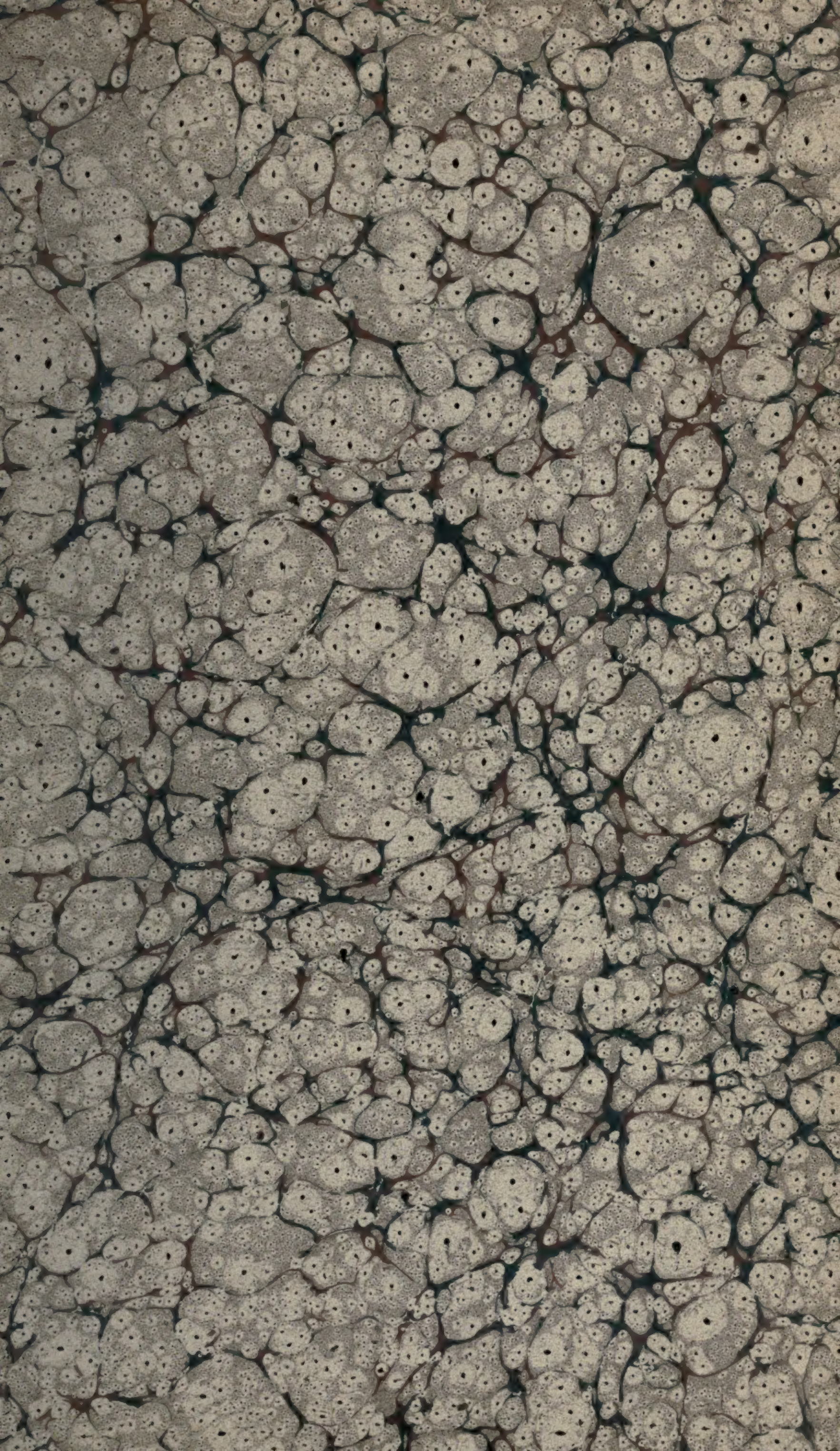






MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

IV

L. H. Blais.

Montmagny

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A BESANÇON,	chez	Turbergue, libraire.
LYON,	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Perisse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
—	—	Briday, libraire.
MONTPELLIER,	—	Séguin, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
ANGERS,	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
METZ,	—	Mme Constant Loïez, libraire.
LILLE,	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
DIJON,	—	Hémery, libraire.
ROUEN,	—	Fleury, libraire.
—	—	Vagner, imprimeur-libraire.
NANCY,	—	Thomas, libraire.
NANTES,	—	Mazeau, libraire.
—	—	Poirier-Legros, libraire.
CHAMBÉRY,	—	Perrin, libraire.
ANNECY,	—	Burdet, libraire.
ROME,	—	Merle, libraire.
MILAN,	—	Dumolard, libraire.
—	—	Boniardi-Pogliani, libraire.
TURIN,	—	Marietti (Hyacinthe), libraire.
MADRID,	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	—	J. Poupart, libraire.
LONDRES,	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
GENÈVE,	—	Marc-Mehling, libraire.
BRUXELLES,	—	H. Goemaere, libraire.
GÊNES,	—	Fassi-Como, libraire.

CORBEIL. — Typographie de CRÉTÉ.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES
ET LITTÉRAIRES

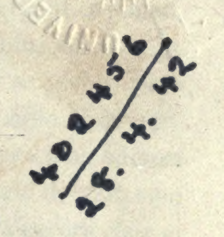
PAR

LOUIS VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*

2e SÉRIE

TOME QUATRIÈME



PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1860

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DU MERCANTILISME LITTÉRAIRE.

— 1er JANVIER 1858 —

Le bruit pour l'argent. — Lettre de M. de Lamartine à M. Karr. — Décadence du poëte. — L'or et la liberté. — La noble condition de l'artiste.

La célébrité, en France, a le malheur de vieillir vite ; elle a le défaut de vouloir ne pas vieillir du tout ; elle y ajoute volontiers le vice capital d'aimer l'argent. Apollon, s'il aperçoit que sa belle attitude n'attire plus les regards, se met à faire des cabrioles. On le siffle, il se plaint. Cher Ci-Devant, ce n'est pas votre beauté qu'on siffle, c'est votre grimace ; on siffle d'autant plus la grimace qu'on admira davantage la beauté ; mais le héros démodé ne sait rien entendre. Il refuse de subir ce crépuscule encore clair et cette nuit sereine après lesquels se lève le jour durable de la postérité. Il veut mourir en pleine lumière. Autour de son nom pâlissant, il allume cent lanternes saugrenues ; il finit par s'évanouir dans une fumée âcre, taché d'huile et lacéré de quolibets.

Le temps fera-t-il oublier tant de fautes et tant de farces, tant de rauques appels jetés aux échos devenus rail-

leurs? A cause de cela, plusieurs qui auraient pu survivre ne survivront point. Le public n'honore que les statues qu'il a lui-même taillées; il proteste contre cette volonté de lui imposer l'admiration et de capitaliser la gloire, pour la placer à fonds perdus et tout dévorer avant de mourir.

On reproche aux gens de lettres qui se prétendent pourtant les pontifes de l'idée, de donner plus encore que les autres dans ce matérialisme. Les fonctions extra-littéraires qu'ils ont pu exercer ne les en garantissent point; et, tout au contraire, il leur faut plus de bruit parce qu'ils ont sonné les cloches. Ce qu'on appelait autrefois « le soir d'un beau jour, » c'est pour eux maintenant une nuit de carnaval, pleine de grelots et de pétards. Ah! qu'ils croient peu à la postérité! Ils courent l'à-propos comme des carabins, ils sont aux ordres de l'occasion, ils se laissent tenter par les libraires, ils rassemblent leurs vieux papiers, ils content leurs jeunes romans, ils vendent le secret de leurs amis morts et un peu ceux de leurs amis qui vivent. Déluge de *Mémoires*, fumier d'apothéoses!

Encore si ce n'était que pour faire du bruit! Il y a dans le bruit un reste d'odeur de gloire qui peut tromper des narines avides d'encens. L'encens est comme l'opium. Quiconque a respiré cette fumée ne sait plus vivre dans l'air pur. A des infortunés qui ont été traités en dieux, on pardonnerait de n'être que des hommes; mais il faut que le bruit rapporte de l'argent; tout ce bruit brame après l'argent. Là le public s'indigne et brise avec une légitime colère la statue qu'il voulait encore respecter. On ne voit plus d'excuse à cette rage d'argent. C'est trop humain, c'est moins que l'homme. Ce grand débris de réputations tombées sous le sifflet atteste la conscience publique. Monte, monte, flux d'ignominie; étouffe tant de voix jadis

retentissantes, qui ne prétendent plus instruire, qui ne veulent plus même amuser, qui ne s'élèvent que pour gagner de l'argent! L'argent les fait parler sans dignité et sans sincérité, parler quand la verve est éteinte, violer le secret d'autrui, tromper le public à qui leur impudence même ne saurait tout dire, le corrompre en lui disant ce que l'impudence même devrait céler.

De l'argent! de l'argent! Du bruit, n'importe quel bruit, pour faire de l'argent! Tel qu'on pouvait croire enfin repu d'argent et de bruit; un de ceux-là, dit Bossuet, qui ont été comblés et crevés des plus folles faveurs de l'imbécile fortune, vieux, en lambeaux, sort soudain de la nuit, dernière faveur que lui faisait son insolente destinée, ose reparaître, affronte le jour, rit de l'étonnement qu'il excite, et, de sa main cynique, empoigne une somme qu'on ne croyait plus à sa portée. C'est l'aromate dont il veut qu'on l'embaume.

M. de Lamartine aussi sera signalé entre les illustres qui ont donné le détestable exemple de l'amour du bruit pour l'amour de l'argent. Où ce licol ne l'a-t-il pas traîné? Que de feuillets entassés malgré Minerve, et que de négoces pour placer ces inexorables paraphrases! Il a promené partout sa grasse pauvreté, tendu sa sébile au coin de tous les feuilletons, employé toutes les ruses pour obtenir par cette industrie de la mendicité poétique dont il est le créateur, tout l'or et tout le billon que la compassion et la vanité se peuvent laisser traire. C'est le bon pauvre de la France. Sans doute

On le voit, pour son intérêt,
Moins à la porte de l'église
Qu'à la porte du cabaret.

Mais il ne dédaigne pas, pourtant, la porte de l'église, et

il a des rabatteurs dans le Nouveau-Monde qui exploitent son christianisme d'autrefois pour écouler les produits de son panthéisme d'aujourd'hui. On a nommé la popularité qu'il cherche ; on a vu la fureur de ses prosternements devant l'ombre de Béranger, ne sachant plus de quel piment relever ses prospectus, voici qu'il passe à l'excentricité. Il écrit une lettre en vers à M. Alphonse Karr.

M. Karr appartient à l'élite du *Siècle ;* il est en grand renom d'originalité dans les boutiques. C'est le sourire de M. Havin et le côté galant de M. de la Bédollière. Il exploite depuis quelque trente ans une vingtaine de bons mots qui ne sont point dépourvus de tout sel, et un certain bouquet d'herbes d'Allemagne qui ne manquent pas absolument de saveur. A ce fonds, il a ajouté un assez joli talent de mise en scène personnelle. On a toujours entendu parler de son jardin, de sa barque, d'un soldat qu'il a tiré de l'eau, d'un dogue qui voulut le manger, d'une dame de lettres qui voulut l'occire. Présentement, il est établi jardinier dans les environs de Nice, et le succès de ses livres bénéficie du succès de ses oignons. Après tout, rien de plus licite. M. Karr, s'il ne vit pas de tailler sa plume, a bien le droit de tailler sans cesse la queue de son chien ; on peut même honorer sa persévérance. Ce qu'il a de moins louable, c'est un voltairianisme très-inculte et très-injurieux ; mais cela fait partie de sa petite pacotille de bons mots, et il n'a que tout juste son compte pour en fleurir le rez-de-chaussée de M. Havin. M. Karr s'est fait jardinier à Nice, dit le *Siècle,* « sans cesser d'être homme de lettres et homme d'esprit. » Ainsi M. Jourdan s'est fait allumeur d'actionnaires dans un journal de finances sans cesser d'être bec de gaz chez M. Havin.

M. de Lamartine écrit donc à M. Karr une lettre en vers

« semi-sérieuse. » Il conte mélancoliquement à ce correspondant bizarre cent choses augustes : qu'il a bien du chagrin, qu'il est bien las, qu'il voudrait bien suspendre sa veste à son buisson, et « déchaussant ses pieds percés de « dards sans nombre, lui dire en l'embrassant : Ami, vite « un peu d'ombre ! » Il le charge de louer pour lui *une colline* où il pourra, l'an prochain, abriter ses douleurs. De là il glisse aux chers souvenirs de la révolution de Février : lui et M. Karr y furent si beaux ! Puis il passe à Cicéron, le dernier des Romains, dont il décrit la mort, accordée aux rancunes de Fulvie. Cicéron arrive en cette affaire parce que M. de Lamartine et M. Karr lui ressemblent, étant grands républicains, grands amateurs de jardin, grands gens de lettres, grandes victimes de l'ingratitude populaire et des tyrans. Jusqu'ici le pauvre M. Karr avait été bien méconnu ! Enfin, pour compléter la ressemblance de M. Karr et de M. de Lamartine avec Cicéron, ils sont tous deux assassinés par Fulvie ; mais quelle Fulvie !

Notre Fulvie, à nous, c'est quelque amer Fréron
Dont la haine terrestre au feu du ciel s'allume,
Et qui nous percera la langue avec sa plume.

Je crois que j'ai tout à fait le droit de prendre ici la parole. Je la prends, et je proteste pour Fréron.

Je le connais très-bien, ce pauvre Fréron. Jamais il n'a trouvé que M. Karr eût une langue ; il n'a donc jamais voulu la percer. Quant à M. de Lamartine, c'est autre chose ; il a deux langues : l'une belle et noble, qui a récité de beaux et nobles vers ; l'autre diffuse et chargée, qui a débité en prose et en vers de détestables sornettes, et aussi misérablement flatté l'erreur populaire qu'aucun rimeur de cour les folies d'aucun roi. De ces deux langues, le Fré-

ron que je connais a toujours admiré la première; de grand cœur il percerait (avec sa plume) la seconde. Où est le mal de percer ainsi une méchante langue? C'est à la plume de percer les langues, et souvent elle n'a pas de plus utile emploi. Avant de s'appliquer à nettoyer la langue de Béranger, M. de Lamartine s'était efforcé de percer la langue du Dante et celle de Musset. L'autre jour un monsieur du *Siècle* crut glorieusement percer la langue de Bossuet : pourquoi Fréron n'aurait-il pas le droit de percer la langue de M. de Lamartine, la seconde, celle qui est malade, et aussi la langue de M. Karr, si M. Karr venait à parler?

A l'égard de M. de Lamartine, cette opération n'est pas seulement permise, elle est nécessaire, elle est urgente : la maladie empire. Sa lettre à M. Karr renferme des maximes que la critique ne peut tolérer. Dans les nudités d'une décadence vengeresse, les plus condamnables théories du mercantilisme littéraire s'y étalent sous les plus risibles boursouflements de la vanité.

La décadence! Qui voudra bien savoir ce que c'est et jusqu'où cela peut aller, qu'il compare l'ode sur le génie, à M. de Bonald, et cette épître « semi-sérieuse » à M. Karr, jardinier. Toutes les décrépitudes y sont : fautes de goût, chevilles, pesanteurs, somnolences, notes fausses, notes croquées, notes ratées, les heurts, les fondrières, la stérile abondance, l'effort impuissant, la honteuse facilité, tout!

En France, presque toujours les lyriques ont eu l'esprit vif. Racine, sans compter le charmant badinage des *Plaideurs*, a laissé vingt épigrammes des mieux venues et quelques pages de prose très-fine et très-alerte. Cette gracieuse faculté manque totalement à M. de Lamartine. Jamais il n'a su badiner. Son *semi-sérieux* est un va-et-

vient perpétuel des limites grotesques du pompeux aux frontières ridicules du lugubre; ses familiarités exhalent un relent épique le plus dissonant et désagréable que l'on puisse imaginer. Après avoir averti M. Karr qu'il sent le besoin de se plonger dans son sein et de se faire sur la plage un oreiller de sable où le flot le submerge d'oubli, il s'écrie :

Il faut à tout beau soir son jardin des Olives !

Quel souvenir entre ces deux marchands de gaudrioles ! Ce qu'il veut dire, d'ailleurs, il n'en sait rien. Une rime en *ive* est tout le but et toute l'excuse de cette insupportable irrévérence. La rime, le traînant où elle veut, l'accroche dans des asservissements qui feraient rougir un facteur de bouts rimés. Il décrit la maison qu'il veut avoir :

Vingt ou trente oliviers à l'ombre diaph*ane*
N'y sont-ils pas penchés par la corde de l'âne ?
. . . .
N'y bénit-on pas Dieu de cet arpent de terre
Où l'on repose en paix sous l'arbre *sédentaire*,
Où l'on s'éveille au moins comme on s'est endormi
Sur cette fourmilière *où l'homme est la fourmi ?*

N'y voit-on pas

Le long râteau qui *peigne* et qui *grossit* en *gerbes*,
Quand la faulx a passé, les *verts cheveux* des *herbes ?*

Les Précieuses, voulant avoir des fauteuils, demandent qu'on leur « voiture les commodités de la conversation. » Le *semi-sérieux* de M. de Lamartine regorge de semblables élégances. La demoiselle anglaise qui achète, au marché de Nice, les fleurs de M. Karr, est d'*Albion la vierge au teint vermeil ;* l'humide Tibur *est trempé des gouttes de Neptune ;* depuis « qu'en un carré de fleurs sa vie a jeté

« l'ancre, » l'excellent monsieur, assimilé à Jeannot Lapin, « vit *de thym* au lieu de vivre d'encre, »

Et cent autres pathos
A mettre en pâmoison Madelon et Cathos.

Mais la littérature n'est rien encore ; il faut voir la morale.

Donnons d'abord un regard aux boursouflements de la vanité. Cette passion mignonne des gens de lettres prend des proportions qui fatiguent l'indulgence et même l'habitude. M. de Lamartine n'y met plus aucun ménagement. A mesure qu'il se détériore, il s'exalte dans l'admiration de soi-même. Hier il s'abîmait et se ravalait dans l'auréole de Béranger (1); il demandait un recoin, par grâce, sur le mausolée qu'il propose d'ériger à cet Anacréon de Suresnes. De telles feintises sont bonnes en passant. On quêtait ce jour-là en orphelin de l'amitié, et le vieux chapeau du défunt pouvait favoriser la recette ; mais M. de Lamartine a sa pensée sur la grandeur humaine, et, suivant son estime, lui seul est grand. Les journaux s'amusent à faire courir des vers qu'il écrivit pour être gravés au bas de sa statuette. Autrefois on se contentait d'un quatrain que l'on mettait pudiquement sous le nom d'un ami. M. de Lamartine n'a pas pu s'assouvir sur son propre compte à moins d'une ode ; il s'est décerné cinquante alexandrins, et l'inscription est deux fois longue comme le monument. Il trouve qu'il a sept âmes. Il se voit un pied qui lutte, un front qui vibre, des lèvres de feu, un cœur qui bondit, un geste serein, un bras qui commande, un œil qui rêve, et *une arche du flanc* que l'extase soulève ; il est soldat, poëte, pontife, tribun ; il finit par dire

(1) Voyez le tome précédent des *Mélanges*.

à son sculpteur (un amateur nommé d'Orsay, qu'il appelle Phidias), que c'est une imprudence d'avoir moulé son image, parce que le souvenir de l'ingratitude publique à son endroit pourra dégoûter quelqu'un de la vertu et de la gloire, et qu'il faut éviter que, « faute d'un cœur, un siècle soit perdu. » Voilà l'opinion humble qu'il a de ses mérites. S'adressant à M. Karr, il ne prend pas tant de large ; mais il enchérit sur l'habitude où sont nos gens de lettres de se montrer en déshabillé ; il se montre en baignoire. Ici M. Karr pose pour la postérité. L'amateur d'Orsay est devenu Phidias pour avoir modelé M. de Lamartine ; M. Karr passe Aristippe, « Aristippe masqué du front d'Alcibiade » pour avoir assisté M. de Lamartine dans son bain.

Écoutons cette églogue, que l'on pourrait intituler *Les Deux Alphonse :*

Je crois te voir encore
A l'heure où sur Paris montait la rouge aurore,
Quand ma lampe jetait sa dernière lueur,
Et qu'un bain de ma veille étanchait la sueur ;
Tu t'asseyais tranquille au bord de ma baignoire,
Le front pâle et pourtant illuminé d'histoire ;
Tu me parlais de Rome un Tacite à la main,
Des victoires d'hier, des dangers de demain ;
Des citoyens tremblants, de l'aube prête à naître ;
Des excès, des dégoûts et de la soif d'un maître ;
Du défilé terrible à passer sans clarté,
Pont sur le feu qui mène au ciel de liberté !
Tu regardais la peur en face, en homme libre,
Et ta haute raison rendait plus d'équilibre
A mon esprit frappé de tes grands à-propos
Que le bain n'en rendait à mes membres dispos !

Ah ! France ! et le Ciel t'avait donné de tels hommes, et tu les as réduits à jardiner !

S'il m'est permis de prendre la parole comme peuple, j'avouerai pourtant que je suis bien ennuyé et bien humi-

lié de savoir tant de détails intimes sur mes illustres contemporains. Le pauvre petit monde est condamné à cela, sans doute, et il a le défaut de s'y plaire. Toujours à la suite des grands, on a vu des gens de lettres et quelquefois des gens d'esprit pour rapporter au peuple ce qui se passait dans les régions supérieures, pour lui en raconter les divertissements, les aventures, autant qu'ils l'ont pu les scandales ; mais il s'agissait de rois, de grands seigneurs, de grandes dames ; on dépeignait des magnificences, on racontait de vraies aventures, et enfin ces hauts personnages ne prenaient pas eux-mêmes la peine de tenir le public au courant de leurs actions. Nos gens de lettres sont leurs propres Dangeaux, et c'est à qui nous révélera plus avant les mystères de son cœur, et ceux de sa cuisine, et ceux de sa toilette, et pis encore. Nous avons le récit circonstancié de leurs noces, le menu de leurs festins. Voilà qu'il ne nous est plus permis d'ignorer qui était là quand M. de Lamartine prenait son bain, ni ce qui se disait en ces augustes rencontres. Cela importe à l'histoire de ce fameux provisoire de 1848, où il s'en fallut de si peu que M. de Lamartine pût dire à son tour : *O fortunatam natam, me consule, Romam !*

Tu naissais au bonheur, France, m'ayant pour maître !

Ce comble de suffisance explique d'ailleurs à merveille le goût général des orateurs et gens de lettres politiques de notre époque pour le vaniteux personnage de Cicéron. Par la vanité surtout ils lui ressemblent. « Il se rendit « luy-mesme odieux et acquit la male grâce de plusieurs « gens pour ce qu'il se louoit et magnifioit trop luy- « mesme ; car il ne se faisoit assemblée, là où l'on n'eust « la teste rompue d'ouïr à tout propos ramener Catilina et

« Lentulus, jusques à emplir ses livres et les œuvres qu'il « composoit de ses propres louanges, ce qui rendoit son « langage et son style, qui autrement étoit si doux et si « aggreable, fascheux, ennuyeux et desplaisant à tous « ceux qui l'entendoient ; car il falloit toujours que ceste « fascherie y fust attachée, comme un malheur fée qui lui « ostoit toute sa bonne grâce. » M. de Lamartine n'est pas de l'avis de Plutarque ; il ne reprend rien dans Cicéron et allonge son admiration jusqu'aux vers que le consul avait la faiblesse de composer :

Ce grand homme
Esprit athénien dans un consul de Rome,
Doué de tous les dons parfaits quoique divers,
Fulminant dans sa prose et *rêveur dans ses vers*.
Cicéron, en un mot, âme encyclopédique,
Digne de gouverner la saine république,
Si Rome, riche *en maître* et pauvre *en citoyen*,
Avait pu supporter l'œil d'un homme de bien !
Peut-être sous César trop souple au diadème,
Mais par pitié pour Rome et non pas pour lui-même.

Les vers de Cicéron paraissent également éloignés de la précision de Lucrèce, de l'élégance de Catulle, de la profonde harmonie de Virgile ; il y manque la netteté, la chaleur vraie, le mouvement intérieur ; le style est chargé d'expressions vagues, souvent impropres, embrouillé de périphrases ; et tout cela ne lui coûtait rien : « On dit que « quand il s'y mettoit une fois, il en écrivoit bien cinq « cents pour une nuict. » Ce sont des vers que M. de Lamartine peut admirer maintenant. L'*âme encyclopédique* de Cicéron n'était qu'un écho sonore, où les doctrines philosophiques et religieuses entraient, principalement à titre de machines pour l'éloquence. M. de Lamartine, plus blâmable que Cicéron, a parfaitement dans la tête cette encyclopédie-là. Quant à la dernière politique de Cicéron, trop

souple au diadème, mais *par pitié pour Rome,* ce trait d'apologie explique pourquoi Cicéron se livre aujourd'hui à diverses besognes pacifiques, ici professeur familier de littérature, là autre chose. Je ne l'en blâme point ; cependant il n'y a pas de quoi tant le renchérir ni tant estimer l'affection qu'il garde à Brutus. Il faut observer que Cicéron était fort bien pour César : « tousjours le premier « à approuver et confirmer les honneurs qui lui estoyent « décernez, et s'estudioit à dire tousjours quelque chose à « la louange de luy et de ce qu'il fesoit. » César, de son côté, se conduisait galamment et avec toute la supériorité de son âme magnanime. Il louait le bonhomme et le comparait à Périclès et à Théramène. En réfutant son *Caton*, il lisait ses *Tusculanes* inédites ; il poussait la bonne grâce jusqu'à se laisser vaincre en plein tribunal par le plaidoyer pour Ligarius. Oh ! que Cicéron se fût bien accommodé d'Octave ! Dans un rêve préparateur, il avait vu qu'Octave devait finir les malheurs de Rome en coupant court aux querelles de tous ces républicains. Octave, après l'avoir joué, le livra pour s'assurer le tiers du monde, qui lui permettrait de s'emparer bientôt du reste. Crime et ingratitude que rien n'excuse ; mais les derniers Romains l'excusèrent pourtant, et le fils de Cicéron fut consul de la main d'Octave. Quand M. de Lamartine dit qu'Antoine fit mourir l'orateur par peur d'un reste de vertu, c'était un bien petit reste ! Antoine tout simplement se vengea ; montrant ainsi que les autres triumvirs et tout leur parti, semblable en cela au parti contraire, « qu'il n'y a beste « sauvage au monde si cruelle que l'homme, quand il se « treuve en main la licence et le moyen d'exécuter sa pas- « sion. » M. de Lamartine avait écrit l'histoire des Girondins sans soupçonner cette vérité ; j'ignore si M. Karr la

lui fit entrevoir l'époque où sa mémorable baignoire était le *pont sur le feu qui mène au ciel de la liberté !*

Cependant, écoutons ce que se proposent aujourd'hui nos Romains, réduits à la condition l'un de vigneron homme de lettres, l'autre d'homme de lettres jardinier.

Ils se proposent de gagner beaucoup d'argent.

Voilà un propos médiocrement héroïque, et le but que M. de Lamartine assigne à ce désir de beaucoup d'argent n'en relève guère la piètre apparence. Il faut, dit-il, gagner beaucoup d'argent pour avoir beaucoup de liberté ! On croyait jusqu'ici que la liberté qui se peut acheter avec de l'argent n'est pas celle que les hommes de cœur ont coutume de poursuivre. D'ordinaire, l'homme qui a voulu se rendre libre par l'argent, a vendu quelque chose de lui-même pour avoir de l'argent ; et avec son argent il se fait des esclaves. Le personnage fameux auquel nous avons fait allusion au commencement de cet article, ce Cicéron à rudes boutoirs qui vient d'empoigner des sesterces d'une façon si triomphante et si imprévue, il a beaucoup d'argent et il a pris beaucoup de libertés ; est-ce que nous allons le croire beaucoup libre ?

Laissons parler M. de Lamartine :

« Tout homme avec fierté peut vendre sa sueur :
Je vends ma grappe en fruit comme tu vends ta fleur,
Heureux quand son nectar, sous mon pied qui le foule,
Dans mes travaux nombreux en ruisseaux d'ambre coule,
Produisant à son maître *ivre de sa cherté*,
Beaucoup d'or pour payer beaucoup de liberté !
Le sort nous a réduits à compter nos salaires ;
Toi des jours, moi des nuits, tous les deux mercenaires ;
Mais le pain bien gagné *craque* mieux sous la dent :
Gloire à qui mange libre un sel indépendant ! »

Personne en lisant ces vers ne trouvera trop rigoureuse l'appréciation que j'ai faite plus haut du talent actuel de

M. de Lamartine. Mais ne revenons pas là-dessus. Restons à la morale qui se dégage de ces enflures et de ces bégaiements. Que devient ici la dignité de l'esprit, la dignité des lettres?

Sans doute, tout homme avec fierté peut vendre sa sueur, et sa grappe, et sa fleur; même la sueur de son front, même la grappe et la fleur de son esprit. On l'a dit très-bien avant M. de Lamartine.

> Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime,
> Tirer de son travail un profit légitime.

Mais pourtant il y a des conditions à tenir. Toute sueur n'est pas glorieuse, toute fleur n'est pas à vendre; et quoique le proverbe dise qu'il n'y a pas de sot métier, encore y a-t-il des métiers qui ne supportent pas ni qu'on en fasse en même temps un autre, ni qu'on les rabaisse en leur demandant au delà d'un certain fruit, fût-ce pour payer beaucoup de liberté. La liberté qu'ils demandent avant tout est un noble servage qui défend de songer à s'enrichir. A la fois plus modestes et plus fiers qu'aujourd'hui, les gens de lettres avaient assimilé leur profession à celle des armes, à la magistrature, au sacerdoce même, à toutes les carrières austères où l'on ne fait pas fortune. Ils ne négociaient pas, ils ne trafiquaient pas, ils ne fabriquaient pas; ils préféraient être pauvres; et plus ils savaient être pauvres, plus ils s'estimaient libres et plus ils l'étaient. C'est ce vaillant esprit de pauvreté qui constituait vraiment la liberté des lettres; une fière liberté d'honnêtes gens qui servent en volontaires toutes les grandes causes publiques et qui aiment mieux donner leurs idées que remplir leur bourse. On ne voyait pas les hommes de lettres dignes de ce nom, se mettre aux ordres

d'un libraire, flatter une populace, aduler un parti puissant. Ils craignaient Dieu, ils honoraient le roi, et ils servaient la muse. S'ils caressaient quelque patron et lui donnaient de « l'élite » un peu plus qu'il ne méritait, l'habitude n'en est pas perdue, et ce n'était chez eux qu'affaire de dédicace; ils eussent rougi de descendre là dans leurs livres. Leur cabinet humblement meublé était un sanctuaire ; la *réclame* n'y avait point le pas sur l'inspiration, n'y était pas même reçue. On la tenait à la porte, et souvent ses services bas étaient refusés. Quant aux autres trafics, il eût fallu proposer à Corneille de vendre des légumes, à Racine de faire du vin, à la Fontaine de cultiver des fleurs pour les envoyer au marché, à Molière même d'ouvrir boutique à côté de son théâtre ! Ils eussent répondu : Les lis ne labourent ni ne filent. L'avare Voltaire, le premier, se fit spéculateur. Il voulut beaucoup d'or pour payer beaucoup de liberté. Il gagna beaucoup d'or en se fourrant dans cent maltôtes, et l'on sait quelle liberté il acheta. Toute la complaisance qu'on a pour ses ignominies n'empêchera jamais ses flatteurs eux-mêmes, s'ils ont un peu le sentiment de la dignité littéraire, d'avouer qu'en ces négoces du moins il a forfait. M. de Lamartine et M. Karr se vantent de leur métier extra-littéraire avec une emphase qui trahit un secret embarras.

Vous avez beau dire et beau vous targuer : l'art est quelque chose de haut, et à certains égards de divin, qui veut un homme tout entier. Il ne livre que lentement ses mystères, même à ceux qui pour les trouver ont du feu et des ailes. *Ars longa.* C'est la noble condition de l'artiste, de chercher toujours, de poursuivre sans cesse les secrets de l'art, quand il a travaillé toute sa vie, de se plaindre de la brièveté de la vie qui ne lui permet pas de

travailler encore, de prolonger les fatigues et les délices d'un combat si beau. Quand vous êtes vigneron, quand vous êtes jardinier, quand vous êtes un mercenaire qui fabrique des livres pour vendre des livres, vous n'êtes plus artiste, vous descendez ; et si vous prétendez être artiste dans la recherche de l'or afin d'arriver à la liberté, d'abord vous vendez la sainte liberté de l'art ; ensuite, le juif qui fait fortune en quinze mois est plus grand artiste que vous, et vous le mettez en droit d'avoir, comme artiste et comme homme, un extrême dédain pour vous. Il a de l'or plus que vous n'en avez, il est plus libre que vous ne l'êtes. Il ne s'exerce pas à faire des livres pour conquérir votre admiration, il vous commande de faire des livres pour qu'il s'en divertisse ou pour qu'il les exploite et qu'il y gagne. Vous obéirez, vous travaillerez suivant son humeur. Il est plus riche que vous, plus libre que vous, plus homme que vous. Il lui viendra même la fantaisie d'écrire, comme par jeu, afin de montrer qu'il peut s'amuser sans vous et que vous n'êtes dans son domaine qu'un serviteur dont il saurait se passer.

Quoi, beaucoup d'or pour payer beaucoup de liberté ! vous ne savez pas être libre sans cela ! vous ne savez pas que le moyen d'être libre est de mépriser beaucoup l'or ! Et pour acheter cette liberté que l'on se procure à prix d'or, c'est-à-dire à prix de liberté, vous produirez vos livres de la même façon mercenaire que vos légumes et votre vin ; vous demanderez à votre esprit double et triple moisson ; vous ferez le commerce des primeurs ; la muse ne sera plus volontaire, elle fera sa journée et sa nuit comme un ouvrier qu'on surmène ; le métier, le vil métier, supplantera l'art, et vous jetterez le matin au public la page noircie dans votre veille distraite, sans même

relire le fatras qui la couvre, mais non sans avoir compté les lignes qu'elle contient. Quant au reste, mensonge ou vérité, raison ou démence, cynisme ou pudeur, peu importe. Beaucoup d'or !

Voilà comme on était écrivain et comme on devient manœuvre ; comme on a déposé la plume pour tourner la meule ; comme on se fait réduire *par le sort à compter ses salaires ;* et comme le public, justement offensé de ces besognes et de ces préoccupations, s'éloigne, dédaigne votre sueur qui n'est plus noble, dédaigne votre fleur qui n'a plus de parfum, se rit de vos cupidités de gloire qui sont des cupidités d'argent, et finalement, ferme la fenêtre quand vous passez, après vous avoir payé le tribut qu'on a coutume de jeter aux concerts des infirmes.

Dieu vous avait fait pour mériter mieux.

LES DÉFENSEURS DU MERCANTILISME.

— JANVIER ET FÉVRIER 1858. —

I. M. Gullaud, « homme d'élite ». — L'invisible Brémond. — M. Alphonse Karr, « jardinier et homme d'esprit ».
II. L'invisible Brémond et le visible la Guéronnière.

I

Un homme « d'élite » vient d'être déclaré à la France. Il se nomme Gullaud. C'est M. de Lamartine qui le proclame, et j'ai fourni l'occasion. Cette circonstance est un baume dans mon cœur outré d'ennuis. Je commençais à souffrir de me voir signalé par le *Siècle* comme un destructeur de toutes les gloires françaises. Quoi! je serais un Vandale, un Érostrate, un Zoïle! Quoi! j'ai ruiné des cités florissantes, j'ai brûlé le temple d'Éphèse, j'ai sifflé Homère! Je ne marchais plus qu'entouré d'ombres plaintives. Je m'entendais maudire dans la postérité. Mais apaisez-vous, Béranger, Jourdan, la Bédollière, Bruscambille! victimes augustes, cessez de me montrer vos pourpres chiffonnées! On vous trompe. Non, je ne vous détruis pas, et vous êtes immortels. Et ce panthéon des gloires françaises, que l'on dit que je veux vider, je le peuple, au contraire; j'y fais entrer M. Gullaud.

Il faut être modeste; la gloire de M. Gullaud ne m'a

pas coûté infiniment. Je l'ai poussé par hasard devant M. de Lamartine, qui cherchait à sacrer quelqu'un. On sait que M. de Lamartine n'y fait pas de façons. M. Havin est devenu de sa main « homme d'élite » pour avoir eu de « l'humidité dans les yeux » en regardant Béranger manger du fromage. M. Karr est homme d'élite pour avoir assisté M. de Lamartine au bain. M. Gullaud attrape l'élite pour avoir publié dans la *Patrie*, journal du soir, une apologie de M. de Lamartine contre l'*Univers*. Vous croyez que cette élite est décernée à titre littéraire? pas du tout. M. Gullaud n'est pas écrivain, il est rédacteur de la *Patrie ;* il n'a pas fait l'article vengeur, il lui a tiré le cordon. Homme d'élite ! parfois M. de Lamartine semblerait un pince-sans-rire, prenant son plaisir solitaire à lancer des épigrammes que tout le monde ne voit pas.

L'auteur de l'article est M. Brémond. Qu'est-ce que M. Brémond ? Interrogez le silence, il ne répondra point. A la naissance des nuits sans lune, avant le gaz, Brémond paraît soudain, soudain s'enfuit ; le temps de ne pas le voir, et on ne le voit plus. Brémond ! Brémond ! Point d'écho, point de Brémond. Tel est Brémond. Quelques-uns parlent d'un ancien conseiller du peuple, qui maintenant conseille autre chose, avec de meilleurs gages. Il a une grande phrase fluette sans figure, et il passe en se faisant du bien. Pourquoi ce mystérieux Brémond, qui veut qu'on sache qu'il admire M. de Lamartine, ne veut-il pas être connu ? Pourquoi M. de Lamartine, qui estime que Brémond a fait un chef-d'œuvre, donne-t-il ses remercîments à M. Gullaud, qui n'a rien fait? Autres mystères !

Enfin M. Gullaud, pour avoir imprimé le chef-d'œuvre

de Brémond, se voit administrer un prix de vertu. Le voici :

« MONCEAU, près MACON, 13 janvier 1858.

« MONSIEUR,

« Je n'avais rien attendu et rien mérité de vous, et vous venez de prendre spontanément ma défense dans un article qui est un chef-d'œuvre de bienveillance comme de polémique. Je ne suis pas sensible aux outrages, mais je le suis immensément aux bons procédés. Le vôtre n'est pas seulement bon, il est grand! Sachez seulement qu'il a été senti comme il a été écrit, avec le cœur.

LAMARTINE. »

Ah! dit Gullaud attendri, ah! dans la vie si agitée de l'homme de lettres, il y a pourtant de bons moments, et voici vraiment un brevet flatteur! « Nous publions cette « lettre, *malgré sa bienveillance,* afin de montrer le prix « que nous attachons à ce témoignage. » Très-bien, Gullaud! Vos sentiments sont faiblement rédigés, mais honnêtes; c'est assez pour un journal du soir. Quand vous relirez « cette lettre, » n'oubliez pas que je vous ai valu « ce témoignage. »

Que vos « procédés » soient toujours « grands! »

Quant à cet étonnant Brémond, qui se cache pour être sublime, je lui répondrais bien si j'avais sous la main son chef-d'œuvre. Par bonheur, on l'a mis aux feuilles mortes, et voilà ma réponse faite. Je me souviens qu'il extermine avec dignité mes observations sur le mercantilisme littéraire à propos des fameux alexandrins de M. de Lamartine, vigneron, à M. Karr, jardinier. Je soupçonne pourtant que ces observations ont conservé un reste de vie. Brémond dit qu'elles ne sont ni d'un Français, ni d'un chrétien. Je n'en crois pas un mot. Brémond extermine aussi M. de Lamartine, médiocrement pur, à ses yeux,

du côté politique. Le grand poëte, dit-il, a fait de grandes fautes, de détestables fautes ; ayons pitié du génie, plaignons-le, ne le blâmons pas. Il entre dans une lamentable peinture de ce cygne condamné à voguer sur l'encre, de cette colombe harmonieuse réduite à fouler le pressoir :

> Je vends ma grappe en fruit...
> Heureux quand son nectar, sous mon pied qui la foule,
> Dans mes tonneaux nombreux en ruisseaux d'ambre coule,
> Produisant à son maître, ivre de sa cherté,
> Beaucoup d'or (1)...

Navrant tableau ! Revoyant un tel spectacle, comment ai-je réussi à ne pas me laisser tirer des larmes? Après ce passage périlleux pour ma sensibilité, Brémond entame encore je ne sais quoi d'attendrissant. Là, je l'ai quitté. J'oserai dire de lui à peu près ce que dit M. de Lamartine du procédé de Gullaud : Il n'est pas seulement bon ; il est... long.

Vingt autres se sont mêlés de me faire expier ces malheureuses considérations sur le *Mercantilisme littéraire*. De tout petits revendeurs ont pris les armes. Il y en a un, nommé Leroy, lequel fait des affaires avec les journaux de Valenciennes et des environs, qui était endiablé. Les correspondants de l'*Indépendance belge* ne pouvaient se contenir. Ces hommes de lettres... anonymes, n'ont pas l'habitude de me ménager ; cette fois, ç'a été un massacre ; l'un d'eux a déclaré que la pudeur l'empêchait de me citer. Pourquoi M. de Lamartine ne leur écrit-il pas à tous qu'ils sont « grands » et qu'il les a « sentis avec le cœur ? » J'adresse une requête à ce cœur généreux ; il devrait accorder un paragraphe au bon petit Leroy, qui trafique avec les journaux de Valenciennes. Bah ! qu'il

(1) *Entretiens familiers de littérature.*

fasse un homme d'élite de cet homme de bonne volonté.

Mais tout ceci n'est rien. C'est le *Siècle* qu'il faut entendre. *Grande est l'émeute!* Voici M. Jourdan, voici M. Edmond Texier, voici enfin M. Karr, M. Karr jardinier, M. Karr le chevalier du Bain, l'autre Alphonse, le vrai Karr.

J'ai laissé passer M. Jourdan, qui m'a paru cette fois digne de compassion; je suis d'ailleurs trop assuré de le retrouver. J'ai laissé aussi passer M. Edmond Texier, même sans le lire. Je l'ai connu particulièrement; c'est un très-bon homme, qui fera, je l'espère, une bonne fin. Il me permettra de ne point retourner en arrière pour le reprendre. Ce passé est passé, et je désire qu'il n'y ait point de brouille entre nous. Affligerai-je un ancien camarade parce qu'il écrit dans le *Siècle?* Mon Dieu! quand aucune conviction ne vous gêne, on écrit où l'on peut. Tout le monde n'a pas la ressource de cultiver des roses, il faut quelquefois arracher des carottes. Avant d'être jardinier et républicain, M. Karr faisait de la littérature monarchique, et j'ai vu le temps où ses guêpes piquaient pour Louis-Philippe.

Si donc mon cher adversaire, M. Jourdan, et mon farouche ami, M. Texier, le veulent bien, je me tiendrai à M. Karr. Il est tout frais, il est intéressé dans la cause, il me consacre quatre ou cinq colonnes du *Siècle*, il s'est appliqué; je ferai quelque chose pour lui.

J'avais donné un croquis de M. Karr (1). J'y renvoie le lecteur et je donne la parole à cet écrivain. L'on verra si je lui ai fait tort.

M. Karr expose d'abord que M. de Lamartine ayant

(1) « M. Karr appartient à l'élite du *Siècle*. Il est en grand renom d'originalité dans les boutiques, etc.» (Voyez plus haut, page. 4)

bien voulu « lui octroyer des lettres de noblesse, » j'ai « médité de lacérer ce diplôme pour donner des étrennes « aux envieux et aux impuissants qui attendent la manne « périodique de ma parole. » Hélas ! ces étrennes ont été « reçues avec plaisir. » Un ami de M. Karr ayant eu la pensée de lui envoyer « l'article, » n'a pu se le procurer qu'après plusieurs jours de recherches, et le numéro était « tout frippé, tant *on* l'avait lu avant de *s'en* dessaisir. » Certes, cela est mortifiant, et l'envoi de ce numéro tout frippé n'est pas le trait d'un ami sensible !

M. Karr explique poétiquement pourquoi *on* a tant lu « l'article » *avant de s'en dessaisir* :

« Les cailloux aiment qu'on leur montre des défauts *aux* dia-« mants, parce qu'ils ne comprennent pas, heureux cailloux « qu'ils sont, combien un diamant avec des défauts est *au-dessus* « des cailloux même sans défauts. »

Or,

« M. Veuillot s'est acquis dans l'art de l'injure une sorte de notoriété qu'il se plaît à prendre pour une réputation, *de même* qu'il se flatte d'insulter, quand depuis longtemps déjà il ne peut qu'injurier. »

Mais c'est ce que tous les lecteurs, — heureux cailloux qu'ils sont ! — n'aperçoivent pas, parce que,

« Il *est* en France une sottise assez nouvellement née *qui n'est* « *pas* sans inconvénients. »

Oh ! oh ! Et quelle est cette sottise, aussi étonnante en son genre que les défauts *aux* diamants?

« Elle consiste à attribuer *au* hasard de grandes qualités *aux* « gens qui se font remarquer par quelque énormité. C'est *ainsi* « que nous l'avons vue tour à tour, *de ce temps-ci*, appeler ma-« dame Lafarge une femme supérieure, Lacenaire un charmant « poëte, et M. Veuillot un fort polémiste. »

Ces rapprochements sentent la colère de Cotin ; néanmoins ils sont agréables. Je laisse couler :

« Voici ce qu'est M. Veuillot :

« On voit quelquefois un jeune homme *désireux* d'embrasser « le métier des armes » passer en revue les divers régiments de l'armée : le lancier a un uniforme svelte et galant ; le hussard *prête* à la romance ; le cuirassier est beau au soleil, avec son casque et sa cuirasse brillante.

« Mais,

« Cet éclat plaît aux autres comme à moi ; beaucoup d'autres jeunes gens qui ont autant d'instruction et d'aptitude que moi *se sont nécessairement mis dans ces régiments*. Je n'*y* aurai pas d'avancement, je serai confondu (de quoi ?) et perdu (dans quoi ?).

« Faisons mieux. Entrons dans un régiment *dont l'uniforme soit* sans éclat et sans élégance, entrons dans un vilain régiment ; j'*y* serai bientôt officier.

« C'est l'histoire de M. Veuillot. Il a d'abord essayé de se mettre *dans* les rangs littéraires ; mais ses facultés de troisième ordre *l'y* auraient laissé *dans* la foule ; il a quitté l'armée du *progrès* et s'est engagé *dans* l'armée de la réaction et de l'obscurantisme.

« Là encore, il a trouvé un certain nombre d'hommes de talent : il n'aurait pu devenir qu'officier subalterne ; il a pensé que pour être colonel il lui fallait lever un régiment, et il a créé l'*Univers*. (Pas davantage.)

« L'*Univers* est une petite Église, catholique peut-être, mais très-certainement non chrétienne, où l'on a remplacé sur l'autel l'agneau de l'Évangile par le tigre de l'Inquisition et l'amour de Dieu par la haine du prochain ; où l'on essaie de *faire prendre* pour l'accomplissement d'un devoir la *nécessité* de répandre un fiel qui étouffe (qui ?) *et* où l'on communie sous les *espèces* de la calomnie et de l'injure, *et* où l'on *fait semblant de vouloir* s'élever aux choses divines en agitant de sordides petites ailes de chauve-souris.

« C'est *dans* cette petite Église que M. Veuillot *pratique l'innovation d'introduire l'engueulement dans* l'éloquence sacrée, de jucher Vadé *dans* la chaire de Bossuet, et de prêcher non pas le catéchisme du diocèse, mais le catéchisme poissard.

« C'est autour de la chaire de ce père Duchêne catholique *que* se pressent tous ceux *que* le talent blesse et *que* la magnanimité offense, tous ceux *qui* ont instinctivement la haine des colonnes

et des statues; tous ceux *qui*, avec la cruauté si naturelle aux petites âmes, ne voient dans la religion *qu'un* prétexte *accepté* d'injurier, de calomnier, de maudire, d'excommunier, faute de pouvoir torturer et brûler : *en un mot*, la horde des faux fanatiques, c'est-à-dire des fanatiques moins la foi et le courage, ce *qui* est moins dangereux mais plus laid *que* le fanatisme.

« Il s'agissait de donner des étrennes, des pralines au fiel, des injures glacées à ses fidèles auditeurs :

« M. Veuillot est monté en chaire, et, avec son audace sacrilége, il a dit : « Aujourd'hui, mes frères, nous allons engueuler M. de Lamartine. »

Voilà le tour d'esprit de M. Karr, et telles sont les fleurettes de ce fleuriste et les atticismes de cet Athénien. « Aristippe masqué du front d'Alcibiade, » dit M. de Lamartine, le même M. de Lamartine l'appelle aussi « esprit sans malice. » Il est sans malice en effet! On vient de lire le plus fin de cette carrossée qui roule sur quatre colonnes. Mais ce qu'il sait le mieux, c'est son commencement. L'intérêt languit, le ton même ne se soutient qu'avec effort. Si M. Karr vend ses bouquets en botte, j'espère, pour l'honneur du commerce français, qu'il y met moins de grosses herbes et de fausses queues.

Suivons-le encore un instant :

Parlant de M. de Lamartine aux jours mémorables de la baignoire, il demande qu'on lui explique en quoi l'auteur des *Entretiens familiers* « diffère de ces consuls « romains qu'on lui a tant fait admirer en thème, qui « retournaient à la charrue à l'expiration de leur magis- « trature. » Il a bien profité de son histoire romaine! Il revient sur l'amère vexation du numéro tout frippé : « Je déclare hautement *que* c'est une honte *publique pour la France que* l'article de M. Veuillot n'ait soulevé *que quelques* réclamations isolées. » Quel pavé, et quel plâtras!

« M. Veuillot donne à sa plume de corbeau » les noms

que Cyrano donnait à son épée, « il l'appelle la *Victorieuse*, la *Massacroire !* »

Ici le jardinier me permettra de le fixer sur ma plume.

Pour dire la vérité, je me réjouis quelquefois de l'avoir en main, ce petit instrument, surtout quand je lis le *Siècle*. Je ne lui donne aucun nom toutefois, et ce n'est pas une épée. C'est une simple gaulette, cueillie au pays franc : un pays que M. Karr n'a guère visité et dont il ne parle pas la langue. Comme la branche de coudrier a la propriété de s'agiter près des sources, cette gaulette, petit rameau de l'arbre où se fournissaient Boileau, La Bruyère et Gilbert, s'agite et s'incline d'elle-même vers les mauvais et plats écrits, mais toujours très-innocemment ; M. Karr lui-même atteste qu'elle ne fait nul mal, qu'au contraire elle fait du bien, qu'il le sait : « La Massacroire agit *mieux* « que la lance d'Achille. Elle *donne* du baume *pour* les « blessures qu'on aurait reçues d'ailleurs. » Par exemple, « ma plume de corbeau » a consolé M. Karr des noirceurs de certains envieux qui, « voulant citer les vers de « Lamartine, ont élagué avec soin » l'endroit où M. Karr est représenté, « le front pâle et pourtant illuminé d'his- « toire. » En sorte que je suis le bienfaiteur de l'aimable jardinier. Ah ! tant mieux ! à la façon dont il crie, je craignais d'avoir marché sur ses plates-bandes.

M. Karr explique, pour finir, qu'il fut toujours vertueux. Ce n'est pas l'argent qu'il aime ; il aime à voir lever l'aurore. Rien ne l'obligeait d'exhiber ses titres au prix Montyon, rien ne m'oblige à les cacher.

Il fut toujours vertueux, car :

« 1° Il a passé toute sa vie, quelquefois à trois cents « lieues, et toujours *au moins* à soixante lieues de ses « affaires.

2° Il « ne fait pas partie de la société des gens de « lettres » et « il n'a jamais touché un sou de la repro- « duction de ses ouvrages. »

3° Tout le temps qu'il rédigea les *Guêpes*, il refusa d'y ajouter des annonces.

4° Lui qui a eu « deux ou trois amis ministres sous « Louis-Philippe, sans parler de Lamartine et de Cavai- « gnac après 48, il n'a jamais été même garde cham- « pêtre ! ! »

« 5° Lui qui compte dans ses camarades les plus célè- « bres financiers de ce temps-ci, il n'a jamais fait une « affaire. »

M. Karr va être désolé : il me relève singulièrement à mes propres yeux : j'ai toutes ses vertus, et je n'y pense pas. Je ne suis point garde champêtre, point *gendelettre*, point rentier, pas même marguillier. Il ne me manque, hélas ! que de pouvoir passer ma vie à la campagne, *au moins* à soixante lieues de mes affaires et de celles de M. Karr. Je suis donc vertueux, je puis donc voir lever l'aurore ! !

Mais que penserons-nous de M. de Lamartine, qui soigne avec tant de distinction la vigne et l'abonnement, et où placerons-nous M. Louis Jourdan, qui travaille si bien l'actionnaire ?

Je crains pourtant que M. Alphonse Karr ne se fasse des idées un peu courtes sur la vertu. De même qu'il se glorifie de n'avoir pas été garde champêtre, fonction peu courue des écrivains, et de n'être ni manieur d'actionnaires ni tripoteur d'actions, ce qui n'est pas encore un mérite inouï, il glorifie M. de Lamartine, l'autre Alphonse, d'être sorti pauvre du pouvoir, après s'y être ruiné. Entendons-nous.

M. de Lamartine a tenu le pouvoir trois mois et demi. C'est peu pour avoir pu se ruiner. S'enrichir dans le même espace de temps eût été vif.

Ayant touché son gage de ministre, qui pouvait valoir un honnête profit d'écrivain, — l'année étant d'ailleurs mauvaise, — et muni de ses vingt-cinq francs législatifs, il reprit incontinent sa plume de Cincinnatus, et bâcla l'*Histoire de Février*, les *Confidences*, *Raphaël*, œuvres auxquelles sa situation fit les plus heureuses annonces. Y a-t-il là de quoi se confondre en admirations, comme les rédacteurs de *faits divers* lorsqu'ils signalent un porte-monnaie rapporté? « Un homme qui a traversé le minis-
« tère, trouvant partout les clefs sur les portes, est sorti
« sans emplir ses poches. L'auteur de ce trait, que nous
« sommes heureux d'enregistrer, est un pauvre ouvrier
« chargé de famille. Il se nomme Lamartine ! » En vérité, on connaît toutes sortes de gens, même des gens de lettres, dont la révolution de Février a plus maltraité la bourse, et ils ne demandent point l'aumône pour cela !

M. de Lamartine, que personne n'accuse d'être homme à s'enrichir au pouvoir, s'y est appauvri comme cent autres, ni plus ni moins : il y a laissé une partie de sa gloire, et les amis de la maison. M. Karr, si j'ai bonne mémoire, l'a lâché un peu dans ce moment-là. C'est alors qu'il fit le *Journal* pour M. Cavaignac. Assistait-il aussi M. Cavaignac dans son bain? Lui lisait-il aussi Tacite, *le front pâle et pourtant illuminé d'histoire ?*

C'est tout ce qu'il me convient de répondre à M. Karr. Je me tais sur un passage louche dont l'intention ne m'a pas échappé, persuadé qu'il saura ne point s'engager dans une voie où je serais forcé de l'arrêter. S'il veut donner des détails sur moi, qu'il s'assure que ses témoins

morts ne pourraient pas encore parler ; qu'il s'assure aussi de ses témoins vivants. Je les ferais interroger, pour peu qu'ils touchassent à ce que je ne lui livre pas.

Jusque-là, je le remercie d'être venu s'introduire dans ma collection des figures voltairiennes de l'époque ; il y manquait, et je l'avais flatté en le dessinant de mémoire. On connaît maintenant sa grâce, son piquant, son style ; le voilà peint par lui-même. Je le croyais mieux fait. Si ses romans, qui me parurent aimables quand ils étaient jeunes et moi aussi, ont à présent l'éclat et l'odeur de sa polémique, je le loue de demander ses moyens d'existence au jardinage. Dans la littérature il ne ferait pas ses frais.

Quant au mercantilisme littéraire en général, je n'y toucherai pas davantage aujourd'hui. On vient de voir ce que donnent aux journaux les hommes mêmes qui n'ont pas la réputation d'être les derniers dans leur art. Il n'est point défendu à l'écrivain de vivre de sa plume ; tous y sont réduits maintenant, et j'aurais aussi mauvaise grâce que personne à soutenir cette thèse insensée. Mais écrire avec si peu de respect de la langue et du public, et de soi-même, hurler de telles platitudes, étaler tant de vanité et tant d'infirmités, c'est trop vouloir vivre et trop mal vivre, et quiconque estime un peu les lettres refuserait d'en vivre à ce prix. On aimerait mieux moins de gain et ne pas faire à la profession tant d'affronts hideux. On aurait cette pudeur, quand même on n'aurait pas l'autre ; on refuserait encore de vendre la muse, lors même qu'on ne répugnerait pas à vendre la morale et la vérité.

Pour ce qui regarde particulièrement M. de Lamartine, qui vend tout pêle-mêle, qui flatte également dans ses pensées et dans ses quêtes tous les mauvais instincts et qui caresse même l'aréopage pour qui écrivent les corres-

pondants de l'*Indépendance belge* et M. Karr, il est infiniment plus coupable qu'un autre d'exercer cette industrie-là. Il n'a pas, il ne conquerra jamais le droit de faire de telles œuvres et de donner un tel exemple. Mais j'ose dire que la cause de M. de Lamartine est jugée, et ses avocats eux-mêmes en rendent témoignage. La déplorable comédie de sa pauvreté a trop duré : il est temps de baisser le rideau. J'espère qu'un coup d'œil jeté sur les claqueurs lui fera enfin connaître et accepter le jugement du public.

II

6 février.

Nous avons aujourd'hui dans la *Patrie* un Brémond tout à fait fulminant. C'est le genre de M. Karr, plus littéraire et beaucoup plus exaspéré. En tout individu de la gent trissotine, il existe un fonds de férocité qui se développe au moindre frottement. M. Brémond, à peine effleuré, ne parle plus que d'anéantir « les pamphlétaires catholiques. » Nous n'eussions pas deviné que deux ou trois chiquenaudes sur un faux nez produiraient cette effervescence. Le métier est dur, de rendre justice aux petits auteurs. Mais la tentation est si charmante et la chose si nécessaire, que nous ne voyons aucun moyen de cesser, malgré le désir ardent que M. Brémond nous en exprime, dans l'intérêt, dit-il, de la religion, de la société et des bonnes mœurs.

Car l'*Univers* désole la religion, la société, les bonnes mœurs, l'*Univers* parle l'argot, l'*Univers* est une école de cynisme, l'*Univers* est impie : plus impie que les révolu-
« tionnaires de 1793, qui se contentèrent de poser la Rai-
« son sur l'autel, M. Veuillot y a intronisé la Haine. »

Telles sont les idées de M. Brémond. Il les avait déjà depuis longtemps et il n'en disait rien « par charité ». Mais lorsque enfin, non content d'endommager la religion, la société et les mœurs, l'*Univers* s'est permis d'attaquer « deux grands poëtes, » savoir : M. Béranger et M. de Lamartine, et de poser un grand publiciste, M. Brémond, ailleurs que sur l'autel... Oh, alors !

M. Brémond donc se lève, d'un mouvement pareil à celui du Cid, qui était aussi tapi dans l'ombre : « M. Louis « Veuillot veut la guerre avec nous ? il l'aura... Nous ne « l'avions vu jusqu'ici que de profil, il se montre à nous « de face et nous oblige à le voir tel qu'il est. Nous le re- « grettons... » La suite ne dément pas les intentions que ce début annonce, et M. Brémond s'épanche sans mesure. Cette chaleur nous oblige à reculer un moment.

Avant que nous l'écoutions, M. Brémond nous permettra une question très-légitime :

A qui avons-nous l'honneur de parler ?

Il veut bien regretter de nous voir en face ; nous regrettons de ne pas le voir du tout. On nous assure que Brémond est un postiche. Nous combattons à visage découvert, nous demandons à notre adversaire de nous montrer sa figure. Le ton qu'il prend nous oblige d'exiger de lui cette réciprocité. Pourquoi cette voix qui prétend se faire si haute, sort-elle d'une couverture ? Qu'y a-t-il sous la couverture ? Quel est ce paladin qui se dérobe sous le nom de Brémond, que M. de Lamartine dérobe sous le nom de Gullaud, évité de ceux qu'il défend, invisible à ceux qu'il attaque ?

Encore une fois, à qui avons-nous l'honneur de parler ?

On nous l'a dit ; mais nous voulons lui laisser le plaisir de le dire lui-même.

Si pourtant il lui en coûtait de se nommer ; s'il craignait

que la *Patrie,* comme Sémélé, ne fût brûlée par l'éclat de sa gloire, mon Dieu, nous ne voulons pas la ruine de la *Patrie!* nous écarterons nous-même tout doucement la couverture et nous répondrons à la personne; mais c'est une personne que nous voulons combattre, et non un fantôme.

M. Brémond, qui est, dit-on, non-seulement une personne, mais presque un personnage, nous excusera de lui faire cette petite difficulté. Tout le long de son article, il parle de son mépris pour nous; il se propose « d'attacher « à l'habit de M. Veuillot l'étiquette que l'opinion lui a « déjà justement infligée. » On est bien aise de savoir d'où vous viennent ces choses-là. Nous avons peut-être aussi *des* étiquettes à attacher *aux habits* de M. Brémond, car il en aurait porté plusieurs... Et qui nous défendra de donner quelque chose à la vaine gloire ? Au lieu de nous escrimer sans fruit contre la *Patrie,* qui est à peine quelque chose, serions-nous si coupable de vouloir lutter contre *quelqu'un?*

8 février.

Point de nouvelles de M. Brémond. Cet adversaire si satisfait, disait-il, de nous voir en face, tarde bien à se montrer. On lui demande à qui l'on a l'honneur de parler, il garde un profond silence. C'est à peu près comme s'il répondait : Vous n'avez l'honneur de parler à personne.

L'article publié par la *Patrie* sous le nom de Brémond est la plus violente personnalité que nous nous souvenions d'avoir lue, même contre nous. Non-seulement de tels excès sont sans exemple de la part de ces journaux comme la *Patrie,* à qui la modération est en quelque sorte imposée, mais ils sont inaccoutumés dans la presse ré-

volutionnaire elle-même. Le *Siècle,* méprisant tous les usages pour s'enrichir de ce morceau qui méprise toutes les convenances, déclare avec raison qu'il n'a jamais été si loin. Pour trouver quelque chose de semblable, il faut visiter ces maquis du banditisme littéraire qu'on appelle la petite presse, là où travaillent ces expulsés à qui l'on rougirait de répondre et que l'on dédaigne de faire punir.

Lorsque dans un journal voué à l'innocence, on dépasse le *Siècle* et qu'on se rend l'émule de ceux que ne voudrait pas imiter M. de la Bédollière, alors il convient de faire au moins comme ces braves gens-là. Ils signent et ils attendent la justice sous la forme où il lui plaira de venir. Voyez le fameux Jacquot : tout bardé de sentences, il n'a pas laissé de se montrer, et les tribunaux eux-mêmes n'ont pu le contraindre à se remparer d'un pseudonyme. Ses disciples, moins glorieux, ne sont pas moins vaillants. Ils donnent ce qu'ils ont ; ils livrent le nom de leur père, en attendant que les arrêts leur en aient fait un. Donnez donc aussi votre nom, vous qui vous servez des mêmes armes !

Le mystérieux ou le fabuleux Brémond s'est posé en homme qui distribue à la presse des leçons de dignité. Il peut former un tribunal d'honneur même dans le maquis. On décidera d'une seule voix que la première dignité de l'assaillant est de paraître à visage découvert. Ici, tant vaut l'homme, tant vaut la leçon. Nous voulons bien recevoir une leçon ; mais nous voulons d'abord savoir qui nous l'offre. Nous verrons ensuite ce que nous devons prendre et ce que nous devrons rendre.

Pour la troisième fois, à qui avons-nous l'honneur de parler? Qui est Brémond? Nous prions instamment

M. Gullaud, l'homme d'élite, et au besoin M. Delamarre, de nous présenter le vrai Brémond.

M. Brémond lui-même ne peut-il le comprendre? Quand un écrivain a fait un article comme celui dont nous avons à lui demander compte, un article qui régale M. de la Bédollière, un article dont le *Courrier de Paris* et l'*Estafette* admirent les beautés et qui fait les délices de tous les correspondants des bons journaux belges, cet écrivain n'a pas le droit de répondre à ceux qu'il a injuriés : Je ne suis personne !

L'utile M. de la Bédollière paraît savoir ce qui gêne l'occulte Brémond. Il lui apporte diligemment son fraternel secours et présente comme « une petite délation » le désir très-vif que nous exprimons de voir aussi en face notre adversaire. Vaine adresse, utile la Bédollière! Vous ne nous ferez pas croire qu'on peut honorablement se cacher sous un faux nom pour injurier, pour diffamer, et que nous devons respecter l'incognito dont se veulent couvrir ceux qui s'adonnent à ces besognes malfaisantes. Brémond se fera voir. C'est dans votre intérêt que je parle. Quoi! ce triomphant article qui vous a tant plu et tant soulagé, et que vous avez mis sous les yeux de vos lecteurs au risque de leur montrer une fois quelque chose de passablement écrit, vous souffrirez que cet article soit renié par son père, et qu'on dise qu'il n'est si insolent que parce qu'il est bâtard?

9 février.

La *Patrie,* silencieuse hier, nous répond ce soir avec un redoublement d'injures que nous laisserons pour le moment de côté. M. Brémond revendique en termes équivoques la responsabilité de l'article qu'il a signé. Admettons qu'il existe un vrai Brémond. Cet écrivain,

prenant la thèse suggérée par M. de la Bédollière, prétend que nous voulons le compromettre vis-à-vis du parquet. Mauvaise défaite. Il suffit que M. Brémond soit le secrétaire de quelqu'un, de M. de la Guéronnière ou de M. Delamarre ; dès lors sa signature est légale et met la *Patrie* en sûreté. M. Brémond ne peut ignorer cela ; les honnêtes gens savent d'ailleurs toujours s'expliquer sur une question d'honneur, sans compromettre personne.

Pour éviter toute nouvelle équivoque, précisons le débat.

Des journaux qui puisent leurs inspirations dans les eaux de la *Patrie* attribuent très-formellement l'article de cette feuille à M. de la Guéronnière. Nous sommes convaincus qu'ils disent vrai, et des renseignements antérieurs à ceux des correspondants belges nous l'avaient appris. M. Brémond désire sur nos insinuations à ce sujet des éclaircissements que nous ne demandions qu'à donner. Ainsi M. Brémond a écrit l'article et M. de la Guéronnière l'a inspiré. Voilà ce qu'il peut avouer sans se brouiller avec la loi, et voilà aussi le point sur lequel nous le pressons de répondre avec netteté.

Quant à l'envie que nous aurions, suivant lui, d'échapper à ses coups, qu'il perde ce souci.

10 février.

La *Patrie* n'éclaircit aucunement les déclarations équivoques de M. Brémond, et M. de la Guéronnière, toujours nommé par la voix publique, ne répond point à nos sollicitations pressantes. Nous concluons que M. Brémond retourne chez les ombres, et que M. de la Guéronnière, sous la fiction qui lui permet de n'être que l'inspirateur des articles de la *Patrie*, se résigne à porter la

responsabilité morale d'un travail dont il s'était proposé de ne tirer que du plaisir. C'est le parti le plus loyal ; il aurait pu l'embrasser avec plus de fierté. Mais on hésite quelquefois à reconnaître les enfants naturels, surtout lorsque leur conduite n'obtient pas l'approbation générale. Nous comprenons les hésitations de M. de la Guéronnière, personnage officiel, magistrat, accusé de tapage nocturne, dans la personne de son inspiré Brémond. Nous les comprenons et nous les excusons, comme il doit lui-même comprendre et excuser notre insistance à obtenir son aveu. Cet aveu arraché ou plutôt subi, cet aveu plus qu'humble, nous adoucit beaucoup. Nous le comptons pour regret, et nous voulons traiter humainement un adversaire trop embarrassé, sinon encore assez contrit. La contrition viendra plus tard :

Un jour de nobles pleurs laveront ce délire !

Dans les articles de la *Patrie*, entre autres choses qui n'y seraient point, si l'inspirateur avait dû signer, il y a des percées malséantes, — Brémond dirait malhonnêtes, — sur la vie privée. Nous n'exercerons point de représailles de ce côté-là, où nous ne sentons aucun besoin de nous défendre. Nous voulons que notre vie privée appartienne à tout le monde, à M. de la Brémondière comme à M. de la Jacquottière. Entrez, gentils-hommes, et cherchez. Nous savons d'ailleurs que nous n'avons pas même une tentative à craindre de la part de M. de la Guéronnière. Il ne se nommera plus Brémond, il ne se promènera plus dans la *Patrie* en manteau couleur de muraille ; et dès qu'il écrira à main découverte, il gardera naturellement les convenances. Sa vie publique nous suffira pour peser

et pour rendre, au besoin, les leçons que l'ami Brémond nous donne.

Afin d'établir la situation, quelques citations sont nécessaires. Nous avons coutume, en tout débat, de mettre les pièces sous les yeux du lecteur. M. Brémond, mal inspiré ou déployant trop de zèle, dit en propres termes, du ton le plus sérieux, que notre polémique assassine les gens. Il faut donc savoir comment nous avons assassiné M. de Brémond, ou l'*autre*.

Nous présentions M. Karr, « jardinier et homme d'esprit, » qui, sous prétexte de défendre M. de Lamartine, arrivait de Nice pour jouer la scène de Trissotin avec toutes les allures d'Oreste. Dans un avant-propos, nous rappelions une autre apologie de la caisse des *Entretiens de littérature*, que nous avions précédemment laissé passer. C'était l'article de M. Brémond. Nous ne savions guère quelles exécrations plus noires que celles de M. Karr allaient sortir de ce ballon crevé d'un coup de plume. Hélas ! En cherchant à nous garer des sonnets irrités de Trissotin, nous endommagions la ballade de Vadius.

« Qu'est-ce que M. de Brémond ? Interrogez le silence, il ne vous répondra point. A la naissance des nuits sans lune, avant le gaz, Brémond paraît soudain, et soudain s'enfuit. Le temps de ne pas le voir, et on ne le voit plus. Brémond ! Brémond ! Point d'écho, point de Brémond. Tel est Brémond. Quelques-uns cependant parlent d'un ancien conseiller du peuple, qui maintenant conseille autre chose avec de meilleurs gages. Il a une grande phrase sans figure et il passe en se faisant du bien. Pourquoi ce mystérieux Brémond, qui veut que l'on sache qu'il admire M. de Lamartine, veut-il n'être pas connu ? Pourquoi M. de Lamartine, qui estime que Brémond a fait un chef-d'œuvre, donne-t-il ses remerciements à M. Gullaud, qui n'a rien fait ? Mystères !... »

On ne remarque là rien de si sauvage. Mais dans le

peuple de l'écritoire, il est reçu que l'on peut toucher à tout, sauf à certains produits de l'écritoire. Trissotin, au gré de son humeur, siffle Dieu, siffle l'État, siffle les lois ; c'est un sacrilége de siffler Trissotin. Le rédacteur de l'*Univers* a été beaucoup plus injurié pour avoir manqué de révérence envers quelques grimauds illustres, que M. Proudhon pour avoir dit que Dieu est le mal. Trissotin conservateur et religieux (section de la *Patrie*) trouve tout de bon que c'est une haute indécence de bafouer Béranger ; mais le comble du crime, à ses yeux, un trait de bête féroce, le cas d'excommunication majeure, c'est de bafouer Trissotin. Que l'on se permette de le combattre, il souffre encore cela ; le railler, si doucement que ce soit, lui paraît simplement monstrueux et infâme. Dès que l'on a affaire à lui, on devrait imiter l'homme de la fable, qui, troublé dans son sommeil par un imperceptible ennemi, invoquait à grands cris Hercule et Jupiter :

> Pour tuer une puce, il voulait obliger
> Ces dieux à lui prêter leur foudre et leur massue.

Foudroyé, c'est important ; sifflé, c'est importun. Vadius, je veux dire Brémond, je veux dire M. de la Guermondière, furieux de n'être pas foudroyé, venge ainsi sa disgrâce :

LES PAMPHLÉTAIRES CATHOLIQUES.

« Si, comme le dit M. Louis Veuillot, nos phrases n'ont pas de figure, nous ne saurions en dire autant des siennes. Mais aussi, quelle figure ! il vaut mieux n'en pas avoir. Comme toutes les laideurs de la haine et de l'envie apparaissent sous chaque trait venimeux de ce style ! Comme la vulgarité du libelliste abaisse et dégrade le talent de l'écrivain ! Que de mesquine pas-

sion dans ce badinage de mauvais lieu, qui, pour attraper un bon mot, fait descendre la langue française jusqu'aux corruptions de l'argot! Nous savons ce qu'une discussion a de pénible sur un pareil terrain et avec un tel adversaire. M. Louis Veuillot ne discute pas, il boxe. C'est un Anglais de taverne déguisé en bedeau. Toute polémique avec lui dégénère nécessairement en rixe. Nous ne cherchons pas les aventures de cette sorte; mais quand nous les rencontrons par hasard dans la rue, nous n'avons pas l'habitude de demander grâce, et, avant d'appeler la garde, nous traitons l'assaillant comme il le mérite. C'est ainsi qu'il faut agir avec l'*Univers.* »

Après cet exorde, M. Brémond explique qu'il « gémissait » depuis longtemps du mal que nous faisons à la religion et que nous nous faisons à nous-même. Il espérait que des voix plus imposantes parviendraient à nous amender. Mais il avait compté « sans l'orgueil de l'homme et sans ce désir insensé de domination qui n'est que la révolte des petites ambitions trompées. » Voyant donc que loin de nous amender, nous ne respectons pas même son génie et pas même son *incognito*, il se décide à protéger la religion contre nous. *Et l'intérêt du Ciel est tout ce qui l'anime !*

« M. Veuillot a été, dans ces dernières années, le fléau de la noble cause qu'il prétend servir et qu'il n'a réussi qu'à compromettre. C'est à lui qu'il faut attribuer en grande partie ce réveil des mauvaises passions, que sa polémique irritante et malhonnête allume chaque jour davantage. Les ravages sont déjà considérables dans les âmes. Ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré (?) est souillé chaque jour par ces gouttes d'encre, qui ne sont que des gouttes de venin. M. Louis Veuillot a fait asseoir le pamphlet jusque sur l'autel. Les révolutionnaires de 1793 se contentèrent d'y poser la Raison. Plus impie qu'eux, il y a intronisé la Haine. »

L'âme noble de Brémond, étrangère à la haine, s'élève vers Dieu. Cette aspiration est louable, mais s'il croit

qu'on le hait, il a bien tort. Pourquoi haïr Brémond ?

« L'esprit n'a de puissance créatrice qu'à la condition de se dégager des passions brutales et de s'élever à Dieu. Mais quand l'esprit est corrompu par la passion, il n'a plus qu'une puissance destructive, il ne sert que la négation. C'est ce qui explique pourquoi les pamphlétaires n'ont toujours été que de faux conservateurs, de faux chrétiens, de faux philosophes, de faux moralistes, de faux serviteurs de l'État. Incapables de discipline, ils combattent au hasard de leurs caprices ou de leurs intérêts, cherchant les aventures, maniant mieux l'escopette que le fusil, frappant par la calomnie ceux qu'ils ne pouvaient atteindre par la lutte. Les pamphlétaires sont aux écrivains ce que les chouans étaient aux Vendéens. Les uns combattent. Les autres assassinent. »

Poursuivant avec le même sentiment de douceur, Brémond, vrai chrétien, déplore les dissentiments que l'*Univers* a jetés, dit-il, jusque dans l'Église. Il en fait l'histoire à la façon du *Siècle*. Là-dessus, nous répondrons ailleurs. Nos lecteurs n'ont plus besoin que nous réfutions ces mensonges ou ces ignorances et les lecteurs de la *Patrie* doivent être éclairés par elle-même.

Non moins adroit qu'éloquent, Brémond fait ensuite des avances à M. de Montalembert et à M. de Falloux. Il peut se flatter que ces deux « anciens orateurs, » comme il les appelle, seront charmés d'obtenir ses suffrages :

« Cette lutte a causé à l'Église un dommage qui n'est pas encore réparé. Mais quand il n'a plus été possible à M. Louis Veuillot de la continuer, il n'a pas déposé *son couteau;* il l'a tourné vers un autre but. Ne pouvant diviser les évêques, il a jeté la discorde au sein des catholiques eux-mêmes. Le pamphlet n'a changé que de destination. Mais affranchi des égards et des respects qui retenaient ses invectives, quand il s'adressait à l'épiscopat, il n'a plus connu de mesure ni de convenance. M. de Falloux, M. de Montalembert ont été successivement livrés à sa dent meurtrière. Nous sommes loin de partager les doctrines de ces

deux anciens orateurs ; mais en vérité, quand ils ont M. Veuillot pour insulteur, il est impossible de se défendre d'un sentiment qui inflige au pamphlet autant de mépris qu'il montre d'audace et de cynisme. »

M. Brémond étend ensuite sur M. de Lamartine et sur M. Béranger, la protection qu'il vient d'accorder à M. de Falloux et à M. de Montalembert. Nous savons peut-être pourquoi il ne l'accorde pas encore à M. Hugo. Au sujet de M. de Lamartine, il fait une erreur, dans laquelle il a pu être entraîné par un trop vif ressentiment de la *dent meurtrière*.

« Il ne paraît pas que le pamphlétaire ait épuisé son venin sur ce sujet, et jamais nous ne l'avions vu plus abondant et plus corrosif que dans la réponse provoquée par notre article. Le châtiment de l'auteur de cette diatribe s'est trouvé dans le dégoût universel qu'elle a inspiré. Il n'y en a pas de meilleur, de plus sûr, de plus terrible. »

M. Brémond se flatte un peu. Dans l'article dont il parle, nous nous contentions de le montrer, et nous répondions à M. Karr. Vadius et Trissotin se renvoient mutuellement à l'Auteur des Satires. Le premier dit : *Il me donne en passant une atteinte légère ;* l'autre répond : *Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler.* Mais M. Karr et M. Brémond régleront ce litige.

La péroraison de M. Brémond est dans le style flamboyant et va jusqu'aux fautes de français. Ce fut le malheur de M. Karr.

« Nous avons affaire à des pamphlétaires catholiques. Ces deux mots jurent de se trouver rapprochés. La honte en est à ceux qui, par leur conduite de chaque jour, ont fait ce rapprochement. Ils ont abrité les plus mauvaises passions sous un masque de piété. Ils ont osé se poster jusque sous les autels pour calomnier et pour diffamer les honnêtes gens (?). Ils ont tenté de com-

promettre, et ils l'auraient compromis, s'il avait pu l'être, le clergé de France, en essayant de le *solidariser* avec un esprit que sa sagesse repousse et que ses vertus condamnent. Ils ont scandalisé et découragé les hommes sincèrement religieux et ranimé des préventions éteintes et des antagonismes oubliés. Tel est leur ouvrage! qu'ils en soient responsables! Nous les accusons hautement du mal qu'ils ont fait et qu'ils font tous les jours. »

Or, c'est la conscience même qui parle :

« Et ce n'est pas la voix de la révolution qui s'élève dans nos colonnes. Nous ne sommes ni le *Siècle*, ni le *Journal des Débats*. Nous parlons au nom des principes conservateurs et religieux. »

Il devient urgent de sauver l'État, perdu par les pamphlétaires qui sifflent Brémond :

« Ce sont ces principes qu'il faut défendre et sauver à tout prix, au milieu des dangers de toute nature qui les menacent. Ces dangers ne viennent pas seulement des démagogues qui *en conspirent le renversement;* ils viennent aussi des pamphlétaires, qui en dénaturent le caractère et qui seraient capables d'entraîner la vérité elle-même dans la répulsion et le mépris qu'ils inspirent. »

Mais les misérables périront :

« Heureusement, la vérité, par nature, échappe à toutes les souillures; ceux qui la profanent ne sauraient ni la compromettre ni la déshonorer. Les vendeurs avaient envahi le temple, mais ils en furent chassés. *Ce sera le sort des pamphlétaires.* »

Voilà ce que l'on gagne à n'aimer point les ballades.

Cependant tout ceci, qui, s'il n'était que du Brémond ou du Gullaud, serait aussi inoffensif que du la Bédollière, acquiert une certaine gravité sous le nom d'un autre auteur. M. de la Guéronnière, oubliant qu'il était revêtu de Brémond, ou M. Brémond ne voulant pas avouer qu'il était fortement mélangé de la Guéronnière, s'est plaint qu'on ne le traitait pas avec assez de sérieux. On ne le pressait

de se rendre plus visible que pour le traiter plus sérieusement.

M. de la Guéronnière, inspirateur de M. Brémond, possède, on peut le dire, une plume exercée. Ancien rédacteur de journaux légitimistes, ancien rédacteur de la *Presse* conservatrice, ancien rédacteur de la *Presse* révolutionnaire, ancien rédacteur du *Bien public* avec M. de Lamartine et M. Pelletan, ancien rédacteur de l'*Ère nouvelle* avec M. de la Rochejacquelein, ancien rédacteur du *Pays*, et puis encore du *Pays* devenu un autre *Pays* sans cesser d'être le même *Pays*, ancien peintre de portraits politiques pouvant être vus par tous les jours, ancien membre du Corps législatif, M. de la Guéronnière est aujourd'hui conseiller d'État.

Il est jeune encore !

Nous lui contestons formellement, — non à cause de sa jeunesse, qui n'est que la jeunesse d'un conseiller d'État, — le droit de parler sous un autre nom que le sien ; et la compétence nécessaire pour donner, même sous son nom, des avis de direction à la presse catholique.

Il y a une opinion que sa plume n'a pas fréquentée, c'est la nôtre. Dans son humeur aventureuse, cette plume craint peut-être les opinions où l'on séjourne. M. de la Guéronnière a cependant rôdé sur nos frontières, mais pas assez pour se mettre au courant des affaires et des sentiments de la contrée. Ses accusations contre nous paraîtront risibles. Ses observations, trop chaudes et trop intéressées sur les inconvénients de la polémique religieuse qui ravive les haines, qui empêche les bonnes gens de se convertir, sont l'argument de tous les incrédules contre tous les apologistes. C'était l'argument d'Hermogène contre Tertullien, celui de Claude et de Jurieu contre Bossuet, celui des

journaux de la Restauration contre les missionnaires; c'est celui du *Siècle*. Prétendre que la religion n'aurait pas d'adversaires si elle n'avait pas de défenseurs, ou si ses défenseurs la défendaient au gré de ses adversaires, est pris parmi nous pour une grande simplicité. Toutes les agilités de la voix n'y font rien. Nous écoutons peu quiconque aborde ce vieil air.

Pareillement, la manière de conter l'histoire échoue complétement devant les gens qui savent l'histoire. L'*Univers* n'a pas une situation que M. de la Guéronnière puisse changer. Les catholiques connaissent mieux que lui les faits qu'il prétend instruire, faits constatés par des documents récents et solennels. Les juges ont parlé. Il y eut peu de divisions, il y en a moins. C'est une autre simplicité de penser qu'un journal comme l'*Univers* pourrait exister dans l'Église malgré l'Église; c'est une injure envers ceux qui le protégent, de croire que, s'il était punissable, ils lui donneraient leur appui.

Quant aux divisions politiques, M. de la Guéronnière s'est beaucoup oublié. — Nous reprocher de n'être point en politique avec M. de Falloux et M. de Montalembert, ce n'est point le fait d'un fonctionnaire éclairé. M. Delamarre demandera à M. de Brémond à quoi il pense, et M. de Montalembert demandera à M. de la Guéronnière de quoi il se mêle.

M. de la Guéronnière s'aperçoit déjà qu'il n'est pas en état de nous juger comme catholiques. Poursuivons.

Suivant lui, nous ne réussissons qu'à compromettre la cause que nous voulons servir. D'abord, vouloir servir et ne pas vendre ses services, c'est déjà quelque chose d'assez élevé. Servir une cause qui ne mène à aucun poste et persévérer dans le service, c'est atteindre un degré de plus.

Quelques-uns montent longtemps, montent beaucoup, sans arriver jusque-là. Laissons ce détail. M. de la Guéronnière serait-il bien en mesure d'exposer comment et à quoi certains hommes ont servi? Ils n'ont compromis aucune cause, du moins gravement; c'est une justice à leur rendre. Mais, en bonne foi, qui s'est soucié d'aller ou de rester quelque part pour se trouver auprès d'eux? Peu de temps avant le Deux Décembre, un peintre politique connu de Brémond, avait l'heureuse idée d'écrire un portrait qu'il terminait en s'écriant: *Empereur, jamais!* Ce beau cri ne décida personne à mourir pour la République, ni le peintre lui-même à ne pas rédiger immédiatement le *Journal de l'Empire*.

Il est mauvais juge de la manière de bien servir, l'homme de tous les lendemains, qui dit au même instant *jamais* et *tout de suite;* qui n'a jamais su lui-même s'entraîner assez tôt, ni se retenir assez longtemps; qui d'un drapeau à l'autre, mais non pas du victorieux au vaincu, *passe en se faisant du bien*. Il n'y a qu'une cause qu'il sert véritablement, une seule et toute petite, la sienne. Est-il sûr de ne l'avoir pas compromise un peu?

Ceci nous amène à dire que l'inspirateur de Brémond ne nous semble pas avoir tous les titres possibles pour traiter la question de dignité dans la polémique. D'abord, il y a le ton de ses articles, médiocrement digne, comme on vient de le voir, et où il cherche avec trop d'application le genre « corrosif »; ensuite il y a, comment dirons-nous? ce brouillard, cette couverture, ce faux nez, qui nous ont tant obligé de demander à qui nous avions affaire, et qui nous laissent encore dans une sorte d'incertitude.

La grande dignité de la polémique est la sincérité du

langage, et surtout la sincérité de la personne. On combat à visage découvert, on parle avec droiture, on ne donne pas d'entorse aux faits ; voilà l'essentiel. Ces conditions gardées, on est assez digne, et pour peu qu'on sache ne point sortir de son genre, on est d'ordinaire assez heureux. Il n'importe guère qu'on ne le soit pas. Nous excusons volontiers Brémond d'avoir voulu s'essayer dans le *corrosif*, quoique M. de la Guéronnière soit né pour jeter des fleurs. Mais le respect des faits ! mais le visage découvert ! Il dira qu'il se voyait dans une situation fausse, trop irrité pour être simplement Brémond, trop important pour être ouvertement la Guéronnière. C'est vrai, mais la dignité consiste aussi, et très-essentiellement, à ne s'engager jamais dans des situations fausses. Il faut s'interdire d'être une même personne sous deux noms, et se défendre de croire qu'on a deux mains pour faire deux besognes. Quoi ! ici haut fonctionnaire, magistrat du premier ordre, et là petit employé d'une petite entreprise privée ?....

Arrêtons-nous, et après cet avis qui peut valoir tous ceux que M. Brémond a voulu nous donner, ne faisons plus à son inspirateur qu'une seule observation.

Il s'abuse lorsqu'il attribue la persévérance de nos luttes « à ce désir insensé de domination qui n'est que la révolte des petites ambitions trompées. » On peut se connaître en petites ambitions, et ne rien ignorer de ce que les petites ambitions savent faire lorsqu'elles sont ou affamées ou trompées. La connaissance des petites ambitions est familière aux âmes où vivent les petites rancunes. Mais nos ambitions à nous ne sont ni petites ni trompées. Nos ambitions se portent à n'être point de ceux qui craignent, qui flattent et qui montent ; qui cherchent partout des entrées et qui se réservent partout des sorties ; qui

veulent avoir des amis dans tous les camps et qui sont dans leur propre camp les amis de tous les autres camps; qui chantent Béranger et l'Évangile; qui soutiennent les bonnes doctrines sans se brouiller avec les mauvais instincts; qui aiment mieux les broderies que les blessures, et qui cachent leurs broderies pour venger plus amèrement leurs blessures; qui accusent les autres de donner des coups *de couteau*, et qui cherchent à donner des coups de stylet. Nous avons l'ambition de n'être point de ces gens-là, et après celle de servir la vérité, nous n'en avons guère d'autre. Ce n'est point une petite ambition, et elle n'est point trompée.

14 février.

M. Brémond (de la *Patrie*) raconte qu'il a « délibéré « sur le parti à prendre pour faire expier à M. Veuillot « ses nouvelles invectives. » Deux moyens s'offraient à lui, un moyen moral, et un moyen immoral. Il s'est trouvé de la répugnance pour le moyen moral; il a senti que le moyen immoral répugnerait à un adversaire plein de vils préjugés.

Le premier moyen était de déférer aux tribunaux « un « *libelle* (l'article de M. Veuillot) qui tombe *évidemment* « sous l'application du Code pénal et de la loi de 1819. » « Ainsi eussent été vengées la *morale* et les *convenances* « *publiques et légales* audacieusement foulées aux pieds! » « Mais les sentiments » dont M. Brémond est animé pour la presse lui font haïr les procès.

Le second moyen était de proposer à M. Veuillot un dénoûment plus tragique; mais « la piété si bien en- « tendue qui n'empêche *pas* M. Veuillot de diffamer, « l'empêcherait *encore*, l'empêcherait surtout, d'accorder

« la réparation de l'outrage à ceux auxquels il le jette, « comme elle lui interdirait de la demander si nous (Bré-« mond) nous abaissions à de justes et faciles représailles. »

« Par ces motifs, que tous les hommes honnêtes appré-« cieront, » après avoir délibéré deux jours sur la question de savoir s'il invoquerait la loi qui interdit (à son avis) la polémique, ou s'il violerait la loi qui interdit le duel, M. Brémond se décide à ne — rien faire du tout.

Seulement, par un retour du caractère qui a paru en traits si éclatants dans cette polémique d'origine littéraire, M. Brémond prend l'engagement solennel de détruire radicalement l'homme audacieux, le pamphlétaire, le libelliste, le faux chrétien qui ne s'est pas rendu à son éloquence. Il avait promis de prendre les écrits de M. Veuillot, et d'en faire voir le crime ; il y viendra. *Nous nous verrons seul à seul chez Barbin!* Mais cela est dit en pompe, parce que M. Brémond, naturellement pompeux, ne peut pas s'empêcher de sentir qu'il est constitué en dignité. Tous nos auteurs ne sont plus comme du temps de Molière ; pour quelques-uns, c'est tout de bon que

« Les voilà dans l'État d'importantes personnes. »

M. Brémond ne s'enfermera donc pas avec les écrits de son adversaire pour venger sa propre querelle et assouvir son grand cœur ; fi donc ! Il s'occupera de sauver l'État, la société, la religion : « En dénonçant les pamphlétaires soi-« disant catholiques, nous avons voulu surtout signaler à « l'opinion, au clergé, aux conservateurs *éclairés* (?), à « toutes les consciences religieuses, à toutes les intelli-« gences droites, des doctrines, des pratiques, des *aven-« tures* (?) qui compromettent l'État, la société, la religion. « — Notre tâche est loin d'être finie, nous l'accomplirons

« tout entière. C'est pour nous plus qu'une mission, c'est « un devoir. »

M. Brémond a paru souffrir de n'être pas pris au sérieux. Il avouera bien qu'il n'y a guère de sérieux qui puisse tenir devant cette phrase, soit qu'elle vienne de lui, soit qu'elle vienne de l'*autre*.

Car, au fond de tout cela, je me permettrai de rappeler à M. Brémond qu'il y a toujours l'*autre*, qu'on ne voit jamais; et j'ajoute que ce côté trop comique de la situation, en constitue seul la gravité.

M. Brémond a délibéré fort sagement, mais il eût été, je crois, plus sage de délibérer un jour encore et de taire au public le résultat de ses délibérations.

A part la manière dont il finira sa tâche et remplira sa mission, qui est pour lui un devoir, — tâche, mission et devoir qui ont leurs difficultés ! — je n'aperçois point que le résultat négatif où il est arrivé lui fasse autant d'honneur qu'il imagine.

Il ne veut pas exposer les jours de son adversaire ni les siens : tout le monde l'aurait compris de la part d'un écrivain conservateur et religieux. Mais du moment qu'il en parle, on y voit cent raisons qui ne sont plus assez du ressort des héros, ni même des principes. Il sait premièrement, comme beaucoup d'autres, que cet adversaire, très-insulté par beaucoup d'autres, n'accorde que les réparations qu'il peut demander, et n'en peut demander aucune de ce genre; c'est ce qu'on ne sait pas de lui-même, de qui personne à cet égard ne sait rien. Lorsqu'il n'était pas Brémond, lorsqu'il était l'*autre*, il a passé par des polémiques plus dures; l'encre seule y a coulé. Pourquoi donc cette ardeur soudaine ? Elle n'a rien d'héroïque chez aucun de ceux qu'elle saisit, et qu'elle ne

saisit jamais qu'en face de ce seul adversaire, qu'elle ne fera d'ailleurs jamais reculer. Passons; ceci n'est rien. On voudrait savoir sous quel nom et sous quel visage M. Brémond se serait présenté pour réclamer une satisfaction militaire? Sous le nom de Brémond? On lui aurait dit : Je ne vous connais pas; faites d'abord une version française, improvisez quelque chose pour constater votre identité. Et après l'épreuve on l'eût congédié, en lui faisant observer que ceux qui prêtent leur nom doivent se tenir satisfaits quoi qu'il arrive, lorsqu'ils ont touché leur salaire. Sous l'autre nom? — Ah! c'est vous qui êtes l'*autre?* c'est vous qui vous servez d'un faux nom pour injurier des noms véritables? Publiez d'abord que vous vous êtes caché et que vous avez ainsi jugé vous-même votre œuvre. Et quand vous aurez fait cet aveu, que vous devez « à la « morale et aux convenances publiques et légales, auda- « cieusement foulées aux pieds, » je verrai alors ce que vous doit un honnête homme.

Quant au procès, M. Brémond, en méditant sur ce sujet, s'est trop souvenu et a trop oublié qu'il était l'*autre*. Il s'en est trop souvenu, en regardant comme un crime d'État la riposte la plus légitime à une agression anonyme. Il l'a trop oublié, parce qu'il a ignoré que la première chose à apporter devant la justice, c'est un nom. Sous quel nom aurait-il plaidé? Sous le nom de Brémond? Mais Brémond est l'agresseur, et il n'y a pas de loi qui défende de demander à Brémond, agresseur, qui est Brémond; ni de juge qui considère comme un crime ou un délit de donner quelques chiquenaudes sur un faux nez, surtout dans les lieux où les déguisements sont interdits. Comment! c'est manquer à la morale, c'est fouler aux pieds *audacieusement* les convenances légales et publi-

ques, lorsqu'on se défend contre Brémond? Voilà une légalité nouvelle! Sous le nom de Brémond, le procès eût donc été chanceux, et il y avait d'ailleurs l'action reconventionnelle, qui pouvait avoir du sncès, à moins que Brémond n'ait le droit de dire qu'on l'assassine lorsqu'on le critique, et le talent de prouver que le sifflet est un poignard.

Mais le procès, bizarre sous le nom de Brémond, eût été piquant sous le nom de l'*autre*, et le public regrettera qu'il ne soit pas entamé. La justice aurait vu là des mystères où son regard ne serait pas de trop. La question eût été bonne à vider au point de vue particulièrement « des convenances publiques et légales. » On aurait su si un personnage quelconque, qui écrit ou inspire des injures sous un nom supposé et qui souffre sans réclamation aucune qu'on l'en glorifie sous son vrai nom, devient inviolable parce qu'il a su se rendre insaisissable. En outre, l'occasion se serait trouvée excellente pour apprécier une fois de plus ce mercantilisme qui permet au même individu d'être ici fonctionnaire public, là employé d'une entreprise particulière, et cette dignité qui cumule les traitements et les gages.

Que dirait-on d'un conseiller de Cour impériale ou d'un juge de première instance qui se mettrait en pareille situation ?

Je comprends parfaitement que M. Brémond ne veuille point de procès ; mais quelle faiblesse de prétendre qu'il a songé à plaider, et quelle plaisanterie d'alléguer « ses sentiments pour la presse ! » — Et notez que cette presse qui trouve grâce devant ses sentiments compromet, selon lui, « l'État, la société, la religion. » De quelque côté que l'on se tourne, voilà des sentiments qui s'étalent bien à propos!

Pour terminer sur ce sujet, j'offrirai à M. Brémond une petite mais importante leçon de langue française. Il qualifie de *libelle* l'article qui l'a audacieusement tiré de son incognito. Le libelle a toujours été considéré comme une œuvre très-répréhensible, et toute personne attaquée ou rétorquée flétrit volontiers de ce nom l'écrit qui vient l'atteindre. Cependant, il ne suffit pas qu'un écrit soit déplaisant à un particulier quelconque pour être qualifié libelle. Ce qui constitue essentiellement le libelle, c'est l'anonyme. Or, comme il n'y a pas d'anonyme plus caractérisé que celui qui se couvre d'un pseudonyme, c'est M. Brémond, c'est-à-dire l'*autre*, qui a fait, qui fait encore des *libelles*, et des libelles de la pire espèce, puisque ce sont, comme on l'a vu, de pures personnalités.

Il serait facile d'ajouter beaucoup de choses sur la question générale ; mais il faut se réserver pour les grands assauts que M. Brémond prépare afin de « remplir sa mission, » et un peu de prudence peut n'être pas superflue. Jusqu'à nouvel appel donc, taisons-nous, de Trissotin... Monsieur le conseiller ne veut pas qu'on le joue (1).

(1) Voir, à la fin du volume, une note complémentaire au sujet de cette polémique.

M. DE LAMARTINE.

— 19 MARS 1858 —

Les plaintes du poëte. — Nos seuls griefs contre lui. — Vrai malheur de cet écrivain.

M. de Lamartine entretient vaguement ses lecteurs des contestations qu'il rencontre. Il accuse « un concert de mal-« veillance, un redoublement d'invectives. » Ses plaintes sont amères et peu fondées, elles prêtent trop à la réplique. Mais il y mêle de si tristes allusions sur ses affaires, toujours plus embarrassées, de tels apitoiements sur lui-même, que nous trouvons plus aisé de ne pas répondre. Il nous place en tête des journaux qui « se signalent par « plus d'acharnement contre ce qui porte son nom. » Nous l'avons combattu sans hâte et sans acharnement; nous cesserons puisqu'il le demande. Nous regrettons seulement qu'il nous contraigne aux dernières observations qui vont suivre. En nous reprochant de méconnaître ses sentiments et ses devoirs, M. de Lamartine se trompe gravement sur les nôtres; il souffrira que nous le tirions de son erreur. En nous imposant, au nom de son malheur privé, le silence sur ses œuvres publiques, il nous condamne à ne pas lui laisser ignorer quelle sera la nature de ce silence exceptionnel et contre le droit.

Selon M. de Lamartine, ses adversaires le *haïssent*. On

exerce envers lui *des représailles sans griefs*, *sans justice*, *sans générosité*, et *ce n'est pas parce qu'il est coupable*, *c'est parce qu'il est malheureux*. « O renversement « étrange du sens moral dans ces cœurs contre nature ! « Soyez malheureux, on vous achève. Le vrai crime, aux « yeux de ces gens-là, c'est d'être sans crime ; ils vous « haïssent par dépit de n'avoir rien à vous pardonner. »

Il est certain que nous n'avons rien à pardonner à M. de Lamartine. Aucun grief personnel n'existe entre nous ; aucun, s'il en existait, ne serait exprimé dans cette feuille. Nous ne sommes point de ceux qui écrivent pour venger leurs injures, pas plus que nous ne sommes de ceux qui craignent, en écrivant, d'attirer des injures et des vengeances sur eux. M. de Lamartine n'a aucun tort envers nous ; il ne nous a pas même enlevé une admiration : ce que nous avons admiré de lui, n'était déjà plus lui. Nous avons mis à part ce premier trésor d'harmonieuses paroles et de belles pensées ; l'infidèle artisan de ces merveilles ne peut les détruire, c'est-à-dire nous les reprendre.

Nos seuls, nos légitimes griefs sont proclamés. Si M. de Lamartine les ignore, c'est qu'il le veut obstinément. Ou il ne nous a jamais écoutés, ou il sait ce que nous lui reprochons. Il ne s'agit ni de sa pauvreté ni de sa politique, mais des principales sources de son revenu et de sa gloire. Il sait encore que nous n'avons point à pardonner les fautes de cette espèce ; le pardon ne nous appartient pas, et il ne l'accepterait pas ; il n'accepte là-dessus que la louange. Ni louange ni pardon. Notre rôle est d'accuser publiquement des erreurs publiques et glorifiées. Nous les accusons par devoir, non par dépit. Hélas ! le dépit de trouver M. de Lamartine sans crime et de n'avoir rien à lui pardonner !

Il ne voudra pas nous croire, mais son grand malheur,

le voilà ; et lorsqu'il l'exagère aux yeux du monde et à ses propres yeux de tout le don qu'il a reçu pour enfler et outrer l'hyperbole, il ne le voit pas encore aussi grand qu'il est. Il s'admire dans sa douleur, il se croit innocent et juste ; il se pose en victime illustre des outrages du ciel et de la terre, conjurés contre son génie, et il ne peut comprendre qu'il subit un châtiment ! De tels malheurs sont immenses ; la foi chrétienne sait les plaindre : tout le fol orgueil qui les a provoqués n'obtiendra pas qu'elle les honore.

Si la personne de M. de Lamartine est mêlée aux critiques qui atteignent ses ouvrages, qu'il s'en prenne premièrement à lui. C'est lui qui a fait de sa personne une de ses œuvres. Rien ne l'obligeait d'écrire ses *Confidences*, et leurs interminables suites. Il a encombré la scène publique du spectacle de ses vanités et de ses misères. Lui seul a produit à tous les regards le secret de son âme, a dit sous quels attouchements infimes avait résonné la corde du génie, a noté le grincement ridicule qui s'était perdu dans l'ampleur du son sacré. L'amante de Raphaël et l'amant de Graziella ne sont pas nos inventions ; nous n'avons pas compté les marches de l'escalier qui descend de l'ode à M. de Bonald au panégyrique de Béranger. Certes, en faisant tout cela, M. de Lamartine ne nous a pas porté le moindre préjudice, et nos convictions en ont été plutôt raffermies. Mais le bon sens de tous les lecteurs y a-t-il également résisté ?

Nous croyons que le travail de M. de Lamartine, depuis douze ou quinze ans, produit des résultats funestes. Tant d'écrits profondément mauvais sous un vernis de décence, profondément sceptiques sous une enveloppe de fade religiosité, profondément révolutionnaires sous les dorures du

langage, ne sont pas impunément lus même des esprits sérieux ; ils blessent sans remède ceux qu'ils séduisent. Tels sont nos griefs contre M. de Lamartine, tels sont ses crimes, tel est son malheur. Ces griefs sont réels, ces crimes doivent être dénoncés ; ce malheur, nous le plaignons, mais notre conscience le reconnaît mérité. S'il engendre d'innombrables angoisses, puissent-elles assez percer le triste cœur qu'elles envahissent pour y faire entrer la lumière qui seule les dissipera.

M. de Lamartine est digne de compassion. Il doit souffrir beaucoup pour laisser si souvent échapper ce cri dont il émeut la terre : *Je suis malheureux !* Même en faisant la part de la littérature, qui ne perd jamais ses droits, des embarras d'argent, quelle qu'en soit l'étendue, ne sauraient à ce point abattre une âme d'ailleurs courageuse. C'est la situation morale, et non la situation matérielle, qui se lamente avec cet oubli des fiertés ordinaires. Or, une telle plaie n'est pas de celles que l'on peut laver dans le Pactole. Il y faut l'eau et le sang qui coulent du flanc de Jésus-Christ. M. de Lamartine ne connaît pas le vrai prix auquel il peut se racheter. Dieu est le créancier qui le tourmente.

Il veut oublier ce qu'il doit à celui-là, pour tirer plus d'argent du travail qu'il destine à désintéresser les autres. Il fait un mauvais calcul ! Mais comme nous le contredirions désormais sans aucun profit pour lui, et que nos contradictions, au contraire, « lui donneraient la tenta-« tion d'être impie s'il ne respectait pas la piété jusque « dans les aberrations du zèle, » ne le tentons point. Nous souhaitons qu'il écarte toutes les tentations aussi aisément qu'il se sera délivré des nôtres. Sous ce rapport, comme tous les hommes, et un peu plus que la foule, il a un en-

nemi plus dangereux que ses adversaires chrétiens ; c'est lui-même.

Nous le laisserons vaquer à son travail, quel que soit ce travail ; nous ne combattrons point les étranges raisonnements qu'il imagine pour se soustraire à la critique. Il ne fait plus de la littérature, il ne s'attache plus à formuler des pensées, il produit du papier imprimé. Il n'est plus à ses propres yeux « qu'un capital que le travail fait valoir. » Si l'on déprécie ce travail, on annule le capital, et les créanciers sont frustrés. Ce qu'il met sur le papier importe peu, l'essentiel est qu'il mette quelque chose sur son papier et qu'il le vende. Il crie avec larmes qu'on veut l'empêcher de travailler, pour l'obliger à se déshonorer en ne payant pas ses créanciers !...

Il faut se taire. Et que pourrait-on dire qui fût pour le monde une plus solennelle leçon ? L'homme qui parle ainsi s'est cru, il se croit encore un des flambeaux du genre humain ; il a méprisé et il méprise encore l'humilité chrétienne !

O sévérités terribles qui venez punir ces orgueils si longtemps triomphants ! sévérités qui les jetez à la fin dans de telles géhennes, et qui ne les éclairez pas !...

LE *SIÈCLE* ET M. MARTIN.

— 8 JANVIER 1858 —

L'idée fixe de M. Kersten. — L'auteur des *Vrais et faux catholiques* est-il des nôtres? — Le *Siècle* et l'inquisition. — L'*Univers* dénoncé. — Des diverses sortes d'attaques contre la religion.

Le *Siècle* aurait voulu exploiter contre nous le jugement sévère rendu contre l'ouvrage intitulé *Vrais et faux Catholiques*. D'autres journaux, en France et à l'étranger, prennent le même soin. Ils ne sont pas tous de la nuance du *Siècle*, et nous regrettons de voir encore une fois dans ce groupe systématiquement hostile l'honnête recueil liégois de M. Kersten, qui représente en Belgique notre *Ami de la Religion*. M. Kersten s'est laissé aller aux idées fixes; il en a particulièrement sur notre sujet; dès qu'il est question de l'*Univers*, on ne reconnaît plus son ancienne sagacité et son ancienne équité. Le désir de nous jouer un mauvais tour l'a complétement aveuglé sur le véritable caractère de l'écrit condamné. Il a pris pour ultramontain un libre penseur fort mal déguisé. Que le *Siècle* et d'autres journaux s'y soient trompés, cela s'explique par leur extrême ignorance des matières traitées dans l'ouvrage et par l'intérêt qu'ils ont à couvrir la supercherie de l'auteur; mais que la sagacité de M. Kersten ait été si complétement surprise et que le sens catholique ne l'ait

pas éveillée dès les premières pages, voilà l'effet de l'idée fixe. Nous souhaitons que cet accident porte M. Kersten à s'interroger sérieusement et à se demander enfin si la charité qui le presse d'aimer ses ennemis l'oblige encore de tant haïr ses frères.

Le procès intenté à l'ouvrage en question l'a retiré de la discussion avant que nous l'ayons pu lire, et il ne nous est pas permis maintenant de le juger. Cependant les imputations que l'on dirige à cette occasion contre nous ne peuvent pas avoir le privilége de tromper à la fois l'opinion et la justice, et nous imposent une protestation nécessaire. Premièrement, l'auteur de *Vrais et faux Catholiques* nous est entièrement inconnu, et jamais une ligne sortie de sa plume n'a été publiée dans nos colonnes ; secondement, cet auteur n'est ni vrai ni faux catholique, il est purement rationaliste, et c'est ce qui saute aux yeux lorsqu'on on a lu vingt pages de son livre. Un rédacteur du *Siècle* et de l'*Estafette*, un disciple de Dulaure qui voudrait donner à ses pamphlets contre la religion les fausses couleurs d'une apologie, ne s'y prendrait pas d'une autre manière. Le succès de cette mauvaise plaisanterie n'étant pas celui que l'auteur de *Vrais et faux Catholiques* avait sans doute espéré, nous n'en dirons pas davantage. Il risque d'être assez puni. S'il est acquitté en appel, nous ferons voir au *Siècle* lui-même et nous le contraindrons d'avouer que cet auteur ingénieux n'est pas notre ami, mais le sien ; ami et confrère en religion, en philosophie, en politique.

Dès à présent le *Siècle* nous permettra de rappeler que dans une circonstance récente nous avons pu faire remonter jusqu'à lui une responsabilité analogue à celle où il voudrait sans aucune raison nous envelopper. Quand les

magistrats ont flétri les *Mystères du Peuple*, de M. Eugène Sue, nous avons dit que leur jugement atteignait non-seulement le livre, non-seulement l'auteur et ses nombreux ouvrages, tous empreints du même esprit d'impiété démoralisatrice, mais encore le journal qui a été souvent l'éditeur de M. Sue, qui l'a eu pour collaborateur, qui enfin n'a cessé de le compter parmi ses docteurs et ses prophètes. On ne trouvera pas de complicité morale plus caractérisée, et le *Siècle*, contraint de nommer M. Sue parmi « ses gloires, » n'a pas même voulu s'en défendre. Par prudence, il a simplement allégué que la partie condamnée des œuvres de M. Sue n'avait pas paru dans ses colonnes. Si cette raison suffit pour le séparer de l'auteur des *Mystères du Peuple*, pourquoi la même raison, par-dessus vingt autres qu'il n'a pas, ne suffirait-elle point à nous séparer de M. Martin, quand même celui-ci, au lieu d'être un rationaliste, serait un vrai catholique, seulement fort présomptueux et fort ignorant ?

Nous l'avons dit souvent au *Siècle :* il a peu d'ouverture, peu de réflexion, peu de logique. Ses lecteurs ne lui demandent point ces qualités-là, au contraire. Mais il nous fournit trop d'occasions de prouver combien elles lui manquent, et en voici une encore. Prenons M. Martin pour un catholique. Ce triomphe que le *Siècle* veut tirer de la condamnation portée contre lui fait voir combien il est disposé à livrer les doctrines au bras séculier. C'est un tort qu'il nous reproche sans cesse. Cependant, si nous reconnaissons que les tribunaux sont faits pour condamner les mauvais livres et les mauvaises paroles, comme les autres mauvaises actions, nous y mettons des réserves et des conditions, que le *Siècle* n'y met pas. Ainsi, nous trouverions fort à propos qu'il y eût un tribunal spécial

des doctrines, ou que tout au moins des juges clercs, des théologiens, eussent voix délibérative dans les causes où des questions d'orthodoxie sont engagées. C'est l'Inquisition, dira le *Siècle*. Oui, c'est l'inquisition, comme l'information et le secret sont la torture. Toute procédure, toute enquête, toute justice est une inquisition. Le *Siècle* trouve trop admirablement son compte à abuser le public par les mots pour prendre jamais la peine de considérer les choses. Que lui importe le côté misérable de cette habileté dont il obtient de si bons résultats? Son métier n'est pas d'éclairer! En réalité cette terrible inquisition se borne à mettre les livres à l'*Index*, tandis que la justice laïque en ordonne la destruction, renferme l'auteur, et souvent le libraire et l'imprimeur, et, par-dessus le marché, les met à l'amende. Qu'il survienne un décret de l'*Index* contre tel ou tel ouvrage de philosophie ou d'histoire, dû à quelque libre penseur un peu bien situé, le *Siècle* poussera toutes les clameurs que la langue peut lui fournir; et plus le bon sens sera outragé, plus l'Église sera diffamée dans ce livre, plus le *Siècle* criera contre l'*Index* et contre l'Inquisition. Mais un tribunal condamne un livre, le supprime et emprisonne l'auteur pour fait de doctrines que le *Siècle* croit catholiques, le voilà ravi, et peu s'en faut qu'il se donne la vanité de poser en consulteur et en assesseur de cet autre *Index*.

En ce qui nous regarde du moins, il en remplit bénévolement avec une grande assiduité les fonctions. Mais ici encore la réflexion lui manque. Il ne voit pas que la condamnation si prompte prononcée contre un livre qui n'a fait aucun bruit et qui n'avait été dénoncé par personne, fait tomber dans le mépris tous ses travaux contre l'*Univers*, qu'il dénonce tous les jours. Si notre œuvre est

identique, comme il le dit, à celle de l'auteur condamné, pourquoi ne sommes-nous pas poursuivis? Nous ne sommes pas plus grands seigneurs que M. Martin, et il n'y a pas de grands seigneurs devant la justice. La liberté qu'on nous laisse prouve donc que nous soutenons des doctrines non-seulement innocentes, mais parfaitement légales. Ainsi le *Siècle* nous dénonce simplement par haine de la liberté, et en nous dénonçant il calomnie des doctrines qu'il n'a pas la consolation de savoir réfuter. Tout cela peut être fort libéral, mais ne dénote pas une grande fierté d'esprit. Les lecteurs du *Siècle* le trouvent bon, il n'en perd pas un abonné; au point de vue de la caisse, il n'y a rien à dire. Nous engageons le *Siècle* à ne pas considérer sa situation d'un autre côté, au point de vue moral: elle lui ferait de la peine.

Autre exemple de peu de réflexion, de peu d'ouverture, de peu de logique. L'un des considérants du jugement dont le *Siècle* se réjouit impute à l'auteur condamné « d'avoir travesti en institution de haine et de persécu-« tions la religion qui est toute d'amour, de paix et de « charité. » Ce considérant devrait inquiéter le *Siècle* et une quantité d'auteurs qu'il estime fort et qu'il recommande sans cesse.

On connaît plusieurs manières d'attaquer la religion catholique. Depuis dix-huit siècles que la multitude des beaux esprits s'y adonne, tous les moyens et toutes les ruses ont été essayés; maintenant les plus médiocres écrivains possèdent les plus fins secrets de l'art; ils les emploient suivant les lieux et les temps. Il y a la négation brutale, le rire épais, la grossière injure, qui réussissent merveilleusement dans la populace : ce fut le talent de M. Béranger sous la Restauration : c'est pour cela et pour

avoir outragé les mœurs, délits ordinairement connexes, qu'il a été condamné en police correctionnelle au grand profit de sa popularité et de sa gloire. Il y a la négation philosophique, plus mesurée quant à la forme, non moins brutale au fond. Elle se produit avec ses variétés sans nombre dans les écrivains rationalistes de notre époque, et M. Martin est loin de les nommer tous dans le résumé qu'il en fait au dernier chapitre de son ouvrage, où il a voulu formuler sa profession de foi, c'est-à-dire sa profession d'incrédulité. Tous ces auteurs, pour combattre la religion, travestissent ses enseignements, falsifient son histoire ; ils la présentent comme un mensonge, comme une institution de tyrannie et de haine qui n'a pu se soutenir que par la persécution, et posent contre elle les prémisses dont M. Quinet, ami du *Siècle*, tire nettement les conséquences, en disant : Il faut l'extirper, il faut la déshonorer, il faut l'étouffer dans la boue ! Nous n'avons jamais entendu le *Siècle* protester contre ces cris sauvages. Donnant la main aux philosophes que nous venons d'indiquer, il y a des hypocrites de religiosité et de philanthropie qui disent que le christianisme est une religion d'amour, mais que les chrétiens ne l'ont pas connue et n'ont jamais su qu'établir la tyrannie et faire couler le sang. Ceux-ci, prétendant honorer le Christ, diffament sans relâche son Église, qu'ils disent n'avoir pas été instituée par lui ou ne lui être pas restée fidèle : ils la défigurent et la calomnient dans ses dogmes, dans son histoire, dans ses héros ; ils lui imputent toutes les monstruosités qui peuvent révolter la conscience humaine ; et si les chrétiens entreprennent de rétablir les faits travestis par la mauvaise foi et par l'ignorance, s'ils veulent expliquer des idées que l'on ne comprend plus, justifier des

principes dont les conséquences vraies ont été tout autres qu'on ne dit et dont la violation définitive serait la ruine de toute civilisation, aussitôt les clameurs redoublent. Les apologistes de la vérité sont traités de forcenés qui veulent rallumer les bûchers, qui veulent détruire la liberté humaine et qui enfin font haïr une religion d'amour. Les théophilanthropes du *Siècle* et les sages du *Journal des débats* connaissent bien cette tactique. Ils l'ont employée avec succès auprès d'un certain nombre de catholiques, qui ont fini les uns par ne plus les contredire, les autres par leur faire écho. Mais il faut croire que l'artifice de ces théophilanthropes et de ces sages a été mieux pénétré par les gardiens de l'ordre public, puisqu'enfin les prétendues frénésies qu'ils dénoncent toujours ne sont jamais poursuivies; d'où il suit que ce sont eux, et eux seuls, qui travestissent en institution de haine et de persécutions une religion qui est en effet toute d'amour, parce qu'elle est toute de vérité.

Enfin la religion a une autre classe d'ennemis que nous ne voulons pas qualifier et qui trouvent dans la profondeur de leur haine la force de remplir un rôle près duquel celui que nous venons de décrire peut sembler glorieux. Ils prennent les dehors du zèle. Ils se font plus chrétiens que les meilleurs chrétiens, plus hardis que les plus fermes combattants, plus orthodoxes que le Pape, et ils viennent sous ce masque arborer, au nom de la vérité, les couleurs les plus fausses qu'ait pu lui donner le mensonge. Ils prennent toutes les objections de l'incrédulité, telles qu'elle-même les formule, comme étant l'exacte expression de la doctrine, et n'y font que les réponses les plus frivoles et les plus dérisoires. L'ennemi a besoin que la foi chrétienne soit un ensemble de croyan-

ces violentes, absurdes et ineptes ; que ceux qui la professent ne sachent répondre à rien autrement que par un acte d'adhésion stupide à des doctrines ruinées et battues de toutes parts. Nos habiles servent l'ennemi à souhait et lui présentent le catholique tel qu'ils le désirent. Nous avons un adversaire catholique très-sincère et très-honorable à qui nous pourrions indiquer la page de ses écrits où il a tracé tout le programme que le livre condamné vient de remplir. Si cet article passe sous ses yeux, il nous entendra et il reconnaîtra et détestera sa faute.

Nous ne pouvons dissimuler que les motifs du jugement rendu contre le sieur Martin ont à certains égards alarmé les catholiques, dans l'ignorance où ils sont du vrai caractère de son écrit ; et c'est pour dissiper ces alarmes autant que pour répondre aux imputations dirigées contre nous que nous publions ces réflexions. Après avoir lu avec soin et l'ouvrage et la sentence qui le supprime, nous croyons pouvoir dire que la discussion, sur les matières où nous la portons ordinairement, n'est pas moins libre aujourd'hui pour nous qu'elle ne l'était hier. Les juges ont simplement retiré des mains des libres-penseurs une arme dont ils devraient eux-mêmes s'abstenir et que la plupart ont la loyauté de ne pas employer.

LA PETITE PRESSE.

Les concurrents du *Charivari*. — Les chroniqueurs. — MM. Granier de Cassagnac et Barbey d'Aurevilly au *Réveil*.

Il est certain que M. Jourdan, M. Paradol et M. Peyrat tiennent en ce moment le premier rang dans les journaux de premier rang. Cette situation générale de la grande presse était faite pour assurer le succès de la petite presse ; et l'on a vu se multiplier les journaux prétendus amusants et littéraires. Il en a paru trente, au moins, depuis un an ; il en reste encore une douzaine. Pour estimer en bloc ce qu'ils valent et peindre toute l'espèce et toute l'industrie, c'est un dégel. L'esprit français n'a peut-être jamais subi de passe plus humiliante. Tout cela est fangeux, de quelque côté qu'on y regarde. La police correctionnelle entre pour beaucoup dans la mortalité qui sévit sur ces entreprises ; le dégoût du public, et l'ennui même de cette partie du public qu'on ne dégoûte pas, ont fait le reste. Au bout de quinze jours, d'un mois au plus, il n'y a plus d'amusement possible : nos rieurs sont éreintés, se répètent, se pillent ; les plus forts ne se soutiennent que par des spectacles extérieurs où ils se découvrent trop pour que cette ressource extrême puisse durer longtemps. Des plus pimpants de l'an passé, les uns sont aux effondrilles, les autres totalement vides ; la bouteille devient éponge, l'éponge vieux linge. Enfin, quoique l'un d'eux, le seul où

l'on rencontre un véritable écrivain, soit en possession d'une vogue assez grande pour lui imposer une sorte de décence relative, ils n'ont pu, à eux tous, renverser le pauvre vieux *Charivari*. Cette queue rouge formée de trois poils grisonnants résiste aux assauts de cette bande endiablée. Le public veut conserver le *Charivari* comme un exemple de la dignité des jocrisses d'autrefois. Il est vrai aussi que le *Charivari* a toujours son excellente béquille nommée Cham. Si le *Charivari* ne craignait pas ses concurrents, leur foule lui offrirait cent moyens de se rajeunir; mais la prudence est la première de ses vertus; il n'attaque guère, à moins d'être moralement sûr qu'on le méprisera.

C'est dans ce peuple que fleurissent les *chroniqueurs*. Le premier chroniqueur fut un homme de lettres qui trouva sur les quais les mémoires de Bachaumont et quelques *anas*, et qui eut l'imagination de faire du neuf avec ces breloques. Il prêta aux contemporains les bons mots et les naïvetés qui couraient avant la grande révolution. Cela parut merveilleux, et il y eut bientôt un chroniqueur par journal. Aujourd'hui c'est une mode dominante : chaque journal, voire les grands, a son chroniqueur en chef, son chroniqueur en second, ses aspirants chroniqueurs. Leur effort capital à tous est de trouver un recueil d'anas qui ait échappé aux perquisitions des confrères. Tous n'y réussissent pas, et on les entend fréquemment s'accuser de s'être volé, non pas le bon mot ou l'anecdote qu'ils ont mis en circulation, mais la découverte. Un petit nombre se sont enhardis à créer; ils ont conquis d'emblée une belle renommée de platitude. On en connaît un en tout qui se tire assez bien d'affaire et qui sait donner un certain tour à ce qu'il emprunte et même à ce qu'il

crée; et encore a-t-il ses pesanteurs. Comme les autres, le désir de dire du nouveau lui fait pousser souvent l'indiscrétion jusqu'à l'indécence. Lorsque les chroniqueurs peuvent mettre la main sur un secret de famille, fût-ce le plus douloureux, ils se hâtent de le livrer au public, souvent avec des détails de leur invention qui doivent le rendre plus piquant, et qui le rendent plus cruel. C'est leur métier; ils font le bon mot comme d'autres font le mouchoir, et quand l'affaire est belle, ils emploient sans scrupule les fausses clés et l'effraction.

On se souvient des *ravageurs*..... Une latte à la main, ils frappaient le ruisseau à contre-cours, et ils y pêchaient les menues ferrailles qu'ils pouvaient trouver. A ce métier innocent, pourquoi ce nom terrible? parce que les ravageurs ravageaient les toilettes des bourgeois. La police a supprimé une industrie trop salissante. Plus salissante encore est la ravagerie littéraire; l'innocence lui manque de tout point, les ferrailles qu'elle ramasse ont été trouvées de tout temps. La France est éclaboussée pour l'agrément de vingt ou trente ravageurs de lettres qui s'amusent à faire jaillir de la littérature.

C'est plus qu'un ennui, c'est un péril pour le goût, pour la morale. Ces agréables petits journaux, souvent repris en justice pour injures et pour obscénité, et dans lesquels s'étalent chaque jour les corruptions de la langue, de l'esprit et du cœur, sont cependant, à peu près, la seule lecture de la jeunesse. Quiconque les connaît avouera qu'il n'est point de nourriture intellectuelle plus perverse et plus malsaine. Le roman même vaudrait mieux. A qui les ignore, il serait facile de fournir des preuves trop concluantes. Toutefois, il en est qui exigeraient un certain huis clos. Le Gouvernement ordonne parfois des enquê-

tes sur les industries qui intéressent la salubrité publique. Nous croyons qu'il pourrait s'occuper utilement de celle-ci.

En attendant, un écrivain qui, depuis son début éclatant dans la presse, il y a plus de vingt ans, a toujours eu le courage de dire sa pensée et l'a toujours dite avec beaucoup de vigueur, M. Granier de Cassagnac, a conçu le généreux dessein de réagir contre le mal que nous indiquons. Il a considéré la situation, le nombre croissant, la qualité décroissante, les méfaits et les déprédations des ravageurs; la grande presse, généralement épaissie, sans idées et sans style; le feuilleton abandonné aux rediseurs et aux manœuvres, la petite presse à qui l'on sait. Il en a vu les conséquences misérables : ou de la torpeur ou des farces, point de gaîté; ou des platitudes ou des audaces, point de hardiesse; ou des papotages somnolents ou des casse-cou ineptes, point de langue; des concurrences partout, aucune émulation nulle part; partout l'indépendance, nulle part la liberté; des coteries jusque dans la crotte, jamais de justice, ni pour le public, ni pour les auteurs. A ce triste spectacle, en vrai citoyen de la république des lettres, il est venu se ranger sous le drapeau. Il a cru que le public avait besoin d'entendre dire honnêtement des choses honnêtes, et que si ce besoin n'existait pas encore, on pourrait le créer; il n'a pas voulu abandonner sans combat le terrain aux biographes, aux pornographes, aux cacographes, et il a fondé un petit journal vraiment littéraire qu'il a intitulé le *Réveil*. Il a ce qu'il faut pour justifier ce titre. Puisse-t-il acquérir la certitude que la situation présente n'est qu'un sommeil, et non pas une léthargie!

Nous ne nous bornons pas à annoncer cette tentative

en faveur des lettres, du bon sens et du bon goût; nous la recommandons aux sympathies de nos lecteurs. Nous ne disons pas que le *Réveil,* tel que nous pouvons en juger sur le premier numéro publié, ne laissera rien à désirer et rien à critiquer. M. Granier de Cassagnac ne se propose pas de faire un journal catholique, et sur beaucoup de points sans doute il se donnera des limites que nous ne voudrions pas accepter; il en franchira d'autres que nous voudrions garder. Mais nous le connaissons assez pour savoir qu'il défendra vaillamment beaucoup de vérités et qu'il n'en offensera aucune. L'étendue de ses connaissances, la solidité de son esprit, les belles et fermes qualités de son style lui fourniront de quoi remplir le beau programme qu'il s'est tracé et que nous reproduisons en partie.

« Ce qui caractérise d'une manière générale la situation présente des lettres, c'est qu'il y a foison d'ouvriers et disette d'œuvres. Si l'on réunissait en bataillons les membres de l'Académie, de la société des gens de lettres, de la société des auteurs dramatiques, tous les poëtes, tous les romanciers, tous les critiques, tous les conteurs, tous ceux qui font des articles, des albums, des livrets, des keepsakes, des revues, tous ceux qui vivent de leur plume, ou qui en meurent, on aurait une armée aussi nombreuse que celle qui fonda à Tolbiac, la monarchie française. Et, lorsqu'on cherche la pensée de tant de penseurs et le monument de tant d'architectes, on ne trouve qu'un éparpillement stérile d'efforts sans plans et sans but; des œuvres venues comme le sonnet d'Oronte, composées, par des auteurs qui n'ont pas le temps d'écrire, pour un public qui n'a pas le temps de lire; des choses qui sont à peu près un roman, un drame, un feuilleton, une nouvelle; dans lesquelles il y a à peu près de l'observation, de l'esprit et de l'orthographe; et que le valet de l'écrivain porte tous les jours à l'imprimeur, et toutes les semaines à l'épicier.

« Ce labeur incessant des hommes de lettres, accompli sans goût et sans verve, qui n'est amusant ni pour le public, ni pour eux-mêmes, qui ne donne ni à l'un du plaisir, ni aux autres de

la gloire, fait vivre la papeterie, l'imprimerie, meuble les cafés, distrait les voyageurs, sans être, où que ce soit, l'occupation sérieuse de personne. On lit tous ces vers, toute cette prose, pendant qu'on vous sert, qu'on vous cire ou qu'on vous coiffe, parce que la littérature est offerte, sur le marché, par les cafetiers, les Savoyards et les perruquiers, comme les cure-dents chez le traiteur. Les deux sous qu'on donne au garçon, beaucoup ne les donneraient pas au poëte.

« L'effet de ce vaste mouvement a donc été, si l'on veut, de créer une littérature nouvelle, la littérature des lieux publics, c'est-à-dire des lieux où l'on parcourt tous les livres, mais où l'on n'en lit jamais aucun. L'art n'en a tiré aucun profit ; et, si l'on considère les principes qu'elle répand, l'esprit public en reçoit tous les jours une redoutable atteinte.

« On ne saurait jeter un coup d'œil sur la direction morale des œuvres littéraires sans en être honteux et navré.

« Le roman, pétri avec les mêmes données qui servent pour le théâtre, c'est-à-dire avec la même boue, est devenu plus corrupteur encore. Au moins il faut y aller, tandis que le roman se présente lui-même. Un homme de bon sens n'aurait pas l'idée d'entrer chez un libraire en vue d'y faire provision de romans, pour distraire sa femme ou ses enfants. Une femme de bon goût n'aurait pas la pensée de louer, dans un cabinet de lecture, ces livres maculés et hideux, portant partout la trace des mains qui les ont touchés et des esprits qui s'y sont complu. Mais aujourd'hui, le roman vient à vous ; il vient avec le journal, sans frais, sans soins ; et la famille la plus prudente résiste rarement tout à fait à ce poison quotidien et patient, qui s'empare des heures et des loisirs intimes, qui tue doucement et gratis.

« On le voit, tout cela, ce théâtre, ce roman, ce n'est plus de la littérature, c'est de l'orgie ; mais c'est heureusement de l'orgie à la façon de celle qui termine le drame de *Lucrèce Borgia*. Cet art qui brâille entre des pots et des filles a son cercueil derrière lui.....

« Ainsi, la littérature actuelle, dans son ensemble, se trouve à la fois en dehors des principes durables et des mœurs réelles : elle n'a ni ce qui vient de la vérité, ni ce qui vient de la société. Il faut donc ou qu'elle change, ou qu'elle meure.

« C'est le propre des réformes intelligentes et utiles de régénérer, en les retrempant dans leurs principes, les institutions ou les œuvres. Celui-là serait donc le meilleur ami des lettres fran-

çaises, qui aurait ou assez d'autorité pour leur offrir une réforme, ou assez de force pour la leur imposer. Nous nous connaissons assez pour savoir que nous n'avons ni l'une ni l'autre.

« Cependant, le prix que nous attachons à l'éclat des lettres françaises, et le sentiment du devoir, auquel nous obéissons toujours, ne nous permettent ni de rester indifférent, ni de rester muet. Nous ne sommes pas obligé de persuader aux hommes de lettres qu'ils s'égarent ; mais convaincu qu'il en est ainsi, nous nous croyons tenu de le leur dire. Même quand on crie dans le désert, on est toujours entendu de Dieu et de sa conscience.

« L'œuvre critique de notre époque, telle que nous la concevons dans sa fin élevée, consisterait à diriger la jeunesse lettrée dans les voies supérieures de l'histoire, de la morale, de la philosophie, même dans l'étude de la société réelle et vivante, afin de lui procurer une base solide pour y asseoir les travaux littéraires.

« Réduire les milliers de volumes écrits sur l'histoire aux dix ou douze questions fondamentales qui constituent les études historiques, qui en résument la signification et qui en font l'utilité ; dégager du fouillis des codes et des juristes de tous les pays les huit ou dix principes qui servent de base aux lois de chaque peuple ; placer les plus célèbres systèmes de philosophie et de morale, inventés par les sages des nations les plus fières de leur génie, en face de l'idée chrétienne, et faire voir de quel côté se trouve la meilleure solution des mêmes problèmes ; dégager enfin des écrits des maîtres les plus admirés les saines règles de l'art d'écrire, et faciliter à tous les esprits ardents et de bonne foi ce résultat suprême : savoir bien les choses utiles ! Tel serait, à notre sens, le meilleur emploi des travaux et du temps d'une grande et féconde critique.

« Nous avons toujours présent à la mémoire le souvenir des angoisses où nous fûmes plongé lorsque, sortant des Facultés et des mains de nos maîtres, et sentant que le résultat général des études classiques constitue, après tout, un bien léger bagage, nous nous demandâmes quelle route il fallait suivre, et comment il fallait s'y prendre pour acquérir des idées justes des choses nécessaires, et pour devenir un homme ? Eh bien ! nous voudrions épargner au moins une partie de ces angoisses à ceux qui, dans les mêmes circonstances, doivent les éprouver comme nous.

« Toutefois, cette partie délicate et difficile de l'œuvre prin-

cipale de la critique en impose tout d'abord une autre, plus délicate et plus difficile encore, qui est de montrer, par l'état présent des lettres, la nécessité d'un état meilleur et nouveau. Il faut donc procéder comme à un inventaire et à un tirage des œuvres de notre temps, groupe déjà considérable, systématique dans son principe et dans sa forme, jusque dans sa diversité. Il faut pénétrer résolûment dans ce milieu, le scalpel et le fer rouge à la main, couper les formations parasites, épurer et raviver par le feu les parties corrompues. Que restera-t-il de pur et de ferme après cette opération douloureuse et nécessaire? — Peu de chose, peut-être; mais l'arbre émondé de plus court n'est-il pas celui qui pousse les plus énergiques rameaux?

« Ce journal n'est pas autre chose que la réalisation de cette pensée. Nous y travaillerons avec un petit groupe d'amis, serrés autour de notre principe, et dont nous ne dirons rien ici, parce qu'ils seront mieux expliqués par leurs œuvres que par nos paroles. Voués à une œuvre utile, nous n'aurons, pour rien et pour personne, d'autres ménagements que ceux qu'inspire la courtoisie et qu'impose la dignité. »

GRANIER DE CASSAGNAC.

Parmi les collaborateurs que M. Granier de Cassagnac s'est adjoints, nous voyons avec plaisir M. Barbey d'Aurevilly, l'un des hommes de ce temps qui font la critique des livres avec le plus de justesse et d'originalité. Il a la main ferme et l'âme droite. Nous croyons que l'atmosphère du *Pays*, où il a pourtant donné de très-bonnes appréciations d'un grand nombre d'ouvrages contemporains, gênait un peu sa verve. Il était là comme un volcan dans la lune. Au *Réveil*, il sera libre, et nous osons lui prédire qu'il prendra une place tout à fait supérieure si, se trouvant désormais à l'aise, il se donne lui-même quelques freins. Son programme de critique est aussi très-bon, sauf un peu trop d'appareil. Il trace un portrait parfait de Gustave Planche, qui vient de mourir plus pleuré qu'il ne le méritait, quant au talent :

« Mais la critique?... où la voyons-nous, dans ces Revues où

passent les uns après les autres des gens d'esprit, des gens de science, des gens d'infiniment d'agrément, qui viennent tous déballer leurs petites curiosités devant le public, lequel se plaît à ces différents déballages? La critique, la critique qui dise d'où elle vient et où elle va, la critique qui se réclame d'un principe moral plus haut qu'elle, il n'y a pas plus de cette critique-là à la *Revue des Deux Mondes*, veuve de Gustave Planche, qu'à la *Revue contemporaine*, qui n'a plus besoin de se chercher un Gustave Planche, puisque la *Revue des Deux Mondes* a perdu le sien. Or, même du temps de Gustave Planche, la *Revue des Deux Mondes* n'avait pas de critique. Elle avait un critique, comme chaque journal a le sien. Certes, ce n'est pas la fonction qui manque au titulaire, c'est plus souvent le titulaire qui manque à la fonction. Gustave Planche aurait pu, si Dieu l'avait permis, être un homme d'esprit, comme M. Janin, par exemple; mais il ne l'était pas. C'était un bon sens très-guindé, dans une tête excessivement aride, un homme né podagre du cerveau, travaillé par une infécondité infiniment douloureuse, moins heureux, tout le temps qu'il a vécu, que le lion de Milton, auquel il ne ressemblait pas, lequel finit par tirer sa croupe du chaos, car il ne put jamais, lui, se dépêtrer des embarras obstinés de sa pensée, du vague des mots et du vide des choses, au fond desquels il est mort plongé.

« En effet, l'esthétique de Gustave Planche, qui l'a sue?... où a-t-elle nettement rayonné? Lui, le doctrinaire de la critique, quelle fut sa doctrine? en avait-il une? à quelle loi supérieure remontait-il pour reconnaître toujours, à coup sûr, la beauté dégradée de ce monde, cet art — puisqu'il a parlé des choses de l'art, encore plus que des choses littéraires — qui se rêve dans le cerveau grec, mais qui se sent dans le cœur chrétien?... Voyageur à travers les musées et les ateliers, il venait raconter ses impressions de voyage à la *Revue des Deux Mondes*, comme d'autres y revenaient du Groënland ou de Nubie, raconter les leurs. Individualité pédante, qui n'a que l'empirisme de la science, qui raconte ses impressions comme si c'était la règle suprême de la beauté, et qui les raconte sans légèreté, sans bonhomie et sans grâce! Lessing avorté, qui n'eût pas pensé une ligne du *Nathan*, ni écrit une page du *Laocoon*; qui domina, non! mais tracassa la littérature de son temps, en raison de son infirmité même. *Potens quia infirmior!* »

Voilà une justice. Nous regrettons qu'une sorte d'injus-

tice la suive presque aussitôt, et que M. Barbey d'Aurevilly reproche trop sévèrement à M. de Pontmartin les ménagements, souvent excessifs, il est vrai, qu'il se laisse imposer par les relations du monde ou par la confraternité littéraire. M. de Pontmartin fait, dit-il, tenir tout son esprit sur une carte de visite, et c'est trop peu. Il faudrait du moins ajouter que la carte de visite est souvent un chef-d'œuvre, et alors la dimension n'y fait plus rien. Les cartes de visite de Planche n'en valaient pas mieux pour être des pancartes. Il convient de dire aussi que cette carte de visite de M. de Pontmartin est plus d'une fois restée à la porte où il l'a mise, comme un ineffaçable écriteau. C'est encore lui qui a le premier articulé certaines vérités dures et nécessaires que de plus hardis en apparence n'osaient pas pourtant laisser passer. Personne n'a été plus ferme sur Béranger, sur Balzac et sur un certain nombre de vivants très-adulés. Il a un autre mérite : il ne craint pas d'avouer ses amis. Avec ces qualités de cœur, de belles et charmantes qualités d'esprit, un sens délicat et sûr, du goût, beaucoup d'élégance. Tout cela place M. de Pontmartin plus haut que ne veut le mettre M. Barbey d'Aurevilly, tout en reconnaissant son talent. Il veut, d'ailleurs, le prêcher par l'exemple, et c'est de quoi nous ne saurions trop le féliciter. Il est très-capable de donner une bonne leçon, et M. de Pontmartin très-capable de la bien recevoir. Nous transcrivons les promesses de M. Barbey d'Aurevilly :

« La critique sera-t-elle possible en nos mains, à nous ?..... Voilà la question que nous n'agitons pas aujourd'hui... Le *Réveil* est fondé pour y répondre, et il répondra. Est-ce une présomption par trop forte de la part de quelques esprits qui aiment la vérité, que de vouloir la dire à tout le monde sur les choses de

la littérature, délaissées depuis longtemps, parce que l'esprit de vérité ne les anime plus? Nous voulons la dire simplement, — nettement, — distinctement, — sans brusquerie et sans tapage.

« Nous ne sommes ni les raffinés, ni les bravaches de la vérité. Nous ne voudrions pas même être ses *bourrus bienfaisants*. Mais enfin nous ne nous fondons pas aujourd'hui pour faire des madrigaux aux imbéciles et de très-humbles baise-mains à l'erreur. Nous n'ignorons pas que toute critique littéraire, pour être digne de ce nom, doit traverser l'œuvre et aller jusqu'à l'homme. Nous sommes résignés à aller jusque-là.

« Nous nous efforcerons de faire rentrer la littérature dans sa double tradition morale et historique. La littérature d'une nation renferme toutes ses idées religieuses et politiques quoiqu'elle ne prenne pas de brevet pour les exposer. Que l'on sache donc ce que nous sommes. Ce sera bientôt dit.

« En religion, nous tenons pour l'Église ; en politique, pour la monarchie ; en littérature, pour la grande tradition du siècle de Louis XIV. Unité et autorité ! Nous ne répudions aucun de nos héritages, et ne faisons la guerre qu'aux bâtards. Et encore nous ne faisons pas la guerre : nous faisons des dénombrements et des discernements, voilà tout. »

On a dit que nous étions l'un des collaborateurs du *Réveil ;* nous n'avons point cet honneur, et nos éloges sont fort désintéressés ; mais nous désirons vivement le succès d'une œuvre établie sur de tels principes et poursuivie par des hommes si distingués.

Nous sommes curieux de savoir si d'honnètes gens peuvent encore amuser les honnêtes gens, si l'on peut encore éveiller un sourire sans parler l'argot, si l'on peut entrer dans les salons sans introduire mademoiselle Frisette, si l'on peut intéresser la jeunesse française sans flétrir toute illusion et sans déchirer toute pudeur.

L'ATTENTAT DU 14 JANVIER.

— 18 JANVIER 1858 —

Il est de notre devoir de noter quelques graves paroles qui ont été dites à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, et dans lesquelles le sentiment public se fait jour avec une éloquente énergie. M. Troplong, président du Sénat, et M. de Morny, président du Corps législatif, ont fait entendre le cri de la France.

Au milieu des expressions de la reconnaissance publique pour la Providence, qui a sauvé l'Empereur, et pour l'Empereur lui-même, en qui l'Europe loue tant de grandes qualités, ils ont appelé l'attention de Sa Majesté sur la nécessité de prendre des mesures qui missent davantage à l'abri sa sécurité et celle du pays.

Il existe une bande d'assassins dont il faut purger le monde ; il existe des repaires d'assassins qui ne peuvent pas rester inviolables plus longtemps ; il existe des théoriciens, des poëtes, des publicistes, des journaux de l'assassinat auxquels la France, leur victime, doit exiger que les gouvernements européens imposent silence.

On se félicite avec raison ; la conscience française est soulagée, parce que, jusqu'à ce moment du moins, il n'y a, parmi les scélérats qui ont exécuté ce dernier complot, aucun Français. Mais, aux portes de la France, on compose, on imprime, on vend des livres que ces monstres

ont pu lire, des livres plus infâmes qu'eux-mêmes, des livres français, où la gloire est promise à qui fera de tels coups ! C'est un Français, c'est un homme qui a été pair de France, c'est un membre de l'Académie française qui, du fond de l'asile où l'Angleterre l'a reçu, a qualifié d'héroïsme l'assassinat. S'adressant, au *nom de la conscience*, à quelques types de ces bandits pour qui le poignard même devient une arme trop noble, et lui montrant l'Empereur, il a dit : *Tu peux tuer cet homme avec tranquillité*. Ah ! sans doute, celui-là, ce Tyrtée de bagne, il ne mettra pas la main à l'œuvre, on ne le verra pas dans les rues de Paris armé d'un poignard ; ni lui ni d'autres de même plume et de même encre ! Mais il a des lecteurs, et ses pareils en ont ; mais le vers que le misérable n'a pas craint d'écrire, ses lecteurs le répètent dans leurs banquets ; et, pour tout dire, il a pu l'écrire sans perdre en France un seul de ses admirateurs, sans cesser d'être loué avec emphase dans les feuilles qui trouvent que des coups de parti comme celui du 14 janvier font « un douloureux contraste avec la douceur de nos mœurs ; » il a pu l'écrire sans cesser de trouver en Europe, dans un pays allié et ami, un asile assuré.

« L'esprit révolutionnaire, chassé de France, a élu do-
« micile au dehors et s'est fait cosmopolite. C'est de ces
« citadelles extérieures, dressées contre l'Europe au mi-
« lieu de l'Europe même, que sont envoyés des sicaires
« fanatiques, chargés de lancer le fer et le feu sur le prince
« qui porte, de son bras puissant, le bouclier de l'ordre
« européen (1). — Nous ne pouvons vous le cacher, Sire,
« les populations que nous venons de visiter récemment

(1) Discours de M. Troplong, président du Sénat.

« s'inquiètent..., et lorsqu'elles voient d'aussi abomina-« bles attentats se préparer au dehors, elles se demandent « comment des gouvernements voisins et amis sont im-« puissants à détruire ces laboratoires d'assassinats, et « comment les saintes lois de l'hospitalité peuvent s'appli-« quer à des bêtes féroces. Sire, votre gouvernement, qui « s'est fondé sur deux principes : l'autorité et la protection « des honnêtes gens, doit à tout prix faire cesser ces con-« vulsions périodiques (1). »

C'est la France elle-même qui parle ici ; c'est son vœu ardent qui se fait entendre. Elle le forme pour sa sécurité, elle le forme pour son honneur. Quoi ! elle est la France, et les rues de sa capitale ne seront pas sûres pour l'Empereur et l'Impératrice, parce que le Piémont, la Belgique ou l'Angleterre trouveront bon d'assurer un refuge aux assassins, à leurs gens de lettres et à leurs imprimeurs !

Les honnêtes gens ne sont plus assez protégés, et la France n'est plus assez honorée dans ce monde, si ce révoltant scandale se prolonge. Il faut que l'Angleterre particulièrement, qui donne en ce moment asile à deux hommes condamnés par nos tribunaux pour complot contre la vie de l'Empereur, renonce à être plus longtemps au milieu de la famille européenne, non pas le lieu d'asile des criminels repentants, mais l'antre et la forteresse de ces forbans sanguinaires qui font métier d'assassiner les peuples. L'intérêt que l'industrie anglaise peut trouver aux perturbations qui agitent le reste du continent ne saurait davantage prévaloir contre les réclamations de la France indignée.

(1) Discours de M. le comte de Morny, président du Corps législatif.

Il est urgent de refaire le tempérament moral des peuples. On les a trop habitués à entendre glorifier ou excuser de tels crimes. Il faut que le sentiment de la justice, qui est un sentiment divin, reçoive enfin une satisfaction, et que l'assassinat des rois et le vol des couronnes ne soient plus des forfaits assurés de l'impunité.

LE 21 JANVIER.

— 21 JANVIER 1858 —

La source et les effets du crime. — Louis XVI. — Brutus, meurtrier du roi. — La reine. — Les conquêtes de 89.

Cet anniversaire, le plus lugubre de l'histoire française, revient aujourd'hui dans des circonstances qui ne permettent pas de l'oublier. Aujourd'hui doivent méditer ceux qui, détestant le crime, croient cependant que le crime est un fait passager, qui ne fonde rien, qui trahit nécessairement l'espérance des criminels. Oui, le crime est impuissant lorsqu'il est puni, lorsqu'une main ferme et sage, non-seulement le réprime dans ses instruments matériels, mais encore et surtout pénètre à ses sources profondes, va chercher les causes qui l'ont produit, et sait l'atteindre et le frapper là. Sans doute, Dieu, de son côté, ne permet pas, en un sens, que le crime triomphe, et tous les méchants et tous les pervers sont absurdes, puisqu'ils n'échapperont pas au jugement de Dieu. En attendant ce jugement terrible, leur vie est troublée de remords, la honte les poursuit encore jusqu'au milieu de leurs succès, et ce succès, dans le cours qu'il plaît à la Providence de lui laisser, ni en général n'est pour eux directement, ni surtout ne produit rien de bon, rien de grand, rien qui honore leur mémoire vainement entourée d'hommages qui leur ressemblent, infâmes et imbéciles comme eux.

Et cependant, malheur à la société qui abandonne à Dieu le soin de faire justice du crime, qui néglige d'en tarir la source; qui, secrètement complice du forfait, veut en conserver les fruits. Malheur à la génération qui commet cet oubli! malheur aux générations qu'elle a enfantées dans son péché, auxquelles elle a légué l'héritage du crime! Dieu a donné aux hommes la conscience, qui leur dit que le mal est mal; il leur a donné l'intelligence, qui leur montre que le mal engendre le mal. Quand il les a éclairés par l'expérience, il leur livre le mal désarmé et craintif, afin qu'ils en fassent justice et que l'avenir en soit délivré. Les peuples profitent volontiers de la licence, ils applaudissent volontiers à la hardiesse du crime, et le voient de bon cœur impuni; mais la hardiesse de la justice leur plaît davantage encore, elle éveille un sentiment meilleur, ils l'admirent mieux et plus longtemps. Ils savent plus de gré au souverain qui leur fait gagner des batailles qu'à celui qui leur donne des fêtes; ils ont plus de respect et d'amour pour le justicier, même sévère, que pour le chef trop clément qui s'abstient mal à propos de punir. La justice n'opprime pas le droit, elle le protége; elle ne blesse pas la conscience, elle la soulage. Ce sentiment de la justice dans l'âme humaine est un des traits de la ressemblance de Dieu. C'est par là que les sociétés se soutiennent et se sauvent. Le christianisme ne s'est pas maintenu dans le monde seulement parce qu'il est une religion d'amour, mais parce qu'il est aussi une religion de justice; et c'est parce qu'il est une religion de justice qu'il est une religion d'amour. Tous les sophismes de l'esprit et toutes les suggestions plus éloquentes de la nature corrompue échoueront contre le dogme redoutable de la justice de Dieu, de sa justice éternelle. Il n'est pas de so-

phiste et de pervers qui ne sente au fond de son être qu'à ce jugement terrible il rendra témoignage contre lui-même et se proclamera justement puni, parce que le mal est le mal, et qu'ayant voulu être éternel, il doit être éternellement vaincu.

Quand les sociétés sont en révolte contre cette loi divine, quand elles ont permis le mal, quand elles n'ont pas fait justice, le mal obtient parmi elles le succès auquel il peut prétendre, il fonde ce qu'il peut fonder : il fonde le chaos.

Louis XVI était un bon roi, un roi libéral, et jamais roi ne l'a été davantage ni autant. On en trouvera peu qui aient au même degré laissé démunir leur pouvoir, et plus spontanément dépouillé la couronne. On put mettre avec raison dans sa bouche les paroles de Celui à qui les Juifs préférèrent Hérode, César et Barabbas : Mon peuple, que t'ai-je fait ? Comme souverain absolu, il n'avait pas négligé les intérêts du peuple, il ne s'était pas montré insensible à ses misères, il n'avait pas trahi sa gloire. La France, sous lui, était une grande nation et qui se préparait à de grandes choses. Les réformes intérieures, il les voulait et il en était le plus actif ouvrier ; la puissance extérieure, il y veillait et du côté où il fallait, donnant ses soins à ce développement de la force navale qui allait être le gage de la prépondérance politique dans le monde. Il était personnellement plein de probité, de religion et de tendresse d'âme, un modèle de mœurs pures et d'humanité. Les vices de son gouvernement étaient son héritage et non sa faute, il ne demandait qu'à les corriger. Ses torts enfin, qui pouvait alors les lui reprocher parmi ses ennemis ? C'était de leur avoir trop cédé, d'avoir trop accepté leurs doctrines, trop refusé d'employer

la force contre leurs envahissements et leurs séditions.

Ils l'emprisonnèrent, ils le traduisirent en jugement devant eux, et avant de se déclarer ses juges, ils s'étaient déclarés hautement ses bourreaux. Ils ne le jugeaient que pour commettre un sacrilége de plus et parodier et profaner la justice.

Certes, rien ne pouvait être plus odieux qu'un pareil jugement, qu'un pareil assassinat. Si quelque chose devait indigner la France et le monde, c'était ce crime, et quelques voix osèrent s'élever pour le dire. On dit donc aux régicides (ils l'étaient déjà) : « Vous vous noierez vous-mêmes dans le sang du Roi, et la Révolution avec vous. Vous affermirez la royauté que vous voulez détruire. » Ils ne le crurent pas, parce que déjà et depuis longtemps la multitude, pervertie par l'enseignement et encouragée par le sommeil de la justice qu'ils avaient impunément bravée, était devenue leur complice. Là le fruit de l'éducation païenne se fit voir, et il est vrai de dire que la France lettrée était régicide, et que les bourreaux de la Convention ne furent que ses mandataires. C'est Brutus, a dit M. l'abbé Gaume, qui a tué Louis XVI, et rien n'est mieux attesté par l'histoire. Brutus, qui ne put abolir l'Empire à Rome, frappa, dix-huit cents ans après, la Royauté à Paris. Son buste, qui remplissait la France, où il recevait un culte public, était dans la salle de la Convention le jour du jugement. Ce fut en invoquant son nom et en attestant sa vertu qu'on prononça l'arrêt de mort. Des adresses, envoyées de toutes les parties de la France, avaient pressé les juges de punir « l'assassin qui s'était baigné dans le sang de son peuple. » Saint-Just avait dit à ceux qui hésitaient : « On s'éton-« nera qu'au dix-huitième siècle on ait été moins avancé

« qu'au temps de César. Le tyran fut immolé en plein « Sénat, sans autre formalité que vingt-deux coups de « poignard, sans autres lois que la liberté de Rome... On « ne peut point régner innocemment. Tout roi est un re- « belle, un usurpateur. Il n'y avait rien dans les lois de « Numa pour juger Tarquin ; on le jugea suivant le droit « des gens. Hâtez-vous de juger le Roi, car il n'est pas un « citoyen qui n'ait sur lui le droit qu'avait Brutus sur « César. »

Le Roi fut conduit publiquement au supplice, exécuté publiquement ; et la France, bientôt après, donna un spectacle plus hideux. On assassina pareillement la Reine, en plein jour, après qu'elle eut été jugée en plein jour, et par qui, avec quelles recherches de cruauté infernale ! Des bandits immondes, en sabots, le bonnet sur la tête, qui buvaient et se saoulaient sur leur tribunal taché de sang et d'ordure, ne se contentèrent pas de la juger : ils l'insultèrent comme femme, comme mère, et ils l'envoyèrent au bourreau, et il ne se trouva pas un homme dans Paris pour se faire écraser sous les roues de la charrette qui menait au supplice cette reine, fille des rois. Certes, ce jour-là les assassins purent croire qu'ils avaient réussi et que leur crime aurait raison et de la France, et de la conscience humaine, et de Dieu même.

Ceux que Dieu laissa vivre et qui atteignirent 1830 le purent croire bien mieux encore, lorsqu'ils virent le sang de leur victime banni de nouveau ; lorsqu'ils purent lire leur défense et bientôt entendre leur apologie ; lorsque la puissance publique les rappela de l'exil sous le règne du fils de leur complice, par la voix des hommes d'État qui prétendaient maintenir la royauté ; lorsqu'enfin les excuses et les apologies devinrent des apothéoses, et que l'au-

teur des *Girondins* reçut le pouvoir pour le laisser au fils de Cavaignac, qui se glorifiait de son père et de son frère! Que veut-on que devienne la conscience des peuples soumise à de telles épreuves et ainsi abandonnée?

Les hommes de 93 n'ont pas fondé un gouvernement, et l'on peut douter, malgré leur jactance, qu'ils en aient eu même la prétention; mais ils ont fondé le désordre, l'anarchie et l'assassinat. Ils ont fait entrer dans le sang de la France cette peste et cette lèpre infâme. Jusqu'à eux le régicide avait été un fait isolé, un crime véritablement exécré. On avait vu des fanatiques, des forcenés. Ils paraissaient rarement, ils n'avaient point de complices; ils ne se proposaient même pas de produire ce que l'on peut appeler aujourd'hui une révolution. Mais depuis la Convention et depuis ses apologistes, les choses ont bien changé. On n'a pas vu la justice et la réprobation atteindre assez les coupables, et les sophistes ont pu trop impunément entourer d'une abominable auréole les mains qui avaient manié le poignard. La société subira le poids de ces connivences et de ces lâchetés incroyables. Elle paiera cher les éloges dont elle a permis que le crime fût salué hautement, et les bassesses mêmes qui l'ont excusé ou qui, sans aller jusque-là, se sont misérablement tues devant lui. On a entendu, ces jours-ci, un journal légitimiste, à propos de l'attentat du 14 janvier 1858, à la veille de l'anniversaire du 21 janvier 1793, protester que « cette noble terre « de France n'a pas produit encore, ne produira jamais « le lâche parti de l'assassinat, de l'odieux guet-apens. » En vérité! Et comment donc sont morts Louis XVI et Marie-Antoinette, et le duc de Berry? Et de quoi donc a-t-on entendu parler sous Louis-Philippe? Est-ce que ce journal croit encore que les tentatives d'assassinat contre

Louis-Philippe étaient des manœuvres de police? Une autre feuille espère qu'enfin la douceur de nos mœurs fera finir ces absurdités. Les mœurs étaient encore plus douces en 1788. Un an après, on massacrait dans les rues de Paris ; trois ou quatre ans après dans toute la France, et la justice était rendue par un tribunal révolutionnaire. On confond les mœurs voluptueuses avec les mœurs douces, et on ne sait pas, dit M. de Bonald, que le peuple qui a des mœurs douces est près d'avoir des mœurs féroces. On sait toujours mal ce qu'on ne veut pas savoir ; mais ce qu'on ne veut pas savoir en ce genre, on est en grand danger de l'apprendre. Depuis six ans, nous en sommes, dit-on, au neuvième complot. Si la Providence avait permis le succès de ces complots, ou le premier ou le dernier, nous saurions à quoi nous en tenir sur la douceur des mœurs publiques.

Il est temps d'ouvrir les yeux, nous le disons à nos adversaires comme à nos amis. La révolution est faite. De tout ce que l'on appelle, entre honnêtes gens, les conquêtes de 89, rien n'est menacé et n'a quoi que ce soit à redouter de ceux qui contestent encore certaines applications de ces doctrines mal définies. On le sait bien, et ceux qui affectent à ce sujet le plus d'épouvante en sont aussi persuadés que nous. Ce qu'on veut frapper, c'est l'autorité, c'est la propriété, c'est la famille, ce sont les conquêtes de 89 elles-mêmes.

93, voilà l'unique et redoutable ennemi de 89.

A la lueur des bombes de la rue Le Pelletier, tout le monde a vu l'abîme, et cet abîme est si vaste et si profond, que la société n'a pas trop de toutes ses forces pour le combler. Malgré son énergie et sa sagesse, la puissance publique toute seule n'y suffirait pas. Il faut le concours

de toutes les consciences. Non pas un concours d'un instant, non pas de vagues et vaines paroles, mais une résolution persévérante de combattre le mal et de le vaincre. Est-il donc impossible de prendre les choses où elles en sont, comme elles sont, d'oublier ce qui n'est plus, d'accepter ce qui reste, et ce qu'on ne peut déraciner du cœur de la France sans arracher le cœur? Qui nous empêche de travailler tous à conjurer un crime qui nous atteindrait tous? de flétrir unanimement des doctrines qui outragent la civilisation? d'étouffer dans une réprobation solennelle et unanime toutes les voix qui glorifient ou excusent un mal si évident? Pourquoi ne serait-il pas permis de chercher là où elles sont des garanties contre le retour périodique de ces forfaits où peut sombrer la destinée de la France, et de montrer par là, à ceux qui rêvent d'établir ainsi leur sanguinaire fortune, qu'ils sont les derniers de leur espèce, qu'ils n'ont rien à espérer, et que le succès même de leurs complots ne peut leur procurer que des juges!

M. RIGAULT ET LE TYRANNICIDE.

— 23 JANVIER 1858 —

Le *Journal des Débats* vengeur de M. Hugo. — Le joli style de M. Rigault. — Fausse excuse de M. Hugo. — A quelle nation appartiennent les assassins. — Le délire de la popularité. — *Haïssons-nous* M. Hugo ? — Extrait du réquisitoire de M. Rouland.

Le *Journal des Débats* entreprend de défendre contre nous M. Hugo, le poëte dont la conscience proclame que *l'on peut tuer cet homme avec tranquillité.* Le *Journal des Débats* ne remplit que son rôle. Il est le dernier des romantiques ; il regrette en M. Hugo l'un des fleurons de la couronne de juillet ; c'est M. Hugo qui disait à Louis-Philippe : *Sire, la Providence a besoin de vous !* La Providence n'a pas confirmé cette vue poétique et politique. Depuis lors, M. Hugo et le *Journal des Débats* ont en commun cela, et autre chose encore, contre la Providence. Il est très-convenable que le *Journal des Débats* venge M. Hugo ! Le *Journal des Débats* ne fait pas toujours ce que les convenances exigent : il n'en a que plus de mérite à les observer quelquefois. La difficulté de la cause l'aura tenté. C'est un mérite aussi de se laisser tenter aux causes difficiles. Honorons les mérites du *Journal des Débats,* et voyons comment il se tire d'affaire.

M. Rigault porte la parole ; un écrivain très-aimable,

qui a ce joli petit style amidonné de la jeune Université, dont on raffole avec inquiétude dans les sommités du corps enseignant. Quelque chose de sonnant, de pimpant, de craquant, avec des enluminures douces et des reflets bleus ou roses. M. Renan et M. Rigault possèdent seuls la perfection de ce style charmant. M. Renan a le reflet bleu ; il est mélancolique ; dans les bibliothèques qu'il hante, étant savant, on l'a surnommé le beau ténébreux. M. Rigault a le reflet rose ; il est gai, presque jovial, si l'on pouvait l'être au *Journal des Débats*. *C'est un Amilcar* (1). Voilà le style nouveau, l'orgueil de la jeune Université, l'espoir de l'école naissante. Ce style est né en même temps que l'on inventait l'argenterie Ruolz et la vaisselle Flora-Muguet. Jamais faïence n'imita mieux la porcelaine. Ah ! que M. Paradol est loin d'avoir cet éclat, ces reflets ; qu'il cherchera longtemps ce précieux amidon !

M. Rigault donc, tout joyeux à son ordinaire, vient venger M. Hugo. Il prend un air tragique, sans pourtant voiler le reflet rose, qui est son charme particulier, et il commence par nous dire que « nous serions des bourreaux si nous n'étions des cuistres. » C'est un vers de monsieur Hugo lui-même, et une heureuse entrée en matière. J'y trouve pourtant un défaut. Je connais ce vers ; il est dans un livre que j'ai lu, le même livre prohibé qui contient le vers de la conscience : *Tu peux tuer*... J'avais eu envie de l'appliquer à l'auteur. Je m'en suis abstenu pour deux raisons : la première, parce que cet auteur encourage les assassins, ce qui n'est pas le fait du bourreau ; la seconde, parce que *cuistre* est un mot qu'il faut réserver pour les gens d'Université. M. Rigault est délicat sur la

(1) *Les Précieuses.*

langue, je lui soumets cette observation. M. Cousin un jour, songeant à sa profession plus qu'à son talent, se vanta d'être un cuistre. Nous ne pouvons nous attribuer la même distinction. Nous sommes des bedeaux, non des cuistres. Ce n'est point que je prétende mépriser les cuistres ; la sagesse des nations dit qu'il n'y a pas de sot métier, et M. Rigault prouverait que les cuistres peuvent être galants. Néanmoins, comme le mot a continué d'être en disgrâce malgré les triomphes de la chose, à la place de M. Rigault, je ne l'emploierais pas. La sagesse des nations dit encore qu'il ne faut point parler de cuistrerie dans le journal de l'Université. Mais revenons à la défense de M. Hugo.

M. Rigault, dont j'admire l'esprit léger, me semble, par malheur, très-léger aussi sur le raisonnement. Ce n'est pas, dit-il, « une chose honnête que de citer perfide-« ment un poëte du dix-neuvième siècle pour impliquer « des vers insensés, nés des délires de l'exil, dans le crime « des assassins, pour dénoncer en lui un provocateur san-« guinaire, pour assouvir sur lui, au nom de la vindicte « publique, l'implacable acharnement d'une haine privée, « et même pour atteindre le *Journal des Débats* à son « tour, comme aux jours néfastes de la délation romaine. » Il ajoute qu'ils sont des honnêtes gens, eux du *Journal des Débats*, et qu'ils ne rendent responsable aucune nation (sauf pourtant l'Italie), aucun parti politique, des inventions sauvages de quelques fous monstrueux. Ces fous, poursuit-il, ne sont d'aucun parti, ils sont d'une confrérie, celle du meurtre et du sang. Ils font pleuvoir des balles sur de braves soldats, etc. Ils tuent à l'aventure, ce sont des entrepreneurs nomades d'assassinat, qui promènent du nord au midi, etc. « On *dirait* qu'il existe en

« Europe un Vieux de la Montagne qui élève dans son « repaire, et qui lâche dans le monde des bandes de si-« caires enivrés de folie et de férocité. Et notre fier dix-« neuvième siècle a le privilége de voir domiciliée, au « cœur du monde civilisé, la tribu de régicides qui, au « Moyen Age barbare, se cachait au fond d'une caverne « d'Orient. »

Telle est la défense de M. Hugo par M. Rigault. J'ai cité ; cela est plus honnête que de se prétendre vaguement exposé aux honneurs de la délation romaine et de dire en note, imitant mon spirituel et gracieux adversaire : « Voir le *Journal des Débats;* j'aurais honte de transcrire l'article de M. Rigault. » J'ai toujours cru que des argumeuts qu'on a honte de transcrire sont des arguments auxquels on a peine à répondre, et j'ai toujours observé que le public en était à peu près persuadé. C'est encore une observation que je soumets à M. Rigault, pour le cas où il reprendrait ses cours de rhétorique. Qu'il en fasse part à ses élèves, afin de leur apprendre à mépriser les rubriques de l'ancienne cuistrerie. A présent, je vais lui montrer, s'il le veut bien, que ses raisons ne valent pas son joli style.

La grande excuse de M. Hugo, c'est donc d'avoir écrit « dans les délires de l'exil ». Il a dit aux gens qui tuent, à la confrérie du meurtre : *Vous pouvez tuer*. A mon avis, ce mot, dans un livre surchargé des plus atroces diffamations et des plus immondes vomissements que l'assurance de l'impunité matérielle ait pu jamais provoquer d'une muse en colère, ce mot est une provocation à l'assassinat. Non, dit M. Rigault, c'est une fleur de rhétorique ; et puis « les délires de l'exil!.... » D'abord, M. Hugo n'est pas un exilé, c'est un banni ; il faut parler français, même lorsqu'on est ancien professeur de rhétorique, même lors-

qu'on a le style flora-muguet. Mais passons. Si les délires de l'exil sont une excuse à de telles et si froides atrocités, les assassins sont tous des exilés et des bannis, comme leur poëte, et l'excuse vaut pour eux autant que pour lui. Ajoutons qu'ils ne sont pas nés dans l'honneur et dans l'aisance d'une maison distinguée, qu'ils n'ont pas été prévenus des dons du génie, des complaisances de la société, des faveurs de la puissance publique; qu'ils n'ont pas eu autour d'eux tous ces freins doux, honorables, glorieux même, qu'a brisés la frénésie de M. le comte Hugo, pair de France et membre de l'Académie française. M. Rigault comprend-il la valeur de son unique argument? Bon pour M. Hugo, il est meilleur pour les assassins.

M. Rigault nous dit que les assassins *viennent* de l'Italie, « qu'il y a longtemps que l'Italie nous envoie ses ar« tisans du mal. » Après avoir impliqué de son mieux, à l'aide de Boileau, le Tibre dans les atrocités que voit la Seine, tout à coup il déclare qu'il ne rend aucune nation responsable de ces actes sauvages, que ceux qui les commettent ne sont d'aucun parti.

M. Rigault expose très-mal, pour raisonner plus mal. Les derniers assassins, nés en Italie, *viennent* de Londres. Qu'aucune nation ne soit responsable de leur infamie, cela se peut dire. Mais où est aujourd'hui, en Europe, la nation qui ne forme qu'une nation? Et si l'on fait ce partage que l'équité commande, trouvera-t-on difficile de dire à quelle nation appartiennent les assassins? C'est un lieu commun, hélas! trop fané de dire que les assassins font une caste complétement à part dans le monde. Toutes les fois qu'ils ont commis leur crime, de tous les côtés des voix se sont élevées pour jurer qu'ils n'étaient d'aucun parti; que toutes les opinions généreuses réprouvaient

l'assassinat. Certainement, ces voix étaient la plupart sincères ; mais le bon sens public et la justice ont infailliblement déclaré que les assassins ne constituaient pas dans le monde une confrérie absolument isolée de tous les partis ; qu'ils n'étaient pas seulement des fous atteints d'une manie exécrable, qu'ils avaient aussi des opinions politiques et religieuses. Quelles opinions? M. Rigault peut le demander au compte rendu des derniers procès et à la grande nation qui maintient à ses confrères du meurtre le bénéfice du refuge *politique*, même lorsqu'ils ont été condamnés comme complices d'assassins exécutés. A quelle opinion appartient ce Gallenga qui siégeait naguère avec tant d'honneur dans le parlement piémontais, après avoir, de son aveu, promis d'assassiner le roi Charles-Albert? De quelle opinion est le complice français de Tibaldi? De quelle opinion M. Hugo, qui dit : *Tu peux tuer?*

Et quant à la réprobation de toutes les opinions généreuses, M. Rigault, très-versé dans Horace, me paraît un peu court sur l'histoire contemporaine. Je me permets de l'engager à relire, dans le *Journal des Débats*, les très-bons articles que ses collaborateurs politiques ont publiés pour soutenir la loi sur la *complicité morale*, aussi sagement qu'inutilement proposée par le gouvernement de Louis-Philippe, à l'époque où les tentatives de régicide devenaient des sujets de risée pour la plupart des journaux, qui n'y voulaient voir que des coups de police.

Mais M. Rigault lui-même se réfute. Notre fier dix-neuvième siècle « a le privilége, suivant ses aimables expressions, de voir domiciliée, au cœur du monde civilisé, la tribu de régicides qui, au Moyen Age barbare, se cachait au fond d'une caverne d'Orient. » Comment explique-t-il cela? Comment accorde-t-il son raisonne-

ment et ses antithèses? Si notre fier dix-neuvième siècle a de tels hôtes dans le cœur, j'en conclus que ce cœur est gâté. Qui a gâté à ce point le cœur du fier dix-neuvième siècle? M. Rigault pourrait l'avouer, un pareil mal mérite bien qu'on en cherche les causes. Nous croyons, nous, que les doctrines, l'éducation, les lettres n'y sont pas pour rien.

Assurément, il y a d'autres provocateurs que M. Hugo. Nos pères de 89, ne fût-ce que par leurs fils de 93, bâtards si l'on veut, nous ont, pour leur part, communiqué ce mal. Les pédants enfarinés de grec et de latin, les pédagogues, les cuistres, parlons franc, y ont mis leur industrie; toute cette race admire Brutus et le fait adorer. Il y a eu aussi les philosophes, qui nous ont appris à mépriser Dieu et à ne plus croire aux châtiments de l'autre vie. Les historiens de la Révolution, historiens philosophes, historiens poëtes, historiens pittoresques, ne s'y sont pas épargnés. Il y a eu enfin la littérature, haute et basse, qui par le roman et le théâtre a prêché sans relâche le mépris et la haine de toute autorité. Ici M. Hugo, puisque c'est lui qui nous occupe, fait valoir ses titres : ils ne datent pas seulement des « délires de l'exil, » mais d'un délire plus ancien, plus constant et plus misérable : le délire de la popularité. Qui donc, dans cette nation qui a vu égorger Louis XVI et Marie-Antoinette, s'est plus assidûment occupé d'assassiner l'honneur des rois et des reines? *Hernani*, un empereur humilié devant un bandit qui jure de l'assassiner. *Marion Delorme*, un roi imbécile et un cardinal amoureux d'une fille publique; *Marie Tudor*, une reine prostituée à un assassin; *Ruy-Blas*, une reine amoureuse d'un laquais qui assassine avec tranquillité; *Le Roi s'amuse*, un roi dans les mauvais lieux. Et tout cela, et tout le reste, de dessein formé, à titre

d'enseignement populaire ! Lui-même s'en est vanté.

M. Rigault donne à croire que je dénonce M. Hugo « pour assouvir sur lui l'implacable acharnement d'une haine privée. » Je ne me fâche pas de cette grosse phrase, à cause du reflet rose. Mais j'aime à penser que M. Rigault n'a pas lu en effet, comme il le dit prudemment, le livre où M. Hugo se soulage des douleurs de l'exil en poétisant les assassins. Il aurait vu que les pages où M. Hugo m'injurie en compagnie de tout le monde à peu près, sont d'une date antérieure à l'exil. Ces pages sont des posthumes, pour répondre « avec tranquillité » à quelques coups de sifflets littéraires et politiques qui vinrent l'atteindre au temps de sa puissance et de sa gloire. Car, Dieu merci, je n'ai jamais haï M. Hugo; mais j'ai toujours bien méprisé l'usage qu'il fait de son génie. Dans l'ordre des cuistres, on pardonne tout à l'homme qui tourne bien le vers ou la phrase ; dans l'ordre des bedeaux, on fait des réserves, et j'en fais même à l'égard de M. Rigault, que je ne hais point. Je profiterai de cette insinuation sur la haine privée qui m'anime à l'égard de son client pour lui faire à lui-même un compliment qu'il mérite. Il disait naïvement, à ses débuts, qu'il n'osait aborder la critique, « n'étant pas assez sûr de la qualité de son venin. » Qu'il ne se fasse plus jamais un pareil outrage ! Je suis habitué à être mordu, je m'y connais : il a du venin, il en a beaucoup, et de la meilleure qualité; et s'il arrive à raisonner, il sera redoutable.

Dans l'article qui précède, nous conseillons à M. Rigault de relire les comptes rendus des derniers procès pour complot contre la vie de l'Empereur. Voici une note

qui pourra lui épargner des recherches, c'est un extrait du réquisitoire de M. Rouland, procureur général, dans l'affaire Pianori :

« Voilà donc la double pensée connue : trouver des misérables pour l'assassinat, et, le crime commis, arborer le drapeau rouge, en écrasant tous les partis par l'audace et l'insurrection. Si terrible qu'elle soit, cette logique révolutionnaire voyait juste et allait droit au but. Voyons maintenant comme elle s'est formulée, comment elle a parlé, pour révéler ses desseins, et pour entraîner une foule de malheureux dans des complots d'assassinat et de renversement de la société.

« Un homme que je ne veux pas nommer, par respect pour sa gloire passée, a publié d'odieux pamphlets que je ne saurais lire : le talent l'avait fait grand parmi les poëtes; puis, un jour, il voulut se faire grand encore dans le monde politique. Pour se consoler d'avortements multipliés, il s'est rué, comme l'ange déchu, dans tous les abîmes de l'orgueil froissé, et le génie s'est déshonoré avec les rugissements de la haine et de la malédiction contre son pays.

« Je n'ai rien à dire de Ledru-Rollin qui ne soit connu de tous, etc., etc. »

Nous ajouterons, pour diriger les réflexions de M. Rigault, que, peu de temps avant l'attentat Pianori, les réfugiés français en Amérique, célébrant un de leurs anniversaires, avaient écrit partout dans la salle du festin, au-dessous du buste de l'Empereur, le fameux vers écrit sous l'inspiration si excusable « des délires de l'exil. »

MADEMOISELLE RACHEL.

— 22 JANVIER 1858 —

Mise en scène à propos de la mort de cette actrice. — Mademoiselle Rachel tragédienne et « dame du monde. » — Un trait de petite presse. — La comédie de la gloire. — Une chanson de Béranger.

Le bruit qui s'est fait depuis quinze jours à l'occasion de la mort de mademoiselle Rachel n'est pas encore éteint; mais ceux qui ont vu passer le torrent, peuvent dire maintenant ce qu'ils en pensent. A force de tapage et de mise en scène, la circonstance a pris la figure d'un événement; elle donne occasion d'apprécier ce que c'est aujourd'hui que la gloire.

Paris a eu dernièrement un autre spectacle de funérailles illustres. Les détails biographiques et les éloges funèbres publiés en l'honneur du général Cavaignac, mort dans les circonstances les plus favorables pour être loué, ne brillent pas devant cette nouvelle apothéose. L'homme politique en disponibilité tenait moins de place que la femme de théâtre en retraite. Le retentissement de sa fin a été incomparablement plus faible et plus court; on connaissait moins sa vie; il a été moins question de sa valeur, de ses combats, de ses services; ses victoires en Afrique ne paraissent rien à côté de celles que mademoiselle Rachel a remportées sur le Théâtre-Français et sur tous les

théâtres d'Europe. Qui se piquerait de pouvoir nommer les affaires où le général s'est trouvé ? mais le peuple connaît tous les rôles que la comédienne a remplis. Dans quelques journaux, le triomphe de Rachel sur la barbarie romantique est mis au niveau, pour le moins, du succès de la bataille de Juin. Bien entendu, ces journaux sont conservateurs. Enfin, s'il était donné aux hommes de faire revivre un mort à la pluralité des voix, certainement, entre mademoiselle Rachel et le général Cavaignac, il y aurait au moins ballotage. Quant au bon Béranger, il ne saurait être question de lui, surtout depuis ses dernières chansons, qui sont quasi-morales : le cher homme est mort à plat.

Je ne veux rien ajouter à ce qui s'est dit de mademoiselle Rachel. Je ne suis point compétent. La personne m'était tout à fait inconnue ; le talent, dans les rares occasions où j'en ai pu juger, m'a paru surfait. Il est vrai que Pauline (de *Polyeucte*) ne passait point pour son meilleur rôle. Elle y déployait plus d'orgueil que d'intelligence. *Je vois, je sais, je crois ; je suis chrétienne !* elle disait cela en actrice. Le souffle d'En-Haut, la grâce qui fond sur l'âme, qui la terrasse et qui l'emporte, ne s'y sentait nullement. On applaudissait beaucoup ; mais si c'était beau, j'atteste néanmoins que Corneille, en écrivant, avait entendu une autre voix. L'acteur, nommé Beauvallet, qui jouait Polyeucte, interprétait mieux son personnage. Le public ne s'en apercevait point. J'ignore si le public est toujours pareillement inepte, et je ne sais ce que mademoiselle Rachel faisait ailleurs.

On a parlé de son influence sur la littérature. Je la crois nulle. Elle n'a créé ni un poëte, ni un artiste, ni un parterre. Ce ne sont pas des acteurs qui feront de

telles créations. Elle n'a pas davantage *restauré* la tragédie. Il n'existe plus de public pour goûter cette sorte de poëme; pour l'exécuter, a-t-il jamais existé des acteurs? Quelquefois il a pu s'en rencontrer *un*. J'ai vu jouer les trois quarts du *Cid*, au Théâtre-Français. C'était une farce, et j'admirai que les spectateurs en soutinssent le déboire jusqu'au bout. La tragédie de Racine et de Corneille n'est pas faite pour être jouée. L'imagination seule du lecteur peut donner à ces personnages assez de beauté, de noblesse, de majesté, et les tenir en même temps dans une limite encore humaine. Comment de pauvres comédiens plâtrés et rembourrés, avec tous les plis plus que vulgaires de leur existence personnelle, pourraient-ils représenter des héros et des situations héroïques? Ils crèvent d'emphase ou demeurent dans une stagnante platitude. Parfois, de certains éclats ébranlent les nerfs; ni les yeux ni les oreilles ne sont satisfaits, ni le cœur n'est touché. Don Rodrigue avait le nez en l'air, dona Chimène était une vieille fille grasse; les autres, ducs et princes, étalaient cette brillante physionomie d'employé qui domine dans la société française; et le tout composait la fleur de la troupe. On se tire moins mal de la comédie; mais bientôt il n'y aura plus de perfection que pour le vaudeville, et surtout pour la charge. L'inspiration est là, et au mélodrame; le grotesque et l'horrible; des difformités physiques ou des difformités morales. Les trois seuls auteurs *comiques* de ce temps sont trois auteurs de caricatures : Gavarni, Cham et Daumier. Daumier étant le plus grossier est le plus populaire. A côté d'eux, madame Ristori fait vivre la tragédie par des photographies d'amphithéâtre.

Les beautés de l'ordre tragique ne sont pas faites pour un public démocrate; disons-leur adieu. La tragédie est

bien morte; les principes de 89 l'ont emportée, et mademoiselle Rachel ne nous laisse que M. Ponsard.

Elle jouait aussi une comédie de M. Ponsard, le soir que je lui vis jouer *Polyeucte.* Je n'y pris pas une grande opinion de son goût littéraire si vanté. M. Ponsard après Corneille! Lydie après Pauline! Ce ramage de M. Ponsard, cette prétendue comédie est une des indécences du théâtre moderne; rien n'est plus dépourvu d'esprit, de grâce, de tout instinct poétique, de tout charme, même mauvais. Mademoiselle Rachel, dépouillant le manteau de Corneille, venait réciter cela, cette plaisanterie et cette langue pesantes! La complaisance du public et des journaux y voulait voir la souplesse de son talent. Je n'y vis, je l'avoue, que l'oubli, l'ignorance même des délicatesses du sexe et des fiertés de l'art.

J'ai entendu aussi sa *Marseillaise*, dont les feuilletons faisaient grand cas. Vêtue à la romaine, tenant le drapeau tricolore, — où le rouge dominait, — d'une voix élimée, elle déclamait plutôt qu'elle ne chantait ces pauvres vers qui n'ont pas assez de la musique pour se soutenir, et qui ne peuvent se passer de faire peur. Les violons du Théâtre-Français gémissaient et semblaient demander grâce; les claqueurs, poussés d'un feu patriotique, enlevaient l'enthousiasme des *aristos* effarés. En réalité, la scène était glaciale. Quelle pitié de voir cette pauvre Égyptienne avec son fard, son habit de mardi-gras, sa renommée, interpeller quelques centaines de bons bourgeois: *Enfants de la patrie... Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons!...* Ce qui entre de dédain, de dégoût et de mépris dans le cœur, en ces moments-là, ne se peut décrire.

Mais ces expériences ne suffisent pas pour prononcer

sur un talent si célèbre. Elles prouvent seulement qu'il pouvait défaillir. Je n'en conteste pas la puissance. C'est déjà un grand effet de génie que cette enfant de Bohême, après ses premières années passées à traîner dans les cafés une guitare en main, et, ce qui est pire, après des leçons de déclamation, se soit montrée tout à coup capable d'entendre certaines parties de Corneille et de Racine, et ensuite n'ait pas tout perdu dans la vie débordée et dans les adulations qui ont suivi ce merveilleux succès. Dieu avait mis là quelque chose ; le travail y ajouta. Mais le don naturel et le travail ne suffisent point. Il manqua ce complément qui ne peut venir que du cœur et de la dignité de la vie.

J'ai lu dans vingt feuilletons que mademoiselle Rachel, une fois tirée de son taudis d'origine, était soudain devenue grande dame ; qu'elle en avait pris toute la forme, toute l'allure. J'en doute. Le monde, surtout le monde des journalistes, a vu en trente ans passer des cohues de grandes dames près desquelles mademoiselle Rachel pouvait soutenir la comparaison, même avec avantage. Il y a grandes dames et grandes dames. Ce qui fait la grande dame, ce n'est pas la robe, l'attitude, l'impertinence, pas même l'esprit, pas même les courtisans, et mademoiselle Rachel en eut beaucoup qui furent de grands messieurs. Il y a autre chose qui fait la grande dame, et qui manquait, je pense, à la Lydie de Ponsard : c'est l'habitude d'inspirer le respect. Cette reine de théâtre, qui tremblait devant les journalistes et qui écrivait comme Zerbinette, n'a pu rappeler madame de Sévigné. Les journaux ne sont jamais empêchés d'aller trop loin dans la louange comme dans l'injure ; ils passent la limite surtout quand la louange, placée mal à propos, devient par contre-coup une injure

pour quelqu'un ou pour quelque chose qu'il faut respecter. Les liens de consanguinité qui existent secrètement entre les nombreuses tribus de la Bohême se sont ici trop fait voir. Malgré les célèbres anathèmes de l'Écriture contre les histrions, tous les Juifs se sentaient honorés en mademoiselle Rachel ; semblablement, à peu d'exceptions près, tout le monde de la littérature, des arts et des journaux, se trouve plus que disposé à l'indulgence pour une parente de profession qui a si largement exercé les droits que tout ce monde-là veut reconnaître au *génie*. Rachel grande dame ! elle était trop demoiselle pour cela. Laissons quelque chose à la matrone *unius viri* qui consent à élever beaucoup d'enfants.

Ces flatteries de la presse méritent bien aussi quelques réflexions.

La mort de la célèbre actrice a ressuscité un écrivain presque fameux, dont la renommée, commencée dans l'*Indépendance belge*, avait reçu son couronnement en justice. C'était un chroniqueur. D'autres chroniqueurs l'ayant *chroniqué*, il eut la simplicité de ne pas imiter les honnêtes gens qu'il avait jusqu'alors touchés de sa plume. Il se rendit plaignant devant le tribunal, gagna son procès, et trouva convenable de s'enfoncer dans une certaine obscurité, où néanmoins il ne laissa pas de confectionner des chroniques, couvert d'un pseudonyme, comme d'un habit de pénitent. Confession publique, pénitence publique ! C'est chose curieuse de voir ainsi ces très-libres penseurs reprendre, quoique involontairement, les coutumes de la primitive Église.

Au bout d'un an ou deux, la tribu de celui-ci, où il n'occupait pas le moindre rang, commençait à le réintégrer. Déjà il avait paru aux agapes des gens d'esprit,

lorsque mademoiselle Rachel vint à mourir. Or, mademoiselle Rachel le comptait parmi ses amis. Crac ! il met un crêpe à son chapeau et prend tranquillement la conduite du deuil, laissant là le pseudonyme et signant de son nom authentique une biographie de « cette femme illustre et charmante. » Tant d'aplomb peut surprendre, mais ensuite on s'étonne d'être étonné. Les chrétiens des premiers siècles, lorsqu'ils avaient gauchi, allaient trouver les confesseurs et se faisaient délivrer des billets de communion pour rentrer dans l'assemblée des fidèles. Ami de mademoiselle Rachel, cela vaut bien des lettres d'abolition ! Rien n'empêche désormais notre chroniqueur de reprendre officiellement son poste à l'*Indépendance belge*. Là, maintes fois, sa vertu indignée flagella les ultramontains et les cléricaux. Nous pensons que *ses malheurs n'auront point abattu sa fierté*, et que la libre pensée continuera de trouver en lui un apôtre et un vengeur.

Ce trait de petite presse était à noter en passant. Ce n'est rien à côté de la biographie elle-même, qui est tout ingénûment une des peintures les mieux réussies de la vie picaresque. On parle des comédiens de Gil Blas : c'est l'innocence du village ! Un personnage manquait dans la vie de ces comédiens encore timorés, le journaliste. On le voit ici, demi-tyran, demi-parasite, se nourrissant du comédien vivant et mort. Notre chroniqueur, ami de mademoiselle Rachel, avait prévu que l'occasion qu'il attendait pour se montrer ne tarderait pas. Il tenait prêt un tome de chronique, de révélations *piquantes*, pour être servi chaud dès qu'on aurait la première nouvelle du trépas attendu. La nouvelle, « la fatale nouvelle, » dit-il en essuyant un pleur, arrive dans la nuit du lundi au mardi ; le mercredi au matin le public avait l'ouvrage.

Douze pages in-folio à trois colonnes, en petit texte, avec *fac-simile*. C'est un tour de force, s'écrie l'heureux journal qui a pu ainsi distancer tous ses concurrents. Un tour de force, non ; c'est un miracle de l'amitié. Le cadavre n'était pas encore dans la terre, et déjà cette biographie *piquante* se débitait en quatrième édition. Voilà un chroniqueur qui entend son art :

> Le pain qu'on a gagné craque mieux sous la dent,
> Gloire à qui mange libre un sel indépendant !

Il faut être juste, l'œuvre commence par un trait de génie. L'auteur parle d'abord des sommes que son héroïne a remuées : « Le total des recettes réalisées par cette « illustre femme sur le seul Théâtre-Français monte à « 4,394,231 francs. En y comprenant ses représen- « tations à l'étranger, on peut sans exagération tripler « la somme, et porter ainsi à 12 millions l'impôt prélevé « par cette grande actrice sur l'admiration ou la curiosité « universelle. Deux de ces millions, approchant, consti- « tuent la fortune qu'elle laisse à sa famille, à ses deux « fils. » Ajoutons que mademoiselle Rachel a réalisé ce butin en moins de dix-huit ans, menant une vie de millionnaire ; et cet exorde d'oraison funèbre pourra prendre place dans les leçons et modèles de littérature, comme type de l'éloquence qui convient au sujet, à l'auditoire et à l'époque. *Le pain qu'on a gagné*, etc.

Il fut, certes, indépendant, le sel que mangea très-librement l'illustre personne que pleurent en ce moment les arts, la littérature et la société ! Son *ami* donne là-dessus « avec réserve » des détails qui ne laissent que peu de chose à deviner. *La mère en défendra la lecture à sa fille.* Mademoiselle Rachel avait « beaucoup d'or pour

payer beaucoup de liberté. » Mais si M. de Lamartine veut faire à son tour une étude biographique des splendeurs de Melpomène, il verra dans ces documents fournis par l'amitié quelle est au juste la liberté que l'on peut se procurer avec beaucoup d'or. Peut-être pourra-t-il dire à combien de degrés au-dessous de l'esclave il faut descendre pour ramasser cette liberté-là.

Les documents en question ne sauraient trouver place ici. Ils ne constatent d'ailleurs que des faits connus et dont le public n'a été que trop occupé. Un seul offre un intérêt particulier. C'est un trait de mœurs qui, par lui-même et par l'ingénuité avec laquelle il est raconté, sent tout à fait la Cafrerie :

« Elle avait chez elle une belle édition in-quarto d'un poëme de Voltaire, avec un choix de gravures *forçant un peu le texte.* Elle envoie un jour le dangereux ouvrage à un de ses amis avec ce mot :

« Mon cher ami, mes enfants grandissent, ils furètent partout.
« Je ne veux pas que ce volume reste chez moi. Veuillez me le
« garder. Je vous le redemanderai quand j'en aurai besoin. »

« Il est juste d'ajouter que le livre n'a jamais été redemandé... »

Sachons-lui pourtant gré d'avoir encore été mère, n'étant plus femme. Mais ce soin de ne pas détruire un pareil ouvrage, mais l'avoir reçu, mais avoir des amis à qui on peut le confier pour le redemander *quand on en aura besoin*, mais l'ami qui garde le dépôt et l'autographe... et qui ne garde pas le secret !...

C'en est assez sur le caractère particulier de la femme ; c'en est assez sans doute aussi sur certains côtés de la civilisation au milieu de laquelle, de tels détails n'étant point ignorés, cette femme a reçu des honneurs funèbres dont aucune autre renommée ne pourrait rêver la splen-

deur. Non-seulement le peuple et la presse et les arts, mais les grands et les dignitaires étaient là. Il y avait dans l'atelier d'un sculpteur le buste de Rachel : il a été acheté aux frais du Trésor public et donné au Théâtre-Français. C'est la canonisation civile.

Voilà la comédie de la gloire. Elle est risible et triste comme toutes les comédies humaines. Risible, parce qu'après tout ce n'est qu'une fumée qui passe ; triste, parce que cette fumée obscurcit et oblitère pourtant le bon sens public. Risible, parce que tout cet effort pour honorer le *génie*, rate pitoyablement et laisse la farce éclater de toutes parts ; triste, parce que toute cette splendeur et cette gloire ne sont qu'une proie de la mort dont quelques plumes impudentes se partagent les lambeaux. Rachel, disent les journaux, est au rang des Clairon et des Lecouvreur. Oui, et la voilà bien avancée !

Pauvre femme ! si tous ceux qui lisent savaient lire, combien ces récits de vingt ans rempliraient les cœurs de pitié et d'épouvante ! La pompeuse existence de la comédienne a ressemblé à toutes les existences du même ordre. A part les premiers instants d'ivresse, où elle était encore timide et retenue, sa vie est un long asservissement composé de toutes les misères de l'orgueil et de toutes les agonies de la vanité. Au milieu de sa gloire, et malgré son *génie*, elle a tremblé devant ces plumes qui exploitent aujourd'hui ses scandales ; dans sa fortune et dans son luxe, elle n'a pas cessé d'être une Samaritaine courant à travers le vice à des joies qu'elle n'atteignit point. Elle a connu la jalousie, elle a été tourmentée par la soif de l'or, elle s'est vue vieillir, elle s'est vue mourir ; elle est morte accablée de fatigues et de dégoût, laissant des millions lourds à porter ; et sa mort a été un spectacle ; et le dernier mot de

tous les éloges prononcés autour de son cercueil, même de ceux qui ont le plus oublié sa vie et admiré son talent, est celui-ci : *Quel malheur! elle nous amusait tant!* Combien ces pompes injurieuses apprendraient à chérir le silence, que l'indigence paraîtrait belle à côté de ces trésors, et que tant de mémoire ferait désirer l'oubli !

Le monde refuse ces leçons divines. Prêt à mourir, Béranger, souvent en velléité de morale, fit une chanson chagrine. Une jeune paysanne voit passer la favorite du roi ; elle admire sa parure, ses brillants équipages, la multitude de ses courtisans. Sa mère lui dit : — « C'est une fille qui gardait nos vaches et qui est devenue la maîtresse du roi ; elle a pour courtisans des grands seigneurs qui flétrissent auprès d'elle l'honneur de leur nom ; de très-grandes dames osent seules se déclarer ses rivales. » Pendant ce dialogue, une noce de villageois traverse la place. — Le mari, s'écrie la jeune paysanne, va rougir de son épousée. — Ne crains rien, répond la mère, le peuple sait trop ce que lui coûtent les vices de la courtisane.

— Ah ! je voudrais, dit la fille à part soi,
Devenir maîtresse d'un roi !

C'est la moralité peu consolante de cette chanson, lourde et gauche au dernier point, mais d'une conception assez forte. J'ai grand'peur que ce ne soit aussi la moralité la plus généralement tirée de la vie de mademoiselle Rachel. Béranger aimait officiellement beaucoup la célèbre actrice ; il l'appelait son *enfant*.

Mais pourquoi Béranger et les autres gens de lettres libres feignent-ils de refuser leur estime à madame de Pompadour et à madame Dubarry? C'est petit, c'est ingrat, c'est injuste. Madame de Pompadour et madame Dubarry

ont toujours bien traité la littérature ; elles n'ont haï que les Jésuites, et ce n'est pas la faute de ces dames s'il ne leur a pas été donné de vivre sous le régime de la souveraineté du peuple.

Voltaire l'entendait bien mieux :

Sincère et tendre Pompadour,
Car je peux bien vous donner à l'avance
Ce nom qui rime avec l'amour
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France...

Voilà un Français qui avait le courage de ses opinions (1).

(1) Un membre de la famille de mademoiselle Rachel eut l'idée de spéculer sur le succès de sa *Marseillaise* et obtint, à cet effet, les encouragements de l'autorité publique. La circulaire suivante, adressée aux directeurs des théâtres de province, est certainement une des pièces qui caractérisent le mieux le Gouvernement provisoire :

CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 23 avril 1848.

Citoyen directeur,

« Le citoyen Raphaël Félix a réuni une troupe avec laquelle il veut parcourir plusieurs départements de la France.

« Son intention est d'y faire entendre les chefs-d'œuvre de notre scène, en leur donnant naturellement pour interprète la citoyenne Rachel : la citoyenne Rachel avait à l'étranger des engagements considérables et des plus productifs ; elle les a rompus pour rester en France !

« Le dévouement qu'elle a montré pour la République, à Paris, dans son admirable création de la *Marseillaise*, elle veut l'étendre aux départements.

« *L'électricité* qu'elle a répandue ici doit être d'un merveilleux et salutaire effet dans nos provinces. C'est au nom de l'art, sur lequel la République veut étendre sa puissante et féconde protection, que je viens vous demander de tenir compte à la citoyenne Rachel de ses sacrifices en lui prêtant tout concours, et en donnant toute faculté au citoyen Raphaël Félix pour les représentations qu'il a l'intention d'organiser dans votre ville.

« Salut et fraternité.

« *Le directeur par intérim des théâtres et de la librairie,*

« Elias Régnault. »

LE *MONITEUR* ET LA LIBERTÉ DES CULTES.

— 29 JANVIER 1858 —

Prétendues persécutions contre les protestants. — La liberté contre la religion. — Devoir du gouvernement.

On lit dans le *Moniteur :*

« Depuis quelque temps, plusieurs journaux étrangers, recevant des articles rédigés en France, ont entrepris de présenter le gouvernement impérial comme se livrant à une odieuse persécution contre les protestants. Il serait trop pénible de reproduire les termes injurieux et presque flétrissants qu'on trouve dans ces articles, car il faudrait rougir pour ceux de nos compatriotes qui ont accepté le triste rôle de calomnier leur pays devant les autres nations. Il n'y a que les haines politiques qui puissent montrer les protestants en France « traqués par les préfets, les « prêtres et les agents de police..., et obligés de se réunir dans « les forêts comme leurs ancêtres, lors des Dragonnades. » La cause religieuse n'est pour rien dans ces déplorables accusations, et tous les protestants français, honnêtes et dévoués citoyens, les repoussent loin d'eux. Ils savent la vérité. L'empereur a toujours manifesté ses sentiments de protection pour tous les cultes reconnus par l'État, et il vient de les rappeler solennellement dans le discours d'ouverture de la session législative. Son gouvernement n'a jamais désobéi à une volonté si haute et si juste ; mais, comme c'était son devoir, il a partout et vis-à-vis de tous réclamé l'exécution des lois qui organisent la police des cultes. Ainsi, il a dû exiger qu'on lui demandât l'autorisation d'ouvrir des temples et de constituer des réunions religieuses ; et lorsqu'il a été question de fonder des écoles, il a voulu qu'on se soumît aux dispositions de la loi du 15 mars 1850.

« Mais il y a toujours quelques hommes avides de nouveautés, aimant le bruit et la chaleur des luttes, et dont le zèle exagéré imprime aux doctrines religieuses la passion des conquêtes. Ils ont hardiment nié le droit de l'État et ont prétendu à l'indépendance absolue de leurs actes extérieurs. Traduits devant les tribunaux, ils ont été condamnés parce qu'ils avaient violé la loi. D'un autre côté, lorsqu'il s'est agi, non plus de ramener les citoyens au respect de notre législation organique des cultes, mais de statuer sur des autorisations demandées, il y a eu tantôt concession, tantôt refus. Pourquoi ? Parce que l'autorisation ne peut être accordée qu'en pleine connaissance de cause, et que, partout où les fondations nouvelles attestaient plutôt les envahissements d'un prosélytisme excessif que l'état réel d'esprits calmes et sincèrement convertis à une autre foi, un gouvernement sage et éclairé devait attendre. Le devoir de l'autorité n'est pas de contribuer aux agitations en favorisant aveuglément toutes les entreprises du zèle religieux. Il consiste surtout à maintenir la paix publique en assurant à chaque culte reconnu qu'il ne sera pas attaqué par autrui. Tout citoyen est libre de sa croyance et peut en changer ; mais nul ne peut forcer l'État à consacrer publiquement des agrégations nouvelles, tant qu'il n'a pas la certitude qu'il s'agit de choses honorablement et irrévocablement consommées. Telle a été la règle de conduite du gouvernement, règle écrite dans les lois et dans le bon sens du pays. Elle a été appliquée avec modération et bonne foi.

« Le ministre de l'intérieur et le ministre des cultes ont examiné eux-mêmes, et de la manière la plus attentive, toutes les réclamations ; ils ont accumulé les renseignements et les enquêtes, et ils ne se sont prononcés qu'avec toutes les garanties d'une conscience éclairée. Quant à ce qui concerne les écoles primaires libres, rien n'a été fait en dehors de la législation existante. Elle a créé le droit d'opposition, et l'on s'en est servi quand on a eu de légitimes raisons pour penser que la création d'une école était moins, dans la commune, un besoin sérieux du culte nouveau, qu'un moyen de perturbation et de propagande agressive contre le culte de la majorité des habitants. Ensuite, les conseils départementaux, composés des hommes les plus recommandables, ont jugé souverainement, suivant leur droit, soit en repoussant, soit en accueillant les oppositions formées par l'autorité administrative ou judiciaire.

« Voilà ce que l'on appelle une odieuse persécution, et pour-

quoi on diffame à l'étranger un gouvernement équitable et loyal. Il n'a d'autre tort que celui de tenir à l'exécution des lois fondamentales, et ces lois, loin d'admettre une liberté illimitée, irresponsable dans l'exercice public des cultes, le soumettent à la surveillance tutélaire de l'État. Otez cette surveillance, la société civile sera bientôt livrée à toutes les guerres religieuses, et il n'y aura de respect et de sécurité pour aucun culte établi.

« Aussi le gouvernement de Sa Majesté est bien résolu à exercer cette surveillance telle que les lois l'ont organisée. Il est également résolu à comprimer les attaques et provocations violentes que les divers cultes s'adressent ou subissent mutuellement dans la presse. La Constitution veut que chacun de ces cultes reconnus par l'État soit respecté dans ses dogmes et ses pratiques, parce qu'il doit, à son tour, respecter les dogmes et les pratiques des autres. Il importe donc de mettre un terme à toute polémique passionnée qui offenserait la conscience des citoyens et outragerait leurs croyances. C'est par les œuvres et non par les querelles que l'esprit de foi peut agir et s'étendre dans une grande nation qui vit à l'abri de ses lois et ne souffre aucune atteinte au repos public.

« Mais s'il est utile de défendre les divers cultes contre le mal qu'ils se font à eux-mêmes par de blâmables excès de polémique, il est plus utile encore de défendre la société tout entière contre l'esprit de subversion et d'impiété révolutionnaire. Il se glisse derrière les débats religieux ; il en profite pour détruire tout principe d'autorité, en inspirant le mépris de tout principe de religion. Le gouvernement est armé des moyens nécessaires pour protéger à la fois la religion et l'État, et il en usera énergiquement. »

En répondant aux incroyables plaintes de certains journaux étrangers sur les persécutions auxquelles les protestants seraient aujourd'hui soumis en France, le *Moniteur* a fait des déclarations dont l'importance n'aura pas échappé à nos lecteurs.

« Il importe, dit le journal officiel, de mettre un terme
« à toute polémique passionnée qui offenserait la con-
« science des citoyens et outragerait leurs croyances...
« L'esprit d'impiété et de subversion révolutionnaire se

« glisse derrière les débats religieux : il en profite pour « détruire tout principe d'autorité, en inspirant le mépris « de tout principe de religion. Le Gouvernement est « armé des moyens nécessaires pour protéger à la fois la « religion et l'État ; il en usera énergiquement. »

S'il nous est permis de faire une observation sur ces paroles si vraies et si sages, nous dirons qu'en ce qui regarde la protection des intérêts religieux, l'énergie est moins nécessaire que la vigilance et la persévérance. La religion n'est pas attaquée, comme l'État, par des adversaires contre lesquels il faille déployer la force matérielle. Ils ne sont pas nombreux, ils n'entreprennent rien de violent. C'est assez de leur demander le silence, et ils ne sont pas en position de le refuser. Lorsqu'ils le garderont, bien entendu dans les termes où notre état de civilisation permet de l'exiger, toute polémique sera sinon éteinte, ce qu'il n'est guère permis d'espérer, du moins contenue dans les limites où il est à souhaiter qu'elle se renferme.

Nous ne voulons pas en ce moment, et puissions-nous n'avoir à le faire jamais ! chercher quel a été le caractère de la polémique religieuse dans ces derniers temps, et d'où sont venus les excès qui ont pu offenser la conscience des citoyens et outrager leurs croyances. Ce n'est pas par prudence que nous nous abstenons ; c'est pour ne pas abuser d'une situation que les circonstances ont rendue moins favorable à nos adversaires. Tout le monde sait d'ailleurs de quel côté sont les croyances et de quel côté sont les systèmes, de quel côté sont les dogmes et de quel côté sont les opinions. Or, un simple coup d'œil prouverait que les croyances se tiennent sur la défensive contre les systèmes, que les dogmes sont sans cesse attaqués par les opinions.

Maintes fois, usant bien à regret du droit de répondre à ces attaques, ou plutôt cédant à la nécessité et obéissant au devoir de ne point les passer sous silence, nous avons signalé le péril que le *Moniteur* vient à son tour constater. Nous en donnerons deux exemples sur mille.

Il y a un an, à l'occasion de l'exécrable crime commis dans l'église Saint-Étienne du Mont, des journaux, que nous ne nommerons pas, nous obligèrent de faire remarquer la recrudescence de leurs outrages contre la religion. Ils s'amusaient des *contes de la Bible*, et ils parlaient du dogme de l'Immaculée Conception comme en avait parlé le meurtrier de l'Archevêque. Nous disions à ce sujet :

« La liberté contre la religion est la liberté révolutionnaire par excellence. Au dernier siècle, moins étendue qu'aujourd'hui, où son action est universelle, elle a suffi pour renverser l'ordre social. Si notre adversaire sait apprécier les franchises qu'on lui fait, il n'a pas pour le moment besoin d'autre chose ; le surplus viendra tout seul, très-vite. Deux choses y concourent : les passions qu'il excite en bas, les sentiments qui se forment d'eux-mêmes en haut. Chacun de ces articles où il insulte si violemment la religion, c'est-à-dire ce que tous les hommes connaissent de plus grand et ce que beaucoup d'hommes ont de plus cher, chacun de ces articles fait coup double : il tue en bas le respect, en haut la confiance. Les conséquences politiques suivront tout naturellement... (1). »

Nous confessions nous-mêmes les inconvénients qui résultaient pour la religion des polémiques auxquelles on savait la contraindre :

« La liberté de notre adversaire gêne beaucoup la nôtre. Par sa publicité et par ses procédés de discussion, il a sur nous de tels avantages, que nous craignons immensément de lui fournir la réplique. Quoi que ce soit que nous disions, il nous fait dire ce qu'il veut, jamais rien qui le réfute ; il y ajoute ce que bon

(1) *Univers*, 6 février 1857.

lui semble, et il tire à 40,000 exemplaires, multipliés par la clientèle de tous les cabarets de France. Nous ne sommes pas de force contre un tel combattant, et tout ne sert qu'à nous prouver le danger d'avoir raison... En présence de ce débordement d'iniquités contre l'Église, la presse catholique doit mettre son effort à ne pas provoquer de plus furieuses explosions d'injures...

« Mais se taire absolument n'est pas toujours permis. Quand nous n'avons plus l'espérance de convaincre, nous avons encore le devoir d'avertir... (1). »

On voit que nous ne nous faisions pas d'illusion. Un peu plus tard, à propos d'une lettre pastorale de monseigneur l'Évêque de Chartres, contre les mauvaises lectures, le journal dont nous parlons dans la citation précédente, fit des observations aussi peu convenables par la forme que peu acceptables par le fond. « Monseigneur l'Évêque de « Chartres, disait-il, compare le journalisme à une chaire « de pestilence. Ses diatribes s'adressent à tous les organes « de l'opinion publique qui n'admettent ni l'intolérance, « ni les superstitions ; à ceux qui défendent la philosophie, « la raison et la liberté ; à ceux qui croient que la miséri« corde divine s'exercera sur quiconque aura conformé sa « vie à la morale évangélique. » Nous n'avons pas besoin de dire que le vénérable Évêque n'attaquait ni la raison, ni la philosophie, ni la liberté, ni ceux qui conforment leur vie à la morale évangélique, et que le journal qui l'analysait ainsi ne le citait aucunement. Nous profitâmes de cette attaque pour indiquer les limites où, suivant nous, la discussion en matière religieuse et politique devait être contenue :

« Notre programme, à nous, qui ne sommes point libéraux, le voici : En matière de religion, on respecterait les vérités de la Foi, les Livres Saints, la Hiérarchie ; il ne serait pas permis,

(1) Même article.

même aux plaisants, de rire des *contes de la Bible*; on aurait au moins une grande réserve à l'égard des personnes; la puissance publique interviendrait d'office pour protéger le ministre du culte qui serait invectivé et diffamé dans les journaux, à l'occasion d'un acte quel qu'il soit de son ministère, attendu que s'il a fait une faute, la répression appartient aux lois et non aux particuliers. En matière politique, on s'arrêterait devant les principes constitutifs et devant l'autorité.

« Pour tout le reste, opinions, doctrines, écoles, chacun pourrait se permettre et chacun devrait souffrir la discussion, sous l aréserve des lois qui garantissent l'honneur et l'intérêt de chacun. »

On devine que notre proposition n'eut aucun succès. Mais ce que nous avons offert inutilement, le Gouvernement peut l'imposer.

Nous ajouterons qu'il le peut sans difficulté. Il y a dans une grande partie du public une cruelle et dangereuse indifférence pour la religion: il n'y a point d'animosité. Ces continuelles et redoutables excitations elles-mêmes n'ont d'écho que dans les profondeurs où la corruption politique fait ses ravages. C'est là qu'elles pourraient un jour armer des sicaires; et ces sicaires, comme nous l'avons toujours dit, verraient alors s'élever contre eux la plupart des insensés qui les excitent; car la religion ne peut être attaquée matériellement sans que la société succombe.

Dans les rangs supérieurs, dans les sommités de la masse sociale et dans cette grande et forte majorité qui est le peuple de France, non-seulement la religion n'est pas haïe, mais nous persistons à croire que le mouvement général des esprits est en un sens tout opposé. Peu de monarques aujourd'hui se font gloire de n'avoir pas des sentiments chrétiens; plusieurs donnent l'exemple de la foi aux vérités révélées. Il y a loin du roi qui se laissait van-

ter, il y a vingt ans, d'être le dernier voltairien de son royaume, aux souverains qui, dans la dernière guerre, mettant la main sur le cœur des peuples et écoutant leur propre cœur, ont donné publiquement des témoignages de religion. Nous avons vu nos généraux mourir chrétiennement comme nos soldats ; c'est du sein du peuple que viennent nos prêtres et nos Sœurs de charité ; c'est l'argent et la sueur du peuple qui élèvent en ce moment tant d'églises, pendant que l'État restaure les cathédrales. Ces faits n'indiquent pas des sentiments irréligieux, et la foi n'est attaquée que pour le plaisir ou l'intérêt d'un petit nombre d'esprits, la plupart eux-mêmes sans conviction, et auxquels il n'est pas moins facile que nécessaire d'imposer le respect.

MORT DU R. P. DE RAVIGNAN.

— 27 FÉVRIER 1858 —

Le R. P. de Ravignan vient de terminer sa sainte vie. C'est de tels hommes que l'on peut dire, suivant la beauté de la formule chrétienne, qu'ils passent à un monde meilleur. Il est entré dans sa récompense, il voit le Dieu qu'il a aimé et servi. Le deuil qu'il laisse parmi ceux qui l'ont connu est mélangé d'allégresse. Dieu sait pourtant si ce deuil est profond ! Dieu sait combien de chrétiens pleurent comme s'ils avaient perdu leur père ! Mais pour lui, il attendait la mort avec espérance, et elle a couronné ses désirs. Heureux ceux qui espèrent dans la mort, et qui, entourés de toute l'estime de ce monde, en paix avec les hommes, en paix avec eux-mêmes, jettent vers le Maître suprême le regard confiant de l'ouvrier qui a fait son travail et du fils qui rentre à la maison ! Tel était ce serviteur de Dieu ; c'est dans ce sentiment qu'il a vu le terme de sa carrière pleine d'humbles, de glorieux, de saints labeurs. Sa vie s'épuisait goutte à goutte ; il est mort longtemps. Depuis le moment où les médecins, sans l'émouvoir et sans le surprendre, lui ont annoncé qu'il ne se relèverait pas, jusqu'à celui où son dernier soupir a emporté sa dernière prière, un long intervalle s'est écoulé. Il n'a pas cessé de prier, et il n'a plus parlé que du bonheur de mourir.

Dans quelques jours on racontera sa vie, ou plutôt on essaiera de tracer une esquisse de ses travaux; car sa vie à raconter serait un long ouvrage; et qui pourrait l'entreprendre? Dieu seul sait ce qu'un tel homme, un tel prêtre a fait, ce qu'il a répandu de bénédictions, soutenu d'œuvres, consolé de misères. Mais quelques traits au moins seront indiqués. Aujourd'hui nous ne pouvons que le saluer au départ : il n'est plus! Ce n'est pas une ombre qui s'efface, un être de moins dans la multitude humaine; c'est une force que Dieu retire, c'est une lumière qu'il éteint; il y a de moins parmi nous un de ces hommes rares dont on pouvait dire : *C'est un homme.*

Le R. P. de Ravignan exerçait une grande autorité sur ceux qui l'approchaient, et le nombre en était considérable. Ceux qui n'avaient été attirés que par son talent restaient subjugués par sa vertu. Dans sa cellule, dans l'humble parloir du couvent, au confessionnal surtout, on trouvait un homme encore supérieur à celui qu'on avait admiré en public, revêtu comme d'une double auréole de l'éclat de l'éloquence et du rayonnement de la sainteté. Là, on sentait la vigueur de sa foi, l'ardeur de son zèle, la profonde tendresse de son cœur; et la noble joie qu'inspirait ce beau spectacle n'était troublée que par le regret de voir cet homme précieux si vite et si énergiquement dépenser sa vie; mais ce regret même avait sa douceur. On lui savait gré de se prodiguer, de s'épuiser dans ce travail qui était le salut des âmes.

Tant que ses forces lui permirent, — elles ne l'auraient pas permis à d'autres, — de prêcher la retraite pascale à Paris, il consacra la plus grande partie des nuits de la Semaine Sainte à écouter les confessions des hommes que ses exhortations avaient touchés. Les dernières nuits, il

les passait à peu près tout entières; et ces immenses fatigues n'obtenaient pas qu'il se relâchât en rien de ses devoirs ordinaires. Pâques même ne lui apportait point de repos. Il était là pour les retardataires. Cette œuvre finie, d'autres œuvres le réclamaient. Que d'œuvres avaient besoin de lui, ne pouvaient se passer de lui, et ne subsisteront après lui que de la vie qu'il leur a communiquée aux dépens de sa vie! Lorsque, enfin vaincu, il était obligé de s'imposer la retraite et le silence, lorsqu'il ne pouvait plus prêcher ni se rendre au lit des mourants, alors il s'enfermait, pour mieux dire, il se laissait enfermer par l'obéissance; mais son travail ne cessait pas. Ou il écrivait à ses enfants, épars dans le monde entier, ou il composait les ouvrages que ses supérieurs lui avaient commandés, ou il se préparait par l'étude à ces chères et fécondes fatigues qui l'ont consumé.

Quelle belle vie! et qu'il eut bien raison le jour où, renonçant aux avances du monde, il s'engagea dans la Compagnie de Jésus! Il acceptait la pauvreté, l'humilité, l'obéissance, le travail; mieux que tout cela, les persécutions et les injures. Mais il trouvait le sacrifice, et avec le sacrifice la force, et même, quoiqu'il n'en fît aucun cas et n'en voulût point, la gloire. Cette idole du monde, elle était là; elle l'attendait, malgré lui, dans ce rude sentier du renoncement à soi-même, où il se jetait d'un si grand cœur. Et quelle gloire! pure, brillante, sans remords, sans inquiétude! Elle ne lui demanda pas un abaissement; au contraire! Et mourant, il la vit à son chevet, douce et sereine comme une sœur de ses vertus tutélaires, la pauvreté, l'obéissance et la chasteté.

1er mars.

M. de la Bédollière analyse de la manière suivante,

dans le *Siècle*, les lignes rapides que nous avons consacrées à la mémoire du vénérable Père de Ravignan :

« L'Église vient de faire une perte considérable dans la personne de M. de Ravignan. Cet éminent orateur s'était toujours distingué par la sincérité de ses convictions, par la modération de son langage. Nous ratifions sans hésitation les éloges que lui décernent l'*Union* et l'*Univers* ; mais pourquoi se mettre toujours en scène ? est-ce de la modestie, est-ce de l'humilité chrétienne ? Importe-t-il à la France et à l'Europe de savoir que M. de Ravignan a été le confesseur de M. Louis Veuillot ? Qu'est-ce que cela prouve ? Que le rédacteur en chef de l'*Univers*, occupé d'étudier sans doute la forme élégante et choisie dont se servait le regrettable défunt, a fort négligé le fond de ses doctrines conciliantes, et qu'il n'a profité que médiocrement des sages leçons, des paternelles remontrances de son directeur spirituel.

« M. Veuillot va-t-il aussi annoncer *urbi et orbi* le choix de son nouveau confesseur ?

« E. DE LA BÉDOLLIÈRE. »

Nous louons le *Siècle* de rendre au P. de Ravignan mort un hommage qu'il lui aurait refusé vivant, et nous constatons avec plaisir ce légitime triomphe d'une vertu qui ne fut jamais plus modérée qu'il ne faut.

Maintenant, le *Siècle* nous permettra de lui adresser une question.

Nous avons toujours cru et nous croyons encore que M. de la Bédollière a tout ce qu'il faut d'intelligence pour comprendre ce qu'il lit, surtout lorsqu'il s'agit d'une chose aussi peu compliquée que l'article dont il veut bien s'occuper. Nous ne lui demanderons donc pas où il a vu dans cet article la moindre trace de la vanité qu'il dénonce. Il sait parfaitement qu'elle n'y est pas, et nous ajouterons qu'elle ne peut pas s'y trouver, attendu qu'il n'existait aucun rapport d'intimité entre le R. P. de Ravignan et nous. Nos éloges et nos regrets sont ceux de

tous les chrétiens qui ont eu le bonheur de le connaître un peu, rien de plus. Quand les amis particuliers prendront la parole pour le louer, alors on saura ce qu'il valait.

Mais nous voudrions que l'utile M. de la Bédollière pût nous dire quelle sorte d'utilité il trouve à venir nous troubler autour d'un cercueil par des farces d'un goût aussi médiocre que celle qui l'amuse ce matin.

DE L'ANGLETERRE.

— 13 et 23 MARS 1858 —

I. La brochure *Napoléon III et l'Angleterre.* — L'Angleterre laboratoire d'assassinats. — Le véritable intérêt de cette alliée et le sentiment public français.
II. Le *Times.* — L'orgueil anglais. — Les blessures de l'Angleterre. — Forfanterie du *Times.* — Le rôle de la France.

I

Après avoir montré que l'Angleterre est bien véritablement un laboratoire d'assassinats, l'auteur de la brochure intitulée *Napoléon III et l'Angleterre* ne formule d'autre conclusion que l'espoir de voir enfin cette nation se rendre aux légitimes demandes de la France, et lui donner les satisfactions devenues trop nécessaires pour maintenir entre les deux peuples une alliance déclarée de part et d'autre « indispensable à l'avenir du monde civilisé. »

Dans la situation que l'attitude actuelle de l'Angleterre a créée, en présence surtout du discours si blessant de M. d'Israëli, ce vœu semblerait vain, et cette conclusion répondrait mal au sentiment public. Mais l'écrit ne vient pas d'une source ordinaire. On le sait ; et ce qui vaut mieux, on le sent. Il y règne une lucidité et surtout une sobriété caractéristiques. Un écrivain de profession aurait moins méprisé les ornements. On se demande, sans être trop embarrassé de répondre, qui a pu énumérer des

griefs d'un tel genre et si nombreux, et garder un pareil calme, et n'avoir pas même besoin de se contenir. Cette simplicité robuste marque plus encore la hauteur de la position que la vigueur du talent. Là donc où l'écrivain se contente d'exprimer une espérance, tout le monde voit l'indice d'une volonté prise ; et comme tout le monde sait que cette volonté peut imposer la justice même aux auditeurs de M. d'Israëli, le sentiment public est satisfait. Chacun comprend et loue la patience qui veut dompter les ardeurs les plus légitimes pour mettre en évidence aux yeux de l'Europe la justice des réclamations de la France. Cette démonstration faite, toute chaleur de langage serait superflue, parce qu'il n'y a plus de refus qui puisse demeurer sans conséquence.

On se rappelle la lettre de l'empereur des Français à l'empereur de Russie, avant le commencement des hostilités qui se terminèrent par la chute de Sébastopol. De même que Napoléon III fit alors appel à l'équité et à l'humanité du souverain dont la volonté pouvait encore empêcher la guerre, et prit le monde à témoin de ses propres intentions, de même aujourd'hui nous entendons cet appel au bon sens du peuple anglais, aveuglé par un sentiment trop jaloux de sa force ou séduit par des intérêts qu'aucun peuple chrétien n'oserait avouer. La nation qui semble méconnaître les conditions de l'alliance et de la paix est appelée au tribunal de l'opinion ; après, il n'y a plus de recours qu'au jugement de Dieu.

Si une alliance que l'Angleterre elle-même déclare utile et indispensable à l'avenir de la civilisation doit être rompue, la France, qui se croit noblement des obligations envers la civilisation et envers l'avenir, ne veut pas avoir la responsabilité de la rupture. Elle a été loyale

alliée, loyale jusqu'à l'héroïsme, et pour tout dire, elle a craint souvent de l'être jusqu'à la duperie. Elle a persévéré néanmoins. Si l'Angleterre, de son côté, a fait assez, elle peut, du moins, se rendre le témoignage qu'elle n'a rien fait de trop! Neuf fois dans l'espace de quelques années des complots contre la vie de l'empereur, qui sont en même temps des complots contre la vie de la France, ont été ourdis à Londres, et trois au moins n'ont échoué que par miracle. L'Angleterre n'est pas seulement devenue un repaire d'assassins; on y tient école publique d'assassinat. Voilà les faits, ils sont patents, ils sont avoués; et l'Angleterre allègue ses droits, elle invoque le droit d'asile, elle prétend son honneur engagé au maintien d'un tel état de choses! Elle ferme obstinément les yeux à l'évidence de la raison, à l'évidence du péril; elle veut oublier que son honneur, jadis mieux inspiré, savait prendre spontanément contre de simples pamphlétaires les mesures auxquelles sa politique se refuse aujourd'hui contre des assassins avérés et qui se glorifient de leurs crimes!

Si des chartistes anglais ou des conspirateurs irlandais venaient comploter en France contre le gouvernement britannique; s'ils étaient partis de chez nous à plusieurs reprises avec des machines infernales; si des Italiens complotaient à Paris la délivrance de Malte, de la même façon et par les mêmes moyens qu'ils complotent à Londres la délivrance de l'Italie, l'Angleterre trouverait-elle bon que la France lui répondît que c'est là tout simplement la pratique du droit d'asile, et que nos lois et nos mœurs nous obligent à le respecter? Elle dirait que nos lois et nos mœurs doivent nous obliger à respecter le droit des nations avant le droit des bandits, et que rien

ne dispense un peuple civilisé de réformer celles de ses lois qui favorisent des actions infâmes.

La France ne saurait comprendre les prétendues raisons que l'Angleterre lui oppose. Elle ne les attribue pas même à ces entêtements d'orgueil qui peuvent pousser un peuple à refuser une chose équitable et nécessaire, par cette seule raison qu'elle lui a été demandée avant qu'il eût songé à l'offrir. Elle y voit un calcul machiavélique contre sa sécurité et sa grandeur. Le sentiment public est celui-ci : L'Angleterre, nation chrétienne et sensée, ne peut avoir la moindre sympathie pour des scélérats qui foulent systématiquement aux pieds tous les enseignements du christianisme ; elle ne peut garder la moindre pitié pour des malheurs qui se déshonorent ; elle ne peut ignorer que les crimes qu'elle tolère la menacent elle-même comme ils menacent tout le genre humain. Ce qui l'attache à cette pratique abominable du droit d'asile, c'est qu'elle y trouve un moyen de tenir la France dans l'angoisse des révolutions. Voilà son véritable intérêt. L'impuissance où les révolutions nous réduisent lui paraît préférable à tout le concours que peut lui promettre notre prospérité.

Aujourd'hui que l'assassinat est devenu le principal, pour ne pas dire l'unique dogme d'une religion politique dont les adeptes se comptent par milliers ; quand cette société des assassins est organisée, quand on connaît ses prophètes, ses docteurs, ses savants, ses écrivains ; quand elle lève ses tributs ; quand elle a ses imprimeries, ses arsenaux, ses poisons et ses poignards ; quand Londres et Paris se touchent, et que quelques heures à peine séparent le théâtre du meurtre et l'asile ouvert au meurtrier, pourquoi l'Angleterre éprouve-t-elle à l'égard du droit d'asile des scrupules qu'elle ne connaissait pas il y a cinquante

ans? Pourquoi veut-elle en étendre les priviléges ? Sans cesse la France se pose cette question, et toujours elle se fait la même réponse : C'est l'intérêt dominant de l'Angleterre que la France ne puisse pas jouir d'un jour de sécurité. Il importe à l'Angleterre que la France vive ou plutôt meure dans les convulsions de l'anarchie.

La France se trompe peut-être, et l'Angleterre, en même temps qu'elle ne laisse passer aucune occasion de nous froisser en actions ou en paroles, atteste avec emphase la chaleur de son amitié. Mais en attendant les preuves de cette amitié si attestée, la plaie se creuse, et il n'y a guère d'incident qui ne l'envenime. Les conditions de l'alliance de la France et de l'Angleterre sont-elles que la France ne sortira pas des révolutions, ou devra perpétuellement craindre d'y retomber ? Alors tout le monde en France comprendra que cette alliance ne peut pas durer, et l'Europe est à peine moins intéressée que nous à ce qu'elle ne dure pas. L'intérêt du monde, l'avenir de la civilisation, et, quoique cette parole puisse faire sourire nos hautains alliés, l'intérêt de l'Angleterre elle-même est d'abord que la France soit paisible, et ensuite que la France et l'Angleterre soient alliées. Mais pour que la France soit en paix, il lui faut l'honneur. Et il n'est pas suivant son honneur, comme elle l'entend, qu'un ramas de pervers puissent impunément la tourmenter, l'offenser, la menacer sous l'égide que leur font les déraisonnables préjugés ou les insupportables calculs d'un peuple voisin. Si l'alliance vous est utile, faites ce qui est juste pour la maintenir. Gênez vos préjugés ; nous savons bien, nous autres, étouffer jusqu'à nos sentiments !

Dans un discours récent, tout empreint de cette superbe qui est aussi l'un des griefs de la France, et l'un des plus

pressants sinon des plus sérieux, un homme d'État anglais faisait remarquer que l'empereur Napoléon connaît parfaitement les forces et les ressources de l'Angleterre. Sans doute, il les connaît ; et sans les dédaigner, il avait deviné, avant tout le monde en Europe, qu'il en pouvait provoquer le déploiement dans les conditions les plus avantageuses pour l'Angleterre, sans cependant risquer d'humilier trop la France. Mais il y a autre chose que l'empereur connaît aussi bien, et que les hommes d'État de l'Angleterre, comptant trop sur nos discordes et sur nos malheurs, se laissant trop aveugler par nos complaisances, se sont fait une douce habitude d'ignorer. Nous voulons parler du sentiment national, du sentiment public et unanime de la France au sujet de l'Angleterre. Il y a là des ressources plus inépuisables que toutes celles dont M. d'Israëli s'est targué dans le faste de son éloquence. Si l'Angleterre est prudente, elle ne poussera pas à bout ce sentiment formidable ; elle ne risquera pas d'apprendre ce que peut faire la France dans la main d'un Bonaparte.

Les Français n'aiment pas l'Angleterre. Ils ont leurs raisons pour cela, des raisons dont nous concevons que les Anglais puissent s'enorgueillir, mais sur lesquelles pourtant ils auraient tort d'établir trop de dédains. Après toutes nos discordes, au milieu de toutes nos divisions, il y a encore un mot, le seul peut-être, qui fait battre à l'unisson tous les cœurs, sans en excepter même ceux que l'étude ou l'engouement des lois et des coutumes étrangères semble avoir complétement dénationalisés. Sur le sommet des Pyrénées, sur les rives de l'Océan, dans les plaines de l'Alsace et de la Sologne, dans les rues de nos villes, dans les riches maisons, dans les chaumières, dans

les ateliers, jusque dans les bureaux d'escompte, partout, ce mot prononcé éveillera les mêmes ressentiments, les mêmes inépuisables ardeurs. C'est une passion grossière, si l'on veut ; non pas tellement grossière pourtant que la raison n'ait pu la contenir longtemps, et ne puisse même la contenir toujours ; mais pour l'éteindre il faudra des siècles, et pour la déchaîner il ne faut qu'un instant. L'Angleterre doit souhaiter que cet instant n'arrive pas ; elle doit le souhaiter d'autant moins, qu'ayant, à certains égards, identifié sa cause avec celle de la Révolution, elle n'a plus aujourd'hui dans le monde les amis qu'elle y comptait au commencement de ce siècle, et que les dernières années ont notablement diminué le prestige de Waterloo. Elle n'a plus la force qui lui était restée de ses triomphes ; nous en avons gardé l'amertume. C'est une chose encore que n'ignore pas celui qui, placé maintenant à la tête de nos destinées, peut à bon droit se glorifier d'être l'héritier de Sainte-Hélène.

II

Le *Times* jouit en Angleterre d'une immense popularité, par conséquent il y exerce une considérable influence. La mesure du mépris a beau être égale, le crédit du journal n'en est pas diminué. Il n'y a rien là d'inexplicable. La presse n'a pas besoin d'être honorée pour être puissante ; jamais son action n'est aussi forte que quand elle le mérite moins. Ce n'est pas par la hauteur des doctrines ni par le talent des écrivains que les journaux deviennent populaires ; c'est au contraire par la vulgarité et même par la bassesse des opinions et du style. L'expé-

rience en a été souvent faite, les exemples crèvent les yeux. Chacun peut nommer plusieurs de ces écrivains absolument dénués de culture littéraire ; ils trouvent des lecteurs par centaines de milliers. Leur force est d'être au juste niveau de la multitude, de la *vile multitude*, disait M. Thiers. Mais cette multitude, ils assurent que c'est le peuple, et le peuple lui-même se le persuade : il parle comme elle, il pense avec elle jusqu'au moment où elle entreprend de le gouverner. Alors l'immense misère des organes de la multitude apparaît dans tout son jour et le mépris l'emporte enfin, mais trop tard, sur la popularité. Ces écrivains si écoutés, dont la plume a été le principal bélier qui a fait crouler un gouvernement, ne sont pas plus hommes d'État qu'écrivains. Ils manquent de tête et de cœur autant que de style. L'ignorance, l'incapacité, la passion facilement intimidée, tels sont leurs défauts, leurs moindres défauts ! Tant qu'il ne s'agit que de faire des articles, ces défauts sont des qualités *ad hoc*, et de grandes qualités. Ils vont directement aux qualités correspondantes de la multitude, ils la séduisent, ils l'enflamment, ils la gouvernent ; chose de grande conséquence, quand la multitude à son tour gouverne le gouvernement.

Il y a donc un sérieux intérêt à ne pas se laisser abuser par le mépris que mérite et qu'obtient d'ailleurs, même assez largement, le journal qui représente presque à lui seul toute la presse anglaise. Sans doute, les membres actuels du cabinet anglais, pas plus que leurs compétiteurs, ne sont dupes des renseignements et ne font cas des arguments du *Times*. Ils le connaissent à fond et ne l'honorent point. Mais aucun dédain ne les dispense de compter avec lui, comme ils comptent avec l'opinion, qui se forme par lui sans eux, et souvent contre eux.

Le *Times* ne représente pas leur sentiment d'aujourd'hui ; qu'importe, s'il prépare le sentiment qu'ils auront demain, ou qu'ils seront forcés de suivre, lors même qu'ils ne le partageraient pas ?

L'immuable constitution de l'Angleterre a beaucoup changé depuis un demi-siècle, et surtout depuis trente ans. Extérieurement, elle a la même figure ; en réalité, le pouvoir n'est plus où il était. La Chambre des communes est toujours la « chambre basse, » mais elle s'est remplie d'une bourgeoisie qui jadis ne s'y trouvait pas ; la presse est toujours sous le coup d'une législation draconienne, mais il ne faudrait pas entreprendre d'appliquer cette législation et vouloir empêcher la presse d'exercer des droits qu'aucune loi ne lui a reconnus. La force des principes l'emporte sur l'admirable inconséquence des Anglais ; qu'ils y consentent ou n'y consentent point, ils sont enfin en démocratie.

Le journalisme est une institution démocratique par excellence, et le *Times* la porte à sa perfection. De même qu'il n'y a rien en Angleterre de plus populaire, il n'y a rien de plus brouillon, de plus insolent, et qui donne plus d'activité au dissolvant par lequel la Constitution britannique achèvera de périr.

Quelles que soient les causes de la grandeur de l'Angleterre, cette grandeur l'a enflée d'un orgueil qui précipitera sa chute. L'Anglais se regarde résolûment comme le maître du monde, et un maître qui n'a rien à respecter que lui-même, dans les limites qu'il fixe lui-même. Il n'est pas tenu à la justice, pas même aux égards. Il a une morale politique pour lui, il en a une pour les autres. Il fait chez lui ce que bon lui semble, il opprime, il fouette, il torture ; les autres doivent se gouverner comme il l'en-

tend. Ce possesseur d'esclaves, qui tient ses soldats sous le knout et ses tributaires sous le pressoir, prétend s'installer parmi les nations comme le protecteur de la liberté et le vengeur de l'humanité, mais elles n'auront que lui pour protecteur et pour vengeur. Il veut dévorer la terre, et il interdit aux autres toute pensée d'agrandissement, même moral. Il a un système religieux envahissant et fanatique dont les ministres, commis-voyageurs de son commerce, professent, partout où il a pu les établir en force, la plus hideuse intolérance : il exige qu'on les reçoive partout, pour qu'ils répandent partout ce feu de sédition qui est en même temps sa principale politique et le plus large débouché de toutes ses industries.

Nulle part mieux que dans le *Times* n'éclate et ne s'exalte cet orgueil doublé de rapacité qui, après avoir attiré sur le peuple anglais l'inimitié du monde, lui fera fatalement embrasser des entreprises et affronter des hasards où il succombera. L'inimitié du monde, il la possède, cela est fait. Les entreprises extravagantes, il y vient, il s'y engage.

S'il y a quelque chose de manifeste sur la terre en ce moment, c'est la volonté entêtée des Anglais à repousser les justes réclamations de la France. Les hommes d'État peuvent n'être pas complices de cet entêtement, mais leur prudence n'y peut rien. L'opinion, enfiévrée par la presse, se refuse brutalement aux raisons qu'ils lui présentent; M. d'Israëli, avec ses formes adroitement discourtoises pour nous, risque fort d'échouer comme le vicomte Palmerston. L'orgueil anglais est buté, d'autant plus buté qu'il est blessé. La blessure remonte loin, et nous croyons que ce n'est ni la première dépêche de notre ministre des affaires étrangères qui l'a faite, ni le cri solennel qui s'est

élevé de toute la France contre le laboratoire d'assassinats, ni même les adresses militaires insérées au *Moniteur* par une inadvertance largement réparée. La blessure a été faite en Crimée, à l'Alma, à Inkermann, à Malakoff, partout où les Français se sont trouvés les premiers sur le champ de bataille et ont pénétré plus avant dans les rangs ennemis. Saint-Arnaud, Bosquet, Canrobert, Pélissier, Mac-Mahon, voilà ceux qui ont blessé l'orgueil anglais. Nous avons pu voir ces blessures à travers les nobles trous de nos drapeaux, et déjà, depuis le 2 décembre 1851, se rouvraient de plus anciennes plaies, mal cicatrisées. Depuis, il y a eu les affaires de l'Inde. L'Angleterre les trouve glorieuses : elles le seraient d'une certaine façon, sauf les immolations dont elle couronne ses victoires. Mais l'Inde en feu et la France en paix ; mais la Kabylie ajoutée à l'Afrique française lorsque l'Inde anglaise est en décroissance, c'est une autre blessure, et large et saignante, pour l'orgueil anglais. Il y a encore l'état indéterminé de Naples, qui est assez mortifiant. En somme, le roi de Naples n'est point détrôné, ne demande point pardon d'avoir défendu sa couronne, n'achète point la paix, n'amnistie point ses sujets poussés à la révolte par l'Angleterre, ne livre point aux Anglais ses ports de Sicile. Enfin, et sans vouloir tout dire, on a rencontré aussi des difficultés aux États-Unis ; et jusque dans la Perse et à Constantinople, les choses ne s'accommodent point exactement comme on l'aurait voulu.

Tous ces événements, toutes ces disgrâces offraient une bonne occasion de réfléchir, de modérer des prétentions longtemps incontestées, de rabattre un peu de cette extrême arrogance qui finit tôt ou tard par être la faiblesse des forts. Mais John Bull, comme l'empereur de la Chine,

se croit le Fils du Ciel, et comme ce souverain, il a l'habitude d'étrangler le messager qui lui apporte de mauvaises nouvelles. L'empereur de la Chine ne sait pas encore qu'on lui a pris Canton, et lorsqu'il le saura, il ne voudra pas le savoir. John Bull ne veut pas savoir que les temps de Louis-Philippe sont passés, et qu'il faut compter avec la France. Le vicomte Palmerston le lui a fait entendre, il l'a étranglé; le comte Derby et M. d'Israëli cherchent un biais pour le lui dire, il se pourrait qu'il les étranglât. Le *Times* entretient John Bull dans ces fières dispositions en lui parlant de ses vertus guerrières. Il lui déclare qu'il n'est pas un marchand, comme on l'assure, mais un chevalier, amoureux des hasards de Bellone, et qui a conservé toute l'ardeur belliqueuse de ses ancêtres les Normands; il énumère les recrues qui s'engagent pour reconquérir l'Inde; il énumère surtout ces puissants vaisseaux, sans pareils sur les mers, qui sont plus que suffisants pour brûler les côtes de la France. Tel était le langage du *Times*, il y a dix jours; nous y répondions autant qu'au discours de M. d'Israëli, par cet article où nos journaux patriotes signalaient et condamnaient un ton gratuitement provocateur.

Ce langage est celui qu'il faut parler à la multitude anglaise, le *Times* le sait bien, et il continue. L'écrit, ou pour mieux dire le grave document politique intitulé : *Napoléon III et l'Angleterre*, n'a point modifié sensiblement ces fanfaronnades. Quelques journaux se sont, au contraire, attachés à envenimer les injures. L'un d'eux a dit que la France avait tort de se plaindre, parce que c'est la destinée de Napoléon III d'être en but aux assassins, comme ce fut sa destinée de devenir empereur. Ce journal paraît admettre qu'il est également dans la destinée de l'Angleterre de servir d'asile et de rempart aux assassins,

et que dès lors il n'y a pas sujet de s'en occuper davantage! Le *Times* a trouvé moyen d'imputer au gouvernement de l'empereur la responsabilité morale d'un attentat futur.

Dans cet article auquel le *Moniteur* a donné un démenti, il fait un tableau de Paris et de la France, qui semble copié sur ceux que M. Gladstone a tracés de Naples et du royaume napolitain. Les vieux évaporés qui rédigent le *Charivari* trouveraient là ces grotesques couleurs qu'ils demandent en vain à leur fade imagination. La France, dit le *Times*, est livrée aux espions : « partout règne un air sombre et inquiet. Le peuple parle timidement, dans un langage extraordinairement mesuré, des choses les plus insignifiantes. Les gens réfléchissent avant de se faire voir à la promenade avec un ami qu'ils connaissent depuis des années ; ils mettront un soin particulier à choisir les livres qu'ils admettront dans leur bibliothèque et les écrits qu'ils conserveront dans leur secrétaire. On verra, au milieu d'une société, un homme étouffer toute gaieté par sa seule présence ; car Paris et la France sont placés sous une stricte surveillance, et personne ne sait qui sont les surveillants et qui sont les surveillés... Mais ce qu'il y a de pis, c'est l'encouragement donné à la trahison domestique par la corruption des serviteurs privés ; personne ne peut être sûr que l'homme qui brosse ses habits et la femme qui soigne ses enfants ne sont pas en relation avec la police. » A l'entendre, tout l'argent que l'Angleterre tirait naguère de la contrebande de l'opium ne suffirait pas pour solder les gens de police employés dans un seul quartier de Paris. Or, dit-il, « le gouvernement qui se livre à des actes pareils subit une dégradation morale, » et il demande si Napoléon III veut se préparer la vieillesse de Tibère! Enfin,

l'assimilation de la France aux portraits que l'on fait de Naples est complète, et pour que rien n'y manque, le *Times* daigne donner au gouvernement français les conseils que les journaux et le gouvernement anglais donnaient au roi de Naples avant la rupture : « Tout en admettant qu'au-« cune nation n'a le droit d'intervenir dans les affaires in-« térieures de la France, il doit nous être permis d'expri-« mer nos regrets à l'endroit du système de gouvernement « qui s'organise dans ce pays, et de faire entendre un « avertissement pendant qu'il est temps encore. Nous le « ferons sans aucun sentiment d'hostilité et seulement « *dans l'intérêt de la tranquillité et du bon ordre en* « *Europe.* »

C'est mot pour mot le thème des remontrances adressées au gouvernement napolitain. En même temps, l'intérêt de la tranquillité et du bon ordre en Europe exige que les conspirateurs européens puissent tramer en Angleterre, avec une pleine liberté, tout ce qu'ils voudront contre la France et contre l'Italie!

De pareilles forfanteries, très-populaires en Angleterre, ne peuvent durer longtemps sans exercer sur le gouvernement anglais une influence désastreuse.

Nous souhaitons sincèrement que l'Angleterre comprenne ces magnanimes paroles de l'empereur à son ambassadeur à Londres, rappelées dans la dernière dépêche de M. le vicomte Walewski : « Expliquez bien aux minis-« tres de la reine notre position : il ne s'agit pas au-« jourd'hui de sauver ma vie, il s'agit de sauver l'al-« liance. »

Si nous admirons ce langage, ce n'est pas que l'alliance nous soit chère; il n'y a rien à quoi le sentiment français tienne moins, et les paroles mêmes de l'empe-

reur, dans leur gravité auguste, en sont la plus éclatante preuve. Mais la raison politique et la raison chrétienne parlent et sont écoutées. Elles disent qu'il faut garder la paix aussi longtemps qu'il se peut, aussi longtemps que l'honneur le permet; l'honneur, qui est aussi une raison politique, et la première de toutes, lorsqu'il est bien entendu.

La France, qui ne fait pas la guerre pour des intérêts de négoce, qui ne produit point de denrées ni de poisons auxquels elle veuille ouvrir le marché à coups de canon, ne doit pas davantage se laisser séduire à l'amour-propre, et prendre ce faux visage pour l'austère figure de l'honneur. Elle était en Crimée pour le maintien de l'ordre européen et non pour l'intérêt de sa propre suprématie; elle a introduit chez les Kabyles des charrues et des métiers et non des instruments de torture; elle est en Chine pour le sang des missionnaires catholiques répandu au mépris des traités, et non pour l'intérêt de ses marchands de poison, repoussés en vertu des lois. Dans son éternelle ardeur pour la gloire, et dans ce long frémissement que lui laisse une défaite incomplétement réparée, la France saura pourtant préférer une paix même difficile à une guerre même heureuse, si elle a lieu d'espérer que le but élevé de la guerre, le triomphe de la justice, sera, quoique plus lentement, obtenu par la paix. La France est ainsi faite : toute chimère peut la séduire et toute folie l'enflammer; mais avant tout elle a le sens profond et passionné de la grandeur. Qui sait bien la provoquer à ce qui est grand, la détourne aisément de ce qui lui est cher. Elle n'a jamais su mauvais gré à ses souverains de lui demander de nobles actions, quel qu'en fût le prix, et rien ne serait plus facile que de la gouverner, si rien n'était

plus facile que d'aimer et de vouloir la justice. Voilà pourquoi l'empereur a pu, sans froisser la fibre délicate de l'honneur national, proclamer, dans le moment le plus délicat, le secret généreux de sa politique : Je songe à sauver l'alliance, non ma vie ! C'est-à-dire, je veux maintenir l'alliance, parce que l'alliance, telle qu'elle doit être pratiquée, donnera à la France et au monde ce que la France peut demander à Dieu et ce que le monde a le droit d'attendre de la France. Il n'y aura de moins pour la France, que la gloire des armes, qui, par elle-même, ne vaut pas le sang dont il faut l'acheter; il y aura de plus pour le monde un grand pas fait vers l'égalité entre les nations.

L'Angleterre doit se tenir contente d'un pareil programme. C'est lui laisser la part assez belle; c'est reconnaître plus et mieux que sa puissance : c'est proclamer qu'en dépit du mauvais usage qu'elle en a fait, on croit encore en France que cette puissance trop enivrée d'elle-même peut cependant se séduire à la justice et se soumettre à la raison. Toute alliance ayant ses avantages exige des égards et même des sacrifices. Le *Times* disait, le 11 mars : « Nous sommes en général de mauvais voi-« sins, » et il le disait sans humilité. Eh bien! il faut renoncer à cette gloriole, d'abord à l'égard de la France; ensuite, peu à peu, à l'égard des autres. La France est une nation fière et sociable, qui ne peut pas être longtemps insultée et qui ne saurait davantage prêter sa main à des alliés qui ont la manie d'insulter tout le monde. Il faut aussi borner cet appétit de conquêtes et renoncer à tant de moyens peu scrupuleux de le satisfaire : la France n'entre pas dans le commerce des poisons. Il y a des bénéfices que le bénéfice de l'alliance française devra paraître com-

penser suffisamment pour que désormais on les abandonne. Enfin la France est une nation catholique, et lorsqu'elle ne persécute chez elle aucune religion, il serait malséant de vouloir persécuter les catholiques qui se mettent à l'ombre de ses drapeaux, ou même de vouloir l'empêcher d'aller les protéger partout où ils sont persécutés. Il ne conviendrait pas non plus de prendre prétexte de la protection que la France accorde aux martyrs, pour donner contre elle asile et protection aux assassins. C'est ainsi qu'on entend en France l'alliance de la France et de l'Angleterre ; c'est ainsi qu'on la trouve nécessaire, indispensable à la civilisation et à l'avenir du monde. Dans ce noble but, tous les ressentiments peuvent être étouffés, et la France s'estimera bien vengée si l'abandon de sa vengeance affermit la paix et la liberté des nations.

Mais une alliance qui serait de la part de l'Angleterre une suzeraineté sans devoirs, de la part de la France une vassalité à peine déguisée, ou qui, sous une apparence de complète égalité, ne servirait cependant entre les deux nations que des intérêts de commerce et de plaisir, nous accommoderait moins, et, pour parler franchement, ne nous accommoderait pas du tout. Nous n'avons pas dit encore ce qu'il y a de plus injurieux à notre avis contre la France, dans cet injurieux article du *Times* qui inspire nos réflexions. La physionomie qu'il donne à l'alliance et les avantages qu'il y marque surpassent de beaucoup en outrecuidance la malveillance calomnieuse des tableaux que nous avons indiqués : « Les Anglais, dit-il, ne sont « pas seulement alliés au peuple français pour concourir « avec lui à la solution des diverses grandes questions « européennes, mais, *ce qui a plus d'importance,* les « deux pays sont unis par des relations commerciales.

« Les fonds français et les actions des chemins de fer fran-
« çais sont cotés chaque jour à la Bourse de Londres ; nos
« manufactures approvisionnent les Français d'un cer-
« tain nombre d'articles, et les Anglais prennent d'autres
« articles en échange. — On sait, en outre, que les
« Anglais aiment beaucoup les excursions : Paris est à
« douze heures de Londres, et ils sont habitués, dans ces
« derniers temps, à considérer une visite à Paris comme
« un moyen agréable de passer quelques jours. »

Quel que soit le plaisir que les habitants de Londres prennent à visiter Paris, et quelque plaisir que Paris, de son côté, prenne à les voir, cette satisfaction réciproque ne peut compenser d'autres intérêts qu'elle laisserait en souffrance. La France ne borne pas ses vœux à voir une partie, fût-ce la plus distinguée, des habitants de l'Angleterre, suivre d'un œil attentif le mouvement de ses fonds et admirer les embellissements de sa capitale. Elle est sans doute sensible à cet honneur et elle ne dédaigne pas les avantages qui en résultent pour les restaurateurs et les théâtres parisiens ; mais *ce qui a plus d'importance*, c'est la solution de diverses grandes questions, non-seulement politiques, mais religieuses, non-seulement territoriales, mais maritimes, non-seulement européennes, mais universelles, non-seulement d'intérêt mercantile, mais d'intérêt moral, non-seulement de profit, mais d'honneur. Voilà ce qui importe à la France, à la civilisation, à l'avenir du monde. La France peut abandonner toute pensée de suprématie et employer les dons qu'elle a reçus à se créer parmi les nations des sœurs et des égales. Rester dans une infériorité morale à l'égard de qui que ce soit, être longtemps l'amie du plus fort contre les plus faibles, demander des satisfactions auxquelles elle a droit et ne les

obtenir pas, c'est un rôle pour lequel elle n'a point été créée et un état dans lequel elle ne saurait vivre. Il n'est point de noble malheur qui ne lui paraisse longtemps préférable à cet abaissement volontaire, ni d'infortune qui lui puisse ôter l'espérance, la volonté, l'impérieux besoin d'accomplir sa véritable destinée, qui l'appelle à être le bras armé du droit. Elle y tendra au prix de tous les sacrifices; et quelque redoutable que se montre le péril à braver, espérant inébranlablement dans la justice de sa cause, elle aura peine à supporter qu'on lui conseille la patience et n'aimera que ceux qui sauront lui demander du sang.

L'ACQUITTEMENT DE SIMON BERNARD.

— 19 AVRIL 1858 —

Le jury anglais a acquitté Simon Bernard : le peuple anglais a salué de ses hourras ce couronnement de la procédure ; les juges anglais, forcés de retenir l'accusé, se sont, autant qu'ils l'ont pu, associés au scandale de son acquittement en l'admettant à donner caution. Tout cela est complet et tout cela est cynique. Rien n'y manque. Pendant l'instruction du procès, Mazzini a publié un écrit, reproduit par plusieurs journaux, où l'insolence et les provocations contre l'empereur surpassent ce que les réfugiés s'étaient jusqu'alors permis de plus révoltant.

Si le gouvernement anglais n'a pas voulu ce résultat, c'est le *Times* qui gouverne l'opinion. S'il l'a voulu, alors le *Times* a été l'organe de sa pensée. Dans les deux cas, la France est éclairée sur le fond du cœur anglais.

Comme nous ne sommes ni les répondants, ni les chevaliers de la civilisation moderne en général, et de la civilisation anglaise en particulier, nous n'avons rien de plus à dire. Entre deux nations puissantes et amies s'élève un débat que l'on peut appeler la *question des assassins ;* l'une de ces deux nations tranche le débat au détriment de l'autre, en faveur des assassins. Voilà le dernier trait et l'un des plus marquants de la politique européenne au dix-neuvième siècle.

Soyons sincères, et ajoutons que, dans la situation réelle des choses, les infâmes hourras du prétoire de Londres nous paraissent bien préférables aux compliments empesés dont la municipalité de Douvres fatiguait un jour auparavant la franchise du duc de Malakoff. Dans leur étalage de loyauté, ces compliments étaient sans doute très-anglais ; mais les hourras poussés en triomphe autour de Simon Bernard, c'est le cœur de l'Angleterre elle-même.

On lit dans le *Constitutionnel* :

21 avril.

« L'acquittement de Bernard a causé une profonde indignation en France, et le sentiment si vif, exprimé ce matin par l'*Univers*, est compris de tout le monde. Néanmoins, disons-le, pour être juste, ce n'était pas l'occasion d'attaquer le *Times* comme l'a fait l'*Univers*, puisque le *Times* a énergiquement soutenu le bill des conspirateurs, flétri les assassins et défendu l'honneur anglais.

« Quant à nous, nous ne ferons pas de longs commentaires sur un pareil acquittement, exemple inouï de scandale pour la morale publique ; car quel honnête homme en France et en Angleterre pourrait douter de la culpabilité de Bernard ? Nous dirons seulement à ceux de nos voisins qui désirent le maintien des bonnes relations entre les deux pays, que si, par malheur, on répandait en France, dans nos villes, dans nos casernes, dans nos campagnes, le plaidoyer de l'avocat de Bernard, ce plaidoyer qu'on a laissé remplir de tant de fiel, de calomnies, d'injures, contre l'empereur, contre le peuple qui l'a élu, contre l'armée et contre nos institutions, il serait difficile au gouvernement, avec les meilleures intentions, d'arrêter les effets de l'indignation publique.

« AM. RENÉE. »

Nous n'acceptons pas le reproche que le *Constitutionnel* nous adresse au sujet du *Times*. Quelques articles ou quelques paragraphes, dans lesquels le journal anglais se

contredit lui-même avec la plus libre impudence, ne changent rien à sa ligne de conduite générale, aussi hostile qu'injurieuse pour tout ce qui regarde la France et le gouvernement français. Le *Constitutionnel* oublie bien vite ces traits de calomnie qui naguère encore lui arrachaient des protestations indignées. Le *Times*, ainsi qu'il s'en vante et que chacun le reconnaît, est le journal anglais par excellence. Il sait au besoin parler comme les bonnes gens de Douvres, mais il pense et il agit comme les jurés de Londres. Nous voyons avec chagrin la presse française, le *Moniteur* lui-même et le *Constitutionnel* plus volontiers que tous les autres journaux, se prendre à ces grossiers manéges. On dirait que la France est trop heureuse quand n'importe quelle feuille anglaise, mais surtout le *Times*, consent à prononcer quelques paroles de courtoisie qui n'engagent à rien, ou quelques paroles de justice moins sérieuses encore. Il se peut qu'à l'heure qu'il est la poste nous apporte des articles où la décision du jury sera sévèrement blâmée, où le *bill des conspirateurs sera soutenu*, où les *assassins seront flétris*, où l'*honneur anglais sera défendu*. Le *Times* ne s'y évertuera pas moins qu'un autre. Et après ?

Nous espérons que les journaux français ne voudront plus être dupes de pareilles simagrées et ne les signaleront pas comme une satisfaction donnée à l'honneur français. Gardons l'injure, dévorons-la, s'il le faut, plutôt que de nous abaisser à recueillir ces satisfactions dérisoires.

RÉPONSE AU *SIECLE*.

— 24 et 27 AVRIL 1858 —

Nos sentiments envers le *Siècle*. — Opinion de ce journal sur le verdict du jury anglais. — II. M. de la Bédollière et M. Havin. — Les vertus du *Siècle*.

I

Le *Siècle* nous accuse de le haïr. Non. Il ne nous inspire rien qui ressemble le moins du monde à l'affection, rien non plus qui ressemble à la haine. Nos sentiments envers lui sont calmes. Tout le *Siècle* est pour nous dans M. de la Bédollière. Cet écrivain ne peut se flatter d'exciter les passions.

Il ajoute que nous formons contre lui « des dénoncia- « tions positives, formelles, qui ne se font pas même au « grand jour de la publicité. » Pour cela, c'est très-vrai : quand nous avons l'occasion de parler du *Siècle*, c'est absolument comme lorsque nous subissons la nécessité d'en écrire ; nous tenons le même langage, nous disons que le *Siècle,* qui a cinquante mille abonnés et trois ou quatre cent mille lecteurs, est un journal sans lettres, sans religion, sans principes d'aucun genre, sans respect pour rien de respectable, révolutionnaire à cause de toutes ces lacunes, et qui par ces mêmes lacunes est devenu la pâture intellectuelle de la très-grande majorité des Français qui

savent lire. Nous le dénonçons comme portant un préjudice considérable au bon sens public. Nous disons qu'il entretient l'opinion de l'immense vulgaire dans de bas et dangereux sentiments, et que ce mal est déjà bien assez grand sans qu'on lui permette d'animer la torpeur qui constitue sa seule qualité par des attaques directes contre les dogmes ou les représentants du culte national. Nous soutenons que rien n'est plus urgent ni plus facile que de le renfermer à cet égard dans les bornes du respect. Le *Siècle* peut être assuré que nous disons toutes ces choses partout où son nom est prononcé devant nous, partout où nous pouvons le prononcer nous-même devant une intelligence capable d'entendre la vérité. Nous le disons avec toute l'énergie de la conviction la plus réfléchie et la plus absolue. Il peut en prendre note, et nous lui en livrons l'aveu signé de notre main.

Passant à un autre sujet, le *Siècle* nous fait connaître son opinion sur le verdict du jury anglais qui vient d'acquitter Simon Bernard. Il ne partage pas notre émotion ; il ne voit dans ce verdict rien que de tout simple ; nous voulons, *ce lui semble,* « employer un prétexte pour ani-« mer deux peuples l'un contre l'autre, raviver d'an-« ciennes haines nationales que de récents triomphes ob-« tenus en commun avaient considérablement diminuées « s'ils ne les avaient éteintes. » Cela posé, le *Siècle* (nous le trouvons bien bon de ne pas compter le triomphe de Simon Bernard comme *un triomphe obtenu en commun,* puisque enfin il y avait là des Français) ; le *Siècle* nous détache un *qu'est-ce à dire* qui, dans la bouche de M. de la Bédollière, ne laisse pas de rappeler le *quos ego* de Virgile, traduit par Scarron :

« Qu'est-ce à dire ? En quoi l'honneur français est-il atteint

parce que douze jurés d'Angleterre ont apprécié de telle ou telle façon la culpabilité d'un accusé ? Est-ce que, dans cette circonstance, le gouvernement de la reine n'a pas fait tout ce qui était nécessaire ? est-ce que les poursuites n'ont pas été dirigées conformément aux lois ? Que signifient donc ces expressions : « Gardons l'injure ; dévorons-la, s'il le faut. » Ah ! ce n'est jamais nous qui donnerons de semblables conseils à notre pays et à notre gouvernement ! S'il y avait injure, nous ne devrions pas la garder, encore moins la dévorer. »

Assurément nous nous garderons de répondre, et le *qu'est-ce à dire* de M. de la Bédollière ne nous laisse rien à dire. Citons seulement un *quant à nous* qui le suit et qui l'égale :

« *Quant à nous*, si nous reconnaissions à ce qui s'est passé le caractère d'offenses de la part du cabinet britannique ou de sa nation, nous serions là pour défendre l'honneur et l'indépendance de la patrie. »

Dormons donc tranquilles, puisque M. de la Bédollière sera là pour défendre l'honneur et l'indépendance de la patrie ! Il aime cette phrase, et il nous avait déjà dit cela dans une autre occasion ; mais nous trouvons qu'il ne gagne pas à se répéter.

En somme, il nous semble que le *Siècle*, qui est sans lettres, sans religion, sans principes, sans respect, n'est pas non plus en grand fonds de sentiment national, et que le cri de guerre de ce fier enfant de 89 est toujours celui de ses pareils : *England for ever !* Il nous dénoncera, s'il veut, comme rétrograde, brûleur d'hommes et détracteur de toutes les gloires de la France, mais nous aimerions mieux : *Montjoye et saint Denys !*

II

Un personnage de la Fontaine, un bonhomme de loup, se promenant le matin, voit par terre un sanglier et un homme morts, sans compter de moindres victuailles. Il se régale des yeux. *O fortune, dit-il, je te promets un temple!*

Quelque chose de semblable arrive à l'*Univers*. Nous ouvrons le *Siècle;* doux spectacle! A côté du la Bédollière quotidien, armé ou plutôt orné de son arbalète innocente, paraît M. Havin dans le plus grand appareil de guerre, l'œil farouche, la pose animée, le carquois plein de tous les traits que non-seulement le cher la Bédollière, mais encore Monsieur Jourdan, mais encore Monsieur Plée, et tous les autres messieurs nous ont lancés et nous lanceront jamais. O fortune!...

M. de la Bédollière, qui sera toujours là pour défendre l'honneur de la France, est toujours là, bien plus là pour nos menus plaisirs. Il a des choses ineffables, qu'il dit sans cesse, mais qu'il dit seul, ou que personne ne dit si bien. Jean-Jacques recueillait les phrases de sa Thérèse pour en amuser les belles dames, comme notre ami, M. Frédéric Godefroy, a dernièrement recueilli les phrases du même Jean-Jacques pour l'amusement des lecteurs français. Nous finirons par faire un recueil des tournures de M. de la Bédollière, pour laisser à la postérité un monument du style de journal le plus goûté au dix-neuvième siècle, et de la force d'esprit qui, durant cette brillante époque, rencontra le plus d'amateurs.

M. de la Bédollière commente en ces termes l'aveu de nos sentiments pour son très-inoffensif génie :

« En matière de science, de littérature et de foi, nous nous permettons de décliner la compétence de l'*Univers*. Sa seule rhétorique, c'est l'injure ; sa religion, c'est l'intolérance ; son érudition consiste à connaître, tant bien que mal, les légendes de quelques saints, et à pouvoir ressasser quelques arguments en faveur de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes. Il n'a donc qualité pour juger ni notre style ni nos principes. Cependant, comme il a la prétention de dire ce que nous sommes, avec accompagnement de force grossièretés, nous laissons à qui de droit le soin de dire ce qu'il est. »

Qui de droit, *qu'est-ce à dire?* M. de la Bédollière aurait-il la modestie de croire qu'il n'est pas *qui de droit* pour nous combattre? Ah! il se trompe bien. Nous lui déclarons, la main sur la conscience, que nous ne pensons pas rencontrer jamais un adversaire plus invincible que lui, pas même M. Havin, qui va pourtant parler comme lui.

Certainement, pour la force et la nouveauté des arguments, pour le tour et le poli de la phrase, pour la fierté des principes et des attitudes, M. Havin ne le cède en rien à son incomparable coadjuteur. Mais ce qui perd M. Havin, c'est qu'il se délaye. Il fait des articles, il va quelquefois jusqu'à la demi-colonne, il se permet la colonne entière les jours de grande verve ; et alors ce je ne sais quoi de puissant et d'insaisissable, cet arome concentré qui constitue le parfait la Bédollière s'évapore absolument, et ce qui était une originalité prend, qu'on nous permette l'expression, la physionomie d'une platitude.

M. Havin dit donc, — mais pas si bien que M. de La Bédollière, qui l'a déjà dit et qui le dira toujours, — que le *Siècle* est un ange de lumière, et l'*Univers* un ange de ténèbres. Voici comme il tourne cela, d'une façon neuve : « De même que la vue des gens ivres est un préservatif

« contre l'ivresse, de même il (l'*Univers*) est un préser-
« vatif contre la colère, l'intolérance et le cynisme. »

Le *Havin* dans ses mots brave l'honnêteté !

Il aborde ensuite le détail, mais avec de merveilleux trémoussements et sursauts d'éloquence. L'écrivain que vous allez entendre a été député « du temps que les hommes parlaient ; » dites-nous comment il a fait pour ne pas conquérir une réputation d'orateur :

« Nous savons ce que veut l'*Univers ;* il le veut clairement, hautement : il veut le retour au passé. Ce n'est pas seulement le cri Montjoie et saint Denys ! qu'il prononce insolemment (?), c'est l'anathème à notre ordre social tel qu'il est sorti de l'immortelle révolution de 1789, dont les principes sont la base de la constitution actuelle (petite dénonciation en passant) ; c'est l'anathème à toutes les gloires de la France ; il n'en est pas une qu'il ne se soit successivement vanté d'effacer du respect du peuple. Il n'est pas non plus une institution née en 1789 qu'il n'ait attaquée : il a traîné sur la claie le mariage civil, le partage égal des successions, la *liberté du dimanche.* Il a fait peur à son propre parti. En le voyant aller aussi loin, on a craint que la haine universellement soulevée par ses doctrines ne retombât sur l'Église et sur la religion. Les évêques lui ont signifié leur séparation ; le Pape l'a paternellement engagé à la modération ; ses anciens amis l'ont renié.

« Mais l'*Univers* écoute peu les conseils ; il ne profite pas des leçons ; il continue à jouer son rôle. Il se complaît dans ses excentricités. »

Certainement, si M. Havin avait fait ronfler de pareilles phrases à la tribune, il eût créé une école, et comme on a l'éloquence cicéronienne, on aurait l'éloquence *Havinée.*

Écoutons-le maintenant dans le genre doux. Il laisse la trompette, prend les pipeaux et chante les vertus du *Siècle.*

Quel beau jour pour vous, Bédollière,
Quel beau jour pour vous!

« Si la littérature consiste dans une sorte d'escrime de gros mots, le *Siècle* consent à n'être pas littéraire ; si le respect de ce qui est respectable consiste à couvrir de boue les statues de nos grands hommes, le *Siècle* consent à être dénoncé comme égarant le bon sens public ; si la religion consiste à n'avoir aucune charité pour personne, aucune déférence pour les chefs de l'Église, le *Siècle* consent à n'être pas religieux.

« Il comprend tout autrement que l'*Univers* les choses dont l'*Univers* parle.

« Le *Siècle* professe le culte des grands citoyens; il les défend et les honore chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Sa polémique est toujours honnête et digne : il ne cherche que dans le dictionnaire des gens bien élevés les mots qu'il adresse à ses adversaires.

« Le *Siècle* croit à la séparation indispensable du temporel et du spirituel. Il est pour le pouvoir civil dans ses luttes contre les empiétements du pouvoir religieux. Il pense que le prêtre doit se renfermer dans le temple ; il pense que, dans le sanctuaire, la religion est à l'abri de toute espèce d'atteinte, et que c'est l'exposer à des discussions fâcheuses que de la produire sur les tréteaux de l'*Univers*. »

Comme nous lisions cette chaleureuse profession de foi du *Siècle*, nous venions, en jetant les yeux sur le nouvel ouvrage de M. Proudhon, d'y lire cette phrase, par laquelle M. Proudhon aussi justifie sa polémique : « Outrager « de paroles et de gestes une religion! il n'y a qu'un « homme élevé dans les principes de l'intolérance catholi- « que à qui puisse venir cette idée stupide! » Ils sont tous pieux et victimes de la calomnie ultramontaine!

Mais suivons l'abrégé des vertus du *Siècle*, journal honnête et modéré, bon chrétien, bon sujet, fidèle à son gouvernement, et qui « ne cherche que dans le diction- « naire des gens bien élevés les mots qu'il adresse à ses « adversaires » :

« L'*Univers* ment, et ment sciemment, quand il dit que le *Siècle* est pour une puissance quelconque contre la France. Si quelqu'un est contre la France, c'est le journal ultramontain.

« C'est lui qui a des insultes pour toutes nos institutions ; c'est lui qui accuse la très-grande majorité des Français d'ignorance et d'idiotisme (nous parlions des lecteurs habitués du *Siècle*) ; c'est lui qui excite aux discordes civiles en faisant chaque jour l'apologie d'un passé odieux à la majorité de la nation.

« Complétement désintéressé, toujours respectueux pour la loi, toujours national, prêtant son appui au pouvoir toutes les fois que le pouvoir est engagé vis-à-vis de l'étranger, le *Siècle* ne relève que de son patriotisme et de son attachement aux principes. »

Et penser que tout cela n'empêche pas d'être ridicule ! Et que tant de mérites n'ont plus le droit de s'afficher au coin des rues ! !

M. Havin fait ensuite sa petite révérence au pouvoir, dans laquelle il glisse encore une petite dénonciation :

« Nous avons foi dans les appréciations du pouvoir ; il sait que les hommes qui n'ont de passion que pour la grandeur et la liberté de la France sont toujours d'excellents citoyens. D'un autre côté, il connaît nos éternels adversaires ; il n'ignore pas que, courtisans serviles des gouvernements qu'ils désirent exploiter, ils cherchent à faire payer chèrement leurs flatteries et leurs génuflexions.

« L. HAVIN. »

Le but de cet article, assure M. Havin, est de recommander au gouvernement la conservation de l'*Univers*, qui cependant, dit-il, « demande chaque jour la suppres- « sion du *Siècle*. » Notre but, en le citant, n'est que d'amuser nos lecteurs. Nous pensons ne l'avoir pas trop manqué. Ajoutons, la justice le veut, que depuis un certain temps le *Siècle* s'est avantageusement modifié. Qu'il se soit rendu à nos observations ou qu'il en ait écouté d'autres, il ne se permet plus les violentes attaques contre la reli-

gion qui nous ont obligés à réclamer si souvent. Qu'il se tienne ou qu'on le tienne là, ce sera toujours une chétive lecture, mais assez innocente, car nous ne le croyons pas téméraire, et il ne s'aventurera guère sur d'autres points. Alors, nos réclamations cessant d'éveiller la conscience publique et la sienne même, il cessera d'éprouver les peurs bleues dont le seul souvenir a pu le contraindre, lorsque rien ne le menace, à balbutier l'apologie qu'on vient de lire.

Il nous permettra de dire en terminant que cette apologie suffirait à nous venger de ses « souverains mépris, » quand même l'opinion l'admettrait au nombre de ceux qui ont le droit d'avoir des mépris.

Mais il n'y est pas.

L'EUROPE EN ASIE.

— 28, 29 et 30 AVRIL 1858 —

I. Le rêve de l'Angleterre. — Une rivale. — Situation de la France. — La Propagation de la Foi. — Le commerce de l'opium. — II. Possessions et forces de l'Angleterre. — III. Projets de la Russie. — L'avenir de cet empire en Chine. — IV. Devoir de la France. — La sainte alliance. — V. L'alliance anglaise. — VI. Le fond de la politique britannique. — VII. L'alliance qui convient à la France. — VIII. La France sous Louis-Philippe et sous Napoléon III. — Le devoir du patriotisme.

I

Dans la question des réfugiés comme dans toutes les autres, le secret de la politique de l'Angleterre à l'égard de la France est principalement en Asie. Là se prépare un avenir dont l'Angleterre veut se rendre maîtresse absolue, persuadée qu'elle y trouvera non pas seulement le maintien, mais l'accroissement illimité de sa fortune. Pour l'Angleterre, c'est peu de se maintenir, elle est obligée de croître. L'ambition et l'orgueil lui ont créé des besoins qui s'augmentent à mesure qu'il lui est donné de les assouvir ; elle ne craint pas de les irriter, pour se mettre dans la nécessité de les assouvir toujours plus amplement. Il lui faut donc de nouveaux peuples, de nouveaux mondes à dévorer. L'Asie est la proie qu'elle se réserve. Elle rêve de recommencer l'Inde dans la Chine ;

elle y compte; ses plans, dès longtemps formés, sont en bonne voie d'exécution. Elle les suivra avec cette ténacité qui ne recule devant l'emploi d'aucun moyen.

Cependant, un rival se dresse devant l'Angleterre, aussi puissant qu'elle, aussi ambitieux, quoique d'une ambition plus haute, non moins persévérant, et capable d'une politique non moins rusée ; ce rival est la Russie. La Russie veut, dès à présent, partager la proie en attendant de la saisir tout entière. L'Angleterre, bien qu'affermie dans son orgueil, redoute cette compétition. Un troisième co-partageant de ces immensités que l'Occident se voit en quelque sorte forcé d'envahir serait de trop. L'Angleterre n'entend pas que la France intervienne en Asie, à moins que ce ne soit dans une position subordonnée, uniquement comme aide et vassale de la puissance britannique, pour concourir à ses desseins, c'est-à-dire pour servir ses intérêts. Or, les intérêts de l'Angleterre en Asie sont si personnels, et pour dire le mot, si barbares, que la France ne se pardonnerait pas d'y être associée. Doublement humiliée de remplir un rôle secondaire et de le remplir au profit d'une puissance qui subordonne les questions de civilisation et d'humanité aux questions de lucre, elle concevrait en son âme un de ces dépits profonds, un de ces remords que les autres nations n'éprouvent point, et qui l'agitent contre elle-même jusqu'à la fureur. Sans se rendre bien compte de ce phénomène, l'Angleterre l'a observé. Elle sait que le moyen le plus sûr d'entretenir en France le trouble est d'y entretenir l'humiliation. Nouvelle raison pour elle de nous fermer l'Asie, ou de nous y attirer à sa suite, comme pour nous la montrer, et bientôt nous laisser à la porte, ainsi qu'elle se prépare à faire en ce moment.

La France pourrait sans doute s'abstenir, et, bornant son action à l'Europe, laisser l'Angleterre et la Russie lutter si loin d'elle. Les prétextes ne manqueraient pas à la politique qui conseillerait ce désintéressement ou cette prudence. Dépouillés de nos plus belles colonies, inférieurs en force maritime, abîmés par l'esprit révolutionnaire, toujours replongés dans le trouble quand nous nous croyons sur le point d'en sortir, ne pouvant former ou tenir aucune alliance, réduits enfin depuis trois quarts de siècle à vivre d'expédients, nous laissons facilement argumenter contre les lointaines entreprises. Qu'irions-nous faire là-bas? Que saurions-nous faire entre l'Angleterre et la Russie? Nous n'avons ni les moyens ni l'esprit du grand négoce, c'est le génie propre des Anglais, parce qu'ils sont insulaires. Nous sommes essentiellement continentaux, restons sur le continent; quelque bonne aubaine nous fera peut-être obtenir un jour quelque chose sur les frontières; un canton en Europe vaut mieux qu'un empire en Asie.

Mais qui ne sent que ces raisons demeurent vaines, et que l'âme française, avec quelque résignation qu'elle les écoute, en est profondément blessée? Nous dire de rester en Europe, c'est nous exclure même de l'Europe, aujourd'hui que les distances, déjà si accourcies, vont, en quelque sorte, disparaître et que les affaires de l'Europe sont dans le monde entier.

Si, grâce à Dieu, nous n'avons pas su exploiter les peuples, nous ne pouvons oublier tant de colonies florissantes, œuvres du courage, de la sagesse et de l'humanité de nos pères, que la force étrangère, profitant de nos divisions, nous a seule arrachées. Si nous ne possédons pas les moyens du grand négoce, qui empêche que nous les acquérions? Jusqu'à l'époque de la première révolution,

la marine française fut au moins l'égale des plus puissantes. Elle a péri par la folie et l'impiété de nos discordes, mais le vœu le plus ardent de la France a été de la relever, et dans ce but quatre milliards ont été votés et payés depuis le patriotique appel du baron Portal, ministre de la marine sous la Restauration. Quoi ! des ports sur deux mers, des populations maritimes si intelligentes et si vaillantes, des officiers si hardis, des ingénieurs si savants, de si brillants souvenirs, de si amères défaites, et enfin tant de facilité ou plutôt tant d'empressement dans la nation à multiplier les sacrifices nécessaires, et nous serions condamnés à n'avoir qu'une marine de second rang ! La France subit cette situation, elle ne l'accepte pas ; elle la subit avec un malaise qui bientôt se change en souffrance et en délire, parce qu'un instinct suprême lui crie qu'elle pourrait en être délivrée.

A ce sentiment de juste amour-propre, ou plutôt d'honneur, qui, bien au-dessus de tout avantage matériel, la presse de ne point rester inactive dans les transformations prochaines et dans le futur partage de l'Asie, il s'en ajoute un autre, d'un ordre infiniment plus noble et qui est la prescience quasi-divine du grand intérêt de l'avenir. Ce sentiment est nouveau ; il est né, il a grandi à l'insu des hommes d'État, et nous craignons que la plupart d'entre eux ne l'ignorent. C'est le sentiment catholique. Nous voyons, en écrivant ceci, le sourire dédaigneux de quelques sages. Qu'ils daignent écouter.

Il y a trente ou quarante ans, une humble femme de Lyon, qui peut-être vit encore, commença de recueillir des aumônes pour la Propagation de la Foi. Elles les demanda surtout aux ouvriers et pauvres gens de la ville, et pour leur faciliter cette bonne œuvre, elle fixa la con-

tribution à un sou par semaine. Elle voulait ainsi donner une subvention, un viatique à l'apostolat catholique parmi les païens et les idolâtres. Dieu bénit sa pensée et le peuple y répondit. Au bout de quelques années, la pauvreté populaire fit annuellement une rente de deux à trois millions à la prédication de l'Évangile chez les nations qu'enveloppe l'ombre de la mort. Le nombre de missionnaires s'accrut dans une proportion supérieure à celle des ressources ; ils sortirent du peuple, comme l'obole qui leur permettait d'aller chercher les fatigues et le martyre. Bientôt leurs récits permirent de créer les *Annales de la Propagation de la Foi*, les *Acta martyrum* du dix-neuvième siècle ; et ce recueil est maintenant en Europe le journal qui compte le plus de lecteurs. Quoiqu'il forme la relation de voyages la plus variée et la plus vraiment savante, ce n'est pas cet attrait qui le fait lire. On y trouve d'autres charmes, on y cherche une autre science, il produit d'autres fruits : il éveille, il suscite les vocations, il est la première école des missionnaires. *Sanguis Martyrum, semen Christianorum !* Beaucoup déjà sont morts dans les supplices en confessant Jésus-Christ, et un grand nombre d'autres supportent glorieusement le long martyre de leur existence, qui dès l'adolescence ont conçu la pensée de donner leurs jours et s'y sont entretenus en lisant les *Annales de la Propagation de la Foi.* C'est par centaines que nous les comptons aujourd'hui. Prosternés devant l'autel où ils prenaient le bâton de voyage, nous avons baisé leurs pieds qui allaient porter le salut ; nous avons été bénis de leurs mains qui baptiseraient des nations ; nous avons reçu le baiser de leurs lèvres qui annonceraient la lumière au milieu des ténèbres et qui la confesseraient au milieu des tourments. Ramenés par les

besoins de ces Églises qui naissent et croissent dans les tortures, quelques-uns ont reparu avant de consommer leur vie héroïque, et déjà beaux de l'auréole des confesseurs, nous ont raconté le travail qu'ils accomplissent, et le miracle perpétuel qui les soutient. Des autres, nous avons vénéré les fers qui les ont meurtris, les cordes teintes de leur sang, les ossements sacrés rapportés parmi nous pour devenir la première pierre des temples qui s'élèveront aux lieux de leur martyre, quand les jours de Dieu et de la France seront venus.

Ces saints, ces apôtres, ces martyrs sont nos amis, nos parents et nos frères, la couronne et la gloire de la patrie. Il y a maintenant en France des familles de paysans qu'illustre cette noblesse ; de pauvres artisans des campagnes font leur prière devant l'image d'un de leurs parents mort chez les infidèles, mort pour Jésus-Christ, de la mort de Jésus-Christ. Dernièrement, dans le diocèse de Tulle, avec une pompe pleine d'attendrissement et d'allégresse, avec un immense concours du peuple, on enterrait une humble femme, une meunière qui, depuis plusieurs années, au chevet de son lit indigent, à côté du crucifix et de la madone, gardait le portrait de son fils, évêque et martyr, heureuse des larmes que cette vue tirait de son cœur. Le peuple le savait, c'est pourquoi il rendait hommage à cette femme, dont un autre fils encore porte la parole de Dieu ; et il entourait le cercueil, tenant en ses mains des palmes et des couronnes, comme à un triomphe, puisqu'en effet la mère et le fils avaient triomphé.

Possédons-nous beaucoup d'hommes d'État qui connaissent ces choses, et s'ils les connaissent, en connaissent-ils la portée ? Mais qu'ils la connaissent ou l'ignorent, qu'ils l'avouent ou la nient, cette portée est immense. Dès à

présent, on peut le dire, il y a là un vœu public destiné à devenir aussi irrésistible que celui qui jadis détermina les Croisades. « Nous allons réclamer le sang de *nos* missionnaires, » a dit l'empereur, en annonçant l'expédition de Canton ; et lui-même, qui a si bien la parole française, n'a point prononcé de parole plus française que celle-là. Oui, ce sont *nos* missionnaires, et nous devons *réclamer leur sang!* Si la politique ne le veut pas aujourd'hui, force lui sera de le vouloir plus tard, ou elle le fera comme tant d'autres choses qu'elle fait, sans le vouloir, et elle le fera mal, sous quelque prétexte ridicule et bas; mais ce qu'elle fera mal et sans le vouloir, et peut-être à sa honte, Dieu, qui le veut faire, le fera bien. Notons en passant un de ces moyens dont la sagesse divine se sert pour jouer et pour déjouer la sagesse humaine : se doutait-on, il y a quarante ans, que cette petite bourgeoise de Lyon, en fondant la collecte de la Propagation de la Foi, imposait à la France une obligation prochaine de prendre, malgré ses langueurs, une part considérable aux événements encore insoupçonnés qui couvaient en Asie ?

Il faut d'ailleurs avouer que cet intérêt religieux, si grand moralement et politiquement, ne peut être protégé par la France sans léser un intérêt exclusivement anglais, mais considérable.

Le but principal et immédiat que l'Angleterre se propose en Chine, c'est d'y développer la consommation de l'opium qu'elle fait cultiver dans l'Inde. Ce négoce lui rapporte tous les ans quelques centaines de millions. Elle a brûlé Canton, et nous l'avons, hélas ! brûlé avec elle, afin de forcer les portes de l'empire, obstinément fermées au poison anglo-indien. Là est pour nos alliés le motif de la guerre. Une saisie d'opium introduit en contrebande,

— saisie aussi régulière qu'eût pu l'être celle des engins d'Alsopp et de Bernard par la douane des frontières de Belgique, — tel est le grief dont l'Angleterre exige la réparation ! Si bien que le plénipotentiaire anglais lui-même a confessé son embarras de rédiger la demande transmise à Pékin, enviant le plénipotentiaire français, qui n'avait à demander qu'une chose juste et honorable, la liberté des missionnaires catholiques.

Or, cette chose juste et honorable, l'Angleterre ne peut souffrir que nous l'obtenions, par la raison que l'opium y est intéressé. Le ministre de l'évangile anglais est en même temps un agent de commerce ; il n'a rien à dire et ne dit rien contre les fumeurs d'opium. La conscience des catéchumènes du collége de Saint-Paul, à Hong-Kong, sorte de bonzerie anglicane, est formée selon les instincts de la Cité de Londres et de la Compagnie des Indes, dont ils seront les facteurs. Les missionnaires catholiques, considérant que les fumeurs d'opium se suicident par voie de débauche et d'abrutissement, les excommunient. Lorsqu'un chrétien s'adonne à ce vice, qui devient promptement incurable, il est retranché du nombre des fidèles. Ce remède est seul efficace contre une contagion qui produit partout d'incalculables ruines, qui a déjà tué et qui tuera des millions d'hommes. En sorte que si une province de l'empire chinois devenait tout entière catholique, ce serait une province tout entière fermée à l'opium par la seule douane que la contrebande ou le canon anglais ne puissent franchir. Donc l'Angleterre ne peut pas s'exposer au progrès de l'Église catholique dans l'empire chinois ; donc, l'intérêt religieux, que la France doit protéger, est une raison de plus à l'intérêt anglais pour écarter la France.

Maintenant, voyons quelle est la situation des choses européennes sur ce vaste théâtre de l'Asie. Osons envisager l'avenir que nous ferait en Europe cette abstention dans laquelle la politique anglaise prétend nous enfermer. Nous aurons bientôt reconnu que le prétendu équilibre créé par les traités de 1815 au détriment de la catholicité, plus encore que de la France, et qui a si cruellement pesé sur nos affaires intérieures, n'existe plus. L'énorme expansion de l'Angleterre et de la Russie a détruit jusqu'à cette vaine forme de pondération. Elle a fait, elle fait de plus en plus à la France et à toutes les nations catholiques une situation d'infériorité d'où l'honneur, le bon sens, l'intérêt même de la civilisation également trahis, les pressent également de sortir.

II

Lorsque nous observions dernièrement que les souvenirs de Crimée ne plaidaient pas pour nous dans le cœur anglais, mais au contraire y allumaient d'ingrates alarmes, le *Times* nous disait de regarder la carte, que nous y verrions d'un coup d'œil si l'Angleterre avait sujet de craindre ou de jalouser la France. Réponse péremptoire, si nous avions prétendu que depuis soixante ans notre politique eût égalé nos armes. Oui, l'aspect du globe est fait pour exalter l'Angleterre et pour nous humilier ! Le Canada, les Antilles, les îles Barbades, les possessions anglaises voisines de Panama, Malte, Gibraltar, Corfou, les clefs stratégiques du monde frauduleusement saisies par les Anglais ; l'Australie, la terre de Van-Diémen, le sud de l'Afrique, anglais ; de l'Hymalaya au Thibet, l'Inde encore anglaise !

La Chine paie huit millions de livres sterling aux douanes du Royaume-Uni, et cette dîme prélevée sur un immense négoce qui se fait en majeure partie avec l'argent des Chinois confié à des mains anglaises, n'est qu'un commencement, une épice avant le repas pour donner l'ardeur de boire! Est-ce tout? Non. La mer Rouge devient un lac anglais. L'Angleterre s'est asservi les côtes du Beloutchistan : de là, dominant le golfe Persique, elle s'est fait un vassal de l'iman de Mascate, souverain indépendant de huit à dix millions d'âmes, qui maintient à son gré les populations de l'Arabie et qui lui conserve les clefs de Khisma et de Bassadore. Bientôt le chemin de fer de l'Euphrate, traversant ces anciennes contrées de la civilisation dont les peuples pérégrinent jusque vers les côtes de la Méditerranée et descendent jusqu'à celles de la mer Rouge, les remplira de produits anglais. L'Angleterre a un arsenal sur l'Euphrate, au-dessus de Bassora; ses bâtiments à vapeur sillonnent ce fleuve comme tous les grands cours d'eau de l'Asie.

Les îles Andaman se trouvent à la convenance de l'Angleterre, elle s'y établit. Ce sera la prison du roi de Delhi : il faut une prison forte à ce vieillard centenaire et tombé en enfance! Les îles Andaman seront fortifiées et deviendront une importante position stratégique, en vue principalement du percement de l'isthme de Malacca, qui joindrait le golfe du Bengale à la mer intérieure de Chine. La possession du détroit est d'ailleurs garantie par les florissants établissements anglais de la Malaisie, Poulo-Penang, Malacca et Singapour.

Périm se trouve à la convenance de l'Angleterre. Sans plus de façon, Périm est saisie, lorsque la France vient de dépenser plus de quinze cents millions et de donner cent

cinquante mille hommes pour l'intégrité de l'empire ottoman! L'Angleterre s'assied à Périm comme elle s'est assise à Aden : elle ouvrira et fermera à son gré les mers de Perse et d'Arabie, et elle dominera la fertile Abyssinie. En même temps, la porte de Suez sur la Méditerranée est fermée à la France et au reste de l'Europe.

Possédant de grands capitaux, en exploitant de plus considérables que la nécessité et plus encore l'astuce obligent de lui confier, l'Angleterre marche, bénéficiant partout du plus gigantesque des négoces, d'un négoce qui enlace le monde ; elle moissonne la fleur des biens de la terre; s'empare en tous lieux, sans concurrence possible, des matières premières, les livre à prix réduits à son industrie qui les transforme, les reprend alors, les exporte et au besoin les impose dans toutes les contrées, s'inquiétant peu qu'ils y répandent la démoralisation et la mort. On s'étonnait dans le monde païen des duretés de la première Rome, qui broyait et dévorait l'humanité. Quel proconsul dévora jamais sa province comme l'Angleterre a dévoré l'Inde? Où Rome a-t-elle fait son chemin sur plus de cadavres, maintenu sa domination par plus de tortures, gouverné dans un sentiment d'égoïsme plus sauvage, assigné à sa puissance un but plus dégradant pour elle-même et pour ses sujets? Il y a loin, nous ne dirons pas des Pline et des Cicéron, mais d'un Mummius quoique brutal, mais d'un Verrès quoique larron, mais d'un Sénèque quoique philosophe, à l'épouvantable et séculaire cruauté et rapacité de la très-honorable Compagnie des Indes! Les proconsuls romains, qui du moins ne se targuaient pas de philanthropie, ont-ils jamais changé un empire en atelier de poison, où des esclaves travaillent sous le fouet pour empoisonner un autre empire? Ce

Bengale, révolté par suite d'une série de crimes, maintenant soumis, dit-on, mais soumis par des crimes, qu'est-ce que c'était, sinon la grande fabrique de poison d'où le négoce anglais persiste à tirer le plus criminel profit qu'aucune audace ait osé jamais demander aux infections de la nature humaine? Mais cette audace fait la gloire et la force de l'Angleterre; c'est à ce prix qu'elle est le centre des plus grands intérêts, qu'elle occupe toutes les intelligences, qu'elle ouvre carrière à toutes les activités, qu'elle caresse toutes les concupiscences et satisfait tous les orgueils. Ah! cette situation est fatale, et l'humanité se vengera ou sera vengée! Dût la bête dévorante engloutir le monde, réservé à cette ignominie en punition de l'imbécile et sordide admiration avec laquelle il contemple le triomphe du mal; dût l'Angleterre ne rencontrer aucun obstacle, dût-elle broyer et avaler toute sa proie, elle ne la digérera pas. Pour avoir refusé le Christ, Rome a été foulée aux pieds. Qu'arrivera-t-il du peuple qui, couvert du nom chrétien, le déshonore parmi les infidèles, et, ayant reçu le Christ, fait des œuvres qui le répudient?

Dès à présent on peut douter que l'Angleterre arrive au terme de ses ambitions, et que, sa conscience et la France écartées, elle n'ait plus à compter avec le genre humain. Depuis les traités de Vienne, faits surtout pour elle, comme tout ce qui se fait avec elle, et qui lui ont jusqu'à présent insolemment réussi, l'Angleterre cependant n'a pas seule marché, seule étendu ses limites, seule accru démesurément ses forces. La Russie, sa puissante complice de 1815, est aujourd'hui sa rivale et lui dispute l'Asie.

III

Tandis qu'en France, de séditions en séditions, l'esprit révolutionnaire envahissait tout ; tandis que la classe bourgeoise régnant dans la mesquinerie de ses trafics et dans la misère de ses jalousies, d'un côté faisait descendre le socialisme dans le peuple, de l'autre imposait aux rangs plus élevés une oisiveté corruptrice, et entre ces deux destructions avilissait le pouvoir qu'elle avait elle-même créé ; la Russie, surveillant l'Angleterre et se contentant de nous mépriser, accomplissait un double travail, que nous ne prenions pas même la peine d'étudier; tranquilles dans notre frivolité comme elle l'était dans son dédain. Double travail, disons-nous : travail de concentration et d'unification sur elle-même; travail d'expansion par les armes, par la navigation, par les traités, par des établissements successifs dans des positions dominantes, les unes ignorées de nous, les autres découvertes et remarquées par nos navigateurs durant ces époques brillantes que la superbe révolutionnaire répudie, ne pouvant rien faire qui les égale. Une incurable apathie, jointe à l'ignorance des grandeurs et des richesses que les autres peuples se préparaient par des moyens qui n'étaient plus à notre usage, nous fermait complétement les yeux sur ces œuvres d'une politique également persévérante et habile. Nous étions plus fiers de voir les Russes traduire nos vaudevilles et solliciter un engagement de nos danseuses que nous n'étions inquiets de les voir s'avancer dans le Japon et dans le Caucase. Si parfois quelque mépris de l'autocrate se faisait trop sentir, c'était

une bonne aubaine pour l'Opposition, qui n'en prenait pas autrement alarme; et si enfin, par hasard, un éclair de bon sens traversait cette nuit, alors nous disions magnifiquement : « Que la Russie nous envoie des armées, nous lui enverrons la Révolution! » N'étions-nous pas le peuple des barricades, à qui il ne fallait que trois jours pour renverser un gouvernement?

Moyennant une protestation annuelle des Chambres au profit de la Pologne, protestation devenue ridicule dès que l'intérêt révolutionnaire s'en désintéressa, la France laissa la Russie s'assimiler la Pologne, non par des lois, moins encore par des bienfaits, mais par des apostasies et des supplices. D'accord avec les révolutionnaires qu'il essayait de séduire, le parti conservateur avait protesté en faveur des démagogues; il ne voulut point entendre les gémissements des catholiques et vit sans émotion leur sang couler. Point d'intervention, point de réclamation, point de compassion, pas un mot, pas un signe d'intérêt, soit du côté du Gouvernement, soit du côté des partis, alors si bien munis de journaux et d'orateurs; rien qui pût écarter le joug, ou l'adoucir, ou donner seulement aux catholiques polonais l'espérance qu'ils ne seraient pas toujours abandonnés! Les orateurs et les journaux religieux, non pas tous, hélas! élevèrent seuls la voix au milieu des dérisions et des dénégations ou du lâche silence des conservateurs, des démagogues et des républicains. Il y eut des éclats de tribune pour quelque aventurier moscovite qui allait par les guinguettes de Paris, déclamant contre l'empereur Nicolas, et que la police avait expulsé; rien pour les catholiques persécutés au mépris des traités comme au mépris des lois divines, spoliés, déchirés par le knout, enfouis dans les neiges!

III

Tandis qu'en France, de séditions en séditions, l'esprit révolutionnaire envahissait tout ; tandis que la classe bourgeoise régnant dans la mesquinerie de ses trafics et dans la misère de ses jalousies, d'un côté faisait descendre le socialisme dans le peuple, de l'autre imposait aux rangs plus élevés une oisiveté corruptrice, et entre ces deux destructions avilissait le pouvoir qu'elle avait elle-même créé ; la Russie, surveillant l'Angleterre et se contentant de nous mépriser, accomplissait un double travail, que nous ne prenions pas même la peine d'étudier; tranquilles dans notre frivolité comme elle l'était dans son dédain. Double travail, disons-nous : travail de concentration et d'unification sur elle-même; travail d'expansion par les armes, par la navigation, par les traités, par des établissements successifs dans des positions dominantes, les unes ignorées de nous, les autres découvertes et remarquées par nos navigateurs durant ces époques brillantes que la superbe révolutionnaire répudie, ne pouvant rien faire qui les égale. Une incurable apathie, jointe à l'ignorance des grandeurs et des richesses que les autres peuples se préparaient par des moyens qui n'étaient plus à notre usage, nous fermait complétement les yeux sur ces œuvres d'une politique également persévérante et habile. Nous étions plus fiers de voir les Russes traduire nos vaudevilles et solliciter un engagement de nos danseuses que nous n'étions inquiets de les voir s'avancer dans le Japon et dans le Caucase. Si parfois quelque mépris de l'autocrate se faisait trop sentir, c'était

une bonne aubaine pour l'Opposition, qui n'en prenait pas autrement alarme ; et si enfin, par hasard, un éclair de bon sens traversait cette nuit, alors nous disions magnifiquement : « Que la Russie nous envoie des armées, nous lui enverrons la Révolution ! » N'étions-nous pas le peuple des barricades, à qui il ne fallait que trois jours pour renverser un gouvernement ?

Moyennant une protestation annuelle des Chambres au profit de la Pologne, protestation devenue ridicule dès que l'intérêt révolutionnaire s'en désintéressa, la France laissa la Russie s'assimiler la Pologne, non par des lois, moins encore par des bienfaits, mais par des apostasies et des supplices. D'accord avec les révolutionnaires qu'il essayait de séduire, le parti conservateur avait protesté en faveur des démagogues ; il ne voulut point entendre les gémissements des catholiques et vit sans émotion leur sang couler. Point d'intervention, point de réclamation, point de compassion, pas un mot, pas un signe d'intérêt, soit du côté du Gouvernement, soit du côté des partis, alors si bien munis de journaux et d'orateurs ; rien qui pût écarter le joug, ou l'adoucir, ou donner seulement aux catholiques polonais l'espérance qu'ils ne seraient pas toujours abandonnés ! Les orateurs et les journaux religieux, non pas tous, hélas ! élevèrent seuls la voix au milieu des dérisions et des dénégations ou du lâche silence des conservateurs, des démagogues et des républicains. Il y eut des éclats de tribune pour quelque aventurier moscovite qui allait par les guinguettes de Paris, déclamant contre l'empereur Nicolas, et que la police avait expulsé ; rien pour les catholiques persécutés au mépris des traités comme au mépris des lois divines, spoliés, déchirés par le knout, enfouis dans les neiges !

Une victime de ces persécutions, échappée par miracle, vint à Paris montrer ses cicatrices : plusieurs l'insultèrent, les autres fermèrent les yeux. Misérable époque, sans intelligence autant que sans cœur ; ère de déclamations, de roueries et de couardises, bien digne des trahisons de son début et des hontes où elle s'engouffra ! La France n'avait qu'à remplir son devoir d'aînée dans la famille du Christ, et si elle ne pouvait le remplir, elle n'avait qu'à ne le point renier : deux peuples alors devenaient ses alliés de cœur au sein des deux empires dont la prépondérance entrave le plus ses destinées. Mais le libéralisme ne comprit pas plus l'Irlande que la Pologne. En déclamant contre l'Angleterre et contre la Russie, il riait de l'éloquence d'O'Connell qu'il dégoûtait, comme des gémissements des églises polonaises qu'il désespérait.

La Pologne fut donc unifiée en grande partie, et la besogne bien avancée pour le reste. Plusieurs diocèses, trahis par des pasteurs affidés, abandonnèrent l'Église catholique et passèrent au schisme. Ils devinrent Russes, préparant ainsi l'apostasie générale, et perdant avec leur foi antique cette autre croyance, qu'il y avait une France catholique dans le monde. Ce fut l'œuvre capitale du règne de l'empereur Nicolas : grand règne, suivant les calculs de la sagesse humaine, et qui avança d'un pas immense cet autre vaste dessein, formidable pour l'Europe : la réunion de toute la race slave sous le sceptre à la fois temporel et spirituel de la Russie.

Mais l'assimilation de la Pologne et la formation en Europe de ce corps immense, encore aujourd'hui démembré, qui sera le monde gréco-slave, n'étaient pas les seuls objets de la politique russe. Profitant de cet esprit d'ordre et de hiérarchie qu'ils ont su maintenir dans

leur empire, les Czars ont sagement travaillé à la réforme des abus de leur organisation intérieure. Ils ont modifié le servage pour en préparer l'abolition ; ils ont favorisé le commerce, l'industrie et les sciences. La guerre de Crimée a fait tomber quelques illusions trop complaisantes sur l'infériorité scientifique des Russes ; il faut avouer honorablement que l'ingénieur militaire qui a défendu Sébastopol vaut, pour le moins, ceux qui l'ont attaqué. Ils n'avaient pas une mauvaise artillerie ! La défaite n'a pas détruit leur vieille renommée de valeur ; leur patriotisme a paru mériter les mêmes hommages. Quant aux ressources dont ils peuvent disposer, personne en Europe ne les nie ou ne les méprise. Après qu'ils ont soutenu le choc de la France et de l'Angleterre, nous les voyons creuser et fortifier de nouveaux ports, mettre à flot de nouveaux navires. Aidés par l'or anglais, peu prudent et peu patriote en cette occasion, ils construisent ces chemins de fer qui, tout à l'heure, accomplissant instantanément le transport à grandes distances des armées, feront le moyen de guerre le plus puissant de l'obstacle même que la Russie trouvait dans son étendue.

Ce n'est pas tout encore. La domination sur l'Asie, ce rêve ou ce pressentiment des Czars, dont l'accomplissement paraissait, il y a un demi-siècle, entièrement impossible, reçoit coup sur coup, de la science européenne, des moyens de réalisation effrayants ; il passe aujourd'hui d'une immensité la séculaire ambition qui l'a conçu. Pierre le Grand se serait cru fou s'il avait rêvé ce qu'a pu Nicolas, et ce que va pouvoir Alexandre.

La Perse est entamée et dominée à ce point qu'elle sera toujours forcée, dans une éventualité sérieuse, de

suivre les desseins de la Russie. L'Inde pourra être envahie au nord des cinq grandes artères du Punjaub, c'est-à-dire, qu'une armée russe, tombant sans coup férir sur Delhi, Agra et Calcutta, l'étreindra au cœur.

Malgré les victoires de Delhi et de Lucknow, et malgré les exécutions qui les ont couronnées, l'Angleterre est dès à présent notablement affaiblie dans l'Inde. Il est douteux que la cité de Londres puisse continuer de gouverner autocratiquement et sans résistance les 200 millions d'âmes qui peuplent la péninsule indienne : ce qui ne l'est pas, c'est que les soldats slaves franchiront l'Indus. La route est étudiée, les étapes sont marquées. La Russie ne recommencera pas l'expédition de Khiva, son 1812. Elle sait désormais que ce n'est pas en suivant les traces de l'ancien canal qui a joint la Caspienne à l'Oxus, et en traversant les redoutables déserts de Khiva, du Bokhara et du Kondooz, qu'il faut aller chercher Kabool et le passage Kebir des monts de l'Indou-Couch, pour se porter sur l'Indus. Débouquant du Volga sur la Caspienne, et prenant terre à Arderabad, une armée russe peut arriver en vingt-quatre jours à Hérat, y prendre haleine, et de là, suivant à son gré les places de l'Afghanistan, et se reposant dans leurs fertiles vallées, se diriger vers le passage Kebir, ou grand passage, entraînant avec elle les fières populations musulmanes des hauts plateaux de l'Asie, conviées au sac de l'Inde. Cette armée peut marcher entière, ou se scinder pour aller chercher la coupure des monts Bungush, et parvenue dans l'est des monts Solimen, remonter ensuite la rive droite de l'Indus jusqu'à l'endroit marqué aux conquérants, Attock, où la largeur du fleuve n'est que de 260 mètres. C'est là que les deux corps d'armée doivent se réunir.

Même avant les soulèvements du Bengale, l'Angleterre dissimulait mal la terreur que la Russie lui inspire pour la conservation de cet empire indien, la plus magnifique et la plus criante de ses iniquités. Voilà pourquoi elle aspire si fortement aujourd'hui à recommencer l'Inde en Chine. Mais là, elle a été devancée ; la Russie l'y attend et l'y défie.

Les investigations politiques de la Russie dans l'extrême Asie sont antérieures à celles de l'Europe occidentale (sauf les voyages des missionnaires), antérieures même à l'époque où la Russie prit rang parmi les peuples politiques. Elles avaient été déjà très-actives pendant les soixante années qui ont précédé le traité de Nip-Chû, œuvre du jésuite français Gerbillon, établi à la cour de Pékin. Cet acte, de 1668, vingt-huitième année du grand Chang-Hi, est le premier, disons mieux, le seul acte politique du fils du ciel avec une nation européenne. Car le traité Lagrenée n'a été que l'échange de la signature du roi des Français contre celle d'un esclave de l'empereur de la Chine.

Que l'on examine la marche constante de la Russie au nord des pays désolés des Khanates et le long du cours de l'Amour, l'on verra que le Czar sera maître au nord de la Chine, lorsqu'il le voudra. Ses soldats, dès à présent réunis à Irkust, traversant sur des vapeurs la mer Baïkal, suivant en été les cours d'eau, en hiver marchant sur les glaces, arriveront par le Kilock, l'Ingoda (Amour supérieur), l'Amour, le Songari et l'Usuri (appelé Huya, près de sa source), soit dans l'Aner-Mongolie et auprès de la partie de cette province limitrophe du Chihli et du Shing-king, soit par l'Usuri, auprès des monts Si-Hatta, qui, contournés vers la mer, conduisent, après un très-court trajet, à la grande route impériale. Cette seconde voie fait passer à Hong-Tchung, ville sise au nord-ouest de la riche

Corée, où une armée peut si bien se refaire, et conduit à Hong-Wung, la Mecque des Chinois.

Déjà l'action des Tartares musulmans, sujets russes, est si puissante sur les Tartares musulmans, sujets chinois, qu'elle assure en Chine la prépondérance à la Russie. Cette influence se trahit jusque dans les actes officiels. Les Chinois ont appris par les affiches du Gouvernement que la guerre entre les Russes et les Anglais s'était terminée par la défaite totale de ces derniers, qui n'avaient pu obtenir la paix qu'en payant une énorme rançon.

Ainsi, dans cet empire, le plus grand de la terre, peuplé de plus de quatre cents millions d'hommes, mais défendu seulement par sa masse, gouverné seulement par une police méprisée, flétri par ses concussions, le Czar peut, lorsqu'il le voudra, prendre des villes, des territoires, frapper des impôts. La Chine est riche du numéraire argent que l'Europe y engouffre ; elle abonde en métaux ; la Corée est une terre d'or. La Chine pourra aussi fournir sinon encore des soldats, du moins de la chair à canon. Il ne faut pas se laisser tromper par les facilités de la prise de Canton : ces populations énervées de la Chine ne sont ni sans vigueur physique ni sans courage guerrier, surtout dans le nord. La discipline européenne développera promptement leurs qualités, soutenues d'une vive intelligence. Il y a un sol ferme et fécond sous ces décrépitudes de l'extrême civilisation, créées et accumulées par le mandarinat. La religion chrétienne y a trouvé des martyrs ; un gouvernement énergique et juste y trouvera des hommes. Or, quel que soit le régime russe, il fera respecter les droits de la famille, de la maternité ; il bannira l'opium ; il sera juste, moral, libéral comparé au régime chinois. Nous lisions dernièrement cette apologie de Yeh,

le vice-roi de Canton, qui n'a fait exécuter dans sa province, en quelques années, *que soixante mille hommes*, mais par justice, dit-il, et pour intimider les bandits auxquels il imputait deux cent mille assassinats.

L'avenir de la Russie en Chine est prochain. Déjà l'Amour, incomparable en richesse et en étendue, est remonté jusqu'à Nyp-Chû par des vapeurs d'un grand tirant d'eau ; un canal de sept lieues suffit pour conduire des flottes de la baie de Castries à ce fleuve. Les ports, les lieux d'approvisionnement et de secours se préparent sur des côtes où toutes les matières nécessaires aux grandes constructions navales existent avec une abondance ou plutôt avec une profusion inouïe. Les bois tors et de mâture, le chanvre, le charbon de terre, les métaux se présentent partout à la main de l'homme. En quelques années, on peut remplir de bâtiments de guerre et de bâtiments de transport les abris les plus vastes et les plus sùrs du monde, et multiplier par le commerce et l'industrie, dans une proportion incalculable, des richesses que la nature a déjà voulu prodiguer. L'Angleterre sait tout cela; elle connaît les établissements russes sur la côte nord-ouest d'Amérique, les possessions russes des îles Aléoutiennes et du Kamtchatka, des grandes et des petites Kouriles, du Segalien, où le charbon de terre abonde, de la côte de la Sibérie orientale et de la Tartarie ; elle connaît enfin l'action russe au Japon, où, d'un jour à l'autre, et demain, si les événements en font une nécessité, la Russie peut trouver des Gibraltars.

On voit l'ascendant décisif que la Russie, par sa prépondérance en Asie, s'assure en Europe. Le Panslavisme, nous disait dernièrement un de nos correspondants d'Allemagne, n'a été qu'un rêve ; il est maintenant abandonné,

La réalité dépassera l'audace du rêve ! Quel membre séparé du corps slave sera refusé au chef puissant qui voudra le revendiquer, ou n'ira pas lui-même, cédant à la plus invincible des attractions, se réunir à cette force, à cette splendeur, à ce triomphe? Si l'on compte sur le patriotisme, les peuples l'ont désappris à l'école des révolutions, et il ne prévaudra pas contre le rappel d'une nationalité antérieure, trop capable de fasciner l'instinct de race ; si l'on compte sur cette seconde et plus forte nationalité que la religion sait créer, l'apostasie révolutionnaire y a pourvu. Qu'est devenue la religion ? Qu'en a-t-on fait, et qu'en a-t-on laissé faire ? Entre l'illuminisme révolutionnaire des démagogues et la bassesse des apostats, qu'est devenu le catholicisme d'une grande partie de la Pologne ?

Encore un petit nombre d'années, aucune force humaine n'empêchera la Russie d'avoir dans ses ports de l'Asie, parfaitement à l'abri de toute attaque, cent vaisseaux de ligne et d'inépuisables armées. C'est là ce qui engloutira l'Inde ; de là partira la force qui asservira l'Asie ; là est le moyen puissant qui réalisera la chimère du Panslavisme.

Tel est le compétiteur que l'Angleterre rencontre en Asie : et l'humanité devrait l'accompagner de ses vœux, si son ambition était éclairée par la vérité ; car alors cette ambition contenue et épurée se proposerait de faire régner la vérité, elle voudrait que le monde fût chrétien. Au milieu de ces glaces et de ces neiges, où la civilisation a pénétré tardivement, l'on verrait un jour se dresser un Charlemagne agrandi, qui serait l'empereur de la terre. Son épée ouvrirait tous les passages, ferait tomber toutes les murailles, abattrait tous les monstres, dissiperait

toutes les ténèbres; par lui l'Évangile n'aurait plus que de libres chemins. Dans sa main puissante il porterait véritablement le globe, couronné enfin du signe de l'affranchissement et du salut, la croix de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Mais quoique l'ambition de la Russie soit d'une nature incomparablement plus relevée que celle de l'Angleterre, quoiqu'elle ne répudie pas la croix et s'en fasse au contraire noblement un drapeau, cependant cette ambition n'est pas moins redoutable au monde et ne lui réserve ni de moindres catastrophes ni de moindres avilissements. L'Angleterre est un traficant, la Russie est un despote. Comme celle-là veut de l'or, celle-ci veut des âmes; le Christ qu'elle adore n'est pas le Christ qui s'est donné à tous les peuples, c'est le sien, le Christ dont elle est le pontife, dont son Empereur se proclame l'unique vicaire; et la croix devant laquelle elle veut incliner le genre humain n'est que la poignée de son épée. Si la Russie arrache l'univers au pape traficant, qui vend du poison enveloppé dans les feuillets d'une bible falsifiée, elle voudra imposer son pape à cheval, entouré d'armées plus que barbares, entouré d'espions, de savants et de bourreaux, et sur la couronne duquel, au lieu de la colombe, planera l'aigle qui a deux têtes pour dévorer tout, comme la croix a deux bras pour tout embrasser. L'Anglais dit au reste du monde : Vis pour m'enrichir; le Russe lui dira : Vis pour m'adorer; et l'orgueil de la domination, implacable et toujours inassouvi comme la soif de l'or, l'égalera en iniquités.

C'est pourquoi le Russe, aussi bien que l'Anglais, sera frustré dans son attente. Dût-il vaincre au gré de ses désirs et engloutir toute sa proie, sa proie engloutie l'é-

touffera. Contre l'Angleterre, si elle l'emporte, surgiront les intérêts ; contre la Russie, surgira la conscience. L'empereur de Russie ne sera pas l'Empereur universel, parce qu'il ne sera pas l'Empereur catholique. Toute sa force n'empêchera pas qu'il ne rencontre toujours des cœurs résolus à n'adorer que Dieu. Vainement il prendra, comme en courant, des royaumes, *ainsi qu'on ramasse dans un champ les nids abandonnés* (1) ; son glaive, qui aura dépecé les empires, s'ébréchera où se sont ébréchés tous les glaives, sur la tête de ceux qui, respectant les puissances humaines, ne leur obéissent néanmoins que pour obéir à Jésus-Christ. Oh ! nous ne sommes pas en peine du résultat final ! Une fois encore le persécuteur se noiera dans le sang des martyrs ; si haut que soit son trône, il y aura ce qu'il faut de sang chrétien pour le submerger : il n'en répandra pas une goutte au delà de cette mesure que Dieu connaît, et les pieds nus qui portent l'Évangile parcourront tranquilles les routes construites par ses soldats. Humiliez donc la mer du poids de vos vaisseaux et effrayez la terre du bruit de vos armées : la terre et la mer sont au Seigneur ; une seule barque est assurée de ne point faire naufrage, Pierre est le seul souverain qui gardera sa couronne !

Mais en attendant ce résultat dernier, résultat de Dieu, que sauront également atteindre la colère ou la clémence de Dieu, qui ne voit que la France aurait à remplir un rôle immense pour elle et pour le monde, un rôle capable de changer en bénédictions les malédictions qui s'annoncent ? Et en même temps, qui n'appréhende que la France, dans la situation que les révolutions lui ont faite, ne man-

(1) Isaïe.

que à cette mission de gloire et de miséricorde, pour rester forcément spectatrice d'un combat où les destinées de l'Europe et celles du monde sont engagées ?

Nous examinerons tout à l'heure cette situation douloureuse. Nous parlerons sans crainte, sur la dictée de la conscience, comme nous avons jusqu'ici parlé sur la dictée des faits. Nous voulons rendre service, et nous croyons qu'aucun esprit élevé ne s'y méprendra. Personne n'ignore que l'*Univers* n'est pas un journal de parti, que ce ne sont point des hommes de parti qui le rédigent, et que si nous ne prenons conseil que de notre conscience, nous la consultons du moins sérieusement. Qui pourrions-nous d'ailleurs blesser ? Les amertumes et les difficultés de la situation résultent d'un ensemble de fautes antérieures, où les idées ont eu plus de part que les hommes, et dont la génération présente, qui en porte le poids, peut, à beaucoup d'égards, décliner la responsabilité. Nos ressources pour en sortir sont incomparablement meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans, et qu'elles ne le seraient si les choses avaient, depuis cette époque, suivi le cours où elles se trouvaient lancées. La France a une tête ; le pouvoir s'est concentré dans une main intelligente et fière ; son action n'est plus entravée par la multitude désordonnée des avis et des influences, et de grandes choses sont encore possibles.

IV

La France n'a point ses alliés naturels. L'aînée et la première des nations catholiques, elle devrait former avec ses sœurs un faisceau indissoluble, dont la force, prépon-

dérante en Europe, contre-balancerait dans le monde celle de l'Angleterre et de la Russie, fussent-elles associées, et les contraindrait dès à présent de ne s'établir dans l'extrême Asie qu'en donnant au monde latin des garanties pour sa sécurité à venir.

Sincèrement alliée à l'Autriche, la France pacifierait l'Italie, affermirait la Belgique, purgerait la Suisse et s'attacherait toute l'Allemagne en la conviant généreusement, par l'Autriche et par les villes anséatiques, à prendre sa part du domaine des mers. La Hollande et la Prusse, quoique protestantes, devraient entrer dans cette confédération du salut public européen, contre la Russie et l'Angleterre devenues puissances asiatiques. Qui empêcherait que la France ne s'avançât jusqu'au Rhin, et que la Prusse n'y gagnât des ports militaires, une marine et des établissements coloniaux ? Il y aurait une marine allemande, la marine italienne renaîtrait, l'Adriatique ranimée bénirait l'Autriche, qui lui aurait rendu sa splendeur, et les pavillons de Sicile et de Sardaigne, mêlés à ceux de Rome, de Venise et de Trieste, fraterniseraient dans les eaux libres du canal de Suez, construit, s'il le fallait, avec les blocs arrachés au rocher de Périm. Toute l'Asie serait à toute l'Europe.

Par ces nobles entreprises, par ces autres croisades, demi-commerciales, demi-conquérantes, l'Europe, donnant un cours au trop-plein d'ardeurs qui menace en elle non plus la paix, mais la civilisation, se délivrerait des discordes multipliées où périt partout le patriotisme, et du pacificateur armé qu'appelleront un jour ces déchirements impies. En même temps, l'extrême Orient, par ce mouvement général , recevrait du monde chrétien non plus des exploitateurs, mais des législateurs. Tant de

nations à la fois ne s'accorderaient pas dans l'iniquité. L'Europe catholique fournirait assez de prêtres, élèverait assez d'écoles et de temples pour que les germes anciennement plantés par les martyrs, librement arrosés désormais de la sueur des apôtres, donnassent bientôt d'abondantes moissons.

Quelle voie de régénération, quel nouvel avenir de gloire pour l'Espagne et pour le Portugal, jadis si grands dans ces mers de l'Inde qu'ils ont ouvertes à l'Europe, et que l'Europe leur rouvrirait! L'Espagne, qui se ronge sur elle-même, menacée de perdre ses dernières et florissantes colonies, se délivrerait de la Révolution comme elle s'est délivrée de l'Islamisme : faite par la croix et par l'épée, elle verrait tomber la fièvre qui la tue, à l'air vivifiant des batailles où l'épée est tirée pour la croix. La France lui tendrait la main, et lui rendrait au centuple dans le Maroc le secours qu'elle lui demande dans l'Indo-Chine. Pourquoi le fertile Maroc resterait-il plus longtemps barbare, à côté de l'Algérie et aux portes de l'Espagne chrétienne? C'est à l'Espagne qu'appartient cette terre d'où les khalifes ont précipité sur elle tant de torrents, et d'où leur décrépitude l'insulte encore. O jours brillants de la lumière et du progrès! La nation du Cid, la nation de saint Ferdinand, d'Isabelle la Catholique, de Ximènes et de Charles-Quint, voit tous les jours les bandits sauvages du Riff insulter son drapeau, et, sans étonnement, s'entend proposer de dresser une statue à un juif de finances nommé Mendizabal! Ou il n'y a plus d'Espagne et une nation encore est morte, ou cette terre de héros n'a besoin que d'un appui fraternel pour sortir de ces hontes, lion captif dans d'indignes filets! Que la France dise à l'Espagne : « Ma sœur, laissez la statue de M. Mendizabal, et allez

bâtir des cathédrales à Fez, à Ouassen, à Maroc! » Et le Portugal, a-t-il aussi fini ses destinées? Ne pourrait-on le tirer de cette fosse du schisme, près de laquelle veillent d'un zèle égal un personnage de tribune et un soldat anglais? La politique d'une alliance catholique voudrait revoir des navires de guerre dans les eaux du Tage, d'où sont partis Albuquerque et saint François-Xavier. Elle dirait au Portugal: « Redevenez pleinement le peuple « Très-Fidèle, et reprenez le surcroît qui vous fut donné « quand vous cherchiez premièrement le royaume de « Dieu. Il y a encore des Indes et une Afrique! »

Cette politique, dont la grandeur ferait tomber à l'intérieur des États catholiques tant d'écrasantes difficultés, permettrait de mettre un terme aux inextricables misères où se débattent, où périssent les populations catholiques du Nouveau-Monde, et de prévenir de ce côté encore d'immenses périls. Les prétendues républiques de l'Amérique méridionale ont besoin de devenir des royaumes, pour n'être pas absorbées par les États-Unis, lesquels seront alors investis d'une prépondérance non moins redoutable pour l'Europe que celle de la Russie et de l'Angleterre. Qui aura le Mexique sans contre-poids autour de lui, aura la clé du commerce de la moitié de la terre. On implanterait chez les peuples hispano-américains des dynasties européennes et catholiques, et par là, tout à la fois sauvant leur indépendance, sauvant leur vie, les préservant des États-Unis et d'eux-mêmes, on conserverait ces belles contrées à la vieille croyance de l'Europe, et on pourrait exiler pour le bien commun, dans de magnifiques empires, des questions de race qui ne peuvent plus se résoudre même par des flots de sang.

Sans doute, en présence de la triste réalité, ces vues

peuvent paraître chimériques. Il faut pourtant se souvenir que les combinaisons du congrès de Vienne ont été surtout dirigées dans la pensée d'isoler les nations catholiques, et d'empêcher entre elles une alliance qui, tôt ou tard, eût réglé les affaires de l'Europe et placé la France à une hauteur plus sûre que celle où les victoires de Napoléon l'avaient soudainement élevée.

Le libéralisme, qui a tant déclamé contre l'œuvre de la Sainte-Alliance, en a tout à la fois bien mal compris et bien stupidement secondé le but. Cette Sainte-Alliance fut une alliance de l'Europe protestante et schismatique contre l'Europe catholique ; l'Autriche, en s'y laissant engager, ne s'est pas moins trahie qu'elle n'a blessé la France, et la Révolution n'a jamais elle-même plus habilement travaillé dans ses intérêts. L'aveuglement des hommes d'État qui, sans nul souci de Dieu et des peuples, conclurent ces traités au gré du prévoyant machiavélisme de l'Angleterre, s'explique trop par les ignorances et les passions de l'époque. Ces sages, ne sachant pas d'où la Révolution était venue, la croyaient finie ; ils suivaient l'instinct jaloux qui leur criait de garrotter la France. Mais ce qui étonne et consterne, c'est la déraison obstinée du libéralisme français, qu'on a vu depuis lors s'occuper avant tout de faire la guerre à l'Église, et à qui rien ne peut ouvrir les yeux. Il ne comprend pas que la France, cessant d'être à la tête des nations catholiques, tombe au-dessous des nations protestantes, dans l'alliance desquelles elle ne peut entrer qu'à un rang inférieur et pour être bientôt dupe. Mais en vain l'histoire de ces alliances, jusqu'au moment où nous écrivons, n'est que celle de nos déconvenues. En vain la question des réfugiés et celle de Périm sont élevées et tranchées contre la France au lendemain de

que les intérêts de la France et de l'Angleterre ne sont point *identiques*, même lorsqu'il s'agit d'*humanité* et de *civilisation;* pour qu'ils le fussent sur tous les points du globe, il faudrait ou que les intérêts de l'Angleterre devinssent tout autres qu'on ne les a vus jusqu'ici, ou ceux de l'humanité et de la civilisation tout autres que la France catholique ne les a toujours entendus.

Les appétits de l'Angleterre, voilà ses intérêts; pour elle, ce sont ceux du monde. Elle s'inquiète fort peu que la France, et le monde, et la morale, et la civilisation du monde ne partagent pas son avis. Une alliance vraie avec la France, c'est-à-dire sérieuse, honorable, sur un pied d'égalité, et telle enfin qu'elle devrait être pour le bien commun de toutes les nations, obligerait l'Angleterre à des sacrifices où son intérêt, mieux entendu, trouverait son compte, mais auxquels son égoïsme ne peut consentir et dont son orgueil se révolterait.

C'est l'expansion extérieure qui seule a donné à l'Angleterre son grand commerce, ses grandes fermes d'exploitation qu'elle appelle des colonies. Là elle a trouvé des positions pour son aristocratie, des richesses pour ses marchands, du travail pour son peuple ; sa marine a pris ce développement qui lui soumet les mers ; elle s'est formée à cet esprit d'entreprise qui n'a plus besoin pour triompher que de son audace, qui ose même ce qu'il semble ne pouvoir accomplir, et qui accomplit tout ce qu'il veut oser, presque sans autre peine que d'oser.

Sauf l'excès, que d'ailleurs l'alliance rendrait impossible, la France peut ne pas prétendre moins. Elle a droit de chercher au dehors l'élément qui manque à ses activités, et la paix même de l'Europe lui fait un besoin de cette expansion à laquelle l'Angleterre et la Russie ont dû

leurs accroissements. Les changements que ces agrandissements font subir à l'ancien équilibre européen, nous obligent d'avoir Madagascar dans l'océan Indien, la Cochinchine dans la mer de la Chine, et la Corée dans les mers du nord de l'extrême Asie, en reliant ces grandes colonies par des points militaires et maritimes qui les uniraient aux nouveaux établissements français dans l'océan Pacifique. Nos droits particuliers sur Madagascar et la Cochinchine sont réels, et les intérêts qui peuvent nous éloigner de la Corée ne sont certes pas ceux de l'humanité et de la civilisation. La Corée, faible et riche, abondante en métaux, ne restera pas un pays indépendant sous la suzeraineté nominale de la Chine. La France n'y faisant pas valoir son titre de protectrice des chrétiens, la Russie viendra promptement et recueillera, au nom de l'Europe, *mais pour elle seule*, les sympathies et les avantages que nos missionnaires ont payés de leur sang.

Dans tous ces agrandissements, si nécessaires, si légitimes, et que pourtant nous osons à peine rêver, que trouvera-t-on qui lèse ou la civilisation, ou l'humanité, ou seulement l'Angleterre ?

Si l'on compte les peuples qui naissent de toutes parts sur les côtes de l'Océanie et du grand océan Pacifique, peuples européens, par conséquent entreprenants et belliqueux ; si l'on considère ce géant russe de l'extrême Asie, qui, avant peu d'années, dominera ce monde nouveau ; et si l'on réfléchit ensuite à la situation de la vieille Europe, où la Révolution couve la destruction, on reconnaîtra qu'aucune puissance autant que l'Angleterre ne devrait souhaiter de voir la France à la place qui lui revient. Mais le délire de son égoïsme et de son orgueil la trompe. Elle croit avoir irrémédiablement annulé la France, et elle se

flatte de vaincre la Russie. Dans son passé elle aime à contempler son avenir. Sans doute, de moindres succês pourraient encore fasciner des esprits plus modestes. Et néanmoins, nous croyons que déjà ces hautains et jaloux sentiments l'ont engagée dans la voie où elle doit périr. Dieu *visitera le cœur fanfaron d'Assur, il abattra la gloire de ses regards altiers* (1).

L'heure en est-elle venue ? est-elle prochaine ? Dieu le sait. Ce que les hommes peuvent savoir, ce que la France surtout ne peut pas ignorer, c'est que l'alliance anglaise, par la faute ou plutôt par la volonté formelle et avouée de l'Angleterre, est un leurre ; c'est que ce peuple qui nous dit ironiquement de nous borner à l'Europe, tandis que sa diplomatie travaille à nous y enfermer comme dans une prison, ne veut, ni en Europe, ni ailleurs, aucun peuple à côté de lui, et surtout n'y veut pas la France.

VI

Sans rappeler ici tous les derniers traits de l'alliance ; sans chercher quelle était la situation avant la guerre et ce qu'elle est devenue depuis la paix ; sans examiner enfin comment ont été conclues les questions qui se sont présentées après le traité de Paris ; s'il y a quelque chose de clair et d'évident, c'est ce fait, que l'Angleterre ne veut d'alliance qu'à son profit et dans les séculaires traditions de sa politique.

Voilà pourquoi, après la prise de Canton, l'expédition de Pékin a été ajournée, puis enfin abandonnée : on veut

(1) Isaïe.

bien que la France aide à frapper les coups, on ne veut pas qu'elle figure au traité, et l'on se passera plutôt de traité. Quand nous ne serons plus à Canton, on s'y fortifiera pour s'assurer la facile exploitation de la Chine méridionale jusqu'au Szchuen et au Thibet, tandis que par l'Irrawadi on s'avancera dans la Birmanie, et que, remontant le cours du Salween, on arrivera dans le Yunnan.

Voilà pourquoi, quand notre expédition de Cochinchine a été décidée, dans le même moment, par un de ces actes qui abondent dans l'histoire de l'Angleterre et dans celle des flibustiers, Périm a été saisie et une forteresse s'y élève. Nous aurons une position en Cochinchine, mais l'Angleterre en aura le clef, ou bien nous mettrons six mois à faire le voyage que l'Angleterre fera en six semaines.

Voilà pourquoi enfin le procès Bernard (qui, selon nos libéraux du *Siècle*, n'intéresse en rien l'honneur de la France) est un triomphe pour la politique anglaise encore plus que pour la secte des assassins. Par cette législation sur le droit d'asile, consacrée désormais, les sicaires de la Révolution possèdent une place d'armes et un refuge à quelques heures de Paris, et l'Angleterre nous tient sous le couteau de la Révolution! Les avantages en sont si grands pour elle, que Mazzini n'a pas craint de les divulguer, assuré qu'il n'y aurait ni réclamations ni pudeur qui pussent décider l'Angleterre à en rejeter la honte. La Révolution chez nous, ou déclarée ou latente, écarte de nous toute alliance sérieuse et durable avec les autres nations, et nous livre par conséquent à cette amitié britannique dont nous connaissons les profits. Le calcul est si clair, qu'on ne veut pas nous laisser la peine de le deviner.

Ce mot de *repaire*, que la France indignée a laissé

échapper, lorsque, le 14 janvier, elle a appris que les assassins, encore une fois, étaient venus de Londres ; cette qualification dont l'Angleterre s'est prétendue blessée, elle l'accepte aujourd'hui de la bouche de ses citoyens, convoqués à rendre la justice ; et les applaudissements distingués qui ont accueilli l'acquittement de Simon Bernard, disent ce que signifient les emportements de *respectabilité* qui ont répondu aux premiers mouvements de la France. On ne peut s'y méprendre : l'Angleterre trouve bon d'être à Londres un repaire d'assassins, comme elle trouve bon d'être dans le Bengale une manufacture de poison. Les pamphlets et les envoyés de Mazzini, les engins de Simon Bernard, sont, comme l'opium et la Bible, des articles du libre commerce anglais. Un autre article encore, qui ne rapporte pas de médiocres profits à l'Angleterre, et dont nous croyons qu'elle demande la conservation avec une ferveur particulière dans les jours de pénitence qu'elle s'inflige, c'est cette manière d'exploiter les alliances et d'interpréter les traités, qu'on appelait autrefois la *foi punique*. Nation véritablement païenne, qui ne doit une apparence de sincérité qu'au cynisme de sa force et de son orgueil ! Mais l'orgueil même ne la préserve pas des abaissements du mensonge : elle prépare l'outrage par des emphases d'amitié, et la trahison par des emphases de loyauté. Écoutez-la maintenant, dans les banquets où elle impose au duc de Malakoff des corvées de tendresse et de bon voisinage capables de lui faire regretter celles que le même bon voisinage réclamait à Sébastopol : que de compliments ! que de serments ! que de flatteries ! Le maréchal connaît ce proverbe que nos Arabes d'Alger semblent avoir hérité de Carthage : *Baise le chien sur la bouche jusqu'à ce qu'il soit muselé !* C'est le fond de la politique anglaise.

Hourrah pour la France et pour l'empereur! Mais en même temps on se fortifie à Périm et la liberté des gens de Mazzini est sacrée. Un soir, l'ambassadeur de France, se rendant aux banquets de l'Angleterre officielle, pourra traverser quelque meeting démocratique où l'on fera devant la police anglaise, aux applaudissements de la multitude, l'apologie d'Orsini, comme on a fait celle de Pianori, et où les assassins tombés sous le fer de la justice seront honorés comme des martyrs.

Nous le disons du fond de notre cœur, nous croyons que la France a fait assez pour l'alliance de l'Angleterre. En dépit de l'instinct national qui repousse cette alliance, elle s'y est voulu pour ainsi dire contraindre. De généreuses chimères, plus encore que la nécessité, lui montraient dans l'avenir tous les ressentiments apaisés par le bien opéré en commun, et la paix et la prospérité de l'Europe s'affermissant à l'abri d'une concorde qui pourrait en effet dominer tous les événements. Le temps de ces rêves est passé; la bombe d'Orsini a dissipé le sommeil, l'occupation de Périm et le procès de Bernard ont mis la réalité à la place du rêve. Ce n'est pas une Angleterre nouvelle que nous avons à côté de nous, résolue à suivre avec nous une politique nouvelle, bienfaisante au genre humain et honorable pour ses alliés : c'est la vieille Angleterre, notre vieille ennemie, telle que nous l'avons connue toujours, n'ayant d'autre politique que l'*exploitation* du globe, ne cherchant que sa propre prospérité, donnant de préférence pour garantie à sa fortune le malheur de ses voisins; c'est l'insolente Angleterre, se faisant le droit le plus injurieux de la force la plus injurieuse; c'est l'Angleterre perfide, à qui nul moyen ne répugne, notre alliée et celle de Mazzini. Renonçons à cette alliance qui jamais n'a

pu être cordiale, qui jamais ne sera sûre. L'isolement vaut mieux. Une rupture vaudrait mieux. Ce n'est pas la guerre contre l'Angleterre, même désastreuse, qui jamais chez nous tuera les dynasties ; l'alliance dans de certaines conditions, qui sont les conditions anglaises, leur est plus funeste. Le sépulcre de Sainte-Hélène est vide, et non-seulement l'Empereur, mais l'empire en est sorti. L'alliance « cordiale » n'a pas empêché Louis-Philippe de mourir à Claremont, et ce tombeau-là ne se rouvrira point.

VII

Pensons-nous cependant que la France doive se tourner vers la Russie, et lui dire : « Réglons ensemble les affaires de l'Asie et celles du monde, et que l'Angleterre, vulnérable sur tant de points et qui peut perdre du sang par tant de veines, soit enfin circonscrite dans des limites d'où elle n'est sortie que pour le malheur du monde? » Assurément cette politique aurait sa grandeur, son opportunité, ses grands avantages immédiats. Néanmoins nous ne la conseillons pas, parce que ce ne serait point une politique catholique et qu'elle compromettrait l'avenir au profit du présent. La Russie ne voudrait pas, nous le croyons, traiter sans stipuler pour ce qu'elle appelle ses intérêts religieux, et en disant ceci nous pensons lui rendre hommage. Mais Dieu ne bénirait pas des traités qui, de notre part, comme si nous faisions un marché, auraient pour effet d'abandonner à l'erreur autant d'âmes qu'elle en pourra prendre. Ces âmes deviendraient sur la terre des forces et au ciel des accusateurs contre nous.

Il y a une alliance qui convient mieux à la France que

celle des forts : c'est l'alliance des faibles, et le nombre en est si grand que ces faiblesses, lorsqu'elles seront réunies et cimentées, constitueront la force la plus assurée d'être longtemps comptée dans le monde. On qualifie encore de grandes puissances, de puissances prépondérantes des nations dont tout dénonce le déclin et qui sentent que prochainement leurs frontières, s'élevant comme les murs d'une prison, ne leur laisseront pas assez d'air. Au fond, l'Europe est captive, et bientôt nul n'en pourra plus sortir sans un passe-port russe ou anglais. On le sent, on en souffre, et ce malaise ne favorise pas médiocrement l'action du venin révolutionnaire. Laissons aux prises l'Angleterre et la Russie, qui ne peuvent s'entendre, du moins avec sincérité et longtemps ; et tandis qu'elles s'agiteront pour se partager l'Asie, avec la pensée réciproque et nécessaire de s'en exclure, appelons les nations européennes à la liberté ; non à cette liberté révolutionnaire, qui n'est dans chaque peuple que le triomphe d'un parti au détriment de la communauté, mais à la liberté comme nations, à la liberté d'agir, de marcher, de fonder, de croître. Que les plus fortes, en s'appuyant, communiquent leur force ainsi accrue aux plus faibles, et ne dédaignant aucune misère, ne jalousent aucun succès. Ah! l'air de la liberté raviverait même les nations mortes, l'on verrait des miracles. Et bientôt, affranchie des trafiquants et des conquérants, et partageant les immortelles destinées promises à cette Église catholique que Dieu s'est enfantée pour se donner par elle au genre humain, bientôt l'Europe n'aurait plus d'autres limites que celles du monde.

VIII

Osons le dire, le principal obstacle à cet avenir de gloire n'est pas en Angleterre, encore moins en Russie. Il est possible de contraindre l'Angleterre à la paix ! La Russie, occupée à se refaire, a besoin de garder au moins la neutralité. Pour elle, d'ailleurs, l'heure des enivrements n'est pas encore venue. Une politique chrétienne et monarchique ne lui répugnerait pas. On peut demander à la générosité de ses sentiments ce que l'Angleterre refuserait ou n'accorderait que pour retirer ou violer plus tard sa parole. Nous ne croyons pas que, dans le reste de l'Europe, on préfère la protection ruineuse et périlleuse de l'Angleterre ou de la Russie à une confraternité avec la France, qui ouvrirait à toute l'Europe toutes les routes et toutes les contrées de l'univers.

L'obstacle est en France, dans l'esprit révolutionnaire ; l'Angleterre le sait bien, et ceux qui ne voient pas que c'est là son Périm et son Gibraltar au cœur même de la France, ferment volontairement les yeux.

Pour combattre cet obstacle, nous avons des moyens qui n'existaient pas du temps de Louis-Philippe. L'Angleterre le sait encore. Sous Louis-Philippe, les assassins ne venaient pas de Londres.

Le Gouvernement de 1830 ne pouvait former de grands desseins : ni Dieu ni le peuple ne l'avaient fait. Installé par surprise, il appuyait sa marche vacillante sur une fraction sans passé, sans avenir, sans doctrines, formée elle-même de fractions incohérentes et ennemies. Ce pêle-mêle le dominait avec arrogance, lui imposant la nécessité

éternelle de satisfaire ses intérêts mesquins. N'ayant rien à craindre de lui, l'Angleterre le protégea. Ce fut le temps de l'alliance cordiale. Rappelons le parti qu'en tira l'Opposition, la même qui, aujourd'hui, en face de Périm et du verdict de Londres, préconise l'alliance anglaise.

Napoléon III, élu et acclamé trois fois, la première, après une année d'anarchie ; la seconde, après trois ans de gouvernement ; la troisième, comme empereur, après huit mois de dictature, est dans une tout autre situation. La nation, en lui donnant le pouvoir, a su parfaitement ce qu'elle faisait, elle a fait ce qu'elle voulait faire. Elle a voulu se donner une tête et un bras, et élever au-dessus de ses discordes un arbitre assez puissant pour être juste, n'exclure personne, utiliser toutes les forces du pays ; elle a voulu, en un mot, qu'il fût un roi, et non le chef d'un parti prépondérant. Il peut donc régner, lui, il a été créé pour cela.

Six ans de règne ne lui ont pas fait perdre l'affection populaire, ni la confiance publique, ni la protection divine. En somme, la guerre a été faite glorieusement, la paix honorablement, la tranquillité intérieure a été maintenue, le droit protégé, la liberté publique respectée. A ceux qui allégueraient les rigueurs de son gouvernement, la conscience publique reprocherait avec indignation l'abus qu'ils ont fait de sa clémence. Le peuple français n'est pas du tout représenté par ces électeurs perdus d'idées révolutionnaires, qui, trois mois après l'attentat de la rue Le Pelletier, lorsque les jurés anglais acquittent Bernard, élisent l'avocat d'Orsini. La conscience publique n'a rien mis dans l'urne qui donne un pareil résultat ; elle réprouve et répudie ces témoignages d'une passion plus folle encore que hardie. Elle n'y voit qu'une marque de l'esprit

qui menace toujours l'ordre en France au profit des ennemis extérieurs de la France, et elle demande à l'empereur de se souvenir que l'épée lui a été donnée pour la tenir ferme, et la couronne pour la porter haut, afin que la France eût chez elle la sécurité, et dans le monde l'honneur.

Quels que soient les périls, cette situation est bonne; mais les périls sont grands. Nous croyons travailler à les conjurer autant que le peut un simple citoyen, en les montrant tels que l'examen le plus assidu et le plus consciencieux nous les fait connaître. Rien, à notre avis, n'est plus propre à réveiller le patriotisme et à faire comprendre que le premier devoir du patriotisme est l'union de tous les dévouements autour de l'empereur. L'intérêt de la patrie doit parler plus haut que toutes les vues particulières, que toutes les affections, que tous les dissentiments, que tous les engagements.

Le lendemain du jour où le bon sens public, éclairé par les œuvres des partis, avait proclamé qu'il ne fallait plus de partis, de faux sages, aigris de leur défaite, qu'ils devaient bénir, se sont appliqués à ressusciter les partis. On a *fait le vide* autour du pouvoir nouveau. Qu'en est-il résulté ? Ce pouvoir, qui, appelé de tous côtés, devait et voulait prendre de tous côtés ses instruments et ses appuis, a dû s'abstenir, et par une conséquence forcée, a dû exclure des hommes dont la place était marquée auprès de lui, dans son intérêt, dans l'intérêt de la nation, dans leur propre intérêt. Il est temps que ce malentendu finisse. Nous le déclarons avec l'énergie d'une conviction profonde, ce n'est pas trop de toute la France pour faire face aux menaçantes nécessités qui pèsent sur toute la France. Nul ne doit se tenir volontairement à l'écart du gouver-

nement ; le gouvernement ne doit laisser volontairement personne à l'écart de lui. La conscience ne voit pas un motif, pas un prétexte véritablement sérieux, patriotique et chrétien, qui puisse empêcher un bon citoyen de s'offrir, et qui puisse décider à le refuser. Citoyens, il s'agit de la France ! Gouvernement, il s'agit de la France !

Vous, hommes de la nation, anciens et nouveaux, qu'une vieille gloire ou de récents services ont élevés et mis dans une égalité de crédit que personne ne songe à détruire, Napoléon est l'homme de la gloire ancienne et des services nouveaux ; l'homme du peuple élu et acclamé, et déjà en même temps l'homme de la tradition, héritier d'un passé à qui la gloire a donné, quoique récent, la solidité des siècles. Lui seul est le roi du peuple ; qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le peuple ne sait plus d'autre nom, si ce n'est le sien même. Or, ce nom du peuple, vous savez qui peut l'usurper, et ce qu'on en peut faire.

Et vous qui entourez le trône de Napoléon et qui le conseillez, ces hommes qu'on a su écarter sont les influences naturelles les plus saines, et, malgré tout ce qui a été fait pour les abattre, les plus fortes encore et les plus écoutées qu'il y ait dans le pays. Combattues par le pouvoir, elles sont annulées. Est-ce au profit du pouvoir ? Non ; c'est au profit de la médiocratie jalouse et égoïste qui régnait sous Louis-Philippe, pour elle seule, dans la seule vue de ses bas intérêts. Là sont les esprits et les cœurs subalternes qui, usant de l'autorité sans douceur et sans loyauté, la déconsidèrent et la font haïr. Appelez à vous les influences plus solides, plus intelligentes, plus généreuses ; relevez-les, demandez-leur de servir la patrie, elles seront toutes-puissantes. C'est en les voyant autour

du trône que le peuple comprendra que la révolution est acceptée et finie.

Alors la France sera forte en elle-même, imposante au dehors ; alors il sera possible d'avoir des alliances, de suivre une politique, et l'ère des grandes choses commencera (1).

(1) Voir dans le volume suivant un autre travail sur le même sujet. Il a également pour titre : *L'Europe en Asie.*

TRAIT DE MOEURS DU CABINET ANGLAIS.

— 23 MAI 1858 —

Le parlement anglais vient de jouer à grand appareil une de ces farces comme on en trouve beaucoup dans l'histoire des assemblées délibérantes, mais que jamais les autres peuples et les autres parlements n'ont su exécuter avec la même tenue et la même perfection.

Il y a quelques mois, le vicomte Palmerston, ministre favori du peuple britannique, et tout à fait digne de la passion qu'il inspire, fut renversé par un écart d'opinion presque inconcevable. Il avait manifesté le dessein de donner une satisfaction à la morale publique européenne, en restreignant l'interprétation de ce droit d'asile par lequel tous les criminels politiques de l'Europe possèdent en Angleterre non pas seulement un refuge, mais des ateliers. Et quels ateliers ! le monde venait de voir tout ce que l'on y fabrique.

Purifier le sol anglais, c'est léser l'intérêt anglais. Le vicomte Palmerston fut immédiatenent puni. On n'attendit pas de savoir si véritablement son dessein était honnête et si son génie plein de ressources ne saurait pas donner à la morale une satisfaction qui ne coûtât rien au crime. C'était assez de l'apparence ; le ministre favori tomba.

Tombé, il s'occupa de remonter. L'opinion qui venait de le jeter bas ne demandait pas mieux que de l'aider,

car il lui est toujours cher. Dans l'intervalle, d'ailleurs, le jury avait coulé ce que l'on appelle « la question des réfugiés, » euphémisme parlementaire qui veut dire la question des assassins. Cette grande question était tranchée à la satisfaction réciproque de l'Angleterre et des assassins.

Une occasion se présenta. Le Ministère qui remplaçait le Ministère Palmerston fit à son tour, d'une façon louche et incertaine, quelque chose qui pouvait paraître un acte de moralité. Prêtant l'oreille aux réclamations de ces vertueux qui se lèvent parfois dans le Parlement pour faire des poussées de justice et de philanthropie, il blâma la proclamation par laquelle le lord gouverneur des Indes confisquait simplement la propriété tant publique que privée du royaume d'Oude, et dépossédait quiconque a la mauvaise fortune d'être propriétaire sur un sol insoumis à la puissance britannique.

Là-dessus, émotion générale. Comment ! c'est un ministère anglais qui trouve mauvais qu'un agent anglais profite d'une si belle circonstance pour mettre la main sur un royaume ! De deux choses l'une : ou l'Angleterre perdra l'Inde, ou elle la conservera. Si l'Inde est perdue, la confiscation prononcée par le gouverneur n'est point une injustice, puisqu'elle ne sera point réalisée. Si l'Inde est conservée, nous l'aurons bien gagnée, et tant pis pour les propriétaires de l'Oude. Dieu a permis qu'ils fussent sujets de la libre et chrétienne Angleterre !

M. Cardwell dépose donc sa motion, et voilà le Ministère en péril. Le Ministère ne s'oublie pas : il jette d'abord à la mer l'imprudent membre du Cabinet qui a blâmé le gouverneur des Indes et qui proteste en vain que par ce blâme il n'a pas contesté le droit et la moralité, mais seulement l'opportunité de la confiscation. C'est trop peu. Le

Ministère alors fait entendre que la Chambre pourra être dissoute, et cette éventualité ne laisse pas de refroidir un peu les courages qui s'apprêtent à le combattre. Cependant, la motion de M. Cardwell est tout à fait populaire. Il s'agit de sauver un droit anglais par excellence : le droit de prendre. Quiconque aura voté contre un Cabinet accusé de scrupule sur ce droit essentiel ou seulement soupçonné de croire que l'exercice peut n'en être pas toujours opportun, celui-là, c'est un bon Anglais ; il a le sens patriotique, et il peut espérer que les électeurs lui feront une forte remise sur les dépenses ordinaires de l'élection.

La discussion se prolonge, le ministre voit le danger. Soudain, avec cette belle et caractéristique impudeur à laquelle tout le monde se prête et que tout le monde loue, il retire le demi-blâme dont il a frappé le gouverneur des Indes. Des lettres reçues bien à propos de ce lord, montrent la mesure qu'il a prise sous un jour qu'on n'avait pas d'abord aperçu ; il n'est point blâmable, il n'est plus blâmé, il a bien fait, il a bien servi l'Angleterre.

A ce coup, M. Cardwell se sent vaincu ; le moyen lui manque. Le Cabinet approuve cette immense rapine ; qu'il vive jusqu'au premier acte de loyauté dont il pourra se rendre coupable ! Aussi résolu dans son genre que les ministres dans le leur, M. Cardwell retire sa motion, les ministres conservent leur place, les députés demeurent sur leurs siéges, et les propriétaires du pays d'Oude restent dépossédés... *en droit !* Règne, Angleterre, pour le maintien de la justice, le progrès de la civilisation et le bonheur du monde !

On compare souvent l'Angleterre à l'ancienne Rome. Il y a en effet de la ressemblance. Le peuple romain était, dit le président de Brosses, « une nation très-illustre, très-

habile et très-méchante. » On trouve pourtant chez les Romains un sentiment de la justice qui n'est pas chez les Anglais. L'opinion, à Rome, flétrissait d'une certaine manière des iniquités qu'à Londres elle excuse ou même elle loue. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple entre mille, le gouverneur d'Afrique, Lucius Sergius, s'étant signalé par des exactions plus qu'ordinaires, il fut mis en justice, et le peuple lui donna le sobriquet de Catilina, c'est-à-dire *pillard*. En Angleterre, rien de pareil à craindre. L'association commerciale qui, depuis un siècle, exerce sur des centaines de millions d'hommes des déprédations et des meurtres dont la conscience de Catilina eût été épouvantée, est et sera toujours la *très-honorable* Compagnie des Indes. On dira que cette Compagnie, qui fait de telles choses, est composée de fort honnêtes gens et n'en emploie que de fort honnêtes. Sauf de rares exceptions, comme celle de Warren Hastings, qui valait bien le proconsul d'Afrique et qui fut innocenté, les gouverneurs des Indes ne touchent que leurs appointements ; c'est l'État qui bénéficie de leurs crimes. Soit. Alors, c'est l'État qui est Catilina, le pillard.

Mais qu'importe à l'Angleterre, et que lui importera, tant que le monde voudra souffrir le joug !

M. RIGAULT ET LES PRÉDICATEURS.

— 8 AVRIL 1858 —

Jugement de M. Rigault sur les chrétiens et les prédicateurs du temps. — Échantillon de plaisanteries bourgeoises.

Le *Journal des Débats*, dans un long feuilleton, fait la critique des mœurs chrétiennes et de l'éloquence de la chaire au temps où nous vivons. Il prend son sujet en badinant, avec un peu moins de gravité qu'il n'en met d'ordinaire au compte rendu des vaudevilles. La grâce de l'entrée en matière, la finesse et la convenance des premiers traits pour se mettre en voix, nous ont fait croire d'abord qu'un des trois compères du *Charivari*, par une fortune qui n'aurait rien d'illogique, venait de passer au *Journal des Débats*. Pourquoi pas ? Entre le *Charivari* et le *Journal des Débats*, qu'y a-t-il ? L'Académie ; ce n'est pas une épaisseur. Écoutez ceci : « Nous n'avons pas, « comme nos pères, la franchise de notre incrédulité ; on « nous croirait de petits saints. Nous faisons un signe de « croix quand on nous parle de Voltaire, et nous baisons « le bout des ailes de M. de Maistre. Nous réhabilitons la « très-sainte inquisition ; nous bénissons la mémoire de « ce bon Philippe II ; nous buvons de l'eau de la Salette « et nous organisons des trains de plaisir pour Jérusa- « lem. » Ne semble-t-il pas que ces coups de pinceau doi-

vent être signés de monsieur Fremy ? — Voilà, pensions-nous, ce pauvre M. Fremy bien heureux, lui qui portait si tristement sa casaque bariolée et qui mourait d'envie de passer journaliste ! Nous trouvions en effet, poursuivant notre lecture, un air d'allégement et de félicité qui n'est pas le lot de ces pauvres hères charivariques. — Comme on voit bien l'homme *arrivé*, disions-nous encore, et comme il se transfigure ! L'atmosphère du *Journal des Débats* est vraiment favorable à son genre de beauté. Avant deux mois, cet esprit souffrant qui n'a pu sortir de l'impolitesse, va peut-être s'élever jusqu'à l'impertinence ; il a déjà presque la fatuité.

Mais tout en philosophant de la sorte sur l'odeur des grâces du *Journal des Débats*, nous tournions la page et nous lisions le nom de M. Rigault.

M. Rigault est un homme de marque, un aigle d'université. Naguère il distribuait à la jeunesse l'enseignement de l'État. Il n'a pas encore perdu, comme M. Fremy, autre ci-devant professeur, ce que l'on peut, à la rigueur, appeler les bonnes manières de son ancienne profession ; il n'est point au-dessous de la réplique, et nous ne feindrons pas de dire que le début de son article lui fait tort. Au fond, cet article, malgré la façon plaisantine du commencement, mérite la considération qu'on aurait naturellement pour un travail de M. Alloury. On y trouve tout le *Journal des Débats* en même temps que tout M. Rigault.

M. Rigault se propose d'établir qu'il n'y a plus de chrétiens ni d'éloquence chrétienne. Il dit chrétienne, nous croyons qu'il veut dire catholique ; car assurément il ne contesterait pas que M. Coquerel, M. Monod et d'autres pasteurs sont des chrétiens éloquents. Il tire sa preuve du

carême qui vient de finir, et qu'il a suivi, dit-il, très-assidûment dans les églises de Paris. Il a vu qu'il n'y a plus de chrétiens, parce que les dames de la société (de M. Rigault) qui suivaient comme lui les prédicateurs, suivaient non moins assidûment le théâtre. Il en a même rencontré une qui avait été à Longchamps le Jeudi Saint. Nous craignons que celle-ci ne soit un peu marchande de modes ; Longchamps commence à être « très-mal porté. » M. Rigault fait parler ces dames dévotes et mondaines. Leurs discours sentent fort la demi-dévotion ; mais, franchement, ils ne sentent pas moins le demi-monde : — « Avez-« vous vu la *Magicienne*, Madame ? — Oui, Madame, le « jour même où je vous rencontrai allant à Sainte-Clotilde. « — Le P. Pététot a-t-il bien prêché ? — A merveille, « comme toujours ; mais on ne l'entendait guère, il com-« mençait une grippe. — Et madame Borghi ? — Elle, « elle était en voix. — *A propos, vous savez*, l'abbé Bau-« tain fait fureur à Saint-Germain des Prés ; pas dans les « grands sermons, à vêpres ou le soir ; mais dans les in-« structions familières, le matin ; *j'en raffole*. Hier, sur « la nécessité de la pénitence, *il a été charmant*. — Allez-« vous ce soir aux Italiens, entendre le *Stabat ? — Je* « *crois bien !* etc. » Nous connaissons ces dames-là il y a longtemps : l'une est la comtesse d'Escarbagnas, l'autre une demoiselle Gorgibus. Elles ont coutume de figurer sur les théâtres et dans les journaux, où leur langage a pris ce quelque chose de vulgaire et de plat qu'il n'avait point primitivement, et que M. Rigault nous semble attraper à merveille.

Ce sont ces dames rencontrées et observées par M. Rigault dans les lieux qu'elles fréquentent, qui lui font conclure qu'il n'y a plus de chrétiens. Car ce christianisme-là,

qu'est-ce que c'est, dit M. Rigault avec profondeur ? Et quant aux hommes, le moyen d'imaginer que des êtres fiers et sensés, des fils de la civilisation française, issus de Voltaire et de 89, des hommes, enfin, puissent conserver une ombre de foi chrétienne, quand ces pecques et ces pécores, malgré leur faiblesse qui les entraîne à la crédulité, en ont pourtant si peu !

Certes, nous ne nous chargerons pas d'attaquer le raisonnement de M. Rigault.

Cette vue sur les femmes, si nette et si décisive, est corroborée par une autre vue prise sur les prédicateurs de ce dernier carême. M. Rigault en a entendu beaucoup, « aucuns d'eux ne lui plaisent. » Gens de bien, dit-il, mais qui ne savent pas leur métier, ou qui ne l'osent plus faire. Sans exception, ils ont deux grands défauts : les uns sont durs, les autres sont doux. Or, tout ce qui est dur a tort d'être dur, tout ce qui est doux a tort d'être doux.

Mais deux prédicateurs ont particulièrement choqué notre observateur. L'un était dur, l'autre était doux. Tous deux s'adressaient spécialement aux femmes, tous deux parlaient sur le mariage, tous deux ont mal parlé. Ils ont tous deux calomnié les mœurs du temps, au fond si pures ! Le dur « criait uniment dans un français de qualité « moyenne et comme approprié à un auditoire bourgeois. » Ce français bourgeois a écorché les oreilles de M. Rigault, accoutumées au joli français de M. Prévost-Paradol et au fin français de M. Alloury. Dès l'abord, cependant, « par « *le temps de douceur oratoire où nous sommes* (fort fran- « çais), la rudesse exceptionnelle et parfois excessive de « l'orateur ne lui avait pas déplu. » Mais que de grossièretés a laissées échapper ce prédicateur dur ! Il a reproché aux hommes d'être les provocateurs et les complices « des

« égarements du sexe et de la subversion des sacrements. » M. Rigault souligne cette phrase excessive. Il a reproché aux femmes leurs défauts et même leurs vertus, n'en trouvant pas une, pas même la charité, sous laquelle il n'ait vu passer la pointe de l'orgueil. Il a condamné ce stratagème de la mondanité qui prend, pour se donner carrière, le masque des bonnes œuvres, et qui n'a en vue que le monde, même dans le service de Dieu. C'est précisément de quoi M. Rigault se raillait tout à l'heure ; mais un prédicateur, selon M. Rigault, ne doit pas voir ainsi et prendre plaisir, comme La Rochefoucauld, à découvrir le mal à la place du bien. « Cela est d'un philosophe et « non d'un prédicateur. » Enfin, ce prédicateur mal inspiré « a menacé les femmes de la colère du Seigneur, « et il a terminé à la manière classique, en leur montrant « l'enfer dans le lointain, non pas l'enfer moderne et phi- « losophique, où l'âme seule pâtit, privée pour toujours « de la vue de Dieu, mais l'antique Gehenne, l'enfer où le « corps brûle, et tel qu'on ne le décrit plus que dans les « départements. » C'est un bien joli écrivain que M. Rigault, et qui conserve des idées riantes par le temps de philosophie politique où nous sommes !

Il passe au prédicateur doux. Celui-ci est plus jeune, plus adroit ; « il a l'œil spirituel, la diction fleurie ; il pa- « raît connaître le monde autrement que par les traités de « séminaire : » il trace des portraits et fait quelquefois sourire. Le prédicateur dur vient d'être blâmé parce qu'il voulait effrayer ; le prédicateur doux est blâmé parce qu'il fait sourire. Comment s'y prendre, lorsqu'on prêche, pour contenter M. Rigault ? Il voudrait qu'on le fît pleurer, parce que saint Jérôme écrivait à Népotien : « Quand vous « prêcherez, que les larmes de vos auditeurs soient votre

« louange. » Oui ; mais tirer des larmes au *Journal des Débats!* Le prédicateur doux expliquait comment une femme pieuse peut gagner un mari incrédule. « A chaque « instant, les mots conciliants d'adresse, de précaution, « de transaction, revenaient sur ses lèvres pleines de per« suasion... Et c'est là justement que paraît le défaut de « cette morale charmante : elle ressemble trop à de la po« litique ; elle tient un trop grand compte de l'opinion du « monde ; elle donne trop au devoir la forme de l'habileté ; « elle remplace la conscience par la diplomatie... Je n'aime « pas La Rochefoucauld dans la chaire ; j'aime encore « moins Machiavel... » C'est ainsi que le prédicateur doux a choqué parce qu'il n'était pas dur, comme le prédicateur dur avait choqué parce qu'il n'était pas doux.

On peut craindre que M. Rigault ne soit du nombre de ces esprits qui ne sont jamais bien contents que d'eux-mêmes, ce qui leur donne l'agréable assurance de contenter tout le monde. Mais il n'en est pas moins prouvé qu'il n'existe pas plus de vrais prédicateurs maintenant que de vrais chrétiens, et que c'est une chose finie.

M. Rigault en est tout consolé. « C'est l'indifférence, « dit-il, et cette indifférence a son côté heureux. Comme « le christianisme *à la mode du jour* (joli français) n'est « pas précisément le christianisme de l'Évangile, ce n'est « pas un malheur sans compensation que la tiédeur publi« que ne le pratique pas dans toute sa rigueur. Cela per« met à nos mœurs de valoir mieux que nos opinions. Si « nous étions *très-chauds*, et par suite très-logiques, pour « suivre jusqu'au bout les principes dominants, nous « excommunierions, nous emprisonnerions, nous allume« rions sur la place publique de beaux feux bien flambants « où brûleraient des livres, sinon des écrivains. Grâce à

« Dieu, nous n'avons plus la force d'être si conséquents ! » Si nous comprenons bien cette phrase et cette plaisanterie bourgeoise, cela signifie que les chrétiens « à la mode du jour, » c'est-à-dire ceux qui croient le catéchisme, n'auraient besoin que d'être conséquents pour imiter d'une certaine façon les gens qui partent de Londres avec des bombes et des poignards, après avoir lu la prose et les vers des penseurs et des poëtes réfugiés.

Nous ne savons pourquoi, mais quand nous lisons le *Journal des Débats*, nous pensons toujours à ces gens de Londres qui ne méprisent pas moins que lui le christianisme et les chrétiens ; — et nous croyons que ce sont là les prédicateurs qui feront enfin pleurer le *Journal des Débats*.

N'ajoutons rien. C'est assurément une chose amère, et d'une certaine façon poignante, de voir cette sorte de beaux esprits du *Journal des Débats* s'introduire dans nos églises pour y chercher quelque matière à leurs colifichets et à leurs grimaces, dont ils essaient d'amuser des lecteurs que le *Siècle* finira par leur ravir à bon droit. Mais cependant, pourquoi laisser parler l'indignation? D'une part, ils sont si gais, et de l'autre, ils se tiennent si bien à la place que leur ont faite l'opinion et les événements !

AUTRE RÉPONSE A M. RIGAULT.

— 2 MAI 1858 —

Sévérité de M. Rigault pour M. Roux-Lavergne; indulgence de M. Rigault pour M. Cousin. — Le côté faible de M. Rigault. — M. Taine, enfant terrible. — Encore les prédicateurs. — Réponse de Bossuet aux critiques du bel esprit.

Notre ami M. Roux-Lavergne étudie, dans le *Réveil*, ces tiercelets de Lucrèce, de Voltaire et d'Épicure, qui constituent présentement la jeune libre pensée. Il en est à M. Rigault, qu'il appelle Horace, non pour rire, mais avec un sérieux et une candeur d'honnête philosophe qui ne veut rien dire de trop : « Formé à l'école d'Horace, « disciple intelligent et sympathique, il le reproduit avec « une rare puissance d'assimilation : même art de penser « et de vivre, même caractère, même humeur. » M. Rigault n'est pas content de cette critique ! Pour se venger, il atteste, sur la vraie foi d'un chrétien, que M. Roux-Lavergne fut « autrefois grand admirateur de ce bon M. Marat et de ce bon M. Robespierre. » Plaisanterie accréditée et d'âge respectable ! M. Rigault suit de près ses nouveaux confrères les chroniqueurs, et cette gentillesse rappelle bien celles de l'homme aimable qui signe *Nemo*. Un original qui ressemble à tout le monde.

Quand même M. Roux-Lavergne aurait admiré Marat et Robespierre, comme M. Rigault le veut faire entendre,

est-ce un crime d'avoir passé des théories de la Révolution à la pratique de l'Évangile ? En ce temps-ci, avec l'éducation que tout le monde est exposé à recevoir ou à se donner, on est sujet à patauger dans d'étranges admirations avant d'arriver à connaître le Vrai, le Beau et le Bien. M. Cousin possède aujourd'hui le Vrai, le Beau et le Bien ; il les conserve dans les « blancs cartons » où il a rassemblé les portraits des belles dames du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il les fait admirer de ses propres admirateurs. Horace Rigault en est ; je doute qu'Horace Flaccus en eût été. « Quand M. Cousin, avec son œil de « flamme et sa parole plus expressive que le pinceau du « peintre, décrit ces charmes que son imagination trans« figure ; quand il raconte ces vies coupables et péni« tentes avec une éloquence qui fait aimer les fautes plus « encore que le repentir ; au milieu de ces fantômes char« mants, sous le feu de ce regard et de cette parole, qu'il « est difficile de résister à M. Cousin ! » Ainsi chantait M. Rigault, alors chargé d'instruire la jeunesse.

Eh bien ! ce même bon M. Cousin, avec ce même feu de regard et de parole, autrefois, si le rapport de M. Pierre Leroux est fidèle, entouré de ses élèves affidés, portes closes, tirait du fond de son fauteuil, quoi ? L'*Ami du Peuple* du bon M. Marat. Il en lisait des passages à cette jeunesse choisie que l'État lui avait confiée, s'accusant de sentir au fond de l'âme, pour Marat, *une invincible tendresse.*

Certainement, M. Rigault pardonne à M. Cousin d'avoir laissé Marat pour les *fantômes charmants* dont il décrit les *charmes* avec une imagination de feu, et dont il raconte la vie *avec une éloquence qui fait aimer les fautes plus encore que le repentir.* Pourquoi ne pardonne-t-il

pas à M. Roux-Lavergne, philosophe révolutionnaire il y a trente ans, comme M. Cousin, d'être aujourd'hui philosophe catholique ? Tous les philosophes ne sont pas obligés, sur leurs vieux jours, de tourner aux belles dames et de se surmener l'imagination dans un harem de cartons blancs. M. Cousin s'en acquitte avec distinction. Son logis de la Sorbonne est devenu un temple des momies de Cythère, dont il est le chapelain très-pieux et très-savant, avec Horace pour enfant de chœur. Il organise le culte, il compose des offices et des légendes, et l'on sait par lui que telle de ces déesses, à qui l'on ne connaissait que onze amants, en a eu treize. L'honneur de la philosophie retraitée ne défend pas ces jeux ; mais parce que d'autres philosophes font d'autres travaux, faut-il les accuser d'être d'anciens buveurs de sang ?

M. Rigault est faible sur le raisonnement. S'il me permet d'en indiquer la cause, c'est, à mon avis, qu'il a un peu plus que son grain de trissotinisme. Il aime à s'empeser d'élégance littéraire, avec une très-légère teinture de morale chrétienne. La moindre goutte d'eau qui le désamidonne lui fait perdre le sens. Il s'irrite, il se hâte, il décoche trait sur trait, sans choisir, et à force de vouloir être piquant, il n'est plus qu'amusant, mais non pas comme il l'eût souhaité. Calmez-vous, homme d'esprit ! On ne veut point vous faire de mal, et on a bien plus d'estime pour votre talent que pour celui de M. Havin. Seulement, si vous allez de ce train, vous vous ferez prendre. Écrire, c'est une guerre ; la guerre, ce n'est pas uniquement donner des coups, c'est en recevoir. Apprenez à recevoir tranquillement les coups. Le maître vous recommande une âme égale en ces mauvaises fortunes.

Il est vrai qu'Horace faisait partie d'un certain trou-

peau. Il l'a dit, et personne n'a dit non. M. Roux-Lavergne, poussant son raisonnement en bon philosophe, le dit à son tour. M. Rigault trouve cette observation fort indélicate ; il assure que M. Roux-Lavergne compare les rédacteurs du *Journal des Débats* aux épicuriens à quatre pattes dont M. Taine « a fait une peinture si frétillante « que les voilà classés parmi les animaux tout à fait litté- « raires. »

M. Roux-Lavergne ne se permet pas la comparaison que M. Rigault lui reproche. Il raisonne ; raison n'est pas comparaison. C'est au contraire M. Taine qui donne à penser par sa peinture « si frétillante » des épicuriens en question, et qui les classe non-seulement parmi les animaux tout à fait littéraires, mais encore parmi les animaux tout à fait philosophes. Juste ciel ! si cette peinture venait d'un catholique, le *Journal des Débats* ferait de beaux cris ! Mais on ne saurait accuser M. Taine de méconnaître l'idéal d'Épicure ou de le vouloir outrager. Voici cette fameuse peinture, elle est lumineuse :

« Je promets aux voyageurs qu'ils prendront plaisir à regarder les cochons. Voilà le mot lâché. Maintenant, songez qu'aux Pyrénées ils ne sont pas couverts de fange infecte, comme dans nos fermes ; ils sont roses et noirs, bien lavés, et vivent sur les grèves sèches, au bord des eaux courantes. Ils font des trous dans le sable échauffé, et y dorment par bandes de cinq ou six, dans un ordre admirable. Quand on s'approche, toute la masse grouille ; les queues en tire-bouchon frétillent fantastiquement ; deux yeux narquois et *philosophiques* s'ouvrent sous les oreilles pendantes ; les nez goguenards s'allongent en flairant ; toute la compagnie grognonne, après quoi on s'accoutume à l'intrus, on se tait, on se recouche, les yeux se ferment d'une façon béate, les queues rentrent en place, et les bienheureux coquins se remettent à digérer et à jouir du soleil. Tous ces museaux expressifs semblent dire fi aux préjugés et appeler la jouissance.... ; leurs nez allongés semblent aspirer et recueillir dans l'air toutes

les sensations agréables. Ils s'étalent si complaisamment à terre, ils remuent les oreilles avec de petits mouvements si voluptueux, ils font des éjaculations de plaisir si pénétrantes qu'on en prend de l'humeur. O vrais épicuriens !... vous êtes les privilégiés de la nature ! Il n'y a dans leur vie qu'un seul moment fâcheux, celui où on les saigne. Encore il passe vite et ils ne le prévoient pas. » (*Voyage aux Pyrénées*, par H. Taine, page 190.)

« Il n'y avait qu'un enfant terrible, reprend M. Roux-Lavergne, un fils de la maison, qui pût se permettre de déshabiller à ce point l'idéal de la famille. » J'avoue que cette note est désobligeante ; mais si vous ne voulez point qu'on entende, taisez-vous, ou parlez plus bas.

Passons à un autre sujet.

M. Rigault revient sur les prédicateurs du carême, dont il a fait une satire que je me suis permis de remarquer. Il signalait ce qui lui avait déplu dans les sermons, et tout lui avait déplu, la douceur de celui-ci, la rudesse de celui-là, la métaphysique de cet autre ; l'éloquence était bourgeoise, les arguments clochaient ; enfin les pauvres prédicateurs s'étaient fort mal tirés d'affaire. Il disait tout cela en style frétillant ; des phrases roses et noires, bien lavées, avec la queue en tire-bouchon et un petit dard au bout, tout plein d'essence épicurienne. D'ailleurs, peu de force, et le feu d'esprit de *Nemo*.

M. Rigault n'a pas goûté mes observations ; je le devine, parce qu'il insinue aujourd'hui que j'ai fait un livre immoral. Je suis persuadé que mon livre n'est pas immoral ; mais en tout cas, le feuilleton de M. Rigault sur les prédicateurs n'en vaudrait pas mieux, n'en serait pas moins un morceau très-lourd et très-inconvenant ; et M. Rigault devrait me savoir gré de lui avoir signalé un tort qu'il reconnaît lui-même. Voici en quels termes il s'accuse, croyant se justifier :

« Le curé est un homme simple et sensé. Je lui ai parlé d'un article de journal sur les prédicateurs de Paris, qui a scandalisé quelques personnes dévotes. Il m'a dit l'avoir lu sans aucune indignation, et m'a recommandé un chapitre des *Caractères*, où la Bruyère a dit aux prêcheurs de son siècle de bien plus rudes vérités, sans que les femmes de ce temps, qui n'était pas un temps de pseudo-christianisme, criassent : *Vade retro!* et fissent des signes de croix. »

Ce curé qui cite la Bruyère pour encourager la critique de M. Rigault, me paraît simple en effet; je ne le crois pas aussi sensé. Il n'a point vu de quel esprit était son interlocuteur. Cet esprit n'est pas nouveau pourtant, ni difficile à discerner. C'est l'esprit auquel répondait saint Paul lorsqu'il s'excusait ou plutôt se glorifiait de ne point annoncer la parole de Dieu sur le ton de l'éloquence profane; le même esprit contre lequel l'apôtre de l'Andalousie, le bienheureux Jean d'Avila, prémunissait ses disciples, leur disant que l'art de prêcher n'est autre que l'amour de Dieu et le zèle pour sa gloire. On appelle cet esprit-là le bel esprit. La vérité, de quelque manière qu'elle se présente à lui, le dégoûte et provoque ses sarcasmes. Un certain pédant nommé Barbeyrac, type de beaucoup d'autres, demandait que les Pères de l'Église ne fussent plus proposés pour modèles aux orateurs chrétiens, parce que leurs sermons étaient, disait-il, pleins d'erreurs, mal composés, d'une éloquence affectée, d'un style boursouflé, d'une rhétorique vicieuse. Barbeyrac ne manquait pas d'approbateurs. Mais s'il était question d'un orateur qui eût pris soin de polir son style, d'autres pédants, d'autres beaux esprits lui reprochaient de ne pas suivre la simplicité de l'Évangile et le traitaient de rhéteur et de sophiste. Le curé de M. Rigault doit commencer à reconnaître son homme. Si ce curé simple et sensé lisait

Bossuet au lieu de lire la Bruyère, il saurait indiquer à M. Rigault la manière d'écouter les sermons. Qu'il me permette de lui faire, d'après Bossuet, un petit croquis des choses utiles que cet homme de bel esprit a besoin de comprendre pour avoir assez d'esprit.

Bossuet connaissait bien ce genre d'auditeurs dont le feuilleton de M. Rigault nous présente l'agréable modèle. Plusieurs fois, plein de pitié pour eux, il a pris soin de leur adresser la parole : « Et de qui sont environnés les « prédicateurs ? De qui sont composés ordinairement les « grands auditoires, si ce n'est des habitants de Babylone, « des mondains qui apportent leurs vanités, leur corrup- « tion, leur vie sensuelle à ces saints discours? Et bientôt « ils condamneront encore, si Dieu le permet, le prédica- « teur qui ne sait pas caresser les tendres oreilles, et « flatter par quelque nouvel artifice, contenter ou sur- « prendre leur goût raffiné et bizarre ? Et je pourrais « espérer que des âmes ainsi prévenues des joies de la « terre entendissent les joies du ciel (1) ! » Ailleurs, Bossuet avertit ces mondains, dans l'intérêt de leur âme, de bien considérer que les prédicateurs ne montent pas dans les chaires pour y faire de vains discours qu'il faille entendre pour se divertir : « Ils y montent, dans le même « esprit qu'ils vont à l'autel, pour y célébrer un mystère, « et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie ; car le « corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le « sacrement adorable que la vérité de Jésus-Christ est « dans la prédication évangélique... Que chacun parle à « sa conscience et s'interroge soi-même en quel esprit il « écoute : que chacun pèse devant Dieu si c'est un crime « médiocre, de ne faire plus qu'un divertissement et un

(1) Sermon pour la Circoncision de Notre-Seigneur.

« jeu du plus grave, du plus important, du plus néces-
« saire emploi de l'Église... » Il dit plus loin, dans le même sermon : « C'est aux auditeurs de faire les pré-
« dicateurs. Ce ne sont pas les prédicateurs qui se font
« eux-mêmes ; ne vous persuadez pas qu'on attire du ciel
« quand on veut cette divine parole ; ce n'est ni la force
« du génie, ni le travail assidu, ni la véhémente conten-
« tion qui la font descendre. Voulez-vous savoir quand
« Dieu se plaît à parler ? Quand les hommes sont disposés
« à l'entendre. Cherchez en vérité la saine doctrine, Dieu
« vous suscitera des prédicateurs. Que le champ soit bien
« préparé, ni le bon grain, ni le laboureur, ni la rosée
« du ciel ne manqueront (1). » — Mais qu'importe, s'écrie-t-il dans un autre sermon, en relevant la puérilité des critiques du bel esprit, « qu'importe que vous preniez
« mal nos pensées, que vous censuriez nos actions et nos
« discours ? tout cela est trop peu de chose pour nous
« émouvoir. Quoi ! cette période n'a pas ses mesures, ce
« raisonnement n'est pas dans son jour, cette comparaison
« n'est pas bien tournée ? C'est ainsi qu'on parle de nous,
« nous ne sommes pas exempts des mots de la mode.
« Dites, dites ce qu'il vous plaira. Nous abandonnons
« de bon cœur à votre censure ces ornements étrangers,
« que nous sommes contraints quelquefois de rechercher
« pour l'amour de vous ; puisque telle est votre délicatesse
« que vous ne pouvez goûter Jésus-Christ tout seul, dans
« la simplicité de son Évangile : tranchez, décidez, cen-
« surez, exercez là-dessus votre bel esprit, nous ne nous
« en plaignons pas. En quoi donc nous plaignons-nous
« justement que vous méprisez notre travail ?... Saint
« Augustin, étant dans la chaire, a dit autrefois à ses au-

(1) Sur la parole de Dieu.

« diteurs : *Considérez que notre vie est pénible et labo-*
« *rieuse, accompagnée de grands périls*. Après avoir
« ainsi représenté ses travaux et ses périls : *Consolez-*
« *nous*, dit-il, *en bien vivant*. Je puis bien parler après
« ce grand homme, et vous représenter avec lui douce-
« ment, en simplicité de cœur, qu'en effet notre vie est
« laborieuse. Nous usons nos esprits à chercher dans
« les saintes Lettres et dans les écrivains ecclésiastiques
« ce qui est utile à votre salut, à choisir les matières qui
« vous sont propres, à nous accommoder autant qu'il se
« peut à la capacité de tout le monde : il faut trouver du
« pain pour les forts et du lait pour les enfants... Mais
« si vous avez peu d'égard à notre travail, ah ! ne comp-
« tez pas pour rien notre péril. Quel péril ? Nous sommes
« responsables devant Dieu de tout ce que nous vous di-
« sons : est-ce tout ? Et de ce que nous vous taisons. Si
« nous dissimulons vos vices, si nous les déguisons, si
« nous les flattons, si nous désespérons les faibles, si nous
« flattons les présomptueux, Dieu nous en fera rendre
« compte. Est-ce là tout notre péril ? Non, notre plus
« grand péril, c'est lorsque nous faisons notre devoir.
« Saint Augustin dit : Nous devons souhaiter, pour votre
« bien, que vous approuviez nos discours ; car quel fruit
« peut-on espérer, si vous n'approuvez pas ce que nous
« disons ? C'est donc ce que nous devons désirer le plus,
« et c'est ce que nous avons le plus à craindre. Dispensez-
« moi de vous expliquer plus au long ce que vous devez
« assez entendre. Venons à la conclusion de saint Augus-
« tin : *Consolez-nous en bien vivant. Ne nous accablez*
« *pas par vos mœurs déréglées* (1). Parmi tant de tra-
« vaux et tant de périls, quelle consolation nous peut-il

(1) *In Joan. Tract.* 18, n. 12.

« rester que dans l'espérance de gagner les âmes (1) » ?

Ainsi parlait Bossuet, ce prédicateur dur, aux gens d'esprit qui frétillaient autour de sa chaire; ainsi il les avertissait du tort qu'ils font aux autres, et du tort qu'ils se font à eux-mêmes par la fatuité de leur présomption et la misère de leur bel esprit; ainsi, enfin, il leur demandait grâce pour l'homme qui porte le lourd fardeau de la prédication. Je souhaite à M. Rigault de rencontrer des curés qui lisent Bossuet.

(1) Bossuet, *Sur les vaines excuses des pécheurs.*

LE *POUVOIR CHRÉTIEN*,

PAR LE R. P. VENTURA.

I. La prédication à la cour de Louis XIV. — L'éloquence chrétienne. — Manière d'entendre la prédication, d'après Bossuet. — Louis XIV et Bourdaloue. — II. Napoléon III rétablit le culte à la cour. — Le R. P. Ventura. — La question politique et la question religieuse.— Le *pouvoir chrétien*. — III. Réponse à M. Rigault.

I

Dans l'histoire sacrée, nous voyons souvent les prophètes intervenir auprès des rois d'Israël pour leur rappeler les devoirs qu'ils oublient : ils les exhortent à observer les lois divines, ils les pressent de prendre pitié du peuple, ils les supplient de se sauver en rendant à Dieu l'hommage qu'ils lui doivent, et en gouvernant dans la justice les sujets que sa providence leur a confiés.

Ce ministère spontané, périlleux à ceux qui osaient le remplir, et trop souvent stérile quant à son objet actuel, était devenu un usage régulier du palais de nos rois, une sorte d'institution de la monarchie chrétienne. Aux deux principales époques de la pénitence publique, l'Avent et le Carême, la parole de Dieu venait comme de plein droit retentir dans le séjour de la puissance humaine (1). Elle y

(1) On prêchait encore devant le Roi le Jeudi-Saint et le jour de la Pentecôte. Ordinairement les prédicateurs du Roi étaient membres de la cha

apportait ses lumières, ses sévérités, même ses menaces; lumières purifiantes, sévérités maternelles, menaces d'amie! Elle était libre, non-seulement parce que c'est là son caractère et son droit, mais encore parce qu'on la savait fidèle; et parmi les princes à qui elle s'est fait entendre, les plus vraiment grands ont voulu qu'elle fût plus hardie. On peut dire qu'en France, soit du côté des prédicateurs, soit du côté des rois, rarement les considérations humaines ont prévalu sur le devoir qui ordonnait aux uns de dire la vérité, aux autres de l'entendre. Les contemporains l'attestent, les discours qui nous ont été conservés le prouvent mieux encore. Des esprits malveillants, c'est-à-dire superficiels et de mauvaise foi, alléguant quelques compliments dictés par les convenances, et placés là suivant les conseils de l'art, n'y ont voulu lire que des flatteries dont ils ont essayé de se scandaliser. La vérité est que Louis XIV, au milieu de ses splendeurs, où il pouvait se croire plus qu'un homme et semblait être plus qu'un roi, a reçu comme homme et comme roi des leçons que les tribuns modernes auraient craint de donner aux fantômes couronnés que nous avons vus trembler devant eux.

La politique, ou plutôt l'esprit de faction, seule politique de nos jours, insulte les rois pour parvenir à les dé-

pelle royale, et leur nombre était fixé à huit. Ces places étaient données aux plus habiles théologiens du royaume. Plus tard, ils furent choisis par le grand aumônier parmi les meilleurs prédicateurs de l'époque. On retrouve tous les noms célèbres de la chaire française dans les listes qui en ont été dressées. La chapelle royale est une institution contemporaine de la monarchie. On voit un nombreux clergé autour des rois dès qu'ils sont chrétiens; mais le nom de chapelle ne date que du règne de Pépin. Baronius le fait venir de *cappa*, tente ou couverture, parce qu'il y avait toujours à l'armée, dans le quartier du Roi, une tente destinée à la célébration du service divin. Les frères Pithou veulent qu'il soit dérivé de la chape de saint Martin que nos rois faisaient porter par dévotion à la guerre, et que l'on appelait *Sant Martens Cappel*.

trôner. La religion leur fait entendre des vérités austères et quelquefois dures, pour leur apprendre à se maintenir. Il y a une éloquence de parti qui fait son principal effort d'avilir l'homme, afin d'écraser ensuite plus facilement le pouvoir ; l'éloquence chrétienne, respectueuse et fidèle dans ses hardiesses, met l'homme face à face avec son devoir pour le rendre meilleur et plus juste, sachant qu'ainsi elle le rendra plus fort, et que ce seul rempart peut assurer l'autorité. C'est le but même que la religion ordonne aux prédicateurs de se proposer envers tous les fidèles, plus spécialement envers ceux qui exercent une part quelconque de cette chose précieuse et sainte qu'on appelle l'autorité, tout spécialement envers les rois ; c'est le but que les prédicateurs des rois se sont efforcés d'atteindre. Ils n'ont pas ouvert la bouche devant les rois sans se rappeler que toute puissance vient de Dieu, et que les rois sont les ministres de Dieu pour le bien ; grande différence avec ces tribuns de tout ordre et de tout étage qui regardent la vaine multitude dont ils se font les organes comme l'unique source du pouvoir, et qui, parlant au nom de cette multitude, veulent réduire les rois à n'être que les ministres des passions et des aveuglements où ils savent la précipiter.

Ce serait un intéressant travail, s'il devait conduire à des résultats précis, de rechercher quelle a pu être l'influence de cette libre parole de Dieu sur les princes à qui elle a été annoncée. Nul doute, elle est tombée souvent sur la pierre et dans les épines ; elle a souvent avorté dans la terre inféconde ; mais on ne peut davantage douter qu'elle a pourtant produit des fruits immenses.

Bossuet enseignant à ses auditeurs la manière d'entendre la prédication, par là même nous apprend comment,

grâce à Dieu, elle est souvent entendue : « Il ne faut pas, « dit-il, se recueillir aux lieux où l'on goûte les belles « pensées, mais au lieu où se produisent les bons désirs : « ce n'est pas même assez de se retirer au lieu où se for- « ment les jugements, il faut aller à celui où se prennent « les résolutions. Enfin, s'il y a quelque endroit encore « plus profond et plus retiré où se tienne le conseil du « cœur, où se déterminent tous ses desseins, où se donne « le branle à ses mouvements, c'est là qu'il faut se rendre « attentif pour écouter Jésus-Christ. Si vous lui prêtez « cette attention, c'est-à-dire si vous pensez à vous-mêmes « au milieu du son qui vient à l'oreille et des pensées qui « naissent dans l'esprit, vous verrez partir quelquefois « comme un trait de flamme qui viendra tout à coup vous « percer le cœur et ira droit aux principes de vos maladies. « Dieu fait dire quelquefois aux prédicateurs je ne sais « quoi de tranchant, qui, à travers nos voies tortueuses et « nos passions compliquées, va trouver ce péché que nous « dérobons et qui dort dans le fond du cœur. C'est alors, « c'est alors qu'il faut écouter attentivement Jésus-Christ « qui contrarie nos pensées, qui nous trouble dans nos « plaisirs, qui va mettre la main sur nos blessures. Si le « coup ne va pas encore assez loin, prenons nous-mêmes « le glaive et enfonçons-le plus avant. Que plût à Dieu « que nous portassions le coup si avant, que la blessure « allât jusqu'au vif, que le sang coulât par les yeux, je « veux dire les larmes, que saint Augustin appelle le sang « de l'âme. Mais encore n'est-ce pas assez ; il faut que de « la componction du cœur naissent les bons désirs, en « sorte que les bons désirs se tournent en résolutions « déterminées, que les saintes résolutions se consom- « ment par les bonnes œuvres, et que nous écoutions

« Jésus-Christ par une fidèle obéissance à sa parole. »

Ce merveilleux travail de la grâce se fait dans le cœur des rois comme dans celui des autres hommes, et peut-être même plus fréquemment et avec plus d'efficace. Parce qu'ils sont dans une position plus périlleuse, et que leurs bons comme leurs mauvais exemples ont des conséquences plus étendues, il est digne de la miséricorde divine de leur accorder aussi plus de secours pour s'abstenir du mal et pour accomplir le bien.

Le P. Ventura observe que la classe des rois est une de celles qui ont donné le plus de saints. Louis XIV ne fut pas un saint; de grands et terribles reproches atteignent sa mémoire : cependant, tout compté, il était chrétien et du nombre de ces grands rois qui, pour employer encore une parole de Bossuet, « comprennent le sérieux de la religion. » Entouré de flatteries et de séductions, il eut le bon sens de ne point fermer les lèvres sacerdotales, et le bonheur de ne point mépriser ce glaive de lumière auquel il offrait courageusement son cœur hautain. Quelques années après la mort de cet homme que l'Europe entière appelait « le Roi », un religieux qui avait prêché neuf Carêmes ou Avents à la cour, et qui se rendait le témoignage de n'y avoir « jamais flatté le vice ni dissimulé la sévérité des devoirs de la vertu, » avouait que son courage était « bien soutenu par la présence du grand roi qui le faisait parler. » Son attention, dit-il, tenait en respect toute la cour. Il l'avait eue dès le temps de sa jeunesse le moins sérieux, et elle ne parut point se relâcher par l'infirmité de l'âge. Il y paraissait attaché d'esprit comme aux affaires importantes. Il en causait avec ses familiers, et ne leur dissimulait point les impressions qu'il en avait gardées. Disposé à reconnaître le mérite de l'orateur, il se

rendait indulgent pour ses défauts. On lui trouvait à l'église plus que partout ailleurs l'air de majesté qui lui était naturel ; il s'en faisait une maxime de conscience qui résistait aux émotions. Il le fit voir lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise de Philipsbourg. C'était le jour de la Toussaint, et il assistait au sermon. On lui porta les lettres, mais il ne voulut les ouvrir qu'après en avoir demandé le loisir au prédicateur. — *Mon père,* lui dit-il, *je vous demande pardon ; permettez-moi de lire la lettre de mon fils.* Après quoi il se prosterna pour remercier Dieu, et le prédicateur reprit son discours.

« Ce qui rendait son respect encore plus édifiant, » poursuit le témoin que nous citons, « c'était la pleine liberté « qu'il laissait aux prédicateurs de remplir leur ministère « et d'éclater contre les désordres publics. On pouvait en « sa présence attaquer les passions des grands sans en « craindre aucun reproche. Il y reconnaissait les siennes « et s'en humiliait devant Dieu. Le zèle d'un prédicateur « l'ayant porté à traiter une matière que la considération « de la jeunesse du roi et d'une cour alors dans les plaisirs « aurait dû lui faire éviter, s'il eût suivi les règles de la « prudence ordinaire, on en fut alarmé jusqu'à faire crain- « dre à l'orateur l'indignation du monarque. Le roi ne « l'ignora pas ; mais le prédicateur s'étant présenté de- « vant lui, sa religion le prévint : bien loin de lui mar- « quer le moindre ressentiment, il le remercia du soin qu'il « prenait de son salut, lui recommanda d'avoir toujours « le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses « prières, à obtenir bientôt de Dieu la victoire de ses pas- « sions. »

Ce ne fut pas seulement dans sa jeunesse que la sainte audace de la parole chrétienne vint heurter publiquement

les passions du roi et réveiller en lui ces bons désirs qui triomphèrent enfin. Le sermon de Bourdaloue sur l'*Impureté*, ce terrible sermon, où l'homme livré aux sens est comparé à la brute, fut prêché devant Louis XIV lorsque madame de Montespan régnait encore. C'est en présence de cette favorite, en présence aussi de la reine dédaignée, que l'orateur sacré tonna contre « la femme perdue d'honneur qui se fait gloire de son opprobre, » et contre « le mari infidèle, qui traite avec dureté et avec rigueur ce qui devrait être l'objet de sa tendresse, et adore opiniâtrément ce qui est la cause visible de tous ses malheurs. » Et, ajoutait-il, combien l'impureté enfante-t-elle d'autres désordres que je passe et *que je ne puis marquer !* Et il disait à ses auditeurs, comme épouvanté lui-même des reproches qu'il était contraint de leur adresser : « Dieu, témoin de « mes intentions, sait avec quel respect pour vos personnes « et avec quel zèle pour votre salut je parle aujourd'hui : « Dieu a ses vues, et *il faut espérer que sa parole ne sera « pas toujours sans effet.* »

Bourdaloue avait raison d'espérer. Elle triompha, cette parole sainte, si vaillamment portée par cette suite de prêtres, qui, doublement animés du sentiment de leur devoir, ambassadeurs de Dieu auprès du pécheur et fidèles sujets du monarque, se montrèrent tout ensemble si grands orateurs et si bons citoyens. La parole de Dieu reçue avec docilité dans le cœur du puissant, s'y rendit peu à peu plus forte que les emportements de la passion, les subtilités de la flatterie et les désespérantes suggestions de l'orgueil. Dans le temps même qu'elle semblait retentir en vain et que Bossuet obtenait moins de crédit que Molière, — *un Molière*, disait Bossuet, — elle ne laissait pas d'avoir encore son effet salutaire. Ne pouvant tirer le roi du liberti-

nage des sens, elle l'empêchait au moins de tomber dans le libertinage de l'esprit ; et il ne s'abandonnait pas au mal avec une lâche et stupide indifférence, mais en gémissant ; il ne disait pas que le mal est le bien. On voyait encore « une manière de retenue dans le penchant qu'il suivait, et même dans ses paroles. » Il se refusait à son devoir, il ne l'avait pas oublié ; il savait qu'il devait quelque chose à Dieu et à son peuple, et qu'il ne pouvait sagement et dignement gouverner son peuple qu'en obéissant à Dieu.

C'était la parole de Dieu, dit encore l'auteur que nous avons cité, qui nourrissait en lui ces sentiments. « Il avait « eu peu d'autres secours pour la vertu que celui d'une « éducation pieuse et des exemples d'une mère dont il ré- « véra la mémoire jusqu'à la fin de ses jours. Comme les « mouvements d'une minorité orageuse, suivis d'assez « près du soin des affaires de l'État, ne lui avaient pas « laissé le temps de cultiver d'autre science que celle du « gouvernement, il avait peu de lecture. On peut dire que « les leçons de religion et de vertu qu'il recevait dans les « sermons, furent ce qui servit le plus à perfectionner les « sentiments d'honneur et de probité qui lui étaient natu- « rels. Ce fut là qu'il puisa, comme dans la source exté- « rieure de la grâce, cette fermeté chrétienne et cette ma- « gnanimité dont il eut un si pressant besoin dans les « épreuves de sa vieillesse, et qui rendirent les derniers « jours et les derniers moments de sa vie si dignes d'ad- « miration (1). »

Cet aperçu si net des grands côtés du caractère de Louis XIV, et cette influence attribuée au soin avec lequel il écoutait la parole de Dieu, ne seront contestés par aucun

(1) Le P. de la Rue, jésuite, préface de ses *Sermons* (1719).

esprit juste ; et l'utilité non-seulement chrétienne et morale, mais politique, des prédications à la cour, n'a pas besoin d'être plus longuement démontrée.

II

Napoléon III rétablit le culte à la cour aussitôt qu'il eut rétabli l'Empire. Déjà, comme président de la république, il faisait tous les dimanches célébrer le saint sacrifice dans le palais de l'Élysée, et, sans ostentation comme sans respect humain, il accomplissait, partout où il se trouvait, l'obligation du jour dominical. Le gouvernement qui avait précédé s'était soutenu dix-huit ans sans croire qu'il eût besoin de prier, sans paraître comprendre qu'il eût seulement à cet égard des convenances à observer. « Nous sommes un gouvernement qui ne se confesse pas, » disait avec superbe l'un des conseillers importants de ce pouvoir philosophe. C'était très-vrai ; mais les gouvernements qui ne se confessent pas pèchent comme les autres, sinon plus que les autres ; ils ne se convertissent pas, et ils n'obtiennent pas la rémission de leurs péchés. Ce gouvernement, qui ne se confessait point, mourut plus mal encore qu'il n'avait vécu, et n'obtint point les honneurs de la sépulture.

Nous osons dire que l'immense majorité des Français sut gré à Louis-Napoléon de suivre d'autres maximes. L'esprit du christianisme est trop affaibli au temps où nous vivons, ses vérités ont été trop diminuées pour que l'intelligence publique demande au prince d'être vraiment chrétien ; mais, ce que l'intelligence publique ne sait pas demander, l'instinct public le désire, et il s'est réjoui d'être

deviné. Les beaux esprits et les politiques ignorent ce que se dit au fond de l'âme un peuple qui voit son souverain au pied des autels. Que peuvent implorer là ceux qui ont atteint le faîte des grandeurs humaines, sinon la grâce de bien remplir leur mission ? Le peuple sent que la conscience est toujours où Dieu l'a mise, et la religion du souverain lui est une garantie de force et de justice que tout l'attirail politique ne lui donne pas. Pour notre part, ces marques de respect envers Dieu, soutenues et confirmées par des paroles où se manifestait une intelligence chrétienne, nous semblaient des signes authentiques d'une haute destinée. « La Providence, disions-nous, a voulu apprendre à Louis-Napoléon ce que tant de souverains de toute origine, durant un demi-siècle, n'ont pas voulu ou n'ont pas osé savoir ; elle lui a révélé que sous cette croûte de parlementarisme, de constitutionalisme et d'incrédulité où depuis soixante ans le pouvoir a misérablement essayé de se dresser une tente, il y a ce sol ferme, profondément monarchique et chrétien, dans lequel il annonce (puisse-t-il ne l'oublier jamais !) qu'il veut creuser et bâtir (1). »

Sous la Restauration, les prédications du carême à la cour étaient, comme tant d'autres choses respectables, tournées en dérision par les journalistes et les chansonniers. Il paraissait souverainement ridicule et *illibéral* que le prince se fît publiquement instruire de ses devoirs de chrétien. Ni la discipline actuelle, ni peut-être, grâce à Dieu, l'esprit meilleur du temps, n'ont permis que les ministres de la parole divine fussent soumis à ces indignités. Mais comme les organes de la publicité ne s'occupent volontiers que de ce qu'ils peuvent critiquer, surtout lorsqu'il s'agit

(1) *Univers*, 15 octobre 1852.

des choses qui intéressent la religion, et qu'il n'y avait pas ici place pour la critique, ces prédications furent en général passées sous silence. A peine la présence de l'illustre Ravignan, d'un Jésuite, dans la chaire des Tuileries, parut-elle éveiller l'attention. C'était là pourtant un grand fait. Dix ans auparavant, sous un régime qui se targuait d'être le régime même de la liberté, la presse, les pamphlets, la tribune, les chaires du haut enseignement, et, ce qui est pis, le Pouvoir, s'étaient coalisés avec une violence inouïe pour contester aux Jésuites le droit de se montrer, et même le droit de vivre sur le sol français. Il y eut une sorte d'accord pour dissimuler cette réponse, que la Providence, par la voix de l'Empereur, faisait si vite à tant d'efforts méchants et qui s'étaient crus victorieux, mais qui n'avaient renversé que le pouvoir assez mal inspiré pour s'y associer.

Mais la résolution formée de garder le silence ne put tenir, lorsque l'on sut que le carême de la cour serait prêché par le P. Ventura (1). Ce nom, signalé dès longtemps à toute l'Europe par un si grand nombre de beaux écrits sur la philosophie et sur la religion, et par une si éclatante renommée d'éloquence, ne l'était pas moins par une renommée de courageuse franchise. Il disait assez que la chaire des Tuileries ne s'ouvrait pas, comme on l'aurait voulu croire, par une vaine pompe, et que la parole de Dieu avait congé de s'y déployer dans toute sa liberté. On

(1) Ce n'est pas la première fois que l'illustre compagnie des clercs réguliers théatins, à laquelle, comme on sait, appartient le R. P. Ventura, qui en a été le général, était représentée dans la chaire des Tuileries. Une liste des prédicateurs de la cour pendant la première moitié du dix-huitième siècle contient les noms de cinq religieux de cette corporation, alors établie à Paris, dans la maison que le cardinal Mazarin lui avait donnée en 1644.

attendait plus encore. Par l'élévation de son esprit, par l'étendue de ses connaissances et par les habitudes de sa pensée, le R. P. Ventura est du nombre de ces orateurs sacrés dont le langage, aux époques pareilles à celle où nous sommes, sans perdre le caractère religieux, revêt cependant et nécessairement le caractère politique. Il semblait que celui qui avait été choisi par Pie IX pour prononcer l'oraison funèbre d'O'Connell, et qui depuis, contemplant de près le spectacle des révolutions, s'était vu condamné à l'étudier dans des circonstances si douloureuses, ne pouvait parler devant l'Empereur sans que les vérités qui intéressent le salut de la société tout entière vinssent, comme malgré lui, se mêler à celles qu'il annoncerait pour le salut particulier de ses auditeurs.

Cette prévision ne fut pas trompée. L'orateur n'attendit point que son génie vînt en quelque sorte le surprendre et l'emporter de vive force dans les régions supérieures où il s'entretient habituellement. Il se plaça tout de suite au sommet de la mission qui lui était assignée, et se résolut, puisqu'il avait à parler devant le Pouvoir, d'instruire non pas l'homme, mais le Pouvoir.

Le *Pouvoir chrétien*, son origine, sa dignité, ses devoirs, ce que Dieu veut de lui, ce qu'il doit faire pour répondre aux besoins du peuple qu'il régit et pour la prospérité et l'accroissement de la famille chrétienne, ses immenses obligations de tous les temps et celles qu'il doit plus particulièrement se proposer au temps et dans les circonstances où nous vivons, telle est la vaste carrière que l'éminent orateur s'est tracée et qu'il a remplie.

Il faut dire comme Bourdaloue : *Dieu a ses vues*. Sûr de son zèle et de sa doctrine, non moins sûr de la bienveillance de ses augustes auditeurs, le R. P. Ventura

n'avait que trop sujet de douter de ses forces. Averti fort tard et lorsqu'il s'occupait de son ouvrage sur la *Tradition*, il ne put commencer à préparer ses discours qu'au mois de décembre ; mais à peine y était-il appliqué, qu'une grave maladie le mit en danger de mort. Il passa ainsi deux mois dans l'impossibilité absolue de lire et d'écrire. L'on était déjà au milieu de février que presque rien encore ne se trouvait prêt. Enfin, à force de volonté, il parvint à dicter quelques notes qu'il se faisait relire, ne pouvant les lire lui-même. Ce fut sur ces lambeaux qu'il ordonna ses discours, dans un état de faiblesse tel qu'il n'en prononça pas un seul sans croire que ce serait le dernier, et qu'il dut le plus souvent prêcher assis.

Le retentissement n'en fut pas moins immense. On s'étonna de ces vérités religieuses qui devenaient, d'une façon si nette et si hardie, des doctrines de gouvernement, et dont la démonstration était prise dans les événements contemporains. L'Écriture sainte et ses interprètes ne nous ont pas laissés sans lumières sur les troubles où nous jettent les nouveautés politiques de notre époque, nouveautés qui ne sont d'ailleurs que des ignorances ; mais ces lumières soudaines, imprévues, inaccoutumées surtout au lieu où elles venaient éclater, surprenaient fort les esprits. Il faut dire que tout autre orateur eût été moins à l'aise pour les produire. Un Français, même avec l'autorité de la science, de l'âge et du talent, n'aurait pas eu, du moins quant à l'apparence, l'impartialité que le P. Ventura tirait de cette qualité d'*étranger* sans cesse rappelée par l'agréable étrangeté de l'accent italien ; son désintéressement entre toutes les opinions n'eût pas éclaté avec la même évidence. Ajoutons, en rappelant les expressions du P. de la Rue, que « le courage de l'orateur était bien

soutenu par l'attitude du grand roi qui le faisait parler. » Sa parole sincère ne rencontrait que l'expression d'un sincère désir de l'entendre, et ni pendant ni après la station aucune observation ne vint affliger son zèle. On a donc eu raison de dire que cette prédication honorait également et celui qui avait su la faire et celui qui savait l'écouter. Il en devait être ainsi, il en a toujours été ainsi, quand le prêtre et le souverain se sont entretenus dans cette concorde qui se propose le bien des enfants de Dieu. Saint Ambroise disait à Théodose : « Vous ne devez vous croire blessé que du silence du prêtre ; sa liberté au contraire doit vous plaire. Lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, qui vous en parlerait, si le prêtre ne vous en parlait pas, et qui oserait vous dire la vérité, si le prêtre n'osait vous la dire ? »

Qui pouvait d'ailleurs s'y méprendre et trouver à cette voix libre un accent ennemi ? Dès les premiers mots de son premier discours, l'orateur se pose en ami sincère du pouvoir qui l'a chargé de lui rappeler ses obligations. Il relève sa dignité, il constate et il honore sa puissance, qui vient de Dieu originairement, de la société directement, et qu'il reconnaît ainsi doublement sacrée. Il professe pour elle le respect le plus profond et le plus tendre, non-seulement parce que c'est le conseil de sa raison et le penchant de son cœur, mais parce que c'est aussi la loi de Dieu et que tel serait encore le devoir du chrétien si l'homme n'y était pas naturellement incliné. Ah ! l'esprit qui a considéré les choses de ce monde au point de vue des choses éternelles, sait quel est le fardeau des pouvoirs humains, et ne peut paraître devant eux ni en adversaire ni en jaloux ! Il les honore, il les aime, il est pressé de leur offrir un conseil secourable. C'est le sentiment dont notre prédicateur est visiblement animé. Dans cette condition de

respect, de loyale affection et de devoir, appuyé sur les principes immuables de la foi, éclairé par les plus hautes lumières de la science, conduit par l'histoire, plein des frappantes leçons du temps, désintéressé enfin, il dit, non comme de lui-même, mais de la part de Dieu, quelles sont les obligations de ce pouvoir dont l'action est si vaste dans le monde ; il fait entendre au dépositaire du pouvoir que ces obligations remplies lui assurent ici-bas la durée et la gloire, et que le monarque sera grand par les œuvres qui sanctifieront le chrétien.

« Sire, disait Bossuet, prêchant devant Louis XIV, « jeune encore, il se remue pour Votre Majesté quelque « chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des « rois vos prédécesseurs. Soyez fidèle à Dieu, et ne mettez « point d'obstacle par vos péchés aux choses qui se cou- « vent : portez la gloire de votre nom et celle du nom « français à une telle hauteur qu'il n'y ait plus rien à vous « souhaiter que la vie éternelle. »

Les paroles de Bossuet pourraient servir d'épigraphe aux discours du P. Ventura, et semblent caractériser cette prédication à la fois religieuse et politique. Le sujet ne peut parler avec plus de respect à son prince, l'ami avec plus de tendresse à son ami, l'homme ne peut rien souhaiter de plus grand à l'homme, le prêtre n'a rien de plus solennel à dire au chrétien ; et que demandera de plus le citoyen pour la patrie ? Nous n'oublions pas que le P. Ventura est étranger, et les cœurs tels que le sien ne perdent rien de l'amour qu'ils doivent à la terre natale. Mais le prêtre catholique se sent au milieu de ses concitoyens partout où ceux qui l'entourent s'inclinent devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nul plus que le P. Ventura n'a ce patriotisme de la croix, à qui la France est particuliè-

rement chère. On reconnaît dans son langage une attente et un désir ardents de la gloire de cette nation, la fille aînée de l'Église, le bras par lequel ont été faites tant d'œuvres de Dieu. Puisse la voie qu'il lui montre et les destins qu'il lui souhaite enflammer son noble courage !

Cette gloire et cette grâce lui seraient promptement accordées si elle savait revenir aux principes qui préservent les peuples de l'anarchie. Le P. Ventura les a exposés avec une solidité de doctrine et une clarté de raisonnement bien propres à réunir les esprits élevés. Il les conduit par une logique puissante sur ce terrain de la vérité où toute raison droite est obligée de se rendre. Dans ce sens, encore qu'il ait parlé politique et que la politique ordinairement divise, il pourra dire qu'il a prononcé la parole de réconciliation que Dieu met sur les lèvres des apôtres : *Posuit in nobis verbum reconciliationis.*

C'est que, suivant la remarque d'un célèbre impie de notre temps, qui s'en étonne avec l'ignorance ordinaire à l'impiété, au fond de toute question politique se trouve une question religieuse. La question religieuse étant dégagée ou résolue, par là même le problème politique est éclairci ; le doute ou l'erreur, cessant d'être un défaut de lumière, ne sont plus possibles qu'à la mauvaise foi. La bonne politique est nécessairement orthodoxe, comme la bonne morale.

Voilà pourquoi encore, ainsi que le disait l'éloquent et pieux Valdegamas, se souvenant de tant de grands hommes d'Église qui, surtout dans son noble pays, ont été de grands hommes d'État, les théologiens, les solitaires versés dans la connaissance de la loi de Dieu, sont les meilleurs conseillers et souvent même les meilleurs ministres que puissent choisir les princes. D'une part ils con-

naissent le cœur humain par la longue étude qu'ils en ont faite sur eux-mêmes aux franches et inexorables clartés de la loi de Dieu ; de l'autre, pesant les choses humaines aux balances du sanctuaire, ils respectent le droit et ne biaisent pas sur le devoir. Leur esprit, détourné des ambitions vulgaires, se porte volontiers à la grandeur, en même temps que leur conscience leur fait une obligation de s'attacher à la justice. Par là les conseils qu'ils inspirent, fermes et généreux, sortent les États de ces routines où la médiocrité cherche un lâche repos et ne rencontre que des périls obscurs mais certains. « Rois, gouvernez hardiment, » disait un théologien, Bossuet. Mais, pour gouverner hardiment, il faut être sûr des principes par lesquels on gouverne, et cette assurance ne se prend que dans la connaissance expérimentale de la vérité. Alors la marche est décidée, alors la main est forte, alors les dissentiments politiques s'apaisent comme d'eux-mêmes au sein d'une nation qui, se sentant un maître digne d'elle, ajoute l'adhésion de ses meilleurs instincts aux faveurs dont Dieu le bénit. Dieu aime le pouvoir, parce que le pouvoir est premièrement son ouvrage et que toute puissance vient de lui : le peuple, quelque gâté et perverti qu'il soit, aime le pouvoir, parce que le pouvoir est la première condition de sa prospérité et même de sa vie. Mais Dieu ne soutient longtemps que ce qui est juste, et le peuple ne sait beaucoup et longtemps aimer que ce qui est grand ; et la justice et la grandeur ne sont qu'une même chose avec le zèle de la vérité.

Dans les neuf sermons qui composent ce volume, nous ne croyons pas qu'il y en ait un seul, même de ceux qui roulent plus spécialement sur la morale, où un esprit vraiment politique ne trouve des vues de gouvernement

aussi justes qu'elles paraîtront hardies et nouvelles; mais ces hardiesses ne sont que des pratiques confirmées par une vieille expérience, et ces nouveautés ne sont que les plus anciennes lumières données par la sagesse divine aux dépositaires temporels de l'autorité. N'a-t-il pas dû, en effet, multiplier les leçons pour les rois, Celui qui a dit : *Per me reges regnant ?*

En réunissant ses sermons pour les donner au public, aussitôt que sa santé encore chancelante lui a permis ce travail, le R. P. Ventura s'est proposé de laisser à la France un traité à peu près complet sur le *Pouvoir public chrétien* (1). Dans ce but, il a développé les points les plus graves par des témoignages tirés des auteurs sacrés et profanes, et il ajoute, peut-être avec profusion, des notes tirées la plupart d'écrits contemporains. Son livre est ainsi devenu une sorte de tableau de toutes les idées du temps, sur lesquelles sa propre parole jette un jour dont elles ne sont pas habituellement environnées. Mais ces accroissements n'ont été faits que dans la partie doctrinale des discours. Quant à la partie morale et d'application, rien n'a été changé à ce que l'auteur a dit en chaire, et tout ce qu'il a dit s'y trouve ; il n'a pas retranché un mot. Il ne peut mieux prouver qu'il n'a point mérité certains éloges donnés à ses « hardiesses » par des gens qui, sans doute, ne l'ont point entendu. L'orateur sacré sait encore, quand son devoir le presse davantage, concilier, ainsi que le P. de la Rue se félicitait de l'avoir fait, « le respect dû à la dignité des personnes et la liberté essentielle de la

(1) L'auteur a publié depuis chez les éditeurs Gaume frères et J. Duprey un *Essai sur le pouvoir public*, dans lequel il a exposé plus particulièrement la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir et les garanties de sa stabilité.

parole de Dieu. » Le P. Ventura ne pouvait, qu'on nous permette le mot, s'amuser à placer dans ses sermons des traits de satire, des allusions à qui que ce soit. En insistant avec force, suivant son droit et suivant son devoir, sur certains points de la morale chrétienne, il a eu en vue non pas des désordres existants, mais des désordres possibles, et il est même resté en deçà de la vigueur avec laquelle Bossuet, Bourdaloue, Massillon et tant d'autres ont repris les fautes des grands.

Nous n'avons rien à dire du mérite littéraire de cet ouvrage. L'illustre orateur a pris de ce côté peu de souci, se proposant d'éclairer plutôt que de plaire. Néanmoins nous croyons qu'outre la solidité à laquelle il a visé, et l'animation et l'imprévu, charme particulier de sa parole, que les froideurs de la lecture ne font pas disparaître parce qu'il réside aussi dans le mouvement de sa pensée, on trouvera encore dans son livre un talent d'écrivain très-élevé et singulièrement heureux. Il a d'une façon éminente la lucidité et la justesse de l'expression, qualités jadis éminemment françaises, maintenant de plus en plus rares. Il presse, il démontre, il est vif et pénétrant, et l'on s'étonnera qu'un étranger possède si bien les finesses et jusqu'aux élégances d'une langue qu'il a tardivement parlée.

III

Nous avons un feuilleton de M. Rigault contre le livre du R. P. Ventura, *le Pouvoir chrétien*. Ce feuilleton, déjà vieux d'une semaine, a certainement le droit d'attendre en paix le jour de la résurrection dans les œuvres complètes du spirituel auteur, et nous ne prétendons pas

en discuter de nouveau le ton et les conclusions ; mais nous croyons utile d'y signaler une manière de citer trop en usage, sur laquelle M. Rigault appuie en partie ses critiques. C'est bien le moins que nous ne laissions pas falsifier un livre dont on veut que nous ayons l'honneur de répondre : « *Voir* à la tête du livre, dit M. Rigault, la préface de M. Louis Veuillot. C'est le contre-seing de l'*Univers* apposé sur le manifeste du P. Ventura. »

L'ouvrage du P. Ventura n'est point un manifeste, c'est un recueil de sermons prêchés dans la chapelle impériale des Tuileries ; et l'*Univers* n'a point contre-signé ces sermons, qui n'avaient nul besoin de contre-seing. La simple vérité est qu'un rédacteur de l'*Univers* y a mis une introduction, dans laquelle il parle brièvement et à peu près exclusivement de cette sorte d'institution religieuse etsociale que l'on appelle le *Carême de la Cour*. Sans examiner aucunement les sermons eux-mêmes, dont il se borne à indiquer le sujet général, l'auteur de l'Introduction s'efforce de faire comprendre la haute moralité et la haute utilité d'une coutume par laquelle le sujet et le souverain, face à face devant Dieu, se donnent pour devoir, le sujet de dire la vérité, et le souverain de l'entendre.

Nous ne regrettons ni l'éloge que nous nous sommes permis d'offrir au prédicateur, ni l'hommage que nous avons rendu à la bienveillante et édifiante attention de ses augustes auditeurs. Rien dans notre expression n'a excédé notre pensée. Nous trouvons toujours que ces beaux sermons font un très-beau livre, plein de grande et salutaire doctrine. Nous nous félicitions, parce qu'ils avaient pu être prononcés ; nous nous félicitons encore de ce que chacun les peut lire, et déjà on les a lus beaucoup. M. Rigault ne les aime point. Il laisse entendre que s'il était roi,

il ne permettrait pas qu'on lui parlât ainsi. S'il était roi, on lui chanterait des poésies légères, et il verrait une seconde édition de sa compilation des traducteurs d'Horace; mais le tout n'enlèverait rien au mérite des sermons du P. Ventura; et ce théologien, qu'il plaisante si agréablement, continuerait d'être plus sérieux écrivain et plus grand latiniste que lui. On relirait ses écrits, condamnés par M. Rigault; on admirerait sa connaissance de l'Écriture sainte, son intelligence de la philosophie chrétienne et de la philosophie païenne, le bel et solide enchaînement de ses pensées, et ce zèle pour la cause de Dieu qui, jusque dans les fatigues de l'âge et de la maladie, et lorsqu'il pourrait se contenter de sa gloire, l'anime encore au travail et au combat.

Personne ne peut se promettre d'avoir toujours assez de courage contre un roi; mais il faudrait que le roi Rigault prît des mesures furieusement royales pour nous empêcher de dire que nous sommes les humbles admirateurs du Carême de 1857, devenu le *Traité du pouvoir politique chrétien*. Ce livre nous paraît, quant au fond, très-supérieur à tout Platon et à tout Cicéron; et nous croyons que l'illustre et savant auteur, en l'écrivant, a rendu un grand service à tout peuple dont les chefs et les conducteurs sauront le méditer. Quant à la forme, nous l'avons louée aussi. Nous ne disons pas qu'il n'y ait aucune idée à contester, aucune faiblesse, aucune impropriété d'expression à reprendre. C'eût été un pédantisme fort déplacé, et en même temps une iniquité, de s'amuser à relever ces taches, ou plutôt cet accent étranger. Nous avons trouvé plus juste d'admirer qu'un étranger sût habituellement s'exprimer avec tant de clarté et de justesse, et quelquefois avec tant de bonheur, dans une langue qu'il

a tardivement parlée. Théophraste, après quarante ans de séjour dans Athènes, n'avait pas encore l'atticisme des dames de la halle ; le P. Ventura écrit mieux le français que beaucoup de nos forts de la presse. On voudra bien que ce ne soit pas à nos yeux une petite marque de la puissance de son esprit.

M. Rigault nous fait douter de la largeur et de l'élévation du sien, lorsqu'il s'empare de quelques expressions qu'un puriste français n'aurait pas employées pour insinuer à l'ami lecteur (l'espèce d'amis qu'on trompe le plus) que l'orateur de la chapelle impériale a débité tout au moins beaucoup d'extravagances et beaucoup de grossièretés, *contre-signées* par « l'organe accoutumé de l'opinion ultramontaine. » Ce ne serait rien encore si M. Rigault citait exactement ; on se contenterait de laisser le public apprécier la valeur de cette argumentation. Mais M. Rigault ne dédaigne pas de s'aider d'un procédé que les gens d'esprit et de mérite comme lui devraient bien abandonner à ces pauvres petits rétorqueurs de profession qui ont plus de mauvaise volonté que de moyens.

Le R. P. Ventura, traitant de l'enseignement public et recommandant cet objet à l'attention du pouvoir politique chrétien, a fait deux discours, que n'a pas même mentionnés notre *Introduction ;* le premier : *Nécessité d'une réforme dans l'intérêt de la religion ;* le second : Nécessité de cette réforme *dans l'intérêt de la littérature et de la politique*. Ces deux discours remplissent près de deux cents pages. On ne doutera pas que l'Orateur, très-ancien partisan des idées qu'il expose, n'ait apporté en cette matière tout le soin et toute la gravité dont il est capable. Son âge, son état, son auditoire, le désir ardent de servir la religion et la société, tout l'obligeait à faire de son mieux.

Cette seule considération devait, ce nous semble, le recommander à la bienveillance même d'un adversaire et engager à ne le combattre qu'avec beaucoup de sérieux et beaucoup d'égards. S'il se trompe, au moins doit-on croire qu'il ne veut pas se tromper, et l'intention qui l'anime, n'étant que l'amour du bien public, est encore digne de respect. M. Rigault n'y voit qu'un sujet de dérision ; il expédie en quelques lignes, qu'il qualifie d'analyse, ces deux graves discours d'un homme illustre, d'un prêtre vieilli dans les travaux de la pensée. Voici cette prétendue analyse :

« Un dernier témoignage de soumission à Dieu, qui achèverait de le réconcilier avec les peuples, ce serait l'abolition de l'enseignement classique et des universités. L'éducation classique est la déplorable source de tous les maux du genre humain : « C'est l'écho des ricanements de Satan ; » c'est la mère de la Réforme, « cet immense crime des temps modernes ; » — c'est « un tonneau de vinaigre » répandu sur le monde par le clergé et l'Université ; mais le clergé du moins y a mêlé « le vin de la religion ; » l'Université a versé le vinaigre tout pur. Tous ces maîtres païens, « vrais pharmaciens de Satan, préparent sans s'en douter le poison qui tue la jeunesse ; vrais cuisiniers de Satan, ils la lui donnent à manger. »

Il est évident que M. Rigault, faisant son principal effort de provoquer le rire, a beaucoup compté sur ces expressions, *vrais pharmaciens de Satan*, *vrais cuisiniers de Satan*, et quelques autres, également inusitées, qui se trouvent en effet dans le texte du P. Ventura. Nous croyons que si l'Orateur s'était borné à ces qualifications, il n'aurait pas prouvé beaucoup en faveur de sa thèse, et que le zèle universitaire de M. Rigault ne s'occuperait guère de le combattre. Mais si les discours du P. Ventura contiennent autre chose, s'il y a des faits, des autorités,

des raisons sous ces paroles qui étonnent des oreilles françaises, on avouera qu'à leur tour les partisans de l'enseignement chrétien n'ont pas à redouter le rire provoqué par M. Rigault. Quel profit cet homme distingué peut-il espérer d'une *analyse* qui ne témoigne guère des ressources de son esprit, et qui dépose contre sa bonne foi ?

Le P. Ventura, sans nommer personne, sans contester aucune bonne intention, restant dans la généralité la plus ample, parle des maîtres imprudents, ou plutôt de la méthode imprudente par laquelle les meilleurs maîtres et les plus zélés deviennent, selon lui, les vrais pharmaciens de Satan, les vrais cuisiniers de Satan, les vrais bourreaux de Satan (M. Rigault a oublié celui-là). Mais pourquoi l'adversaire qui lui reproche ce langage laisse-t-il ignorer que l'Orateur ne parle pas en son propre nom, et qu'il commente, qu'il traduit même des textes d'Origène, de saint Jérôme et de saint Augustin, cités au bas de la page ?

« C'est Origène qui dit que donner aux enfants même les meilleurs des poëtes païens, c'est leur donner des auteurs qui ne valent rien sous le rapport de la religion et des mœurs, et qui n'ont fait autre chose dans leurs poëmes que d'offrir à leurs lecteurs d'affreux poisons dans des vases dorés : *Unusquisque poetarum qui putantur ab eis (ethnicis) disertissimi, calicem aureum temperavit, et in calicem aureum venenum injecit.* » (*Hom.* 2 *in Hier.*)

Voilà les « pharmaciens de Satan. »

« C'est saint Jérôme qui affirme, lui aussi, que les vers des poëtes, la pompe des rhéteurs et la philosophie des grands hommes du paganisme, qu'on administre si imprudemment à la jeunesse, ne sont que la nourriture des démons, et y chercher le rassasiement de la vérité et la réfection de la justice, c'est folie, car ceux qui s'en repaissent vivent et meurent dans la faim du vrai et dans la disette de toute vertu : *Dæmonum ci-*

bus est carmina poetarum, sæcularis sapientia, rhetoricorum pompa verborum... Nulla ibi saturitas veritatis, nulla refectio justitiæ reperitur. Studiosi earum in fame veri et virtutum penuria perseverant. » (*Ep. ad Damas. De duobus filiis.*)

Voilà les « cuisiniers de Satan ».

« C'est enfin saint Augustin qui s'écrie : « Quand donc cessera la méthode d'instruire la jeunesse par de tels livres? Et quand s'apercevra-t-on que c'est là immoler à Satan, non des volatiles et des quadrupèdes, non enfin le sang de l'homme, mais, chose plus sacrilége encore, sa pudeur et son âme. *An hæc præponenda erudiendæ indoli juventutis? Non aves, non quadrupedes, non denique humanus sanguis; sed multo scelestius pudor humanus immolatur.* » (*Epist. ad Nectarium.*)

Voilà les « bourreaux de Satan ».

Résumant ces textes « si énergiques et si redoutables, » l'Orateur s'écrie qu'il ne peut passer auprès d'un établissement d'éducation quel qu'il soit sans éprouver un saisissement douloureux et sans s'écrier : « C'est ici que des « chrétiens, et même des prêtres, transformés en vrais « pharmaciens de Satan, préparent, sans s'en douter, le « poison qui tue la jeunesse; vrais cuisiniers de Satan, ils « la lui donnent à manger ; et vrais bourreaux de Satan, « ils la lui immolent, etc. » Ces hyperboles, dont nous ne défendons pas le goût sont appuyées d'un texte du pieux et célèbre Possevin, qui en égale au moins l'énergie.

On peut rire de la traduction, en contester l'exactitude, contredire ou nier les autorités elles-mêmes ; mais le contradicteur doit d'abord avertir que ces autorités sont invoquées. Autrement la citation n'est plus entière, et le texte, quoique reproduit intégralement, n'est cependant plus le texte vrai. La parole qui devait faire réfléchir le lecteur perd toute sa force : ce qui était une preuve ou tout au

moins un argument, devient une allégation vaine ; ce qui avait la sérénité du fait et de la doctrine se transforme en provocation et en injure. L'auteur à qui l'on reproche sa véhémence a le droit alors de se plaindre du tort bien plus grave qui lui est fait. Il n'a voulu se montrer véhément que contre ce qu'il croit être l'erreur ; il n'a voulu employer contre l'erreur que des armes qu'il croit légitimes. On est véhément contre lui personnellement, et on le dépouille de ses lettres de créance, pour le faire condamner par des juges abusés.

DES BIENS HOSPITALIERS.

— 25, 26, 30 MAI ET 23 AOUT 1858. —

I. La vente des biens des hospices au point de vue de l'économie charitable et de la politique; réponse à la *Presse* et au *Siècle*. — Décret de la Convention. — Opinion de quelques économistes modernes. — Dangers de la destruction de la propriété immobilière des hospices. — II. Requête d'un magistrat de Lille et remontrances des administrateurs. — Avis au *Siècle*. — Progression des dons charitables de l'an IX à 1857. — III. Réponse aux journaux. — Opinion de M. de La Tour. — Devoirs de l'administration. — IV. Nouvelle circulaire ministérielle.

I

Nos lecteurs connaissent la circulaire ministérielle qui enjoint à MM. les préfets de provoquer et de hâter la vente des biens immeubles appartenant aux hospices, pour en convertir le prix en rentes. Le *Siècle* et la *Presse*, tous deux très-satisfaits de cette mesure, rappellent, non sans plaisir, que nous avons souvent combattu, en principe et en fait, les motifs qui l'ont déterminée. Nous n'étions pas tenté de l'oublier ; ils ne seront pas surpris de nous entendre dire que leur approbation confirme toutes nos répugnances contre l'aliénation des biens d'hospice et tous nos doutes sur les avantages que l'on s'en promet, soit pour les pauvres, soit pour le Gouvernement.

Nous ne sommes point les adversaires de l'administra-

tion ; nous ne désirons aucunement qu'elle fasse des fautes ; ses fautes ne sont point des victoires pour nous, et dans une affaire de cette importance nous aimerions mieux que l'erreur fût de notre côté que du sien. Persuadés qu'elle ne s'est point décidée à la légère, nous avons écouté ses idées avec toute l'attention possible, avec un vrai désir de les trouver justes et de nous y rendre. Il nous faut avouer que nos convictions sont restées ce qu'elles étaient. Dernièrement, nous reproduisions comme expression de nos propres sentiments le rapport présenté sur cette question à la Société d'économie charitable par M. G. de La Tour, membre de la Chambre des Députés. Les autorités de tout genre qu'il a invoquées, les arguments qu'il a tirés de l'expérience et où l'on entend parler à la fois la science et le cœur de la charité, conservent à nos yeux toute leur valeur. Si nous nous trompons, nous ne nous trompons pas seuls ; si nous sommes vaincus, c'est en bonne compagnie.

La défaite, sans doute, n'en paraît que plus sérieuse, et le *Siècle* et la *Presse* n'en ont que plus sujet de se réjouir. Ils sont en veine de succès ! A notre avis, ils ont remporté un moindre avantage aux dernières élections de Paris. Mais cela même nous laisse quelque espérance. Leur satisfaction d'un côté, de l'autre les appréhensions, la douleur de tant d'esprits graves et de fidèles amis du Gouvernement, qui regardent la mise en vente des biens d'hospice comme également funeste au point de vue de l'économie charitable et de la politique, voilà deux motifs puissants de soumettre la question à de nouvelles études.

Dans l'état où la circulaire ministérielle vient de placer les choses, et à le prendre pour définitif, les conséquences

politiques, on pourrait dire sociales, en sont très-nettement indiquées par la *Presse* :

« Hier encore, dit ce journal, nous combattions l'opinion de l'*Univers* sur le droit de propriété sans prévoir qu'un aussi puissant auxiliaire que le Gouvernement viendrait à notre aide en confirmant la valeur de nos arguments par un acte de désamortissement; *c'est cependant ce qui a lieu.* »

La *Presse* annonce qu'elle reviendra sur cette importante mesure. Nous ne pensons pas qu'elle puisse dire rien de plus clair. Il suffit de savoir que la *Presse* est un journal de finance, possédé par un israélite soudainement enrichi et rédigé par un socialiste longuement endurci. La Révolution tout entière est dans ces deux situations, radicalement hostiles, ne le voulussent-elles pas, aux symboles conservateurs d'où l'ordre actuel est issu. Demandez au propriétaire du journal et à son rédacteur, ce que c'est que la religion, la famille et la propriété. Ni pour le premier, ni pour le second, ce n'est rien de ce qu'a voulu la France lorsqu'elle a acclamé le Deux-Décembre. Nous comprenons dès lors à quoi s'attache leur approbation. Ce qu'ils approuvent dans la mesure n'est pas sans doute ce que l'on y a voulu mettre ; il s'y trouve néanmoins.

Écoutons maintenant l'approbation du *Siècle*. M. de la Bédollière l'a rédigée, mais tout ici est sérieux :

« Nous approuvons le fond de la mesure; mais nous trouvons que, dans la forme, on aurait dû plus laisser à la persuasion. On va donner au parti clérical des armes pour combattre des mesures qui, réalisées avec prudence et habileté, auraient les meilleurs résultats. Il vaut certainement mieux soulager un plus grand nombre d'individus que de laisser entre les mains des administrateurs des propriétés qui généralement sont mal administrées, et qui, rentrées dans le commerce, produiront des re-

venus plus considérables à l'État et subiront les heureuses modifications du progrès.

« Que le parti ultramontain se trouve un peu contre-carré dans ses systèmes et qu'il crie à la désamortisation, cela ne nous surprendrait pas. Mais que les *spéculateurs* n'aient pas compris dès aujourd'hui la portée de la circulaire du ministre sur le mouvement des fonds publics, qu'ils ne voient pas qu'il y a dans cette mesure cinq cents millions d'achat de rente, voilà ce qui nous semble incroyable. »

Si M. de la Bédollière se fiait moins à son instinct qui, du reste, est sûr, et prenait la peine de jeter un coup d'œil vague sur les questions qu'il décide, il saurait que les *ultramontains* qui vont se trouver ici « un peu contre carrés dans leurs systèmes » et se tenir naturellement moins satisfaits que les *spéculateurs,* sont la Convention Nationale, l'Académie des sciences morales, représentée par MM. Charles Dupin, Michel Chevalier, Charles Lucas et d'autres ; M. Thiers, M. Davenne, directeur de l'Assistance publique, etc., etc. La question, agitée à divers points de vue et à diverses époques par ces hommes si divers, a toujours été résolue dans le sens que M. de la Bédollière veut bien nous faire l'honneur d'appeler « ultramontain ». C'est après les avoir mûrement consultés que la Société d'Économie Charitable, qui n'est pas une société ultramontaine, a voté, il y a deux mois, les conclusions du rapport de M. de La Tour : *On ne doit pas faciliter l'aliénation des biens appartenant aux hospices et aux bureaux ; leur vente ne serait pas utile à l'agriculture, et elle diminuerait à l'avenir les ressources de la charité.*

L'idée de convertir la propriété foncière des hospices en rentes sur l'État, pour accroître leur revenu, ne date pas d'hier. Necker, en 1780, proposa cette mesure. Louis XVI s'y refusa, parce qu'il ne voulait point em-

ployer la contrainte. La Convention le fit. Le 23 messidor an II, elle décréta la réunion des biens des hospices au domaine national, qui s'empressa de les mettre en vente. Les résultats furent désastreux, et dès l'an III la Convention elle-même suspendit l'opération. En l'an V, elle ordonna la restitution définitive des biens non aliénés. Les seuls hospices de Paris avaient fait une perte en revenu de 123,800 fr., et en capital de 2,476,018 fr. Cependant les partisans de la vente, ne se tenant pas pour battus, revinrent à la charge en l'an VI, en l'an VII, en l'an IX. Leurs propositions furent repoussées par des considérations que M. Davenne, directeur de l'Assistance publique, résume ainsi :

« S'emparer des biens des hospices, c'est *donner des armes à la malveillance.*

« La morale, non moins que la politique, repousse la mesure d'expropriation.

« L'expérience n'a que trop justifié que le plus sûr moyen d'assurer la bonté et la régularité du service des pauvres, est de leur donner un revenu certain, et *on ne peut l'attendre mieux que de la possession des propriétés.*

« Les hospices qui ont conservé *une existence utile* sont ceux *dont les biens-fonds ont échappé aux ventes nationales* (1). »

Ces déclarations sauvèrent les hospices d'une ruine certaine ; elles ne purent pas cependant mettre leurs propriétés complétement à l'abri. La question resta pendante. Les hommes compétents ne cessèrent d'apporter des arguments nouveaux pour la faire résoudre dans le sens conservateur ; M. de la Bédollière dirait ultramontain, mais il a tort. Voici l'opinion de quelques-uns de ces ultramontains :

(1) Extrait du *Compte moral administratif pour l'exercice* 1845, par M. Davenne, directeur de l'Assistance publique.

M. Charles Dupin :

« Les administrateurs des hôpitaux et des communes doivent se défendre d'une tendance trop générale à substituer des revenus en rentes ou en sommes d'argent à des revenus d'immeubles, ou à des redevances en nature. Le chancelier de l'Hospital avait déjà le sentiment de la révolution économique qui se préparait de son temps; car, voulant favoriser les paysans de son voisinage, « il ne voulut pas qu'on fixât les redevances en *grains*, mais bien en *argent*, parce que, disait-il, avec la dépréciation des monnaies, cette charge leur deviendra de plus en plus légère (1). »

M. Michel Chevalier a fait observer que le propriétaire qui aura un long bail subira un sacrifice pendant le reste du bail; et il a conseillé aux établissements de bienfaisance de remplacer les rentes en monnaie par des rentes en hectolitres de blé.

« Une semblable précaution, dit-il, a été suivie en Angleterre par différents établissements d'utilité publique, tels que les Universités, à la fin du seizième siècle ou dans le dix-septième, et ils s'en sont très-bien trouvés (2). »

M. Charles Lucas :

« En face de la crise monétaire qui nous menace, l'ancre de salut pour les établissements hospitaliers et charitables est dans leurs dotations immobilières.

« L'État amortit un dixième de sa dette en vingt-cinq ans, par l'effet seul de la dépréciation monétaire. Et que sera-ce, si cet amortissement du temps agit sous la pression d'une grande exploitation de mines d'or et d'argent?... Au seizième siècle, l'État aurait amorti les trois quarts de sa dette en soixante-quinze ans, c'est-à-dire qu'en remboursant à cette époque le chiffre nominal de sa dette, il aurait donné, en 1575, en valeur monétaire, les trois quarts de moins qu'il n'aurait reçu en l'an 1500...

(1) *Académie des sciences morales et politiques*, 3e série de 1855, p. 146.

(2) *Ibid.*, p. 149.

« Non-seulement le placement agricole échappe à l'action délétère que le temps exerce sur les autres valeurs, mais il reçoit même un accroissement de richesse de l'influence du temps.....

« Nous ne saurions donc trop engager les administrateurs des biens hospitaliers à conserver précieusement leurs dotations immobilières... (1). »

On voit, remarque M. de La Tour, que nos économistes modernes, quelque enclins que soient la plupart d'entre eux à des innovations téméraires, sont loin d'encourager la transformation des revenus immobiliers en rentes sur l'État.

Le *Siècle* croit-il que M. Thiers soit assez hostile aux biens de main-morte ? Cet historien célèbre apprécie sévèrement la mesure prise en 1813 contre le patrimoine des communes. La conversion en rentes de leurs revenus immobiliers soulevait, dit-il, les plus graves objections :

« Premièrement, le droit de propriété était atteint dans une certaine mesure. Secondement, il y avait un dommage pécuniaire très-réel, quoique lointain, causé aux communes, car, si dans le moment on leur procurait un revenu plus certain et plus facile, on leur donnait une propriété qui devait se déprécier tous les jours par le seul changement des valeurs, contre une propriété, celle de la terre, qui, au contraire, augmente sans cesse par la même cause. Troisièmement, on froissait les administrations municipales, qui, habituées à gérer les domaines communaux, les regardaient comme leur propre fortune.

« ..... Ces objections bien présentées auraient fait reculer une assemblée éclairée, et à tout prendre une émission de rentes fallût-il descendre le 5 0/0 de 75 à 60 fr., même à 50, eût mieux valu, eût procuré des ressources moins coûteuses et plus prochaines qu'une aliénation soudaine et considérable de propriétés foncières. Mais ces questions étaient alors beaucoup moins connues qu'elles ne le sont aujourd'hui. On ne savait pas aussi bien que de nos jours ce qu'on perd à troubler la propriété, ce qu'on

(1) *Acad. des sciences morales*, 3e série, p. 205.

gagne à payer les capitaux chèrement, pourvu qu'on les obtienne d'une manière régulière, et qu'on solde exactement les services publics. »

Quelques faits irréfragables cités par M. de La Tour et par M. Davenne, justifieront ces appréciations.

« La rente, qui était de 100 fr. avant 1720, est réduite à 15 fr. aujourd'hui. La réduction de l'an VI a enlevé aux pauvres de Paris 1,200,000 fr. de revenu, et celle de 1852, 190,000 fr.

« A chaque réduction il a fallu, pour les fondations dotées en rentes, demander un supplément aux fondateurs ou à leurs représentants, ce qui a soulevé naturellement des difficultés et de vives réclamations. Plusieurs fondations nouvelles ont été faites, sous la condition que les capitaux seraient employés en immeubles.

« L'administration des hospices de Paris a vendu beaucoup de biens pour simplifier la gestion domaniale, et cependant, par suite de l'augmentation des baux, le revenu des biens de la Ville, qui était de 432,003 fr. en 1845, a été de 482,337 fr. en 1855. Le revenu des fermes a progressé dans la même proportion. Dans l'espace d'un siècle, de 1730 à 1830, leur fermage s'est élevé en moyenne à plus de quatre fois son montant primitif. En calculant seulement sur le quadruple, la différence, à un siècle environ de distance, entre deux revenus originaires de 100 fr. chacun, l'un en rentes, et l'autre en terres, est de 15 fr. à 400 fr.

« Depuis 1830, les fermages se sont accrus plus rapidement encore. Nous pouvons citer, d'après nos renseignements particuliers, une ferme, située près d'Étampes, appartenant aux hospices de Paris, louée 1,000 fr. en 1720, qui rapporte 10,000 fr. aujourd'hui, tandis qu'une rente de 1,000 fr. léguée par le même propriétaire avec la ferme de 1,000 fr., est réduite à 185 fr.

« De 1819 à 1843, c'est-à-dire en vingt-quatre ans, le revenu de la plus grande propriété rurale des hospices de Paris, située dans la Marne, a augmenté de deux fois et demie.

« De 1849 à 1855, les terres de sept fermes de ces hospices ont produit un accroissement de 31 p. 100 sur les baux antérieurs.

« En 1651, l'hôpital des Incurables échangea 4,968 fr. de rente contre une ferme de 438 arpents; elle est louée 18,540 francs, tandis que la rente serait probablement aujourd'hui de 750 fr.

« On ne peut se le dissimuler, dit M. Davenne, le sort des hos-

pices dotés en rentes est de périr ou de tomber à la charge de la commune. Déjà, par exemple, il faut réduire le nombre des lits dans les hospices Boulard et Brézin, dont la fondation ne remonte qu'à 1830 et 1833 (1). »

Que pouvons-nous ajouter pour ramener le *Siècle* à nos sentiments, et le décider, dans l'intérêt des pauvres, à solliciter avec nous un nouvel examen de la question, au lieu de se réjouir de la voir tranchée par une mesure dont il signale l'avantage aux *spéculateurs?* M. Davenne, directeur de l'Assistance publique, persuadé de la nécessité de conserver une propriété immobilière aux hospices, disait, dans le document déjà cité, que l'aliénation de ces biens serait un malheur si grand, que l'administration de la charité ne pouvait pas le prévoir :

« En résumé, continuer l'aliénation des propriétés bâties ou à bâtir, successivement et en temps opportun, maintenir la capitalisation d'un dixième au moins des rentes provenant des prix de vente à cause de la dépréciation constante des valeurs mobilières, *conserver les propriétés rurales proprement dites,* tel est le système suivi jusqu'à ce jour et auquel il serait *impossible,* à mon sens, de *renoncer sans déshériter l'avenir,* sans affaiblir notre crédit, sans compromettre les intérêts mêmes de la ville *dont les charges annuelles augmenteraient à mesure que les revenus propres à l'administration diminueraient,* sans *décourager la charité* dont les bienfaits ont créé le domaine des pauvres, sans prêter enfin, comme on le disait en l'an VII, dans une discussion législative sur le même sujet, *des armes à la malveillance.*

« Mais, Dieu merci, l'administration hospitalière n'a rien à craindre de semblable sous un gouvernement qui sait si bien distinguer les théories vaines et les idées pratiques, et qui place au rang de ses premiers devoirs celui d'encourager tout ce qui peut assurer un sort à la vieillesse et des soulagements à toutes les misères humaines. »

M. de la Bédollière voit qu'il ne suffit pas qu'une chose

(1) Rapport de M. Gustave de La Tour.

« contre carre les ultramontains » pour qu'elle soit profitable à tout le monde et que la France y applaudisse comme le riche israélite M. Millaud ou le savant socialiste M. Guéroult.

Nous mettons notre espoir dans la sagesse du Gouvernement mieux informé. Une circulaire n'est pas une loi de l'État. L'administration n'a vu autre chose que l'éventualité, il est vrai séduisante, de 24 millions de rente pour les établissements de bienfaisance, au lieu de 15 à 16 millions de revenus qu'ils tirent actuellement de leurs immeubles ; elle a cédé à des considérations qui promettent un soulagement immédiat, sans prévoir que ce soulagement de peu de durée ne s'obtiendrait qu'aux dépens de l'avenir.

Pour nous, il nous est impossible de ne pas craindre que la destruction de la propriété immobilière des hospices, si elle est opérée, n'amène prochainement la ruine de tous les établissements de charité gouvernés par l'État : 1° parce que les dons diminueront considérablement ; 2° parce que les rentes perdront beaucoup de leur valeur en cinquante ans, tandis que l'admission d'un plus grand nombre d'infirmes et de malades aura beaucoup augmenté les dépenses. Nous omettons les chances de catastrophes, sur lesquelles cependant il est bon d'ouvrir aussi les yeux. Les cinq cents millions que l'on appelle ne mépriseront pas cette éventualité redoutable, et bien du papier douteux, acquis Dieu sait comment, va se transformer en bonnes terres, sans profit solide et durable pour les malheureux à qui la bienfaisance avait songé. Si l'on devait persévérer dans l'exécution de la mesure, une large modification au moins du plan de l'administration semblerait indispensable. On voudra, d'ailleurs,

tenir compte des observations que pourront présenter les commissions administratives. La vente ne peut être précipitée sans que l'on fasse attention aux affermages et au bas prix des céréales. On risquerait de ne trouver que des prix infimes de tous les biens qui ont encore huit, dix ou douze ans de bail. La conscience, la sagesse politique, l'humanité, n'exigent-elles pas que l'on fixe un *minimum* de prix de vente ? On calcule que beaucoup de terres rapportant 2,000 fr., se vendront 100,000 fr., et on base là-dessus toute l'entreprise. Elle manque désastreusement si elle ne se fait pas ainsi, et néanmoins aucun minimum n'est indiqué ! Cette seule considération réclame un supplément d'études et une modification qui nous semble ne pouvoir être attendue longtemps dans l'intérêt des pauvres et dans l'intérêt de l'État.

II

Nous ajoutons un fait intéressant et instructif à ceux que nous avons présentés hier sur la question de la vente des immeubles appartenant aux hospices. Il prouvera que l'expérience parlait déjà, il y a un siècle, comme elle parle aujourd'hui, et que les immenses destructions de l'époque révolutionnaire ont été opérées, comme elles sont continuées, par des hommes très-bien avertis.

Il existait à Lille, en 1766, une société de bienfaisance très-ancienne, dont les directeurs, autrefois qualifiés de Ministres généraux de la Bourse commune des pauvres, avaient été réinstitués, par édit de 1750, sous le titre d'Administrateurs de la charité générale. Ils étaient en lutte avec le Magistrat de la ville, qui demandait au Roi

de réunir à l'Hôpital général les biens et revenus de la Bourse commune des pauvres et de certaines autres fondations, contemporaines de la ville elle-même, où les bourgeois *déchus* étaient reçus jusqu'à meilleure fortune.

Contre cette requête du Magistrat, les Administrateurs de la charité générale dressèrent d'humbles remontrances au Roi, d'où nous tirons ce qui suit :

Le Magistrat demandait non-seulement à réunir à l'Hôpital général les biens et revenus de la Bourse commune et des fondations de Saint-Nicolas, Saint-Nicaise et de la Trinité, mais encore à vendre les biens-fonds appartenant à ces divers établissements de charité, *sous prétexte de doubler leurs revenus.*

Les Administrateurs répondent :

« Il est certain qu'en aliénant ces biens pour en convertir le prix en rentes héritières, on travaille à l'anéantissement des fondations. La raison en est simple : les rentes héritières ne peuvent que diminuer ou être réduites; elles l'ont été depuis 1300 jusqu'à 1700, du taux de 12 p. 100 à celui de 4 p. 100. Les biens-fonds, au contraire, ne cesseront d'augmenter comme ils l'ont fait dans l'intervalle de ces quatre siècles.

« La fondation de Saint-Nicolas en fournit un exemple convaincant.

« En 1445, cette fondation ne fournissait la subsistance qu'à cinquante personnes. Aujourd'hui, en 1776, elle fournit à plus de cent soixante prébendés.

« D'où vient cette augmentation à plus du triple de suffisance? — De son plus que triplement de revenu.

« D'où vient ce plus que triplement de revenu? — De ce que la fondation était dotée, *non en rentes, qui seraient diminuées de deux tiers depuis* 1350, *mais en biens-fonds,* dont le revenu est plus que triplé.

« Si la fondation de Saint-Nicolas, au lieu d'être dotée en biens-fonds, l'avait été en rentes, il est évident qu'au lieu de cinquante prébendés qu'elle comportait en 1445, *elle ne pourrait aujourd'hui fournir au paiement de dix seulement,* ce qui est

aisé à démontrer, par la raison que la valeur numéraire des espèces est plus que triplée depuis lors, et que les rentes sont réduites de plus de moitié...

« On ne doit pas se flatter que les siècles à venir soient plus heureux que les siècles passés; la valeur numéraire des espèces n'aura jamais de stabilité, et les surcharges des administrations publiques, qui ne cesseront de croître, paraîtront toujours des motifs légitimes pour réduire leurs charges par la réduction du taux de leurs rentes passives.

« Une dotation en biens-fonds présente un point de vue tout à fait différent; les révolutions successives sont toujours à l'avantage du propriétaire. On n'en citera qu'un exemple tiré des comptes de la fondation de Saint-Julien qui est réuni à l'hôpital général.

« Par le compte de cette fondation de 1348, on trouve que la razière de froment ne valait que 12 sous parisis, qui font 6 patars, ce qui revenait à 13 sous 6 deniers $\frac{62}{117}$ le setier et argent de Paris. Sur ce pied, il fallait 10 razières de froment pour procurer un revenu annuel de 3 florins; or, 10 razières de froment rapportent aujourd'hui, en 1766, plus de 50 florins : la différence est donc de 1 à 16 2/3, etc. »

Il nous semble que ces remarques écrites il y a cent ans, et si complétement confirmées par les rudes expériences qui ont été faites depuis, sont lumineuses et tout à fait décisives sur la question qui occupe en ce moment la France.

Nous exhortons cordialement le *Siècle* à laisser de côté ses préventions contre les *ultramontains*, qu'il trouvera bien l'occasion de contre carrer sur d'autres sujets, et à se réunir à nous dans cette circonstance pour intéresser l'opinion et le Gouvernement en faveur du bien des pauvres, menacé par une mesure dont les avantages immédiats sont incertains et dont les inconvénients futurs paraissent si graves et si évidents. Il ne s'agit pas des ultramontains, il s'agit des pauvres, et on ne nourrit pas les pauvres avec des théories qui vexent les ultramontains.

Quand les pauvres ne sont pas nourris, bien d'autres que les ultramontains sont vexés ! Nous ne parlons pas du péril politique, qu'il faut aussi compter pour quelque chose ; nous ne parlons que du sentiment d'humanité le plus vulgaire. Assurément, si d'une part la réduction des rentes et de l'autre la diminution des dons, conséquences de la vente des immeubles, ou laissaient un plus grand nombre de pauvres sans secours, ou forçaient l'État à embrasser le régime de la charité anglaise, qui est l'emprisonnement et le travail forcé, personne ne s'en consolerait par la considération qu'au moins les idées des ultramantains n'ont pas été suivies.

Ce n'est pas un parti politique ou religieux qui combat ici pour empêcher ou pour maintenir une chose qui n'intéresse que lui. C'est, nous le répétons, l'expérience même, l'expérience de la charité, l'expérience politique, l'expérience administrative. Elle combat uniquement dans l'intérêt des pauvres. Si l'on y veut mêler la religion, et si les hommes religieux tiennent d'une façon particulière à la solidité de la fortune des pauvres, il n'est pas inutile de remarquer qu'ils en fournissent la plus grande part ; il y a, par conséquent, beaucoup d'imprudence à les décourager.

Depuis l'an IX, la progression des dons charitables suit le progrès du mouvement religieux. De l'an IX à 1847, la somme totale est de 122,504,450 francs ; savoir : 14,921,703 francs sous l'Empire, 50,020,774 fr. sous la Restauration, et 56,561,972 francs sous le gouvernement de Juillet, jusqu'au 1er janvier 1847. Dans les dix ans écoulés entre ce dernier terme et le 1er janvier 1857, malgré les redoutables années de la République, malgré les crises de tout genre, malgré la guerre, les dons et legs

ont atteint 85,772,245 francs. Il n'y a pas de meilleure preuve des sentiments chrétiens de la France, car personne ne doutera que la charité chrétienne, indépendamment de tout ce qu'elle donne ailleurs, n'ait contribué, dans cette riche offrande, en beaucoup plus grande proportion que la philanthropie.

Or, l'aveu unanime des observateurs et des maîtres de l'économie charitable, religieux ou non, atteste que les donateurs qui agissent par principe de religion veulent assurer la perpétuité de leurs bienfaits, et dans ce but désirent les asseoir sur la propriété foncière. M. de La Tour, dans son rapport, cite l'exemple d'une ville, administrée par un de ses collègues au Corps législatif, dont l'hospice se crut obligé de vendre quelques biens-fonds. Aussitôt trois personnes qui lui avaient légué des immeubles changèrent leur testament et disposèrent autrement de ces domaines. « L'impression, ajoute-t-il, sera partout semblable, et la vente du domaine des pauvres inquiéterait et mécontenterait presque tous leurs généreux protecteurs. »

Remarquons enfin que dans le temps où nous sommes, les biens des pauvres sont un rempart politique pour les autres biens, et le plus moral et le plus assuré.

III

Le dessein de transformer le revenu foncier des établissements de charité trouve jusqu'à présent l'opinion tout à fait contraire. Quant à la forme, il n'a point de partisans ; quant au fond, il en a peu, et leurs raisonnements sont peu solides. On connaît les arguments de la *Presse* et

du *Siècle ;* ces deux journaux ont plutôt vanté la nature politique de la transformation qu'ils n'en justifient l'utilité. La mesure est excellente aux yeux de la *Presse*, parce qu'elle met fin au régime de la main-morte ; aux yeux du *Siècle,* parce qu'elle « contre-carre les systèmes des ultramontains. » Le *Pays* et le *Constitutionnel* applaudissent également, mais par d'autres raisons. Suivant le *Pays,* cette idée de vendre les biens des hospices pour acheter des rentes est digne d'admiration. Néanmoins, il repousse les éloges de la *Presse* et du *Siècle*, et il veut bien dire que ces éloges lui font comprendre « jusqu'à un certain point » le sentiment qui anime l'*Univers*. En s'expliquant là-dessus, il fait indirectement une petite réserve contre la hâte recommandée à MM. les préfets : « Où nous « voyons simplement un acte de bonne administration, « et qui sera d'autant meilleur qu'il *n'est susceptible que* « *d'une application lente et progressive,* le *Siècle* et la « *Presse* ont découvert nous ne savons quelle machine « de guerre contre ce qu'ils appellent tantôt le parti clé- « rical, tantôt le parti ultramontain. A les entendre, le « *conseil* donné par le ministre aux établissements hos- « pitaliers devrait être assimilé aux lois rendues en Es- « pagne et en Piémont contre les biens du clergé. Nous « protestons avec énergie contre cette interprétation « donnée à une mesure toute simple et toute bienveil- « lante. » Le *Constitutionnel* parle dans le même sens.

C'est bien de protester avec énergie ; protester avec logique eût mieux valu. Malheureusement, la circonstance ne le permet guère. Nous croyons volontiers que le *Siècle* et surtout la *Presse* supposent à l'Administration des idées qu'elle n'a point. Cependant, que fait l'Administration, si elle n'affirme pas ici le droit universel de l'État

sur la propriété ? Les protestations *énergiques* du *Constitutionnel* et du *Pays* passeront, et il restera un précédent qui sera plus tard désastreusement invoqué. Pour aujourd'hui, on voit combien M. Davenne, directeur de l'assistance publique, combattant il y a quelques années un projet dont il ne croyait pas la réalisation possible, avait raison de reprendre l'un des arguments législatifs de l'an VII, et de s'écrier : *Ce serait donner des armes à la malveillance !* En certains cas, il n'y a point de malveillance plus redoutable que celle qui trouve à louer.

Le jour même où le *Pays* parlait de la sorte, le *Siècle*, à notre grande et agréable surprise, opérait un certain mouvement de retour. Il ne l'a pas fait sans nous accabler d'épigrammes. On y pourrait répondre ; les plus vives sont de la main de M. de La Bédollière. Nous aimons mieux présenter au *Siècle* des observations qui peut-être achèveront de l'éclairer. Chemin faisant, nous verrons si la vente des immeubles appartenant aux hospices serait, comme le prétendent le *Pays* et le *Constitutionnel*, un acte de bonne administration.

Nous avons en présence M. Louis Jourdan. Son nom seul nous permettra de neutraliser d'avance le premier argument qu'il propose. La mesure, dit-il, lui paraît bonne *à priori*, parce qu'elle est combattue par les monarchistes et par les ultramontains. A ce compte, nous aurions le droit de la trouver mauvaise, uniquement parce qu'elle obtient l'agrément des socialistes, des révolutionnaires, des hommes de banque. Si M. Jourdan récuse notre avis parce que nous sommes catholiques, nous pouvons récuser le sien parce qu'il est la colonne et le lampion du *Journal des Actionnaires*. Qu'on vende les biens des hospices, nous ne monterons aucune entreprise pour en tirer pro-

fit. Messieurs les fondateurs, directeurs et rédacteurs du *Journal des Actionnaires* veulent-ils prendre le même engagement ?

M. Jourdan affirme donc, pour commencer, qu'il n'a pas de doutes sur les avantages de la transformation des revenus immobiliers des hospices. S'il en avait, ils seraient levés par la seule horreur que cette transformation inspire « aux adversaires de la démocratie. » Cette raison n'est pas raisonnable, ni de bonne foi. La Convention, l'Académie des sciences morales, MM. Dupin, Lucas, Michel Chevalier, Thiers, etc., ne sont pas des adversaires de la démocratie. Ils disent que la propriété immobilière croît par sa nature, tandis que la rente, par sa nature, décroît. Dans l'espèce, toute la question est là, pour les amis comme pour les adversaires de la démocratie. Est-il plus avantageux à la société et aux pauvres que la dotation des hospices consiste en propriété croissante, ou en propriété décroissante ?

La question a été tranchée dans notre sens par la Convention, expérience faite. En l'an II, la Convention décréta la réunion des biens des hospices au domaine national, qui les mit en vente ; en l'an III, elle suspendit l'opération qui donnait des résultats ruineux ; en l'an V, elle ordonna la restitution définitive des biens non vendus ; en l'an VI et en l'an VII, de nouvelles propositions de réunion au domaine furent rejetées ; enfin, l'Assemblée de l'an IX déclara que « les seuls hospices qui eussent « conservé une existence utile étaient ceux dont les biens-« fonds avaient échappé aux ventes nationales. » Est-ce clair ? La science, ensuite, appuyée sur les études et les essais d'un demi-siècle, a confirmé cette déclaration, qui n'a jamais été aussi inattaquable en fait qu'aujour-

d'hui. On constate, par exemple, qu'une ferme louée 1,000 francs en 1720, rapporte présentement 10,000 francs, tandis qu'une rente de 1,000 francs, constituée à la même époque par le même donateur, est réduite à 185 francs. Faut-il vendre la ferme et en acheter de la rente, parce que les « adversaires de la démocratie » estiment qu'un revenu de 10,000 francs, susceptible d'augmentation, nourrira plus de pauvres qu'un revenu de 185 francs susceptible de réduction ? Nous ne pensons pas que M. Jourdan lui-même pousse jusque-là le zèle de la démocratie, et veuille, pour imiter ses pères de 93, qui se sont dédits, s'écrier : Périssent les pauvres plutôt qu'un principe !

M. Jourdan se livre ensuite à l'examen de la législation qui régit les hôpitaux et hospices. Ce long détail semble avoir pour but d'étaler son érudition, qui cependant n'est pas parfaite sur la matière. Il n'en tire aucune conclusion nette, sinon que les immeubles qu'il s'agit de vendre représentent au plus bas une valeur de 500 millions, comme l'a dit M. le Ministre de l'Intérieur. Nous ne voyons pas en quoi il y aurait là moins de raisons pour conserver ces biens que pour les vendre.

M. Jourdan ajoute, d'après un rapport de M. de Watteville, dressé en 1847, que « la dépense du personnel des « employés, des religieuses, des servantes et des méde- « cins, est un des vices de l'administration hospitalière. » Il faudrait dire comment la vente des immeubles et leur conversion en rentes pourraient remédier à cet état de choses. Est-ce que les coupons de rentes soigneront les malades, ou M. de Watteville a-t-il inventé une mécanique pour remplacer les employés, les médecins et les religieuses ?

Mais l'endroit le plus étrange du travail de M. Jourdan,

eu égard à la démonstration qu'il se propose, c'est celui qui regarde les Commissions administratives. Il dit de combien de membres elles sont formées ; il raconte que l'autorité les nomme, les surveille, les révoque ; il établit qu'elles sont, en tout et pour tout, traitées en mineures, et il ne s'aperçoit pas qu'en donnant ces détails connus, il fournit un argument très-fort contre la mesure qu'il veut préconiser.

Préoccupé de déployer les belles connaissances qu'il vient de puiser dans le rapport suranné de M. de Watteville, M. Jourdan n'a pas pris le temps de lire la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur. Il aurait vu que les Commissions administratives y sont traitées durement. On leur reproche d'être peu favorables à la vente des propriétés foncières, *soit par incurie, soit par suite de certains préjugés contre les biens mobiliers*. Leurs objections *spécieuses, peut-être, ont été depuis longtemps appréciées à leur juste valeur*. MM. les préfets sont invités à user de toute *leur influence et, au besoin, de leur autorité*, pour *amener* les Commissions à *voter l'aliénation des biens-fonds* dont le revenu net serait notablement inférieur aux neuf dixièmes des arrérages de la rente sur l'État, qui pourrait être achetée avec le prix de ces biens. On prévoit leur refus ; mais il faudra le *vaincre*, s'il ne repose pas sur des raisons dont les préfets seront juges. Dans ce but, on leur refusera les subventions qui leur étaient accordées par l'État ; on leur refusera l'autorisation de vendre des rentes; enfin, on pourra provoquer leur dissolution. Voilà de quelle sorte il a paru nécessaire d'appuyer le *conseil* qui leur est donné de mettre les immeubles en vente.

Ainsi, quand M. Louis Jourdan s'écrie que sur les

6,000 membres qui composent les 1,133 commissions administratives de nos hôpitaux et bureaux de bienfaisance, bien peu « méconnaîtront l'utilité et l'opportunité de la mesure, » il se trompe beaucoup, et l'administration s'attend, au contraire, à en rencontrer une certaine quantité. Elle a ses raisons pour cela ; le *Courrier de Paris*, qui doit être bien informé, nous les a fait connaître. Après avoir exalté les avantages de la transformation, ce journal ajoute : « Déjà des *invitations* tendantes au même but « avaient été adressées *sans résultat* aux Commissions « administratives des hospices et bureaux de bienfaisance ; « il était devenu *nécessaire* de *stimuler* leur adhésion « aux vues du Gouvernement. »

Nous signalons cette révélation au *Pays* et au *Constitutionnel ;* nous leur demandons s'ils croient que ces Commissions nommées par le Gouvernement soient composées d'ennemis du Gouvernement ou de gens incapables ? Nous demandons au *Siècle* s'il accuse en masse ces patrons des pauvres d'être des « ultramontains » ou des « adversaires de la démocratie? »

Parvenu au terme de son excursion sur la législation qui régit les établissements de charité, M. Jourdan conclut qu'en cette matière, « pas plus qu'en aucune autre, il n'apporte une opinion absolue. » La mesure lui paraît bonne, mais « à condition qu'elle sera exécutée sans précipitation et avec intelligence. » Il voudrait des précautions, « surtout en ce qui concerne les mesures à adopter pour prévoir les effets d'une conversion ultérieure de la rente ou de la dépréciation monétaire. » Enfin, toute réflexion faite, il ne sait pas trop ce qu'il pense, voilà son opinion.

Le *Pays* et le *Constitutionnel*, tout en s'occupant

d'adoucir ce que l'on a trouvé de raide et d'absolu dans le langage de la Circulaire, sont plus affermis, mais ils raisonnent beaucoup moins. Ils affirment que le revenu en rentes sera plus abondant, offrira tout autant de sécurité, ne sera pas moins susceptible d'augmentation que celui de la propriété foncière; ils affirment que cette transformation ne refroidira pas les bienfaiteurs; ils affirment que l'opération réalisera tous les avantages qu'on en espère. C'est précisément tout ce qui est en question. L'on remarque qu'ils se gardent de discuter et même de mentionner aucun des faits si graves qui sont produits pour constater l'amélioration continuelle du revenu foncier et la dépréciation continuelle de la rente. Le 4 p. 100 les fascine; ils ne font pas le moindre doute que la réserve et la capitalisation du dixième obvieront à tous les inconvénients que pourrait présenter l'opération.

Qu'ils nous permettent de leur dire que toutes ces affirmations et toutes celles qu'ils ajoutent touchant la prudence, la réserve, les ménagements avec lesquels *on veut* opérer, ne peuvent prévaloir, d'une part, contre les faits qui démontrent le péril d'une pareille entreprise, de l'autre, contre l'empressement avec lequel on recommande de la pousser. Ce ne sont pas ces journaux, quelque importants qu'ils soient, qui donnent des instructions aux agents de l'autorité; et ce qu'ils appellent aujourd'hui un *conseil* est trop manifestement quelque chose de plus.

La charité en gémit, et il faut avoir le courage de le dire, l'opinion des hommes les plus dévoués au Gouvernement s'en afflige et s'en effraie. Qu'aurait-on dit, si une pareille mesure avait été proposée en 1848 ? Et si les hommes de 1848, reparaissant avec le cortége effrayant de leurs besoins, faisaient vendre au profit de la nation, tout entière

réduite à la pauvreté, les biens qui seront épargnés cette fois par respect pour la volonté explicite des donateurs, que leur dirait-on ?

On fait valoir des raisons que le bon sens, lorsqu'il a su se désintéresser des systèmes en vogue, ne peut s'empêcher de trouver fausses et vaines. On prétend qu'on diminuera la misère lorsqu'on aura la faculté de répandre plus abondamment les secours. Ces secours, qu'il faut donner, ne fermeront pas les sources de la misère. On diminue la misère par les institutions qui diminuent le nombre et l'énergie des vices.

On dit que les biens des hospices sont très-mal administrés et à grands frais. Il n'y a qu'à vouloir ; ils seront administrés très-bien et gratuitement. Mais cette économie ne peut s'accomplir que par des moyens qui choqueraient les amis de la démocratie ; n'en parlons point. Que l'administration, puisqu'elle fait tout, s'ingénie et trouve un remède à ce mal. D'ailleurs, on exagère le mal pour les besoins de la situation. Le produit de ces biens si mal administrés s'élève partout rapidement ; il donne à peu près 3 p. 100 du capital, ce qui est le rendement normal de la propriété. Il semble que les biens ruraux des hospices soient partout en friche et en jachères : les documents officiels démentent cette assertion. Il semble que les frais d'entretien et les procès dévorent le produit des maisons : les maisons appartenant aux hospices sont, en général, bien louées et d'un bon rapport.

M. de La Tour fait cette remarque sur les avantages que l'opération offrirait à l'agriculture.

« Il nous semble évident que 500 millions enlevés aux acheteurs et placés en rentes appauvriraient la terre, déjà délaissée par le capital. La majeure partie des biens seraient achetés

par les fermiers voisins, qui s'endetteraient pour les payer, et qui, peut-être, auraient de la peine à les cultiver aussi bien que les fermiers actuels. En général, les terres des hospices ne sont pas en friche; ce sont des propriétés peu étendues et cultivées depuis des siècles. Qu'est-ce donc que l'agriculture pourrait gagner à leur vente? Le système, trop longtemps suivi, de la vente des forêts de l'État, a frappé les bois des particuliers d'une dépréciation qu'ils subissent encore, quoique ces forêts du domaine aient été vendues avec faculté de défricher; le prix des bois ne s'est pas relevé dans l'Est, malgré la sage réaction qui, depuis trois à quatre ans, fait conserver le reste de nos forêts de l'État. La valeur vénale des terres arables diminuerait de même si, en peu d'années, on vendait presque tous les immeubles hospitaliers. »

Les vues qu'expose ici M. de La Tour sont confirmées par toutes les lettres que nous recevons des départements depuis que cette fâcheuse mesure est annoncée. Voici les observations très-fondées que nous adresse un propriétaire de Bourgogne :

« Vendra-t-on à 2 p. 100? Évidemment, non. La propriété territoriale est en baisse considérable. Les emprunts, lors de la guerre d'Orient, ont fait pénétrer dans les villages l'amour du 5 p. 100, et d'ailleurs l'agriculture est découragée par le manque de bras. Tous nos jeunes gens valides vont à Paris, où, par parenthèse, les hôpitaux, dans quelques années, si ce train continue, auront fort à faire. Ici, nous ne pouvons plus trouver de journaliers ni de domestiques de ferme. Je conclus de cette situation, et je ne crois pas me tromper, qu'on rencontrera difficilement des acheteurs même à 3 1/2. Les biens vendus en masse (un de nos hospices a 10,000 fr. de revenu, un autre 40,000 fr., en bonnes terres) seront adjugés à 4 p. 100. Les notaires que j'ai consultés pensent comme moi. Je viens d'acheter les prés, qui sont la propriété la plus recherchée, et je trouve à louer à raison de 4 p. 100. Vous voyez que nous sommes loin du calcul sur lequel on a basé l'opération. Et cependant, que devient-elle, si ce calcul n'est pas moins faux que séduisant? »

Il y a une autre considération que les apologistes de la

mesure n'abordent pas, et qui frappe tous les esprits. Cinq cents millions de biens en vente vont faire baisser encore la propriété rurale; mais cinq millions de rentes à acheter vont faire monter les fonds publics. Donc, on vendra à bon marché, et l'on achètera cher. Des opérations ainsi conduites peuvent bien diminuer le capital; on ne comprend pas comment elles pourraient augmenter le revenu.

« On dit, écrivait Louis XIV, que les rois ont les mains longues; mais il est important qu'*ils aient la vue longue aussi et qu'ils prévoient les affaires longtemps avant qu'elles puissent arriver.* » Il n'y a point de devoir plus pressé pour les gouvernements, surtout lorsqu'ils sont investis d'une grande autorité et que les circonstances leur ont donné sur les nations un pouvoir quasi absolu. Les nécessités actuelles ne peuvent les distraire des nécessités de l'avenir. La docilité qu'ils sont assurés de rencontrer impose à leur conscience les mêmes devoirs que la morale et la religion imposent aux tuteurs. Nous vivons en un temps où la société est en tutelle; elle s'y est mise volontairement, parce qu'elle se voyait hors d'état de pourvoir par elle-même aux périls qui l'environnent. Elle a fait un pouvoir et l'a armé d'une grande force, de toute la force qu'il a lui-même demandée, pour se reconstituer en quelque sorte sous son égide, afin qu'il eût pour elle une sagesse qu'elle n'avait plus, afin qu'il écartât des ennemis contre lesquels elle se reconnaissait impuissante. La religion, la famille, la propriété, tels sont les grands intérêts qu'elle a placés sous sa garde. Or, cette vente, qui risque de porter un nouveau coup à l'agriculture et de diminuer dans un temps donné le domaine des pauvres, ne fournit-elle pas un argument aux socialistes contre le droit de propriété? Si l'on vend aujourd'hui ce qui appartient à ces mineurs

que l'on appelle les établissements de bienfaisance, quelle raison y aura-t-il demain pour ne pas vendre ce qui appartient à ces autres mineurs que l'on appelle les communes, et bientôt après, ne serait-on pas poussé à d'autres conséquences ?

Lorsque nous parlons ainsi, on croira aisément que la conscience nous en fait un devoir. Cependant, nous ne voulons point que ce langage nous attire, de certain côté, des éloges que nous ne pensons nullement mériter. Nous ne nous croyons ni téméraires ni même hardis. Nous éprouvons une vive affliction, nous n'avons aucun sujet d'éprouver de la crainte. La presse est plus libre qu'elle ne le prétend ou qu'elle ne consent à l'être. Les sages prescriptions qui lui refusent le droit d'attaquer les principes du Gouvernement et de jeter l'injure aux dépositaires de l'autorité, lui laissent celui d'apporter la lumière. Nous le savons, nous en avons usé souvent ; jamais avec plus de sécurité qu'aujourd'hui, et jamais non plus dans un sentiment plus dévoué et plus fidèle.

IV

Les journaux publient une nouvelle circulaire du Ministère de l'Intérieur sur la vente des biens immobiliers des hospices. La première a fait assez de bruit, et elle est encore assez présente à tous les souvenirs pour que nous nous dispensions de noter les points où celle-ci, qui ne prétend que l'expliquer, la modifie. Il ne s'agit plus de cette vente générale qui avait si fort ému l'opinion. On reconnaît largement les intentions des donateurs, dont précédemment les bureaux avaient paru faire si peu de

cas. Nous pensons que dans la pratique on n'aura pas moins égard aux désirs des Commissions administratives, naguère si rudement traitées; et que l'on reconnaîtra également les droits des Communes, bien qu'ils soient encore passés sous silence, comme si les Communes n'avaient rien à voir dans ces transformations du patrimoine des pauvres dont l'insuccès peut les obérer cruellement. Les Commissions administratives et les Communes sont averties : elles savent combien de chances fâcheuses peuvent ouvrir ces mesures, encore trop préconisées dans la nouvelle circulaire.

La catégorie des biens à mettre en vente se compose désormais exclusivement de ceux qui seraient mal administrés, improductifs ou onéreux. Quant aux biens mal administrés, il semble que ce qu'il y aurait à faire serait de les administrer mieux, et pour cela de recommander aux Commissions de se montrer moins négligentes et surtout de les composer de telle sorte qu'elles ne le soient pas. Pourquoi se défaire d'un bien auquel il ne manquerait pour devenir excellent que d'être mieux administré ? La raison indique qu'il faut procurer à l'hospice lui-même l'avantage que saurait réaliser le nouveau propriétaire. Tous les moyens qu'emploierait ce nouveau propriétaire, l'établissement les a, ou les peut avoir.

Quant aux biens nécessairement improductifs ou onéreux, soit par leur situation, soit par d'autres causes, il est tout simple qu'on les aliène, lorsque l'opération promet un bénéfice certain : comme par exemple dans ce cas cité par la nouvelle circulaire, d'une propriété affermée 600 fr., et vendue au prix principal de 60,000 fr. 3,000 fr. de rente valent mieux que 600 fr. de loyer, surtout si l'hospice propriétaire n'avait aucun moyen d'élever ce mé-

diocre fermage. Mais de tels cas sont très-rares, et la première circulaire elle-même constatait que les biens immobiliers des hospices donnent au moins le rendement normal de la propriété. D'ailleurs, tout le monde sait que les Commissions administratives ne se sont guère attachées jusqu'ici à conserver les biens improductifs ou onéreux, et que par diverses raisons elles ont plutôt montré une propension à se dessaisir même des autres.

NOTRE-DAME D'AFRIQUE.

— 23 juin 1858 —

Appel de Monseigneur l'évêque d'Alger au monde chrétien. — Sort des esclaves chrétiens chez les Barbaresques. — L'œuvre de la *Rédemption des captifs*; les ordres de la Sainte-Trinité et de Notre-Dame de la Merci.

Monseigneur l'Évêque d'Alger a conçu le dessein d'élever auprès de sa ville épiscopale une chapelle monumentale à la Vierge immaculée, sous le titre de *Notre-Dame-d'Afrique*. Il espère créer un pèlerinage dans cet édifice religieux, principalement destiné à consacrer la reconnaissance de la chrétienté, délivrée du cruel et humiliant tribut qu'elle a longtemps payé aux Barbaresques.

C'était un usage général dans l'Europe catholique : lorsque l'armée victorieuse avait humblement prié sur le champ de bataille, la nation remerciait à son tour Celui qui s'est réservé le sort des combats. Elle ne se décernait pas l'orgueilleux et stérile honneur du triomphe, en dressant, à la manière des païens, des arcs et des colonnes que les vaincus, tôt ou tard, viennent insulter : elle élevait un temple au Dieu tout-puissant qui sait réparer la défaite comme il a su donner la victoire ; elle fondait la prière, la charité, la science, profitables aux vivants et aux morts. Telle fut l'origine d'un grand nombre d'églises, d'hospices, d'écoles, l'origine d'un grand nombre de monastères

qui étaient à la fois des écoles, des hospices et des églises. Les nations ont abandonné ces belles traditions, mais l'Église les a retenues et les empêchera de périr. Le premier Évêque d'Alger, par des efforts de zèle, avec cette foi qui remue les pierres, a fondé la Trappe de Staouëli, sur le lieu même où débarqua l'armée française en 1830 ; et ce monastère aujourd'hui florissant, mais dans les fondations duquel trente ou quarante religieux ont été enterrés, est devenu, pour n'en signaler que le moindre mérite, la principale école d'agriculture de l'Algérie. Avec le même zèle, avec la même foi, pour l'amour de Dieu et de la patrie, le second Évêque élèvera le monument commémoratif de la conquête.

On y a destiné le plateau qui domine l'entrée de la Vallée-des-Consuls près de la ville. Monseigneur Pavy fait une description éloquente et charmante de ce site, l'un des plus beaux de la côte. C'est un promontoire dégagé à son sommet du gigantesque échelonnement des contreforts de l'Atlas, dont il forme comme le premier degré. En face et à gauche, la mer animée et sans limites ; à droite, les gracieux contours du rivage, les rochers, la ville, les forts, les baies, le cap Matifou, jusque vers Dellys et Bougie. Par delà les baies et les fraîches maisons qui se répandent au dehors de la ville, se déroule une partie de la longue Métidja, si nue et si désastreuse il y a quelques années encore, déjà couverte de hameaux et de moissons. Les flots et les montagnes encadrent ce riche tableau. Au fond les pics de la Kabylie, hier réputés inabordables, maintenant français, bientôt chrétiens ; plus loin, les neiges de l'âpre Jurjura. Si les regards reviennent au bas de la colline, sur la route de mer qui serpente le long des récifs presque toujours blanchis d'écume, le riant village de

Saint-Eugène baigne ses pieds dans les flots et se couvre d'ombrages naissants. Toute la grâce de la vie égaye cette majesté de la nature, naguère attristée et sauvage. Dans ces beaux lieux que la paix anime et féconde, le janissaire promenait sa stupidité féroce et des milliers d'esclaves chrétiens subissaient un long martyre. C'était un théâtre de douleur où Bossuet voyait ce qui pouvait le mieux en ce monde « représenter la misère extrême et la captivité hor- « rible de l'homme sous la tyrannie des démons (1). » Cette mer dangereuse par elle-même, *mare sævum, importuosum,* disait Salluste, l'était devenue davantage par les bandits qui l'infestaient. Maintenant, domptée par la vapeur, elle caresse des rivages hospitaliers ; elle appartient à la civilisation chrétienne. N'est-il pas juste que la civilisation y arbore le signe sacré de sa conquête, la croix, qui affranchit tout ? La croix est le seul étendard d'Europe qui n'ait pas quitté cette terre et qu'on y ait vu combattre quand tous les autres s'avouaient vaincus. Elle restait là, au milieu des avanies et des supplices, prenant possession par une suite séculaire de confesseurs et de martyrs.

Aujourd'hui, après vingt-huit ans, on commence à oublier ce que c'était que la piraterie barbaresque. La France elle-même ignore l'immensité du service qu'elle a rendu à l'Europe ; surtout elle ignore les miracles de charité et de courage par lesquels ses enfants, en plus grand nombre que ceux d'aucune autre nation, durant des siècles, ont lutté pour adoucir les maux que supportait l'incroyable incurie des gouvernements. Monseigneur l'Évêque d'Alger en trace un tableau qui étonne.

D'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Salé, de Tétuan, de Tanger, partaient sans cesse de nombreux navires armés

(1) Panégyrique de saint Pierre Nolasque.

en guerre, montés par des forbans aussi audacieux que cruels. Ils couraient la Méditerranée, l'Adriatique et les bords de l'Océan, abordaient quelquefois jusqu'en Angleterre, en Irlande et même en Islande. Ils attaquaient tout navire chrétien, faisaient main basse, à terre, dans leurs soudaines et rapides descentes, sur tout ce qui se trouvait à leur portée, et ramenaient dans leurs repaires bâtiments, hommes et dépouilles. Les bagnes d'Afrique regorgeaient d'esclaves chrétiens. La seule ville d'Alger, avec sa banlieue, en comptait, dans la première partie du dix-septième siècle, près de vingt-cinq mille, Français, Espagnols, Anglais, Italiens, Styriens ; il y avait même des Russes. Quant aux pertes du commerce, on estimait à plus de vingt millions, somme énorme pour l'époque, la valeur des objets capturés par les seuls Algériens. C'est le calcul fait sur les lieux par le P. Dan.

La situation des esclaves chrétiens dans cet enfer passe tout ce que l'on peut imaginer. La faim, les coups, les injures, les horribles travaux, les horribles supplices, les plus atroces raffinements de la cruauté étaient employés contre eux, tantôt pour les contraindre à l'apostasie, tantôt simplement parce que tel était le plaisir du maître. Le maître pouvait tout sur l'esclave chrétien et n'était point tenu envers lui aux préceptes d'humanité recommandés par le Coran. Il y avait d'ailleurs beaucoup de renégats, et ceux-là enchérissaient sur les autres. Cervantes, témoin oculaire et victime de ces actes de barbarie, n'en a point exagéré le tableau. « Notre courage s'épuisait à la vue des cruautés « que Hassan exerçait dans son bagne : tous les jours un « supplice nouveau ; tous les jours un captif était sus- « pendu au croc fatal (1) ; un autre était empalé ; à un

(1) Les Barbares ont de grands crocs de fer en langues de serpent, qui

« troisième on crevait les yeux, et cela sans motif, unique-« ment pour satisfaire à la soif de sang qui brûlait ce « monstre et qui inspirait de l'horreur même aux bour-« reaux qui le servaient. » Le P. Dan, religieux du très-saint ordre de la Merci pour la rédemption des captifs, raconte bien autre chose. Les captifs étaient écartelés, tués à coups de flèches, noyés lentement dans des sacs de cuir, brûlés à petit feu, écorchés vifs, empalés, enfermés, et roulés dans des tonneaux pleins de clous, attachés à la queue d'un cheval, la face contre terre et traînés ainsi par toute la ville jusqu'à ce qu'ils fussent en lambeaux ; souvent la populace se soulevait et se donnait le plaisir d'en lapider quelques-uns ; d'autres fois on les obligeait à tuer eux-mêmes un de leurs compagnons condamné à mort, et chacun devait le frapper d'un coup de hache. Les pirates avaient encore inventé un autre supplice que le P. Dan signale comme un trait de leur férocité. « Il y en a, dit-il, qu'ils font mourir sur un canon chargé, auquels ils mettent le feu. » Les Anglais ont conservé cet usage et quelques autres. Maintenant qu'il n'y a plus de Barbaresques, les Anglais, après les Chinois, peut-être, sont le peuple le plus ingénieux en matière de supplices et de tortures.

Nulle part les captifs n'étaient aussi nombreux et la férocité aussi grande qu'à Alger. Depuis l'occupation de l'Algérie par les Turcs au commencement du seizième siècle, ce fut, dit monseigneur Pavy, la métropole des forbans et des martyrs. Malgré le nombre déplorable des renégats, celui des fidèles resta toujours plus considérable,

sont attachés dans les murailles et aux portes des villes, où ils accrochent ceux qu'ils veulent faire mourir, les élevant tout nuds, les mains liées derrière le dos et les faisant tomber dessus, où ils s'enferrent, tantost par le ventre, tantost par l'épaule, ou par une autre partie du corps, et les laissant ainsi mourir en langueur. — *Relation du P. Dan.*

et il y en eut dont la constance égala ce que l'histoire de l'Église nous montre de plus beau. Le P. Dan comptait à Alger, en 1649, environ 8,000 renégats et 1,000, à 1,200 renégates, parmi lesquelles trois ou quatre Françaises seulement. Le reste, c'est-à-dire 15 à 20,000 chrétiens, souffraient et mouraient fidèles. Un auteur espagnol, Haedo, a publié un livre, *Dialogos de los Martyres*, où il raconte les combats et les triomphes de quelques-uns de ces obscurs héros.

Un religieux portugais, Thomas d'Andrada, ou Thomas de Jésus, esclave au Maroc, y écrivit l'un des plus beaux et des plus touchants ouvrages de piété qui existent, *les Souffrances de Jésus* (1), et transforma le bagne en une communauté fervente d'où sortirent un grand nombre de martyrs, entre lesquels plusieurs étaient revenus de l'apostasie.

On se demande ce que faisaient les États chrétiens pour remédier à un état de choses si cruel et si humiliant? Ils firent peu de chose et finirent par ne rien faire du tout. Cette histoire est vraiment honteuse.

(1) Ce livre, plein de tendresse et de sérénité, fut composé dans un cachot éclairé seulement par le jour que laissaient passer les fentes de la porte. L'auteur n'a pas même l'idée de parler de sa situation. Il ne connaît qu'une captivité, qu'un esclavage et qu'un tourment, la captivité du péché, l'esclavage des passions, le tourment de l'âme éloignée de Dieu. Si l'on ne connaissait pas son histoire, on pourrait croire qu'il a écrit entouré de ses livres, tranquille au fond de sa cellule. Il ne nomme pas ses bourreaux, il n'y fait pas allusion, il n'y pense pas. On admire avec raison le livre de Sylvio Pellico; mais si l'on veut savoir ce que c'est qu'une âme forte et libre et sainte, il faut lire celui du P. Thomas de Jésus. Cet homme de Dieu, qui appartenait à une illustre famille, ne voulut pas être racheté. Il mourut au milieu de ses frères les esclaves, en annonçant à plusieurs d'entre eux qui manquaient de patience l'époque précise où ils recevraient leur rançon. — Voyez l'abrégé de sa vie en tête de la traduction française de son livre. 2 vol. Lyon et Paris, Rusand, 1828. Il a été oublié dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot, ouvrage d'ailleurs fait avec soin et presque trop complet.

Le rachat, ou plutôt, suivant la remarque de Monseigneur l'Évêque d'Alger, la *rédemption* des captifs, comme on l'avait nommée dans un sens si religieux et si juste, est une des œuvres de piété les plus recommandées par le christianisme, qui est lui-même la Rédemption, et les plus anciennement pratiquées par l'Église. Dès l'origine, les chrétiens rachetèrent les esclaves pour les affranchir. Saint Grégoire le Grand, avant d'être Pape, allait acheter des esclaves sur le marché de Rome; et ce fut là qu'ayant vu des Anglais, il forma le projet d'envoyer en Angleterre des apôtres, afin d'affranchir aussi les âmes qui étaient dans l'esclavage de l'erreur. Saint Cyprien, évêque de Carthage, disait en parlant des prisonniers chrétiens : « C'est Jésus-Christ qui est captif dans ses membres; comment ne pas racheter à prix d'argent celui qui nous a rachetés de son sang? Nous pleurons moins encore leurs chaînes que les dangers auxquels est exposée leur vertu. » C'était son principe et celui des plus grands Évêques, que les vases sacrés sont la rançon des esclaves. Les Papes, en provoquant les croisades orientales, n'avaient pas pour principal but d'affranchir le tombeau du Sauveur, mais de délivrer les captifs. « Secourons nos frères, s'écriait le pape Urbain II au concile de Clermont, rompons leurs chaînes. Pour la rémission de vos péchés, par la compassion que vous devez à l'affliction de vos frères, nous vous enjoignons d'arrêter promptement l'insolence des infidèles qui les tiennent sous le joug. » Le même motif est exposé dans l'indulgence plénière accordée pour la première croisade, dans le Bref adressée à saint Bernard pour la seconde, dans les épîtres de saint Bernard lui-même, dans les décrétales d'Innocent III pour l'approbation de l'Ordre des Trinitaires et de celui de la

Merci. C'était le projet de saint Louis, qui se fit suivre par les généraux de ces deux ordres rédempteurs. Enfin, lorsque l'esprit des croisades se fut éteint pour la honte et pour le malheur de l'Europe, à qui cette décadence a légué la *question d'Orient*, Paul III, gémissant de voir tant de fidèles sous le joug mahométan, invitait encore les princes chrétiens à tourner leurs armes contre les Barbaresques, et il obtenait de Charles-Quint son inutile démonstration devant Tunis et devant Alger.

L'Église avait donc fait son devoir, et nous verrons qu'elle ne l'oublia jamais. Les princes méconnurent le leur. Après la dernière croisade, il y eut un long oubli. En 1390, l'expédition du duc de Bourbon; en 1505, cent quinze ans après, celle de Pierre de Navarre, bientôt suivie de la conquête d'Oran (1509), par le cardinal Ximénès; puis, dans l'espace de près de deux siècles, les entreprises sans suite et sans résultat de Diego de Vera, de Moncade, de Charles-Quint, de François de Vendôme, de Duquesne, de d'Estrées (1687), témoignèrent bien que les puissances Européennes avaient le désir de réprimer la piraterie; mais la piraterie continua sans modification sérieuse dans les formes ni dans les conséquences. En 1816, cent vingt-neuf ans après d'Estrées, Exmouth, au nom de l'Angleterre, vint dans le port d'Alger imposer l'abolition de la course et de l'esclavage. Le gouvernement d'Alger traita, comme il avait toujours fait lorsqu'il ne s'était pas trouvé le plus fort, et comme toujours il se moqua du traité. En 1823 la course recommença et fit encore des esclaves; seulement, on les appela des prisonniers, en attendant qu'on pût tout remettre sur le pied d'autrefois, car les Turcs d'Alger n'avaient pas cessé d'être les mêmes; c'était toujours la même ignorance, la même arrogance et la même

férocité. En 1828, le Dey faisait un nouveau règlement pour le partage des prises futures. Enfin, en 1830, le nombre des esclaves ou prisonniers chrétiens qui se trouvaient dans les bagnes de l'Algérie s'élevait à dix mille environ.

Mais ce qui est bien plus étonnant que cette longue patience de l'Europe chrétienne, c'est l'ignominieuse épouvante que les pirates lui inspiraient. Tout simplement, pour acheter leur bienveillance ou seulement leur neutralité, elle leur payait tribut. Écoutons monseigneur l'Évêque d'Alger :

«... On n'avouait pas le principe même du tribut, et la diplomatie, cette source féconde de mots ingénieux, savait bien en trouver pour déguiser sa honte; encore fut-elle condamnée plusieurs fois à cet abandon des fiertés ordinaires. Il n'y avait que deux manières d'être avec les Barbaresques, ou rester en guerre avec eux et subir de droit tous les dangers de la piraterie, ou conclure un traité qui ne garantissait pas toujours de ses périls, mais qui impliquait essentiellement la condition du tribut, sous une forme plus ou moins déguisée.

« On distinguait, en Barbarie, trois sortes de tributs : celui de la *Lezma*, provenant d'une obligation nominativement contractée; celui des *Aouaids*, provenant de la coutume et nommé par les Français *Usances*; et, enfin, oserons-nous le dire ? celui des *Avanies*, moyen d'extorquer l'argent qu'il est inutile d'expliquer, et qui, pour sortir de la règle, n'était nullement une exception, parce qu'on l'appliquait à toute heure, sous toutes les formes, et chez toutes les nations barbaresques. Occupons-nous surtout d'Alger (1).

« Six États payaient aux Algériens la *Lezma*, tous les deux ans. C'étaient les États-Unis, Naples, le Portugal, la Hollande, la Suède et le Danemark (2). En outre, ces trois dernières puissances avaient à livrer des fers et des bois de construction pour la ma-

(1) On peut appliquer au Maroc, à Tunis et à Tripoli, sauf quelques nuances de chiffres, ce que nous disons ici d'Alger.

(2) Ce n'est qu'en 1845, et par les soins de la France, que ces deux dernières puissances ont été exonérées du tribut qu'elles payaient au Maroc.

rine du Dey, de la poudre, du plomb, de la poix, des cordes et autres agrès de marine. Le tribut de chacun de ces États était estimé, en moyenne, à 125,000 fr.; cependant, depuis la paix de 1791, le Bandjek ne parle que de 54,000 fr., mais à titre annuel, pour la Suède, et de 50,400 fr., au même titre, pour le Portugal. Pour quatre États, l'obligation durait encore en 1830. En 1815, après un heureux coup de main d'un de ses amiraux, la République des États-Unis ne manqua pas de s'affranchir des tributs; mais elle consentit à donner, à chaque renouvellement de consul, un présent aux Algériens. La Hollande en fut dégagée en 1816, par suite de l'expédition de lord Exmouth, à laquelle elle avait pris part; en 1803, le Portugal, voulant faire la paix avec Alger, le Dey réclama 20 millions de francs; le consul en ayant offert cinq, on le couvrit d'injures et on l'expulsa. La paix ne fut conclue qu'en 1810, au prix de 1,470,000 fr., et en outre, 50,400 fr. à titre de cadeau annuel.

« La France, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne et la Toscane payaient des présents, tous les deux ans, sans parler du cadeau de joyeux avénement. Le partage s'en faisait entre le Dey, certains fonctionnaires, officiers, employés et domestiques du grade le plus infime, jusqu'aux *balayeurs* de la Kasba. On faisait aussi des cadeaux au commencement de l'année, à la fête de Baïram, et chaque fois qu'il s'agissait de traiter quelque affaire importante. Les beys d'Oran, de Bône et de Constantine avaient souvent part aux cadeaux : c'étaient des *Aouaids*. Le présent devait être d'une valeur de 125,000 fr. pour les trois premiers États ; il était d'une valeur moindre pour les deux derniers. Il consistait en armes de luxe, en bijoux, en montres, en boîtes à musique, en beaux vases, en draps, en toiles fines, en tuniques brochées, en brocarts, en beaux marbres d'Italie, en chocolat de Turin (1), et même en munitions de guerre, et il se distribuait par les consuls, suivant une liste convenue et fournie par le Dey. Le Dey et les autres participants à la curée disputaient âprement la valeur de chaque objet. Aussi, pour satisfaire leur incroyable cupidité, fallait-il toujours en tenir quelques-uns de plus en réserve.

« A force d'*avanies*, on obligeait souvent les petites puissances à renouveler les consuls, pour obtenir le renouvellement du présent, ou bien on les chassait sans plus de façon.

« L'usage de quelques puissances était de changer leurs con-

(1) Un jour le dernier Dey eut le front de demander au consul de Sardaigne de lui préparer lui-même son chocolat.

suls tous les cinq ans. Un jour, au commencement de ce siècle, le Dey fait atteler à un chariot servant au transport des pierres le consul de Hollande, vieillard vénérable, et il ne l'en arracha qu'à la prière unanime du corps consulaire.

« En 1764, le pacha Ali décida que les consuls français, suédois et autres, feraient renouveler leurs pouvoirs tous les deux ans, afin d'assurer d'une façon plus régulière l'acquittement de l'Aouaïd ; la France républicaine le solda comme la France monarchique, et la constatation de la recette figure annuellement au *Bandjek*.

« Pendant deux siècles, la Compagnie royale d'Afrique paya, pour son établissement du Bastion de France, une redevance annuelle de 150,000 francs, redevance qui fut portée, dans les premiers temps de la République française, à 180,000 francs. Le prétexte de cette obligation était d'éviter à notre commerce l'embarras d'acquitter une foule de menus droits qu'il n'en payait pas moins rigoureusement.

« En 1797, l'Angleterre fit présent au dey d'Alger de quatre canons avec leur matériel. Après la rupture qu'amena, entre Alger et la France, la campagne d'Egypte, l'Angleterre se substitua à la Compagnie royale, et jusqu'en 1816, elle paya aux Algériens une redevance annuelle de 350,000 francs pour le loyer de ses établissements qu'elle n'occupa jamais. En outre, si nous nous en rapportons aux renseignements qui nous sont fournis, elle devait 15,000 francs de passe-port pour chacun de ses bâtiments de commerce qui naviguait dans la Méditerranée. L'Angleterre, même après l'expédition de lord Exmouth, dut payer l'*Aouaid;* elle l'a fait jusqu'en 1827.

« L'Espagne était le principal point de mire de la cupidité musulmane, parce qu'elle était la puissance la plus rapprochée de l'Afrique, et l'objet des plus fanatiques emportements de l'Islamisme, depuis qu'elle eut expulsé les Maures. Dans le dix-septième siècle, quoiqu'elle exerçât la domination dans la ville d'Oran, l'Espagne n'en avait pas moins de 30,000 esclaves à Alger. Quand, en 1791, elle abandonna cet établissement, elle dut compter au Dey, seulement pour entrer en négociation avec lui, 180,000 fr. ; elle s'engagea ensuite à payer une redevance annuelle de 96,800 fr., pour assurer à ses nationaux le privilége exclusif du commerce d'Oran et de Mers-el-Kebir. Le traité d'abandon ne parle que de la deuxième clause. En 1786, elle paya la paix 2,700,000 fr. ; plus, 2,000 quintaux de poudre, etc.

En 1804, elle fut obligée de donner au dey d'Alger neuf pièces de canon de 24 et neuf de 18. En 1826, elle acheta la paix avec le Dey au prix de 1,500,000 fr., qui furent regardés comme l'acquittement d'une dette commerciale, et de 250,000 francs de présents.

« Les républiques italiennes du Moyen Age avaient établi des comptoirs dans les principales villes de l'Afrique septentrionale ; les comptoirs furent ruinés par l'avénement des Turcs, mais les Républiques ne voulurent pas traiter avec ces forbans. De là ce que l'islamisme appelait l'état de guerre. De là, en particulier, cette multitude d'esclaves sardes et génois. D'après le *Bandjek*, la Sardaigne traita, en 1764, avec le dey d'Alger moyennant 216,000 fr., plus le tribut annuel de 54,000 fr., versé jusqu'à 1816, époque où elle fut placée sous le régime des grandes nations. Cette année, en effet, le roi de Sardaigne traita, sous les auspices de lord Exmouth, avec les puissances barbaresques, et il obtint la suppression de la course et de l'esclavage, à la condition de donner des présents (1). En 1825, la Sardaigne conclut un traité semblable avec le Maroc ; la clause du tribut y fut formellement exprimée, ainsi que dans le traité passé avec la Régence de Tripoli. Le Roi s'engageait à compter 25,000 fr. de présents à chaque renouvellement de consul.

« Les villes anséatiques payaient aussi le tribut sous forme de présent. En 1750, Hambourg dut fournir 52 affûts de canons, 300 quintaux de poudre, etc. En 1830, le Sénat de Hambourg était en séance pour en voter l'envoi, lorsque le consul de France résident lui envoya dire qu'Alger venant d'être pris par les Français, toute délibération devenait superflue. La même année, le consul de Naples, averti de notre expédition, sut, à force de délais, économiser à son gouvernement la somme qu'il avait à verser aux mains des Algériens depuis un traité de 1816.

« L'Autriche et la Russie ne s'étaient point soumises au tribut. Elles avaient même fini par imposer au sultan de Constantinople l'obligation de les indemniser des pertes que leur feraient éprouver les Barbaresques ; la Porte ne s'y résignait jamais que par force, et les esclaves russes, en particulier, étaient assez nombreux à Alger.

« Pour l'honneur de l'Église, ajoutons, en finissant, que l'île de Malte, défendue par ses religieux chevaliers, et que les États-Romains, protégés dans leur dignité par le Saint-Père, ne s'a-

(1) On paya en outre 2,500 fr. la rançon de chaque esclave sarde.

baissèrent jamais à compter aux Musulmans de l'Afrique ni tributs ni présents. Ainsi ne se faisait-on pas faute d'enlever les Maltais, de capturer les galères romaines et de jeter les équipages dans les bagnes. Il fallait, pour mettre fin à cette déplorable situation, la conquête de 1830. »

L'infâme et ignoble temps que ce dix-huitième siècle! Plus on l'étudie, plus on y découvre d'horreurs. Voyez en particulier ces deux gouvernements de France et d'Espagne : plus que les autres, comme voisins et comme catholiques, ils avaient intérêt et devoir à repousser la piraterie. Au contraire, ils lui payaient tribut, et, dans le même temps, ils persécutaient le souverain Pontife pour lui imposer la suppression d'un ordre religieux. Ils insultaient le Vicaire de Jésus-Christ; ils lui rendaient les avanies que leur faisaient avaler les forbans de la côte d'Afrique!

Seule au milieu de ces arrogantes couronnes, si coulantes dans l'occasion, l'Église avait fait son devoir envers les chrétiens captifs. Elle l'avait fait religieusement et politiquement. Les peuples catholiques, les Français, Dieu merci, plus que tous les autres, suivirent l'exemple de leur mère. Par un double et admirable développement de la charité, ils surent au moins procurer aux pauvres captifs un soulagement et une protection que d'indignes gouvernements leur refusaient.

Il existait deux ordres religieux, celui de la Sainte-Trinité, celui de Notre-Dame de la Merci, tous deux nés en France du douzième au treizième siècle, et fondés par des Français, qui dans un profond sentiment de charité chrétienne, prenant pour patronne la Mère des chrétiens, s'étaient voués au rachat des captifs. Durant six cents ans, ils remplirent cette mission de fatigues, de périls, d'humiliations, de douleurs. Ils allaient mendier dans toute

l'Europe à la sueur de leur front, et des deniers qu'ils avaient recueillis, ils venaient ensuite dans les villes barbaresques dénouer les chaînes des captifs. Mais c'était là qu'ils trouvaient les plus grandes difficultés, et les plus amères. Les pirates les traînaient par d'interminables longueurs, afin de leur tirer plus d'argent, multipliant les supercheries pour éluder les conventions les mieux arrêtées, désolant leur patience ; « plusieurs furent indignement jetés en prison, mis à mort ou réduits en esclavage, parce que, trompés par les indignes calculs des marchands d'esclaves, il ne pouvaient payer en entier les sommes que l'on exigeait d'eux. Rien ne les rebuta ; on peut dire, au contraire, que leur zèle croissait avec l'outrage et se multipliait par l'avanie. »

Monseigneur l'Évêque d'Alger fait le compte des chrétiens ainsi rachetés en Afrique et en Asie pendant six siècles, et en Espagne avant l'expulsion des Maures. « Vous ne le savez pas, dit-il, vous qui refuseriez de concourir avec nous à l'érection d'un monument de reconnaissance ! »

« A partir de 1198, date de la fondation de leur institut, jusqu'en 1787, les Trinitaires ont racheté neuf cent mille esclaves européens, neuf cent mille (1), entendez-vous ? et, à ne porter même qu'au tiers, ce qui est une concession impossible, en regard de l'histoire, le nombre de ceux qui durent leur délivrance aux Pères de la Merci (2), c'est donc au moins DOUZE CENT MILLE esclaves chrétiens rachetés par ces deux Ordres religieux. »

Le prix de la rançon est impossible à fixer avec préci-

(1) Ces chiffres résultent des listes de Rédemption communiquées par le R. P. Général des Trinitaires à J. M. Prat, l'auteur de la *Vie de saint Jean de Matha*. Paris, 1846.

(2) Les religieux de la Merci s'étendirent beaucoup plus en Amérique qu'en Espagne et qu'en France ; c'est ce qui explique pourquoi ils ont moins racheté d'esclaves en Afrique et en Asie que les Trinitaires.

sion. Il variait suivant la fortune présumée, suivant l'âge, la force, les aptitudes du captif, suivant le caprice ou la cupidité du maître. Sur les tableaux officiels des rançons opérées à Alger en 1787, il y en a de 1,100 et de 2,000 piastres fortes d'Espagne, c'est-à-dire de 5,775 fr. et de 10,500 francs. En ajoutant les frais considérables de droits à payer, de voyage, de séjour, les *avanies*, on trouve qu'en moyenne chaque rançon d'esclave coûtait au moins 6,000 fr. Ainsi « le rachat de douze cent mille « esclaves serait le produit de SEPT MILLIARDS d'aumônes « fournies, recueillies et distribuées par les ordres de « la Trinité et de la Merci. » Telle fut la part des peuples catholiques, qui en donnant cette contribution donnèrent encore les humbles et saints héros qui l'ont obtenue et dépensée.

Il se trouve des hommes, remarque Monseigneur l'Évêque d'Alger, pour demander à quoi servent les moines ? — Saint Félix de Valois et saint Jean de Matha, fondateurs de l'ordre de la Trinité, saint Pierre Nolasque, fondateur de la Merci, « l'homme le plus libéral, a dit Bossuet, qu'il y ait jamais eu sur la terre, » trois moines, ont plus fait pour la liberté, pendant six cents ans, que tous les philosophes, que tous les économistes que tous les libéraux et que tous les gouvernements ensemble.

En s'adressant au sentiment catholique, les trois moines, dans la vie séculaire que Dieu leur a donnée comme à tous les patriarches, ont su tirer des peuples, tous les ans, plusieurs millions, et racheter en moyenne plusieurs milliers de captifs qui couraient le danger de perdre la foi. La France, par ses aumônes et par ses enfants, prenant une part principale dans cette bonne œuvre, dut à ces moines de payer ainsi les arrhes de sa conquête. Ce que leur doit

la civilisation chrétienne, au point de vue politique, est incalculable. Les renégats faisaient la principale force des Barbaresques. Ils trouvaient parmi eux leurs hommes les plus remarquables. En entravant sans cesse le recrutement de l'apostasie, les moines rédempteurs ont empêché le développement de ces États pillards, ils les ont forcés de croupir dans la stagnation mahométane, où l'Europe est enfin venue les écraser.

Mais quel était le principe, l'inspiration, l'inébranlable appui de ce dévouement des moines rédempteurs ? Mgr l'Évêque d'Alger, revenant à l'objet de l'*appel* qu'il adresse au monde chrétien, nomme la Mère des chrétiens, l'auguste Vierge à laquelle il veut que l'Europe délivrée rende par ses mains un juste hommage de reconnaissance et d'amour. Avec une éloquence émue, pleine d'éclat et d'enthousiasme, mais en même temps solidement appuyée sur l'histoire et qui n'emprunte pas moins d'arguments à la raison qu'à la foi, il montre l'influence, on pourrait dire l'action de la sainte Vierge dans la création des ordres rédempteurs, dans le miracle de leurs longs travaux, dans la durée de leur existence, poussée jusqu'à l'aurore de ce jour de délivrance qu'ils ont préparé par tant de sacrifices, et pour lequel ils ont offert tant de sueurs, de sang et de prières.

DE LA TYRANNIE ADMINISTRATIVE.

— 10 JUILLET 1858 —

Les voyages de l'Empereur. — La liberté du peuple. — Iniquité commise envers les pêcheurs de Villerville; conséquences de cette vexation. — Les agents de l'administration. — Remède à ces abus.

Les voyages de l'Empereur dans les départements prennent la valeur d'une institution politique. Les populations, qui les voient se renouveler avec une sorte de régularité, y applaudissent. Chaque contrée espère à son tour la visite du souverain ; elles la demandent et l'attendent. Cette coutume est si bonne en soi, qu'elle commence à être généralement imitée. En prolongeant son séjour dans les principales villes de ses États, Pie IX a montré comment les excursions royales pourraient avoir toute leur utilité. Chez nous, comme ailleurs, les meilleurs *missi dominici* du souverain sont ses oreilles et ses yeux. La perfection réglementaire, due au génie de la bureaucratie, n'est pas le moins du monde la perfection du gouvernement. Elle laisse place à des abus souvent cruels ; l'implacable uniformité qu'elle établit partout devient en beaucoup de lieux une iniquité révoltante. On se soumet. Il n'y a plus de révoltes qu'à Paris, et ce ne sont point les abus, du moins ces abus-là, qui les allument ; mais la soumission morne et impatientée, n'est pas plus l'amour

et pas plus l'ordre que l'uniformité n'est la régularité.

Le peuple croit à la justice du Roi, il a besoin de sa force. *Si le Roi le savait!* Sous Louis-Philippe, qui n'était pas un roi, sous la République, qui n'avait rien à savoir, ce dicton fut oublié. Les abus cependant existaient toujours, et les pauvres gens qui en portent tout le poids, n'ayant pas moins à dire, désiraient fort avoir à qui parler. De là le succès populaire de toutes les élections bonapartistes, cette suite de scrutins triomphants d'où sortirent successivement la députation, la présidence, la dictature, l'Empire. Se souvient-on du fameux mot : L'*Empire est fait?* Résumé de la situation politique et morale d'alors, expression pénitente du sentiment public sur le dernier régime et sur le régime régnant, cette parole eût été sublime. Prononcée comme une menace, elle devint promptement ridicule ; elle l'était déjà. De même qu'en 1847, déjà la révolution était faite, de même en 1850, déjà l'Empire était fait. En 1847, il fallait une satisfaction ; en 1850, il fallait un gouvernement. L'Empire était fait, parce que la France avait besoin d'autorité, et que ceux qui la menaçaient de l'Empire ne pouvaient lui donner que l'anarchie. Mais l'autorité, pourquoi la voulait-on ? Parce qu'elle apparaissait comme la garantie de la régularité, de la justice et de la liberté.

Oui, de la liberté! Le peuple, le vrai peuple, n'entend pas par liberté ce qu'entendent les docteurs, les importants et la populace des villes. Le peuple n'appelle pas liberté ce qu'une plume de journal trop empressée prenait la peine de nous promettre l'autre jour, sous le nom de « couronnement de l'édifice. » La criée des journaux au coin des rues, la libre circulation du blasphème, la liberté de tout dire aux gens à tout faire,

voilà un couronnement d'édifice ardemment désiré ! La liberté du peuple est d'être gouverné avec convenance et justice, et de gagner honnêtement sa vie sans avoir à subir de perpétuelles taquineries dans son travail, dans son repos, dans son culte, dans son bon sens. *Si le Roi le savait ! Si l'Empereur le savait !* Écoutez l'ouvrier des campagnes ou de la mer qui dit ces mots : vous trouverez qu'il dénonce quelque scandale, quelque règlement absurde qui l'humilie, le tourmente et entrave son honnête labeur. Allez au fond, vous connaîtrez qu'il a raison de se plaindre ; les plus estimables et les plus éclairés pensent comme lui, disent comme lui : *Si l'Empereur le savait !* En effet, la chose, pour l'ordinaire, vexe si gratuitement le particulier, elle est si clairement inutile et partant si dommageable à l'État, que le chef de l'État n'en pourrait être instruit sans vouloir y porter remède.

Il faut l'avouer, notre administration, parfaite à l'extérieur, ordonnée, surveillée, large et libérale dans ses sommités, ne ménage pas néanmoins ces mesures qui fatiguent le petit administré, c'est-à-dire la foule. Elle en poursuit l'exécution avec une persévérance qui, s'exerçant par ses derniers agents, devient aisément dure, et parfois perd toute physionomie de liberté, et même, quoiquoi légale, de justice. On se plaint : *Si l'Empereur le savait !* plainte inutile. On plaide : mais alors la vexation, qui semblait ne venir que d'en bas, remonte, et avec elle la responsabilité, injuste à son tour. L'administration a agi suivant le droit que la loi lui donne. Les tribunaux, forcés d'appliquer la loi, même contre la stricte équité, prononcent en faveur de l'administration ; un arrêt rendu au nom du souverain consacre et impose quelque plan de bureau qui préjudicie à tout le monde. Les

exemples en sont nombreux et divers, et partout malheureux. Ils appellent des réformes urgentes. Cette gêne et ce déplaisir constants, où la perfection sans cesse perfectionnée et toujours infaillible de l'administration entretient le pays, fait perdre au Gouvernement le prix de ses services ; elle lui est plus redoutable peut-être que ne seraient de grandes fautes. La mauvaise humeur se manifeste par des votes dont l'ignorance populaire ignore la portée, et que l'opposition politique sait exploiter avec une dangereuse adresse. Une élection a lieu, les populations paraissent voter contre le Gouvernement : elles n'ont voté en réalité que contre les douaniers ; mais qu'importe à la statistique socialiste qui enregistre leurs suffrages ?

Des faits trop abondants nous suggèrent ces considérations. Nous n'en citerons qu'un seul, mais de nature à frapper les esprits. Il a désolé et il désole encore une population maritime. Nous ne doutons pas qu'il n'y en ait eu beaucoup d'analogues dans les contrées que l'Empereur va visiter ; car les populations des bords de la mer semblent avoir tout spécialement le privilége d'occuper l'administration.

A Villerville, bourgade toute maritime du quartier d'Honfleur, il existait depuis plus de quatre cents ans un établissement connu sous le nom d'*Étalières*, exploité de tout temps au moyen d'un filet appelé *guideau*. Cette pêche au guideau, ressource importante pour la commune, consistait essentiellement en *chevrette* et *bouquet*. Des perches déterminaient la place de chaque filet, comme des bornes séparent un terrain d'un terrain voisin. C'était en effet un véritable terrain dans les mains des pêcheurs, ces énergiques laboureurs de la mer, et un terrain qui ne pouvait devenir productif que par leur antique industrie.

Il se compose d'un rocher nu, où les herbes ne poussent point, où le sable ne reste point, exposé au vent du nord-ouest, sans cesse battu du flot ; le poisson n'y dépose point son frai. Ce rocher ne peut servir qu'au genre de pêche qui s'y était séculairement établi.

Les Étalières, au nombre de cent cinquante environ, appartenaient à quatre-vingts chefs de famille, qui constituent la majeure partie de la commune. Ils les possédaient en général par héritage, quelques-uns par acquisition ; car ces propriétés ont été de tout temps considérées comme immeubles, et comme telles partagées, frappées d'hypothèques, vendues, transmises soit par actes authentiques, soit par actes sous seing privé. On a des contrats qui remontent au quatorzième siècle. L'État, admettant et consacrant cet ordre de choses, a toujours perçu les mêmes droits de mutation que pour les autres immeubles. Il n'y a point de droit de propriété que l'on dût croire plus évident.

L'importance des Étalières est telle, que quelques-unes ont été vendues 1,400 francs de prix principal ; elles représentaient en totalité un capital d'au moins 300,000 fr. et donnaient un revenu annuel de 15 à 20,000 francs. C'était la richesse la plus assurée de ces nombreuses familles, non moins respectables par leurs mœurs que par leur ancienneté.

Le 12 avril 1854, soixante-deux filets dits *guideaux*, furent saisis sur les Étalières de Villerville par un bâtiment garde-côte, comme étant prohibés par le décret du 4 juillet 1853, portant règlement de la pêche côtière.

Les pêcheurs dépouillés réclamèrent devant le tribunal de Pont-l'Évêque. Là le ministère public requit d'abord contre eux une condamnation correctionnelle à raison des

pêcheries qu'ils auraient indûment maintenues sur le rivage. Mais ce réquisitoire ayant été abandonné, le débat roula uniquement sur la nature des filets saisis.

Il fut plaidé au nom de l'administration que le guideau est un instrument prohibé, parce que, dénommé dans les anciennes ordonnances, il se trouve proscrit *tacitement* par l'art. 55 du décret du 4 juillet 1853. Les pêcheurs répondirent que le décret n'avait pu prohiber qu'une chose et non pas un nom ; que peu importait le nom de leurs filets, si ces filets rentraient dans une des exceptions prévues par l'article même que l'on invoquait contre eux : or, l'article 55 autorise, § 15, pour le premier arrondissement maritime, tous instruments sédentaires destinés à la pêche de la chevrette. Le guideau est un instrument *sédentaire*, destiné spécialement à la pêche de la *chevrette*. Il est reconnu que les seuls poissons qui puissent s'y trouver mêlés parfois sont des poissons de *petite espèce* et de *passage*.

Le tribunal, par un jugement longuement motivé en fait et en droit, donna gain de cause aux pêcheurs et déclara que le décret ne leur avait pas été justement appliqué.

Mais ici se déroule une série d'épreuves judiciaires où les pêcheurs de Villerville, vainqueurs deux fois, ont néanmoins succombé.

La décision du tribunal du Pont-l'Évêque, frappée d'appel par le ministre de la marine, est portée devant la Cour impériale de Caen : la Cour adopte les motifs des premiers juges et maintient le jugement. Appel en cassation : l'arrêt est cassé et la cause renvoyée devant la Cour impériale de Rouen : la Cour de Rouen juge comme celle de Caen. Nouvel appel en cassation : la Cour suprême,

toutes chambres réunies, casse encore l'arrêt de Rouen, et la cause est finie.

D'après le jugement du tribunal de Pont-l'Évêque, confirmé à Caen et à Rouen, les filets saisis à Villerville, quoique appelés *guideaux,* n'offraient pas les dimensions des instruments de pêche du même nom que le décret de 1854 a voulu prohiber et n'étaient pas la même chose, ne pouvant prendre que de la chevrette dans l'endroit particulier où ils séjournaient, si ce n'est par rencontre et les jours de mauvaise pêche, un petit poisson de passage. La Cour de cassation a décidé que les filets de Villerville sont la chose dont ils portent le nom.

Nous n'avons pas à nous occuper du décret sur la pêche côtière rendu en application des anciennes ordonnances, et encore moins des arrêts de la Cour de cassation ; mais ces jugements contradictoires prouvent assez que l'interprétation des ordonnances n'est pas facile, et l'insistance de l'administration, inspirée surtout par son implacable amour de l'uniformité, nous paraît dure et impolitique. Dans le doute, après deux décisions des Cours impériales, la balance ne devait-elle pas pencher en faveur du pauvre qui se croyait de bonne foi possesseur, et auquel une légalité nouvelle vient arracher une partie de ses ressources ?

L'administration invoque l'intérêt public. Elle est sincère. Mais cet intérêt qui la préoccupe, elle l'entend mal et petitement, dominée à son insu par l'ardeur de tout régler du fond de ses bureaux, de tout se soumettre, de tout réduire à une uniformité mécanique, sans avoir jamais égard à aucun cas particulier.

Le décret de 1853 veut, par quelques-unes de ses prescriptions, empêcher la destruction du frai, auquel les guideaux, en certains cas, nuisent beaucoup. Cela est sage

pour diverses parties de la côte et dans la basse Seine. Mais, dit le tribunal de Pont-l'Évêque, « la partie de la « plage de Villerville sur laquelle les habitants tendent « leurs filets est une sorte de roche immense, plate, unie, « presque dénuée de sable. Les poissons ne peuvent y « déposer leur frai ni prendre leur croissance. » Donc, nul intérêt, sauf celui de l'uniformité, ne commandait de détruire là cette propriété si respectable et cette industrie si nécessaire.

Le décret, disent certains interprètes, n'a pas eu tant pour but de protéger le frai, que de contraindre les pêcheurs à faire la grande pêche, afin de préparer pour l'État de plus nombreux marins.

S'il en est ainsi, outre qu'on n'a pas suivi l'équité, on a raisonné fort mal et sans se rendre compte de la manière de vivre des populations sur lesquelles on veut agir. Il était pourtant facile de s'éclairer sur des coutumes séculaires ! mais de pareilles inadvertances signalent souvent l'œuvre des bureaux.

Ce ne sont pas les hommes en état de se livrer à la grande pêche qui vont lever les guideaux. Cette menue besogne est confiée aux vieillards, aux femmes, surtout aux enfants, qui prennent ainsi le goût de la mer et s'y fortifient. Lorsqu'ils ont dix ans, ils montent gaiement sur les barques comme mousses ; voilà des marins. Leur retirer les occupations de la mer dans l'âge où elles ne sont encore pour eux qu'un amusement, c'est se détourner du but que l'on se propose d'atteindre. Beaucoup de ces enfants n'étant plus habitués dès leur premier âge à manier les filets, ne se soucieront plus de la marine. Leurs parents n'étant plus intéressés à les garder près d'eux, ne sont, en grand nombre déjà, que trop disposés à leur donner

une autre direction. Ils trouvent le métier dur; le patron de barque aisé y rencontre autant de dangers, y supporte autant de fatigues que le pauvre matelot; ils savent qu'on peut ailleurs gagner plus d'argent sans prendre tant de peine et courir tant de périls. Bientôt les populations maritimes, comme les populations agricoles, émigreront pour les villes; des hommes qui eussent fait de braves marins deviendront de turbulents ouvriers ou d'inutiles laquais. Oh! que de poules aux œufs d'or auront été tuées, et que l'avenir paiera cher les écoles et les statuts de l'administration!

Ajoutons que la mesure qui désole la commune de Villerville a été prise dans le moment le plus inopportun, quand les propriétaires des *Etalières* avaient peine à nourrir leurs familles, par suite de la cherté des vivres, et quand plusieurs barques restaient oisives, les hommes qui les montaient ayant été appelés au service de l'État dans la Crimée et dans la Baltique. A leur retour, ils ont trouvé la ruine, la dépossession, sans aucune sorte d'indemnité. Mais l'administration obtient des décrets, les applique et dédaigne le reste.

Si l'on s'était borné à interdire les guideaux là où ils pouvaient gravement nuire au frai, et si l'on avait en même temps compensé l'expropriation par une indemnité, ce peuple honnête et sensé, comprenant que l'on agissait dans l'intérêt général, se serait soumis sans amertume, sinon sans regret. Mais on l'a lésé, on lui a retiré purement et simplement une propriété immémoriale, par une mesure qu'aucune idée de justice et d'intérêt public ne justifie à ses yeux. Les meneurs politiques n'ont pas négligé d'exploiter ce thème, et les conséquences en ont été promptes. Jusqu'alors les marins de ces cantons avaient

été dévoués au Gouvernement ; leurs votes presque unanimes l'attestaient. Aux dernières élections, sur 244 électeurs inscrits, 86 seulement ont voté. Sur ce nombre, les deux oppositions, orléaniste et républicaine, ont réuni 56 suffrages ; le candidat du Gouvernement, 31. Le fait porte avec lui son commentaire, et l'on a pu se convaincre que ce n'est pas un fait isolé, pour peu qu'on ait pris soin de dresser une statistique morale des votes. Dans notre conviction profonde, formée sur des renseignemenis abondants et vérifiés, les abstentions et les hostilités plus directes remarquées aux dernières élections générales, ont eu pour principale cause les procédés ou les fausses mesures de l'administration.

Malheureusement, l'administration est si puissante, si engagée dans la routine, enfin si convaincue de son infaillibilité, qu'elle n'a pas la moindre pensée de se réformer. En même temps, elle a su donner une telle idée de son obstination à être obéie et de ses ressources pour s'assurer l'obéissance, que peu de volontés privées se trouvent l'énergie et le moyen de lui tenir tête. Au besoin, elle est patiente, elle attend ; plus rarement elle recule ; ce qu'elle a résolu de faire, elle n'y renonce jamais. La récente tentative sur les immeubles des hospices en est un mémorable exemple. Cette mesure, maintes fois proposée depuis un siècle, essayée à diverses reprises, toujours reconnue inexécutable, est une idée fixe de l'administration. Elle y est obstinément revenue, elle y reviendra. Ses agents trop zélés peuvent recevoir ses admonestations, ils n'ont pas à craindre son courroux. Le chef de bureau qui prépare une mesure est plus solide dans son poste que le ministre qui la signera. Il va de l'avant, il communique sa passion, elle se traduit souvent avec des formes qui ne

laissent pas d'ajouter beaucoup d'amertume aux dérangements et dommages qu'elle peut occasionner. Les gens qui traitent avec les ministres, les directeurs, les grands employés, peuvent déjà s'apercevoir que la hauteur des manières est en raison inverse de la hauteur des situations ; mais enfin ils trouvent partout des égards, de la courtoisie, tout au moins de la politesse. Heureux ceux qui n'ont rien à débattre avec l'importance des subalternes, lesquels forment la partie stable du nombreux personnel administratif ! heureux surtout ceux qui ne vivent pas directement sous leur joug ! Dans ces rangs inférieurs, dès qu'on a eu le malheur de ne pas appartenir au monde officiel, on rencontre des tyranneaux impassibles, formalistes, sourds à toute espèce de raisonnement, incapables de bonne grâce en tout genre, et qui savent merveilleusement faire sentir leur petit pouvoir.

A ce mal croissant et qui paraîtra un jour le plus insupportable des abus, il n'y a qu'un remède : c'est l'œil, le bon sens, la volonté du maître. La puissance impériale peut seule corriger les abus de notre système administratif, sans détruire ce qu'il a de bon et d'excellent. S'il s'agissait d'y introduire l'aménité, surtout dans les basses régions, ce serait peine perdue. A ce degré, l'administration est démocratique, et tous ces fiers messieurs que l'on y voit, se trouvant là par la vertu de leurs diplômes, continueront de nous traiter en peuple conquis ; mais l'impulsion d'en haut peut être modifiée ; on peut atténuer, sinon écarter, le fléau des mesures générales, éviter des extrémités comme celle que nous venons de décrire, limiter enfin cet âpre esprit qui, tous les jours élargissant la matière administrative, tend à emprisonner la vie publique et la vie privée dans les cartons verts des chefs de bureaux.

Tel est le résultat infiniment désirable que nous espérons des voyages de l'Empereur. L'oreille de Napoléon III recevra toutes les plaintes, et son esprit si pénétrant et si juste, faisant la part des exagérations, verra le mal et saura créer le remède. La liberté qu'on lui demande et qu'il a annoncée comme le couronnement de l'édifice impérial, c'est celle-là : c'est la liberté de pouvoir agir et respirer en dehors du contrôle de l'administration; c'est la liberté de ramasser les biens que Dieu donne et qui seraient perdus si on ne les ramassait pas. Nous ignorons si le plaisir de lire l'*Indépendance belge* dans les cafés, ou d'entendre au théâtre des pièces qui ont effarouché la censure, feront au Gouvernement beaucoup d'amis ; mais quant à ceux que lui garderait ou lui créerait un allégement du servage administratif, on peut les compter par millions, et le chiffre dépasserait certainement celui du 20 décembre 1851.

M. LOUIS JOURDAN.

— 14 ET 19 JUILLET 1858 —

I. M. Jourdan, personnage comique. — Bévue historique de ce penseur. — II. Les *Porte-glaives*. — M. Jourdan jugé par lui-même.

I

Nouvelles et très-profondes cogitations de M. Jourdan, le cerveau du *Siècle*, touchant les divisions religieuses et les maux innombrables qu'elles causent au genre humain :

Car, dit-il, « de la Sardaigne à l'Herzégowine » le monde en est affolé. C'est ce qui trouble la Candie et rend le Turc « impropre à tout progrès. » L'Angleterre fait des façons déplorables pour laisser les Juifs entrer dans le Parlement ; la Suède n'est pas plus sage à l'égard des catholiques. Superstition, fanatisme, barbarie. Dieu juste, Dieu Nature ! l'humanité est trop malheureuse de se voir ainsi coupée en plusieurs religions !

M. Jourdan fait ces éloquences autour d'un raisonnement qui glorifie les libéraux du Piémont pour les persécutions dont ils fatiguent et poursuivent la foi catholique, sous le nom « d'influence cléricale. » La fonction de M. Jourdan au *Siècle* est de barbouiller en couleur de liberté tous les despotismes de l'esprit philosophique, et de lapider la religion avec de certaines patenôtres de sa composition.

Il faut se rendre compte de ce manége et étudier sa langue particulière pour comprendre quelque chose à ses raisonnements, qui autrement n'aboutissent jamais. Ainsi, ce philosophe qui déplore la *diversité* en matière religieuse, devrait faire des vœux pour l'*unité ;* et puisqu'il se pique d'être en même temps religieux et libre-penseur, il devrait demander pour toutes les religions la plus grande liberté, comme étant l'unique moyen d'arriver à cette désirable unité. Il conclut, au contraire, à lier toutes les religions d'une même chaîne, pour les noyer bientôt dans une même incrédulité. Tout cela en parlant d'affranchir les consciences, avec des airs dévots, et des yeux en coulisse vers l'Être suprême, et une immense garniture de breloques philanthropiques, religieuses et libérales. Voilà, dit-on, un odieux rôle ! Non. M. Jourdan possède un disciple convaincu, c'est lui-même ; il se croit ; et en somme, le docteur du *Siècle* n'est qu'un personnage comique.

Il aime à se rendre hommage. Il se sent infiniment sage, raisonnable, profond, savant, inspiré, religieux. Il déclare modestement qu'il se trouve « dans les conditions « les plus favorables pour apprécier à leur juste valeur « les exagérations de ses adversaires » qui professent une religion définie, spécialement les catholiques. Il n'est « ni athée, ni perturbateur ; il aime l'ordre public et la « liberté. » Si on lui objecte qu'il n'a pas de religion : — Moi, pas de religion ? Je les ai toutes ! « Nous ne savons « rien de plus respectable et de plus sacré ici-bas que le « sentiment de la foi, ce lien qui unit l'homme à Dieu, « qui donne la force de supporter toutes les épreuves de « la vie. » Voilà qui sent son homme religieux. Il ajoute incontinent : « Toute religion, qu'elle soit antérieure « ou postérieure au christianisme, est *donc* digne de res-

« pect, du moment *où* elle pose ce principe supérieur à « tous les principes : qu'il faut aimer son prochain « comme soi-même et Dieu par-dessus tout ; qu'il faut « faire aux autres ce que nous voudrions qu'*il* nous fût « fait à nous-mêmes. » On a, dans ces quelques lignes, sa foi, sa logique et son style. Le tout, tel que ses adversaires le peuvent désirer.

Il ne lui vient pas à l'esprit que ce sentiment de la foi, *le plus respectable et le plus sacré qu'il y ait ici-bas,* doit avoir le droit de se produire, de se manifester par un culte, de se communiquer par l'enseignement. Ou plutôt, il y a songé, et il a une réponse : Le culte est une excroissance, un fruit de « l'élément superstitieux » qu'il faut distinguer de « l'élément religieux. » Respectons le sentiment de la foi, proscrivons, coupons, cautérisons l'excroissance ; et vivent la religion et la liberté !

Quel est l'inconvénient des religions, ces choses d'ailleurs si respectables et si charmantes ? C'est d'être insociables. Comment le deviennent-elles ? Uniquement par la croyance à une religion en particulier. De là les superstitions et le fanatisme. Faisons donc en sorte qu'il n'y ait plus de religion particulière, que personne ne croie plus une seule religion, mais que chacun les croie toutes. Nous installons ainsi la vraie religion universelle, et l'âge d'or est reconquis.

Pour atteindre ce but magnifique, il suffit de l'opération la plus simple : supprimer toute religion d'État en Angleterre et en Suède comme en Turquie, en Prusse et en Italie comme en France ; fermer la bouche à tous les clergés ; verrouiller tous les cultes dans leurs temples, jusqu'à ce qu'ils y meurent. « L'élément religieux » se débarrassera de « l'élément superstitieux ; » l'on verra

merveilleusement croître le sentiment de la foi, *ce lien qui unit l'homme à Dieu et qui donne la force de supporter les épreuves de la vie.* En outre, la paix régnera sur la terre. Exemple : « *Essayez* de supprimer *par la pensée* « (cet essai du moins est facile) l'influence des prêtres « musulmans, le fanatisme turc s'affaisse progressivement « et disparaît ; les populations diverses qui vivent sous « le gouvernement de la Porte Ottomane, catholiques, « grecques, *russes* (!) israélites, etc., cessent d'être per- « sécutées. » M. Prudhomme n'est pas plus triomphant lorsqu'il s'écrie : *Otez l'homme de la société, vous l'isolez !*

En attendant qu'une politique sage et libérale entreprenne de réduire tous les cultes au silence, M. Jourdan venant à ses fins, estime que l'on peut toujours commencer par le clergé catholique. C'est pourquoi il préconise honnêtement les efforts heureux que fait à ce sujet le libéralisme piémontais. Un succès ici lui laisserait attendre patiemment le reste ! S'il y a quelque chose de curieux et d'insondable dans les mystères de l'humanité, c'est cette folle inimitié d'un être aussi petit que l'homme, aussi petit surtout que certains hommes, contre la majesté de cette œuvre de Dieu : l'Église catholique. Quel mal leur a-t-elle fait, et quel bien ne leur a-t-elle pas fait ? Ils ne l'ont pas inventée, c'est vrai ; elle ne se prête pas à leurs combinaisons, c'est vrai encore ; et sa grandeur les écrase, c'est vrai toujours ! Mais, pauvre petit être, qui te force à te faire écraser ? Tu peux vivre si tranquille, ouvrant tes petites mains au pain de chaque jour, ton petit esprit à la lumière, ta petite âme à l'éternité ?

M. Jourdan n'a jamais rendu au clergé catholique d'autre hommage que celui de son aversion, mais il y met de la persévérance. Constatons-le encore une fois et ne réfu-

tons pas ce qu'il suffit de montrer. Les discussions avec le penseur du *Siècle* sont doublement superflues. D'une part, il a l'incommodité de n'entendre rien à rien ; de l'autre, il offre l'avantage de n'être pas fin du tout. Ses distinctions entre « l'élément religieux » qu'il veut développer, et « l'élément superstitieux » qu'il veut proscrire, ne surprendraient pas même la candeur de M. de la Bédollière. Il faudrait que l'humanité lùt le *Siècle* cent ans avant de prendre M. Jourdan au sérieux. D'ici là, le *Siècle*, « ami de l'ordre et de la liberté, » aura fait avec nous, autour des églises, les patrouilles que nous ferons avec lui autour de sa caisse.

Cependant M. Jourdan termine par un divertissement qu'on ne peut lui passer. Il outrage la mémoire de saint Louis, roi de France. Suivant lui, « cet homme d'État, ce souverain *sanctifié* par l'Église, » aurait donné le signal des entraves que les gouvernements ont accumulées contre l'action de l'Église, et « la France régénérée par « la révolution, est la continuatrice de saint Louis. »

M. Michelet eut un jour l'ingénieuse idée de présenter saint Louis comme un sceptique ; M. Jourdan a l'ingénieuse idée de le montrer comme un précurseur de M. de Cavour et du *Siècle*. *Tout bourgeois veut avoir des pages !* Mais cette plaisanterie est trop forte pour les moyens de M. Jourdan.

Il raconte, « sans vouloir faire parade d'une facile érudition, » que saint Louis arrivant au trône, trouva le royaume sous la tyrannie des évêques. Ils gouvernaient et régnaient, et se permettaient cent choses horribles.

« Que fit saint Louis? Il ne se borna pas à protester, il agit, et il agit vigoureusement. L'évêque de Beauvais refusait de payer le droit de gîte ; le saint roi fit saisir le temporel de l'évêque de

Beauvais. Les évêques, indignés, se réunirent, mirent *le royaume* en interdit. Saint Louis ne se tint pas pour battu, et aux armes spirituelles il opposa les armes du droit, de la justice, du bon sens. Il fit saisir le temporel du chapitre de Soissons, qui ne voulait pas reconnaître la juridiction séculière. Il obligea l'archevêque de Reims à se soumettre et à porter devant les juges civils le différend qu'il avait avec ses vassaux. La querelle s'envenima; Grégoire IX intervint, se plaignit, menaça, excommunia. Saint Louis répliqua par sa célèbre ordonnance contre les usurpations ecclésiastiques. Les grands du royaume, princes et barons, enhardis par ce courageux exemple, firent entre eux une ligue pour la défense de leurs droits contre le clergé, et convinrent de n'avoir aucun égard aux excommunications lorsqu'elles seraient injustes et ne seraient pas reconnues pour valables par ceux d'entre eux qu'ils nommeraient pour les examiner.

« Voilà comment s'est fait le royaume de France, voilà comment nos rois les plus illustres et les plus vénérés enseignèrent à nos pères et au monde que la religion n'a rien à faire dans les choses temporelles, que son influence ne peut qu'y être nuisible, qu'elle doit se borner à guider ses fidèles dans les voies de l'ordre moral sous la surveillance de l'État.

« L'œuvre de saint Louis s'est poursuivie de siècle en siècle, et si l'on songe à cette commune origine, on est porté à croire que les fils des croisés et les fils de Voltaire ne sont pas séparés par une ligne de démarcation aussi profonde qu'on a bien voulu le dire. »

Telle est la « facile érudition » de M. Jourdan. Elle prouve qu'il n'a jamais ouvert une histoire de saint Louis, et qu'il en est encore à ce qu'il a ramassé dans l'*Essai sur les mœurs*. Elle prouve aussi qu'il ne raisonne pas sur le peu qu'il sait ; car comment s'explique-t-il que l'Église ait *sanctifié* un prince qui aurait établi que la religion n'a *rien à faire dans les choses temporelles*, que son influence *n'y peut être que nuisible*, qu'elle doit se borner à guider ses fidèles dans les voies de l'ordre moral *sous la surveillance de l'État ?* M. Jourdan ne s'en doute pas, mais l'absurde prend ici des proportions immenses. S'il veut

étudier un peu les faits dont il parle, il rougira des profondeurs d'ignorance où il faut le croire enfoui pour lui supposer encore quelque bonne foi.

Ces faits, qui tenaient à toute la constitution sociale de l'époque, se sont passés *sous la minorité* de saint Louis. L'Évêque de Beauvais défendait non-seulement son droit, mais la liberté publique. La régence venait de se heurter à un homme du peuple devenu archevêque de Rouen, qui l'avait forcée de reculer sur une question ecclésiastique. Les conseillers du Roi, alors âgé de dix-sept ans, l'engagèrent à Beauvais dans une affaire municipale, où furent commises de véritables iniquités. Il y avait désaccord entre les citoyens sur l'élection du maire. L'Évêque, seigneur temporel, prétendait qu'en pareille rencontre c'était à lui de nommer le maire, sur la présentation de deux candidats. La cour voulait déjà restreindre les libertés des villes ; elle créa de son chef un maire, un étranger, bourgeois de Senlis, et prétendit l'imposer. Le peuple s'insurgea, quelques personnes furent tuées. Légalement, l'Évêque devait connaître de l'affaire. Il avait dans la ville toute justice, haute, basse et moyenne ; il réclama son droit. Mais le Roi vint et s'attribua le jugement de la cause. Devant lui, les échevins n'osèrent rien objecter. Il ouvrit les prisons où les mutins étaient détenus, en fit arrêter un grand nombre d'autres et les bannit tous de la ville, ordonnant en outre que leurs maisons seraient démolies au nombre de plusieurs centaines, ce qui fut exécuté par le parti du maire étranger, lequel donna le premier coup de marteau. Est-ce que M. Jourdan admire tout de bon cette justice ? L'Évêque ne s'y soumit point. Il protesta, demandant qu'on lui rendît les bannis jugés illégalement. Pour toute réponse, le Roi réclama le droit de

gîte. L'Évêque dit que cette prétention était nouvelle et qu'il en délibérerait. Le Roi, du droit de la force, mit garnison dans le palais épiscopal et en fit saisir et vendre le mobilier.

Cependant la force ne pouvait pas tout alors. Un concile se tenait à Noyon ; l'Évêque y porta sa plainte. Le concile députa trois prélats à Beauvais pour informer, et, sur leur rapport, il décida que deux monitions, portées par trois autres évêques, seraient adressées au Roi, pour qu'il eût à faire justice. Le Roi ne se rendit point. Alors l'Évêque de Beauvais mit son diocèse en interdit ; les autres évêques, soutenant noblement sa cause, qui était celle de l'Église et du droit public, jetèrent l'interdit sur toute la *province* (et non sur tout le royaume). L'émotion s'accrut et l'affaire s'envenima. Les grands seigneurs et les bourgeois en profitèrent. Il y eut des séditions, des violences, des ligues, non pas pour revendiquer contre le clergé des droits qu'il voulût méconnaître, mais pour lui arracher ses propres droits, comme seigneur temporel. L'Archevêque de Reims fut chassé de la ville, on pilla ses maisons et on tua quelques-uns de ses amis. Enfin, on appela au Pape. « Grégoire IX, dit M. Jourdan, *intervint*, se plaignit, « menaça, excommunia. Saint Louis répliqua par sa cé« lèbre ordonnance contre les usurpations ecclésiasti« ques… » M. Jourdan semble brouillé avec la chronologie, comme avec beaucoup d'autres choses. Quelle est cette *célèbre* ordonnance qu'il place à ce moment-là ? Quant à Grégoire IX, après avoir nommé deux commissaires pour examiner l'affaire particulière de Reims, qui s'était extrêmement embrouillée, et maintenu les excommunications lancées par l'Archevêque, il entreprit de faire entendre raison au jeune roi. Il y réussit parfaite-

ment. Saint Louis atteignait sa majorité. Maître de sa conduite, il n'attendit plus les monitions et les visites des évêques. Il se rendit en Champagne, étudia les choses par lui-même, régla les points capitaux à la satisfaction de l'Archevêque de Reims, et commit pour décider le reste deux hommes si estimés de tout le monde qu'ils n'eurent pas même besoin de procéder judiciairement. Les bourgeois firent des réparations et payèrent des amendes, et les censures furent levées. M. Jourdan commence sans doute à perdre de son estime pour saint Louis.

On serait curieux de savoir à quel moment de son règne saint Louis encouragea les laïques qui seraient *convenus* de n'avoir aucun égard aux excommunications, jusqu'à ce qu'elles fussent « reconnues valables *par ceux d'entre eux qu'ils nommeraient pour les examiner !* » Il y avait recours contre les excommunications aussi bien que contre toute autre sentence. Certains évêques, au rapport de Joinville, prièrent un jour le Roi d'ordonner la saisie des biens des excommuniés qui ne se seraient pas fait absoudre au bout d'un an et un jour. Le Roi se déclara prêt à donner cet ordre, mais seulement contre les excommuniés que les juges auraient reconnus coupables envers l'Église ou envers leur prochain, parce que les censures pouvant être indûment portées, il serait injuste d'y soumettre temporellement ceux qu'elles frappaient avant qu'ils eussent été entendus. Il cita l'exemple du duc de Bretagne, lequel ayant plaidé sept ans, tout excommunié, contre les Prélats de son royaume, finit par avoir gain de cause auprès du Pape. Donc, ajouta le Roi, si la première année j'avais voulu le contraindre à se faire absoudre, il eût été obligé de laisser aux Prélats ce qu'ils lui demandaient injustement ; en quoi j'aurais grandement offensé Dieu et le

duc de Bretagne. Les évêques se rendirent aux raisons du Roi. Ce fait montre tout autre chose que l'omnipotence des évêques, et il suffit sans doute pour indiquer à M. Jourdan une législation dont il semble n'avoir pas la première idée. Maintenant, il est libre de croire que les Conciles et le Pape étaient des juges que les seigneurs avaient nommés d'*entre eux* pour examiner la validité des excommunications, et que la société n'avait aucun refuge contre l'arbitraire de l'autorité ecclésiastique, avant que les laïques eussent organisé contre elle cette sorte de comité de vigilance qu'il met sous le patronage de saint Louis.

Il faudrait « faire parade d'une facile érudition » pour mettre en évidence toutes les bévues que M. Louis Jourdan accumule en peu de mots, et cette facile érudition ne laisserait pas de l'étonner extrêmement. Mais un pareil travail serait long et inutile. M. Jourdan perdrait les trois quarts de son talent s'il acquérait quelque sens de l'histoire. Mauvaise opération, puisqu'il ne pourrait plus alors écrire dans le *Siècle*, ou qu'il n'aurait plus d'excuse. Laissons-lui donc sa précieuse et fructueuse ignorance. Toutefois, pour ne pas le quitter sans lui donner un conseil bienveillant, nous l'exhortons à ne plus chercher ses saints dans le calendrier catholique. Au premier aspect, c'est original, mais au fond, c'est périlleux. Lorsqu'il éprouvera cette fâcheuse tentation d'imiter Voltaire ou même M. Michelet, qu'il relise La Fontaine, qu'il songe au destin de la musicienne de marécage qui voulut égaler le bœuf en grosseur : — *N'y suis-je point ?* — *Nenni*, répond le public.

Il y avait en face de saint Louis un homme qui répond si bien à l'idéal politique et religieux du *Siècle !* Frédéric II, empereur d'Allemagne, voilà le véritable héros, à cette

époque, des ennemis de l'Église, et son chancelier, Pierre des Vignes, était, révérence gardée, un docteur tout semblable à M. Louis Jourdan. Mais le *Siècle*, plein de vertu et de courage, est néanmoins sujet à renier ses ancêtres, comme à désavouer ses amis.

II

M. Louis Jourdan se contemple, il trouve que rien ne lui manque, il s'avoue qu'il est un ange. Il n'a jamais failli, jamais erré, il répète les accents du génie, il apporte au genre humain la pure lumière. *N'y suis-je point, ma sœur?* Mais il faut l'entendre ; on n'a pas tous les jours le spectacle d'un homme qui consent à s'admirer si parfaitement.

« Grenouille si vous voulez! Mais avec la conscience de notre faiblesse. Simples soldats, lutteurs obscurs, nous consacrons tous nos efforts à la défense et à la propagation de la vérité, de la justice, de la liberté, de la tolérance. Si indigne que soit notre main, elle tient une plume, et cette plume n'a jamais tracé une ligne que nous ayons à désavouer; elle a été fidèle aux principes qui ont dirigé notre vie; elle s'est inspirée de tous les maîtres, de tous les grands penseurs de l'humanité; elle a sans cesse conseillé, développé ce commandement sublime qui contient toute la loi : « Aimez-vous les uns les autres, car vous êtes tous frères « et fils d'un même Dieu. »

L'article, l'écrin qui renferme ce joyau, est finement intitulé les *porte-glaives*. Les porte-glaive sont les rédacteurs de l'*Univers*. On voit tout de suite la figure qu'ils font à côté des « porte-plume » du *Siècle;* ils sont écrasés par le seul contraste. M. Jourdan sent profondément que les porte-plume sont les bénis du ciel. Devant les fureurs

du porte-glaive, le porte-plume sourit bénignement. Voici une vue de la rédaction du *Siècle*, qui peut être citée, même après l'incomparable morceau qu'on vient de lire. Représentez-vous un groupe : M. Havin, M. de La Bédollière, et dans le fond M. Pouillard (1) :

« Plus les porte-glaives s'irritent, plus ils nous menacent du geste et de la voix, plus nous sentons le calme descendre en notre âme rassérénée, plus nous sommes émus d'une fraternelle pitié à l'égard de ces infortunés qui écument de rage et qui se croient sérieusement les ministres de Dieu ici-bas. »

C'est auguste et solennel.

Cependant la sérénité de M. Jourdan n'est pas exclusivement le fruit de ses éclatantes vertus. Elle provient de diverses autres sources qu'il connaît moins, notamment d'une infirmité fréquente dans le très-illustre et excellent ordre des porte-plume (voyez la nécessité de l'orthographe : une S nous jetterait en pleine ornithologie). Cette infirmité, le sérénissime grand maître Jourdan en est atteint, tout comme les bons chevaliers Havin et La Bédollière, et le simple servant Pouillard (de la langue de Champagne).

C'est une extrême difficulté de comprendre bien ce que l'on dit soi-même, et une sorte d'inaptitude totale à comprendre ce que disent les autres.

Lorsque M. Jourdan, faisant étalage de sentiments re-

(1) Ce Pouillard, propriétaire-gérant du *Courrier des Ardennes, journal politique paraissant tous les jours*, avait applaudi M. Jourdan, le « penseur » du *Siècle*, disait-il avec un sérieux tout champenois, à propos d'un article de celui-ci sur les *Influences cléricales en matière d'élections*. Il a suffi de citer ce morceau qui révèle à M. Jourdan un imitateur de sa langue aussi bien qu'un admirateur de ses idées. Si nous eussions ajouté un mot, nous eussions craint que M. Pouillard ne vînt nous chanter pouilles. (V. l'*Univers* du 15 juillet.)

ligieux et libéraux, demande en même temps l'union forcée, c'est-à-dire la suppression de tous les cultes, évidemment il ne comprend pas qu'il dresse un programme d'impiété et de despotisme digne des théosophes de 93. Qu'il ouvre la première relation venue des fêtes révolutionnaires en l'honneur de l'Être suprême, il y trouvera tous ses axiomes, et toute sa doctrine mise en action. A Nantes, les penseurs de l'époque avaient écrit ces mots sur un décor représentant « tous les attributs de l'athéisme, du fanatisme et de la royauté : *Les religions des prêtres ressemblent à l'athéisme: elles anéantissent l'Être suprême, à force de le défigurer.* »

Évidemment M. Jourdan ne voit point qu'il ne dit pas autre chose, et que la pratique de ses théories ne saurait être autre chose. Avec ses mains sur la conscience et ses yeux au ciel, et son nauséabond verbiage de religiosité, il nous propose tout simplement les farces de ces histrions sanguinaires que les sécularistes anglais se proposent d'imiter un jour.

Comment mettre en pratique l'union des cultes ? Par la loi. On déclarera au peuple qu'aucune religion n'est vraie, ou que toutes les religions sont vraies, ce qui revient au même. Parce que vous ne voulez pas qu'on leur persuade la croyance, vous voulez leur imposer l'incrédulité. *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait !* Mais l'incrédulité est plus difficile encore à imposer que la foi. La conscience humaine se révoltera. Vous aurez donc recours à la force ? Si vous employez la force, vous êtes un tyran. Si vous ne l'employez pas, que signifieront vos décrets ?

Lorsque, sans présenter à M. Jourdan aucune considération au-dessus de sa portée sur les caractères de la vérité

religieuse, on se contente de lui faire ces objections de sens commun; lorsqu'on lui dit que la *diversité* étant le mal, comme lui-même l'avoue, le bien serait l'unité, laquelle ne peut se réaliser que par l'affirmation et la démonstration de la vérité ; lorsque l'on ajoute que le seul moyen libéral d'arriver à l'unité est la liberté, il ne comprend pas ces choses si simples. S'il les comprend, il ne comprend pas qu'il faut ou s'y rendre ou les discuter, sous peine de justifier tous les dédains de ses adversaires. Il se réfugie dans son informe pathos théophilanthropique. Il dit qu'on ne sait rien répondre, que l'on se contente de le menacer du geste et de la voix, que son âme est rassérénée, que sa main tient une plume, qu'il adore Dieu et le genre humain. Tout cela est bon pour reluire dans le journal champenois du frère Pouillard ; quand on a dit tout cela, on peut ajouter qu'on est serein ; mais tout cela n'est pas fort. La seule chose qui soit démontrée, c'est que l'on a la commodité pour soi, l'incommodité pour les autres de n'entendre rien à rien.

Cette faculté précieuse s'entretient par l'ignorance. M. Jourdan a le don, ou l'air ou l'art d'ignorer ce qui se passe dans le monde. Quand il serait absolument forcé d'entendre, il sait se boucher les oreilles. Il croit que les divisions religieuses tiennent exclusivement à l'existence des religions d'État et qu'elles céderaient à l'autorité d'une irréligion d'État. Il a une histoire de fantaisie, un raisonnement de fantaisie, comme une grammaire, une orthographe et une religion de fantaisie. Il croit que saint Louis avait les pensées de M. Havin, et que le grand interprète de l'Évangile, après lui, est M. de Cavour. Il met sur le même pied le sentiment sacré de la foi catholique, l'étroitesse des sectes hérétiques, et l'ignoble et brutale furie des

musulmans qui viennent de massacrer les chrétiens à Djeddah.

Et tout cela, pourquoi, dans quel but? Pour barbouiller en couleur de liberté les excès du despotisme philosophique, pour glorifier ses amis du Piémont, qui combattent « l'influence cléricale » par la spoliation et la violence. Les massacres de Djeddah lui servent d'argument contre la liberté du sacerdoce catholique ! Mais il faut le laisser parler, comme dit M. le sous-penseur Pouillard :

« Nous le disons avec confiance, avec une foi profonde : en face des actes dont le fanatisme vient de se rendre coupable et qui menacent de gagner, comme une traînée de poudre, toutes les agrégations religieuses, de soulever des haines funestes, il *faut* que la loi civile, s'imprégnant de plus en plus des principes de justice, de tolérance et de charité *qui forment la base et le fond du christianisme, du judaïsme et de l'islamisme, devienne elle-même la loi religieuse de l'humanité,* et que les divers clergés qui procèdent de ces troncs vivaces se décident à voir leur influence politique s'amoindrir. »

Cela n'est-il pas à la fois répugnant, insensé et risible ?

Mais M. Jourdan ne s'aperçoit pas qu'il demande que la loi civile fasse en Europe ce que les musulmans viennent de faire à Djeddah, ce que les conventionnels faisaient en France pour empêcher « les religions des prêtres d'anéantir l'Être suprême à force de le défigurer. » Il ne descend pas aux détails d'application ; il a une foi profonde, il est tranquille, il est pieux, il est serein.

M. CHARLES DE SALINIS.

— 16 AOUT 1858 —

M. Charles de Salinis, frère aîné de Monseigneur l'Archevêque d'Auch, vient de mourir, emporté en quelques heures par les progrès foudroyants d'une maladie qui ne semblait point à craindre. Cette fin prématurée est l'objet d'un deuil profond pour les nombreux amis de la famille Salinis. Elle n'affligera pas moins les amis particuliers du vénérable Archevêque d'Auch. Tous savent combien il chérissait ce frère, digne de lui par les plus éminentes qualités de son esprit et de son cœur. A Morlâas, l'ancienne capitale du Béarn, où M. Charles de Salinis s'était retiré, voulant vivre et mourir près du berceau de sa noble maison, la douleur a été universelle. Chacun l'estimait, chacun l'aimait, et beaucoup avaient sujet d'être reconnaissants. Sa conscience, délicate jusqu'au scrupule, le tenait éloigné des fonctions officielles, sans l'empêcher de consacrer activement sa vie au service public, surtout au service des pauvres ; riche dans la médiocrité de sa fortune par son infatigable obligeance, par l'affectueuse sagesse de ses conseils, par le crédit que lui assurait la droiture éclatante de son caractère et la fermeté de ses vertus. C'est ainsi que, malgré l'humilité de la condition privée, il ajoutait à l'honneur d'un nom souvent illustré, sur lequel il avait vu descendre une splendeur nouvelle. Son frère était le cin-

quième évêque que sa famille donnait à l'Église. Il jouissait en son cœur de cette gloire choisie, sans regretter que la révolution de 1830 eût brisé sa propre carrière. Il aimait mieux voir la crosse archiépiscopale aux mains de son frère que dans les siennes l'épée du commandement. Toutefois, de cette vocation militaire entravée et rompue, il avait gardé les qualités maîtresses, le grand désintéressement, le grand sentiment de l'honneur, le courage ardent et patient. Vrai gentilhomme, vrai soldat, par-dessus tout vrai chrétien. Une piété aussi douce que profonde relevait encore ce caractère d'élite, embellissait toute cette bonté et toute cette simplicité. J'en ai goûté le charme inexprimable, et l'on voudra bien que je me donne la consolation de le dire. Car je ne suis pas ici un narrateur indifférent ; j'ai ma part propre dans le deuil des amis et des concitoyens de M. de Salinis. Il était du nombre des hommes dont j'ai toujours ambitionné le suffrage, et il m'honorait de son appui.

Hélas ! il y a quelques jours, je jouissais de ses entretiens, ma main serrait sa main loyale ! Accompagné de son autre frère, M. Frédéric de Salinis, il était venu visiter l'Archevêque, que sa santé retenait aux eaux de Baréges. Et l'Archevêque, allant à sa rencontre, comme s'il eût prévu que cette visite serait un dernier adieu, lui avait donné rendez-vous à Betharam, le pèlerinage national des Pyrénées, aux pieds de la sainte Vierge et au pied du Calvaire ! D'autres personnes de la famille s'y trouvaient encore. Là, ces bons cœurs, si heureux en ce court moment, s'étaient hâtés d'appeler Dieu à leur fête. Ainsi, dans la beauté de ses montagnes, dans le sanctuaire le plus cher à sa piété, entouré de ses proches, M. de Salinis, au bord de sa tombe cachée parmi ces joies sereines, reçut le pain

de la vie éternelle des mains de son frère bien-aimé.

La paix vigoureuse de son âme aurait-elle été troublée, s'il avait appris alors que cette communion était la dernière, qu'il ne lui restait plus que quelques jours, qu'il ne recevrait plus que le viatique de l'éternel départ ? Je crois qu'il n'eût pas regardé d'un œil moins tranquille cette nature qu'il admirait avec délices, ces êtres chers qu'il aimait si fortement. Il parlait de toutes choses et il faisait toutes choses en homme que la volonté de Dieu ne peut trouver rebelle, et que la mort ne peut surprendre. Sachant que la mort n'est pas la nuit, mais qu'au contraire elle déchire les ombres; qu'elle ne sépare pas, mais qu'au contraire elle unit dans le sein de Dieu ceux qui se sont aimés véritablement, c'est-à-dire aimés selon Dieu, plein de confiance, il aurait continué d'élever au ciel cette prière qu'il avait commencée dès longtemps ici-bas pour ne plus l'interrompre durant toute l'éternité.

RÉPONSE A MONSEIGNEUR LANDRIOT.

— 20 ET 24 AOUT 1858 —

Monseigneur Landriot, évêque de la Rochelle, auteur, avant son élévation à l'épiscopat, de plusieurs écrits sur la question des classiques, s'est cru désigné et attaqué dans le récent travail de M. l'abbé Bensa sur le nouvel ouvrage de Monseigneur Gaume, *La Révolution*. Il se plaint d'une allusion qui, suivant nous, est générale et ne s'applique à personne en particulier. Pour repousser cette attaque, niée par nous, le savant Prélat nous adresse une lettre formant une brochure de 47 pages in-8°, dont un autre journal avait déjà commencé la réimpression avant que nous l'eussions pu lire tout entière. La polémique y est reprise comme dans les premiers temps, non-seulement contre M. Bensa et contre nous, mais aussi contre les premières publications de Monseigneur Gaume, contre M. l'abbé Vervorst, et enfin contre le R. P. Ventura, à propos de trois sermons prononcés aux Tuileries, où l'éloquent prédicateur a signalé le danger des livres païens. Monseigneur Landriot blâme diverses expressions de l'orateur et nous reprend d'avoir loué le ton général de ces discours. La brochure contient, en outre, certains documents que M. l'abbé Landriot avait déjà donnés au public : ce sont des extraits des lettres approbatives qu'il

a reçues de plusieurs de NN. SS. les Évêques et d'autres personnages distingués, touchant ses ouvrages.

Cet écrit n'a que le caractère d'une opinion particulière ; cependant il émane d'un évêque, et, à ce titre, nous aurions voulu le reproduire intégralement. Nous regrettons de ne pouvoir, en cette occasion, nous montrer fidèles à la loi de déférence que nous nous sommes faite de tout temps et que nous avons de tout temps observée. Nous ne sommes pas libres de suivre ici notre désir, parce que nous ne sommes pas seuls en cause. Monseigneur Landriot désigne, nomme, invoque, attaque plusieurs personnes. Aux unes, nous ne pouvons demander témoignage en notre faveur ; aux autres, nous ne pouvons imposer le même silence qu'à nous. Il ne nous sied point de contester contre un évêque, même dans les cas où il agit comme simple particulier ; notre journal n'a point été créé dans ce but. Nous l'avons oublié une fois, et nous avons eu tort.

Mais ce que l'*Univers* croit devoir s'interdire peut, à d'autres, paraître utile et nécessaire. En publiant dans nos colonnes l'écrit de monseigneur Landriot, nous donnerions à tous ceux qu'il mêle au débat le droit incontestable de répondre dans nos colonnes ; ce qui, non moins incontestablement, fournirait ouverture aux interventions et aux répliques. Ainsi, tenant malgré nous un champ clos interminable, nous serions forcés de faire ce que nous ne voulons pas, et, bien plus, nous porterions la responsabilité de ce que nous ne ferions pas.

Ces raisons nous obligent à nous contenter de mentionner la brochure de monseigneur Landriot, comme nous nous contenterions de mentionner les écrits qu'elle pourra provoquer.

Ce n'est pas que nous renoncions, pour notre part, à traiter un sujet dont nous avons toujours proclamé l'importance. Nous croyons que la question des classiques intéresse de près l'avenir de la société. Il y a beaucoup à chercher, beaucoup à faire, et l'on ne saurait trop déplorer les ardeurs personnelles qui agitent ou éteignent les lumières que ce grand débat peut fournir. Nous nous proposons donc de ne point l'abandonner ; mais nous avons le désir de parler aussi utilement et de nous faire aussi peu d'affaires qu'il sera possible. Dans ce but, nous tenons à pouvoir choisir notre temps, nos arguments, notre langage, nos adversaires ; en un mot, à rester maîtres chez nous, pour ne répondre que de ce qui sera bien à nous.

24 AOUT 1858.

Monseigneur l'Évêque de la Rochelle nous adresse la lettre suivante :

« LA ROCHELLE, 21 août 1858.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Le public appréciera les vraies raisons *qui vous font refuser* l'insertion de ma lettre du 10. Je n'insiste pas.

« Je suis obligé de relever aujourd'hui quelques erreurs renfermées dans votre article du 20 août.

« Vous prétendez que ma lettre « n'a que le caractère d'une opinion particulière. » — Cependant je soutiens dans cette lettre, et j'ai toujours soutenu les doctrines de l'Encyclique de 1853, des Conciles de Lyon et de Reims, approuvés à Rome. Est-ce « une opinion particulière ? » Si vos abonnés avaient lu ma lettre dans vos colonnes, il leur serait impossible de prendre le change.

Du reste, j'ai toujours tenu le même langage. La position qui m'a été faite dans cette question m'oblige à ajouter que, *onze ans avant l'Encyclique* de 1853, j'avais pratiqué et réalisé ses futurs conseils au petit séminaire d'Autun, en faisant établir *un cours*

de classiques sacrés depuis la sixième jusqu'à la rhétorique. Combien de fois, néanmoins, dans ces tristes débats, ne m'a-t-on *considéré comme un païen*, pour employer le langage du temps! Un jour, les hommes sérieux et non prévenus seront étonnés et peut-être attristés de la manière dont quelques écrivains catholiques font l'histoire depuis dix ans.

« Vous ajoutez que la brochure contient les lettres de Nos Seigneurs les Évêques qui ont approuvé mes ouvrages. Vous auriez pu et peut-être dû dire aussi que ces lettres approbatives condamnent de la manière la plus énergique les doctrines dont il est inutile de rappeler ici le détail.

« Vous semblez annoncer encore la reprise de la discussion. — J'en attends la solution dernière avec une parfaite sécurité, précisément parce que je n'ai pas émis « une opinion particulière. » Aujourd'hui je soutiens, comme toujours j'ai soutenu, la doctrine de l'Encyclique et du Concile de Lyon, approuvé à Rome. Voulez-vous faire mieux? On le dirait à entendre le langage de vos amis.

« J'ose vous défier de dire le contraire de ce que j'affirme ici sur mes sentiments et *ma doctrine constante*. La justice et la charité devraient même vous obliger à citer au moins les pages 11 et 12 de ma lettre, où je rappelle textuellement ce que j'ai toujours enseigné. Alors vos lecteurs jugeraient; mais n'est-ce pas ce que l'on redoute?

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

« † JEAN-FRANÇOIS,

« *Évêque de la Rochelle.* »

Nous avons eu l'honneur de faire connaître à Monseigneur l'Évêque de la Rochelle les seules raisons qui nous empêchent de publier tout son écrit. Voici les pages dont il demande l'insertion ; assurément, ce ne sont point celles que nous eussions voulu retrancher! Monseigneur Landriot s'y déclare le plus ancien adversaire de l'enseignement païen, et réclame la priorité sur M. Bensa et en quelque sorte sur M. l'abbé Gaume. Rien ne prouve mieux qu'il s'est mépris en s'appliquant ce que notre

collaborateur a dit des *humanistes exagérés*, expression qui d'ailleurs ne nous semble pas une violente injure.

« Nous aimons cette phrase : « Toutes nos prétentions, dans cette controverse, se réduisent en définitive à cette unique maxime que nous ne cessons d'inculquer : *Il faut christianiser l'enseignement* (1). »

Si les amis du *Ver rongeur* n'avaient rien demandé de plus, tout le monde eût été d'accord.

Voici ce que nous écrivions en 1851 :

« Nous eussions partagé complétement les manières de voir de M. Gaume, s'il se fût borné à demander l'amélioration des études, l'introduction plus complète et plus sérieuse des ouvrages ecclésiastiques, et s'il eût seulement proposé d'inspirer à nos écoles un souffle de vie plus chrétienne. Évidemment, il y a à faire sous ce rapport, et l'on pourrait très-facilement organiser un plan d'études où les Pères et les docteurs de l'Église seraient traités avec le respect et l'honneur qu'ils méritent, même sous le rapport littéraire. Ce que nous ne pouvons admettre dans le livre de M. Gaume, ce sont les idées trop exclusives, et nous craignons sérieusement que les exagérations de son ouvrage ne deviennent peut-être un obstacle à des réformes désirables. » (*Rech. hist.*, p. 11.)

Et en 1852 : « Il faut christianiser davantage l'*éducation*, tout le monde le reconnaît, amis et ennemis du *Ver rongeur*. Nous l'avons dit et maintes fois répété; mais la passion a empêché d'entendre notre voix. Du reste, cette question de séve chrétienne de plus en plus abondante, elle n'est pas particulière aux écoles; elle s'applique à toutes les positions, à tous les âges, et les saints ont cherché et cherchent tous les jours à christianiser davantage, c'est-à-dire à sanctifier de plus en plus les fidèles, le clergé, les ordres religieux. C'est la voix de l'esprit de Dieu, qui lutte d'une manière incessante contre nos instincts mauvais, et qui cherche à soutenir la nature au milieu de ses défaillances continuelles. Réunissons donc nos efforts pour christianiser davantage l'enseignement; mais, comme le dit M. Foisset, *gardons-nous de le rendre moins classique*. (*Corresp.*, 25 mai.) Distinguons deux choses, l'*éducation* et l'*instruction*. Si une éducation fortement chrétienne n'accompagne pas l'instruction, celle-ci

(1) Cette phrase est tirée des articles de M. Bensa.

sera toujours mauvaise, *quand même on ne mettrait entre les mains des enfants que la Bible et les Pères.* (*Examen crit.*, p. 452.)

« M. Bensa semble adopter aujourd'hui la même solution. La nôtre était-elle différente en 1851 et en 1852? Et si tout ce bruit devait se borner à demander des améliorations, à demander l'introduction des Pères dans les études classiques, à *christianiser* davantage l'enseignement, avons-nous le droit de réclamer la priorité sur M. Bensa? Et ne serait-ce point une chose raisonnable et chrétienne d'écrire l'histoire avec les faits, et non pas avec des imaginations préconçues? »

La phrase de M. Bensa, citée au début de ce passage, exprime en effet *toutes nos prétentions*, et nous ne croyons pas avoir jamais demandé autre chose, ni donné sujet de le penser, surtout depuis l'Encyclique. Nous observerons qu'un bon moyen de calmer la discussion serait de la prendre à cette date, au lieu de l'irriter par de perpétuels retours sur ce qui a été antérieurement écrit. La thèse essentielle, celle de l'introduction et de la prédominance des auteurs chrétiens dans l'enseignement, sur laquelle nous ne serions plus guère divisés que par une question de temps et de mesure, ne peut que perdre à ce rappel incessant de certaines paroles d'entrée en matière, aventurées peut-être, mais d'une part trop passionnément commentées, et de l'autre, d'ailleurs, expliquées ou abandonnées. L'Encyclique, en indiquant une voie, n'a ni donné une mesure de temps et d'expurgation, ni dressé un catalogue d'auteurs, ni décrété que ce qui se fait dans les États romains peut suffire pour la France. Il faudrait donc examiner si l'on se renferme dans la voie de l'Encyclique, et laisser les premières discussions, qui n'étaient qu'un premier coup de bélier contre le mur païen.

C'est sans doute par erreur que Monseigneur l'Évêque

de la Rochelle se plaint d'avoir été *considéré comme païen.* Nous sommes du moins assuré de ne nous être pas donné ce tort, soit envers lui, soit envers aucun autre de nos adversaires chrétiens, plus partisans que lui des lettres païennes. Autre chose est de reprocher à des chrétiens ce goût trop prononcé pour les écrits de l'antiquité infidèle, que saint Augustin et saint Jérôme se reprochaient eux-mêmes, et autre chose est de les considérer comme païens. Dans une des lettres de congratulation reçues par M. l'abbé Landriot et publiées de nouveau par Monseigneur l'Évêque de la Rochelle, on nous qualifie de *frères séparés* ou *exagérés*. L'expression nous a semblé dure, sans que nous l'ayons prise pour une formule d'excommunication, et sans penser que l'on nous considérât comme protestants. Toute polémique produit un certain nombre de ces traits où il ne faut pas attribuer un fiel qu'ils n'ont point.

Nous avons prétendu que la lettre de Monseigneur Landriot « n'a que le caractère d'une opinion particulière, » parce que ce n'est point un acte de la juridiction épiscopale. En même temps nous ne la discutons point, non plus que les lettres particulières auxquelles le prélat fait allusion, parce que, comme nous l'avons dit, notre fonction n'est nullement de chercher ni de soutenir de pareils adversaires. Nous voulons conserver notre liberté dans les choses libres, et tout ensemble nous maintenir dans le plus ferme et scrupuleux respect pour des personnes qui, même en dehors de leurs fonctions, ne cessent pas d'être à nos yeux non-seulement vénérables, mais sacrées.

RÉPONSE A L'*UNION DE L'OUEST*.

— 5 ET 9 SEPTEMBRE 1858 —

L'*Union de l'Ouest* annonce, en grand émoi, que l'*Univers* se prépare à troubler de nouveau la paix de l'Église, au moyen de la question des classiques. Le rédacteur qui donne cette nouvelle sous la signature fallacieuse du secrétaire Tétoin, jouit sans doute des plaisirs de la saison dans quelque campagne où n'arrivent pas exactement les bruits du monde: il ignore que le péril qu'il signale est tout à fait écarté. Le secrétaire Tétoin aurait dû l'avertir.

Cependant, ne blâmons pas le secrétaire Tétoin! Sa négligence nous vaut une tranche de littérature douce, qui intéressera nos lecteurs. C'est un portrait du rédacteur en chef de l'*Univers*, tracé avec soin, et, en un certain sens, *con amore*, par une plume inconnue, mais qui certainement n'est pas celle du secrétaire Tétoin, et encore moins celle du gentilhomme Bonneserre de Saint-Denis, rédacteur en chef de l'*Union*, lequel n'a pas de plume. Celle-ci est aiguisée, exercée, enjolivée d'un air d'Académie, embreloquée de citations latines tirées des meilleurs almanachs. Elle se cache, elle veut être modeste, ne la nommons pas! Mais il faut l'écouter, et qui la prendra pour une plume de province? Les sentiments qu'elle

exprime, non moins que la grâce de l'expression, la feront reconnaître ; ce goût même de l'*incognito* dans le combat la désigne assez. Si tu veux être ignorée, violette, dit le poëte Saadi, dérobe aussi tes parfums !

Hélas ! le parfum qui se trahit surtout ici, est de ceux que l'âme et l'esprit de l'homme pourraient perdre sans valoir moins ! Laissons-le une fois se répandre au delà du cercle restreint qu'il embaume habituellement. Quelques amis des chefs de l'école modérée les feront peut-être enfin salutairement rougir des excès anonymes et pseudonymes où ils s'emportent sur si peu de motif et avec si peu de profit !

« L'*Univers* ne veut pas que la paix règne dans l'Église. L'ardeur des querelles qu'il avait suscitées commençait à s'amortir, mais ce calme lui pèse. Il recommence donc la lutte, et nous allons assister de nouveau à ces tristes débats dont le résultat le plus net est de fournir des armes aux ennemis de la foi.

« On ne peut refuser au rédacteur en chef de ce journal une véritable habileté. Il semblerait, à lire ses articles, qu'il cède sans arrière-pensée, sans calcul, aux entraînements de sa plume, à la force de ses convictions. Mais au fond il est d'une prudence parfaite, et lorsqu'il veut entrer en campagne, il n'oublie jamais de mêler aux expressions méprisantes dont il gratifie ses adversaires, les plus humbles flatteries à l'adresse des puissants de ce monde. *Omnia serviliter pro dominatione !* C'est le grand chemin du succès. Or, l'*Univers* ne cherche pas autre chose. Dernièrement encore le rédacteur en chef de cette feuille faisait sonner très-haut son *indépendance*. « En quoi, comment, de qui dépend l'*Univers ?* » s'écriait-il. Pour aliéner son indépendance, il n'est pas nécessaire qu'un homme reçoive beaucoup d'argent, il suffit qu'il ait beaucoup d'orgueil. Nous n'accusons pas M. Veuillot de s'être vendu aux fonds secrets, mais il est vendu à ses rancunes, à ses haines, à son orgueil. Chacun prend son plaisir où il le trouve, *trahit sua quemque voluptas*. La passion du pouvoir est aussi violente dans certaines âmes que la passion de l'or dans quelques autres. M. Veuillot est le chef d'une école ; il a des partisans chaleureux ; il a des flatteurs ; il joue déjà un certain

rôle ; il aspire à devenir une puissance. Cette ambition explique tout. Tour à tour violent ou d'une souplesse sans égale ; usant de l'injure jusqu'à la grossièreté ou de la louange jusqu'à la platitude, M. Veuillot est un tacticien de premier ordre, un Protée incomparable ; il est tenace, vindicatif, persévérant, acharné à la poursuite du but qu'il veut atteindre, d'une habileté merveilleuse à dissimuler ses desseins sous les dehors d'une soumission et d'un respect sans bornes ; il fait, en un mot, ce que font et ce que feront toujours les ambitieux : *Omnia serviliter pro dominatione.*

« C'est à propos de la question des classiques que l'*Univers* rentre aujourd'hui dans la lice. Ses premiers échecs ne l'ont pas corrigé ; l'opinion d'un nombre considérable d'Évêques, la voix de Rome elle-même ne l'a point convaincu. Il faut qu'il guerroie et que ses idées particulières prévalent. M. Landriot, évêque de la Rochelle, s'est ému de cette reprise d'hostilités, qui est au fond une véritable révolte contre la tradition constante de l'Église. Il a écrit à l'*Univers* pour repousser toute solidarité avec les doctrines étranges de ce journal. M. Veuillot a refusé d'insérer la lettre de Monseigneur l'Évêque de la Rochelle, procédé peu excusable, au point de vue de la bonne foi. Mais au point de vue des intérêts de son journal, le refus de M. Veuillot est facile à comprendre. Notre cadre ne nous permet pas de reproduire en entier la lettre de Mgr Landriot ; une simple citation suffira d'ailleurs pour faire connaître le style et les vues des écrivains que patronne l'*Univers*, pour montrer où ils vont, pour éclairer ceux qui n'ont pas de parti pris et veulent simplement être éclairés.

« L'*Univers* avait fait le plus grand éloge d'un ouvrage récemment publié sur la question des classiques. Mgr Landriot examine cet ouvrage et voici le résultat de son analyse...

« Cet extrait est instructif, mais il faut lire toute la lettre de Mgr Landriot. Elle vient d'être publiée en brochure au prix de 60 centimes. »

TÉTOIN.

Voilà comme on dessine dans le parti de la charité, comme on argumente dans le parti de la paix, et comme on raconte dans le parti de la sincérité. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs les faits que l'*Union de*

l'Ouest analyse si mal, ni de reproduire les motifs qui nous ont fait refuser l'insertion de la lettre de Monseigneur l'Évêque de la Rochelle. Le collaborateur de MM. Bonneserre et Tétoin veut ignorer ces détails, ils auraient nui à l'agrément de son discours et gêné la liberté de ses pinceaux. Il ignore également le sujet de l'écrit de Monseigneur l'Évêque de la Rochelle et celui du livre que le prélat a voulu combattre. Tout cela lui importe peu. Son affaire était d'injurier le rédacteur en chef de l'*Univers* sous le contre-seing de M. Tétoin. Eh bien ! le voilà satisfait ; voilà M. Veuillot injurié, et l'*Univers* bien malade, et le collaborateur de M. Tétoin bien avancé ! Quelles misères, et que les hommes de mérite, qui se laissent descendre là, donnent une belle idée de leur mérite !

9 SEPTEMBRE 1858.

Si nous en croyons le secrétaire Tétoin, de l'*Union de l'Ouest*, l'injure anonyme qu'il a contre-signée n'est pas l'œuvre de quelqu'un que nous avions en vue, mais de quelqu'autre. Entre *quelqu'un* qui s'esquive et *quelqu'autre* qui ne se montre pas, nous ne pouvons rien affirmer. Il y a des ressemblances bien extraordinaires !

Ce quelqu'autre, qui a si largement pris le plaisir de nous insulter sous le couvert du secrétaire Tétoin, assure, toujours sous le même abri, que nous ne lui faisons pas peur. Ce n'était pas du tout notre intention de lui faire peur, et nous aurions souhaité au contraire de l'enhardir assez pour qu'il se montrât. Sa conscience sans doute ne l'y porte point. Elle ne nous paraît pas pourtant trop scrupuleuse, puisqu'elle lui permet de continuer sur le même ton, sans quitter le masque.

Que le patron caché du secrétaire Tétoin questionne un instant le gentilhomme Bonneserre de Saint-Denis, sur le droit des gens et les convenances en matière de polémique personnelle. Celui-ci lui répondra que l'on doit se nommer lorsque l'on attaque ainsi, et que rester masqué en pareille rencontre, n'est pas seulement impoli, mais malhonnête.

Jusqu'à présent, cette réponse est tout ce que nous devons à un adversaire déguisé, que ce soit *quelqu'un* ou que ce soit *quelqu'autre*. Quand nous pourrons voir ce personnage qui nous accuse ridiculement d'ambition, quand nous pourrons examiner s'il est lui-même bien net sur ce chapitre, nous ne refuserons pas de rechercher quelle est notre ambition et de justifier ce qu'elle a fait.

Le secrétaire Tétoin nous dit, en terminant, que quelqu'un que nous avons soupçonné « aurait été plus sévère. » Nous connaissons dès longtemps cette affiche, mais nous attendons toujours le spectacle.

L'EMPEREUR EN BRETAGNE.

— 24 AOUT 1858 —

I. L'Empereur à Sainte-Anne d'Auray. — Notre zèle impérialiste. — Le discours de Rennes. — II. Réponses à la *Gazette de Lyon* à propos de l'article précédent.

I

Plus d'une fois, en lisant les récits du voyage de l'Empereur à travers la Bretagne, le cœur des catholiques a battu avec celui des Bretons. Ce voyage est aussi un événement religieux; l'influence en sera considérable dans le monde. Le souverain de la France en pèlerinage, à genoux devant l'autel de Sainte-Anne d'Auray, sous les yeux de l'Europe attentive, respectueuse et émue ; autour de lui, plein d'enthousiasme et d'amour, comme à la solennité d'un sacre, le peuple qui a donné le dernier sang versé pour le trône et pour la croix ; à ses côtés l'Impératrice, le visage inondé des larmes de son cœur, parce que ce cœur de chrétienne, d'épouse et de mère, sentait cette force, sentait cette gloire, comprenait cet avenir qu'aucune pompe ne pouvait mieux lui révéler ! Non, Cherbourg lui-même n'a pas offert un spectacle si grand, ne pouvait éveiller de pareilles pensées. Cherbourg est une arme puissante ; la forteresse, c'est Sainte-Anne d'Auray. Si les jaloux de la

France avaient l'intelligence chrétienne, c'est là qu'ils auraient pu s'alarmer. A Sainte-Anne d'Auray, l'un des sanctuaires de la nationalité française, au milieu de ce peuple qui priait avec Napoléon pour la France, pour l'Église et pour Napoléon, ils auraient deviné que la France s'élevait d'un degré encore entre les nations catholiques. Rien n'empêchera que de plus en plus les espérances des fidèles ne se tournent vers la France. L'Empereur a fait un acte et prononcé des paroles qui valent mieux que le gain d'une bataille.

D'anciens amis, dont nous regrettons le dissentiment, se plaisent à nous reprocher notre zèle impérialiste. Ce zèle est celui de la religion d'abord, celui de la paix civile ensuite, et enfin celui de la gloire française : trois choses qui sauveront la liberté. Ce qui vient de se passer et de se dire en Bretagne nous justifie assez. Nos sentiments ne sont pas sans échos. Nous ne craindrons pas de nous associer à notre tour aux manifestations d'un peuple admirablement chrétien, loyal et vaillant à Dieu et aux hommes. Ce serait flatter des passions déraisonnables et ingrates, que d'étouffer pour leur complaire des pensées qu'elles voudront accuser de flatterie.

L'Empire a tout d'abord paru la sauvegarde de l'ordre et le rempart de la civilisation. Une confiance unanime a environné l'homme qui avait le courage de s'offrir à la société pour être son fondé de pouvoir universel dans l'anarchie autrement irrémédiable où elle s'était laissée cheoir. Il a écarté le péril, et aussitôt quelques-uns ont cessé de croire au péril. La reconnaissance pour le service rendu n'a pas égalé l'empressement qu'on avait mis à le demander et à l'accepter. Cependant, la confiance a persévéré dans le plus grand nombre ; elle s'est affermie par le temps,

par les marques de cette sagesse qui, de son côté, persévérait dans toutes les lignes essentielles du programme de 1851 ; elle est devenue de l'affection. Napoléon III est aimé. Que ceux qui ne l'aiment pas fassent des comparaisons ; elles sont faciles.

Il est populaire suivant la bonne et sérieuse acception du mot ; populaire, non pour s'être démuni de son pouvoir ni en laissant espérer qu'il s'en dessaisira, mais pour avoir su en user ; populaire, parce qu'il tient le sceptre et parce qu'il le tient d'une main paternelle, faisant grandement et avec bonté son grand et salutaire métier de roi ; populaire, parce qu'il montre une âme ouverte à toutes les nobles sympathies. Ces sympathies, il les a définies avec son bonheur et son courage ordinaires, lorsqu'il a prononcé ces simples mots, si pleins de choses : « Il était dans mes sym-« pathies de me trouver au milieu du peuple breton, qui « est, *avant tout*, *monarchique*, *catholique et soldat*. » Nous voici loin des harangues du roi parlementaire, qui se donnait pour le dernier voltairien de son royaume, en quoi il ne se trompait pas beaucoup. Et il y a longtemps que nul roi n'avait su ou n'avait osé parler comme Napoléon.

Nous n'ignorons pas ce que la critique peut jeter d'ombres sur le tableau toujours flatteur des voyages des souverains. On trouvera dans le *Moniteur*, n'importe à quelle époque, les mêmes populations empressées, les mêmes acclamations et, peu s'en faut, les mêmes discours. Mais il y a ici les discours du clergé, où nous entendons vraiment le peuple et le vrai peuple. Le clergé breton est entièrement, profondément national. Tous ces prêtres si respectés, si dignes de respect, instruits, intelligents et forts, sont nés dans le pays, enfants de cultivateurs, d'artisans,

de petits bourgeois. Quiconque les a pratiqués, sait s'ils donnent légèrement leur affection et leur estime, s'ils craignent de dire la vérité, si leur dignité se pourrait aisément plier au mensonge et leur loyale rudesse à la flatterie. Le peuple a parlé par leur voix, désintéressée de tout objet personnel. Ils ont dit ce que croit le peuple, ce qu'il demande, ce qu'il loue, ce qu'il pense. Leur accent fait assez reconnaître des gens qui se sentent chez eux et qui ouvrent leur cœur ; et l'on peut là-dessus juger si Napoléon est populaire.

Nous le répétons, cette popularité si noblement acquise et qui a de telles bases et de tels garants, c'est une grande force au dedans et au dehors. L'Empereur a beaucoup reçu de la France, elle est prête à lui donner davantage : elle a confiance en lui ; ses populations les plus mâles et les plus saines sont avec lui. Au prêtre, au soldat, au peuple, il peut demander tout ce qu'il voudra de bon, de sage et de grand. Assurément, le présent a ses doutes, l'avenir a ses obscurités et ses périls ; mais nous voyons de beaux spectacles, et nous avons de belles espérances. Le discours de Rennes contient le programme d'une noble époque de la France et du monde. Il est vrai que les hommes peuvent toujours manquer à ce que Dieu leur suggère et à ce qu'ils se proposent eux-mêmes ; cependant, lorsqu'ils prennent Dieu à témoin de leurs intentions et lorsqu'ils invoquent son secours, on peut attendre que Dieu les bénira.

La France est une nation catholique. Il y a de prétendus hommes politiques qui ne le savent pas ; d'autres qui ne le veulent pas savoir ; d'autres qui, le sachant et l'avouant, ont la simplicité de s'en alarmer et de croire qu'ils y feront quelque chose et qu'ils arrêteront ce courant au moyen de quelques petits barrages. Ils croient à la puis-

sance du roi Voltaire, et ils veulent se la ménager ! La France est le pays du monde qui donne le plus de prêtres et de religieuses, qui fournit le plus de missionnaires. Il n'y a aucun corps en France, ni si respecté, ni si uni, ni si éclairé, ni, sauf l'armée, si nombreux que ce corps sacerdotal incomparable. Par le peuple, d'où il sort, le clergé fait des œuvres gigantesques, bâtit partout des églises, des couvents, des hospices, des écoles, et nourrit, pauvre lui-même, plus de la moitié des pauvres du pays. Il prêche, il écrit, il enseigne ; la nation elle-même, après une lutte des plus longues, lui a fait place dans l'enseignement. Tout ce qu'il possède, le clergé l'a conquis sur l'opinion : — la force publique ne le lui a pas donné, mais le lui garde contre la violence révolutionnaire, comme elle garde tous les autres droits des citoyens. Les hommes politiques dont nous parlons ne voient pas cela. Ils voient quelques journaux, quelques académiciens, et ils ne réfléchissent pas que l'état actuel et les œuvres de la religion catholique sont des signes certains que l'opinion a secoué le joug du roi Voltaire. Le roi Voltaire a tout juste aujourd'hui l'autorité de son chambellan, le lettré Houssaye (1). Le discours de Rennes donne à ces politiques la leçon qui convient, et leur indique d'en haut où est l'avenir de la France et du monde.

II

26 AOUT.

La *Gazette de Lyon*, journal monarchique, catholique et parlementaire, à ce qu'il nous semble, cite une partie de

(1) Auteur d'un livre intitulé *Le roi Voltaire* on venait de lui donner un grade dans la Légion d'honneur.

nos réflexions sur le discours de l'Empereur aux Bretons. Elle y fait vertueusement des suppressions qu'elle n'indique pas, mais elle y ajoute, par compensation, un commentaire où elle se déclare contente, non pourtant sans quelque trace de déplaisir. Le voici :

« L'*Univers* se décide *enfin* à faire sa profession de foi. Cette fois au moins l'on sait à quoi s'en tenir. Pourquoi l'*Univers* a-t-il tant tardé à se donner le mérite de la franchise ?

« L'*Univers* a oublié de relire, avant de publier ce brillant manifeste de sa politique, les *Moniteurs* où se lisent les mandements et les discours de NN. SS. les Évêques sous les précédents régimes.

MAYERY. »

Nous voyons bien qu'au fond la *Gazette de Lyon* nous méprise ; mais cela est exprimé avec une bénignité qui nous attendrit. Nous devons sans doute cette grâce au caractère aimable, à l'esprit élevé du rédacteur qui tenait la plume. Dans sa miséricorde, il nous aura su gré des efforts que nous avons faits longtemps pour ne pas livrer entièrement notre secret. « Pourquoi l'*Univers* a-t-il tant tardé à se donner le mérite de la franchise? » Hélas ! la *Gazette de Lyon* ne le sait-elle pas ? C'est que M. Mayery précisément nous faisait peur.

Nous ne rougissions pas d'avoir un certain goût pour l'Empire ; les discours de l'Empereur surtout nous plaisaient. Nous y trouvions quelque chose de royal, de bon, de courageux, de chrétien, qui nous rassurait sur l'avenir de la France. Nous aimions ces simples et fortes paroles, et comme garantie des sentiments religieux du souverain, qui ne craint pas de se montrer et de se proclamer fils de l'Église, et comme signe certain d'une grande amélioration de l'esprit public, dont l'Empereur a le sens à un si haut

degré. Nous en laissions percer quelque chose, et depuis 1851 plusieurs personnes, M. Mayery lui-même, s'en étaient aperçus. Nous hésitions cependant à *nous donner le mérite de la franchise* et à convenir du fait. Que dira la *Gazette de Lyon?* Que dira M. Mayery? Cette pensée nous glaçait le cœur. C'est une chose terrible pour un chrétien de paraître dans le monde complétement séparé de M. Mayery. Nous entendions déjà ces paroles froides, nous portions déjà le poids de ces entre-filets dignes que M. Mayery pourrait nous infliger dans sa revue des journaux. Ah ! vos opinions ne sont pas celles de M. Mayery ! Ah ! vous ne partagez point ses répugnances et vous concevez des espérances qu'il ne partage pas ! Mais quelles gens êtes-vous donc ?...

Nous ne savons combien de temps ces appréhensions si graves auraient pu nous retenir et nous faire déguiser encore nos sympathies impérialistes. Par malheur, voilà ce pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, voilà ce discours prononcé devant la Bretagne réunie à Rennes, voilà cet empereur qui parle encore une fois et plus que jamais en catholique : et voilà que nous perdons un moment de vue la figure austère de M. Mayery ! N'avons-nous pas été jusqu'à imaginer, qu'il nous le pardonne, que le discours de Rennes pourrait le séduire lui-même ? Tant il y a que notre secret nous a échappé : *Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur !*

C'est fait, c'est fini, nous avons le mérite de la franchise, un abîme nous sépare de M. Mayery ! Certainement cette situation est pénible. Ce n'est pas tout à fait l'isolement. Nous nous trouvons dans les rangs du clergé et du peuple bretons, des chouans, qui ont aussi laissé échapper leur secret. Il y a bien aussi un certain nombre d'évêques, tant

de la Bretagne que d'ailleurs. N'importe ! Cette foule n'a point de vues, ou n'a pas de cœur : puisque M. Mayery est de l'autre côté, l'autre côté est le bon côté : *Victrix causa Diis placuit, sed victa...* Mayery !

Mais pourquoi M. Mayery nous demande-t-il si nous avons lu « *les Moniteurs* où *se lisent* les mandements et les discours de NN. SS. les évêques sous les précédents régimes ? » Nous ne comprenons pas le fin de cette question. Est-ce pour dire que ces mandements et discours, ou ne signifiaient rien alors, ou ne signifient rien aujourd'hui, ou que les hommes vraiment sages et chrétiens, comme est M. Mayery, et comme nous devrions être, se gardent d'attacher la moindre importance aux paroles que les évêques peuvent prononcer ?

Nous posons la difficulté, nous ne nous chargeons pas de la résoudre. La solution appartient à M. Mayery, il la donnera, s'il le veut. Nous ne savons pas du tout comment cet homme pénétrant s'arrangera pour qu'elle ne soit pas un peu impertinente. En attendant, lui répondant tout droit, avec ce mérite de la franchise qu'il veut bien nous reconnaître et que nous l'engageons à se donner, nous lui dirons qu'en effet nous avons lu les discours et mandements de NN. SS. les évêques sous les précédents régimes.

Si l'on remonte jusqu'au régime qui a expiré en 1830, on trouve que les évêques de ce temps-là (dont il ne reste plus que deux ou trois aujourd'hui, tous vénérés et tous favorables au gouvernement impérial), exprimaient des espérances, d'ailleurs très-légitimes, qui n'ont pas été remplies, un bon vouloir qui ne s'est pas démenti, une fidélité qui n'a point failli. Les évêques du régime suivant, exprimant le même bon vouloir, gardant la même fidélité, ont réclamé la liberté de l'Église, et en la réclamant, ils

ont annoncé à ceux qui la refusaient les malheurs qui sont venus les atteindre. Un troisième régime a succédé : les évêques l'ont accueilli avec patience; ils ont offert leur concours pour le bien commun, ils l'ont donné, ils ont rendu à la chose publique les immenses services qu'ils pouvaient lui rendre ; ils n'ont pas promis une fidélité que ce régime ne pouvait imposer à personne, et ils n'ont pas plus conspiré pour le renverser, qu'ils n'avaient conspiré pour renverser les autres.

Voilà ce que nous avons vu dans les discours et mandements de NN. SS. les évêques sous les précédents régimes ; et nous voudrions savoir ce que M. Mayery a trouvé là de contraire au langage des évêques d'aujourd'hui, et qui puisse ou qui doive, soit les empêcher de nous faire entendre leur parole, soit en affaiblir parmi nous l'autorité ?

31 AOUT.

La *Gazette de Lyon* donne à ses lecteurs les passages qu'elle avait retranchés de notre article sur le voyage impérial. Nous voulons d'abord la louer de cet acte d'équité, quoique fait de mauvaise grâce. Nous espérons que la *Gazette* en sera récompensée par une compréhension plus nette de nos vues, et qu'elle s'épargnera ainsi beaucoup de mesquineries et d'injustices. Le sens du dernier paragraphe ne lui a sans doute pas échappé. Elle a pu voir que si nous nous séparons des passions étroites qui s'attachent aux mauvaises petites choses pour ne pas honorer les bonnes et les grandes, nous ne marchons pas davantage avec les enthousiastes qui ne savent qu'admirer et qui admirent tout. Seulement, nous pensons que les bonnes et grandes choses, venant de plus haut que les petites, iront plus loin,

seront plus fortes. « Napoléon III, disait dernièrement un « de nos vénérables évêques, adore Jésus-Christ comme « son Dieu et il l'implore comme son principal soutien. » Sous sa main, la France est tranquille ; elle monte et se maintient à son rang parmi les peuples. Dans cette France qui avait appartenu à Voltaire et que Louis-Philippe semblait lui avoir rendue, l'Église jouit d'une liberté longtemps perdue, déjà féconde, et dont ses pasteurs se félicitent. Comme citoyens autant que comme chrétiens, nous nous réjouissons de la liberté de l'Église, en la demandant et en l'espérant plus complète, parce que c'est l'instrument nécessaire de la paix, de la liberté, de la grandeur des peuples. Voilà ce que nous aimons dans l'empire, ce qui nous fait souhaiter qu'il dure, ce qui nous fait croire qu'il durera. Nous formons des vœux pour que l'Empereur, accomplissant une des grandes paroles de Rennes, se confie au patriotisme d'un certain groupe d'honorables citoyens restés à l'écart et les provoque à servir le pays. Nous disons que ceux qui persévéreraient à bouder et à critiquer stérilement ne mettront pas la main à la grandeur de la France.

Nous doutons qu'on ait pu de bonne foi se méprendre sur nos sentiments, et nous en attribuer d'autres. Cependant, M. le rédacteur de la *Gazette de Lyon* s'habituait à ce misérable jeu. Nous avons jugé à propos de l'avertir. La manière dont il se défend nous oblige à compléter la leçon. Un chrétien ne devrait pas s'en attirer de semblables.

Il devait ne rien supprimer dans un article qu'il présentait à ses lecteurs, suivant l'usage, comme un acte de servilité, mais plus audacieux ou plus effronté que les autres. « L'*Univers*, disait-il, se donne *enfin* le mérite de la franchise. » Enfin ! c'est-à-dire que jusqu'alors nous man-

quions de franchise. Cet écrivain trouve mauvais qu'on le plaisante, et fait de tels compliments à des gens qui ne s'occupaient pas de lui ! Nous n'avons pu méconnaître la cauteleuse portée de son insinuation. Sur nos observations, il s'exécute, mais avec un déplaisir sensible, et il veut encore fausser ce qu'il n'ose plus effacer. « L'*Univers*, dit-il, « n'est pas de l'avis de M. de Persigny, qui prétend que « Béranger a fait l'empire ; voilà tout ce que prouvent ses « articles. » En vérité ! Eh bien ! quand même les articles de l'*Univers* ne prouveraient pas autre chose, cet aveu prouve déjà que la *Gazette de Lyon* les a diffamés ; car elle n'a cessé d'y dénoncer des motifs qui ne valaient pas même les grossiers entraînements de Béranger.

Mais voici qui est plus curieux. M. le rédacteur de la *Gazette de Lyon*, qui ne partage sans doute ni les vues de M. de Persigny, ni les sentiments de Béranger, ni les nôtres, se déclare pourtant lui-même impérialiste. Seulement il l'est de la bonne manière et avec vertu ; car il a toujours de la vertu, et tant de vertu qu'il n'en reste pas pour les autres. Écoutons cette déclaration surprenante ; on la trouvera légèrement embrouillée :

« L'*Univers* confesse que depuis longtemps il tournait à l'impérialisme; mais le voyage de Rennes a fait tomber la dernière écaille de ses yeux. *Nous*, il y a *plus longtemps que nous avons tourné à l'empire*, et rendu à *qui de droit la justice et le mérite que nous devions rendre*. Nos motifs d'agir ainsi étaient bien différents de ceux de l'*Univers*, nous en convenons, mais *à coup sûr* ils étaient plus sincères parce qu'ils étaient plus *indépendants*.

MAYERY. »

Pourquoi plus *indépendants ?* Le vertueux écrivain sentira que cette parole est de trop, ou il voudra bien nous dire ce qui l'autorise à croire nos motifs moins sincères et

moins indépendants que les siens. En quoi, comment, de qui dépend l'*Univers ?* Nous pensons que M. Mayery n'a point pris cela tout simplement dans des brochures qui ont reçu ici même la réponse qu'elles méritaient, et que leurs auteurs, il le sait bien, mis en demeure de s'expliquer, n'ont pas soutenues. A-t-il d'autres garants ? qu'il les nomme, qu'il parle. S'il ne s'appuie que sur ces bons athlètes, nous compatissons à son embarras, et nous lui remettons sa faute. Toutefois, qu'il n'y revienne point. Notre patience s'épuise, et nous voulons retirer à la polémique de nos adversaires les facilités que lui procure la diffamation.

Nous croyons bien que M. Mayery n'a pas de trop méchantes intentions, et qu'il cherche seulement à se tirer d'un fâcheux passage. La preuve, c'est l'incohérence de son raisonnement. Nous avons dit que la *Gazette de Lyon* nous semblait parlementaire. Il répond qu'il est parlementaire « *de même* que l'*Univers* est absolutiste. » Voilà de l'inattendu, après tant de maussades petits filets d'encre dont il nous arrose depuis des années avec une assiduité et une fraternité comparables seulement à celles de M. de la Bédollière, et le même génie. Qu'entend-il à son propre langage ? Qu'il n'est pas plus parlementaire que nous ne sommes absolutistes ? — ou qu'il est parlementaire du même droit que nous absolutistes ? — ou qu'il a la même sincérité et la même indépendance dans ses opinions parlementaires que nous dans nos opinions absolutistes ? Sa phrase, telle qu'il l'a tournée, signifie tout cela ; et dans tout cela, il peut avoir parfaitement raison.

Mais, à notre tour, pour avoir parfaitement raison contre lui, contre son humeur enfiellée, contre ses insinuations déplacées, contre ses critiques, soit de notre sincérité,

soit de notre indépendance, nous n'avons qu'une chose à dire : c'est que nous sommes absolutiste *de même* qu'il est parlementaire. Maintenant, pourquoi donc nous poursuit-il de ces attaques où nous avons le regret de lui voir déployer si peu de logique et si peu d'équité ?

M. Mayery est capable de mieux faire, et c'est à quoi nous prenons la liberté de l'exhorter, en terminant ce débat qui règle un long compte. Qu'il combatte les idées de l'*Univers*, son talent y suffira, et qu'il ne se donne plus le tort stérile d'inculper toujours dans leur conscience et dans leur dignité des écrivains qu'il peut, sous ce rapport, sans aucunement se rabaisser, égaler à lui (1).

(1) En reproduisant cette polémique, à cause des explications qu'elle m'a conduit à donner sur la ligne politique de l'*Univers*, je ne dois pas négliger de rendre hommage aux sentiments généreux et vraiment catholiques qui animent les rédacteurs de la *Gazette de Lyon*. Malgré nos dissidences politiques, j'ai la joie et l'honneur de compter parmi eux de sincères amis. Mon adversaire, dont ils se sont depuis séparés entièrement, était seul de son bord et de son humeur.

LA GROTTE DE LOURDES.

— 28 AOUT 1858 —

Le pays et les habitants. — Bernadette. — Premières apparitions. — La fontaine de Massabielle. — Intervention de l'autorité religieuse. — Origine générale des pèlerinages. — Ordonnance de Mgr l'Évêque de Tarbes.

Lourdes est une ville des Hautes-Pyrénées, très-ancienne, plus traversée que connue. Elle est assise sur les premiers degrés d'un escalier de montagnes, au bord de la route de Tarbes à Pau, entre Bagnères et le sanctuaire renommé de Betharam. On la traverse pour aller de Bagnères à Cauterets. Le voyageur qui parcourt ces vallées, pleines de spectacles grandioses et charmants, remarque le vieux et pittoresque château fort de Lourdes, garnison successive des Romains, des Sarrasins, qui, dit-on, ne le voulurent rendre qu'à Notre-Dame-du-Puy, des Anglais, qui le gardèrent longtemps ; objet de convoitise souvent disputé dans les guerres civiles ; berceau de légendes, théâtre de combats et de douleurs, aujourd'hui pacifiquement gardé par un peloton d'infanterie. Au pied de ce château, bâti sur le roc, passe en grondant le Gave. Tout proche, sur le bord du torrent, se trouve la grotte, de peu d'apparence et jusque-là fort peu visitée, où, depuis quelques mois, le témoignage d'une petite fille pauvre attire tant de curieux.

La bourgade n'est point endormie et privée de ce que l'on appelle aujourd'hui les « lumières. » C'est le siége d'un tribunal de première instance ; il y a de grandes maisons, de belles auberges, des cafés, un cercle approvisionné de journaux. Les voyageurs, quoiqu'ils s'arrêtent peu à Lourdes, ne laissent pas d'y jeter les idées qui courent, parfois même celles qui ne courent pas : ils trouvent à qui parler, nous en avons fait l'épreuve. Lourdes possède un journal, *Le Lavedan, journal de l'arrondissement d'Argelès,* modéré, mais peu disposé à croire tout ce qui n'est pas attesté par M. le Commissaire de police et autorisé par M. le Sous-Préfet. La population est vive, intelligente, encore chrétienne dans sa masse, plus sceptique dans ses sommités, sans passion pourtant, hâtons-nous de le dire, et sans parti-pris général de fermer ses yeux à l'évidence des faits ou du raisonnement. Il y a un mois, sur le seuil d'un café, en attendant la diligence, toutes les préoccupations locales se portant aux faits surnaturels, nous eûmes l'occasion d'assister et de prendre part à une discussion où ces matières étaient agitées. Certainement, les opinions, très-diverses, n'auraient pas été autres dans la plupart des réunions parisiennes, ni soutenues en meilleur langage. Et nous serions heureux si la presse montrait souvent la bonne foi, l'ouverture d'esprit, la courtoisie parfaite avec lesquelles les interlocuteurs laissaient un étranger leur donner son avis, et dans certains moments les contredire.

C'est là que nous commençâmes à étudier les faits réputés merveilleux de Lourdes. Nous n'avions pas accordé grande attention à ce que les journaux en disaient, et ils nous étaient à peu près inconnus. Les voici dans leur simplicité.

Le 11 février dernier, une petite fille de quatorze ans, nommée Bernadette, appartenant à une famille des plus pauvres, très-ignorante et n'ayant pas encore fait sa première communion, avait été envoyée par ses parents dans un bois aux portes de la ville, pour ramasser quelques branches sèches. Des enfants de son âge l'accompagnaient, faisant la même besogne. Il fallait franchir un courant d'eau. Les compagnes de Bernadette passent, en criant que l'eau est froide ; elle hésite et reste la dernière. En face, de l'autre côté du ruisseau, se trouvait le rocher qui allait devenir si célèbre. On y remarque trois excavations : une à la base, à gauche ; la seconde, au milieu, assez semblable à une fenêtre, encadrée de ronces et d'autres plantes fleuries ; la troisième, au-dessus, un peu à droite. Le temps était calme. Bernadette, enfin décidée à passer l'eau, commençait à se déchausser, lorsqu'elle entendit tout à coup un bruit, comme d'une bouffée de vent. Elle leva les yeux, ne vit rien, et crut s'être trompée. Le bruit se renouvela : elle regarda de nouveau : tandis que les arbres d'alentour restaient immobiles, les menues branches qui avoisinent la grotte du milieu semblaient agitées par un courant d'air. Presque aussitôt, une dame vêtue de blanc apparut à cette ouverture et fit signe à la jeune fille de venir. Bernadette appela ses compagnes : *Voyez, voyez*, leur cria-t-elle, *cette dame, à l'entrée de la grotte!* Les enfants regardèrent et crurent que Bernadette se moquait. Elle-même pensa que c'était une illusion, se frotta les yeux et demanda aux autres si vraiment elles ne voyaient rien. Cependant la vision était toujours là, souriant et lui faisant signe de venir. Bernadette n'hésita pas davantage, passa le ruisseau et s'agenouilla devant la grotte, son chapelet à la main. Les autres enfants, fâchées contre elle, vinrent la

relever et l'obligèrent à reprendre le chemin de la ville. Le soir, ses parents, remarquant sa préoccupation, voulurent en savoir la cause. Elle leur dit ce qu'elle croyait avoir vu. Ils cherchèrent, mais en vain, à la dépersuader.

C'était le jeudi. Le dimanche après, dimanche de la Quinquagésime, Bernadette, accompagnée de ses camarades, revint à la grotte. Elle y eut la même vision, et encore le jeudi suivant, 18 février. Un attrait irrésistible l'avait ramenée cette troisième fois. Ce jour-là, dit-elle, la dame lui parla, lui recommandant de venir à la grotte chaque matin pendant quinze jours consécutifs. L'enfant commença dès le lendemain ce pèlerinage.

Peu de personnes l'accompagnèrent les deux premiers jours ; le troisième, dimanche 21 février, comme le public commençait à s'occuper beaucoup de cette aventure, la police craignit quelque supercherie et quelque désordre. Elle fit appeler Bernadette et la soumit à un long interrogatoire. Les réponses de l'enfant parurent simples, précises, naturelles, sans contradiction. Elle rendit compte de toutes les circonstances de l'apparition, et décrivit en détail la figure qu'elle avait vue, son air, sa taille, son costume, son attitude ordinaire. On employa la menace et la caresse pour la faire errer et se contredire ; elle répéta son récit et le maintint. Si l'on récapitulait cette narration en y introduisant à dessein quelque variante, elle faisait observer que ce n'était pas ce qu'elle avait dit.

Voilà ce que tout le monde atteste. D'ailleurs, quelque explication que l'on donne aux faits racontés par la jeune fille, on en donne de toutes sortes, personne jusqu'à présent ne suspecte sa bonne foi ; et le respectable curé de Lourdes, à la prudence de qui chacun rend hommage, l'a admise à la première communion. Nous avons vu et en-

tendu Bernadette. Elle est petite pour son âge, quoique bien portante ; elle a une physionomie intelligente, nullement rusée, de beaux yeux ; elle parle sans hardiesse et sans timidité. Ne désirant pas l'embarrasser (d'autres personnes l'ont entrepris habilement, mais sans succès), cependant, à cause de certaines circonstances, nous lui demandâmes si elle avait entendu parler des enfants de la Salette ? Elle en avait entendu parler depuis la vision. — « Si vous mentiez, savez-vous à quel point vous seriez coupable ? » On le lui avait déjà dit. — « Et que comptez-vous faire ? Ne croyez-vous pas que quelques personnes charitables s'occuperont un jour de votre sort ? » Elle a souri en regardant ses vêtements d'indigente. Plusieurs fois on lui a offert de l'argent ou des objets qui pouvaient la tenter. Constamment elle a refusé tout, et son désintéressement n'est pas plus mis en doute que sa sincérité. La *Dame* lui a promis qu'elle serait heureuse, mais non pas en cette vie.

Reprenons la suite des faits. L'autorité locale invita le père de Bernadette à l'empêcher d'aller à la grotte. Il y semblait tout disposé, et le promit. L'enfant, après avoir reçu cette défense et s'être résolue d'obéir, dit-elle, n'obéit pas. Elle se rendit à la grotte par un chemin détourné, prétendant qu'une force intérieure lui faisait violence. On n'essaya plus de la contraindre.

La scène, devant la grotte, était curieuse et émouvante. Il y avait là, tous les matins, plus d'un millier de personnes qui revenaient en criant au miracle. Et qu'avaient-elles vu ? Rien absolument, que l'enfant à genoux, en prière. C'était là tout l'objet de leur admiration et tout le fondement de leur foi, d'ailleurs pleine et profonde. Nous avons questionné plusieurs témoins. Ce spectacle avait cessé déjà depuis près de cinq mois ; il était soumis

à toutes les contestations, à toutes les railleries, et l'impression leur en restait sérieuse et vive. — « J'y allai pour la première fois le 24 février, nous dit un de ces témoins, disposé à bien examiner, et, pour tout avouer, à bien me réjouir, n'attendant qu'une comédie. A l'heure accoutumée, sept heures du matin, Bernadette se présenta ; j'étais près d'elle. Elle se mit à genoux naturellement, sans contrainte et sans trouble, tira son chapelet et commença de prier. Bientôt son regard plus animé, et pour mieux dire tout transformé, se fixa sur l'ouverture du rocher. Je n'y vis, moi, que les branches dépouillées de l'arbuste, et cependant que vous dirai-je? Je demeurai convaincu qu'un être mystérieux se tenait là. Bernadette n'avait plus le même visage, une autre intelligence s'y peignait ; ses moindres gestes, la manière par exemple dont elle faisait le signe de la croix, avaient une noblesse surprenante ; enfin, c'était une autre personne. Elle ouvrait de grands yeux, insatiables de voir ; elle craignait de baisser la paupière et de perdre de vue la merveille qu'elle contemplait ; elle souriait à cette merveille invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine pour tâcher d'entendre le colloque qui semblait s'être établi entre la vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec l'expression du respect le plus profond ; quelquefois une teinte de tristesse passait sur son visage ; mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, dans certains moments, elle ne respirait plus. Durant tout ce temps, elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile, tantôt passant irrégulièrement entre ses doigts, ou prenant le mouvement ordinaire ; le tout parfaitement en rapport avec sa physio-

nomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de croix si pieux et si nobles dont je vous ai parlé.

« Le chapelet terminé, Bernadette se traînait à genoux du point où elle priait jusqu'à l'entrée de la grotte ; c'était une distance de quinze mètres environ. Certaines fois, sur l'ordre qu'elle disait en avoir reçu, elle allait boire d'une eau qui sort du rocher, à gauche. Après une prière sous le rocher, où elle voyait encore la Dame, disait-elle, elle revenait au point de départ et recommençait son chapelet. Sa figure s'illuminait de nouveau et l'on voyait se renouveler la première scène. L'enfant entrait dans cet état, elle en sortait sans secousse, par une transition si bien graduée que le moment précis de la transformation n'était pas saisissable. Elle se levait et reprenait le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était, alors, une pauvre petite fille en haillons, qui semblait n'avoir pris que la part commune à ce spectacle surprenant. »

Le même témoin fit plusieurs visites à la grotte : il vit toujours la même chose ; seulement, chaque fois il y avait plus de foule. Cette foule était calme. La plupart priaient, le chapelet à la main ; personne ne donnait de marques d'irrévérence. Ceux mêmes qui, sans accuser une supercherie, croyaient à une illusion, en respectaient le caractère et se découvraient la tête.

Deux jours avant l'expiration de la quinzaine fixée par la vision, Bernadette alla trouver M. le curé de Lourdes, et lui dit que la Dame de la grotte demandait une chapelle sur le lieu de l'apparition. M. le curé qui s'était, comme tout le clergé, tenu à l'écart, observant les faits, répondit qu'il fallait d'abord savoir qui était cette Dame. Bernadette retourna à la grotte le 25 mars, fête de l'Annoncia-

tion, et pria la Dame de lui dire son nom. A trois demandes réitérées, la vision ne répondit que par un sourire ; puis enfin, toujours souriant, elle dit qu'elle était Marie Immaculée, ou plutôt, pour employer les expressions mêmes de Bernadette, l'Immaculée-Conception. Elle chargea l'enfant de renouveler la demande de la chapelle. Ce jour-là aussi, elle lui annonça qu'elle ne serait pas heureuse sur la terre, mais qu'au ciel le bonheur l'attendait.

Bernadette ajoute un détail qu'il convient de noter : la vision lui aurait dit trois choses qu'elle ne doit point révéler et qui la concerneraient exclusivement. Plusieurs personnes ont mauvaise opinion de cette circonstance et de ce mystère. On l'a dit à la petite fille. Elle ne se défend pas et persévère là-dessus comme dans le reste.

Tels sont les récits de Bernadette. Un fait qui lui est étranger n'a pas peu contribué à les accréditer. Nous avons parlé d'une eau qui sourd du rocher, à un endroit, où, sur l'ordre qu'elle aurait reçu de la vision, l'enfant allait boire quelquefois dans l'intervalle de ses extases. Il y a de grandes contestations, et de plusieurs sortes, au sujet de cette eau.

D'abord, suivant les uns, la fontaine coulait avant l'apparition ; suivant les autres, elle n'a coulé que depuis. La grotte était fort peu connue, et quelques personnes à peine l'avaient visitée sans y rien remarquer, parce qu'elle n'a en effet rien d'extraordinaire. Il paraît cependant que le sol était humide, et qu'il y existait un certain suintement, mais presque imperceptible. La première fois que Bernadette voulut boire, elle ne ramena dans ses mains et ne porta à ses lèvres, dit-on, qu'une sorte de boue. Aujourd'hui la fontaine donne une eau pure et assez abondante.

Tout le monde voulut boire de cette eau. Un grand

nombre de malades et d'infirmes prétendirent y avoir trouvé une guérison quasi soudaine ; et l'on cite en effet des cas de guérison très-étranges et qui paraissent incontestables ; plusieurs sont attestés par des médecins et par d'autres personnes entièrement dignes de foi. Dans le moment, quelques-uns des faits allégués se présentèrent avec un tel caractère d'évidence qu'on ne songea point à les mettre en doute ; les sceptiques se contentèrent de les expliquer par les vertus minérales très-puissantes que devait posséder l'eau de Massabielle, c'est le nom de la grotte.

Ces mêmes personnes, ne voulant pas accuser la sincérité de l'enfant, avaient dit qu'elle était cataleptique.

La science n'a point confirmé jusqu'à présent ces explications scientifiques. L'enfant jouit d'une très-bonne santé physique et morale, et l'eau, analysée par un célèbre chimiste de Toulouse, est, tout simplement, de l'eau pure. Alors on a commencé de nier les guérisons, puisque l'eau, par sa propre vertu, n'avait pu les opérer. Mais il y a des observations, des documents, des témoins vivants contre lesquels cette négation ne peut prévaloir.

Abordons maintenant des faits d'un autre ordre, et voyons les interventions différentes de l'autorité civile et de l'autorité religieuse.

Le bruit des merveilles qui se passaient à Lourdes, grossi par la renommée comme on peut l'imaginer, avait attiré à la grotte une grande quantité de pèlerins ou de curieux. On les a comptés par plusieurs milliers à la fois, le nombre total en est incalculable. Il n'y avait d'ailleurs aucun désordre matériel, et la police n'en a spécifié publiquement aucun. Pèlerins et curieux venaient, les uns prier, les autres regarder, buvaient de l'eau à la fontaine

et se retiraient honnêtement, comme ils étaient venus. Les prêtres, dans les environs, avaient plus de pénitents à confesser, voilà tout le dommage. Cependant, quand l'autorité religieuse observait en silence et ne se plaignait pas, l'autorité civile, qui n'avait aucun fait répréhensible à combattre, et qui n'est pas chargée d'empêcher les citoyens d'aller soit prier, soit regarder tranquillement où bon leur semble, trouva que ces manifestations troublaient l'ordre et pouvaient nuire à la religion. Sans consulter l'autorité religieuse, qui ne lui demandait rien, elle se mit donc en devoir non-seulement de rétablir l'ordre, mais de protéger la religion.

Des mains pieuses avaient élevé devant le rocher une forme de petit oratoire : quelques chandeliers, quelques fleurs, quelques images. On y déposait quelques offrandes pour la construction de la future chapelle. Cela se trouva contraire à une loi ; et le 4 mai, jour où M. le préfet des Hautes-Pyrénées se trouvait à Lourdes pour tenir le conseil de révision, tous ces objets, y compris les offrandes, furent enlevés par son ordre. Cette mesure réjouissait un certain nombre de philosophes locaux, très-éloignés de former la majorité dans le pays, mais qui n'en étaient que plus impatientés et agacés par le concours qui se faisait autour de la grotte et par toutes les conséquences qu'ils y voyaient. Les journaux semi-officiels racontèrent cet enlèvement comme une grande et salutaire victoire. On ne sera pas fâché de les entendre ; c'est l'accent de la piété administrative :

« Depuis quelque temps, les scènes qui avaient lieu à la grotte de Lourdes prenaient un caractère de nature à appeler l'attention de l'autorité.

« Contrairement aux prescriptions de la loi, la grotte avait été

garnie d'emblèmes religieux, et transformée ainsi, *sans autorisation*, en une sorte d'oratoire, où des cierges brûlaient nuit et jour. Les bruits les plus absurdes circulaient sur les prétendus miracles qui auraient eu lieu ; de nouvelles visionnaires se révélaient à chaque instant (1), et *tous les véritables amis de la religion s'affligeaient de cet état de choses.*

« Mardi dernier, jour de la révision à Lourdes, M. le préfet, profitant de la présence de tous les maires du canton qui se trouvaient réunis à cette occasion, leur a montré ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la religion.* Il s'est appliqué *surtout* à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la grotte, fait *suffisamment constitué par le dépôt d'emblèmes religieux et de cierges,* était une atteinte portée à l'autorité ecclésiastique comme à l'autorité civile ; une *illégalité* qu'il était du devoir de l'administration de faire cesser, puisque, aux termes de la loi, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondé sans l'autorisation du Gouvernement, sur l'avis de l'Évêque diocésain.

« M. le préfet a ajouté que ses sentiments ne devaient paraître suspects à personne ; que tout le monde dans le département connaissait son respect profond pour la religion, et qu'il en avait donné, il le croyait, assez de preuves pour qu'il ne fût pas possible de mal interpréter ses intentions. Il a fait connaître, en terminant, qu'il venait de donner l'ordre au commissaire de police d'enlever et de transporter à la mairie, où ils seraient mis à la disposition de ceux qui les avaient déposés, les objets placés dans la grotte ; *qu'il avait prescrit, en outre, d'arrêter et de conduire à Tarbes, pour y être traitées comme malades, aux frais du département, les personnes qui se diraient visionnaires, et qu'il ferait poursuivre comme propagateurs de fausses nouvelles tous ceux qui auraient contribué à mettre en circulation les bruits absurdes que l'on faisait courir.*

« Ces paroles ont été accueillies par un enthousiasme unanime. Quant à la mesure prescrite par M. le préfet, elle a été mise en exécution par le commissaire de police seul, et accomplie sans la moindre opposition de la part des habitants de Lourdes. On ne saurait trop s'applaudir de ce résultat, que tous les

(1) Deux ou trois enfants, par des raisons qui sont restées inconnues, prétendirent avoir eu aussi des visions. On les chassa du catéchisme, et tout fut dit.

hommes sensés désiraient depuis longtemps. Il y a lieu d'espérer maintenant que le bon sens des populations et la sage intervention du clergé, qui, mieux que personne, peut les guider et les éclairer, fera le reste.

SEPTAVAUX. (*Ère impériale* de Tarbes.)

Le *Lavedan*, journal de Lourdes, s'empara de cette forte pièce. Et comme l'*Intérêt public*, autre journal de Tarbes, avait osé, bien doucement, moins admirer la mesure préfectorale, le *Lavedan* se demanda si l'on voulait « censurer les sages mesures prises par l'administration « supérieure pour mettre un terme à de *stupides mômeries* et à une *honteuse exploitation de la crédulité populaire.* » On voit que le zèle religieux de M. le rédacteur du *Lavedan* ne se défend pas les paroles vives. Hélas ! si nous étions chargés du gouvernement, comment pourrions-nous retenir tous ces chrétiens-là ?

Cependant, malgré l'*enthousiasme unanime* des maires, tout ne tourna point suivant les prévisions de l'*Ère impériale* et les désirs du *Lavedan*. La population se tint à la vérité très-calme, plus calme qu'il n'était peut-être sage de l'espérer d'un peuple fort attaché à toutes ses croyances, et qui dans mainte circonstance a montré qu'il fallait respecter même ses superstitions (1). Elle laissa enlever par

(1) Entre autres faits rapportés par M. Bascle de Lagrèze dans son intéressante *Chronique de la ville et du château de Lourdes*, nous citerons celui-ci :

Le peuple est persuadé que l'étranger qui vient à mourir accidentellement hors de son pays, doit recevoir la sépulture dans la commune où il a rendu le dernier soupir, et que la commune qui manquerait à ce devoir de l'hospitalité en serait punie dans l'année par quelque terrible fléau. Il y a quelques années, un jeune homme du val d'Azun ayant péri dans le lac de Lourdes, sa famille redemanda le corps. Elle ne put l'obtenir. Toute la population de Lourdes, ordinairement si paisible, se souleva. La voix des magistrats fut méconnue et leur courage faillit devenir funeste. Une collision devenait inévitable. La famille du mort se désista,

le seul commissaire de police les objets religieux déposés près de la grotte ; mais elle les remplaça par d'autres, et, continuant de se rendre tous les soirs à la grotte, elle y chantait les litanies. Ce sont les *mômeries stupides* dont parle l'élégant rédacteur du *Lavedan*.

On eut alors recours à d'autres moyens. Le 8 juin 1848, M. le maire de Lourdes, « Vu les instructions à lui adressées par l'autorité supérieure, » et diverses lois de 1789, 1790, 1793 et 1827 sur l'administration municipale :

« Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la religion*, de mettre un terme aux scènes regrettables qui se passent à la grotte de Massabielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave;

« Considérant, d'un autre côté, que le devoir du maire est de veiller à la santé publique locale ;

« Considérant que grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une source de ladite grotte ;

« Considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la médecine; que d'ailleurs la loi soumet l'exploitation des sources minérales à l'autorisation préalable du gouvernement;

« Arrête :

« Art. 1er. Il est défendu de prendre de l'eau à ladite source.

« Art. 2. Il est également interdit de passer sur le communal dit *rive de Massabielle*.

« Art. 3. Il sera établi à l'entrée de la grotte une barrière pour en empêcher l'accès.

de peur que le cercueil ne fût souillé par le sang. Le peuple ne s'apaisa qu'après s'être assuré que le cadavre reposait réellement dans la fosse et qu'il n'était pas dupe d'un simulacre d'inhumation.

« Des poteaux seront également placés; ils porteront ces mots: *Il est défendu d'entrer sur cette propriété.*

« Art. 4. Toute contravention au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

« Art. 5. M. le commissaire de police, la gendarmerie, les gardes champêtres et les autorités de la commune demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté. »

Cet arrêté, comme les mesures précédentes de M. le préfet, fait bien voir ce que la liberté pratique est devenue en France sous la garde de la liberté politique (1) ! Il fut mis à exécution. On entoura la grotte, au bas du rocher, d'une barrière de planches ; on dressa un poteau à l'entrée du chemin ; on déclara un procès-verbal aux personnes du pays qui persisteraient à se rendre sur ces lieux interdits et à puiser de l'eau à la fontaine, — qu'on n'a pas cependant empêché de couler, sans doute parce qu'elle était encore réputée minérale. Les procès-verbaux furent suivis de condamnations à cinq francs d'amende, solidairement et avec frais. En même temps, quoiqu'on n'ait pas arrêté Bernadette pour la faire soigner à l'hospice, il fut prouvé que M. le préfet n'avait pas parlé en vain : on poursuivit devant le tribunal civil de Lourdes trois femmes accusées de *reproduction de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique*. Elles avaient dit qu'un ordre était venu de Paris pour rétablir les objets enlevés de la grotte, et que l'Empereur demandait à Bernadette de prier pour lui. Deux de ces femmes furent relaxées, la troi-

(1) Voyez, pour Lourdes en particulier, l'ouvrage que nous venons de citer. L'auteur, analysant les fors et priviléges de la ville de Lourdes au Moyen Age, fait cette remarque :

« On ne peut sans étonnement considérer à quel haut degré de liberté « nos pères étaient parvenus durant l'époque féodale, et combien d'idées « généreuses que l'on croit filles de la Révolution, l'avaient devancée de « plus de six siècles. » Et ce n'étaient pas seulement des *idées*.

sième condamnée à l'amende. En appel, la Cour impériale de Pau les a toutes trois renvoyées de la plainte. Quant aux condamnations prononcées en justice de paix pour infractions aux règlements municipaux, nous ignorons ce qui en est résulté. Il paraît aussi qu'on ne dresse procès-verbal que contre les gens du pays et non contre les voyageurs. Nous savons des personnes qui ont visité la grotte et puisé de l'eau, depuis la défense, sans être aucunement inquiétées. Ces personnes ont vu sur des endroits secs, au milieu du lit du Gave, en face de la grotte, des enfants, des femmes, de pauvres gens agenouillés, qui étaient venus là, traversant l'eau, pour éviter le chemin interdit et satisfaire leur piété sans risquer de payer l'amende. Souvent même, dit-on, les agents que l'autorité municipale met en garde à son poteau, avant de commencer leur faction, descendent à la grotte, se mettent à genoux et font une prière.

Ainsi, quoique le concours ait beaucoup diminué, les mesures acerbes de l'autorité n'ont produit aucun effet moral; elles ont plutôt irrité le sentiment qu'elles voulaient vaincre; et enfin, comme il n'est pas possible d'y tenir strictement la main, bien des infractions publiques demeurent impunies. Fâcheux exemple.

L'autorité religieuse, dont l'adhésion à ces mesures administratives a été alléguée sans motif, et l'on pourrait dire sans convenance, a agi bien différemment; on le verra par le document épiscopal que nous allons reproduire. Elle a attendu, elle a examiné, elle a donné aux faits et aux contestations le temps de se produire, aux émotions et aux passions le temps de se calmer. En se saisissant de la cause, elle ne préjuge rien; elle annonce un examen qui sera, cette fois, tout à fait approfondi et décisif, du

moins quant à la décision qu'elle peut avoir à donner. Cet examen se fera lentement, dans toutes les conditions possibles de lumière, d'équité et de liberté, avec respect pour l'intelligence et la conscience des peuples.

Nous avons rapporté les faits tels qu'ils se sont passés, ou du moins tels que la voix publique les raconte, tâchant de nous tenir à l'écart des émotions dont elle est encore animée et des affirmations qu'elle prodigue. Il ne nous reste plus qu'à écouter le vénérable Évêque de Tarbes et à attendre le résultat de l'instruction qu'il a ordonnée. Qu'on nous permette cependant une observation.

Il nous semble que ce qui vient d'arriver à Lourdes jette une lumière intéressante sur les origines générales des pèlerinages. On y trouve presque toujours, au commencement, des faits analogues à ceux qui nous occupent. C'est une apparition, une révélation, une image trouvée, une grâce inattendue, attestées par la foi populaire, contestées tantôt par les savants, tantôt par les sages, ou par ceux qui croient l'être. La foi populaire persiste en dépit de tout. L'Église intervient. On ne niera pas sans doute qu'elle a le droit et le devoir d'intervenir : elle doit la vérité à Dieu et aux peuples. Qui prononcera, si ce n'est elle ? Qui jugera mieux la valeur des faits ? qui constatera mieux le miracle, démêlera mieux l'illusion, démasquera et renversera mieux la supercherie et l'erreur ? Rappelons-nous cette prétendue thaumaturge qui fit pendant quelques jours, il y a sept ou huit ans, un si grand bruit dans une ville du diocèse d'Avignon. Là, au rebours de ce qui se passe à Lourdes, le surnaturel était admis et attesté par les agents de l'autorité civile. Les rapports de la gendarmerie et ceux du sous-préfet concluaient au miracle. Un premier examen

de l'Archevêque suffit pour dévoiler la supercherie, et la prétendue thaumaturge n'eut plus de partisans. Mais si l'Église, ayant examiné les faits, reconnaît l'œuvre de Dieu, il n'y a plus de dénégation qui prévale, et le pèlerinage est fondé; le torrent de la prière se porte vers ces lieux élus avec une vigueur que les siècles n'affaiblissent pas. Interrompu quelquefois, il reprend, nous le voyons de nos jours, plein et irrésistible comme par le passé. Ainsi s'est établi le pèlerinage de la Salette, à travers des contradictions incomparables. Ainsi s'établira, si l'Église le permet, le pèlerinage de Lourdes, quoi que l'on sache faire pour l'empêcher.

Et pourquoi l'empêcherait-on, si l'instruction ordonnée par l'autorité compétente établit qu'il a plu à Dieu de laisser tomber là, par les mains de la sainte Vierge, ces grâces qu'il répand aux lieux et sur qui il lui plaît? M. le préfet des Hautes-Pyrénées tenait le conseil de révision, lorsqu'il a fait enlever de la grotte de Lourdes les petits objets et les humbles offrandes que les fidèles y avaient déposés. Il était chargé, ce jour-là, d'imposer à ses administrés un service assez grand, assez lourd, inauguré d'une façon assez répugnante : il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige la société. Or, la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer même une offrande, ne peut pas paraître bien onéreuse à l'État, ni funeste à l'ordre public, ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne : cependant, elle console profondément ceux qui en usent. Ce sont des « mômeries stupides, » dit M. le rédacteur du *Lavedan*. Peut-être que M. le rédacteur du *Lavedan* n'était pas bien informé.

En tous cas, dans l'immense collection de nos lois, nous doutons qu'il y en ait une qui oblige la majorité des habitants de Lourdes et de l'arrondissement d'Argelès à régler leurs croyances et leurs pratiques religieuses sur le goût épuré de M. le rédacteur du *Lavedan*. Nous ne croyons pas non plus qu'il soit d'une sage politique, ou d'inspirer un pareil langage, ou de régler l'administration sur les sentiments qui l'inspirent. La foi du dernier pâtre des Pyrénées vaut mieux que tout cet esprit-là, mérite plus d'égards, profite plus à la société. La foi de ces pâtres sert à faire d'honnêtes gens, de bons soldats, de bons pères de famille, de bons contribuables, si l'on borne à pareille œuvre les vœux de l'administration. Nous ne nions pas que l'on ne puisse faire quelque chose de l'esprit de M. le rédacteur du *Lavedan*, mais à coup sûr l'on n'en fera rien de préférable à ces résultats certains de la foi. Dernièrement, à Tarbes, il n'y avait qu'une seule cause, et très-légère, au rôle des assises ; la session fut vidée en un instant. Le docte magistrat qui présidait félicita le pays de cette pénurie de crimes : il l'attribua à l'influence du jubilé récemment célébré dans le diocèse, et nullement à la lecture de l'*Ère impériale* et du *Lavedan*. A Lourdes, le curé nous l'a dit, la grotte a été le véritable et le seul prédicateur du jubilé, qui fut des plus riches en fruits de pénitence et en retours à Dieu.

Laissez donc la foi vivre ! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos fortunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le reçoivent chaque jour que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain. Elle aide à manger le pain noir ; elle aide à l'attendre encore patiemment, passé l'heure où

il devait venir. Et quand Dieu semble vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abondante et donne de plus prompts secours, ne les fermez pas ; vous-mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez faire quelques économies sur le budget des hôpitaux et des prisons.

ORDONNANCE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE TARBES

CONSTITUTIVE D'UNE COMMISSION CHARGÉE DE CONSTATER L'AUTHENTICITÉ ET LA NATURE DES FAITS QUI SE SONT PRODUITS DEPUIS ENVIRON SIX MOIS, A L'OCCASION D'UNE APPARITION, VRAIE OU PRÉTENDUE, DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE DANS UNE GROTTE SISE A L'OUEST DE LA VILLE DE LOURDES.

Bertrand-Sévère-Laurence, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Tarbes,

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Des faits d'une haute gravité, se rattachant à la religion, qui remuent le diocèse et retentissent au loin, se sont passés à Lourdes depuis le 11 février dernier.

Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes, âgée de treize ans, aurait eu des visions dans la grotte de Massabielle, située à l'ouest de cette ville ; la Vierge Immaculée lui aurait apparu; une fontaine, prise en boisson ou en lotions, aurait opéré un grand nombre de guérisons ; ces guérisons seraient réputées miraculeuses; des gens en foule sont venus et viennent encore, soit de notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander à cette eau la guérison de leurs maux divers, en invoquant la *Vierge Immaculée*. L'autorité civile s'en est émue; de toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on demande que l'autorité ecclésiastique s'explique sur ce pèlerinage improvisé.

Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire; que pour asseoir le jugement qu'on attend de nous il fallait procéder avec une sage lenteur,

se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner du temps à la réflexion et demander des lumières à une observation attentive et éclairée.

Trois classes de personnes font appel à notre décision, mais dans des vues différentes : ce sont d'abord celles qui, se refusant à tout examen, ne voient dans les faits de la grotte et dans les guérisons attribuées à l'eau de la fontaine que superstitions, jongleries et moyens de faire des dupes ; il est évident que nous ne pouvons être de leur avis *à priori* et sans un sérieux examen ; leurs journaux ont d'abord crié, et bien haut, à la superstition, à la supercherie, à la mauvaise foi ; ils ont affirmé que les faits de la grotte avaient leur raison d'être, dans un intérêt sordide, une cupidité coupable, et ont ainsi blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. Le parti de tout nier, d'accuser les intentions est le plus facile pour trancher les difficultés, nous en convenons ; mais outre qu'il est peu loyal, il est irrationnel et plus propre à irriter les esprits qu'à les convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, c'est suivre une école surannée, c'est abjurer la religion chrétienne et se traîner dans l'ornière de la philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne pouvons nous, catholiques, ni prendre conseil, dans cette circonstance, auprès des personnes qui dénient à Dieu le pouvoir de faire des exceptions aux lois générales qu'il a établies pour gouverner le monde, l'ouvrage de ses mains, ni entrer en discussion avec elles pour arriver à connaître si tel ou tel fait est surnaturel, attendu que d'avance elles proclament que le surnaturel est impossible. Est-ce à dire que nous repoussons, sur les faits dont il s'agit, une discussion large, sincère, consciencieuse, éclairée par la science et ses progrès ? Non, certes : nous l'appelons, au contraire, de tous nos vœux ; nous voulons que ces faits soient d'abord soumis aux règles sévères de la certitude qu'admet une saine philosophie ; qu'ensuite, pour décider si ces faits sont surnaturels et divins, on appelle à la discussion de ces graves et difficiles questions, des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théologie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc. ; et, enfin, que la science soit entendue et qu'elle se prononce ; nous désirons, avant tout, que, pour arriver, à la vérité, aucun moyen ne soit omis.

Il est une seconde classe de personnes qui n'approuvent ni ne blâment les faits que l'on raconte, mais qui suspendent leur jugement ; avant de se prononcer, elles désirent connaître la déci-

sion de l'autorité compétente et la sollicitent de tous leurs vœux.

Il est enfin une troisième classe très-nombreuse et qui a déjà, sur les faits qui nous occupent, des convictions acquises, quoique prématurées : elle attend avec une vive impatience que l'Évêque diocésain prononce en premier ressort sur cette grave affaire ; bien qu'elle espère de notre part une décision favorable à ses pieux sentiments, nous connaissons assez sa soumission à l'Église pour être assuré qu'elle accueillera notre jugement, quel qu'il soit, dès qu'il lui sera connu.

C'est donc pour éclairer la religion et la piété de tant de milliers de fidèles, pour répondre à un besoin public, fixer des incertitudes et calmer les esprits, que nous cédons aujourd'hui aux instances qui se renouvellent depuis longtemps de toutes parts; nous appelons la lumière sur des faits qui intéressent au plus haut degré les fidèles, le culte de Marie, la religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet, d'instituer dans le diocèse une commission permanente pour recueillir et constater les faits qui se sont passés ou qui pourraient se produire encore dans la grotte de Lourdes, ou à son occasion ; pour nous les signaler, nous en faire connaître le caractère et nous fournir ainsi les éléments indispensables, afin d'arriver à une solution.

A ces causes : le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Une commission est instituée dans le diocèse de Tarbes, à l'effet de rechercher :

1° Si des guérisons ont été opérées par l'usage de l'eau de la grotte de Lourdes, soit en boisson, soit en lotions, et si ces guérisons peuvent s'expliquer naturellement, ou si elles doivent être attribuées à une cause surnaturelle ?

2° Si les visions que prétend avoir eues dans la grotte l'enfant Bernadette Soubirous sont réelles, et dans ce cas, si elles peuvent s'expliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et divin ?

3° Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté des intentions à cette enfant ? Si celle-ci a été chargée de les communiquer ? à qui ? et quelles seraient les demandes ou intentions manifestées ?

4° Si la fontaine qui coule aujourd'hui dans la grotte existait avant la vision que Bernadette Soubirous prétend avoir eue ?

Art. 2. La commission ne nous présentera que des faits établis

sur des preuves solides; elle nous adressera sur ces faits des rapports circonstanciés contenant son avis.

Art. 3. MM. les doyens du diocèse seront les principaux correspondants de la commission; ils sont priés de lui signaler : 1° les faits qui se seront produits dans leurs doyennés respectifs; 2° les personnes qui pourraient rendre témoignage sur l'existence de ces faits; 3° celles qui, par leur science, pourraient éclairer la commission ; 4° les médecins qui auraient soigné les malades avant leur guérison.

Art. 4. Après renseignements pris, la commission pourra faire procéder à des enquêtes. Les témoignages seront reçus sous la foi du serment. Lorsque les enquêtes se feront sur les lieux, deux membres au moins de la commission s'y transporteront.

Art. 5. Nous recommandons avec instance à la commission d'appeler souvent dans son sein des hommes versés dans les sciences de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les entendre discuter les difficultés qui pourraient être de leur ressort, à certains points de vue, et de connaître leur avis; la commission ne doit rien négliger pour s'entourer de lumières et arriver à la vérité quelle qu'elle soit.

Art. 6. La commission se compose des neuf membres du chapitre de notre cathédrale, des supérieurs de nos grand et petit-séminaire, du supérieur des missionnaires du diocèse, du curé de Lourdes et des professeurs de dogme, de morale et de physique de notre séminaire. Le professeur de chimie de notre petit-séminaire sera souvent entendu.

Art. 7. M. Nogaro, chanoine-archiprêtre, est nommé président de la commission. MM. les chanoines Tabaries et Soulé sont nommés vice-présidents. La commission nommera un secrétaire et deux vice-secrétaires pris dans son sein.

Art. 8. La commission commencera ses travaux immédiatement, et se réunira aussi souvent qu'elle le jugera nécessaire.

Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 28 juillet 1858.

† BERTRAND-S^re, *Évêque de Tarbes.*

Par mandement : Fourcade, *chan. secrét.*

RÉPONSE AUX JOURNAUX

A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DE LOURDES.

— AOUT ET SEPTEMBRE 1858 —

I. Réponse au *Siècle* et à la *Gazette de Lyon*. — II. Réponse à la *Presse*. — La thèse des incrédules modernes sur le surnaturel. —Les naïvetés, ignorances et contradictions de M. Guéroult. —Dieu se révèle aux humbles et se cache à l'Académie des sciences. — L'argument charivarique. — La folie du doute et de la négation. — III. Réponse à M. Prévost-Paradol. — IV. Nouvelle réponse à la *Gazette de Lyon*. — V. Réponse à deux autres journaux.

I

M. de la Bédollière ne rédige plus les courriers du matin du *Siècle*. Nous avons craint que ce ne fût une perte pour nous ; mais nous commençons à croire qu'il a laissé tout son esprit à son successeur, M. Bénard. Heureuse administration du *Siècle*, qui a pu remplacer M. de la Bédollière !

Voici un exemple du talent de M. Bénard pour les analyses et les réflexions du matin :

« Cinq grandes colonnes de l'*Univers* sur le prétendu miracle de la grotte de Lourdes !

« M. Veuillot a fait son enquête avant M. l'Évêque de Tarbes. Il a vu et entendu Bernadette : c'est une petite fille à physiono-

mie intelligente (qui oserait en douter ?) nullement rusée (en êtes-vous bien certain ?) possédant de beaux yeux, et parlant sans hardiesse et sans timidité.

« Ce qui ressort de plus clair de l'enquête de M. Veuillot, c'est que personne autre que Bernadette n'a vu la belle dame vêtue de blanc qui se tenait à l'entrée de la grotte, et que, suivant certaines personnes, l'eau de la fontaine prétendue miraculeuse coulait avant l'apparition.

« Ajoutons qu'au dire de M. Veuillot lui-même, l'eau analysée par un célèbre chimiste de Toulouse, est, de l'avis de ce chimiste, tout simplement de l'eau pure.

« Les hydropathes prétendent aussi faire les cures les plus brillantes avec de l'eau pure ; mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils faisaient des miracles.

« Il nous semble difficile que d'une hallucination vraie ou fausse d'une fillette de quatorze ans et d'un suintement d'eau pure dans une grotte on parvienne à faire un miracle. Nous désirerions pour notre part quelque chose de plus certain que les allégations de Bernadette, allégations que rien au monde n'est venu confirmer.

T. N. BÉNARD. »

Le *Siècle* désire très-fort que les faits arrivés à Lourdes ne soient pas miraculeux. Il a raison ; après le sens commun, le miracle est tout ce qu'il y a de plus contraire à la religion de M. Louis Jourdan, si préconisée dans le *Siècle*.

Mais de ce que le *Siècle* a peur d'un miracle, il ne suit pas qu'il ait le droit d'accuser Mgr l'Évêque de Tarbes de vouloir *faire* ce miracle, ni l'*Univers* d'entrer dans cette entreprise, ni de qualifier d'*enquête* une narration où nous avons simplement exposé des faits jusqu'alors très-inexactement racontés. De pareils procédés appartiennent à l'art de M. de la Bédollière ; la bonne foi n'y entre pour rien.

Devant des faits inexpliqués, auxquels la foi ou la crédulité de la multitude attribue un caractère surnaturel, l'autorité civile a tranché, sans information, mais aussi sans succès, par la négative. L'autorité spirituelle intervient

à son tour ; c'est son droit et son devoir. Avant de juger, elle informe. Elle institue une commission, une sorte de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, pour les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils sont vrais et s'ils ont un caractère surnaturel, la commission le dira. S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que peut désirer de plus M. Bénard ? Veut-il que l'Évêque s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce que Dieu daignerait accorder à son diocèse, ou, dans le second cas, de laisser s'enraciner une superstition ?

L'apparition n'a été vue de nulle autre personne que de l'enfant, et l'eau de la grotte n'est, suivant les chimistes, que de l'eau pure. M. Bénard triomphe de ces circonstances rapportées par nous. Dans sa précipitation du matin, il n'a pas pris le temps de bien réfléchir. L'Évêque, au contraire, a dû remarquer l'étrangeté de cette conviction qui s'établit parmi tout un peuple sur la seule parole d'une petite fille ignorante et indigente ; il a dû se demander pourquoi ces guérisons qui se seraient opérées moyennant quelques gouttes d'eau *pure*, employée soit en lotion, soit en breuvage. Si l'eau est pure, ses effets dépassent les prétentions de l'hydropathie ; si l'eau est minérale, il faut savoir comment Bernadette, qui n'est point chimiste, l'a découverte, et au lieu de la faire traiter à l'hôpital comme hallucinée, ce serait justice de lui donner une récompense, car elle a trouvé un trésor. Enfin, s'il n'y a pas eu de guérisons, il faut savoir pourquoi l'on a cru qu'il y en avait. Maintenant, supposons que l'eau est pure, comme le disent les chimistes, et que néanmoins les guérisons sont certaines, comme l'affirment jusqu'à présent beaucoup de malades et quel-

ques médecins : nous ne voyons plus du tout la difficulté de reconnaître là du surnaturel et du miraculeux ; bien entendu sauf les explications de M. Bénard.

M. Mayery, de la *Gazette de Lyon*, daignera s'appliquer une partie de ces observations. Il est de mauvaise humeur. Il avait annoncé que nos éclaircissements sur les faits de Lourdes ne paraîtraient pas, par suite d'une défense de l'autorité supérieure. L'ennui d'avoir été mal averti (son excellent correspondant de Paris n'en est plus cependant aux coups d'essai) ne lui a pas permis de lire sans chagrin ces éclaircissements qui devaient être supprimés. En conséquence, vertueusement (car il ne saurait rien dire qu'avec vertu), il informe ses lecteurs que l'*Univers*, « sous le spécieux prétexte d'exposer les faits, « *tranche* une question que Mgr l'Évêque de Tarbes vient « à peine de soumettre à une commission. » Et là-dessus il nous reproche de « ne savoir pas déférer à la parole des Évêques en matière religieuse. » Ce serait très-bien dit, si nous nous étions permis de trancher la question. Mais si nous ne l'avons pas tranchée ? Prenons pour juge M. Alloury, du *Journal des Débats ;* ce n'est pas un partisan effréné de l'*Univers*, ni un homme qui souffre volontiers que l'on fasse des miracles. « L'*Univers*, dit M. Alloury, « conclut qu'il attendra le résultat de l'enquête ordonnée par « le chef du diocèse. Nous approuvons cette conclusion sage « et modérée. » Voilà de l'ironie honnête. La *Gazette de Lyon*, journal catholique, monarchiste et parlementaire, regrettera d'être trouvée moins sincère que le *Journal des Débats*. Nous craignons que sous le spécieux prétexte d'exposer les idées de ses adversaires, M. Mayery ne soit enclin à les falsifier. Si c'est pour servir la bonne cause, il la sert mal ; si c'est pour s'amuser, c'est un plaisir répréhensible.

II

A propos des événements de Lourdes, M. Guéroult, rédacteur en chef de la *Presse*, nous donne des remarques critiques sur la croyance au surnaturel. Elles sont très-sérieuses, en ce sens que le sérieux y manque absolument. Et certes, ce n'est point la faute de l'écrivain ! Il a du talent, quelque lecture, beaucoup de passion et la meilleure envie de bien faire. Écoutons-le, cela est sans aucun risque ; la foi ne peut au contraire que gagner à voir l'usage que ces habiles gens font de leurs études et de leur raison. Il y a des époques où Dieu souffre que la vérité soit combattue avec un certain succès, il y en a d'autres, où la Providence veut que la vérité trouve partout des facilités et des armes.

M. Guéroult résume en peu de phrases, claires et bien tournées, la thèse des incrédules modernes, lesquels, pour aller au plus court, veulent rompre net avec le surnaturel, affirmant qu'il n'y en eut jamais, qu'il n'y en a point, que l'on n'en verra plus. Ces incrédules sont des néo-voltairiens. Comme ils n'ont pas tout l'esprit de Voltaire, et que d'ailleurs tout l'esprit de Voltaire ne serait plus de mise, ils y suppléent par de certaines nébulosités tirées d'Allemagne, et sont grands consommateurs d'objectivité et de subjectivité. Moyennant ce germanisme, ils paraissent avec un air savant qui ne leur est pas d'un petit secours ; mais les vulgarisateurs gâteront cela.

Le surnaturel remplit l'histoire du monde, ces incrédules ne le nient pas; ils ne nient pas que les hommes ne l'aient ainsi cru de bonne foi. Mais, disent-ils, c'était défaut de science ;

les hommes, en ce temps-là, ne savaient pas la physique et la chimie. Tout ce qui surprenait leurs regards, tout ce qui dépassait leurs étroites connaissances, tout ce qui ne recevait point d'explication, ils le réputaient miracle. On a encore des miracles à Lourdes, où règne l'ignorance, pas à Paris, et la sainte Vierge n'irait point se montrer dans l'Académie des sciences. « Le miracle appartient à « une série de civilisation qui est en train de disparaître. « Si Dieu ne change pas, l'idée que les hommes s'en font « change d'époque en époque, suivant le degré de leur « moralité et de leurs lumières... A mesure que les so- « ciétés s'éclairent, que les hommes s'instruisent, que les « sciences d'observation viennent former contre-poids aux « élans de l'imagination, toute la mythologie s'évanouit. « L'homme n'est pas moins religieux ; il l'est davantage, « *au contraire*, mais il l'est autrement. Il ne voit plus « face à face les dieux ou les déesses, les anges ou les « démons. Il cherche à *déchiffrer la volonté divine* écrite « dans *les lois du monde* et dans l'*histoire du genre hu- « main*, mais il ne prête plus à ce grand Dieu, qui anime « le monde de sa vie universellement répandue, des ap- « paritions puériles ou des travestissements ridicules. »

Voilà pourtant le fond du sac de la philosophie incrédules, et tout ce qu'elle sait dire lorsqu'elle est translatée en français pour l'usage des lecteurs des journaux. Ce qui nous étonne, c'est que M. Guéroult, faisant la traduction que l'on vient de lire, ou ne se soit pas aperçu que c'était un pur néant, on n'ait pas eu l'amour-propre de la faire signer par quelque coupeur de bandes. Sans doute, il existe une foule malheureuse à qui l'on peut jeter audacieusement toutes les banalités ; mais il existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont le bon sens se

redresse et demande ce que deviennent, dans un pareil système, l'histoire, les faits palpables, la droite et simple raison ? Suivant M. Guéroult, la naïveté n'est pas notre défaut ; nous lui ferions volontiers un autre compliment.

C'est une première et forte naïveté de croire, s'il le croit, que les hommes prennent une autre idée de Dieu, d'époque en époque, suivant le degré de leur moralité et de leurs lumières. Depuis le grand changement opéré par la Révélation, changement qui n'a dépendu ni de leurs lumières ni de leur moralité, mais qui a beaucoup élevé leur moralité et beaucoup augmenté leurs lumières, les hommes se sont toujours fait la même idée de Dieu. Les uns le nient, les autres le croient sans l'adorer, les autres le croient et l'adorent. Il n'y a pas de quatrième catégorie. Les négateurs sont les mêmes, les indifférents sont les mêmes, les vrais adorateurs sont les mêmes. Où a-t-on toujours signalé le degré le plus élevé de moralité et de lumières ? Le genre humain n'est pas en doute là-dessus. Dans les sommités, les plus nobles et les plus brillants génies, dans la masse, les intelligences les plus éclairées ne sont ni de la catégorie des incroyants, ni de celle des indifférents. Aucun homme n'a conservé l'estime et la vénération des hommes, qui ne soit entouré de l'auréole de la sainteté, ou tout au moins de celle du vrai christianisme.

Or, ces hommes-là, l'honneur et le flambeau de l'espèce humaine, se sont toujours fait, ont toujours donné la même idée de Dieu. Saint Augustin croyait comme saint Paul, Charlemagne comme saint Augustin, saint Bernard comme Charlemagne, Bossuet comme saint Bernard, et cette croyance est la même aujourd'hui, sans aucun changement. L'humanité chrétienne se fait la même idée de Dieu, de sa bonté, de sa puissance, con-

fesse Dieu comme ils l'ont confessé, obéit à son Église comme ils lui ont obéi, atteste sa foi par le témoignage de l'apostolat et du martyre. Ils ont cru au surnaturel, ils l'ont vu, ils en ont été les instruments ; l'humanité y croit, et rit de la naïveté qui prétend les convaincre d'imbécillité ou s'inscrire en faux contre leur parole. M. Guéroult ne s'aperçoit pas qu'il déplace la question, et que le problème des miracles ne peut être posé comme un problème de chimie ou de physique. Est-ce qu'il y a une chimie qui ressuscite les morts, une physique qui renverse les lois de la pesanteur, ou une morale qui autorise les hommes à mentir, comme l'auraient fait pendant dix-huit siècles tous les saints et tous les chrétiens ! Vous faites de Jésus-Christ un prestidigitateur, et pendant dix-neuf siècles, de ses plus illustres disciples autant de fourbes, et de tous les chrétiens autant d'idiots. Si cette raison vous suffit, vous êtes naïf !

Une seconde naïveté, qui paraîtra majeure, même à Lourdes, où, par parenthèse, le *Siècle* et la *Presse* comptent beaucoup plus de lecteurs que l'*Univers*, c'est la haute idée que M. Guéroult voudrait avoir du progrès moral des peuples, à mesure que, connaissant plus de physique et de chimie, ils s'éloignent davantage du christianisme. Le peuple de Paris et des environs, très-chimiste et physicien, et qui rit des miracles, en est un bel exemple, comparé au peuple des Hautes-Pyrénées ! A Tarbes, dernièrement, après le jubilé, et, suivant les magistrats, par suite du jubilé, il ne s'est trouvé au rôle des assises qu'une seule cause. Les cours de physique et de chimie prodigués aux populations éclairées ne produisent pas de tels effets. Mais il y a une autre réflexion, qui n'aurait pas dû échapper à M. Guéroult. Notre société, à son

avis, se défait du christianisme, et à son avis encore, elle a bien raison ; donc, nécessairement, toujours suivant lui, cette société progresse en moralité, en lumières, en esprit religieux. Cependant, il est de sa personne réformateur ; réformateur radical, saint-simonien, républicain, socialiste des plus avancés. C'est-à-dire, que cette société émancipée du christianisme et marchant à grands pas, depuis un siècle au moins, dans les voies de la moralité, de la lumière et de la justice, lui paraît si détestable, si gâtée, si perdue, qu'il la veut détruire de fond en comble pour lui donner d'autres bases et une autre façon. Comment arrange-t-il cela ? Ou la société se corrompt et se perd parce qu'elle n'est plus chrétienne, et alors il la faut ramener dans la foi, il la faut rétablir et non pas la refondre ; ou elle n'est si mauvaise que pour être encore trop chrétienne, et alors... alors c'est une naïveté ! Mais la naïveté ici n'a plus d'excuse, car M. Guéroult avoue lui-même qu'il ne travaille pas sans scrupule à ruiner le surnaturel. La foi, dit-il, est toujours respectable, et il ne voudrait pas, « par ses arguments intempestifs, troubler la superstition « naïve des bonnes gens de Lourdes, *au risque d'ébranler* « *leur moralité !* » Qu'il se rassure. La moralité des bonnes gens de Lourdes n'est point en péril, et leur naïve superstition se défendra très-bien contre ses naïfs arguments. Les incrédules raisonneurs sont moins à craindre qu'ils ne pensent. Ils heurtent la raison, la raison se défend. Les grisons du *Charivari* font plus de besogne avec leur rire bête. Voilà le bon argument contre la religion, et, grâce à Dieu, celui-là même ne suffit plus. Quant au degré de lumière et de moralité où sont parvenus les esprits que le *Charivari* gouverne, le savant rédacteur de la *Presse* les fréquente ; il permettra que nous l'en laissions juge.

Passons à une troisième naïveté, véritablement exquise. Il s'agit de la connaissance de Dieu. Les pauvres ignares catholiques ont une idée de Dieu, la même qu'en eurent saint Paul, saint Augustin, saint Bernard, Charlemagne et Bossuet. Tous ces grands hommes et des millions d'autres ont vécu, ont travaillé, ont combattu, ont donné leurs veilles et leur sang pour que les pauvres et les petits de ce monde connussent Dieu ; et malgré tous les obstacles, obéissant au commandement d'instruire toutes les nations et tous les hommes, ils ont créé, défendu, agrandi cette famille catholique qui remplira le monde pour que l'erreur et l'esclavage non-seulement n'y règnent plus, mais en soient bannis. L'œuvre se continue. Le Fils de Dieu lui-même y préside dans la personne de son Vicaire, et le sacerdoce catholique l'accomplira. Il envoie partout des missionnaires, il y en a partout, sous toutes les latitudes, dans tous les sables, dans toutes les glaces, dans tous les déserts ; il y en eut dans tous les cachots. Les pays catholiques ne contiennent pas un coin de terre, si rude et désolé que la nature l'ait fait, où l'habitant ne voie auprès de lui un prêtre, vivant de sa vie dure et dénuée, placé là par l'Église et par la société, pour lui faire connaître Dieu et le faire connaître à ses enfants. Ce prêtre remplit sa mission sublime, et Dieu est connu, il est aimé, il est obéi. Mais voilà que l'homme plus savant a enfin cessé d'être chrétien ; il est par conséquent plus moral et plus religieux ; les manuels du baccalauréat ont remplacé dans ses mains le catéchisme méprisé ; le feuilleton de l'Académie des sciences lui tient lieu parfaitement du prêtre, supprimé comme inutile ou funeste. Que sait-il de Dieu, cet homme perfectionné ? Il n'en sait rien du tout : « Il *cherche* (pesez « bien les mots) à *déchiffrer* la *volonté divine*, écrite *dans*

« *les lois du monde* et *dans l'histoire du genre hu-*
« *main!* »

Nous n'accusons pas M. Guéroult d'avoir voulu donner ici une formule discrète d'athéisme pratique ; mais nous l'accusons tout net de beaucoup d'irréflexion et de beaucoup de naïveté. Cédant à cette morgue démocratique qui méprise plus le peuple qu'aucun autre orgueil ne l'a jamais fait, il n'a pas réfléchi que les hommes qui peuvent s'occuper (occupation en général stérile) de « *chercher* à *déchiffrer* la volonté divine écrite dans les lois du monde et dans l'histoire du genre humain, » sont les hommes qui possèdent une bibliothèque et le loisir d'y perdre leur temps. Ce moyen d'arriver à la connaissance de Dieu et de la volonté de Dieu, n'est point à la portée des pâtres. M. Babinet lui-même ne s'en tire pas à son honneur. Et où serait l'avantage au genre humain d'avoir M. Babinet pour grand prêtre? Le pontificat de M. Babinet, voilà pourtant ce que M. Guéroult propose à la place du Christianisme! Avouera-t-il qu'il est naïf?

Cette naïveté provient d'ignorance. Un malheur pèse sur M. Guéroult depuis sa jeunesse. A vingt ans, nous a-t-il dit un jour, il eut le malheur de *constater*, c'est son expression, que le christianisme était une forme de religion épuisée, qui ne convenait plus du tout aux besoins de l'esprit humain; et il se mit en devoir d'en chercher une autre. A vingt ans, c'était de bonne heure, et pour constater que le christianisme s'éteignait, et pour trouver autre chose! M. Guéroult ne soupçonna point qu'il avait pu prendre trop de confiance en lui-même ou trop s'en rapporter à ses maîtres ; il ne se ravisa point, comme fir en d'autres, moins à plaindre que lui. Il entreprit de déchiffrer Dieu et la volonté divine chez les saint-simoniens d'a-

bord, ensuite chez les socialistes. On voit ce qu'il a gagné. Convaincu que le christianisme ne répond pas aux besoins de son esprit, et tenant peu de compte sans doute des besoins de son cœur, il n'a pas daigné étudier cette religion morte. N'est-elle pas morte, puisqu'il l'a condamnée lorsqu'il était dans la fleur et dans la lumière de ses vingt ans! Il suit de là, tout simplement, qu'il ignore. Il ignore ce que savent parfaitement les pâtres des Pyrénées, ce que l'on apprend aux pauvres enfants qui vont ramasser du bois ; il ignore que Dieu ne se cache point, sauf parfois aux savants, par leur faute ; qu'il se fait connaître aux petits et aux humbles, et qu'il n'a point *chiffré* sa volonté. — Maître, dit un docteur s'adressant à Jésus, quel est le grand commandement de la loi? Jésus lui répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, « de toute votre âme et de tout votre esprit; c'est là le « plus grand et le premier commandement ; et voici le « second, qui est semblable : vous aimerez votre prochain « comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont « renfermés dans ces deux commandements (1). » Voilà la volonté divine, non pas chiffrée, mais formulée en langage clair et précis ; non plus à deviner à travers les lois du monde et l'histoire du genre humain, mais connue et éprouvée durant dix-neuf siècles. Quand l'Académie des sciences aura trouvé, trouvera-t-elle mieux que l'Évangile? enseignera-t-elle avec autant d'autorité et d'amour que l'Église? Et M. Guéroult, dans ses recherches privées, a-t-il *constaté* quelque part un dogme et une pratique plus capables d'établir parmi les hommes cette fraternité à laquelle doit tendre un bon républicain ?

(1) En saint Matthieu, XXIII.

Encore une naïveté, mais celle-ci, seulement pour rire. Comme tous ceux qui nient le surnaturel, M. Guéroult sent parfaitement que ses négations ne prouvent rien, et il a grand' peur que le surnaturel ne les emporte en se démontrant lui-même par l'évidence, au moyen d'un miracle. Afin de se mettre en garde contre ce coup victorieux, il estime qu'un peu de raison charivarique ne serait pas de trop et il sacrifie aux grâces. Ne lui ôtons point les avantages qu'il prétend tirer de son esprit.

« Le miracle, qui, à de certaines époques, a pu être la condition de la foi et servir d'enveloppe à des vérités profondes, est devenu de nos jours l'épouvantail de toute conviction sérieuse. L'*Univers* nous a raconté comme quoi saint Cupertin disait la messe suspendu à quelques cent mètres dans les airs. Cela était parfait pour l'époque, inconnue de nous, où florissait ce bienheureux. Mais, aujourd'hui, on nous dirait que M. Veuillot est enlevé dans les airs et, soustrait aux lois de la pesanteur, se soutient sur la place de la Concorde à dix mètres seulement du sol, que nous ne nous détournerions seulement pas pour l'aller voir ! »

M. Guéroult ne sait pas, sans doute, qu'il s'inscrit ici en faux contre une bulle de canonisation rendue par le savant pape Benoît XIV, en plein règne de Voltaire, après information sur des faits encore contemporains et qui avaient eu pour témoins des populations entières. L'époque *inconnue* où florissait saint Joseph de Copertino est la seconde moitié du dix-septième siècle. Les gens qui le virent plus d'une fois ravi en l'air dans les transports de son amour pour Dieu, crurent à un miracle. Ces gens-là se convertirent, et l'on cite entre autres un prince de Brunswick, plus curieux que M. Guéroult, qui était protestant et qui abjura son hérésie. Cependant le saint, ce jour-là, ne disait point la messe *à quelques cent mètres dans les airs*. Il ne fit même jamais ce miracle, parce qu'il ne di-

sait point la messe sur les clochers; mais il était en adoration devant l'autel et ses pieds ne touchaient point le sol; le prince protestant s'en contenta. Beaucoup, aujourd'hui encore, ne demanderaient pas davantage. Si l'on disait à M. Guéroult que pareille chose se passe sur la place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait bien, puisqu'il tient à rester incrédule; devant un tel spectacle, il ne serait pas assuré de trouver une explication physique qui le dispensât d'aller se confesser. Mais il ferait encore mieux de regarder et de croire, se rendant au témoignage que Dieu, dans sa miséricorde, voudrait bien lui donner ainsi. Dans tous les cas, il doit comprendre que la foule se soucierait fort peu de son absence, s'inquiéterait fort peu des décisions qui partiraient de l'Académie des sciences pour établir qu'on a vu une chose des plus naturelles, et que tout simplement le saint est cataleptique ou la foule hallucinée. Les choses se passeraient à Paris comme à Lourdes: on crierait au miracle; et si c'était en effet un miracle, le miracle aurait son effet: c'est-à-dire que beaucoup d'hommes qui n'ont point jusqu'ici *cherché à déchiffrer* la volonté divine, ou qui n'y ont point réussi, la connaîtraient et la mettraient en pratique : ils aimeraient le Seigneur leur Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit, et leur prochain comme eux-mêmes. Tel est le but que Dieu veut atteindre par les miracles. Tant pis pour ceux qui refusent d'en profiter!

Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philosophie, qui rejettent le surnaturel. Ils la brisent en effet, et surtout depuis l'avénement du Christianisme, parce que voulant retirer Dieu du monde, ils n'ont plus aucune explication du monde ni de l'humanité. Ce Dieu qu'ils excluent, les uns le nient pour s'en débarrasser tout à fait;

les autres le relèguent dans le vide, inerte et indifférent, n'ayant rien à exiger et n'exigeant rien des hommes qu'il abandonne au hasard, après les avoir créés par un jeu de sa dédaigneuse puissance. Quelques-uns, le niant et l'affirmant tout à la fois, comme s'ils voulaient assouvir leur ingratitude en lui faisant une double injure, prétendent le trouver partout, ce qui les dispense de le reconnaître et de l'adorer nulle part. Cependant, autour d'eux, en eux-mêmes, l'humanité crie et confesse Dieu. Ils répondent par des sophismes qui les contentent peu, par des sarcasmes dont ils se dissimulent mal la mesure, et enfin leur science et leur raison, acculées dans l'absurde, se bouchent les yeux et les oreilles. Ils brisent toute philosophie. Prenant en pitié la foi des faibles que ces faux docteurs abuseraient, Dieu se montre-t-il par un de ces traits inaccoutumés de sa puissance, qui ne cesse pas pour cela d'être *une des lois du monde?* ils nient. — Regardez ! — Nous ne voulons pas voir ! Cependant, fuyant de la sorte, ils somment Dieu de leur apparaître. Une sorte d'instinct les avertit qu'ils n'ont rien à craindre... pour le moment.

M. Guéroult ne sait point s'épargner ces éternelles contradictions. Il n'irait pas voir un miracle en pleine place de la Concorde; mais comme ces braves qui s'exposent plus volontiers à portée du médecin, il affronterait bien le miracle en pleine Académie des sciences. Pourquoi des miracles à Lourdes? C'est à Paris, c'est à l'Académie des sciences qu'il en faudrait faire ! Ainsi parle encore M. Prévost-Paradol, au moment où nous écrivons. Nous ne savons si ces messieurs trouvent l'objection bien forte et bien fine. Elle n'est point nouvelle ; d'autres l'ont formulée ; ils ont reçu et méprisé la réponse.

Il y a, premièrement, des raisons pour que Dieu se révèle aux humbles et se cache aux superbes ; c'est de quoi Notre-Seigneur a hautement béni son Père. D'ailleurs, à l'Académie des sciences, outre le flambeau qui leur a été donné des mains de l'Église comme à nous tous, n'ont-ils pas des livres, des instruments et des émoluments pour s'aider à *déchiffrer* la volonté divine, *écrite*, en effet, *dans les lois du monde et dans l'histoire du genre humain?*

Mais le flambeau nécessaire, ils ont commencé par l'éteindre, et ensuite ils cherchent sans trouver ; ils connaissent tous les alphabets et ils ne déchiffrent rien. Que dit M. Guéroult de cette impuissance académique ? Nous ne serions point éloignés, pour nous, d'y voir un miracle, le miracle approprié au lieu ; miracle de la justice divine appesantie sur l'orgueil humain. Oui, il se fait des miracles à l'Académie des sciences, et beaucoup, et de très-grands ! Tout incrédule en cet endroit est un miracle ; et le miracle se renouvelle, on pourrait dire qu'il s'aggrave, chaque fois qu'une nouvelle profondeur de la puissance divine s'ouvre aux yeux de ces docteurs sans leur révéler l'existence de Dieu ; ou que voyant Dieu, ils en restent là, refusant de s'enquérir de sa volonté ; forcés de le voir, refusant de le connaître, de l'aimer et de le servir ; terrassés, non éclairés ; chassés et enfoncés dans de plus profondes ténèbres par la lumière même, et poussant ce cri sourd et insensé de l'orgueil : *Non serviam !* Nous n'obéirons pas à ce grand Dieu, nous ne lui rendrons pas hommage, nous ne connaîtrons pas sa loi ! David a dit du pécheur : Il s'est promis en son cœur de pécher ; il refuse de comprendre pour n'être pas forcé de bien faire (1). Voilà

(1) Ps. xxxv.

le miracle, et ces aveugles volontaires sont assez dans l'habitude d'exiger des miracles. Dieu, par la bouche d'Isaïe, leur en avait promis de terribles, qui se sont accomplis et qui s'accomplissent encore : « Allez, et dites à « ce peuple : Écoutez ce que je vous dis, et ne le compre- « nez pas ; voyez ce que je vous fais voir, et ne le dis- « cernez point (1). »

Ils ont dit au Christ : Prophétise qui t'a frappé ! Ils nous disent : S'il est votre Dieu, qu'il descende de la croix ! Jésus se tait devant eux ; il reste sous les crachats, il reste sur la croix, il reste au sépulcre gardé par leurs soldats. Mais le lendemain il sort du tombeau pour instruire et fortifier ses disciples ; il apparaît à de pauvres gens dans la pauvre maison d'Emmaüs, il leur parle, il leur rompt le pain ; et tandis que la Synagogue le croit mort et en conserve les procès-verbaux, ceux qui l'aiment savent qu'il est vivant.

Est-ce donc une chose si difficile de comprendre l'enseignement renfermé dans ces différentes sortes de miracles ? Toute l'histoire de la Religion, depuis l'Évangile, est inscrite dans l'Évangile. On y voit tous les caractères des croyants, des persécuteurs, des incrédules, l'exemple et la raison de tous les procédés divins. A l'Académie des sciences, le Dieu des sciences, méprisé des savants, voile en quelque sorte un côté de sa divinité et ne montre que sa sagesse. Ainsi méprisé à Nazareth, Jésus de Nazareth, partout si prodigue de miracles, se contenta presque d'enseigner : *Et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem illorum;* A CAUSE DE LEUR INCRÉDULITÉ ! Ce que nous ne voyons point dans l'Évangile, ce

(1) Is., VII.

sont des louanges et des bénédictions, soit pour ceux qui ont peur des miracles, comme les Géraséniens, qui prient Jésus-Christ de quitter leur territoire, soit pour ceux qui rejettent tout miracle, soit pour ceux qui demandent des miracles par dérision : *Generatio mala et adultera signum quærit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ.*

Dans tout ce qui précède, nous parlons des miracles en général, et non du fait de Lourdes, qui n'est encore ni vérifié, ni caractérisé. Il peut y avoir là un miracle, il peut n'y avoir qu'une illusion. Nous avons exposé les faits tels que le public les connaît jusqu'à présent ; nous n'avons rien de plus à dire, et les insinuations, les négations, les dérisions qu'on nous oppose ne méritent pas une réponse. C'est la décision de l'Évêque qui répondra. Quelle qu'elle soit, elle sera reçue des fidèles avec respect et confiance. Affirmative, elle sera crue en dépit de toutes les contestations inférieures ou incompétentes ; négative, elle sera obéie, et prouvera que l'autorité qui peut seule constater le miracle n'est pas moins vigilante à signaler l'erreur et peut seule dompter la surperstition. Voilà la question de Lourdes dans ses termes les plus exacts et les plus simples ; nous ne comprenons pas quel avantage la mauvaise foi de certains adversaires croit trouver à la poser autrement. Il déplaît à M. Guéroult que l'Évêque informe. L'Évêque n'est pas tenu de complaire à M. Guéroult, mais de remplir ses devoirs envers Dieu et envers son peuple. Si le fait est faux ou mal compris, l'Évêque ne peut tolérer une supercherie et laisser s'accréditer une superstition même naïve. Si le fait est miraculeux, l'Évêque ne peut le laisser insulter, et il lui doit au moins son témoignage. — Mais le fait est invérifiable, dit encore M. Guéroult, puisque l'enfant *seule* a vu. — C'est précisément parce que l'enfant seule a

vu, qu'il est intéressant de savoir pourquoi des milliers de personnes ont cru. Et s'il est prouvé que l'eau pure qui sort du rocher a guéri des malades, l'expliquera-t-on d'une manière bien satisfaisante par la physique, ou par l'hallucination de la voyante et des malades eux-mêmes ?

— Bah ! reprend M. Guéroult, retournant à l'argumentation charivarique, « avec ou sans approbation épisco- « pale, le fait va probablement aboutir à un pèlerinage, à « la vente en bouteilles de l'eau miraculeuse, de médailles « non moins miraculeuses, et à une foule de petits com- « merces bénits, tous très-lucratifs, organisés par les bou- « tiques parisiennes d'objets religieux. »

Il est certain que s'il s'établit un pèlerinage à Lourdes, on y vendra des médailles et des chapelets, comme à tous les pèlerinages. Mais, premièrement, le pèlerinage ne s'établira pas sans l'autorisation de l'Évêque : au besoin, la puissance séculière y prêterait la main, M. Guéroult n'en peut pas douter ; et secondement, que voit-il donc de si pernicieux et de si répréhensible dans ce petit commerce d'objets religieux ? On connaît d'autres boutiques, où se font d'autres commerces, plus lucratifs que celui-là et qui pourraient davantage alarmer la moralité publique. Sans les signaler tous, il y a dans un seul quartier de Paris plus de coins de rue et plus de débits de rogomme où l'on vend des journaux, qu'il n'existe de pèlerinages dans toute la France. Quel que soit le prix de la bouteille d'eau de Lourdes, à supposer qu'on la vende, la bouteille d'encre de M. Guéroult se vend encore plus cher, et nous ignorons de quels maux elle guérit. Comparez au prix des médailles et chapelets, les dépenses que font faire ces bouteilles d'encre des journaux. Combien de charlatans et de charlataneries mises en vogue, combien de somnambules con-

sultés, combien de drogues achetées, combien d'actions prises dans les commandites et dans les révolutions, depuis les mines de Saint-Bérain jusqu'aux placements recommandés à l'heure qu'il est ! Le *Siècle*, hier encore, chauffait une petite affaire au capital du 1,200,000 francs. Ce n'est rien, sans doute ; pourtant, si la machine ne réussissait pas (1) ? Il se passera du temps avant qu'on ait vendu à Lourdes pour 1,200,000 francs d'eau et de médailles, et l'opération n'aura ruiné personne. Vous redoutez tant les petits commerces de petits objets bénits, et vous affermez vos annonces pour la bagatelle de 300,000 francs par an !

M. Guéroult nous pardonnera cette digression qui s'offrait si naturellement ; elle regarde sa boutique, puisque boutique il y a, plus que lui-même.

En terminant, nous le prions de considérer la vérité d'un mot de Tertullien, dont il pourra lire un beau commentaire dans la dernière instruction synodale de Mgr l'Évêque de Poitiers : *Nul n'est philosophe*, dit Tertullien, *si ce n'est le croyant*. Il paraît impossible de croire sans avoir raisonné, et c'est encore par un raisonnement que la raison s'incline, s'abaisse, s'annule s'il le faut devant la foi : elle s'est convaincue de son impuissance par une suite d'opérations très-logiques et de combats très-ardus, et elle se soumet parce que la résistance formelle aux propositions de foi, ou seulement le doute, serait plus déraisonnable que cette soumission. La vérité de foi peut n'être pas démontrée mathématiquement ; la folie du doute l'est avec la dernière évidence, et encore plus celle de la négation. L'usage de la raison, remarque excellemment Monseigneur l'Evêque de Poitiers, se trouve donc

(1) Voyez ci-après l'article sur la *Machine de M. Jourdan*.

nécessairement à la base de l'acte de foi. Mais pour nier, que faut-il, et en quoi la raison y est-elle nécessaire ? On peut toujours nier, et tout le monde le peut. Il suffit de l'ignorance naturelle, ou de la passion et de l'orgueil, qui sont une ignorance acquise. On ferme les yeux, on se jette dans l'abîme. Rien de plus simple. Il ne manque pas de gens qui prennent ce parti avec éclat, trompés par quelques applaudissements misérables. Les vrais philosophes admirent et plaignent leur naïveté.

III

Le *Journal des Débats,* par l'organe de M. Prévost-Paradol, donne de nouveau son opinion sur les événements de Lourdes. C'est M. Prévost-Paradol qui parle, plutôt que le *Journal des Débats*. Nous tenons à faire cette distinction, contre laquelle le jeune rédacteur a plusieurs fois réclamé, non sans amertume. Nous regrettons d'affliger M. Paradol ; mais comme il est beaucoup plus irréligieux et irrévérencieux que la plupart de ses vieux confrères, nous tenons à leur rendre cette justice de les mettre à part, et nous ne voulons point perdre cet avantage d'avoir à combattre simplement M. Paradol, et non point par exemple M. de Sacy, ou M. Saint-Marc Girardin. M. de Sacy, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, nous donne une charmante bibliothèque de livres pieux et même ascétiques ; M. Saint-Marc Girardin, qui est un peu l'honneur du *Journal des Débats*, a été proclamé un jour, dans le *Correspondant,* « l'honneur des lettres chrétiennes. » Tous deux sont graves, expérimentés, savants, membres de l'Académie française ; nous leur devons des

égards. Certainement leur collaboration avec le jeune monsieur Paradol et avec quelques autres est bien étrange; mais jusqu'à ce qu'ils l'aient confessé eux-mêmes, nous ne croirons et nous ne soupçonnerons aucune confraternité. Nous penserons que les rencontres de l'éditeur de la *Bibliothèque spirituelle* et de « l'honneur des lettres chrétiennes » avec plusieurs écrivains formellement antichrétiens sont tout à fait fortuites, qu'elles ont lieu dans le *Journal des Débats* comme dans un omnibus. Le fait est bizarre, incompréhensible, non point miraculeux cependant! nous le constatons sans nous charger de l'expliquer; et nous mettons à part M. Prévost-Paradol.

En fait de religion, M. Paradol paraît avoir l'avantage de ne croire à rien. Il est de cette famille de forts esprits qui répudient les témoignages du genre humain, ceux de la science, ceux de l'âme naturellement chrétienne, et qui vont en avant, ils ne savent où. On juge s'il s'amuse de ce qu'il appelle le miracle de Lourdes! Il est dédaigneux, il est ironique, il est charmant. Ce qu'il cache d'arguments sous ses gentillesses, M. Guéroult l'avait pris d'avance; il n'y en a pas à foison. Nous lui avons répondu en répondant à M. Guéroult, qui, d'ailleurs, soyons juste, lui avait bien pris aussi quelque chose, notamment l'agréable trait sur saint Cupertin. L'unique différence est dans le ton, quelque peu moins inconvenant chez M. le rédacteur en chef de la *Presse*. Cela s'explique. M. Guéroult, après tout, a cherché quelque chose; il s'est mesuré avec les idées, il a été saint-simonien, il est socialiste; il a senti un certain besoin de croire, un certain devoir de penser et d'agir; il a vu du pays, il a rencontré et tâté des hommes. M. Paradol est un simple enfant d'université. Sortant des bancs, il n'a pris que le temps de

passer par une chaire pour arriver au *Journal des Débats*. Si la disgrâce de cette fortune trop prompte le laisse mûrir, il modérera son feu. Il écoutera les pères conscrits du *Journal des Débats*. Ces sages lui diront qu'un homme sérieux ne parle jamais sans quelque forme de convenance des choses que les hommes sérieux mettent, à tort ou à raison, au premier rang de leurs affections et de leur respect. Ils ajouteront qu'un publiciste qui veut être considéré, eût-il autant d'esprit que M. Frémy Arnould, ne s'applique point à copier M. Carraguel.

Mais M. Prévost-Paradol ne se borne pas à répéter les objections de M. Guéroult, en leur donnant une physionomie plus joyeuse ou plus pétulante; il entre dans un ordre de pensées auquel M. Guéroult n'a pas songé et où nous retrouvons le *Journal des Débats*.

Premièrement, il insinue que l'autorité civile, au sujet de Lourdes, agit d'accord avec l'autorité spirituelle. Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'on raconte les choses. L'autorité civile, très-opposée à ce qui se passait, a cru devoir, dans l'intérêt de la religion, a-t-elle dit, y mettre des entraves. Elle a prétendu, en ce point, agir d'accord avec l'autorité spirituelle. L'autorité spirituelle, qui n'avait rien fait, n'avait non plus rien demandé à l'autorité civile; continuant de ne rien faire, elle ne s'est opposée à rien. C'est plus tard, sollicitée ou invitée, et voyant d'ailleurs la persistance des faits et l'inquiétude des esprits, qu'elle s'est décidée à intervenir. Elle est intervenue comme il lui convenait de le faire, sans rien préjuger, sans déclarer ni qu'il y avait miracle, ni que la multitude de très-bons chrétiens et de très-honnêtes gens qui attestaient un événement surnaturel, n'étaient que les misérables dupes

d'une supercherie ou les imbéciles jouets d'une imbécile illusion. Jusqu'à ce que l'humanité ait pu tout entière passer par la classe de M. Paradol, il faut au moins permettre aux chrétiens de croire à l'existence du surnaturel et à la possibilité des miracles. Ne nous pressez pas ainsi; donnez le temps à M. Techener d'écouler la *Bibliothèque spirituelle !*

Secondement, M. Prévost-Paradol insinue que l'autorité civile devrait maintenant contrecarrer l'autorité spirituelle, dissoudre la commission instituée par Monseigneur l'Évêque de Tarbes, dissiper les rassemblements qui pourraient se former autour de la grotte, empêcher le dangereux commerce d'eau miraculeuse qui ne manquera pas de s'établir si le pèlerinage est autorisé. M. Paradol est très-frappé, comme M. Guéroult, de l'importance de ce commerce. Nous lui offrons là-dessus la réponse que nous nous sommes permis de faire à M. Guéroult. Et comme M. Guéroult est lui-même en scrupule sur les arguments qui peuvent troubler la naïve superstition des simples, parce qu'ils peuvent aussi « ébranler leur moralité, » il conviendra que la bouteille d'encre de M. Prévost-Paradol risque de coûter plus cher que la bouteille d'eau de Lourdes et de faire plus de mal. Quant à empêcher la commission épiscopale de fonctionner, nous doutons qu'il y ait des lois qui donnent ce pouvoir à l'État; s'il y en a, la sagesse de l'État devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien ne serait moins libéral; d'une autre part, rien ne saurait davantage favoriser la superstition. Il n'y a pas de loi qui oblige l'Évêque de prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et qu'on lui aurait interdit même de connaître. Les choses resteraient donc au point où elles sont aujourd'hui, et la crédulité po-

pulaire, exaltée par ces contradictions, ne tarderait guère à décréter le miracle. La conscience de l'Evêque, interrogée en présence de Dieu, se pressera moins et ne se paiera pas de chimères. Remarquons qu'il ne serait pas bien libéral non plus de dissiper, par la force sans doute, le concours qui se ferait encore devant la grotte si l'Évêque était empêché de décider, et qui s'y fera certainement si l'Évêque donne une décision favorable. Oui, les attroupements sont défendus : mais d'honnêtes gens qui viennent dans un endroit le chapelet à la main, confessés d'hier ou disposés à se confesser tout à l'heure, ces gens-là sont-ils des séditieux, et M. Paradol veut-il lancer sur eux de la cavalerie ou les mettre à l'amende ? M. Paradol n'a qu'une bonne voie à suivre : c'est d'instituer lui-même une commission, de faire une contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas, bien entendu, où l'enquête épiscopale conclurait au miracle. Car si elle conclut que les faits sont faux ou qu'il y a illusion, tout sera dit ; il n'y aura point de pèlerinage, et l'eau de Lourdes ne vaudra pas l'eau de Seltz.

Troisièmement, M. Paradol insinue qu'il est très-favorable à la liberté des miracles, qu'il veut bien que les catholiques en fassent tant et plus, qu'il trouve mauvais que l'on s'y oppose ; — mais il demande qu'on laisse les protestants faire des miracles aussi ; leurs miracles à eux, qui consistent à changer les catholiques en protestants ou en incrédules en distribuant des Bibles.

Suivant nous, on ne devrait pas, dans les pays catholiques, ni même dans aucun pays chrétien, autoriser ce colportage de la Bible. Avec le commentaire de l'apôtre, nous voulons dire du muletier qui distribue non pas le saint livre, mais une traduction falsifiée, et qui, en le

donnant, institue le premier venu juge de la parole de Dieu, la prétendue Bible des protestants n'est qu'une machine de guerre contre le christianisme.

Mais comme ce n'est pas avec nous que le *Journal des Débats* pourra vider cette affaire, il trouvera bon que nous ne la discutions point. C'est avec le Gouvernement qu'il doit s'en expliquer. S'il nous permet de lui indiquer ici encore la marche à suivre, il faudrait prouver que les distributeurs de Bibles distribuent la Bible; que ce sont des hommes pieux et pacifiques, contre lesquels les protestants officiels ont tort de demander que l'État les défende; et que l'État lui-même a tort de soupçonner plus d'orléanisme et de socialisme que de désirs véritablement apostoliques dans les extrêmes ardeurs que déploient depuis quelque temps ces fidèles très-avancés de la religion du libre-examen.

Quant à la situation des protestants officiels, le *Journal des Débats* peut être convaincu qu'elle est très-respectée et même assez favorisée.

Nous croyons maintenant avoir répondu à tout ce qu'on a pu dire de sérieux ou seulement de spécieux sur les affaires de Lourdes. Nous en resterons là. Il ne convenait pas de laisser la presse entasser autour de ces faits tout ce qu'elle peut inventer de mensonges; il ne conviendrait pas de donner la réplique à la fécondité de ses dérisions. Les hommes sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'Église; et, comme de coutume, après tout ce bruit, la Vérité se fera dans le monde son petit noyau d'adhérents, *pusillus grex*, qui suffit cependant pour maintenir le règne de la vérité dans le monde.

IV

La *Gazette de Lyon* paraît disposée à nous prendre désormais pour d'honnêtes gens, mais elle veut se rattraper, et voici les réflexions que lui inspire une polémique où son concours n'a pas été jusqu'ici très-important.

« Ce que nous avions prédit à l'*Univers* est arrivé. Il a livré les faits qui se sont passés à Lourdes à la discussion publique avant l'examen et la décision de l'autorité compétente, sous prétexte de fournir un document au procès. Et voilà la *Presse*, le *Siècle*, le *Journal des Débats* qui ouvrent un feu nourri des sarcasmes, d'insinuations perfides, de paradoxes et de sophisme contre la religion, à propos des assertions de l'*Univers*.

« Au fond, ces luttes ont du bon, elles retrempent les courages, affermissent les consciences, et réveillent ceux que l'*Univers* endort chaque jour par ses homélies sur les triomphes officiels du catholicisme. Mais il vaudrait mieux que cette ardeur pour la vérité se dépensât à défendre les décisions de l'autorité religieuse et non à défendre les assertions d'un écrivain à qui il plaît de lancer dans le public les premières notions détaillées sur une apparition encore contestée. On trouve de bonnes gens qui s'écrient : Puisque M. Louis Veuillot l'a dit, c'est donc vrai. Malheureusement, MM. Prévost-Paradol, Guéroult et Jourdan ne s'inclinent pas devant cette autorité, et ils expédient à leurs lecteurs, tout aussi candides que ceux de l'*Univers*, des diatribes qui sèment dans tous les coins de la France contre la doctrine de l'Église des préjugés et des erreurs que tous les efforts de la presse religieuse sont ensuite impuissants à déraciner. »

MAYERY.

Si ces luttes *ont du bon* et réparent le tort que l'*Univers* peut faire à la religion, de concert avec un certain nombre d'Évêques, « en endormant les consciences par ses homélies sur les triomphes officiels du catholicisme, » nous ne voyons pas bien pourquoi ces luttes devraient être évitées.

M. Mayery veut-il que nous en restions à nos homélies, pour se donner ensuite le plaisir et à nous le chagrin de croire que nous l'endormons *chaque jour?*

Mais, dit M. Mayery, ces luttes ont aussi du mauvais ; et il trouve manifestement qu'elles ont plus de mauvais que de bon. Elles *animent* MM. Prévost-Paradol, Guéroult, Jourdan ; or, quelle raison française pourra jamais résister à MM. Jourdan, Guéroult, Prévost-Paradol, *animés !* Le bon sens public va s'effondrer sous le poids de ces diatribes; la religion est perdue et l'*Univers* en est cause!

Il y a bien quelques années que nous entendons pousser ces lugubres cris. Le pronostic ne s'est pas réalisé encore. Mais croyons-en la prudence de la *Gazette de Lyon*, renonçons à nos témérités. Passons même tout à fait dans le camp des sages, et pour bienvenue, esquissons un plan de campagne que nous suggère déjà la bénigne influence de leur sagesse.

De tout temps la religion catholique a eu l'inconvénient d'*animer* certains esprits et de leur inspirer des diatribes. MM. Jourdan, Paradol et Guéroult ne sont pas d'aujourd'hui, ni d'hier; souvent on les a trouvés plus incommodes. S'ils ont quelquefois reconnu Jésus-Christ pour Dieu, jamais ils n'ont reconnu la divinité de l'Église, jamais ils ne l'ont aimée, jamais ils n'ont cessé de la poursuivre de leurs sarcasmes, de dénigrer et de diffamer sa doctrine, d'employer toutes les ruses de l'esprit, tous les moyens de la force pour lui arracher les peuples. Jamais aussi ils n'ont manqué d'obtenir un certain succès. Si les catholiques doivent répondre de toutes ces fureurs et de toutes ces faiblesses, depuis Hérode et Pilate jusqu'à nos petits furieux et à nos petits trembleurs d'aujourd'hui, la responsabilité va loin, elle va haut!

Déplorables catholiques, qui n'ont cessé d'irriter, d'animer tant de gens irascibles, Celse-Guéroult, Hermogène-Jourdan, Voltaire-Paradol ! On ne saurait trop condamner surtout l'intempérance des Pères de l'Église, et la haute imprudence des saints !

Ce qui est fait est fait, hélas ! et irréparable ; mais on peut encore changer de voie. Nous savons ce qui *anime* davantage nos adversaires, donnons-leur satisfaction. M. Guéroult n'aime pas les ordres religieux : il a fait dans le temps des diatribes contre les Capucins : supplions ces Pères de déposer au moins leur froc et de porter des bottes, afin de ne plus choquer les yeux de M. Guéroult. M. Louis Jourdan n'aime aucun culte, mais surtout n'aime pas le culte catholique : faisons semblant d'entrer en pourparlers avec les protestants, les israélites, les mahométans et les guèbres, pour donner à croire que nous élargissons nos dogmes au point d'y faire entrer M. Jourdan, ses machines, ses annonces, et même son *Journal des Actionnaires*. M. Prévost-Paradol n'aime pas les miracles ; il est intarissable là-dessus : prions Dieu de ne plus faire de miracles, et pétitionnons auprès du Saint-Père pour qu'il défende de réimprimer la Vie des Saints, même celle de Godescard. Ainsi la redoutable animation de la *Presse*, du *Siècle* et du *Journal des Débats* tombera comme un feu qui n'a plus d'aliment, — et l'Église pourra peut-être voir encore quelques beaux jours.

Nous conseillerions à M. Mayery de porter cette conduite sage et prudente jusque dans sa politique. Son opinion politique n'est évidemment attaquée que parce qu'elle a des défenseurs. Il est, croyons-nous, monarchiste. Eh bien ! qu'il ne se permette plus une parole en faveur de la monarchie ; qu'il l'abandonne dans le passé, dans le

présent, dans l'avenir ; qu'il ne dise plus un mot des services que la royauté et les rois ont rendus à la France : c'est là ce qui anime les ennemis de la cause monarchique ; on leur inspire par ces imprudences « des diatribes qui « sèment dans tous les coins de la France des préjugés et « des erreurs que tous les efforts de la presse monarchiste « sont ensuite impuissants à déraciner. »

Nous espérons que cet argument est bon, et que M. Mayery ne croira pas le réfuter en nous appelant homme de peu de foi.

Pour nous, nous ne nous permettrons pas de lui faire une pareille injure ; nous le croyons homme de foi en religion et en politique. Cependant il a aussi des convictions parlementaires, et en ceci nous le soupçonnerions volontiers ou de peu de foi, ou de peu de bonne foi. S'il éprouve toutes les craintes que l'on vient d'entendre, évidemment il a peu de foi dans le système de la libre discussion ; il ne croit pas que ce système puisse tourner au profit de la religion et de la société. S'il est, au contraire, parfaitement rassuré là-dessus, alors il y a peu de bonne foi dans les alarmes qu'il affiche et dans les reproches qu'il nous fait.

V

Nous recevons le même jour une feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdaamsche Courant*, et une feuille de Lourdes, l'illustre *Lavedan*, qui nous disent également des injures. Nous n'avons qu'à les laisser dire l'une et l'autre pour démontrer l'exactitude et aussi la nécessité de la relation dont nous avons cru devoir accompagner l'ordonnance publiée par Monseigneur l'Évêque de Tarbes.

L'article de l'*Amsterdaamsche Courant* est une correspondance envoyée de Paris à cette feuille protestante. C'est un bel exemple de la moralité qui domine dans l'industrie des correspondances de journaux.

Le correspondant du journal hollandais l'entretient d'abord des persécutions exercées en France contre les protestants ; persécutions, dit-il, exigées par les Évêques. Il raconte que l'Empereur, avant son départ pour la Bretagne, a eu des entretiens avec les Évêques bretons, et que ceux-ci ont subordonné à certaines conditions « faciles à deviner » leur concours pour éveiller l'enthousiasme des populations fanatiques de ce pays. Il ajoute :

« Déjà, l'année dernière, j'ai eu l'occasion de fixer votre attention sur l'imminence d'une nouvelle manifestation destinée à réveiller et alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la sainte Vierge. Les délibérations des Évêques sur ce point ont eu pour résultat la préparation du fameux miracle de Lourdes, édition peu améliorée de l'apparition de la Salette, que les tribunaux ont qualifiée « l'œuvre de quelque prestidigitateur. » Vous savez que l'Évêque de Tarbes a nommé une commission chargée d'enquérir. Les soi-disant conclusions du rapport de cette commission, qui se *composait* d'ecclésiastiques et de gens salariés par le clergé, étaient préparées dès longtemps avant la première séance : naturellement elles tendent à affirmer le miracle. La rédaction de ce rapport a été confiée à M. Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*.

« Ces particularités m'ont été communiquées par un voyageur qui arrive de Lourdes, et qui m'a aussi raconté que la prétendue bergère Bernadette n'est pas une paysanne innocente, mais une jeune bourgeoise très-cultivée, très-rusée de caractère, et qui a passé plusieurs mois dans un cloître de nonnes, où on lui a soufflé le rôle qu'elle devait jouer. Là, devant un petit nombre de compères, on a donné des représentations d'essai, bien avant la scène publique. Comme vous le voyez, à cette comédie il ne manquait rien, pas même des répétitions. Si un jour il y a disette de dramaturges à Paris, on trouvera dans notre clergé supérieur des personnes qui combleront au mieux cette lacune.

Du reste, la presse libérale a tout ridiculisé de fond en comble, et il n'est pas impossible que le clergé, dans son propre intérêt, ne reconnaisse la nécessité d'être prudent. En attendant le pèlerinage à la grotte continue, je suis *informé* que le préfet, qui avait fait cerner ce lieu par *ses troupes*, a reçu l'ordre de ne pas inquiéter les pèlerins, etc. »

Si le bon Hollandais qui paie ces correspondances a, par hasard, quelque désir de savoir la vérité, comme il est volé, le pauvre homme !

Écoutons maintenant le *Lavedan*, journal qui fleurit à Lourdes. Nous espérons que M. Guéroult le trouvera suffisamment esprit fort et suffisamment fort d'esprit pour revenir de la fâcheuse opinion qu'il s'est faite sur le degré de civilisation où les habitants de Lourdes sont parvenus :

« L'*Intérêt public*, de Tarbes, reproduit dans le numéro de samedi dernier un long factum de M. Veuillot sur le prétendu miracle de Lourdes. Le pieux rédacteur de l'*Univers*, profitant du séjour assez long qu'il a fait dans nos Pyrénées, a voulu se rendre compte par lui-même des faits étranges qui se seraient passés parmi nous, et *qui ont si puissamment* et *si diversement préoccupé l'attention publique*. En conséquence, M. Veuillot s'est transporté dans notre ville, il a visité la grotte, qu'il décrit avec un soin minutieux, et, de retour de son excursion aux bords du Gave, il a discuté fort pacifiquement le miracle avec des gens de toute opinion, avec des croyants comme avec des sceptiques. Nous devons même dire, à la louange du journaliste dévot, qu'il se montre singulièrement modéré à l'égard de ces derniers, et qu'il ne les gratifie cette fois d'aucune des aménités de langage qui lui sont familières.

« Le rédacteur de l'*Univers*, comme on le pense bien, ne s'est pas borné à visiter la grotte, il a voulu voir aussi la jeune fille. Il l'a vue, en effet, et il l'a questionnée longuement. Il *se montre néanmoins fort réservé*, et malgré tout le désir qu'il paraît en avoir il ne se hasarde pas à certifier l'inspiration divine.

« N'en déplaise à M. Veuillot, ce n'était pas la peine d'écrire si prolixement pour apprendre si peu. Une seule chose ressort du long exposé de l'*Univers*, traduction élégante des *récits de la*

foule, c'est que la Vierge ne s'est communiquée qu'à la jeune fille... quoi! à Bernadette seule? Nous aurions cru que la grâce se serait étendue au journaliste sacré qui venait de faire deux cents lieues pour la gloire de Marie et la confusion des incrédules.

« Décidément M. Veuillot ne sera récompensé que dans le ciel. »

Voilà certainement un écrivain aussi pétillant que n'importe quel rédacteur du *Siècle*.

Il continue :

« Quant aux guérisons miraculeuses opérées, *s'il faut s'en rapporter aux chroniques villageoises*, par les eaux de la fontaine de Massabielle, l'*Univers* n'est pas plus précis à cet endroit qu'à celui des apparitions célestes, et il n'est, *cette fois encore, que l'écho des rumeurs populaires*. Nous n'avons donc rien à discuter sur ce dernier point, pas plus que sur le premier. Quand on nous signalera de sfaits, quand on nous citera des noms propres, nous répondrons alors, qu'on le sache bien; nous sommes prêts pour cette discussion. »

On nous permettra de citer encore ce qui suit, pour prouver que le *Lavedan*, qui reconnaît si haut la véracité du récit publié dans l'*Univers* n'est pas du tout disposé à nous faire le moindre sacrifice :

« En attendant qu'il plaise à l'*Univers* de sortir du vague, nous maintenons toutes nos affirmations, persistant à trouver bon l'arrêté de M. le préfet que M. Veuillot trouve mauvais, persistant même à qualifier de *stupides mômeries* les scènes dont nous avons été témoin ici. Cette obstination nous vaudra sans nul doute une nouvelle leçon de *goût épuré*. Cela ne nous préoccupe pas, à vrai dire. De pareilles leçons n'ont pas de valeur quand elles viennent de M. Veuillot, à moins toutefois que le journaliste repentant ne consente à laver, fût-ce avec de l'eau bénite, la boue qu'il a jetée à pleines mains sur toutes les nobles et glorieuses figures de ce temps. Mais cette amende honorable à la France insultée dans ses plus beaux génies, serait un miracle plus étonnant que celui de la grotte de Lourdes. »

G. Cazenave.

Nous reconnaissons que M. Cazenave a du feu, du sarcasme, qu'il serait très-propre à défendre « les plus nobles et glorieuses figures de ce temps, » et nous ne regarderions pas comme un miracle qu'il fût un jour chargé de cette fonction dans le *Siècle;* mais il nous permettra de refuser la discussion à laquelle il nous convie. Nous disons, nous, qu'un miracle est possible partout et toujours ; nous ne disons pas que les faits de Lourdes sont miraculeux. Cela regarde l'Évêque ; c'est à la commission épiscopale que le brillant rédacteur du *Lavedan* doit porter ses objections. Certainement elle ne refusera pas de l'entendre, et même nous pensons qu'elle ne manquera pas de l'appeler. Pour le public de bonne foi, le *Lavedan* a suffisamment prouvé que tout se passe au grand jour, que les ténèbres de la superstition ne pèsent pas sur Lourdes, que l'attention publique a été puissamment et diversement occupée, que l'on crie au miracle, et que l'*Univers* n'a été que l'écho plus réservé de la foule ; donc il y avait lieu pour l'Évêque diocésain d'intervenir, et pour un journal religieux d'expliquer la situation.

N'ayant rien de plus à tirer de M. Cazenave, nous prendrons la liberté de le laisser, après l'avoir toutefois cordialement remercié de l'excellente réponse qu'il nous a permis de faire aux correspondants des journaux de Hollande et à leurs confrères un peu moins inventifs de Paris.

CICÉRON.

— 29 AOUT, 10 ET 19 SEPTEMBRE 1858 —

I. Protestations de M. Alloury contre un discours de l'abbé Mury.— Scepticisme de Cicéron. — Cicéron et Voltaire. — II. M. Alloury, le dernier des Romains. — La politesse cicéronienne. — Cicéron avocat. — Opinion de Geoffroy et de Montaigne. — III. Une facétie de M. Alloury. — Cicéron philosophe. — Sentiment de Rollin et de Fénelon. — Cicéron et Horace. — Opinion de Cicéron sur l'immortalité de l'âme. — Deux sortes d'admirateurs de Cicéron. — Érasme. — Opinion de saint Augustin, de Tertullien et de Bossuet sur les belles maximes du paganisme.

L'Univers avait reproduit avec éloge un discours prononcé à Strasbourg devant l'Évêque du diocèse, par l'abbé Mury, professeur de rhétorique au petit séminaire, écrivain et savant distingué. L'orateur parlait avec beaucoup de sens de l'enseignement de la rhétorique et de l'avantage que procure l'étude des auteurs chrétiens. Il faisait à ce propos une excellente appréciation de Cicéron, au double point de vue de la littérature et de la morale, critiquant fort justement le *prince des orateurs*, et signalant avec beaucoup de sagacité le défaut général de l'art oratoire chez les Latins.

Ce qui m'avait tant plu dans ce discours ne déplut pas moins à M. Alloury, rédacteur du *Journal des Débats*, grand dévot de l'antiquité et de toute routine universitaire. Il réclama de toute sa force contre M. l'abbé Mury, en faveur de Cicéron. Ce fut l'occasion de la polémique suivante.

I

M. Alloury soutient avec feu que Cicéron fut autre chose qu'un avocat. La thèse de M. l'abbé Mury sur le caractère de l'éloquence cicéronienne le désoblige extrêmement. Il veut qu'on admire Cicéron de fond en comble, l'orateur et l'homme, partout, en tout ; autrement tout est perdu, la civilisation française s'éboule, les conquêtes de 89 sont en péril. Le discours de M. l'abbé Mury et l'adhésion donnée par l'*Univers* à cette pensée d'un prêtre qui ne veut pas que l'on exerce la jeunesse à plaider le pour et le contre, savez-vous bien, dit M. Alloury, que cela donne à penser ? « Nous signalons cette *recrudescence* de *préten-* « *tions intolérantes* et de manie *réactionnaire* qui a saisi « tout à coup l'*Univers*. C'est un symptôme, un signe des « temps. » *Caveant consules !* L'esprit du *Siècle*, s'infusant de plus en plus dans le *Journal des Débats*, y paraît enfin avec son style. Voici que les lieux communs de l'expression habillent les lieux communs de la pensée. Recrudescence de *prétentions intolérantes*, manie *réactionnaire !* Les amis de la tolérance ne tolèrent pas que l'on critique Cicéron, et *réactionnaire* est bien trouvé. Mais il est bon que cette vieille rhétorique du *Journal des Débats*, jadis si astucieuse et si captieuse, dégénère en ce bavardage piteux.

M. Alloury ne dit, d'ailleurs, rien de bien solide au profit de Cicéron, sinon qu'il le vénère. On savait cela, et qu'est-ce que cela prouve ? Rien du tout, pas même que M. Alloury a toujours vénéré Cicéron. Du moins, cette vénération n'a pas été constante dans le *Journal des Débats*. Nous

nous souvenons d'y avoir lu, du temps de Louis-Philippe, une belle *Variété*, où Cicéron était positivement comparé à M. Dupin : et ce n'était pas un éloge, car M. Dupin, pour le moment, marchait avec l'Opposition. Ce fut sur le propos de Cicéron, le premier courant d'air qui traversa notre esprit, encore tout enfumé de l'encens des écoles. Nous n'accusons pas M. Alloury d'avoir fait cet article vraiment remarquable. Jamais M. Alloury n'aurait eu l'idée de rabaisser M. Dupin en lui comparant Cicéron ni Cicéron en lui comparant M. Dupin. Il les a toujours admirés l'un et l'autre également ; mais il n'a pas protesté. Pourquoi donc ces chaleurs contre M. Mury ? Certainement, la critique de M. Mury est moins vive que celle du *Journal des Débats*.

M. Mury ne conteste pas à Cicéron l'honneur d'être un orateur très-élégant et habile, un grand écrivain. Il ne l'assimile à aucun de nos fameux avocats et de nos petits auteurs. Il ne nie pas que Cicéron ait « ré« pandu dans ses ouvrages tant de nobles pensées, de sen« timents élevés, de maximes honnêtes et pures exprimées « dans un si noble langage. » M. Mury dit simplement que Cicéron était sceptique et que c'est un mauvais modèle pour la jeunesse, n'y ayant nul moyen de déguiser ce scepticisme, sensible dans tout ce que Cicéron a fait, et qui constitue son esprit même.

Nous sommes surpris d'entendre M. Alloury protester si vivement contre l'accusation de scepticisme. Sceptique, est-ce que ce n'est pas, à son gré, l'idéal de la raison humaine, le titre de gloire de ses meilleurs amis ? Certainement, il ne veut pas nous donner Cicéron pour un homme de foi ! A quoi se tenait Cicéron en politique, en religion, même en morale ? On peut jusqu'à certain point l'excuser

d'avoir été sceptique ; s'il ne l'avait pas été, où serait son excuse? Comment lui pardonnerait-on d'avoir enseigné l'art de tromper la justice et de surprendre l'esprit des hommes, d'avoir fait tant de sacrifices aux dieux et tant de railleries contre les dieux? Maintenant, M. Alloury veut-il qu'on enseigne le scepticisme à la jeunesse? Quand même il le penserait par *manie réactionnaire*, ses amis ne lui permettraient pas de le dire.

Il faut donc, lorsqu'on met Cicéron dans les mains de la jeunesse, prémunir la jeunesse contre le scepticisme de Cicéron.

C'est ce que M. l'abbé Mury a très-bien démontré, et ce que les instituteurs jaloux de former des hommes *forts et religieux*, feront très-bien de pratiquer. La patrie tirera peu de services de tous les cicéroniens qui ne seraient que cicéroniens; et le plaisir même de voir couler leurs périodes finirait par devenir fade ! Nous en étions là, M. Alloury et moi, il y a dix ans. C'était notre métier d'écouter les orateurs. Nous n'écoutions pas des mêmes oreilles ; mais incontestablement ceux qui nous ennuyaient le plus étaient ceux-là mêmes qui cicéronisaient le mieux. Et le résultat de toutes ces harangues a été une assez belle peur, que nous eûmes de compagnie pendant assez longtemps, sans qu'aucun cicéronisant pût nous rassurer ni nous sauver.

M. Alloury, employant « l'heureuse expression d'un de ses amis, » allègue encore en faveur de Cicéron, qu'il « faisait tomber des mains de Catilina la torche *incendiaire*... » Aujourd'hui Cicéron ne fait plus tomber la torche des mains de Catilina, et n'enseigne pas même à ses propres amis l'art pourtant bien simple de se modérer sur l'emploi des adjectifs. Torche *incendiaire!* Si la torche

n'avait pas été incendiaire, ce n'était pas la peine de la faire tomber. Jusques à quand, *quousque tandem*, ô cicéroniens ! oublierez-vous cet avis de Voltaire que l'adjectif est souvent le plus grand ennemi du substantif, bien qu'ils s'accordent toujours en genre, en nombre et en cas !

Il est certain — M. Mury ne le nie pas — que Cicéron a chassé Catilina, faisant tomber de ses mains la torche *incendiaire*... Ce Catilina ne devait pas être aussi fort qu'on le dit, et nous croirons toujours que Salluste l'a surfait !

Mais Catilina chassé, il faut convenir que Cicéron ne brille pas entre Pompée et César. Est-ce que M. Alloury le loue beaucoup des conseils qu'il donne à Brutus ? Est-ce qu'il admire considérablement son attitude et sa politique en face d'Octave ? Sur ce point encore, lorsque l'on présente Cicéron à la jeunesse, les avis sont utiles. M. Alloury et ses frères prétendent borner leur ambition à pratiquer la morale d'un honnête païen. Nous nous persuadons que Cicéron ne serait pas leur modèle. La plus mince morale chrétienne est encore infiniment au-dessus de cette honnêteté-là, et M. Alloury et ses frères nous permettront de leur rendre cet hommage : ce qu'ils conservent de morale chrétienne, malgré tous les retranchements qu'ils y font en théorie, suffit pour les rendre beaucoup plus honnêtes gens que Cicéron. Aucun d'eux n'achèterait la maison de Crassus au prix que Cicéron y mit ; aucun ne voudrait faire à Hortensius le cadeau que cet autre grand orateur reçut du vertueux Caton.

Pour finir par un *effet*, M. Alloury mêle la cause de Cicéron et celle de Voltaire. Ce n'est pas mal imaginé dans notre intérêt, et nous ne voyons aucun inconvénient à ce que ces deux causes, qui s'ajustent et se tiennent d'ailleurs très-bien, soient publiquement unies.

M. Alloury remarque donc « que le numéro de l'*Univers* qui contient la diatribe de M. l'abbé Mury contre Cicéron s'ouvrait par un manifeste dans lequel M. Veuillot proclamait pour la centième fois que le règne de Voltaire est fini. » Or, poursuit-il, « ce que l'*Univers* entend par « le règne de Voltaire, tout le monde le sait parfaitement, « c'est le règne de la tolérance, du libre examen. » Ainsi, il importe à la durée du règne de la tolérance et du libre examen que l'on continue d'élever la jeunesse non-seulement dans la fréquentation, mais encore dans l'admiration absolue du paganisme ! La tolérance ne tolère aucune critique de Cicéron, le libre examen défend d'examiner sa vie et ses maximes ! On ne peut mieux bafouer la tolérance et le libre examen, et nous remercions très-sincèrement M. Alloury.

II

Cotin n'avait pas tant d'horreur des critiques de Cotin que M. Alloury des critiques de Cicéron ; il leur déclare qu'il doute fort non-seulement de leur goût, mais de leur moralité. Ont-ils un Dieu, une foi, une loi, ceux qui trouvent que le talent et la vie de Cicéron laissent à désirer, que sa morale est insuffisante, qu'il est grand auteur plus que grand homme, qui, enfin, l'appellent avocat ! J'ai commis ces sacriléges, et j'ai crevé le nuage amassé par M. l'abbé Mury. M. Alloury grondait, il éclate. Il verse sur moi une longue cascade d'invectives. Le diligent M. de La Bédollière, cicéronien idoine, recueillant aussitôt ce liquide, en a rafraîchi le potager de M. Havin :

« Parce qu'ils sont venus deux mille ans après l'orateur-philosophe, parce qu'ils ont reçu la lumière supérieure de la morale

chrétienne, ces docteurs se croient en droit de rabaisser la morale humaine, la morale de Cicéron, de la déclarer insuffisante. Au lieu de la déclarer insuffisante, ils devraient commencer par la pratiquer. Cette morale supérieure, cette morale chrétienne que l'on invoque pour l'opposer à la morale humaine, est *trop souvent* un motif pour *n'en avoir et pour n'en observer aucune*. Plût à Dieu que la morale du *De Officiis*, tout insuffisante qu'elle soit, fût pratiquée rigoureusement par M. Veuillot ! Il apporterait un autre ton, un autre esprit, une autre forme, d'autres mœurs dans la polémique ; il se montrerait plus juste, plus tolérant pour les opinions qui ne sont pas les siennes ; plus généreux, plus délicat et plus poli pour ses adversaires. Sans être moins bon catholique, il serait en outre ce qu'était Cicéron, le meilleur, le plus honnête et le plus aimable des hommes. La morale chrétienne et la vraie religion n'y perdraient rien ; la morale des honnêtes gens, le bon goût, la bienséance y gagneraient beaucoup. »

Ce style est intempérant.

De tous les animaux, l'homme a le plus de pente
A se porter dedans l'excès.

Je pourrais dire que les chrétiens, pour rendre leurs enfants sages, n'auront désormais qu'à leur montrer un cicéronien échauffé, de même qu'à Sparte, etc. Mais je rougirais de faire tort au pauvre monde, et je n'irai pas ravir à M. Jourdan la plus belle pièce de son arsenal. Qu'est-ce que cela, d'ailleurs, à côté des aménités du secrétaire Tétoin de l'*Union de l'Ouest*, et de tant d'autres fleurettes que transmettent à l'*Univers* tant d'autres bons esprits, jaloux de lui enseigner la modération ? Si M. Alloury le veut, je lui donnerai des adresses. Je lui en donnerai une particulièrement où il pourra se fournir de toutes les âcretés que sa passion désire ; un magasin, un entrepôt, une source capable d'alimenter le *Siècle*, le *Journal des Débats* et quiconque éprouve quelque part le

besoin de diffamer l'*Univers*. Ah! si M. de La Bédollière avait un peu de flair, comme il irait là, et comme il serait bien reçu, et comme on recevrait bien aussi M. Jourdan! Mais ne nous écartons pas de M. Alloury.

Je lui avouerai que je l'aime. C'est le dernier des Romains. Il me représente bien quelques-uns des grands côtés du peuple roi. Il est fier, intrépide; il croit à la fortune de Rome; il ne daigne craindre ni les armes ni le Dieu des Barbares; il a une certaine loyauté farouche; il n'accepte point d'alliés. Ce n'est pas lui qui ramasserait quelque chose dans le *Siècle*. Dieux immortels, appeler M. de La Bédollière au secours de l'orateur romain! J'honore ce caractère, et quoique M. Alloury m'ait fort malmené, je ne me servirai pour lui répondre ni des leçons que Cicéron me donne ni des droits et des exemples que lui-même me fournit. Je me propose quelque chose qui marquera mieux mon estime. Je veux combattre Cicéron avec des armes que M. Alloury n'oserait toucher sans se purifier d'abord les mains, et qui sont pour le *Journal des Débats* de véritables reliques.

Or, sus,

> Permettez-moi, Monsieur Alloury, de vous dire,
> Avec tout le respect que votre nom m'inspire,
> Que vous feriez fort bien, vos confrères et vous,
> D'*honorer Cicéron* d'un ton un peu plus doux...

Car enfin, l'*Univers* n'est pas le premier adversaire qu'aient rencontré le génie, le caractère, la morale et même la littérature de ce brillant avocat. Les rhéteurs et arrangeurs de mots, les souffleurs d'emphases, les ergoteurs et philosopheurs, les petits hommes d'État empêtrés qui se donnent figure à grand renfort de paragraphes, les moralistes sur papier qui fardent en longs propos le faible

et maladif tempérament de leur âme, les politiques qui savent bien ce qu'ils auraient dû dire et dû faire, mais qui ne le savent jamais qu'après ne l'avoir pas dit et ne l'avoir pas fait ; tous ceux-là ont toujours fortement admiré Cicéron. C'est la majorité, j'en conviens, c'est même la multitude. Mais il y a d'autres esprits, non méprisables, qui ne reçoivent pas du tout Cicéron pour le plus délicat, le plus poli, le plus juste des adversaires, ni pour le plus grand citoyen, ni pour le plus grand orateur, ni pour le meilleur, le plus honnête et le plus aimable des hommes.

Vidons premièrement la question de politesse dans la polémique. Cicéron, sur ce point, déposera tout seul contre lui-même.

Je me suis permis de dire à M. Alloury que je lui croyais une morale infiniment supérieure à celle de Cicéron ; c'est ma conviction profonde. M. Alloury, beaucoup plus cicéronien que moi, se venge de cette *injure* en insinuant que je pourrais fort bien n'avoir *aucune morale* et *n'en observer aucune*. Voilà comme Cicéron lui apprend à se montrer juste, tolérant pour les opinions qui ne sont pas les siennes, délicat envers ses adversaires. Je n'ai qu'à cicéroniser à mon tour, et l'entretien deviendra galant !

J'ouvre le maître ; je tombe sur la *IIe Philippique*, l'un des modèles indiqués par M. Alloury. Cicéron s'escrime contre Antoine absent. Ce n'est pas un discours qu'il fait, c'est un article ; il n'a pas pour excuse la chaleur du combat oratoire ; il écrit. Que dit-il à son adversaire ? Il l'appelle brigand, *a latrone*, de qui l'on ne peut recevoir un plus grand bienfait que de n'être pas tué par lui. — Un peu plus loin, ivrogne et impudique, *Impuritates pudica in domo susciperes vino confectus*. — Plus loin, le plus grand sot du monde, *Stultitiæ qua vincit*

omnes; archibrute, *Homo amentissime.* Plus loin : Tâche donc de penser un moment comme un homme à jeun, *Cogitationem sobrii hominis punctum temporis suscipe!* Ce n'est pas ton esprit qui plaide, c'est le vin que tu as bu, *Tu vini exhalandi, non ingenii acuendi causa declamitas.* — Il l'accuse d'avoir fait, jeune homme, le métier de courtisane; mais il insiste avec un plaisir manifeste sur l'ivrognerie : « Tu as bu tant de vin aux noces d'Hip-« pias, qu'il t'a bien fallu venir vomir devant le peuple. « Cet homme, ce chevalier romain, pour qui il eût été « honteux même de *ructare,* cet homme, on l'a vu vomir, « souiller ses vêtements et tout le tribunal de débris de « viande empuantis d'une sale odeur de vin, etc., etc. »

Telle est la politesse cicéronienne, dont M. Alloury me reproche de rester trop loin. Et pour le dire en passant, je ne m'étonne pas que les érudits de la Renaissance, si empressés d'imiter les Romains et les Grecs leurs maîtres, aient chargé de tant de grossièretés toutes leurs polémiques, ni que les avocats, malgré les vieilles ordonnances qui leur ont interdit la diffamation et l'injure, pratiquant plus que d'autres ces modèles de l'art oratoire, aient su maintenir ce mauvais goût dans le barreau. Sans doute, les hommes ne discutent pas pour se prouver réciproquement qu'ils ont tous les mérites de l'esprit et du cœur. En tout combat il faut s'attendre à recevoir des blessures; ceux qui s'en plaignent sont aussi simples que ceux qui demandent qu'on n'en fasse jamais, et ceux-ci pas plus que ceux-là ne les épargnent lorsqu'ils ont la main. Mais se plaindre et tout à la fois présenter Cicéron pour modèle, c'est un trait de fanatisme rare, et plus extravagant encore que comique. Les dégradations où l'on nous fait tomber en nous éloignant du christianisme n'empêchent pas que

nous ne demeurions très-supérieurs aux anciens et pour la politesse et pour la probité. Se figure-t-on un orateur qui eût voulu, dans nos dernières assemblées, débiter quelque chose de comparable à ces invectives de Cicéron contre Antoine ?

On dira que c'était Antoine, et qu'un tel personnage ne méritait point d'égards. D'abord, pour l'avocat Cicéron, tout adversaire était un brigand, un séditieux, un impudique, un ivrogne, un monstre ; ce qui n'empêchait pas que le monstre n'eût été ou ne pût devenir son client. Ensuite, personne n'ignore que peu de temps avant de se ruer contre Antoine, Cicéron lui prodiguait les protestations d'amitié et d'estime. Antoine, consul, lui avait écrit pour le prier de ne pas s'opposer au rappel de Sextus Clodius. Sa lettre, pleine de courtoisie aristocratique, très-fine, très-digne, très-adroite, flattait ce fonds de parvenu dont Cicéron ne se défit jamais. Heureux, ou plutôt enivré d'être ainsi cajolé par le consul, il répond en véritable lourdaud, menteur et maladroit :

« Une seule chose me fait regretter de n'avoir pu traiter avec vous cette affaire de vive voix ; vous auriez lu dans mes yeux, sur mon visage et dans toute ma personne, jusqu'où va mon amitié pour vous ; vous savez que je vous ai toujours aimé ; mon cœur, d'abord flatté de votre empressement, se rendit ensuite à vos bienfaits ; mais aujourd'hui, la République m'attache encore à vous par des nœuds plus forts, et *vous êtes de tous les hommes celui que je chéris le plus*... Vous ne voulez pas, sans mon aveu, rendre à la patrie un homme qui vous intéresse, mais qui fut mon ennemi, quoique rien ne vous soit plus facile. En me priant ainsi, ce n'est pas une grâce que vous me demandez, mon cher Antoine, c'est un bienfait que je reçois de vous... »

Antoine avait gardé cette lettre ; il n'eut besoin que de la produire pour mettre à plat toute la pompe injurieuse

du prince des orateurs. Mais Cicéron s'était encore plus écrasé lui-même en communiquant à Atticus la lettre d'Antoine et sa réponse : « Vous verrez avec quelle dis-« tinction il me traite. Quant à sa conduite, il vous est « aisé de juger à quel point elle est infâme : le mal que fait « à la République cet homme corrompu nous force quel-« quefois à regretter César. » Aucun moyen de croire que Cicéron se faisait la moindre illusion sur l'homme qu'il *chérissait le plus*.

M. Alloury, moins impoli que Cicéron, est certainement aussi plus sincère, et ce trait de caractère du « meilleur des hommes de l'antiquité » lui prouve cependant à quel degré supérieur il s'élève par l'habitude du christianisme.

Je lui dirai maintenant que l'élégante traduction qu'il vient de lire a été faite pour le *Journal des Débats*. L'auteur est un des grands ancêtres de M. Alloury ; il se nommait Geoffroy. La Harpe, qui possédait tout ce qu'il faut pour admirer Cicéron à outrance, s'était livré à son fanatisme. Geoffroy le redressa d'une façon magistrale, et sur le caractère de l'homme et sur cette aptitude aux affaires d'État, dont il était si fier. Je suivrai Geoffroy, pour me mettre un peu à couvert des chaleurs de M. Alloury.

Sans contester les qualités morales de Cicéron, assez remarquables chez un Romain de ce temps-là, Geoffroy montre donc que ce n'est point un héros, pas même un héros de tribune. Il ne prenait pas la parole sans être effrayé et démonté ; il ne prononça pas peut-être une seule de ses harangues comme elle est écrite. Hors du cabinet, il n'a guère de force contre ses passions, quoique modérées naturellement ; il en a moins contre ses intérêts ; il n'en a plus contre ses craintes, et il craint beaucoup, surtout lors-

qu'il parle, quoiqu'il aimât tant à parler. Ainsi le juge Fénelon. Dans ses *Dialogues des morts*, Cicéron est le personnage comique. Ainsi le jugèrent ses contemporains, même ses amis, notamment Caton et Brutus. Il est généralement moqué. Dans l'affection qu'il obtient, dans l'admiration ou dans la crainte qu'il excite, il y a toujours quelque mélange de mépris. Il eut « des faiblesses, » dit M. Alloury. La faiblesse est le cachet de sa vie. Cette marque se retrouve jusque dans son moment héroïque, ce consulat qu'il louait lui-même, dit Sénèque, *non sans cause, mais sans fin.*

En présence de Catilina, que fut Cicéron? Un bon préfet de police, admirablement servi par le hasard. Que la courtisane Fulvie eût aimé Curius, le Consul ne savait rien ; que les Allobroges n'eussent pas trahi, le Consul ne pouvait rien ; la torche *incendiaire* ne tombait pas des mains de Catilina. Ce bandit n'est pas vaincu par Cicéron, mais par Pétréius. Maître de la situation dans Rome, Cicéron brusque le dénoûment avec plus d'imprudence que de courage. Les conjurés captifs lui font peur. Il ne les fait pas juger suivant la loi par le Peuple, mais par le Sénat, qu'il entraîne dans l'illégalité, assumant sur lui-même une responsabilité qui le trouvera plus tard craintif ; et il sert ainsi la popularité de César. Mais il ne comprend pas César, et ne le comprendra jamais. « Voilà, dit Geof-« froy, des faits qui accusent la légèreté et l'inconséquence « de Cicéron. Le timide consul croyait n'être jamais assez « tôt débarrassé des conjurés ; il ne fut si ferme et si ex-« pressif que par poltronnerie. » Nous sommes bien placés pour en juger : les politiques de ce genre n'ont pas manqué de notre temps : ils ont acquis peu de lustre, quoiqu'il y en ait dans le nombre de fort diserts et de fort honnêtes.

Ces grands jours une fois passés, tout ce qui dans Cicéron avait pu sentir le vaillant et l'homme d'État, tombe avec l'éclat factice de sa popularité. Il ne sait combattre ni gagner César, ni le laisser neutre. Il est ballotté par les partis, exilé, rappelé sans y mettre du sien. Sera-t-il à Pompée, sera-t-il à César? Pompée, suivant lui, avait tous les droits, mais César semblait avoir toute la force : et l'homme qui a écrit dans le *Traité des Devoirs,* que c'est un crime de délibérer et de balancer entre ce qui est honnête et ce qui paraît utile, cet homme éclairé et tourmenté pourtant par sa conscience, délibère, balance, ne se décide pas, ne peut se décider. Pompée obtient quelques avantages, il y court ; mais quiconque l'entend chez Pompée, pense aussitôt qu'il voudrait bien être chez César. César, en effet, triomphe. Cicéron ne voit que la tribune par terre et ne s'aperçoit pas que l'anarchie est vaincue. Il pleure cette république où Catilina, décapité, n'était pas moins fort. Il pleure tout bas, pour ne pas irriter le dictateur. Bientôt, le dictateur ayant daigné le rassurer, il le flatte, et cette flatterie, une de ses plus belles pièces d'éloquence, est aussi l'une de ses plus basses actions. Il flatte César et ne cesse pas de le haïr, et sa feinte amitié, autant qu'elle le peut, le trahit. César est assassiné, le misérable avocat triomphe. Non, ce n'est point férocité d'âme ; il n'aime point le sang ; et même je doute qu'il s'abuse sur une situation qui ne rétablira pas la République et qui ne ramènera pas ce qu'il appelle la liberté : mais il est guéri pour le moment d'une maladie dont nous pouvons étudier les symptômes et les délires, la maladie de la parole perdue. Il va parler, tout ira bien, sans doute ! Il parle, rien ne va mieux ; mais qu'importe, il parle. Il parle avec ivresse, incapable de se maîtriser ; il s'abandonne au tor-

rent de sa parole, il lance ces belles invectives qui lui coûteront la vie.

Et quels tristes derniers jours, quel pitoyable spectacle que ce grand avocat, la lumière du sénat romain, se laissant jouer par Octave, un jeune homme de dix-sept ans ! Son éloquence avait fait continuer à César le gouvernement des Gaules, elle sert à élever Octave au commandement des armées de la République. Avec quel mépris Brutus alors caractérise cette éloquence *rompue et éreintée*, et cet orateur qui n'a pas travaillé pour la liberté, mais pour se donner un maître plus favorable qu'Antoine : *Non dominum fugisse, sed amiciorem dominum quæsisse videris*. Et vraiment il était bien de ces gens-là, qui, seuls avec eux-mêmes, s'arrangent d'un maître et confessent qu'il en faut un; mais qu'une lâche passion de gloire empêche de se tenir à l'écart, et porte aux confins où ils peuvent soulever encore à leur profit quelques miasmes de popularité. La race n'en est pas perdue, et tous ne refusent pas d'endosser la souquenille du courtisan, soigneux de l'entr'ouvrir lorsqu'ils jugent l'occasion favorable, pour faire voir la veste du démocrate sous cet habit brodé. Qu'ils aillent jusque-là, qu'ils se tiennent en deçà dans une opposition taquine et prudente, *fractam et elumbem*, Cicéron est bien leur homme, ne nous étonnons pas du regain de gloire qu'il fait depuis quelques années. C'est un grand républicain, un grand homme d'État, un grand philosophe pour M. de Lamartine, pour M. Alloury, sans doute aussi pour M. de La Bédollière. Rien de plus juste ! Quelques consulaires de nos derniers temps, qui plaident aujourd'hui tranquillement sous le buste de César, les uns défendant les opprimés, les autres défendant les lois, ont les uns et les autres toutes les raisons du monde

pour s'aimer en Cicéron. Le reste du genre humain conserve le droit de ne pas se ranger à ce culte, et M. Alloury devrait se montrer assez tolérant pour souffrir qu'on y mît quelques réserves, au moins dans les lieux où se fait l'éducation de la jeunesse.

Ce serait l'avis de Montaigne, encore un adversaire de Cicéron devant qui M. Alloury doit ôter son chapeau. M. Alloury ne peut nous savoir mauvais gré de penser comme Montaigne. Or, le très-libre auteur des *Essais* déteste plusieurs choses en Cicéron. Il fait peu de cas de sa philosophie « ostentatrice et parlière, » peu de cas de son caractère personnel, peu de cas de la beauté de ses harangues, qui ne dut non plus guère charmer Jean de La Fontaine :

> Je hais les pièces d'éloquence
> Hors de leur place et qui n'ont point de fin.

Écoutons un instant Montaigne. On connaît l'avidité de Cicéron pour ce que nous appelons aujourd'hui la *réclame*, trait de sympathie avec les discoureurs de notre temps, talent qu'il pratiqua de manière à leur faire envie. Il caressait effrontément le biographe. Montaigne s'explique sur cette bassesse, et donne du même coup une belle leçon de dignité et une bonne leçon de littérature.

« Encores un traict. Il se tire des escripts de Cicero et « de Pline, infinis tesmoignages de nature oultre mesure « ambitieuse, entre aultres qu'ils solicitent, au sceu de « tout le monde, les historiens de leur temps (1) de ne les « oublier en leurs registres : et la fortune, comme par « despit, a faict durer iusques à nous la vanité de ces re- « questes, et dez longtemps faict perdre ces histoires. Mais

(1) Lettres de Cicéron à Lucceius et de Pline à Plaute.

« cecy surpasse toute bassesse de cœur, en personnes de « tel reng, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire « du caquet et de la parlerie, iusques à y employer les « lettres privées escriptes à leurs amis; en manière que « aulcunes ayant failly leur saison pour estre envoyées, ils « les font néantmoins publier avecque cette digne excuse, « qu'ils n'ont pas voulu perdre leur travail et veillées. « Sied-il pas bien à deux consuls romains, souverains « magistrats de la chose publicque emperière du monde, « d'employer leurs loisirs à ordonner et fagoter gentie- « ment une belle missive, pour en tirer réputation de « bien entendre le langage de leur nourrice! Que ferait « pis un simple maistre d'eschole qui en gagnast sa vie? « Si les gestes de Xenophon et de Cœsar n'eussent de « bien loing surpassé leur éloquence, je ne crois pas qu'ils « les eussent iamais escripts : ils ont cherché à recomman- « der non leur dire, mais leur faire.

« .....Ie ne treuve pas grand choix entre Ne savoir « dire que mal; ou Ne savoir rien que bien dire. *Non* « *est ornamentum virile, concinnitas.....* Fy de l'elo- « quence qui nous laisse envie de soy, non des choses! »

Voyons maintenant ce que pense Montaigne des ouvrages philosophiques.

« A confesser hardiment la vérité, sa façon d'escrire « me semble ennuyeuse; car ses préfaces, définitions, « partitions, étymologies, consument la plupart de son « ouvrage; ce qu'il y a de vif et de mouelle est estouffé « par ses longueries d'apprests. Si i'ay employé une « heure à le lire, quy est beaucoup pour moy, et que ie « ramentoive ce que i'en ay tiré de suc et de substance, « la plupart du temps ie n'y treuve que du vent; car il « n'est pas encore venu aux arguments qui servent à son

« propos, et aux raisons quy touchent proprement le « nœud que ie cherche..... Ie veulx des discours qui don- « nent la premiere charge dans le fort du doubte : les siens « languissent autour du pot, ils sont bons pour l'eschole, « pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir « de sommeiller, et sommes encore, un quart d'heure « aprez, assez à temps pour en retrouver le fil. Il est be- « soing de parler ainsin aux iujes qu'on veut gaigner à « tort ou à droict, aux enfants et au vulgaire à qui il faut « tout dire et veoir ce qui portera. Ie ne veulx pas qu'on « s'employe à me rendre attentif, et qu'on me crie cin- « quante fois : *Or*, *oyez !* à la mode de nos hérauts.

« Quant à Cicéro, ie suis du iujement commun, que « hors la science, il n'y avoit pas beaucoup d'excellence en « son âme : il estoit bon citoyen, d'une nature débon- « naire, comme sont volontiers les hommes gras et gos- « seurs, tel qu'il estoit ; mais de mollesse et de vanité am- « bitieuse, il en avoit, sans mentir, beaucoup. »

III

Revenons à Cicéron ; mais il faut d'abord passer par M. Alloury, qui le venge avec un redoublement d'intolérance. J'ai donné un échantillon de la polémique de M. Alloury ; elle est volcanique. Un nouvel article, publié après celui que j'ai cité, laisse même paraître un certain désordre qui, j'en suis convaincu, n'est point un effet de l'art ; autrement j'aurais trop vanté la loyauté de cet adversaire échevelé. J'ai moins allégué ma propre opinion que celle de Montaigne et de Geoffroy. Il n'en dit mot et se met en devoir de m'exterminer comme si je m'étais

seul avisé de souffler sur cette grosse fumée dont les thuriféraires de collége enveloppent la statue de l'orateur romain. J'aurais cru M. Alloury plus brave. Est-ce que Montaigne et Geoffroy lui font peur ? Encore s'il les combattait sur ma chétive personne ! Mais il se contente de faire crier toutes les figures de la rhétorique, et l'épanorthose, et l'aposiopèse, et la prolepse, et l'upobole et bien d'autres; et point de raisons! Il me prête des extravagances, affirmant que dans ma rage contre Cicéron, je vais jusqu'à le traiter d'orléaniste. Moi !

Sans doute, Cicéron est du nombre de ces grands hommes qui ne manquent jamais de copies dans les petites époques. Voyez ces demeurants de l'heure passée, qui regrettent le temps où ils sauvaient la patrie, qui trouvent que tout va mal maintenant, qui croient que tout irait bien si l'on rétablissait leur escabeau : ils ont plaidé le pour et le contre, et ils ont recueilli leurs discours; ils ont fait de petites retraites, durant lesquelles ils ont écrit de petites Tusculanes et de petites Académiques, et présidé le comice agricole d'Arpinum ; beaucoup ont déclamé contre César, plusieurs ont fini par intéresser la générosité d'Auguste ; et suivant que leurs affaires particulières, rarement négligées, allaient bien ou allaient mieux, on les a vus plus ou moins contents du train des affaires publiques. Voilà nos orléanistes et voilà Cicéron. J'aurais donc pu traiter Cicéron d'orléaniste sans faire tort à personne, sans mettre pour cela le *De Officiis* sur le même rayon que les discours agricoles aux Arpinates du Nivernais, sans accuser Cicéron réintégré d'être encore l'ami de Brutus et de Caton. Cependant, si ce rapprochement est injurieux, M. Alloury seul l'a fait.

En même temps qu'il me reproche à tort de traiter

Cicéron d'orléaniste, M. Alloury me traite lui-même de saint, de grand saint. Voilà, dit Horace, ce qui s'appelle distiller le venin noir, voilà du fiel pur ! Il faut être bien hors des gonds pour rencontrer de pareils sarcasmes. Mais le plus étonnant, c'est que M. Alloury croit que son émotion m'émeut, et que je prends feu comme lui dans cette affaire. Point du tout. Je suis seulement d'avis que sa véhémence, conforme peut-être à la rhétorique de Cicéron, ne fait nullement honneur à sa philosophie. Je lui conseille de se calmer. S'il croit plus profitable d'invectiver, qu'il en prenne à son aise ; je ne réclame pas ! Suivant Plutarque, c'est chose digne à la fois de Socrate et d'Hercule, de mépriser le bourdonnement des insectes et le bourdonnement des injures. Je ne trouve là rien de si héroïque. Aristippe de Cyrène faisait la réponse la plus simple du monde, lorsqu'il disait à son adversaire : Vous avez le pouvoir de m'injurier ; j'ai celui de vous écouter tranquillement.

M. Alloury me permettra de lui offrir ce bijou antique, et je viens à mon propos, qui est d'examiner la philosophie et la morale de Cicéron.

J'y serai aidé par quelques hautes appréciations de la valeur propre et personnelle du moraliste. Je regrette d'obliger M. Alloury à dévorer encore ces témoignages.

La vanité est le caractère même de Cicéron. Il ne pouvait s'assouvir de louanges, et il n'a jamais parlé ni écrit sans tomber dans cet excès qui ne lui paraissait que juste. Que trouverai-je de plus digne de louange que moi-même ? écrivait-il à Atticus. Il se refroidissait pour ses amis, dès qu'ils ne le prenaient pas sur le même ton. Brutus s'étant contenté de l'appeler un *excellent consul*, Cicéron se plaint à son confident Atticus : — « *Optimum*

consulem ! Que c'est maigre ! que dirait de plus chiche un ennemi ; *Quis enim jejuniùs dixit inimicus ?* » Le goût misérable de la flatterie le porte à une égale ardeur de flatter. On est surpris quand on voit l'abondance, l'indignité de ses louanges et de ses protestations à des gens qu'il détestait. Nous avons lu sa lettre à Antoine ; c'est la même chose lorsqu'il s'adresse à César (1), la même chose lorsqu'il écrit à un Dolabella. Ami à la fois de Dolabella et de Brutus ! On le gagnait lorsqu'on lui parlait de son consulat, lorsqu'on lui demandait à lire un de ses discours. En voyage, il avait toujours, par hasard, dans ses malles, le morceau que l'on voulait admirer, le *Discours pour Dejotarius* comme le *Discours pour Milon.* Octave n'eut pas besoin d'autre industrie pour jouer ce vieux politique, parce que cette extrême faiblesse d'esprit avait sa compagne ordinaire, une extrême faiblesse de cœur. Ces deux faiblesses, nonobstant son génie, le composaient tout entier.

La vanité et la médiocrité du courage n'empêchent pas de briller dans les lettres ; elles condamnent à l'infériorité dans tout le reste. « Avec des parties admirables pour un second rôle, dit Montesquieu, Cicéron *était incapable* du premier. Il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. »

(1) Si M. Alloury a enseigné la rhétorique, comme tout le fait croire, il a certainement fait admirer à ses élèves cette belle *paronomase*, tirée du discours pour Marcellus : « Vous avez, ce semble, vaincu la victoire « même, en remettant aux vaincus ce qu'elle vous avait fait remporter « sur eux : car votre clémence nous a tous sauvés, nous que vous aviez « droit, comme victorieux, de faire périr. Vous êtes donc le seul invin- « cible, par qui la victoire même, toute fière et toute violente qu'elle « est de sa nature, a été vaincue. » Sans offenser le *tyran*, Cicéron pouvait à coup sûr le flatter moins ; et quand on a de la sorte flatté les gens, on ne se fait pas l'admirateur et l'ami de ceux qui les assassinent.

Rollin, le doux Rollin, si bien fait pour pardonner beaucoup aux gens de rhétorique, n'aime pas Cicéron et se range sur son compte aux sentiments de Brutus. Je pense que M. Alloury n'est pas sans estime pour Rollin ; Brutus, sauf le poignard qui l'a tant recommandé à l'admiration des scélérats, est le premier de son temps après César, dont il a souvent les généreuses et aimables qualités. Que M. Alloury écoute donc à la fois Brutus et Rollin.

Rollin dit d'abord que Cicéron, alors tout-puissant dans la République, pencha du côté d'Octave par haine pour Antoine, « mais aussi par un secret mouvement de « vanité et d'ambition, dans l'espérance que les armes de « ce jeune homme assureraient et augmenteraient sa « puissance. » Il fait voir comment la duplicité de Cicéron devint duperie, et sa duperie lâcheté, lorsqu'il sentit enfin qu'Octave lui échappait, ou plutôt qu'il ne l'avait jamais tenu. Rollin, républicain comme tous les hommes de collége, plus républicain que Cicéron, se soulage alors en faisant parler Brutus :

« Nous craignons trop la mort, l'exil et la pauvreté. Il semble que Cicéron regarde toutes ces choses comme le dernier des malheurs : et pourvu qu'il trouve des personnes qui le considèrent et le louent, et de qui il obtienne ce qu'il souhaite, la servitude ne lui fait point de peur... Il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe et ne travaille qu'à se rendre Octave favorable. Je ne fais plus aucun cas de toute sa philosophie. De quel usage lui sont ces sentiments si nobles et si magnifiques dont il a rempli ses livres ? Que Cicéron vive dans la soumission et dans la servitude, puisqu'il en est capable, et que ni son âge, ni ses dignités, ni ses actions passées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour moi, nulle condition de la servitude, quelque honorable qu'elle puisse paraître, ne m'empêchera de déclarer la guerre à la tyrannie (1)... »

(1) Rollin, *Traité des Études*, liv. VI.

Voilà un Romain ! Cicéron n'est qu'un bon homme qui joue au Romain, et qui n'est pas toujours grand acteur. Observons cependant sur Brutus et sur la vertu romaine, que ce cœur intrépide sut se plier à la dissimulation la plus lâche pour mettre à la portée de son poignard la poitrine de l'homme qui l'aimait. Quant à Cicéron, la vanité l'engageait à se donner lui-même pour un fourbe, lorsque, venant à douter des dispositions d'Octave, il voulut s'excuser de n'oser rompre avec cet élève et ce protégé plus fort que lui. Bah ! disait-il, un adolescent ! il faut le combler de louanges et d'honneurs, et puis l'expédier. *Laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Ces assonnances vinrent à l'oreille de l'adolescent, et elles purent faciliter ses arrangements avec Antoine. Cicéron avait encore le défaut périlleux de ne savoir pas retenir une pointe.

Un homme de ce caractère pouvait bien philosopher, mais pouvait-il avoir une grande philosophie ? Fénelon ne le croit pas. Il fait causer Cicéron et Démosthènes :

« Démosthènes. Pour orateur, j'en conviens, vous avez été le premier de votre nation ; mais pour philosophe, je ne puis en convenir , on ne l'est pas à si bon marché.

Cicéron. Vous ne savez pas ce qu'il m'en coûte ; mes veilles, mes travaux, mes méditations, les livres que j'ai lus, les maîtres que j'ai écoutés, les traités que j'ai composés.

Démosthènes. Tout cela n'est point la philosophie.

Cicéron. Que faut-il donc de plus ?

Démosthènes. Il faut faire ce que vous avez dit de Caton en vous moquant de lui : étudier la philosophie, non pour en discourir, comme la plupart des hommes, mais pour la réduire en pratique... La philosophie a été votre pis-aller, quand vous n'avez plus eu de part au gouvernement et que vous avez voulu vous distinguer par vos études ; car vous y avez plus cherché la gloire que la vérité.

CICÉRON. Il ne faut point mentir : j'ai toujours aimé la gloire comme une suite de la vertu.

DÉMOSTHÈNES. Dites mieux ; beaucoup la gloire et peu la vertu. Dans le temps que vous faisiez le philosophe, n'avez-vous pas prononcé ces beaux discours où vous flattiez César, votre tyran, plus *bassement* que Philippe n'était flatté par ses esclaves ? Cependant on sait comme vous l'aimiez ; il y a bien paru après sa mort, et de son vivant vous ne l'épargniez pas dans vos lettres à Atticus.

CICÉRON. Il fallait bien s'accommoder au temps et tâcher d'adoucir le tyran, de peur qu'il ne fît encore pis.

DÉMOSTHÈNES. Vous parlez en *bon rhéteur* et en *mauvais philosophe* (1). »

Dans un autre dialogue, Caton dit à Cicéron qu'il eût mieux fait de pratiquer la vertu que d'en écrire ; il le raille avec beaucoup de sel sur toute sa vie, et finit par ce jugement sur son mérite comme philosophe :

« Avouez-le franchement, vous n'étiez qu'un faible copiste des Grecs ; vous mêliez Platon avec Épicure, l'ancienne Académie avec la nouvelle; et après avoir fait l'historien sur leurs dogmes dans des dialogues où un homme parlait presque toujours seul, vous ne pouviez presque jamais rien conclure. Vous étiez toujours étranger dans la philosophie, et vous ne songiez qu'à orner votre esprit de ce qu'elle a de beau. Enfin, vous avez toujours été flottant en politique et en philosophie (2). »

Quiconque, délivré des préjugés de collége, aura pris la peine de relire Cicéron, s'en fera difficilement une autre idée. Ce que Caton lui reproche, il l'avoue lui-même : l'intérêt de la vérité le touche moins que celui de sa gloire, et il cherche dans la philosophie surtout ce qui fournit matière à bien dire : *Nos ea philosophia utimur, quæ peperit dicendi copiam.* Il ne croit pas à cette

(1) Fénelon, *Dial.*
(2) *Ibid.*

science en tant qu'elle aborde les problèmes supérieurs de l'Etre divin, de la création, de l'âme, de la destinée future ; et sur toutes ces questions, sa propre croyance se réduit à rien. Au début de ses dialogues sur la *Nature des Dieux*, il dit que c'est merveille qu'il soit resté dans le monde quelque trace de religion, quoique tous les philosophes s'accordent à reconnaître l'existence de Dieu ; parce que chacun en donne des idées si basses, si extravagantes, si contradictoires, que les sages ont beaucoup à faire de se tenir au doute. Il expose ensuite ces diverses opinions des philosophes, et ce sont, en effet, suivant ses expressions, des rêveries d'insensés, *delirantium somnia*, plus absurdes et plus dangereuses que toutes celles des poëtes. Mais que conclut-il ? Chacun des interlocuteurs reste où il en était. Cotta, philosophe académicien, de la même secte que Cicéron, a essayé de prouver contre Balbus, stoïcien, que la providence des dieux ne veille point sur les hommes ; Velleius, épicurien, croit voir plus de vérité dans le discours de Cotta ; Cicéron plus de *vraisemblance* dans celui de Balbus. Jamais on ne le trouvera plus précis. En religion, dit-il, j'opine beaucoup, *Magnus sum opinator*. Opiner n'est pas croire. Ou il n'avait aucune idée claire de Dieu, ou ses idées étaient aussi basses que celles des autres. Il s'est approprié cette pensée de Platon, qu'il est très-difficile de connaître l'auteur de cet univers, et que, si on parvient à le découvrir, il n'est pas permis de le faire connaître au vulgaire. Nos philosophes, sans doute, aimeraient assez qu'on s'en tînt là. On accomplirait ainsi le progrès auquel, suivant la plupart d'entre eux, tend invinciblement l'humanité. Chercherait Dieu qui aurait le loisir de le chercher, le trouverait qui croirait l'avoir trouvé. On

ne se donnerait pas la peine, et même il ne serait pas permis de le découvrir au vulgaire, sauf, peut-être, s'il était décidément prouvé que Dieu est le néant. *Ne laissons rien de beau et de délicat tomber dans les mains suantes du peuple*, disait Horace. Sans contredire autrement ce canon de la philosophie démocratique, je me borne à signaler là une grande marque du scepticisme de Cicéron sur un point où personne jamais n'a été excusable de douter.

Sur la création de l'homme, la formation de la société, l'origine des lois, Cicéron n'est pas fixé davantage. Ses idées ne sont ni plus nettes, ni plus hautes que celles des épicuriens, présentées par Horace. Écoutons un moment ce poëte fameux, l'esprit le plus poli de Rome, parlant dans le moment le plus brillant de la littérature romaine. On me permettra une version qui réfute son absurde système, en même temps qu'elle l'expose :

Comme tout animal, des fanges de la terre,
Sale et muet troupeau, l'homme est sorti, dit-on.
Alors pour quelques glands, pour un coin de tanière,
Des ongles et des poings on se faisait la guerre.
Un génie apparut : il trouva le bâton.
L'épée ensuite vint, par un progrès rapide,
Et l'on put s'entre-occire assez adroitement.
A ce point parvenu, l'animal homicide
Crée enfin la parole et se complète : il ment.
Ici nous atteignons l'âge du sentiment.
L'homme parle, il s'assemble ; en ses naissantes villes
Le sauvage d'hier, abandonnant les bois,
Accourt se nettoyer, prend des formes civiles,
Se construit de bons murs, se fait de bonnes lois ;
Le sauvage n'est plus, saluez le bourgeois.
Il condamne le vol, il proscrit l'adultère.
Car, même avant Hélène, et dès les temps anciens,
Objet le plus funeste aux enfants de la terre,
La femme en tous lieux fit des Grecs et des Troyens !
C'était ce que tu vois encor parmi les bêtes :

Point d'hymen ! Par Vénus brutalement féru,
Le plus fort terrassait et rivaux et conquêtes ;
La plus belle génisse au taureau le plus dru !
Dans l'éternelle nuit ce monde a disparu.
Cependant, réfléchis, interroge l'histoire ;
Sur le Bien et le Mal tu vois ce qu'il faut croire :
La nature, impuissante à former nos esprits,
Nous créa pour tuer, pour peupler et pour boire,
Mais du Bien et du Mal ne nous a rien appris.
Mieux ouvra la terreur : et la justice sainte,
Et le droit, et les lois, sont enfants de la crainte (1).

C'est là qu'en étaient ces sublimes esprits. Cicéron, philosophe, ne s'élève guère plus haut. Dans le traité de l'*Invention oratoire*, ouvrage, il est vrai, de sa jeunesse, sa théorie de l'origine de la société est absolument celle d'Horace. Dans le *Traité des Lois*, travail de sa maturité, il semble au contraire avoir écouté la tradition. Conformément à la croyance du genre humain, plus sage que les Sages, il réfute l'impiété de ceux qui disent que Dieu ne se soucie de rien, ni pour soi, ni pour autrui ; il dit que l'homme est la créature du Dieu suprême ; qu'il y a de la ressemblance entre l'homme et Dieu. Mais cette lueur s'éteint vite, ou il ne veut pas la suivre. Écoutons son traducteur, M. Ch. de Rémusat :

« Après avoir fait preuve, dans la spéculation, d'indépendance et d'esprit philosophique, il rentre, en parlant des lois écrites, sous l'empire des préjugés et *peut-être des intérêts*. Le disciple de Platon et de Chrysippe disparaît ; et le sénateur romain, le consulaire, l'augure même prennent sa place. Il n'*ose* faire l'application des principes qu'il a trouvés.... La cause du Sénat était devenue pour lui une cause personnelle. L'idée de ses propres périls s'unissait dans son esprit à celle des dangers de la patrie. Sa *position liait* pour ainsi dire *sa raison*... Il est triste de voir Cicéron insister (dans le second livre) sur les règles de discipline d'une religion qu'il ne croit pas. »

(1) *Satires*, livre Ier, 3.

Pour M. de Rémusat aussi, Cicéron est l'homme que Fénelon a si bien caractérisé. « Bon rhéteur, *mauvais philosophe.* » Il ne voit pas la vérité, ou il ne s'en soucie pas. J'aime mieux croire qu'il ne la voit pas. Dans ce second livre *des Lois*, consacré à décrire la constitution religieuse de la société, il soumet non-seulement les rites, mais les dogmes mêmes à la puissance du Sénat et du peuple. « Il a contesté au pouvoir politique le droit de légitimer l'injustice ; il lui arroge maintenant le droit de décréter des dieux. » Quelle idée avait-il, au fond, de ce Dieu créateur de l'homme, le philosophe qui fait de l'homme un créateur de dieux ?

Cicéron, consul, demandait au Sénat d'ordonner des prières publiques ; augure, interrogeait comme un autre le vol des oiseaux et l'appétit des poulets ; philosophe, *opinait* sur la religion, mettait tout en question, depuis l'existence de Dieu jusqu'aux moindres rites du culte public ; particulier, se tenait fort au-dessus de toutes les croyances et s'en moquait au gré de son humeur et de sa phrase.

Crut-il à l'immortalité de l'âme ? On l'affirmerait en lisant la première Tusculane. Après avoir décrit les ridicules opinions des philosophes sur l'existence, la nature et le siége de l'âme, il s'attache aux sentiments de Platon et conclut que l'âme est immortelle, parce qu'elle est divine. Il a sur ce sujet des réflexions, des raisonnements, des aspirations admirables. Cependant, tout en bafouant le « bas peuple des philosophes » qui se rue contre la doctrine de Platon, il a soin de dire qu'on ne peut mépriser l'opinion des stoïciens, lesquels n'accordaient à l'âme qu'une survivance temporaire, après quoi elle se dissipe et s'anéantit. D'un autre côté, il ne comprend pas

la destinée de l'âme immortelle : il la jette dans un ciel sans Dieu, et qui n'est qu'une sorte d'observatoire où elle s'entretient avec les sages et contemple d'un regard plus éclairé les secrets de la création. Le Créateur, s'il existe, reste à jamais caché. L'immortalité ne serait donc que la contemplation du vide immortel, ou l'impuissante question d'une éternelle curiosité à un éternel mystère ? Cette démonstration devient un argument contre le point même que le philosophe s'efforce de démontrer. On ne saurait comprendre soit une immortalité sans but, soit une immortalité qui n'atteindra pas son but. Quoi ! nous avons la soif de connaître, nous l'aurons davantage, et nous ne connaîtrons pas ? — « Voyez, dit Cicéron à son interlo-« cuteur, ce que Platon a écrit de l'âme, pesez-le bien, « vous n'aurez rien de plus à désirer. — Je l'ai lu, répond « l'autre, et plus d'une fois. Pendant que je suis à ma « lecture, je sens, à la vérité, qu'elle me persuade. Mais « du moment que j'ai quitté le livre et que je rêve en « moi-même à l'immortalité de l'âme, il m'arrive, je ne « sais comment, de retomber dans mes doutes. » C'est ce que peut dire le lecteur de la première Tusculane, quoique Cicéron ne cesse pas de se faire des compliments tout contraires, et que l'auditeur, louant sa dialectique et ses autres qualités, lui répète vingt fois qu'il est convaincu.

Mais est-ce bien l'immortalité de l'âme que Cicéron veut prouver par ce beau discours ? Non ; le discours, dans son but et dans sa conclusion, est simplement une rapsodie éloquente, un jeu d'esprit ingénieux contre la crainte de la mort, *de contemnenda morte*. Il faut mépriser la mort, parce que si elle n'est pas le commencement du vrai bien, elle est certainement la fin de tous les maux ; par la mort, ou l'âme sera plus heureuse, ou elle

sera anéantie. Il ne s'agit donc pas d'établir l'immortalité de l'âme, mais de dissiper la crainte du jugement et des punitions de l'autre vie. Ce rare philosophe invoque avec une force suprême le sentiment général de l'humanité et la conscience que l'âme elle-même a de son existence pour prouver que l'âme existe, qu'elle est un don divin, qu'elle est immortelle ; mais, dans le même moment, il se révolte contre ce même sentiment général de l'humanité, contre cette même conscience de l'âme qui attend une récompense ou une expiation ; — et il retire ainsi au dogme de l'immortalité sa base principale, qui est la justice. « Dites-moi quelle impression font sur votre esprit le « Cerbère à triple gueule qui garde l'entrée des enfers, le « bouillonnement du Cocyte, le passage de l'Achéron, et « Tantale, qui, dans sa soif éternelle, est condamné à voir « l'eau s'échapper de ses lèvres aussitôt qu'il en effleure « la surface ; tout cela vous cause-t-il une grande ter- « reur ? » L'interlocuteur répond : — « Me croyez-vous « donc assez imbécile pour ajouter foi à tous ces contes ? »

Cette négation de l'exercice de la justice divine dans une autre vie est permanente chez Cicéron. On la retrouve en plusieurs endroits de ses discours ; il l'exprime formellement dans le plaidoyer pour Cluentius : « Quel « mal lui a donc fait la mort, à moins que, donnant dans « *je ne sais quelles inepties et quelles fables, nous* « *n'imaginions qu'il subit aux enfers les châtiments ré-* « *servés aux impies, qu'il a été plongé dans le séjour des* « *criminels ?* etc., etc. Mais si, comme tout le monde le « pense, ce ne sont là que *faussetés pures,* que lui ôte la « mort, si ce n'est le sentiment de la douleur ? » Dans ses lettres familières, il doute non pas seulement de la punition de l'âme, mais de son immortalité : *Si quis in morte*

sensus est ? On devine, pour le dire en passant, ce qu'un maître habile, comme nous en avons tant vu sous le règne de l'éclectisme, et comme il en reste sans doute, peut tirer de Cicéron contre le dogme de l'éternité des peines et contre l'existence de ce vieil enfer « que l'on prêche en-« core dans les départements, » suivant l'expression de l'Horace du *Journal des Débats*. Je crois bien que M. Alloury n'y voit pas grand inconvénient, et c'est encore un des côtés par où Cicéron charme le ramas des philosophes, *plebeii omnes philosophi ;* mais les chrétiens ont leurs raisons pour être moins faciles.

M. Alloury trouvera que je suis long et va railler encore mes « pesantes colonnes. » Il serait mieux inspiré s'il me faisait l'honneur de croire que je désire le convaincre. Ce n'est pas chose aussi indifférente pour lui qu'il le peut imaginer, de connaître la frivolité de cette philosophie de Cicéron. La vue exacte que je m'efforce de lui en donner l'amènerait à comprendre l'insuffisance de la morale de son auteur favori et sa propre supériorité sous ce rapport. Car M. Alloury, quoiqu'il manque d'aménité dans la controverse, est certainement un galant homme et n'a pu impunément naître chrétien. Je voudrais lui persuader que ce n'est nullement une disgrâce. Il sera rétif ; mais après tout, rien n'empêche d'y mettre le temps.

Je terminerai par deux observations utiles. Elles expliqueront le zèle qu'éprouvent pour Cicéron deux sortes d'admirateurs d'un ordre et d'un esprit tout différents : d'un côté tous les libres penseurs, d'un autre côté un certain nombre de chrétiens.

Quant aux libres penseurs, c'est leur homme : il plaît à ceux qui se reconnaissent tels ouvertement ; il plaît davantage à ceux qui le sont sans l'oser dire, quelquefois même

sans vouloir l'être. Pour les premiers, il est le rapporteur le plus diligent et le plus bienveillant des opinions des épicuriens, qu'il regardait comme les meilleures gens du monde ; ses réfutations ne leur font jamais grand mal ! Et enfin, théiste et même dévot en public, Cicéron se passait fort bien, dit Lactance, l'épicurisme en secret. Les libres penseurs mitigés ont en lui leur véritable modèle. Il est disert, accommodant ; sauf lorsqu'il plaide ou lorsqu'il se venge, il ne déchire personne. Il n'impose non plus rien à personne. Il ne s'attache pas à un sentiment, il suit de loin ce qui lui parait *probable*. Il n'avance rien de bon sans ce correctif. Voilà ce qui le recommande. On aime cet exercice de l'esprit qui voltige sur une quantité de matières et qui n'en approfondit aucune ; qui lance tant de belles sentences, tant de belles fusées, *lumina orationis*, dit Quintilien, sans mettre le feu nulle part. On jouit de ses spéculations et on n'en est pas gêné ; elles laissent à la passion, à l'impression, aux préjugés, à la coutume toutes leurs latitudes. Un honnête homme qui parle toujours bien de toutes choses et qui ne prend point de parti, ou qui n'a que des opinions dont il se dépouille quand il lui plaît, quelle plus utile figure à mettre en lumière et en vénération ! Il faut ici entendre Érasme, le type de ces libres penseurs méticuleux, qui, peut-être, ne se proposent pas de tromper le monde, mais qui semblent avoir grande envie de tromper Dieu et de se tromper eux-mêmes. Cette citation rafraîchira M. Alloury :

« Combien me suis-je indigné contre ces sots qui disent que si vous ôtez à Cicéron un fastueux étalage de paroles, il ne lui reste rien de beau !... Quelle abondance de maximes les plus saines et les plus saintes ! Quelle élévation d'idées sur la vraie félicité de l'homme ! On voit, à sa manière de penser là-dessus,

que sa vie était conforme à ses doctrines. J'avoue que je ne lis point Cicéron, sa morale surtout, sans être frappé jusqu'au point de croire qu'il y avait du divin dans l'âme d'où ces productions nous sont venues... Je ne m'éloignerais pas beaucoup, je l'avoue, du sentiment de ceux qui voudraient le croire heureux dans le ciel. On ne peut effectivement nier qu'il n'ait cru l'existence d'un Être suprême infiniment bon, infiniment grand. Quant à l'immortalité de l'âme, quant aux peines et aux récompenses de la vie future, ses écrits font assez voir ce qu'il en pensait. On y découvre la conscience du monde la plus droite et la plus pure... La *sainteté* de ce savant homme m'a ébloui autant que la beauté de son divin style. Véritablement, il m'a touché le cœur, et je m'en trouve plus vertueux. J'exhorte donc la jeunesse à bien lire ses ouvrages, et même à les apprendre par cœur... (1) »

Sans donner dans l'extravagance d'Érasme, beaucoup de chrétiens seraient disposés à faire de Cicéron une sorte de précurseur des Pères de l'Église. Ils se laissent charmer par ces belles maximes qu'il a répandues à foison dans ses ouvrages, et que l'on cite comme des pressentiments de la vérité évangélique, oubliant quelles autres pensées il leur associe.

Dès les premiers âges de l'Église, les païens, commençant à sentir la force de la philosophie chrétienne, opposèrent à sa divine nouveauté ces aperçus de la sagesse antique ; ils conclurent de là que le Christ n'avait donc rien apporté de si nécessaire dans le monde, puisque cette morale prêchée en son nom, les sages du paganisme l'avaient déjà trouvée.

Tertullien et saint Augustin répondirent que les découvertes morales du paganisme étaient des hasards ou des souvenirs. — Ils ont rencontré quelques vérités, dit Tertullien, comme un vaisseau battu des vents au milieu de

(1) Érasme, de Rotterdam, préface des *Tusculanes*, traduction de M. l'abbé d'Olivet.

la nuit rencontre quelquefois le port, ou comme un homme abandonné dans un lieu ténébreux, errant à tâtons, peut trouver l'issue, par un aveugle bonheur, *cæca felicitate.* Ils ont aussi profité du sens intime dont Dieu a enrichi la conscience de l'homme. Ils ont enfin, presque toujours trop peu, profité de la tradition conservée dans l'humanité, et souvent ils ont vaniteusement donné pour le produit de leurs propres spéculations ce qu'ils avaient trouvé dans ce fonds commun de la pensée humaine. Cicéron confirme fréquemment cette vue de Tertullien, lorsqu'il veut établir un point de morale. Dans les *Offices*, observant que jamais l'homme de bien ne se permettra une action qu'il ne soit prêt à dévoiler au monde entier : « N'est-il pas honteux, ajoute-t-il, que les *philosophes* doutent d'une chose « dont ne doute même pas l'esprit grossier du peuple, qui « l'exprime par un proverbe de la plus haute antiquité ? « Pour louer la bonne foi et la probité d'un homme, les « gens du peuple disent *qu'on pourrait jouer avec lui* « *dans les ténèbres* (1). »

Personne ne conteste aux païens d'avoir avancé de très-belles maximes et qui semblent des éclairs de la vérité. Mais on peut leur appliquer ce que Bossuet dit spécialement de leurs poëtes : « On n'a qu'à les presser là-dessus, on verra qu'ils ne les entendent point, ou qu'ils en abusent. » Ils les pratiquent encore moins qu'ils ne les entendent. Je ne veux pas dire que Cicéron, en particulier, outre ce fonds commun dont parle Tertullien, n'ait pas eu ses jours de sincérité où il pouvait, comme il l'atteste (quoiqu'il faille toujours se défier du serment d'un orateur), chercher de bon cœur la vérité, et ses moments

(1) *Off*, liv. III, 19.

d'inspiration, où il pouvait l'entrevoir. Mais cependant il a plus souvent méconnu qu'étudié la loi naturelle ; et jusque dans ses plus hautes spéculations, il n'abjure guère cette infatuation et cette perversité philosophique qui a plus qu'aucune autre mauvaise pente de la nature corrompu l'esprit humain. Le Christ lui manquait, à lui comme aux meilleurs, supposé qu'il fût des meilleurs. Voilà ce qu'il faut dire pour les excuser. Mais le Christ de moins, c'est au moins beaucoup ! Sans lui, la beauté des maximes des païens est comme la beauté de leurs temples ; le démon les habite.

LA CROIX D'HONNEUR.

— 2, 13 ET 20 SEPTEMBRE 1858 —

I. Le règne de Voltaire. — Distribution récente de croix d'honneur. — Les succès et les services. — II. Réponse à la *Patrie.* — Déclaration du président de la République à propos des décorations. — Confusion du civil et du militaire. — III. Réponse au *Journal des Débats.* — Béranger et Proudhon. — Molière. — Une objection de M. Paradol.

I

Dans sa dernière oraison *pro Cicerone*, M. Alloury faisait, comme nous l'avons dit, un retour sur Voltaire, dont la cause, dans son esprit très-logique, ne se sépare pas de celle de l'orateur romain. Il remarquait, jouant l'effrayé, que nous nous réjouissons souvent de voir finir le règne de Voltaire, et que nous mettons ouvertement et impunément des pétards sous le trône de Cicéron. Que signifient, s'écriait-il, les airs triomphants de l'*Univers ?* Ah ! si le règne de Voltaire est fini, sans doute le règne de l'*Univers* commence, et c'en est fait de la tolérance et du libre examen ! Là, M. Alloury terminait son article, dans l'attitude de la consternation. M. Alloury s'efforce il y a longtemps de croire que l'inquisition veut le brûler, que le bois est déjà entassé, que l'*Univers* est tout prêt, tenant la torche *incendiaire.*

Rien ne serait plus facile que de rassurer M. Alloury, pour peu qu'il y consentît, mais il ne consent pas. Nous lui communiquerions simplement les lettres confidentielles ou anonymes dont nous accablent un certain nombre d'honnêtes gens, plus sincèrement effrayés que lui. Ceux-ci nous demandent si nous ne voyons donc pas tels et tels signes, et tels autres encore, qui prouvent que Voltaire est vivant et régnant.

M. Alloury lui-même n'est-il point Voltaire? puis M. Taine, puis M. Renan, puis M. Prévost-Paradol, puis M. Michelet? Et M. de la Bédollière? Et tant de grands académiciens? Et tant de petits journalistes? Voltaire en grosse et en petite monnaie; une monnaie, certes, qui a cours! Mais ce n'est rien; voici le vrai sujet d'épouvante. Le Gouvernement autorise cette monnaie de Voltaire, même la plus menue, la frappe de son poinçon, la fait circuler jusque dans le *Moniteur*. Voyez la partie littéraire du *Moniteur*, voyez à quels gens de lettres on a récemment donné la croix, et dites après cela que le règne de Voltaire est fini!

Ainsi argumentent nos correspondants.

Cette argumentation ne nous prouve point du tout que Voltaire continue de régner; mais à moins que M. Alloury ne s'obstine déraisonnablement à vivre dans l'attente du bûcher, il doit se persuader que l'*Univers* ne règne pas encore.

Nous prions M. Alloury et nos correspondants d'ouvrir les yeux et de considérer tranquillement les choses : ils verront que Voltaire descend du trône, et que l'*Univers* n'y monte pas.

Il y a quelqu'un sur le trône; il y a Napoléon III, empereur *par la grâce de Dieu* et par la volonté du peuple. Il

est là pour le compte de tout le monde ; pour les catholiques, sans doute, puisqu'ils font partie du peuple français, et même une assez bonne partie, mais aussi pour les voltairiens.

L'empereur est catholique, ce n'est pas illégal ; il a le droit d'avoir une religion et de prier avec l'immense majorité de son peuple. Il se reconnaît empereur « par la grâce de Dieu ; » on ne saurait donc lui reprocher avec raison de vouloir faire quelque chose pour ce Dieu qui a permis que le peuple lui donnât le trône ; et il n'a pas sujet de penser que le peuple condamne sa piété, puisque partout il entend le peuple lui demander des églises. Cependant les voltairiens avoueront qu'un souverain catholique n'est pas si redoutable ; car ce souverain catholique leur accorde tout ce qu'il leur doit et beaucoup de ce qu'ils paraissent désirer. Quand Voltaire régnait, l'Église, persécutée par l'État, était insultée aux frais de l'État. Le souverain catholique donne aux voltairiens un autre exemple. Ils ne sont ni persécutés, ni insultés, ni gênés. On ne dérange pas leurs mystères ; on leur bâtit des théâtres ; on les laisse ouvrir des guinguettes et des cafés chantants ; tous les ministères sont autant de reposoirs pour leur procession du bœuf gras ; leurs imagiers infestent librement les rues ; enfin, pour n'en pas dire plus long, leurs artistes, leurs vaudevillistes, leurs feuilletonistes, leurs romanciers, tous ceux qui les amusent, sont décorés par tas et par centaines.

Ainsi les voltairiens n'ont aucun sujet de se plaindre. Ils sont maintenus parfaitement dans la jouissance de leurs droits et priviléges, assez de liberté leur est laissée, assez de faveur leur est témoignée. Mais cela n'empêche pas que le règne de Voltaire est fini ; et ceux qui, voyant les fa-

veurs quelquefois surprenantes dont il est encore l'objet, pensent qu'il va reprendre le sceptre, sont dans un autre sens, comme M. Alloury, ou dupes de leur imagination, ou trop décidés à se faire peur.

Rarement les gouvernements marchent tout d'une pièce. Ils ne le peuvent guère, surtout de notre temps. Il y a des tendances qui semblent contraires ; il y a des habitudes et des nécessités vraies ou apparentes qui se contrarient ; il y a de grands esprits et de grandes inspirations, et des esprits de moindre rang destinés à la conduite des petites choses où parfois ils se trompent. Inconvénient inévitable, qu'il faut ne pas exagérer. Deux actes, de nature et de caractère absolument opposés sont manifestés le même jour ; l'un est un hommage à Dieu, l'autre semble un hommage à Voltaire. Lequel des deux indique la vraie tendance du gouvernement dont ils émanent tous deux ? Nous répondons sans hésiter que c'est le plus personnel. Nous sommes beaucoup plus rassurés par la bannière donnée à sainte Anne de la main du souverain, qu'effrayés de quelques décorations répandues avec plus ou moins d'opportunité sur la littérature légère, par la main des ministres.

On a extrêmement remarqué, de certains cotés, ces décorations, distribuées juste au moment du pèlerinage impérial, comme pour en contredire l'esprit. De très-honnêtes gens, d'excellents chrétiens qui ne souffrent pas le moindre blâme sur les légèretés privées et politiques de *nos rois*, qui sont à genoux devant Henri IV, devant Louis XIV, qui jettent pieusement leur manteau jusque sur Louis XV, estiment que ceci dépasse tout ce que l'ancienne monarchie a déployé de complaisances envers le scandale. — Que pensez-vous, nous demandent-ils, de ces

faveurs du 15 août, accordées à des écrivains si peu monarchiques, si peu catholiques, si peu décents?

Nous pensons qu'on aurait pu décorer ces écrivains un autre jour. Nous l'avons dit comme nous croyons qu'il convient de le dire sous le régime actuel, avec ménagement; plus haut cependant que ceux qui nous blâment tout bas de ne le point crier sur les toits, et qui, voyant cette singularité ou cet écart, voudraient que nous ne vissions pas autre chose.

Encore une fois, l'empereur est l'empereur de tout le monde. Nous ne savons pas pourquoi son gouvernement ne lui proposerait pas de décorer comme d'autres la plupart de ces gens de lettres, qui sont ses sujets comme d'autres, et qui réussissent à amuser une partie du public. Puisqu'il n'y a malheureusement qu'une même distinction pour les services et pour les succès, il convient que les artistes, les vaudevillistes, les feuilletonistes soient décorés. Nous verrions même avec plaisir qu'ils le fussent tous. On y marche. Quelques décorations récentes font planche; il n'existe plus guère de fossés qui puissent empêcher la croix d'honneur d'arriver partout. Si M. Jourdan parvient, comme on a lieu de l'espérer, à créer cette machine qui doit enrichir les écrivains sans aucune mise de fonds de leur part, ils seront tous décorés, tous riches ou assurés de l'être, et l'État n'aura plus besoin de prendre des garanties contre la liberté de la presse. Ce sera l'*âge d'or*, ainsi que le dit le prophète du *Siècle*, avec une finesse d'expression qui ne lui est pas ordinaire.

Pendant un temps quelques personnes s'étaient préoccupées du lustre de la Légion d'honneur. On craignait que trop envahie par le civil, par l'artistique et par le littéraire, elle ne perdît de son éclat. Il avait été question

d'établir pour certains virtuoses un ordre de récompenses plus appropriées ; des vases, des tableaux, des livres, des objets d'art et de luxe, qu'ils auraient pu garder comme des armes d'honneur, ou mettre au mont-de-piété. Une première récompense n'aurait pas empêché d'en recevoir une seconde pour une autre action d'éclat. Mais la croix d'honneur, à laquelle il ne leur a pas été interdit de prétendre s'ils avaient rendu des services, serait restée le prix des services. Ainsi on épargnait à Bayard le crève-cœur de voir son sang estimé le même prix que l'encre de Trissotin ; et l'auteur du rondeau à *Désirée Rondeau*, courtisane, sans perdre le témoignage de la satisfaction nationale auquel il avait droit, ne pourrait plus cependant être pris dans la rue pour le soldat qui a planté le drapeau français sur Malakoff.

On reviendra peut-être à cette pensée. En attendant, laissons aller les choses. Toutes ces affaires de décoration ne sont, en vérité, que très-petites affaires. Lorsque l'État fait largesse de rubans, ce qui nous choquerait plus volontiers n'est pas que les feuilletonistes, les romanciers, les pasteurs, les rabbins, les poëtes en aient leur part, coupée à la même aune ; c'est que d'autres encore n'en soient pas exemptés. Ces fournées sont pénibles ! Mais la coutume en est établie ; il y a plus de déplaisir que de dommage. Au fond, moyen de gouvernement très-inoffensif, vanités satisfaites à peu de frais. On dit que le peuple français est fou d'égalité. Quand le gouvernement le voudra, avec cette belle passion de l'égalité il fera la fortune de tous les fabricants de soieries : qu'il décrète que les chevaliers de la Légion d'honneur seront habillés de soie rouge des pieds à la tête ; la décoration n'en sera pas moins sollicitée.

Certes, parfois l'étoile tombe tout à fait mal, illuminant des œuvres qui choquent également les mœurs et le goût, et qui n'ont pas même le litigieux mérite d'avoir été applaudies. Eh bien? *Encore une étoile qui file!* L'on peut regretter ces méprises. Quoi! la croix d'honneur pour des œuvres aussi parfaitement étrangères à l'*honneur* qu'à la *croix!* Cela offre quelque chose de violent, et qui déconcerte. Mais il ne serait pas moins violent, il serait tout à fait injuste et ridicule de chercher là le caractère de la politique impériale : l'on avouera bien que le pèlerinage d'Auray, le discours de Rennes, les expéditions de Chine et de Cochinchine pour redemander le sang des missionnaires, ont une autre portée et creusent un autre sillon.

Il n'y a pas de religion d'État, et les ministres ne veulent pas créer une littérature d'État, dont les livres récemment décorés seraient les modèles. « L'enseignement de l'État, disait officiellement, l'année dernière, M. le ministre de l'instruction publique, *doit être* et *peut être* profondément chrétien. » C'est la preuve, au sujet des écrivains en question, que les ministres, en les décorant, loin de recommander leurs livres ne les ont pas même lus. S'ils les lisaient, ils seraient bien étonnés. Ils diraient qu'ils n'ont voulu récompenser que le succès. L'opinion leur fera connaître l'inconvénient de récompenser des succès de ce genre, et tout sera dit. Laissons donc ces nouveaux chevaliers et leurs jolis ouvrages. Depuis longtemps ils auront disparu de la mémoire des hommes, quand les fruits de la liberté de l'Église feront encore honorer et bénir le nom de Napoléon III.

II

Nos remarques sur quelques accidents arrivés dans les dernières distributions de la croix d'honneur, ont inspiré à la *Patrie* des réflexions où nous trouvons beaucoup à prendre, et un peu à reprendre. Il nous est d'ailleurs agréable que cette question ne soit pas tout de suite étouffée. Elle mérite l'attention du gouvernement.

La *Patrie* se trompe en parlant d'une polémique qui se serait élevée à ce sujet entre le *Siècle* et l'*Univers*. Il n'y a pas eu de polémique ; le *Siècle* l'a rendue immédiatement impossible. De sa part, toute la discussion s'est bornée à quelques falsifications grossières, isolées dans une mare d'injures où notre courage même, nous croyons n'en pas manquer, n'a pu se résoudre à les atteindre. Sans rentrer dans le fond de la question contre un adversaire qui se rendait à peine digne d'une expression de dédain, nous nous sommes contentés de signaler une seule de ses falsifications. C'était peine inutile : cette seule falsification signalée par nous, a seule trompé la *Patrie*.

Le *Siècle* nous faisait dire que certains abus dans la distribution des décorations dépassaient tout ce que l'ancienne monarchie avait pu déployer de complaisance envers le scandale. La *Patrie* reconnaît que c'est au contraire une objection qui nous est présentée par certains adversaires du gouvernement ; mais elle raisonne comme si nous la prenions pour notre compte. Profitant de l'occasion, elle félicite M. le ministre de l'intérieur, qui « fait preuve de bon goût et de sens politique » en laissant « des appréciations si hardies se produire. »

Comme nous avons contesté et réfuté cette appréciation « si hardie, » il nous semble que les félicitations de la *Patrie* manquent d'à-propos. Nous ajoutons que nous ne croirions pas encore avoir fait rien de téméraire ni affronté aucun péril, quand même ce qui n'était dans notre article qu'une objection eût été une assertion. Le *Siècle,* observant que toutes les nominations dans la Légion d'honneur sont revêtues de la signature impériale, avait bien conclu que nos critiques n'étaient pas sans une petite odeur de sacrilége. Le *Siècle,* qui crie toujours qu'on le dénonce, fait beaucoup de ces petites choses officieuses! Mais la presse est plus libre que ne le croit le *Siècle,* et même plus que ne le dit la *Patrie.* Elle doit respecter les principes du gouvernement et les institutions. En dehors de là, elle existe pour donner son avis, et elle est elle-même une institution. Lorsqu'un journal croit que les ministres se trompent, rien ne l'empêche de le dire : qu'il y apporte seulement des convenances, de la sincérité, de la raison, et qu'il ait du cœur, il a la chance de ne pas parler en vain. L'Empereur ne met pas à la tête des affaires ces esprits emportés et médiocres, comme on en trouve un si grand nombre partout, et jusque dans les journaux, qui perdent le sens pour s'entendre dire qu'ils se sont trompés. Quoi! l'on ne pourrait pas réclamer contre la faveur qui s'égare ; qui, par inadvertance ou sur des rapports infidèles, décerne une récompense publique, — la récompense des services et du sang versé, — à l'auteur d'une œuvre faible, frivole et même scandaleuse? S'il en était ainsi, tout homme de cœur qui tient une plume ne devrait aspirer qu'à se la faire briser dans la main, et à se faire briser encore la main.

La *Patrie* nous prouve qu'en réclamant contre quelques

décorations placées mal à propos, nous avons, au contraire, répondu à ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée d u Gouvernement.

Elle observe que cette distinction doit être *non pas une faveur, mais une récompense*, et que *pour l'obtenir il faut la mériter. Sous le règne précédent, on la prodiguait d'une façon regrettable.* Elle devint *un moyen d'influence électorale ou législative. La dignité du caractère nationale n'en souffrit pas moins que le prestige même de la croix d'honneur*. C'est pourquoi, ajoute la *Patrie*, l'Empereur, n'étant encore que Président de la République, comprit la *nécessité* de *rassurer l'opinion contre le retour de ces prodigalités.* Et la première fois qu'il eut à distribuer des croix comme chef du pouvoir exécutif, le 3 février 1849, il fit la déclaration suivante :

« Les décorations que j'ai à distribuer sont aujourd'hui « en petit nombre ; mais elles ne sont que plus honorables « pour ceux qui les ont obtenues.

« La croix de la Légion d'honneur a été trop souvent « prodiguée sous les gouvernements qui m'ont précédé.

« Il n'en sera plus ainsi désormais.

« Je veux faire en sorte que la décoration de la Légion « d'honneur ne soit plus que *la récompense directe des « services rendus à la patrie*, et qu'elle ne soit *décernée « qu'au mérite incontesté.*

« C'est ainsi que j'espère rendre à cette institution tout « son glorieux prestige. »

Nous remercions la *Patrie* de nous avoir fourni ce document. C'est, comme elle le dit, « la règle la plus sûre pour les ministres, lorsqu'ils proposent des nominations dans la Légion d'honneur. » Tant que cette règle sera suivie, il n'y aura point de réclamations. Et s'il en vient

pourtant quelques-unes, on pourra les tolérer par égard pour la liberté d'écrire, sans demander à l'habileté des plumes semi-officielles d'en atténuer l'effet.

Nous ignorons si aux yeux de la *Patrie* le programme du 3 février 1849 a été observé plus exactement qu'aux nôtres ; mais il nous semble qu'elle n'a pu relire ces sages paroles sans prendre quelque chose de nos sentiments. Rien de plus juste, de mieux dit, de plus fort que ce qu'elle ajoute :

« L'indignation même injuste de l'*Univers* ne servirait-elle d'ailleurs qu'à rendre plus sensibles les susceptibilités de l'opinion à l'occasion des récompenses honorifiques, qu'elle ne serait pas à nos yeux sans utilité : elle prouve du moins combien l'opinion prise ces récompenses, et combien elle se blesse facilement quand elle croit qu'on les égare ou qu'on les prodigue. En effet, l'opinion est peut-être plus émue d'une croix mal donnée, que d'une place mal remplie. La place représente un avantage; elle impose une responsabilité. La croix représente l'honneur ; elle suppose de *grands services* ou de *grands talents*, et quand on l'obtient sans la mériter, il y a *comme une fraude faite à la considération publique et à la justice.* »

C'est admirable. Le *Siècle* a cité avec éloge l'article de la *Patrie*, le croyant dirigé contre l'*Univers*. Oserait-il mettre sous ce paragraphe les noms et les œuvres des « citoyens utiles » dont il a fait en bloc l'apologie, en falsifiant nos observations ?

La *Patrie* aborde ensuite un autre point de vue où nous serons moins d'accord ; non pourtant que nous nous séparions d'elle autant qu'elle le croit. Il s'agit de savoir s'il est bon qu'il n'y ait qu'une même distinction pour les deux ordres de mérite, militaire et civil, et pour toutes les subdivisions du mérite civil. Selon la *Patrie*, cette confusion du civil et du militaire est essentielle et très-heureuse, parce que « la Légion d'honneur n'est pas une

« chevalerie de caste ou d'épée ; elle est une chevalerie na« tionale et démocratique. » Qu'est-ce que cela veut dire, et qui nous délivrera du national et du démocratique ! En quoi la croix d'honneur serait-elle moins *nationale* pour n'être délivrée qu'au mérite militaire, et en quoi une autre croix serait-elle moins *démocratique* pour n'être attribuée qu'au mérite civil? Mais laissons ce point; la question est tranchée au gré du plus grand nombre, et tout à fait dans le goût national. Le même sentiment qui fait que les militaires aimeraient mieux qu'il y eût une décoration spéciale pour le civil, fait aussi que les civils aiment beaucoup mieux avoir la même décoration que les militaires. Il est clair que la croix d'honneur perdra de son charme aux yeux de beaucoup de pacifiques chevaliers et d'aspirants non moins pacifiques, lorsqu'elle n'aura plus ce reste de minois guerrier qui fascine les dames et les gamins. Dans la multitude d'adjoints, chefs de bureaux, artistes, gens de lettres et autres *civils* qui défilent avec « l'insigne de l'honneur » devant le peuple souverain des boulevards, en est-il beaucoup qui soient insensibles au plaisir de laisser croire qu'ils ont attrapé leur affaire sur la Bérésina ou à Sébastopol, et qu'ils pourraient montrer leurs blessures ?

On nous dit que Napoléon n'a pas voulu créer un privilége au profit de l'armée ! Il a créé peut-être une égalité à ses dépens, tout au moins à son déplaisir ; mais c'est un fait accompli. Contre ce fait, nous n'avons pas eu la simplicité de réclamer. Nous avons seulement dit, la *Patrie* le reconnaît, qu'il est fâcheux que l'on tende à récompenser le succès comme les services, et très-fâcheux qu'il n'y ait qu'une même distinction pour les services et pour le succès.

L'Empereur a institué la médaille militaire pour les ac-

tions qui méritent une récompense sans mériter encore la croix. Pourquoi n'y aurait-il pas une médaille civile pour un tas de petites œuvres, de petits travaux, de petites gens, qu'on ne croit pas pouvoir laisser sans quelque signe de distinction publique dans la fausse et peu durable, mais éclatante lumière où les jette un succès? Si le Gouvernement ne leur donne rien, il paraîtra s'isoler de l'opinion; mais s'il leur donne trop, s'il leur donne tout, alors il choque l'opinion et la blesse. Il n'y a pas là de *grands talents*, encore moins de *grands services*, pas du tout de *mérite incontesté*. Il n'y a rien absolument, que la faveur momentanée du boulevard; que dis-je? d'un quartier du boulevard. On y laisse tomber la croix : le coin du boulevard applaudit; mais la sensation générale est pénible. « C'est comme une fraude faite à l'opinion publique et à la justice. »

Voilà, suivant nous, ce qui démontre la nécessité d'établir, comme nous le disions, pour certains virtuoses, un ordre de récompenses plus appropriées; quelque chose entre la médaille militaire et la médaille de sauvetage : une mention au *Moniteur*, un cadeau, un vase, un livre. Croyez bien qu'on ne mépriserait pas l'épingle, et encore moins l'ancienne tabatière ornée de brillants!

La *Patrie* défile un chapelet de noms illustres, qui représentent, dit-elle, des mérites égaux : « Est-ce que Molière, Racine, Bossuet et Fénelon sont moins grands que Turenne, Villars et Condé? » Ce sont au moins d'autres *grandeurs*. Toutes ces grandeurs se seraient mal accommodées d'être mises sur le même pied; et la postérité, toute postérité qu'elle est, ne les y met pas. Elle n'assimile pas Bossuet à Molière, et Molière n'aurait pas trouvé bon qu'on lui égalât Boursault, Linière, Faret et Cotin.

III

Le *Journal des Débats* fait à son tour quelques observations sur la distribution des croix d'honneur. Il éprouve un certain embarras et se montre fort inconsidéré. Ce qui l'embarrasse, c'est un double désir de faire de la critique et pourtant de ne point tenir la même opinion que l'*Univers*. Le don d'être toujours mixte lui sert à se tirer de là suffisamment. Il sait, d'ailleurs, au besoin, comme le *Siècle*, s'aider d'un peu d'innocence. Néanmoins, il est inconsidéré, parce que si jamais on a fait abus de la croix d'honneur, c'est dans le parti qu'il représente. Sur ce chapitre, un journal qui fut l'inspirateur et l'organe du gouvernement de Juillet, n'a de choix qu'entre le repentir et le silence. Quelle erreur peut-on commettre en matière de récompenses publiques, dont le gouvernement de Juillet n'ait donné cent exemples ? Le *Journal des Débats*, ainsi que beaucoup d'autres, en a beaucoup profité. Il dit que tout gouvernement à ses amis, hélas ! et il ajoute, pour être plaisant, que si l'*Univers* gouvernait, « nous verrions « bientôt la croix briller à l'église entre les épaulettes d'or « des suisses. » Pourquoi pas, si les suisses méritaient cette distinction ? Les fonctions qu'ils remplissent n'ont rien de déshonorant ; le gardien d'une église n'est pas au-dessous du gardien de la rue. Mais voulût-on décorer les suisses d'église pour leur seule bonne grâce à porter la hallebarde, aucune église ne saurait traiter mieux ses bedeaux que l'Église doctrinaire n'a traité les siens. Dans la rédaction du *Journal des Débats*, il pleuvait des rosettes, quand les autres attendaient encore le simple ruban.

Aujourd'hui, la jeunesse du *Journal des Débats* se donne un petit air républicain et américain ; elle fait fi des hochets que méprisait le général Clément Thomas ; *la fleur des champs brille à sa boutonnière*... Que ces présomptueux regardent un peu leurs anciens et ne s'engagent point contre l'avenir !

Nous savons quelles nécessités la vanité des hommes sait créer aux gouvernements ; nous ne blâmons pas ces derniers de trop récompenser parfois des services ou des mérites mesquins. Nous ne les blâmerions même pas de laisser tomber leurs faveurs là où le public ne voit ni services ni mérites. Les circonstances sont plus fortes que les règles, et les règles ont toujours certaines portes secrètes qui permettent de les violer sans effraction. Voilà, par exemple, un jouvenceau qui ne sait rien, qui ne fait rien, qui de sa vie ne saura et ne fera rien ; mais il est fils d'un père que la fortune a poussé très-haut ; la situation de son père lui fait donner une place qui comporte la croix, une place cardinalice. On n'attend pas qu'il ait complété les dix années exigées par les statuts. Au bout d'un ou deux ans, la croix d'honneur lui tombe en pleine poitrine, pour l'aider à se marier, en attendant qu'il soit installé dans toutes ses rentes. Rien de plus naturel. Le jouvenceau *s'est donné la peine de naître*. Après comme avant 89, c'est quelque chose. L'enfant des dieux, ainsi que le nomme la Bruyère, est encore moins privilégié que Figaro, qui s'est donné la peine de naître garçon d'esprit ; moins privilégié que Nathan, Isaac, Jacob, Manassé, qui se sont donné la peine de naître avec l'instinct du change, et dont les filles naîtront duchesses. Tant d'autres, que chacun voit, moins florissants, mais à leur aise, qu'ont-ils faits ? Ils sont nés avec le don,

quelques-uns avec l'impudence de manier la parole ou la plume : les voilà riches, décorés, puissants ; et par surcroît, ils se fourreront dans la biographie universelle, la Légion des illustres, où tous les chevaliers de la Légion d'honneur n'entreront point. C'est niaiserie de réclamer contre ces outrecuidances de la fortune. Elles tiennent étroitement à l'ordonnance générale du monde, elles commandent aux hommes, même aux hommes qui ouvrent les yeux ; elles ont leur utilité, l'injustice n'en est qu'apparente. Ceux qui font laborieusement et honnêtement leur humble chemin, traversés, froissés, souvent renversés par ces chars lancés à fond de train dans toutes les carrières, se plaindraient sans raison. Ils se sont donné la peine de naître avec le goût du travail, avec le ressort du courage, avec le sens vrai de l'honneur, tout au moins avec une heureuse aptitude à s'élever jusque-là. Ces dons leur assurent une joie vaillante et exquise dans le succès, dans la médiocrité, même dans les revers.

Ce ne sont donc point les récompenses peu méritées, les faveurs que l'obscurité cache, qui soulèveront la critique d'un esprit sérieux ; ce sont les récompenses données à des œuvres regrettables. Quand le gouvernement de Juillet décorait quelque poulain d'université, pour quelques premières gambades dans le *Journal des Débats*, c'était de quoi hausser les épaules. Mais si Béranger, moins rusé, avait voulu se laisser décorer, c'eût été un scandale. Le public ne manquait point de bienveillance pour Béranger personnellement. Tout le monde volontiers le laissait surfaire et comme poëte et comme individu, acceptant pour génie sa popularité, pour vertu sa sagesse épicurienne. Malgré cette disposition générale, nul moyen de le décorer sans outrager la morale la plus vulgaire.

Quelque regret que la Légion d'honneur pût éprouver de ne point posséder Béranger, il lui importait que ce génie manquât à sa gloire. Il n'y a pas un véritable homme de bien dans la Légion d'honneur, pas un bon chrétien, pas un père de famille à qui le reflet de son ruban n'eût fait monter le rouge au visage, le jour où Béranger l'aurait porté. Supposons que M. Proudhon n'ait pas eu ses derniers démêlés avec la justice, et que considérant la faveur peu déguisée dont il jouit dans la république des lettres, on lui donne la croix. Quel sursaut ! quelle rumeur ! quel affront à tout ce qu'il y a de plus honorables chevaliers dans la Légion d'honneur, et quel affaiblissement pour l'institution elle-même ! Cependant M. Proudhon n'est pas plus impie que Béranger, il est moins immoral, il a beaucoup moins avancé les affaires de l'immoralité, et enfin, pour la vigueur de l'esprit, c'est un autre homme.

Or, M. Proudhon et Béranger sont en morale et en littérature les chefs de file de certains écrivains récemment décorés.

Nous ne manquons nullement de respect pour l'institution de la Légion d'honneur. Toutefois, ce n'est pas principalement son intérêt qui a dicté nos observations. Nous songeons davantage à l'intérêt supérieur de la morale publique, lésé par cette habitude où l'on s'achemine, d'égaler le succès au mérite, et de mettre sur le même pied tous les genres de mérite et tous les genres de succès. La *Patrie* a trahi cette tendance, lorsqu'elle a prononcé dernièrement des noms fort divers comme représentant pour le pays, devant la postérité, chacun une valeur égale de gloire et de services. Aujourd'hui, dans cette largeur d'esprit où nous serions parvenus, Molière, Bossuet et Tu-

renne auraient des titres équivalents pour faire partie de la chevalerie « nationale et démocratique » constituée par la Légion d'honneur. Voilà une grande erreur en morale et en politique, et qui dénote peu d'étude des plus légitimes fiertés du cœur humain.

Aujourd'hui comme sous Louis XIV, Bossuet et Turenne élèveraient des objections contre Molière, et ils n'auraient pas tort. Si jamais la démocratie atteint un niveau qui couvre de telles différences dans le caractère du génie, des œuvres et des services, et qui égalise à ce point les situations, on pourra dire qu'il n'y a plus de société française ni de civilisation chrétienne. De progrès en progrès, nous serons arrivés à la société turque et à la civilisation phalanstérienne. En Turquie, toute situation, tout mérite sont égaux devant la faveur du sultan. Dans le phalanstère, le gain de la bataille des petits pâtés ne sera pas moins glorieux que la prise de Malakoff, ni la farce de Scapin moins honorée que le *Discours sur l'histoire universelle ;* elle aura même la chance de l'être davantage, parce qu'elle fera plus d'argent. C'est là que nous arriverions, si certaines idées démocratiques et nationales pouvaient prévaloir. Mais la fierté chrétienne ne se prêtera pas à cette *démocratisation*, la noblesse du génie chrétien protestera contre cette abominable égalité, et le public lui-même ne voudra pas exercer cette royauté dégradante. Quand le bon sens français aura tamisé l'abondance des idées nationales et démocratiques, il se sentira fort éloigné de vouloir renverser la hiérarchie nécessaire des récompenses ; tout au contraire, il prêtera main-forte au salutaire esprit qui voudra la rétablir et la fortifier. Nous croyons même que dès à présent cette cause est gagnée, et que le bon sens public, distinguant invinciblement entre

Turenne et Molière, ferait invinciblement aussi respecter son sentiment. Il est bien entendu que nous parlons de Molière tout entier, de Molière auteur de *Sganarelle*, comme de Molière auteur du *Misanthrope*. Décorant l'auteur de *Sganarelle*, on ne peut tarder à décorer *Sganarelle* lui-même ; la logique le veut, il y faudra venir pour être tout à fait démocratique. Et voilà la croix d'honneur, la récompense proposée à Bossuet et à Turenne, la voilà dans le *sac ridicule !* voilà le chevalier national et démocratique et la chevalerie avec lui qui font des lazzis, qui reçoivent des coups de pied comiques !... Qu'arrivera-t-il infailliblement ce jour-là ? Turenne et Bossuet mettront leur croix d'honneur dans leur poche, ou ils n'auront plus sous la mamelle gauche ce quelque chose qui fait que l'on est Turenne et Bossuet.

Le rédacteur du *Journal des Débats* termine ses réflexions, dans lesquelles on cherche un peu ce qu'il a pensé, par un trait peu nouveau, qui pourrait bien les avoir inspirées. Ne le frustrons pas de cette gentillesse, puisqu'il paraît avoir écrit deux longues colonnes uniquement pour la placer. Nous serions surpris si M. de la Bédollière négligeait de ramasser cela.

« Enfin l'équitable Providence a voulu donner aux gens d'église comme aux laïques de bonnes raisons pour ne pas envier immodérément les dignités de leur Ordre. En permettant que ces dignités fussent parfois fort mal placées, Elle a voulu qu'on ne s'estimât pas trop malheureux de ne pouvoir devenir Évêque ou Cardinal. Elle a donc, sur ce point seulement, il faut le croire, suspendu de temps à autre l'infaillibilité du Saint-Siége, et Elle a souffert que les rochets et les mitres s'égarassent quelquefois, afin que ceux qui les verraient obstinément passer au-dessus de leur tête n'en fussent point réduits au désespoir. Que l'*Univers*, si exigeant à l'égard des puissances temporelles, nous dise, s'il le

peut, combien de rubans rouges donnés mal à propos il faudrait coudre ensemble pour en faire la robe de pourpre du cardinal Dubois. »

PRÉVOST-PARADOL.

L'exemple du cardinal Dubois prouve parfaitement : 1° que M. Prévost-Paradol, dans le nombre et la profondeur de ses études, n'a pas encore eu le temps d'apprendre en quoi consiste l'infaillibilité du Saint-Siége ; 2° qu'il ne connaît pas davantage le cardinal Dubois : ce ministre étant digne de toute sa reconnaissance et de tout son respect pour avoir créé la politique de l'alliance cordiale avec l'Angleterre, sous le gouvernement du chef de l'illustre maison d'Orléans, régent de France ; 3° que les gouvernements ne gagnent rien à mal placer leur confiance et leurs faveurs.

Quant à ce qu'il faudrait coudre de rubans rouges donnés mal à propos pour en composer la robe de pourpre du cardinal Dubois, nous pensons que ceux qu'il avait reçus d'abord de la main civile feraient une bonne partie de l'étoffe. On y ajouterait une assez belle queue avec quelques-uns des grands cordons distribués par Louis-Philippe, et peut-être qu'il ne serait pas difficile d'y tailler des habits de rechange ; et enfin, fallût-il tout fournir à neuf, serait-ce une dépense, au prix où se trouve maintenant cette soierie ?

LA MACHINE DE M. JOURDAN.

— 5 ET 8 SEPTEMBRE 1858 —

I

Tandis que le *Siècle* nous accuse, sans motif, de faire une enquête à Lourdes (1), il en fait réellement une, et très-animée, par les yeux de M. Louis Jourdan, sur un miracle d'un autre genre, qui promet de tout autres profits et d'un ordre que M. Louis Jourdan trouve éminemment supérieur, bien que la série incalculable de ces profits doive commencer par mettre un certain nombre d'ouvriers sur la paille.

Il s'agit d'une machine, mais quelle machine! Au moment d'en donner la description, M. Louis Jourdan a certainement reçu quelque visite de la muse ou de la sirène qui charme les actionnaires ; écoutez cette poésie :

« Jamais peut-être nous ne prîmes la plume sous une plus heureuse inspiration. Nous sommes en présence d'une machine qui fait à elle seule une révolution économique, en ce sens qu'elle effectue rapidement et sûrement une des opérations les plus longues et les plus difficiles, que la main de l'ouvrier avait seule pu faire jusqu'ici dans les conditions les plus imparfaites : nous voulons parler du retordage des matières textiles, et en particulier de la soie. »

(1) Voy. les articles précédents, sur la *Grotte de Lourdes*.

Il explique ensuite les beautés et les avantages de sa machine. Elle est incomparable, « c'est un chef-d'œuvre d'intelligence et de perfection » etc., etc. Pétrarque n'a pas parlé plus amoureusement de Laure. Puis tout doucement, par des transitions et des gradations ingénieuses, cela devient une affaire magnifique, au capital de douze cent mille francs, et le lecteur se demande s'il n'est pas arrivé sans y prendre garde à la page des annonces :

« M. Barral admet qu'un capital de 1,200,000 fr. peut suffire, tout en réservant le fonds de roulement nécessaire à l'achat des matières premières, à établir 550 systèmes pour la fabrication des soies floches produisant chacune, avec un travail journalier de 20 heures, 100 kilogrammes ; plus 250 systèmes pour la fabrication des cordonnets, fournissant la même quantité, et cette production suffirait à assurer un bénéfice considérable évalué à plus de 700,000 fr.

« Avec 1,200,000 fr. gagner plus de 700,000 fr., cela me paraît gracieux, et il n'y a que l'industrie pour faire de tels miracles. Si la machine à journaux que je rêve, indépendamment des nobles loisirs qu'elle leur fera, assure aux journalistes des résultats financiers aussi satisfaisants, convenez que nous serons en plein âge d'or. »

Prenez vos billets!

Mais M. Jourdan n'a pas assouvi son admiration. Il veut montrer que l'affaire sera bonne, et deux colonnes du *Siècle* lui suffisent à peine pour dévider son écheveau. Il termine par de délicieuses consolations aux ouvriers que la machine va remplacer.

« Tout progrès, au moment où il s'accomplit, nécessite une transition douloureuse, comme tout enfantement occasionne une souffrance. Nous savons bien que plus tard le progrès, pareil à la lance d'Achille, guérit lui-même les blessures qu'il a faites, comme l'enfant, par un premier sourire, fait oublier à sa mère les tourments qu'elle a subis; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu blessure et douleurs.

« Nous pensons que les hommes considérables de l'industrie lyonnaise devront appliquer leurs efforts à ménager ce que cette transition pourra avoir de pénible pour les ouvriers et les familles que l'adoption du retordage mécanique atteindra directement dans leurs moyens d'existence. »

Ainsi soit-il ! Mais ce petit coin fâcheux des ouvriers qui seront atteints directement dans leurs moyens d'existence, en attendant que le progrès, *pareil à la lance d'Achille*, leur ait rendu du pain ; ces petits embarras, ces petites misères, quand même ils devraient se prolonger, sont peu de chose devant les merveilles financières que promet la machine à tordre la soie, et M. Jourdan demeure sous l'heureuse inspiration qui lui a mis la plume à la main. Il espère que sa confiance au progrès ne sera pas trompée ; nous croyons qu'il a raison d'espérer. Oui, sa confiance nous gagne nous-mêmes. Nous ne savons pourquoi, mais cette autre machine qu'il rêve pour gagner beaucoup d'argent dans les journaux, moyennant une très-petite mise de fonds, il nous semble positivement qu'elle n'est pas bien loin d'être inventée.

II

M. Louis Jourdan ne parle pas de son petit miracle, la mécanique à retordre la soie, qu'il proposait dernièrement de mettre en actions au capital de douze cent mille francs, lesquels doivent produire sept cent mille francs d'intérêt, sans autre inconvénient que de ruiner un certain nombre d'ouvriers. Sur ce chapitre du filage de la soie, le prophète du *Siècle* a dit apparemment du premier coup tout ce qu'il voulait dire. — On l'interroge en vain. — Il file.

Mais il n'est point content. Soit que les observations de l'*Univers* lui aient déplu, soit que l'affaire s'endorme, son inspiration n'a plus cette mine épanouie de l'autre jour. Quelle différence entre M. Jourdan montrant des dividendes, et M. Jourdan cherchant à montrer son esprit! L'autre jour il n'était que sourire, tout coulait de source, la muse voltigeait sur son front songeur ; l'on eût dit que du papier effleuré par sa plume, il voyait surgir des compagnies d'actionnaires prenant leur vol vers les bureaux de la mécanique à retordre la soie, en se criant les uns aux autres : Allons! Aujourd'hui ce sont des hérissements sans fin, des airs crispés, des contorsions stériles, et pas le moindre petit bon mot.

M. Jourdan semble né pour le *prospectus* commercial et religieux. Pousser à la commandite et fabriquer des religions, voilà son fort. Pour tout le reste, il n'est pas doué ; il manque trop de littérature.

C'est cependant au profit de la littérature qu'il prétend s'escrimer ; d'une littérature très-inférieure, il est vrai. Il s'agit de celle que l'on décore (1) depuis quelque temps, par inadvertance suivant nous et faute de la connaître assez. Tout inférieure qu'elle est, nous la mettons bien au-dessus des moyens de M. Jourdan, et lorsqu'il la prend sous sa protection, il lui fait une sensible injure. Qu'il soit bien assuré que pas un de ces gens de lettres qu'il défend n'a la moindre considération pour son génie. Tous, sans exception, aimeraient mieux n'être jamais décorés que de signer un de ses articles.

Il les appelle des *citoyens utiles!*

Le fond de son argumentation pour eux est là. Le fort

(1) Voy. l'article précédent, sur la *Croix d'honneur*.

de sa plaisanterie contre nous consiste à dire que la jalousie a dicté nos observations et que les rédacteurs de l'*Univers* sont inconsolables de n'être pas décorés. Il a cette pensée ou il ne l'a pas ; peu importe. Elle est du nombre de celles qu'il peut avoir.

Il nous apprend que lui-même n'est pas décoré, et il paraît y mettre une certaine vanité. Pauvre croix d'honneur !

La peine qu'il se donne pour nous faire dire des choses où il puisse accrocher ses défaillantes réfutations, le châtie assez du sentiment qui les inspire. Nous avons combattu des personnes qui, s'appliquant à exagérer un fort petit mal, prétendent que certaines décorations distribuées le 15 août « dépassent tout ce que l'ancienne monarchie a « déployé de complaisance envers le scandale. » Il raisonne comme si c'était là notre propre pensée.

Nous croyons M. Jourdan très-capable de ne pas toujours comprendre ce qu'il lit ; mais de telles méprises sont trop fortes et il en a trop l'habitude pour n'y pas mettre beaucoup de bonne volonté. C'est son art. Cela va de pair avec sa théologie.

Quant aux ornements de sa dialectique, nous les mettons au même tas. Il a beau s'évertuer, il n'est ni piquant, ni contondant, ni ternissant ; et il ne nous fera pas prendre plus de soucis par ses invectives que d'actions par ses prospectus. Le vrai tourment qu'il nous cause, il nous l'inflige involontairement ; c'est l'impossibilité de rendre complétement l'impression que font sur nous ses divers mérites.

Il termine par un trait qu'il ne néglige jamais d'employer lorsqu'il se hisse à l'éloquence, c'est sa signature en ces occasions-là, et celle de toute une espèce. Le voici :

« A Sparte, pour dégoûter les enfants de l'ivresse, on leur montrait un homme ivre. Pour dégoûter toute âme honnête des doctrines ultramontaines, ne suffit-il pas de leur montrer ces prétendus docteurs qui ne savent enseigner que la haine et semer la discorde? »

Et pourtant, si la postérité cherche quel journal a fait un peu d'honneur à la presse dans le temps où nous sommes, on trouvera que l'*Univers* l'emporte beaucoup sur le *Siècle*.

Comment M. Jourdan explique-t-il cela, lui qui est si fin et qui a cinquante mille abonnés?

LA FRANCE

EST-ELLE UNE NATION CATHOLIQUE?

— 10 novembre 1858 —

M. Guéroult et ses confrères. — Les docteurs du dix-neuvième siècle. — L'œuvre de Dieu par l'Europe moderne. — La vie de l'Église. — Réponse à deux objections de M. Guéroult.

La France est-elle une nation catholique? Y trouve-t-on des chrétiens ailleurs que dans quelques rares coins de province comme la Bretagne, où, récemment, le fait a été officiellement constaté? L'examen de cette question pourra éclaircir un problème que la *Presse* aime à poser et ne sait pas résoudre.

Les sectes protestantes ont un dogme commun : l'anti-catholicisme; et de même, bien au delà des données du bon sens, les sectes philosophiques se réunissent dans une doctrine commune : l'anti-christianisme. Quand elle a terminé ses affaires sérieuses, la *Presse* va volontiers se délasser sur ce terrain et rêver dans cette région intellectuelle. Elle y a trouvé un système social que l'on peut, d'après ses définitions, appeler le *je ne sais quoi*. C'est tout ce que nous en connaissons, et elle aussi, probablement. Néanmoins ses négations suffisent pour que nous puissions causer.

Nous le ferons avec plaisir. Nous ne confondons pas le

rédacteur de la *Presse*, M. Guéroult, avec d'autres péripatéticiens que l'on rencontre sous les mêmes portiques, cuirassés de cent épaisseurs d'ignorance. Il a cherché, et quoiqu'il prétende avoir trouvé, il cherche et s'inquiète encore. On lui voit parfois quelques incertitudes honorables, quelques fiertés. Certainement, M. Guéroult attendrait une grande nécessité pour se donner le ridicule de renseigner le Pape sur « la mission de l'Église. » D'autres font cela haut la main, comme ils adorent l'infaillibilité des Excellences. M. Guéroult n'a nulle prétention de régénérer le catholicisme. C'est besogne qu'il laisse au *Siècle*, quand M. Havin veut gagner des indulgences. Selon M. Guéroult, la religion catholique est morte, bien morte, et de sa belle mort, non parce que de pauvres esprits la gouvernent et de plus pauvres esprits la défendent, mais parce qu'elle ne suffit plus aux besoins de l'esprit humain. Aux lumières de la vingtième année,

Quand son âge fleuri roulait son gai printemps,

il a constaté cette ruine. Il s'en réjouit, et il demande que l'on déblaie le sol et que l'on y plante le *je ne sais quoi*. Nous estimons la sincérité de M. Guéroult.

Sans nous déguiser ses dédains, le rédacteur de la *Presse* veut bien nous louer de rester dans la fermeté de nos principes. Il méprise messieurs ses confrères de la libre-pensée, aussi peu catholiques, dit-il, que lui-même, et qui prétendent l'être mieux que nous. Il leur annonce qu'ils seront battus : « parce que le *Moyen Age* (l'Église) « a le courage de ses convictions et va jusqu'au bout de sa « logique, tandis que le *dix-neuvième siècle* (ces mes- « sieurs) est *poltron*, légèrement *hypocrite;* qu'il s'in-

« cline jusqu'à terre devant des dogmes qu'il a *désertés* « dans le fond de son cœur, et que, par des ménagements « *mal entendus*, il *recule* devant l'aveu et la proclamation « publique de ses propres principes. »

Quand M. Guéroult voudra descendre au fond de la pensée que révèlent ces paroles énergiques, il concevra des doutes sur la grande découverte qu'il a, malheureusement pour lui, cru faire vers l'âge de vingt ans ! L'infirmité qu'il reproche au dix-neuvième siècle, cette poltronnerie et cette hypocrisie dont il s'indigne prouvent que la religion n'est pas morte, qu'elle est au contraire vivante.

Elle vit, donc elle répond aux besoins de l'esprit humain.

Les confrères de M. Guéroult méritent-ils les duretés qu'il leur dit? sont-ils hypocrites? ont-ils renié les dogmes devant lesquels ils s'inclinent? Nous parlerions d'eux avec moins de rigueur. En matière de religion, ils nous semblent faibles et nuls, plutôt que perdus ou même dissidents; déserteurs, il a trouvé le mot, non pas rebelles. Tout ce que l'on voit de ces esprits, trahit principalement la faiblesse. Sceptiques, ce serait bien fort pour eux; sectaires, ce serait bien gênant; athées, ce serait trop bête. En masse, ils ignorent. Plusieurs blasphèment qui n'en sentent pas la gravité; les uns par gentillesse, les autres pour faire marcher leur petit ménage, persuadés que Dieu sait bien que les vivres sont chers. Les trois quarts de ces impies sont tout uniment, comme les trois quarts de leurs lecteurs, de mauvais catholiques. Leur malheur est la facilité d'écrire et d'en tirer de l'argent. Avec dix mille francs de rente, ils ne seraient plus prédicateurs d'irréligion. S'ils attrapent une place, s'ils épousent une bonne femme, ils vont à la messe et pleurent à la première communion de

leurs enfants. On en a converti beaucoup en les faisant sous-préfets, quoique ce ne soit pas une condition. Les forcenés qui se promettent de mourir hors de l'Église, sans forme de réconciliation avec les vérités qu'ils outragent, sont rares parmi eux. M. Sue a donné ce lamentable exemple : il avait promis de mourir en libre-penseur, il est mort idiot. Ceux qui, ayant fait pareil serment, ne sortent point de la vie en état d'imbécillité, se piquent peu de tenir parole. Il faudrait s'être trouvé avec ces vaillants sur un navire en péril, pour attester qu'ils ont abjuré Dieu La mort, dit Bossuet, révèle le secret des cœurs. Tels se donnent pour incrédules, qui ne sont que réprouvés. Tartufes à rebours, s'étudiant à paraître plus mauvais qu'ils ne sont, sacrifiant stupidement leur conscience à leur amour-propre, et confessant avec terreur dans le fond de l'âme toutes les vérités que leur bouche renie ! M. Guéroult diffame peut-être ces pâles camarades. Leur vie en apparence n'est guère chrétienne, et leurs œuvres ne le sont pas du tout : mais que dans l'intime du cœur ils aient rejeté les dogmes chrétiens, qu'ils aient nié Dieu, et Jésus-Christ fils de Dieu, et l'Église qui peut un jour leur dispenser le pardon de Dieu ; que toute cette folle colère et même cette haine qu'ils étalent contre la vérité soit l'expression parfaitement volontaire d'un formel abandon de la vérité, nous ne le croyons pas.

C'est une injustice de les accuser en même temps d'hypocrisie et de poltronnerie. Pourquoi poltrons, s'ils ne conservaient pas un reste de foi ? Ils n'ont ici que Dieu à craindre. Dès là qu'ils le craignent, ils le confessent, et ils confessent aussi l'Église ; car quel Dieu peuvent-ils à la fois craindre et confesser, sinon le Dieu de l'Église catholique ? Puisqu'ils sont poltrons, ils ne sont donc pas

hypocrites, sauf dans le verbiage et la mascarade de leur incrédulité. Mais cette sorte d'hypocrisie va contre la thèse de M. Guéroult. Il atteste que la foi est morte, et il nous montre de faux incrédules.

Concédons-lui pourtant que tous ces journalistes ont absolument rompu avec le christianisme. Ajoutons-y la majeure partie des plumes influentes, et encore quelques autres guides ou interprètes de ce que l'on appelle, très-indûment, la pensée publique : un millier de personnes, pour faire largement les choses. Admettons que ce millier de personnes est la tête de tout et constitue le dix-neuvième siècle. Le reste, trente-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix mille âmes pour la France seulement, ne mérite pas d'être compté, n'est que le corps grossier du suffrage universel, n'a qu'à ratifier les décrets de la tête.

Cette tête, donc, est poltronne et hypocrite. Elle s'incline jusqu'à terre devant les dogmes qu'elle a désertés ; par des ménagements mal entendus, elle recule devant la proclamation publique de ses propres principes.

Nous demandons pourquoi ? Et nous ne voyons qu'une réponse. C'est que la tête en question, tête sans conscience, par conséquent sans propres principes, rencontre dans le genre humain des principes et une conscience qui lui interdisent d'avouer et de pratiquer son apostasie.

L'interdiction est formelle ; elle a été signifiée plusieurs fois et de diverses façons. Le dix-huitième siècle a eu les principes que M. Guéroult attribue au dix-neuvième ; il les a avoués, proclamés, mis en pratique. C'était un de ses moments néfastes où la conscience humaine, longuement et savamment faussée, laisse toute puissance à l'erreur. L'erreur a pris la torche et le couperet, et se ruant sur les dogmes que le dix-huitième siècle semblait

bien, en effet, avoir rejetés, elle s'est mise à l'œuvre pour en délivrer le sol et pour les remplacer. Qu'est-il arrivé? Dans le camp même des destructeurs, la conscience humaine réveillée a suscité un homme, l'a armé, en a fait Napoléon. Napoléon s'est adressé à la seule puissance de l'ancien monde qui fût restée debout; c'était la seule qu'on se fût particulièrement promis de détruire : « — Refaisons, lui a-t-il dit, la société. » Ils l'ont refaite ; modifiée, sans doute, assise néanmoins sur ses bases essentielles. Et ceux qui se vantaient d'avoir anéanti le moyen âge, ont servi de manœuvres pour aider les deux architectes du monde nouveau, qui n'étaient que les deux architectes du moyen âge : le Pape et l'Empereur.

L'édifice a subi de rudes assauts. Chaque assaut l'a laissé plus fort et plus complet, parce que de plus en plus la conscience humaine se réveille et se débrouille, ramenée à la vérité par les conséquences mêmes de l'erreur.

Les écrivains à qui M. Guéroult reproche leurs *ménagements mal entendus*, auraient de quoi lui répondre! Qu'il se rappelle le temps où il était apôtre saint-simonien du second degré, et le temps moins éloigné où il rédigeait la *République*. On ne gardait pas de ménagements alors. Quel en fut le succès? La première fois, un dénouement de vaudeville ; la seconde fois, un autre Napoléon, élu pour rétablir sur plus de largeur les bases antiques de l'autorité. Les docteurs du dix-neuvième siècle et leurs inventions ont-ils donc fait si grande figure? Franchement, ni le Père Enfantin, ni le Père Cabet, ni le Père Fourier, ni le Père Proudhon, ni le Père Cousin, ni la tribune aux harangues, ni la presse, ni le monopole de l'enseignement, aucun des engins mis en œuvre pour dissoudre les dogmes prétendus désertés, aucun

des hommes qui ont proposé d'autres dogmes, rien n'a su dépasser la médiocrité, n'a su même glorieusement finir. Si les vieux dogmes ne sont plus qu'un fantôme, ce fantôme a tout vaincu. Mais ce qu'il vous plaît d'appeler fantôme est une réalité très-vivante. La religion, la famille, la propriété, l'autorité, voilà les vieux dogmes, et voilà le fond du cœur, proclamé le 20 décembre par neuf millions de voix viriles.

Telles sont les raisons que les journaux avancés, s'ils osaient se défendre publiquement contre M. Guéroult, ne manqueraient pas de lui soumettre, pour lui prouver que leurs ménagements sont fort bien entendus.

Le *Siècle* a cinquante mille abonnés, ce qui peut faire trois cent mille lecteurs. Supposons qu'un tiers se sont élevés à la perfection intellectuelle où l'on peut atteindre sous la direction de M. Havin ; c'est, en France, le peuple de la libre pensée. Or, s'il faut encore ménager cela ; si M. Jourdan est obligé de leur fournir incessamment du sentiment religieux et de l'Être-Suprême, avouons que la France est une nation religieuse et même une nation chrétienne ; car les lecteurs du *Siècle* ne doutent pas que l'Être-Suprême reconnu et permis par M. Jourdan ne soit le même que le Dieu Christ, adoré dans l'église du village. Aussi longtemps qu'on n'aura pas le malheur de faire de ces gens-là des athées, on aura le dépit de les laisser chrétiens. Chrétiens, le sacerdoce les pourra regagner ; athées, les libres penseurs eux-mêmes auront soin qu'il y ait assez de gendarmes pour les contenir. Le gendarme est l'ange gardien de ces émancipés qui ont chassé l'autre ! La libre pensée ne se borne pas à affranchir les âmes, elle forge aussi des menottes. Quand elle a vidé quelque part un couvent, elle y met des captifs ou des soldats

M. Guéroult peut contester nos calculs, doubler, quintupler les têtes du troupeau de la libre pensée, le fortifier d'une partie des lecteurs du *Journal des Débats*, alliés peu sûrs, et d'une partie des siens : il n'arrivera jamais qu'à une minorité, plus médiocre encore par la culture intellectuelle et morale que par le nombre. Et si ce nombre venait à dépasser celui des hommes craignant Dieu, qui ne serait saisi d'épouvante ? Alors, les conversions éclateraient dans l'aristocratie du peuple incrédule !

Mais quoique cette supériorité numérique de l'impiété ne fût pas un argument sérieux contre la religion, il est vrai pourtant que M. Guéroult n'en a pas la ressource. Les œuvres que la religion catholique ose entreprendre, les prodiges matériels qu'elle accomplit, révèlent tout autre chose que la stérilité. Nos adversaires n'ont pas comme nous sous les yeux ces merveilleux spectacles. S'ils les voyaient, ou ils s'inclineraient devant le miracle, ou ils reconnaîtraient une abondance de vie religieuse capable sans doute d'étonner la raison, et peut-être aussi d'humilier l'amour-propre ; mais plus capable encore de réjouir l'humanité.

Pour les chrétiens, le miracle porte avec lui son explication. Cette Église forte et féconde est ressuscitée d'hier : elle devait renaître avec cette force et recevoir cette fécondité, puisqu'elle renaissait du sang de ses martyrs. Nous exprimons ici la vérité de l'histoire et la grandeur de la vérité. Il y a des suppliciés, il y a des victimes, il y a des martyrs. Les suppliciés expient pour eux-mêmes, les victimes périssent pour des causes humaines et pour des opinions qui souvent périssent avec elles ; les martyrs donnent leur vie pour la vérité, et la vérité leur donne le triomphe, se faisant une forteresse invincible de l'humble

amas de terre qui marque leur tombeau. Il a plu à Dieu qu'il en fût ainsi. L'Église, née du sang de son Auteur, a vécu du sang de ses fidèles. Nos autels s'élèvent sur des sépulcres. Rome est indéracinable sur les catacombes, et ses ennemis de nos jours en ont fait l'épreuve comme ses ennemis d'autrefois. Partout où les bourreaux enfouissent le corps d'un martyr du Christ, ils sèment une église. Les siècles peuvent y passer, peuvent y dormir, ils n'en refroidiront pas la séve éternelle et l'église germera. Dieu donnera des successeurs à saint Chrysostome, évêque de Byzance, comme déjà il en a donné à saint Augustin, évêque d'Hippone, et à saint Thomas Becket, évêque de Cantorbéry. La même messe sera dite en même temps à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Paul de Londres et à Saint-Pierre de Rome, tandis que la cloche catholique, réjouissant ailleurs encore les ossements des martyrs, appellera librement les fidèles dans les temples magnifiques dont les murailles neuves annonceront à l'extrême Orient qu'il est enfin entré dans la famille du Christ, qu'il a enfin conquis la vraie civilisation et la vraie liberté. Voilà ce que fera Dieu par les mains de l'Europe moderne, non peut-être qu'elle le veuille unanimement faire, mais parce que des chrétiens ont répandu leur sang en demandant à Dieu ce triomphe, et en invoquant sa promesse de donner toute la terre à son Christ. Et l'Église n'a pas péri en France, afin que la France, qui a donné tant de martyrs à Jésus-Christ, devienne l'instrument de cette victoire de Jésus-Christ.

Il ne suffit pas d'être intelligent et instruit pour comprendre pleinement ces choses ; nous croyons volontiers que M. Guéroult ne les soupçonne même pas. Lorsqu'il a commencé de regarder le monde, Voltaire était dans la

splendeur du second règne que lui a fait le libéralisme bourgeois. Le christianisme, bafoué de toutes parts, semblait définitivement vaincu. La royauté croulait sous de misérables efforts. Dans ce tumulte et dans ce désordre, une doctrine prétendue religieuse se levait, négation et contrefaçon tout à la fois de la doctrine chrétienne, comme tout ce qui s'est offert aux intelligences depuis Jésus-Christ. Malgré le talent de ses adeptes et l'éloquente sincérité de plusieurs d'entre eux, elle fut sifflée et mourut de ces sifflets. Ce fut l'affaire de quelques années. Il y a dix-huit siècles que les beaux-esprits sifflent l'Église.

M. Guéroult, qui était de cette entreprise avortée, a pu croire que la défaveur encourue, suivant lui, par le christianisme, s'étendait jusques à ses contrefaçons, et que l'humanité voulait décidément et radicalement autre chose. Mais s'il a fermé les yeux à partir de ce moment, sa cécité volontaire n'a pas plongé le monde dans la nuit. Les astres rouleraient encore dans les cieux, quand même tous les astronomes briseraient leurs lunettes.

Depuis la triste fin de la religion saint-simonienne, qu'il a pu prendre pour la fin de toutes les religions, de grandes choses se sont accomplies, de grandes leçons ont été données et comprises, quoique M. Guéroult paraisse n'en avoir rien su. Un gouvernement voltairien, qui ne se distinguait point par des ménagements mal entendus, est tombé sous le mépris public ; un autre gouvernement, ou plutôt une anarchie sans doctrine, mais où l'on pouvait écrire et hurler que *Dieu c'est le mal*, a succombé plus vite encore, encore plus méprisé. Dans ces catastrophes, quel a été le sort de l'Église ? Elle est apparue comme la principale colonne de la société, celle que n'avaient ni submergée ni ébranlée les débordements qui venaient d'arra-

cher les trônes, d'emporter les tribunes et les républiques, d'anéantir dans la vase les papiers qu'on appelait des constitutions. Avec une fermeté tranquille et applaudie, les gouvernements nouveaux ou restaurés s'appuyèrent sur cette Église qui serait si peu de chose dans le monde, à croire M. Guéroult. Mais indépendamment de tout sentiment personnel, autres sont les appréciations d'un esprit qui se souvient d'avoir voulu fonder une secte, autres sont celles d'un esprit qui veut fonder une dynastie et un empire. A cette hauteur de la pensée humaine, s'ouvrent des horizons que le sectaire ne peut embrasser ni même imaginer. La main posée sur le cœur des peuples, on en connaît et on en compte les battements. Supposez un saint-simonien, un libre penseur, ou seulement un hérétique qui se voulût faire empereur; c'est l'absurde. L'instinct public crierait qu'un esprit ainsi tourné n'est bon que pour détruire. J'ai étudié la France, disait le président de la République, qui déjà avait repris Rome aux mazziniens, et qui s'était proclamé et montré partout enfant de l'Eglise catholique : j'ai étudié la France : elle veut la religion, la famille, la propriété. C'était tout ce que M. Guéroult et ses amis d'alors prétendaient que la France ne voulait pas. Huit millions de suffrages ont répondu au Président de la République, et lui ont dit : Soyez empereur ! Si M. Guéroult compte pour rien cette adhésion, quel cas ferons-nous de son opinion particulière? Il est maître de croire qu'il ne se trompe pas, mais il le croit contre l'évidence ; il est maître de croire que la France ne sait pas ce qu'elle veut, mais la France a toutes les raisons possibles de croire qu'elle le sait mieux que lui.

Sans doute, cette majorité qui veut la religion, et qui le proclame si hautement lorsqu'elle est interrogée, permet

aussi de constater en elle bien des défaillances et bien des contradictions. Défaillance et contradiction, c'est le lot de l'humanité, infirme dans ce qu'elle fait de plus sage. Il ne faut pas d'ailleurs oublier la domination de la philosophie incrédule. Elle a mis le pied sur la gorge de la société française et l'a dépouillée violemment du christianisme. Les lois, les mœurs, les âmes, en ont gardé les poisons et les affaiblissements. Que le christianisme y demeure encore, y vive et opère ce que nous voyons, plus grande est la merveille. Depuis la restauration de l'Église, les entraves légales ont été plus multipliées pour arrêter ses développements : l'injure et la diffamation n'ont pas un instant fait silence ; on a réimprimé cent fois toutes les infamies du dix-huitième siècle, et que n'y ont pas ajouté les beaux-esprits, les philosophes, les artistes, les histrions, et souvent les dépositaires du pouvoir public ? Tout le camp libéral est arrivé au pouvoir en 1830, et l'a gardé dix-huit ans.

C'est au milieu de cette guerre, continuée par le journalisme et par la librairie, — guerre à laquelle le Gouvernement, malgré sa force, ne voudrait pas s'exposer, — c'est sous cette mitraille d'avanies que le sentiment catholique s'est maintenu, s'est accru, qu'il a pourvu aux vides du sacerdoce, qu'il a fourni pour les missions une armée d'apôtres et de martyrs, qu'il a relevé et repeuplé les monastères, bâti par milliers les temples, les écoles, les hôpitaux ; qu'il a enfin enrichi l'Église de cette floraison inouïe et qu'aucun siècle n'a vue, de vierges consacrées non-seulement aux labeurs héroïques de la charité, mais encore aux entreprises héroïques de l'apostolat. Une nation qui, en soixante ans, prend ainsi sa revanche du règne de Marat, avant de s'être débarrassée encore du

règne de Voltaire, vous doutez que ce soit une nation chrétienne ! Notez bien ceci, que Voltaire régnait il y a dix ans, que l'on sculptait sa statue au fronton d'une église, et que cette année même on hissait sa grimaçante image sur les portiques du Louvre.

Ainsi donc, tous les chrétiens qui font ce que nous venons d'indiquer, le font pour ainsi dire en dépit des lois, aussi bien qu'en dépit de vous. On ne prétendra pas que la société légale, depuis soixante ans, a voulu former des chrétiens, a prêté sa puissance au développement des œuvres chrétiennes. Les maîtres qui l'ont élevée et qu'elle a imposés à la jeunesse, les œuvres qu'elle a récompensées, les hommes qu'elle a caressés, se sont plutôt occupés à déraciner le christianisme et à faire entrer l'indifférence religieuse et jusqu'à une sorte d'athéisme dans les mœurs et dans les lois. Nous avons des lois qui nous autorisent et des usages qui nous sollicitent à n'être pas chrétiens. On peut, sans aucune incapacité légale et sans aucune infamie, naître, vivre et mourir en dehors de l'Église catholique et de toute religion. Ce n'est pas le baptême qui fait les citoyens, ce n'est pas le sacrement qui fait les époux ; la pratique ni seulement la connaissance et pas même le respect du culte ne sont nécessaires pour exercer les fonctions publiques, et aucun aspirant à aucune magistrature n'est interrogé touchant la religion du peuple sur qui on lui délègue une part d'autorité. Nos libres penseurs triomphent de ce désordre, témoignage de la durée de leur empire. Est-ce là, disent-ils, une société chrétienne? Ils oublient que la société subit ces lois, et proteste contre elles en dédaignant les injurieuses facilités qu'elles prétendent lui offrir. Certes, on voit peu de pères doter leurs enfants de l'honneur et du

profit de n'être point baptisés ; peu d'épouses se targuent d'être entrées au lit conjugal sans avoir reçu la bénédiction de l'Église ; peu de populations s'honorent d'avoir des magistrats qui méprisent Dieu, ou témoignent à ces magistrats eux-mêmes d'autant plus d'estime ! Préjugés, dira-t-on. Des préjugés qui résistent à tant de révolutions, à tant de scandales, à tant de railleries ; de tels préjugés sont comptés par tout esprit sage au nombre de ces instincts que la miséricordieuse sagesse du Créateur a gravés dans l'âme de la créature, pour la retenir ou la ramener invinciblement sous ses lois.

Si M. Guéroult veut s'arrêter un moment à ces réflexions, il se convaincra que l'âme humaine, qui a toujours besoin de Dieu, trouve toujours dans la religion catholique la satisfaction de ses besoins.

Nous avons récemment essayé de lui expliquer pourquoi nous ne craignons pas la logique de nos principes et pourquoi ses amis reculent devant les leurs. Nous sommes vraiment surpris de la frivolité et de l'incohérence de ses objections. Il semble se débattre contre lui-même, et Dieu le veuille, plutôt que contre nous. Il s'amuse à considérer le *Non possumus* du Pape dans l'affaire du jeune Mortara (1), comme un signe de faiblesse et d'abandon. Le Pape, prononçant cette parole, aurait, suivant M. Guéroult, proclamé qu'il ne peut être juste. Cela n'est pas sérieux. Il allègue ensuite, par nous ne savons quelle liaison d'idées, la situation du gouvernement romain. Le trône pontifical, dit-il, ne resterait pas longtemps debout s'il n'avait pas une force matérielle pour le protéger. N'est-ce pas là qu'en sont tous les trônes ? Si l'on y voit la preuve que l'au-

(1) Voy. dans le volume suivant les détails de cette affaire et les discussions auxquelles elle a donné lieu.

torité a besoin de force, on y voit aussi que la société a besoin de l'autorité, et ne lui marchande pas la force matérielle en attendant que sa force morale soit rétablie. Quand la *liberté* a renversé les trônes, les nations affranchies donnent immédiatement tout ce qu'on leur demande pour brider la liberté. Qui perd à cela ? Est-ce l'autorité ou la liberté ? L'argument de M. Guéroult se tourne contre lui-même. Du reste, il y a moins de garnison à Rome, proportion gardée, que dans toute autre capitale, et beaucoup moins de sergents de ville que dans Paris. Et qu'importe enfin qu'il faille là une force, puisqu'elle y est? Partout où sont des hommes on trouve des malfaiteurs ; le désordre serait qu'il n'y eût point de juges.

Autre remarque de M. Guéroult : Le catholicisme, dit-il, n'a pas encore conquis toute la terre ! Rien n'est plus certain, et nous désirons fort que cette conquête, si malheureusement entravée par l'invasion du protestantisme, soit reprise et menée vigoureusement, car le monde en a grand besoin. L'Église catholique n'a pas cessé d'y travailler par ses apôtres ; elle a pris possession par ses martyrs. Le moment semble approcher où ces héros obtiendront de Dieu le prix de leur sang. Ce que M. Guéroult, en sa qualité d'ami de la liberté du monde, devrait faire remarquer à ses lecteurs, pour les tirer des préoccupations de la Bourse, c'est l'état des contrées et des peuples que le christianisme n'a pas conquis. Mais, alors, adieu sa thèse et ses chants de victoire sur la mort des dogmes chrétiens. Si les dogmes chrétiens sont morts, où trouvera-t-il, où rêvera-t-il le levain du progrès et le germe de la vie ? Nous voudrions savoir quels arguments peuvent lui fournir contre le christianisme les pays qui lui ont encore échappé, la Turquie et les peuples

musulmans, l'Inde et les peuples idolâtres, la Chine et les peuples philosophes, l'Afrique et les multitudes sauvages?

Les pays que le christianisme n'a pas conquis, l'attendent pour monter à la civilisation. Il la leur portera quoi qu'on fasse, et la France, grâce à Dieu, s'y emploiera la première. Comme au moyen âge, elle mettra l'Eucharistie dans les plis de son drapeau, sans prendre garde davantage aux cris de quelques sophistes qui voudraient lui faire trahir sa destinée et l'espérance du genre humain.

RÉPONSE AU *WEEKLY REGISTER*.

— 17 NOVEMBRE 1858 —

Le *Weekly-Register*, excellent journal catholique anglais, s'occupant des poursuites dirigées contre M. le comte de Montalembert, observe que l'*Univers*, « si libre « et si hardi sur tous les sujets qui intéressent la religion, « n'a pas dit un mot de ce procès. » Une correspondance de Paris, publiée dans le même numéro, ajoute au caractère peu exact et peu obligeant de cette remarque. Nous transcrivons.

« Je suis affligé d'ajouter les bruits qui courent sur la part que le rédacteur en chef de l'*Univers* aurait prise à cette affaire. Comme ce journal est la seule publication religieuse importante qui défende le système impérial, M. Veuillot jouit d'une grande influence auprès de quelques-uns des ministres. D'après ces bruits (car ce ne sont que des bruits), il éprouve une telle haine contre le *Correspondant* et ceux qui soutiennent cette revue, qu'il se serait activement employé dans ces derniers temps à la faire supprimer. Pour moi, il n'y a que des preuves positives qui puissent me faire croire à la réalité du fait. »

L'honorable et pieux directeur du *Weekly-Register* a eu doublement tort d'accueillir les allégations que l'on vient d'entendre. En premier lieu, les chrétiens ne doivent pas légèrement imputer à leurs frères des sentiments de haine ; en second lieu, un journaliste chrétien doit sa-

voir que la qualité la plus nécessaire dans cette rude vocation n'est pas seulement une grande facilité à remettre et à oublier les injures, mais une sorte d'heureuse incapacité à les ressentir. Haïr avec tant de moyens de se venger, serait une situation morale périlleuse; il faudrait avoir étrangement endormi sa conscience pour y demeurer longtemps.

Quelques-uns de nos adversaires ont pu nous blesser et nous irriter passagèrement; pas un seul n'a réussi à nous laisser de la haine. Ni le *Correspondant*, ni aucun de ses rédacteurs ne nous inspirent rien de semblable. Plusieurs fois il nous a paru nécessaire de les combattre, ou plutôt de nous défendre contre eux. En dehors de ce combat légitime, nous aurions rougi d'entreprendre la moindre chose qui dût leur nuire. Nous ne cherchons nos adversaires que devant le public, nous ne les attaquons que lorsqu'ils peuvent nous entendre et nous voir, et nos conversations mêmes ne vont jamais au delà de nos écrits. Si le *Correspondant* succombe, ce ne sera point de notre fait. Nous n'en aurons aucune joie, parce qu'il ne nous cause aucun préjudice; nous n'en aurons aucun regret, parce que nous doutons qu'il puisse faire aucun bien. Sa ligne politique n'est qu'un tapage ou stérile ou malheureux; sa ligne religieuse est effacée ou incertaine, sans lumière pour les incrédules, sans chaleur pour les catholiques. C'est là ce que nous lui reprochons et non pas son hostilité contre nous.

Le *Weekly-Register* ne connaît pas mieux notre situation que nos sentiments. La faveur où il nous suppose est purement imaginaire. S'il y a des ministres près de qui l'*Univers* jouisse de quelque influence, les rédacteurs l'ignorent et ne tiennent nullement à le savoir. Nous ne

soutenons pas les vues des ministres, nous soutenons nos pensées, uniquement inspirées par l'amour de l'Église et de la patrie. L'attachement très-réel que nous professons, non pas pour le *système*, mais pour les *institutions* de 1852, ne réclame point de récompense. A diverses reprises, profitant de la liberté que les institutions nous laissent, nous avons critiqué le système. C'est mal faire sa cour; nous y trouvons notre compte néanmoins. Nous aurions la vanité de disparaître totalement dans notre œuvre, trop heureux si la faveur qui ne peut tomber sur nous s'attachait à ños idées. Nous doutons qu'il en soit ainsi là où le *Weekly-Register* nous attribue tant d'influence. Des signes fréquents annoncent que notre politique n'y plaît pas toujours, et quant à notre ligne religieuse, nous croyons que celle du *Correspondant* y agréerait mieux. Elle a davantage ce je ne sais quoi de français, sinon de gallican, ce savoir vivre accommodant où nous ne pouvons atteindre, qui charme les hommes d'affaires et même, hélas! les hommes d'État.

Enfin, le *Weekly-Register* s'abuse s'il voit une marque de faveur dans ce qu'il appelle « la liberté et la hardiesse « de nos commentaires sur tous les sujets qui concernent « la religion. » Cette liberté et cette hardiesse règnent également dans la *Presse* et dans le *Siècle;* elle atteint la plus odieuse et la plus révoltante licence dans quelques autres publications. L'anti-christianisme n'a jamais élevé plus haut un plus brutal et plus indigne langage. Nous prenons la liberté de défendre hardiment ce qu'il est permis d'attaquer avec audace. Quelle raison aurions-nous d'exister, s'il nous fallait une concession particulière pour parler en catholiques devant ces ennemis acharnés de tout ce qui est chrétien? Au reste, même en matière politique, nous

ne trouvons pas la presse aussi contrainte qu'on le prétend, et il nous a toujours paru que, moyennant quelque convenance de formes et quelque respect pour le principe des institutions, on peut tout dire.

Nous n'aurions pas hésité, pour notre part, à publier, si nous l'avions jugé à propos, ce que nous pensons des poursuites dirigées contre M. de Montalembert. Nous ne sommes pas fâché ni embarrassé de la nécessité où l'on nous met aujourd'hui d'expliquer notre silence.

Les personnes qui ont lu l'article incriminé, comprendront parfaitement que nous ne pouvons l'approuver, et que nous devons même regretter qu'il soit soustrait à la discussion. Le combattre maintenant n'est pas possible, à aucun point de vue; le défendre aurait un air de fausse générosité blessant pour M. de Montalembert et ridicule à nos propres yeux. Pour nous faire passer sur ces considérations, il aurait donc fallu que l'intérêt de la religion y fût de quelque manière engagé. Or, la religion est complétement absente de cette cause. Si tous les catholiques se souviennent des grands services que M. de Montalembert a rendus à l'Église et le suivent avec une sympathie inquiète et affligée dans cette pénible aventure, son affaire est néanmoins trop évidemment, trop exclusivement et trop volontairement politique, pour que personne y voie autre chose que de la politique; et ici nous n'aurions à exprimer que des dissentiments, des regrets et des vœux également superflus.

SUR UNE PROCLAMATION

DE LA REINE D'ANGLETERRE.

— 12 DÉCEMBRE 1858. —

Nous avons publié la proclamation de Sa Majesté la reine d'Angleterre « aux princes, chefs et peuples de « l'Inde, pour leur annoncer le nouveau régime qui place « tout le pays sous la dépendance directe du gouverne- « ment britannique. » Cette pièce a passé sans qu'on y prît garde. A la vérité, ce n'est qu'un morceau de littérature qui ne saurait influer sur les événements. Les insurgés se rendront peut-être aux arguments militaires ; la rhétorique et les serments n'en ont plus d'assez forts, même dans la bouche de la Souveraine. Cependant, le langage de Sa Majesté Britannique est digne de remarque. On imaginerait difficilement quelque chose de moins fier.

Après avoir remarqué que, « pour diverses raisons graves, » elle a pris sur elle le gouvernement des territoires administrés jusqu'ici par l'honorable Compagnie des Indes, la Reine entre tout de suite et très-abondamment en protestations de justice, d'humanité, de modération. Elle ne désire *aucune augmentation* de ses provinces ; elle ne permettra *aucune agression* contre les territoires, les droits, la dignité, l'honneur des princes indigènes ; elle veut que tous ces biens d'autrui soient dé-

sormais respectés *comme les siens propres ;* elle se considère tenue envers les indigènes *par les mêmes devoirs* qu'envers ses autres sujets, et, *ces devoirs*, elle veut, par la bénédiction de Dieu, *consciencieusement et fidèlement les remplir*, etc., etc. Les protestations ne finissent point. On ne peut qu'applaudir, puisqu'il s'agit d'arrêter l'effusion du sang. Néanmoins, il y a quelque humiliation à parler de la sorte après la lugubre histoire de la domination de l'orgueil anglais dans l'Inde.

La reine « déplore le malheur et la misère dans les« quels l'Inde a été plongée par des *hommes ambitieux*, « qui ont troublé leurs compatriotes en répandant de « *faux bruits*, et qui les ont ainsi excités à l'insurrec« tion. » De faux bruits !... Au milieu des plus tragiques circonstances, quand les cadavres s'amoncellent, quand l'incendie se prolonge, on voit souvent éclater de ces choses comiques : elles viennent cruellement avertir que la pauvre espèce humaine n'a jamais longtemps ni complétement le don du sublime, pas même dans la douleur.

Ayant de la sorte expliqué l'insurrection par la malice des hommes ambitieux qui ont répandu de faux bruits, Sa Majesté continue de promettre aux Indiens mille douceurs que l'honorable Compagnie ne leur a pas procurées, ou que du moins ils ne savaient pas en avoir reçues. Désormais donc, ils jouiront de leurs héritages, ils verront respecter tous leurs droits relativement aux terres de leurs ancêtres ; dès que la paix sera rétablie, on fera fleurir partout l'industrie et les travaux publics ; le Gouvernement, enfin, administrera *pour l'avantage de tous les sujets :* « Leur prospérité, dit la reine, sera notre force, « leur *contentement* notre sécurité, et leur reconnais« sance notre récompense. » En Europe, personne ne

doutera que tels ne soient les vrais sentiments de la reine d'Angleterre. Dans l'Inde, il est à craindre que ces belles assurances ne passent à leur tour pour de *faux bruits*.

Ces peuples, naguère tant méprisés, doivent éprouver un certain étonnement. Ils ont fait mille insolences, ils ont battu plusieurs fois les troupes anglaises, et depuis ces actes, politiquement plus répréhensibles que les crimes et les barbaries dont on les accuse, voici qu'on leur offre la paix et tous les bénéfices de la civilisation ! Qu'ils y consentent seulement, ils seront les égaux de leurs vainqueurs, et comme tels « admis librement et impartiale- « ment à toutes les places dans le service de la reine qu'ils « sont capables de remplir par leur éducation, leurs ta- « lents et leur probité. » Hélas ! on était moins libéral envers eux lorsqu'ils se montraient plus sages, et le crime est mieux traité que la vertu.

Dès l'origine de l'insurrection, les hommes qui connaissent l'Inde ont cru que cette levée de boucliers serait de longue durée, et peut-être définitive, par l'impossibilité où se trouveraient les Anglais d'en tirer une vengeance suffisamment *indienne*, c'est-à-dire assez horrible pour frapper de terreur ces peuples qui ne croient que la force, ne craignent que la force, et à qui une domination séculaire n'a su faire connaître que la force, sans jamais l'adoucir et sans jamais l'ennoblir en l'employant à les tirer de leur barbarie. Il n'a pas tenu aux journaux anglais de l'Inde et de l'Europe, ni aux soldats de Sa Majesté Britannique, que cette répression formidable n'eût lieu : les journaux l'ont assez demandée, les soldats assez essayée, et quels essais ! Maintenant, on essaie de la clémence. Dieu veuille qu'elle réussisse ! Mais nous craignons qu'il ne soit tard, et que les indigènes, peu touchés d'un pardon

qu'ils n'auront pas demandé, ne conservent un souvenir plus durable des efforts inutiles qu'on a faits pour les écraser. Sa Majesté la reine d'Angleterre ne peut se dissimuler qu'entre sa main réparatrice et le cœur de ses sujets de l'Inde, il y a bien du sang.

Par quels moyens, d'ailleurs, réparera-t-on tant de blessures ? C'est ici le plus triste ; l'Angleterre ne compte plus que sur l'industrie et les travaux publics ; le christianisme est exclu.

Certaines personnes aiment à nous parler, en France, de la vigueur et de la profondeur des sentiments chrétiens de l'Angleterre ; et l'Angleterre elle-même, dans son langage officiel, se prétend fort attachée à l'Évangile. Dans la proclamation qui nous occupe, la reine prend le titre de *défenseur de la Foi.* Si c'est là autre chose qu'une formule, la proclamation contient un aveu d'impuissance plus caractérisé que tous ceux qu'on vient de signaler. En effet, S. M. Britannique, défenseur de la foi de Jésus-Christ, déclare que, fermement convaincue de la vérité du christianisme, elle n'a pourtant *ni le droit,* NI LE DÉSIR d'imposer ses convictions à aucun de ses sujets !

Elle dit plus, et elle veut qu'on entende bien jusqu'où va son abnégation. Il serait tout simple qu'elle promît de ne contraindre personne, mais l'engagement qu'elle prend contre le christianisme est plus ample, est tout à fait formel. Non-seulement elle n'a pas le *désir* d'imposer sa foi à ses sujets musulmans et idolâtres, mais il lui plaît et elle veut qu'on n'entreprenne pas de les convertir : « Nous « ordonnons que généralement, en faisant et appliquant la « loi, on ait des égards pour les droits anciens et les *usages* « de l'Inde. — Nous déclarons que *notre volonté* et *notre* « *plaisir* sont que personne ne soit ni *favorisé* ni inquiété

« à cause de sa foi religieuse ou de son culte, et que « tous jouissent de la protection égale et impartiale de « la loi ; et nous ordonnons *strictement* à tous ceux qui « exercent l'autorité *de ne pas se mêler de la foi reli-* « *gieuse ou du culte de nos sujets, sous peine de notre* « *haut déplaisir.* »

Pour qui connaît les abominations de l'idolâtrie indienne, S. M. la reine d'Angleterre prend ici un engagement qui semble incroyable, et l'on s'étonne que les saints de l'Angleterre n'aient pas encore protesté. L'année dernière, ils jeûnaient par ordre de la reine, ils gémissaient et se frappaient la poitrine, s'accusant à la face du monde parce que l'Angleterre n'avait pas été dans l'Inde ce que doit être une nation chrétienne au milieu des peuples qui ne connaissent pas Jésus-Christ. Et voici maintenant que l'Angleterre promet aux idolâtres et aux musulmans de ne plus allumer sous leurs yeux le flambeau de l'Évangile, et de respecter leurs superstitions, sous peine du haut déplaisir de la reine, pontife suprême de l'Église anglicane et défenseur de la foi !

Pour que le gouvernement anglais se résigne à une pareille répudiation de ses droits et de ses devoirs comme puissance chrétienne, et pour que cet acte surprenant puisse passer sans exciter ni douleur ni surprise, il faut ou que ses affaires dans l'Inde soient bien compromises, ou que le christianisme anglais soit bien affaibli.

Quelques journaux anglais réclamaient, il n'y a pas longtemps, contre une haute distinction accordée à nous ne savons quel prince indigène déjà suspect de félonie. On lui avait donné le très-noble ordre du Bain ; les journaux observaient que c'était pourtant un scélérat, qui s'était emparé du pouvoir par le meurtre de quelques douzaines

de ses parents, et qui se préparait à couronner ses crimes en trahissant l'Angleterre. On déshonore la chevalerie anglaise, ajoutaient les journaux, en la prostituant à de tels misérables. La proclamation promet à la chevalerie anglaise beaucoup de déplaisirs de ce genre ; et les païens de l'Inde n'ont besoin que de quelques crimes pour entrer dans ses rangs. Il faut s'y résigner, le temps n'est plus aux résistances illustres ! Quand Notre-Seigneur ou la sainte Vierge étaient les premiers patrons de tous les ordres de chevalerie, on regardait aux compagnons que l'on y faisait entrer. Le soudan d'Égypte disait avec menace à notre saint Louis, qu'il tenait captif : « Fais-moi chevalier ! » Et saint Louis répondait : « Fais-toi chrétien ! »

Maintenant, qu'importe !

XIMENÈS ET L'INQUISITION.

— 15 ET 19 NOVEMBRE 1856 —

I. Jeanne-Marie de la Croix et François Ximenès. Origine de l'Inquisition. — Saint Dominique. — Les bûchers de l'Inquisition. — II. L'Inquisition d'Espagne, tribunal politique. — Intervention des Papes. — Les auto-da-fé. — Calomnies de Llorente. — Pourquoi nous défendons l'Inquisition. — III. Procédure de l'Inquisition.

I

M. Charles Sainte-Foi, à qui les lettres et la science catholiques doivent déjà tant d'excellents travaux, a eu l'heureuse idée de publier une *Bibliothèque franciscaine*, qu'il destine à raviver parmi nous les gloires de Saint-François. Deux vies, admirables à différents titres, inaugurent dignement cette collection : celle de Jeanne-Marie de la Croix, dont le nom n'était guère connu en France, et celle de François Ximenès, dont, malgré le travail de Fléchier, on ne connaissait guère que le nom (1). Jeanne-Marie de la Croix, humble recluse, a vécu dans un petit couvent du Tyrol, n'ayant pour témoins de ses vertus que Dieu et les anges. Ximenès a été mêlé à toutes les affaires de son temps, et en grand homme, grand dans la politique, dans la religion, dans les sciences ; véritable roi d'Espagne à l'heure où l'Espagne allait devenir la nation

(1) *Vie du Cardinal Ximenès*, avec une Dissertation sur l'*Inquisition*, par le Dr HEFELÉ. — Traduction de MM. Ch. SAINTE-FOI et DE BERMOND. — 1 vol. in-8°. Paris, Poussielgue.

dominante. Entre ces deux âmes pourtant, entre cette recluse ignorée et ce politique si actif et si célèbre, il y a plus d'une ressemblance. Ils sont frère et sœur, non d'habit et de vocation seulement, mais de cœur et d'esprit. Par la sainteté, ils ont une action commune, ils exercent une influence pareille. Dans sa solitude, Jeanne-Marie ne laisse pas de prendre une part considérable à tout ce qui, de près ou de loin, touche aux intérêts de l'Église et de la maison d'Autriche, parce que la maison d'Autriche sert l'Église. Dans son palais magnifique, au milieu des immenses affaires dont il est chargé, archevêque, cardinal, régent du royaume, ayant l'œil et la main en même temps en Espagne, en Afrique, en Amérique, prêtre, ministre, conquérant et savant, Ximenès n'oublie point les vertus modestes de sa profession et garde le recueillement d'un religieux. L'un et l'autre nous offrent le vrai modèle du patriotisme ennobli par la foi.

Ximenès, dans sa jeunesse, parut n'être pas sans ambition. Du moins, il avait celle qui semble permise au mérite et au courage. Armé d'un droit qu'il tenait de Rome, il commença par lutter contre un homme rude et puissant qui lui en contestait l'exercice, et qui, se servant de l'argument du plus fort, le fit jeter en prison. Il y resta inébranlable pendant plusieurs années, et finit par obtenir ce qui lui était dû. Au sortir de cette épreuve, son talent, relevé d'une vertu déjà éclatante, lui ouvrit la carrière des grands emplois. Le succès fit ce que l'adversité n'avait pu faire. La fortune parut misérable à cette âme qui avait voulu la vaincre et qui l'avait vaincue. Ximenès se retira du monde ; il se jeta dans l'oubli, dans l'obéissance, dans la pauvreté. L'humble couvent où il s'était réfugié ne lui parut pas assez humble encore. Il lui fallut le désert, la

réclusion dans la solitude, le dénûment dans la pauvreté. Ce fut là que Dieu le voulut prendre, pour l'élever quasi à la grandeur souveraine et environner son nom de cet éclat de gloire que les siècles n'emportent point.

Le pauvre père François devint successivement gardien de son couvent, provincial de son ordre, confesseur de la reine, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, cardinal, premier ministre, grand inquisiteur, régent du royaume ; il fonda l'université d'Alcala, servit puissamment à la conquête religieuse de Grenade ; et poussant plus loin les armes de l'Espagne et la croix, de ses deniers et de sa main il prit Oran sur les Maures d'Afrique.

Le docteur Hefelé a largement rempli le cadre magnifique que la vie du cardinal Ximenès lui offrait. Il a étudié avec amour ce grand homme et ces grandes actions. Il entend bien, il peint bien. Peu d'ouvrages offrent une lecture plus intéressante. Les traducteurs ne l'ont pas trahi. Très-versés l'un et l'autre dans la littérature allemande, bons écrivains et savants, ils nous ont donné une version exacte, aisée, rapide, éclairée à propos de notes intelligentes et concises.

Ximenès a été grand inquisiteur, son historien devait nécessairement étudier d'une manière particulière l'Inquisition. Car si l'Inquisition a été ce que l'on dit, l'honneur du Cardinal en souffrirait. Cet homme illustre a-t-il gouverné une institution infâme, a-t-il présidé un tribunal de bourreaux ? Le docteur Hefelé a consacré à l'Inquisition une étude qui forme le morceau capital de son ouvrage et qui remplit à elle seule presque le quart du volume. Nous nous bornerons ici à rendre compte de cet épisode si remarquable. Puissions-nous dissiper quelques aveuglements.

Le mot *Inquisition* est nouveau et décrié. La chose qu'il exprime est aussi ancienne que l'Église et que toute société humaine, et durera aussi longtemps. L'Inquisition s'appelle aujourd'hui la loi, l'ordre public ; et elle est en pleine activité partout. Aucune société ne peut abdiquer le droit naturel de contraindre ses membres à l'observation de ses lois, et de les chasser de son sein lorsqu'ils refusent opiniâtrément d'obéir. Il n'y a pas de corporation particulière, quels qu'en soient la nature et le but, où ce droit ne soit en usage. Tout prince, tout père de famille, tout chef d'association exerce l'inquisition ; le président d'un banquet est un inquisiteur. Contester ce droit à l'Église, ce serait contester la divine sagesse qui l'a fondée. Elle se l'attribue, elle l'exerce, et elle exclut de sa communion les rebelles qui le lui dénient, non moins rebelles au bon sens qu'à elle-même.

Mais en retenant l'usage du droit, l'Église ne l'a pas toujours employé de la même façon. Observant les nécessités des temps, où elle voit l'indication de la volonté divine, elle agit comme l'exigent les dispositions des esprits et les besoins des sociétés : elle marche ainsi au but qu'elle poursuit sans cesse, le salut des âmes par le maintien et le triomphe de la vérité.

Si pendant les trois premiers siècles, lorsque toutes les puissances de la terre étaient liguées contre elle, l'Église n'a pu réclamer leur appui, qui prétendra tourner contre elle une pratique à laquelle les circonstances l'obligeaient ? L'esprit de parti fait cette iniquité. Il veut présenter comme régulier un état de choses que l'Église subissait en gémissant, et dont elle priait Dieu de la délivrer. Parce que la persécution exaltait les courages et faisait des martyrs, on oublie, on veut oublier qu'elle faisait aussi des apostats.

Il n'est pas permis de regretter un état que l'Église a regardé toujours comme une calamité. Son royaume ne vient pas de ce monde, mais il est dans ce monde, dit saint Augustin : elle est faite pour se développer librement au grand jour, pour accomplir la parole qui promet à Jésus-Christ de lui donner toutes les générations. Ce que l'Église a fait à chaque époque est bien fait. Constamment assistée de l'Esprit-Saint, elle puise en lui cette prudence surnaturelle avec laquelle elle sait souffrir, attendre et commander.

Trois siècles de persécutions n'épuisent point sa constance ; mais elle a d'autres vertus que le silence et la résignation, et d'autres services à rendre aux méchants que de prier pour eux. Elle les sert aussi en les empêchant de répandre le sang des justes et en les éloignant des erreurs qui les transforment en bourreaux.

Constantin le comprit. A peine chrétien, il sentit qu'il devait employer au profit de l'Église le pouvoir que le Fondateur de l'Église lui avait donné, et tourner contre les corrupteurs de la doctrine une puissance qui recevait de cette doctrine même un frein salutaire. Au simple point de vue politique, livrer l'Église aux assauts et aux déchirements de l'hérésie, c'était rendre l'Empire au paganisme dans un délai prochain. Constantin avait été suscité, avait combattu, avait triomphé pour autre chose. L'Église ne vit rien de contraire à l'ordre établi de Dieu dans l'appui séculier qu'on lui offrait ; elle l'accepta avec reconnaissance, et depuis ce temps, elle n'a cessé de rappeler aux princes chrétiens l'obligation qu'ils ont contractée, d'employer aussi pour elle la force matérielle remise en leurs mains, « afin que, la crainte des châtiments tem-
« porels venant se joindre à celle des peines de l'autre vie,
« l'homme fût tenu ou ramené dans le devoir par les deux

« côtés de son être. » Ainsi, à sa manière, parle la société temporelle, qui institue ses chefs pour prévenir, récompenser et sévir.

On doit donc faire remonter au quatrième siècle l'établissement de l'Inquisition. Toutefois, ce ne fut pas l'Église qui décerna ou demanda la première la peine de mort contre les dissidents. Constantin les bannissait. Constance et Valens, ariens, décrétèrent la mort. Les catholiques ne firent que maintenir cette législation, mais non avec une parfaite unanimité. De graves autorités s'élevèrent au contraire dans le clergé, trouvant la loi arienne trop rigoureuse. Le principe resta en dehors de ces débats. Aucun esprit sérieux ne contestait à l'Église le droit de réclamer l'appui du bras séculier, et au prince le droit ou plutôt le devoir d'agir en conséquence.

Dans le moyen âge, l'union entre l'État et l'Église étant devenue plus intime, l'hérésie fut considérée et punie comme un crime non plus seulement religieux, mais encore social et politique. Elle avait, en effet, essentiellement ce caractère. On appliqua donc à toutes les hérésies, sans distinction, les principes que toutes les nations de l'Europe appliquent encore aujourd'hui à certaines hérésies particulières qui intéressent plus spécialement l'ordre et la sécurité de l'État. On peut toujours déclamer ; mais la bonne foi doit reconnaître, même chez les peuples qui se piquent le plus de libéralisme, certains points de doctrine, souvent assez nombreux, que nul ne peut nier sans encourir la sévérité des lois. La différence consiste uniquement dans le nom de l'hérésie et dans la procédure des inquisiteurs. Quant à la peine, il y a, selon la gravité du fait, la prison, l'amende et les frais de justice (équivalent de la confiscation), l'exil, la prison dans l'exil, la mort. On ne

punit plus le délit contre Dieu, puisque Dieu n'est plus reconnu comme chef et lien des sociétés, on punit le péché contre la Loi. Cependant, il y a encore aujourd'hui, chez nous et ailleurs, des doctrines réprouvées par l'Église, dont l'État s'enquiert, et qu'il frappe.

Les progrès désastreux des sectes manichéennes, qui désolèrent l'Europe et menacèrent d'une ruine complète l'Église et la Société, contraignirent les Papes, les Évêques et les seigneurs temporels à réunir leurs efforts contre cet immense péril. Les sectaires niaient à la fois les principes les plus essentiels de la religion et de l'ordre moral. La pratique était le pillage, la dévastation, le meurtre. La guerre n'aboutissait qu'à leur rendre ruine pour ruine, meurtres pour meurtres; on en faisait des boucheries, ils étaient écrasés, ils renaissaient. C'est alors que l'Inquisition prit la forme et les développements qui lui ont valu plus tard de si violentes calomnies. Quelle fut pourtant la pensée de saint Dominique? De substituer le régime de la justice au régime de la guerre, de remplacer le sabre par la loi, d'attribuer la connaissance des cas d'hérésie au juge naturel, au prêtre, tandis qu'on l'abandonnait au soldat. « Vos soldats, dit-il aux seigneurs catholiques, ne parviendront jamais qu'à tuer beaucoup de ces malheureux, parmi lesquels il y a tant d'ignorants. Il faut aller vers eux, pieds nus, la croix dans la main; il faut établir chez eux des monastères, des écoles et des juges. »

L'Ordre de Saint-Dominique sera toujours honoré d'avoir été choisi par le Saint-Siége pour rechercher les hérétiques, afin de les ramener par un enseignement salutaire, ou de punir ceux qu'une opiniâtreté coupable retenait dans l'erreur. Il s'en acquitta de manière à mériter la reconnaissance des hérétiques eux-mêmes. Les égor-

gements cessèrent, la paix se rétablit, la vérité triompha ; les sciences et les lettres prirent un merveilleux essor. On parle sans cesse des bûchers de l'Inquisition. Elle alluma moins de bûchers que de flambeaux. L'Université de Toulouse fut fondée contre l'hérésie albigeoise, et les fondations de ce genre étaient au nombre des moyens sur lesquels l'Église comptait principalement pour en finir avec les hérésies. Il faut abjurer toute raison, nous dirions volontiers tout amour-propre, et se laisser bien misérablement aveugler par la haine, pour admettre que, dans un siècle qui vit à la fois Innocent III, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Louis de France et tant d'autres saints à la tête de la société, l'Église voulût établir des tribunaux sanguinaires, afin de se donner la gloire et le plaisir de faire mourir des innocents.

Que la frénésie des ennemis systématiques du christianisme croie cela, ou du moins le dise, on le conçoit ; cette passion ne veut point raisonner et se fait un jeu de son injustice. Mais les catholiques qui, par timidité ou par ignorance, tiennent le même langage, devraient se souvenir que les Papes et les Conciles généraux ont proclamé l'Inquisition nécessaire, qu'ils l'ont établie et sanctionnée solennellement. C'est dans le troisième et quatrième Concile de Latran que l'Inquisition a vraiment pris naissance, non comme institution politique, caractère que les rois d'Espagne et de Portugal lui donnèrent plus tard et qui resta particulier à ces deux pays, mais comme institution religieuse et ecclésiastique, telle qu'elle a existé en Europe jusqu'à la fin du quinzième siècle.

En ce qui regarde donc cette forme première, exclusivement religieuse et ecclésiastique, il faut savoir dire nettement que l'Inquisition a été une institution nécessaire,

dont la société catholique avait besoin, et qui a répondu au besoin de la société catholique. — Si, dans l'exercice de cette magistrature, quelques hommes ont failli, c'est leur faute. Tout juge peut errer, prévariquer même ; la justice est sainte. Tout ce que l'Église a établi, confirmé, approuvé dans l'Inquisition, est saint, et il n'est permis à aucun catholique de le blâmer ; car l'Église ne saurait autoriser le mal ou l'erreur, ni par ses enseignements, ni par sa conduite, et l'on peut juger de la valeur morale des choses aussi bien par sa pratique que par ses lois. Voilà ce que ne veulent pas assez comprendre ces chrétiens politiques qui, reconnaissant l'Église infaillible dans ses décrets, jugent néanmoins la plupart de ses actes comme s'ils admettaient que l'assistance de l'Esprit-Saint lui a manqué.

Ainsi, 1° l'Inquisition en général, c'est-à-dire la recherche et la répression des dissidences doctrinales qui peuvent troubler et renverser l'ordre des sociétés, est le droit nécessaire et partout pratiqué de toute société humaine. 2° L'Église a toujours retenu et toujours exercé ce droit, et elle en a, suivant les temps et suivant les circonstances, réglé l'usage, non-seulement très-légitimement, mais encore avec beaucoup de sagesse et de miséricorde, même lorsqu'elle a dû se décider aux plus grandes rigueurs. 3° L'Inquisition politique d'Espagne, dont nous allons parler, est autre chose que l'Inquisition religieuse établie, confirmée et approuvée par l'Église. Il importe de rappeler ces principes et de faire cette distinction sur un sujet où la passion a coutume de tout brouiller pour parvenir plus aisément à tout ignorer.

Avant d'aller plus loin, encore une réflexion de bon sens et de bonne foi.

Les ennemis de la religion catholique aiment à parler

de l'Inquisition. C'est le texte le plus facile de leurs déclamations et de leurs outrages, et le mot à lui seul vaut beaucoup de calomnies. De leur côté, les catholiques ne peuvent prononcer ce mot terrible, montrer le ridicule de ces déclamations, l'iniquité de ces calomnies et de ces outrages, sans qu'on leur crie aussitôt qu'ils veulent rallumer les bûchers et y faire monter la fleur du genre humain. Nous pourrions nommer les écrivains qui déjà taillent leur plume pour apprendre à leurs lecteurs que l'*Univers* vient de faire encore une fois l'apologie de l'Inquisition, et demande encore une fois qu'on les brûle. Sur ce point tout particulièrement, on veut que les catholiques passent condamnation, baissent la tête, se réduisent au silence. Nous croyons que les catholiques auraient tort d'y consentir. Ils n'ont à rougir de rien ; ils n'ont à combattre que des mensonges palpables et des préjugés ignorants ; la vérité est pour eux. Qu'ils la proclament avec constance ; elle triomphera sur ce point, comme elle a triomphé sur tant d'autres. Si la multitude des adversaires, même des adversaires de bonne foi, pouvait écraser la vérité, il y a longtemps que ce serait fait. Mais Dieu a mis en elle une force invincible : pour être victorieuse, il ne lui faut qu'un petit nombre de cœurs fermes qui ne la renient pas et qui sachent la confesser, quand l'occasion le requiert ou seulement se présente. Alors, plus aisément qu'on ne le croirait, elle obtient raison et de la fausse logique et de la fausse science, elle finit par arracher les erreurs les mieux enracinées. Les esprits justes, les cœurs droits font seuls la force des erreurs qu'ils partagent. Ils s'en détachent lorsqu'ils sont éclairés, et on leur trouve généralement en ce temps-ci une prédisposition heureuse à recevoir la lumière ; aussi notre époque sera-t-elle si-

gnalée par de grandes réparations. Enfin, comme la vérité a sa vigueur secrète, le mensonge a ses secrètes infirmités. Il n'est pas vraiment savant. Toute son audace l'abandonne lorsqu'il se sent connu et qu'il voit qu'on lui rit au nez. Pour ce qui regarde l'Inquisition, le moment est proche, s'il n'est déjà venu; la proie va échapper à ceux qui l'ont dévorée si longtemps. Après le docteur Hefelé, il y aura sans doute encore des gens qui parleront comme l'abbé Llorente; mais ils réussiront surtout à se donner un brevet bien authentique d'iniquité et de sottise, et peu à peu ils se détermineront à cacher ce bon papier.

II

C'est vers la fin du seizième siècle que l'Inquisition, par suite de certaines circonstances propres à l'Espagne et au Portugal, prit en ces pays une forme et un caractère différents de ceux qu'elle y avait eus jusque-là, comme partout. De religieuse et ecclésiastique, elle devint politique et civile.

Dès les premiers siècles de l'Église, les juifs s'étaient multipliés et affermis en Espagne, au point d'oser concevoir la pensée de convertir au judaïsme le pays tout entier. L'Église et l'État, justement alarmés de cette puissance, avaient cherché de concert à prévenir les dangers dont elle les menaçait. Mais la sévérité des lois portées contre les juifs ne fit que les rendre plus prudents. Pour y échapper, ils feignirent d'embrasser le christianisme et restèrent juifs en secret. Ils s'introduisaient et on les trouvait partout, dans les emplois les plus importants, dans les conseils des princes, dans tous les rangs de la

hiérarchie ecclésiastique, en sorte qu'ils formaient au milieu de l'État la société occulte la mieux organisée et la plus forte. C'est ce qu'avoue le décret des Cortès libérales de 1812, par lequel l'Inquisition fut abolie.

Cette situation attaquait jusque dans sa source la nationalité espagnole, encore en lutte contre les Maures. Le peuple et le clergé se plaignaient unanimement; et lorsque les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, établirent l'Inquisition à Séville, vers 1480, ils ne firent que répondre au vœu public.

Cependant le Saint-Siége, quoiqu'il approuvât en général l'Inquisition et qu'il l'eût introduite en diverses contrées de l'Europe, voyait avec inquiétude cette arme passer aux mains du pouvoir temporel. Il craignait, non sans raison, que la miséricorde ne tempérant plus la rigueur des lois, on ne vît paraître des abus funestes, et que la religion ne servît de prétexte aux princes pour se venger de leurs ennemis. La nouvelle Inquisition rencontra donc à Rome des obstacles considérables. Sixte IV lui refusa, aussi longtemps qu'il put, la sanction de son autorité. Lorsque l'imminence d'un plus grand mal le contraignit de céder, il voulut du moins adoucir autant que possible une institution dont le caractère l'effrayait, et sauvegarder les droits que la charité chrétienne a toujours reconnus au repentir. Nous ne pouvons rapporter ici toutes les conditions que la prudence du Pape imposa aux rois d'Espagne avant de leur accorder la confirmation qu'ils lui demandaient, on les trouvera dans l'ouvrage du docteur Hefelé. Il suffit de constater qu'à partir du moment où l'Inquisition politique fut établie, une lutte sérieuse et continuelle s'éleva entre le gouvernement espagnol et le Saint-Siége, et s'envenima plus d'une

fois, notamment sous Léon X, au point de faire craindre une rupture complète. Le docteur Hefelé entre à ce sujet dans les détails les plus intéressants. Il montre les Papes occupés sans cesse à plaider la cause de l'humanité auprès des rois espagnols, recevant les appels des accusés condamnés injustement ou avec trop de rigueur, absolvant les coupables qui montrent du repentir et leur faisant rendre leurs biens, cassant les sentences des inquisiteurs, destituant ceux qui ont abusé de leur pouvoir, s'efforçant par tous les moyens de ramener l'Inquisition à son véritable but en la faisant rentrer dans les limites qu'elle avait su garder tant qu'elle avait été purement ecclésiastique et placée sous la haute direction romaine. Les faits abondent ; ils sont d'une telle autorité que Llorente, si appliqué à travestir et à passer sous silence tout ce qui honore l'Eglise, a dû pourtant les signaler. Seulement, pour ne rien perdre, il attribue à des vues d'intérêts et d'ambition tant de généreux efforts des pontifes romains ; le parricide cherche dans les bienfaits de sa mère une dernière arme pour lui porter un dernier coup. Notre auteur fait bien ressortir l'ignominie de ce Llorente.

La conquête de Grenade, enfin arrachée aux Maures, vint accroître encore les attributions déjà si étendues de l'Inquisition. Ferdinand et Isabelle, par une indulgence presque excessive, avaient laissé aux vaincus le libre exercice de leur culte. Les Maures, abusant de ces concessions, déchirèrent par la révolte le contrat qui les garantissait. Dégagés de leur parole, Ferdinand et Isabelle appliquèrent aux Musulmans les lois déjà existantes contre les Juifs, et leur donnèrent à choisir entre le christianisme et l'exil. Un grand nombre de ces malheureux imitèrent la ruse des Juifs : ils reçurent le baptême, mais

sans abjurer le Coran ; et se mettant en rapport avec leurs frères d'Afrique, ils créèrent au gouvernement un nouvel ordre d'embarras et de périls extrêmes, que la surveillance et la législation les plus sévères pouvaient seules conjurer. Toutefois, on attendit longtemps avant d'user des dernières rigueurs, et aucun homme instruit et de bonne foi n'accusera les rois espagnols de s'être trop hâtés. Ils résistèrent autant que possible à la pression de l'opinion publique et à l'irritation que devait produire l'endurcissement des Maures. Ceux-ci ne furent complétement expulsés d'Espagne que sous Philippe III, en 1609, et déjà François I[er], roi de France, en avait donné le conseil à Charles-Quint. Les Espagnols les plus éclairés, entre autres Cervantes, y applaudirent. « Jamais, dit « M. de Maistre, les plus grands maux politiques, jamais « surtout les attaques violentes portées contre le corps de « l'État, ne peuvent être prévenues ou repoussées « que par des moyens pareillement violents. Ceci est au « rang des axiomes politiques les plus incontestables... « Les Judaïsants et les Morisques devaient nécessairement « trembler ou faire trembler. » Nous ne sommes pas si loin de l'époque où la vérité de cet axiome a été terriblement démontrée, et où le chef de l'État, au lendemain de la bataille et des transportations, disait, dans les termes mêmes de M. de Maistre : « Il est temps que les « bons se rassurent et que les mauvais tremblent. »

L'Inquisition était donc un moyen de faire triompher la nationalité espagnole contre deux sortes d'ennemis également dangereux, le judaïsme et l'islamisme. Mais les rois comptaient l'employer à un autre dessein encore, auquel ils ne tenaient pas moins, et qui les animait davantage à la maintenir et à la fortifier, malgré les récla-

mations de l'Église; ce dessein était l'agrandissement de leur propre puissance. Le pouvoir royal avait pour limites le Clergé, la Noblesse et les Villes, et il y rencontrait des obstacles d'autant plus nombreux et plus graves que ces trois ordres se maintenaient en rapport plus intime, le Clergé avec Rome, la Noblesse et les Villes avec leurs corporations respectives à l'étranger. « L'Inquisition fut « l'instrument dont les rois se servirent pour fonder le « gouvernement absolu. Aussi le Clergé et la Noblesse « conçurent-ils une haine profonde contre elle, et ils en « furent poursuivis à leur tour, plutôt comme ennemis « du Saint-Office que comme hérétiques. Les prélats se « virent bientôt compromis en des procès nombreux avec « les nouveaux tribunaux. De son côté, le peuple castil- « lan, prévoyant que ceux-ci seraient l'écueil contre le- « quel viendrait se briser la puissance de la Noblesse et « du Clergé, se montrait fier de cette institution nationale, « et professait pour elle une admiration patriotique... » Ce caractère politique de l'Inquisition espagnole a été mis hors de doute par les historiens protestants eux-mêmes, tels que Ranke, Léo, M. Guizot, etc.

Nous connaissons maintenant la nature et le but de l'Inquisition d'Espagne, tribunal spécialement politique avec une apparence religieuse, essentiellement différent des tribunaux ecclésiastiques précédemment établis en Europe sous le même nom. Après avoir fait la part des inconvénients et des vices qui rendirent toujours l'Inquisition espagnole suspecte et odieuse à l'Église, il nous reste à considérer l'institution en elle-même et dans son action. Ce que les Papes y ont trouvé de répréhensible; ce qu'ils ont désapprouvé et condamné, tous les catholiques le désapprouvent et le condamnent. Sous cette ré-

serve, il est permis de rechercher si l'Inquisition a été d'ailleurs aussi mauvaise que sa renommée.

Pour bien en juger, il faut premièrement se placer au point de vue de l'époque. C'est une injustice absurde d'exiger d'un législateur qu'il se mette tout à fait en dehors et au-dessus des idées du temps où il vit. Quand une loi apparaît conforme à l'esprit du peuple qu'elle doit régir, nul n'a le droit de la condamner absolument, surtout lorsque, comparée aux institutions contemporaines du même ordre, elle leur est visiblement supérieure. Tel est précisément le cas de l'Inquisition politique du quinzième et du seizième siècle. Ce qu'Isabelle et Ferdinand avaient fait en Espagne, les Luthériens et les Calvinistes le firent en Allemagne, un demi-siècle plus tard. Le traité de paix de 1555 reconnut à chaque État le pouvoir de contraindre ses sujets à embrasser la religion dominante ou à quitter le pays.

Il ne suffit pas de reconnaître l'esprit du temps, il faut en connaître aussi la législation générale. Au seizième siècle, la peine de mort pour crime d'hérésie était appliquée en tout pays et dans toutes les confessions. La célèbre douceur de Mélanchton ne l'empêchait pas de féliciter Calvin d'avoir fait brûler Servet. La torture était également employée dans tous les pays et par tous les tribunaux séculiers. Si l'Inquisition se distingua dans l'usage qu'elle en fit, ce fut par plus de modération et d'humanité. Comme elle a été l'un des premiers tribunaux qui en mitigèrent l'application, elle a été aussi l'un des premiers qui la laissèrent tomber en désuétude. Nous reproduirons ce que dit là-dessus le docteur Hefelé.

Enfin, il faut savoir, ou il faut se souvenir, que l'Inquisition d'Espagne ne connaissait pas seulement du crime

d'hérésie, mais d'un grand nombre d'autres, et notamment de la magie. Parmi ses condamnés, les sorciers et les magiciens figurent pour une part considérable. On se demande, avec les idées d'aujourd'hui, comment la magie a pu être qualifiée crime? C'en était un très-réel aux quinzième et seizième siècles et plus tard, sévèrement réprimé partout, puni avec une rigueur particulière dans les pays protestants, qui s'adoucirent les derniers. En 1782 encore, une sorcière fut condamnée au feu dans le canton de Glaris. Si l'on comparait les procès de sorcellerie en Allemagne et en Espagne, le résultat serait tout à l'honneur de l'Inquisition.

C'est le moment de parler des *auto-da-fé*, dont il existe de si belles descriptions et si accréditées : « On voit un « grand feu, une chaudière immense autour de laquelle « les Espagnols venaient s'asseoir plusieurs fois l'an, « comme des cannibales, pour voir griller quelques cen- « taines de malheureux... On n'a jamais brûlé ni tué « personne dans aucun *auto-da-fé*. L'auto-da-fé consistait « simplement à prononcer l'acquittement des individus « faussement accusés, et à réconcilier avec l'Église les « coupables repentants. On livrait ensuite au bras sécu- « lier les hérétiques *relaps* ou *obstinés* et les coupables « dont les crimes ressortissaient en partie de la loi civile. « Dès lors, l'auto-da-fé était fini, et les inquisiteurs se reti- « raient. » De tous les auto-da-fé que signale Llorente, il en est très-peu qui se terminent par la remise du coupable à la justice séculière. Llorente, cependant, a écrit son *histoire* dans le but de rendre l'Inquisition aussi odieuse qu'il le pourrait. Il cite quatre auto-da-fé qui eurent lieu à Tolède en 1485. Sept cent cinquante condamnations furent prononcées dans le premier, neuf cents dans le

second, sept cent cinquante dans le troisième, neuf cent cinquante dans le quatrième. Combien de condamnations à mort ? Pas une.

D'après Llorente, l'Inquisition, en trois cent trente ans qu'elle a duré, aurait prononcé trente mille condamnations capitales. Dans ce chiffre sont comprises toutes les sentences pour bigamie, sorcellerie, usure, contrebande, crimes contre nature, sacrilége, assassinat, etc. Le nombre des hérétiques livrés au bras séculier doit donc être considérablement réduit. Mais le total général donné par Llorence est de beaucoup exagéré, comme le démontre très-nettement le docteur Hefelé.

Dans l'extrait que nous donnerons après ce travail, le docteur Hefelé nous parlera du *sac bénit*, le terrible *san-benito* que devaient porter les suspects, et qui ne fait guère moins de tort à l'Inquisition que l'auto-da-fé lui-même.

Il est ordinaire d'entendre dire que l'Inquisition a arrêté l'essor de l'intelligence, et la chose paraît toute naturelle. Le docteur Hefelé fait remarquer que l'époque la plus brillante de la littérature espagnole va de la fin du quinzième siècle à la fin du dix-septième ; c'est justement le temps de la plus grande puissance de l'Inquisition. Dans cette période vécurent les trois grands poëtes de l'Espagne, Cervantes, Lopez de Vega et Calderon, ainsi que les historiens les plus remarquables, tels que Pulgar, Zurita et Marianna. Llorente cite cent dix-huit savants qu'il dit avoir été poursuivis par l'Inquisition ; mais il convient d'ajouter que de tous ceux dont il est fait mention, il n'en est pas un à qui l'on ait brûlé un seul cheveu ; enfin, ce qui prouve mieux que toute autre chose que l'Inquisition n'était point ce que l'on croit ordinairement,

c'est que les plus grands esprits de l'Espagne se plaisent à lui rendre hommage et la représentent comme une institution salutaire et avantageuse à leur pays. Cependant plusieurs avaient eu à se plaindre d'elle, soit pour eux-mêmes, soit pour des parents et des amis.

Un livre curieux et bien fait, intitulé *Beaumarchais et son temps*, nous fournit un témoignage irrécusable de cette faveur de l'opinion publique en Espagne pour l'Inquisition. C'est une lettre inédite de Beaumarchais au duc de La Vallière :

« Madrid, 21 décembre 1764.

« Cette terrible Inquisition, sur laquelle on jette feu et flammes, loin d'être un tribunal despotique et injuste, est au contraire le plus modéré des tribunaux, par les précautions que Charles III, à présent régnant, a prises contre les abus dont on pouvait avoir à se plaindre : il est composé non-seulement de juges ecclésiastiques, mais aussi d'un conseil de séculiers dont le roi est le premier des officiers; la plupart des grands de la première classe remplissent les premières places, et la plus grande modération résulte du combat perpétuel des opinions de tous ces juges, dont les intérêts sont diamétralement opposés. Cet arrangement fait un honneur infini à la fermeté et à la sagesse du roi, qui a eu besoin dans le temps, comme toute l'Europe l'a su, d'exiler le grand inquisiteur, chose inouïe jusqu'à lui. Les Espagnols nous reprochent avec raison nos lettres de cachet, dont l'abus leur paraît être la plus violente des inquisitions (1). »

On voit que l'Inquisition n'avait pas laissé en Espagne une si mauvaise renommée ; et, après tout, l'opinion de l'Espagne doit l'emporter sur ce chapitre. Du reste, la lettre de Beaumarchais dit plus qu'il ne pensait en l'écrivant. Si l'on s'en rapporte à la peinture qu'il fait des autres tribunaux et de l'état général des mœurs, c'est à l'époque

(1) *Beaumarchais et son temps*, par M. Louis de Loménie, t. I, notes.

où l'Inquisition succombait et où le pouvoir royal, livré alors aux joséphistes et aux voltairiens, en prenait absolument la direction, que l'ancienne puissance du Saint-Office eût été surtout nécessaire. La décadence de l'Inquisition est aussi la décadence de l'Espagne. Il faut bien accepter ce fait ; il faut bien reconnaître que les deux plus grands esprits qui aient paru en Espagne depuis la suppression de l'Inquisition, Balmès et Donoso Cortès, étaient ses apologistes ; et qu'enfin la dernière ressource de l'Espagne et le seul espoir qui lui reste est ce profond sentiment de foi, ce tempérament catholique que l'Inquisition lui a formé. Hors de là, ses révolutions ont montré ce que l'Espagne peut devenir et à quoi elle doit s'attendre. Le protestantisme et le socialisme la menacent, comme autrefois les Juifs et les Maures. Quand l'Espagne ne sera plus catholique, il n'y aura plus d'Espagne, et il coulera autrement de sang espagnol que l'Inquisition n'en a répandu. La noble Espagne sent ce péril ; au moment où nous parlons, elle le combat avec une intelligente énergie.

Llorente a donné un corps et une sanction à tous les préjugés que l'ignorance et la mauvaise foi avaient amoncelés contre l'Inquisition. Secrétaire de ce tribunal dont il prétendait avoir consulté les archives, il réclama une confiance qu'il paraissait mériter et qu'il obtint en effet. Mais ayant été pris en flagrant délit de mensonge sur plusieurs points et dans plusieurs autres ouvrages, il n'est pas plus croyable lorsqu'il parle de l'Inquisition que lorsqu'il parle d'autre chose. Le protestant Ranke confesse que, dans plus d'une circonstance, Llorente a grossièrement altéré les faits ; le docteur Hefelé en donne des preuves nombreuses et ne se cache pas du mépris que lui inspire le reste du personnage, prêtre à la solde des passions révolu-

tionnaires, ennemi de tout ce qu'il devait aimer, traître à tout ce qu'il devait servir.

Nous n'avons, comme catholiques, aucun intérêt à défendre l'Inquisition d'Espagne, tribunal politique établi par les rois comme moyen d'affermir leur pouvoir et de concentrer en leurs mains toute l'autorité. Les reproches qu'on lui adresse, fussent-ils vrais, n'atteindraient aucunement l'Église, et justifieraient au contraire sa conduite. Nous pourrions dire aux libres-penseurs qu'au lieu d'attaquer cette institution royale, leur intérêt serait de la défendre, puisqu'elle a été établie conformément à quelques-uns de leurs principes les plus chers, malgré l'Église, et en grande partie pour faire passer dans la main temporelle un pouvoir essentiellement ecclésiastique. Tous les ennemis de l'Église se sont en effet très-bien arrangés de cette forme séculière de l'Inquisition. Pombal, persécuteur sanguinaire des Jésuites et l'un des plus détestables ennemis de la Papauté, avait trouvé dans l'Inquisition portugaise, modelée sur celle de l'Espagne, une arme commode et prompte, dont il ne parlait qu'avec enthousiasme. Si donc nous avons voulu défendre l'Inquisition espagnole contre les reproches exagérés qu'on lui adresse, ce n'est pas par admiration ni par amour pour elle, c'est uniquement par amour pour la vérité. Nous avons voulu indiquer aux esprits sérieux le livre où ils pourront trouver les plus abondantes et les plus saines lumières sur un litige historique que les passions anti-chrétiennes se sont appliquées à obscurcir. La dissertation savante du docteur Hefelé termine, on peut le dire, cette question débattue depuis si longtemps et si cruellement exploitée contre l'Église de Jésus-Christ.

III

PROCÉDURE

DE L'INQUISITION ESPAGNOLE (1).

On parle beaucoup des tortures affreuses et des supplices de toutes sortes auxquels les malheureuses victimes de l'Inquisition auraient été soumises dans ses cachots. Mais il ne faut pas oublier que la question était appliquée alors dans tous les pays et par tous les tribunaux séculiers; qu'elle a existé dans les Codes de beaucoup d'États allemands jusqu'au dix-neuvième siècle, et que dans la pratique elle n'a cessé que vers le milieu du siècle dernier. L'Inquisition et les tribunaux séculiers y ont renoncé en même temps. « Il est certain, dit Llorente, que depuis longtemps l'Inquisition n'employait plus la torture ; de sorte qu'on peut la considérer aujourd'hui, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, comme réellement abolie. » Comme elle n'était pas encore abolie légalement, il est vrai que le procureur fiscal de chaque tribunal en demandait toujours l'application dans les cas particuliers; mais les juges de l'Inquisition ne l'accordaient jamais ; et comme Llorente le remarque très-bien, le procureur fiscal aurait été très-fâché lui-même qu'on eût accédé à sa demande. Il en était de l'Inquisition comme des autres tribunaux dans tous les pays : la législation sévère des siècles précédents, comme la *Caroline* en Allemagne, existait toujours en droit, quoiqu'elle ne fût plus mise en pratique depuis longtemps.

Les paroles de Llorente que nous avons citées plus haut sont expliquées et confirmées par ce que nous raconte l'illustre comte de Maistre dans ses *Lettres sur l'Inquisition*, p. 57. « Au mois de janvier 1803, dit-il, ayant eu occasion d'entretenir, sur le sujet

(1) Extrait de la *Vie du cardinal Ximenès*, par le doct. Hefelé, traduction de MM. Ch. Sainte-Foi et Bermond.

de l'Inquisition, deux Espagnols d'un rang distingué et placés tout exprès pour être parfaitement instruits, lorsque je vins à parler de la torture, ils se regardèrent l'un l'autre avec surprise, et s'accordèrent à m'assurer que jamais ils n'avaient entendu parler de tortures dans les procédures faites par l'Inquisition. » C'était tout naturel, puisque, d'après Llorente lui-même, depuis longtemps la torture n'était plus appliquée. Il ne faut qu'un peu d'amour de la vérité pour se convaincre que l'Inquisition, dans le traitement des prisonniers et des condamnés, n'était pas plus cruelle que les autres tribunaux protestants ou catholiques de ce temps-là. On peut s'en convaincre en comparant l'Inquisition avec la *Caroline*.

Celle-ci, outre la peine capitale par le feu, le glaive, l'écartèlement, la roue, le gibet et l'eau, ordonne encore d'enterrer vivant, de déchirer avec des tenailles brûlantes, de couper la langue, les oreilles, les doigts, etc. L'Inquisition ignorait toutes ces peines honteuses et cruelles, et lorsque les prisons n'étaient dans toute l'Europe que des trous noirs et humides, véritables fosses boueuses, où l'on respirait un air fétide et pestilentiel, les prisonniers de l'Inquisition étaient détenus, comme le dit Llorente, dans des chambres bien voûtées, claires et sèches, où l'on pouvait faire un peu de mouvement. Les prisonniers de l'Inquisition n'étaient, au rapport de Llorente, chargés ni de chaînes, ni de menottes et de colliers de fer, etc. ; et il ne cite qu'un seul détenu que l'on fût obligé d'enchaîner pour l'empêcher de se suicider. On avait soin de demander aux détenus si le geôlier les traitait bien, et l'on exigeait que les malades fussent bien soignés. On avait établi pour ceux qui étaient prisonniers à vie des fabriques, sous le nom de maisons pénitentiaires, que l'on visitait de temps en temps.

Il ne faut pas oublier que la législation civile, la *Caroline* par exemple (§ 55 et 57), permettait de répéter la torture, afin d'arracher des aveux à l'accusé, tandis que, de l'aveu de Llorente, la Suprême, c'est-à-dire le grand conseil de l'Inquisition, recommandait de temps en temps aux inquisiteurs provinciaux de n'employer la torture qu'une seule fois dans le même procès. Ajoutez à cela que le médecin était toujours présent, et décidait quand la torture devait cesser, afin de ne pas mettre en danger la vie du supplicié (1). Llorente rapporte que les employés subal-

(1) Il est vrai que les statuts de l'an 1484 permettaient de répéter la torture ; mais cette disposition fut abolie de bonne heure.

ternes de l'Inquisition éludaient souvent les ordres bienveillants de leurs supérieurs, qu'ils interrompaient, par exemple, la première torture avant qu'elle fût entièrement achevée, et qu'ils en donnaient une seconde comme continuation de la précédente. Mais chacun sait que les employés subalternes sont quelquefois, même au dix-neuvième siècle, plus durs que la loi. Il faut encore remarquer que très-souvent l'Inquisition, dès les premiers temps où elle fut établie, ne faisait que menacer de la torture, sans l'appliquer réellement, et que déjà en 1537, la Suprême défendit de l'employer contre les Morisques ; tandis qu'on ne peut citer aucune autre cour de justice de ce temps-là qui ait fait une pareille défense (1). On ne tarda pas à statuer que les tribunaux de province ne pourraient plus appliquer la question, mais seulement la Suprême, ou, d'après une autre ordonnance, l'Evêque diocésain, de concert avec les consulteurs et l'inquisiteur ; encore ne devait-on le faire qu'après que l'accusé avait présenté tous ses moyens de défense. Enfin, pour empêcher tout abus, la torture ne pouvait être appliquée qu'en présence de l'Évêque, des consulteurs et de l'inquisiteur (2).

La torture est assurément une tache à l'ancien droit criminel ; mais il serait injuste de reprocher en particulier à l'Inquisition une procédure qui a été employée dans tous les temps et dans tous les pays, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, à Athènes même, dont on vante la civilisation, et à Rome, qui possédait à un degré si éminent le génie de la jurisprudence.

(1) La torture n'a été légalement abolie, dans les États civilisés en général, qu'au dix-neuvième siècle ; il en a été de même pour les tribunaux de l'Inquisition, et c'est le pape Pie VII qui l'abolit en 1816.

(2) *Notes des traducteurs.* — Il faut lire l'ouvrage de Frédéric de Spée, pour comprendre quelles étaient la douceur et l'équité de l'Inquisition, dans l'application de la torture, quand on la compare aux autres tribunaux de son époque. Parmi les moyens qu'il propose pour remédier aux abus barbares et immoraux qu'il signale en Allemagne, le plus efficace à ses yeux aurait été précisément de contraindre les juges d'assister eux-mêmes à l'application de la torture. C'est l'Inquisition qui a contribué surtout à faire sentir la différence, admise ensuite par les criminalistes, entre la question qu'on appliquait tout d'abord sur un simple soupçon, pour savoir de l'accusé lui-même s'il était coupable ou non, et celle qu'on appliquait pour tâcher d'arriver à la connaissance d'un fait que l'accusé s'obstinait à nier : lorsque le vol étant certain, par exemple, l'inculpé refusait de dire où il avait caché l'argent volé ; ou bien encore pour compléter une preuve dont on possédait déjà certains documents matériels.

On se représente ordinairement l'Inquisition comme un monstre insatiable, toujours aux aguets, et dont les bras innombrables saisissaient au moindre soupçon ses victimes. Mais ces peintures, bonnes pour les romans historiques, et pour les histoires romanesques, où elles produisent un effet merveilleux, sont dénuées de toute vérité; à moins qu'on ne veuille accuser Llorente de partialité en faveur de l'Inquisition. Et d'abord, chaque tribunal particulier commençait par promulguer un délai de grâce, et faisait annoncer publiquement que quiconque avait apostasié la foi serait absous et exempt de toute peine grave, s'il se présentait volontairement dans le délai fixé et faisait pénitence. Il s'entend de soi-même que l'on infligeait à ces pécheurs repentants des punitions légères, comme des peines ecclésiastiques, par exemple, et que, lorsque la faute avait été publique, la pénitence devait l'être aussi. Cette pratique était d'ailleurs fondée sur l'ancienne discipline de l'Église; et je m'étonne que Llorente y trouve à redire : car, étant prêtre, il aurait dû savoir par sa propre expérience que l'Église inflige à celui qui se confesse volontairement des peines *vindicatives et médicinales*. Au reste, d'après les statuts de l'Inquisition, les peines décernées contre ceux qui confessaient volontairement leurs fautes devaient être aussi douces que possible. (*Reuss*, p. 11.) Mais, une fois le délai de grâce expiré, la loi était appliquée aux coupables dans toute sa rigueur. Souvent, néanmoins, ces termes de grâce étaient renouvelés et prolongés. Lorsque, par exemple, le tribunal de Villa-Réal fut trans-

La première espèce fut toujours réprouvée par l'Inquisition; et la seconde, comparée à elle, était déjà un progrès et un adoucissement. Les procès de sorcellerie jugés en Allemagne nous montrent au contraire la confusion et l'arbitraire : sur une simple dénonciation, on appliquait aussitôt la question jusqu'à deux et trois fois et plus, uniquement pour faire avouer à l'accusé qu'il était coupable; et si l'infortuné expirait sur la roue ou en prison, ce qui arrivait assez souvent, d'après l'attestation de Fr. de Spée, on disait que le diable l'avait tué. C'était une preuve suffisante de magie, et l'on envoyait son cadavre au bûcher. Cet auteur raconte qu'il fut accosté un jour par une femme en larmes : elle venait lui confesser qu'elle avait été dénoncée par une personne mise à la question, comme ayant assisté au sabbat, qu'elle se sentait trop faible pour ne pas s'avouer coupable à la première application de la torture, et que l'idée de mourir avec ce mensonge sur la conscience la remplissait de trouble et d'angoisse. Ce n'est pas en Espagne que pareille chose aurait pu arriver. (*De Maistre.*)

féré à Tolède, on accorda un terme de grâce de quarante jours. On vit alors, dit Llorente, les nouveaux chrétiens arriver en foule, faire volontairement leur confession, et s'accuser d'être retombés dans le judaïsme. Ce premier délai de grâce expiré, les inquisiteurs en accordèrent un nouveau de soixante jours, et enfin un troisième de trente. (*Llo.*, p. 237.) Les statuts de l'Inquisition relatifs aux hérétiques jeunes encore méritent aussi une attention sérieuse. Voici ce que portait déjà une ordonnance de Torquemada : « Les fils et les filles d'hérétiques, qui sont tombés dans l'erreur par la faute de leurs parents, et qui n'ont pas encore atteint l'âge de vingt ans, doivent être reçus en grâce s'ils se présentent d'eux-mêmes. Les inquisiteurs devront les accueillir avec bonté, lors même que le délai de grâce serait expiré, leur imposer des pénitences plus légères qu'aux adultes, et faire en sorte qu'ils soient instruits de la foi et des sacrements de l'Église.

Les jeunes gens ne devaient abjurer solennellement l'hérésie qu'après quatorze ans, et les filles après douze. Comme les relaps étaient punis de châtiments très-sévères, on voulait les épargner aux jeunes gens, en ne leur faisant abjurer l'hérésie que lorsque leurs facultés intellectuelles étaient entièrement développées. Pour le moindre mot, dit-on, on était plongé dans les cachots de l'Inquisition. Mais le second inquisiteur, Deza, qui passait pour plus sévère encore que Torquemada, publia, le 17 juin 1500, une instruction d'après laquelle personne ne devait être arrêté pour une cause peu importante, ni même pour avoir blasphémé contre Dieu, lorsqu'il ne l'avait fait que dans un accès de colère.

Si quelqu'un était accusé d'avoir tenu quelque propos hérétique, on demandait d'abord au médecin si ses discours n'étaient point l'effet de quelque maladie mentale. Llorente ne parle point, il est vrai, de cette précaution, mais il en est fait expressément mention dans un procès fait par l'Inquisition en Sicile; et il y est dit que le tribunal a entendu, sous la foi du serment, plusieurs médecins, relativement à l'état de l'esprit de l'accusé. Les tribunaux de l'Inquisition n'écoutaient pas le premier dénonciateur venu, et Llorente lui-même raconte des cas où les inquisiteurs ne se décidèrent à agir qu'après plusieurs dénonciations. Il ajoute qu'ils étaient très-disposés à attribuer à un dérangement d'esprit la conduite d'un grand nombre d'hérétiques.

On peut affirmer sans témérité qu'aucun tribunal à cette

époque n'était tenu à autant de précautions, quand il s'agissait de faire arrêter quelqu'un. Les statuts de Torquemada, du 25 mai 1498, portaient, premier article : « Il doit y avoir deux inquisiteurs en chaque tribunal, l'un théologien et l'autre jurisconsulte, et ils ne peuvent décerner la peine de la prison que lorsqu'ils sont d'accord. » Le jurisconsulte était ordinairement un ecclésiastique. Art. 3. « Personne ne peut être mis en prison à moins que son crime n'ait été constaté d'une manière évidente. » Lorsque les inquisiteurs n'étaient pas d'accord, ou que la personne suspecte avait une position importante, si c'était un prêtre, par exemple, la Suprême pouvait seule prononcer l'emprisonnement; Philippe II étendit encore cet article, et le roi Charles IV défendit aux inquisiteurs d'emprisonner personne avant d'en avoir informé le roi. Tout ce que l'on raconte de ces emprisonnements mystérieux, de ces gens qui disparaissaient tout à coup, sans que l'on sût ce qu'ils étaient devenus n'étaient donc que de pures fables; car toutes les fois qu'un homme était mis en prison, on lui donnait un administrateur chargé d'avoir soin de ses biens, et l'emprisonnement ne pouvait être prononcé d'ailleurs qu'après une multitude de formalités. Lorsque quelqu'un était accusé d'avoir tenu des propos hérétiques, si l'hérésie n'était pas évidente, le tribunal prenait l'avis des qualificateurs, c'est-à-dire de quelques savants théologiens ou professeurs, qui, sans avoir aucun rapport avec l'Inquisition, devaient déclarer, dans un acte signé d'eux, si la proposition inculpée était hérétique ou non. Si leur réponse était négative, l'emprisonnement ne pouvait être prononcé, à moins qu'on n'eût consulté d'autres qualificateurs et que ceux-ci n'eussent décidé autrement. Llorente se plaint que les qualificateurs fussent la plupart des théologiens scolastiques; mais ils ne pouvaient être encore francs-maçons, comme il les aurait voulus.

On accuse souvent aussi l'Inquisition d'avoir cherché dans les procès moins la vérité que l'occasion de condamner l'accusé, et d'avoir employé toutes sortes de ruses afin de pouvoir punir, même les plus innocents. C'est ainsi que Llorente prétend que l'on procédait contre les Maranos et les Morisques, et que l'on condamnait ces malheureux pour des choses que le chrétien le plus croyant aurait pu faire ; et Prescott le copie en ce point. Mais nous avons déjà montré plus haut combien ces accusations sont peu fondées; nous avons prouvé qu'il y a des choses qu'un homme né chrétien ne fait pas, mais qu'il pourrait faire avec

moins de danger, et qui, chez un juif ou un mahométan baptisé, pouvaient éveiller de justes soupçons. Ainsi, par exemple, il est indifférent en soi de laver un enfant aussitôt après son baptême, dans les endroits du corps qui ont été oints avec les saintes huiles; mais cette action n'est plus indifférente lorsqu'elle est faite par un juif devenu chrétien, surtout si sa conversion ne paraît pas avoir été très-sincère. La plupart des points sur lesquels on interrogeait les Maranos et les Morisques étaient de nature à indiquer une apostasie, comme, par exemple, la circoncision d'un enfant, ou cette assertion, que la loi mosaïque peut nous sauver aussi bien que l'Évangile. Prescott croit avoir découvert une preuve éclatante de l'arbitraire et de la perfidie avec lesquels procédait l'Inquisition. « Le juif converti, dit-il, était suspect d'apostasie, lorsqu'il donnait à ses enfants des noms de l'Ancien Testament ; et, d'un autre côté, la loi lui défendait de leur donner des noms du Nouveau. » Si le fait était vrai, il mériterait certainement notre indignation; mais il est complétement faux ; et l'erreur de Prescott vient de ce qu'il confond les juifs avec les chrétiens revenus du judaïsme. Il était en effet défendu aux juifs restés fidèles à leur culte de donner à leurs enfants des noms chrétiens; mais cette défense ne s'appliquait point à ceux qui avaient embrassé le christianisme. Et tandis que les premiers étaient punis lorsqu'ils donnaient à leurs enfants des noms du Nouveau Testament, les derniers l'étaient lorsqu'ils leur donnaient des noms de l'Ancien.

Il peut arriver à chaque tribunal de recevoir la déposition de faux témoins, soit à la charge, soit à la décharge de l'accusé; mais un tribunal vraiment ami de la justice et du droit punira les uns et les autres : les premiers, parce qu'il veut la vérité et non la perte de l'accusé; les derniers, parce qu'il ne peut souffrir que la loi soit éludée par un mensonge. Or, l'Inquisition agissait en cela comme tous les autres tribunaux; et ses statuts, publiés en 1496, ordonnent, article 8, d'infliger un châtiment public aux témoins convaincus d'avoir menti. Llorente commet une indigne perfidie lorsqu'il veut nous faire croire que, sous le nom de faux témoins, on entendait principalement ceux qui déposaient en faveur des accusés, tandis qu'on se contentait d'infliger des peines légères aux dénonciateurs calomnieux. Mais, outre qu'il se garde bien de prouver cette assertion par des faits, il est forcé d'avouer dans un autre endroit que Ximenès rejeta

comme suspects, dans un vaste procès, une multitude de témoins, qui avaient déposé contre les accusés, et qu'en 1559, dans un auto-da-fé à Séville, un faux dénonciateur reçut quatre cents coups de fouet, et fut condamné à quatre années de galères. Nous avons vu plus haut le pape Léon X ordonner aux inquisiteurs de punir de mort les faux témoins.

La manière dont l'Inquisition procédait à l'interrogatoire des témoins, dément le reproche qu'on lui fait d'avoir cherché à trouver coupables les plus innocents eux-mêmes. Le greffier du tribunal devait procéder à l'interrogatoire en présence de l'un des deux inquisiteurs provinciaux, et de deux prêtres n'ayant aucun rapport avec l'Inquisition, et qui étaient là afin de prévenir tout mauvais traitement et tout arbitraire. De plus, les statuts du huitième grand inquisiteur, Valdès, que Llorente nous dépeint comme l'un des plus cruels, prescrivent de traiter l'accusé avec bienveillance, de le laisser toujours assis, et de ne le forcer à se tenir debout que pendant qu'on lit l'acte d'accusation. La même instruction recommande aux inquisiteurs de se défier de l'accusateur autant que de l'accusé, et de ne prendre aucun parti d'avance, parce qu'autrement ils pourraient tomber facilement dans l'erreur. L'article 23 ordonne aux inquisiteurs de laisser l'accusé se choisir un procureur parmi les avocats du Saint-Office, obligés par serment de garder le secret; et de faire prêter serment à celui qu'il aura choisi, de défendre sincèrement et loyalement son client. Si l'accusé était pauvre, l'avocat était payé par le fisc. L'accusateur devait aussi prêter serment qu'il n'était poussé par aucun sentiment de haine particulière; et on le menaçait des peines les plus graves en cette vie, et de la damnation éternelle dans l'autre, s'il se rendait coupable de calomnie.

La manière dont l'Inquisition dressait les procès-verbaux mérite aussi de fixer l'attention. Immédiatement après l'interrogatoire, on lisait le procès-verbal à l'inculpé, en présence des deux prêtres dont nous avons parlé, afin de constater l'identité des dépositions écrites avec les dépositions orales qui avaient précédé. Quatre jours après on renouvelait cette lecture, toujours en présence de ces mêmes prêtres, de sorte qu'on pût faire les remarques qui avaient été oubliées la première fois. Si l'accusé n'avait pas atteint l'âge de vingt-cinq ans, on devait lui choisir parmi les habitants les plus recommandables de la ville, et surtout parmi les jurisconsultes, un procureur spécial, qui l'assis-

tait dans l'interrogatoire et dans tout le cours du procès. Llorente dit, il est vrai, que ces précautions dans la manière de dresser les procès-verbaux, étaient souvent rendues inutiles par l'ignorance grossière des accusés, qui n'étaient pas en état de comparer les écritures qu'on avait dressées avec leurs propres dépositions. Mais cette ignorance peut encore exister aujourd'hui et avoir les mêmes inconvénients. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'était précisément en faveur de ces ignorants que l'on exigeait la présence de deux prêtres. Quant au reproche de tronquer les dépositions, reproche dont les ennemis de l'Inquisition ont fait tant de bruit, voici simplement ce qu'on se permettait : on substituait la troisième personne à la première dans les déclarations des accusateurs et des témoins, et l'on omettait les circonstances qui auraient pu les faire connaître à l'accusé. On voulait par là prévenir la vengeance espagnole.

Enfin il était ordonné aux inquisiteurs de mettre tous leurs soins à connaître ce qui pouvait être de nature à disculper l'accusé; une fois l'instruction terminée, ils devaient encore lui demander s'il ne désirait pas de nouvelles recherches, et dans ce cas faire pour lui tout ce qu'il était possible de faire. C'est dans Llorente, on le voit, que nous tenons à aller chercher nos preuves et nos arguments pour combattre les injustes imputations qu'on a accumulées contre le Saint-Office; c'est encore lui qui va nous fournir les meilleures armes dans ce qui nous reste à dire.

L'Inquisition apportait la plus grande circonspection lorsqu'il s'agissait de rendre un jugement. Et d'abord toute sentence d'un tribunal de province était soumise à la révision du grand inquisiteur et de la Suprême, et elle n'avait force de loi qu'après avoir été approuvée par celle-ci (1). Le grand inquisiteur confiait la révision des actes originaux transmis par les tribunaux de première instance, à une commission de jurisconsultes, qui remplissaient les fonctions d'avocat près de la Suprême, avec le titre de consulteurs, sans faire toutefois partie des fonctionnaires du Saint-Office. Llorente trouve mauvais qu'ils n'eussent pas le droit de voter; mais nulle part ailleurs, que je sache, la chose n'a lieu (2). De même qu'avant l'arrestation de l'accusé on devait

(1) Dans le principe, la Suprême revisait seulement les jugements qui n'avaient point été rendus à l'unanimité ; mais plus tard ils furent tous soumis à cette formalité.

(2) Il paraît que ces consulteurs furent supprimés plus tard et que leurs fonctions furent confiées aux jurisconsultes membres de la Suprême.

soumettre les propositions incriminées à l'examen de plusieurs théologiens ; de même aussi, une fois l'interrogatoire terminé et les témoins entendus, on demandait de nouveau l'avis des qualificateurs, afin de savoir si, après les éclaircissements donnés, il fallait admettre le crime d'hérésie. L'accusé avait le droit de récuser les juges d'un tribunal de province ; et, dans ce cas, la Suprême devait ordonner que l'affaire fût portée devant un autre tribunal, ainsi que le prescrivaient les statuts de Valdès de 1561. Torquemada avait recommandé la plus grande prudence dans les cas où l'accusé refusait de faire des aveux ; car il était beaucoup plus difficile alors de convaincre d'hérésie. Plusieurs passages de Llorente ne laissent aucun doute sur le droit qu'avait l'Évêque du diocèse ou son vicaire d'intervenir dans les jugements de l'Inquisition ; mais le peu de méthode et de clarté de cet auteur ne permet pas de savoir jusqu'où s'étendait leur droit.

On a beaucoup reproché à l'Inquisition de cacher à l'accusé le nom des témoins qui avaient déposé contre lui. On a cru découvrir dans ce mystère un encouragement à la dénonciation ; mais ce reproche est injuste. Voici ce que disait déjà à ce sujet le statut de Torquemada de 1484 : « On s'est convaincu qu'en faisant connaître les noms des témoins, on exposait ceux-ci à de grands dangers et à de graves dommages, tant dans leur personne que dans leurs biens, comme l'expérience l'a prouvé ; et l'on voit encore des hérétiques tuer, blesser ou maltraiter ceux qui ont déposé contre eux. » Ranke remarque fort bien à ce propos que l'Inquisition cachait les noms des témoins et des dénonciateurs, afin de les protéger contre les poursuites des inculpés, qui étaient souvent riches et puissants. M. Lenormant, cité par le *Morgenblatt*, 1841, n° 82, dit aussi que la plupart des dénonciateurs appartenaient aux dernières classes du peuple, et que cette loi les protégeait contre les vengeances et les persécutions des familles puissantes. Le fait suivant démontre combien ces observations sont justes. Les Cortès de Valladolid, tenues sous Charles-Quint, demandèrent que l'Inquisition fît connaître les noms des témoins, parce qu'elle pouvait le faire désormais sans danger, à moins que l'accusé ne fût duc, comte, Évêque ou prélat. Au reste, ce mystère gardé sur les noms des témoins était beaucoup moins dangereux qu'on ne se l'imagine, parce que l'accusé pouvait désigner ceux qu'il regardait comme ses ennemis et dont il rejetait le témoignage. Il pouvait arriver, comme le

remarque Llorente, que celui-ci nommât des personnes qui n'avaient fait aucune déclaration contre lui ; mais le même auteur reconnaît que cet inconvénient n'était pas grave, parce qu'alors on passait outre ; tandis qu'il importait beaucoup que chaque accusé eût un moyen légal de récuser le témoignage de ses ennemis personnels. Il s'entend de soi-même que lorsqu'il récusait un témoin, il devait s'appuyer sur des preuves et sur des témoignages ; de même que le tribunal, de son côté, devait examiner si les témoins eux-mêmes que l'accusé n'avait pas exclus n'étaient point animés contre lui de quelque inimitié personnelle. Enfin l'accusé avait le droit d'invoquer des témoins à décharge ; et les inquisiteurs devaient les entendre, eût-il fallu pour cela aller les chercher jusqu'en Amérique ; et Llorente cite en effet un cas de ce genre.

Mais l'Inquisition ne traînait-elle point avec cruauté les procès en longueur ? Les statuts de 1488 disent à ce sujet : « Les inculpés ne doivent pas être retenus au delà du temps nécessaire, mais on doit terminer leur procès aussi vite que possible, afin qu'ils n'aient aucun sujet de se plaindre. » Les statuts de Torquemada de 1498 recommandent la prudence et la promptitude. Les procès, malgré cela, devaient durer longtemps encore ; car il fallait que les qualificateurs eussent donné leur avis, que les procès-verbaux fussent rédigés, que tous les témoins fussent entendus, et l'on était obligé de les faire venir de très-loin quelquefois ; que les actes fussent envoyés au conseil suprême, revisés par les consulteurs ; enfin, que le jugement de première instance fût confirmé ou modifié par la Suprême. On traînait quelquefois à dessein les procès en longueur, non pour tourmenter l'accusé, mais pour lui donner le temps de la réflexion ; car s'il se repentait, il n'était pas livré au bras séculier, ni condamné à mort, à moins qu'il ne fût relaps. « Dès le moment où l'accusé confesse sa faute, dit M. de Maistre, p. 63, le délit se change en péché, et le supplice en pénitence. Le coupable jeûne, prie, se mortifie. Au lieu de marcher au supplice, il récite des psaumes, il confesse ses péchés, il entend la messe, on l'exerce, on l'absout, on le rend à sa famille et à la société. » Tandis que l'Inquisition ne pouvait condamner un accusé, si elle avait encore à entendre un témoin à décharge, fût-il en Amérique, la détention ne pouvait au contraire se prolonger, s'il fallait faire venir de trop loin un témoin à charge. Le statut de 1488 dit expressément qu'on ne doit pas différer la sentence, sous prétexte de se

procurer des renseignements qui établissent la culpabilité de l'accusé ; mais que le détenu doit être jugé sur les pièces existantes et mis en liberté. Si de nouvelles charges se présentaient plus tard, on pouvait alors reprendre l'instance.

On a beaucoup parlé des énormes revenus des inquisiteurs, lesquels, en beaucoup de cas, dit-on, condamnaient les accusés pour s'enrichir de leurs biens. La justice est, sans contredit, très-mal établie, là où le juge peut avoir un intérêt quelconque dans les jugements qu'il prononce : et si les inquisiteurs avaient retiré des bénéfices en raison du nombre des personnes condamnées par eux, l'organisation du Saint-Office aurait été, sous ce rapport, honteuse et pleine de dangers. C'est pourtant là ce que Prescott voudrait faire croire. (P. I, pag. 287.) Mais nous savons par Llorente que le produit des biens confisqués revenait au fisc, et que les fonctionnaires de l'Inquisition avaient des appointements fixes qu'ils touchaient chaque trimestre. Aussi se garde-t-il bien de blâmer les inquisiteurs à ce sujet : c'est aux rois d'Espagne seulement qu'il adresse le reproche de cupidité, et Ranke est d'accord avec lui sur ce point. A peine la nouvelle Inquisition était-elle établie, que déjà on portait contre Ferdinand et Isabelle les mêmes accusations ; et nous avons vu cette dernière forcée d'écrire à Sixte IV pour se disculper du reproche d'avarice, et protester que le zèle seul de la religion l'avait déterminée à établir l'Inquisition. On sait que, d'après le premier statut de Torquemada de 1484, les biens confisqués aux hérétiques devaient être employés pour la gloire de Dieu, et en particulier pour la guerre contre les Mores.

Ferdinand se trouvait souvent dans une telle pénurie d'argent, que le trésor royal ne pouvait payer les traitements échus. Nous en avons une preuve frappante et bien triste dans l'archevêché de Grenade, qui fut érigé à cette époque. Ses revenus n'ayant point été établis sur des biens-fonds, il ne pouvait presque jamais parvenir à les recevoir, malgré le zèle que P. Martyr mit à défendre auprès de la cour les intérêts de son Archevêque et de ses confrères, ainsi que l'attestent encore plusieurs de ses lettres. Comme les fonctionnaires de l'Inquisition se trouvaient dans le même cas, Torquemada aurait voulu que les biens confisqués par suite de condamnations ne fussent remis au trésor royal que déduction faite des honoraires qui revenaient aux employés de l'Inquisition. Il proposa ce plan au roi, le 27 octobre 1488. Mais Ferdinand le rejeta, prit un autre moyen pour

payer les employés du Saint-Office. Déjà, en 1486, il avait obtenu une bulle qui autorisait les inquisiteurs à toucher les revenus de leurs bénéfices durant l'espace de cinq années, lors même que leurs nouvelles fonctions leur rendraient la résidence impossible; de sorte que ces fonctionnaires royaux vivaient de prébendes ecclésiastiques. Ce prince rusé obtint encore du Pape, en 1501, un bref d'après lequel chaque église cathédrale en Espagne devait abandonner un canonicat au Saint-Office, afin que celui-ci pût subvenir aux frais de son administration. Llorente avoua d'ailleurs que le fisc retira peu d'avantages pécuniaires de l'Inquisition, si ce n'est peut-être les premières années, où beaucoup de riches Maranos furent condamnés. Mais cet argent fut employé à la guerre contre les Mores.

Une quinzaine d'années environ après l'érection du Saint-Office, Ferdinand se plaignit au Pape que les inquisiteurs disposassent, au préjudice du trésor, des biens confisqués. Le 29 mars 1496, le Pape chargea Ximenès de faire une enquête à ce sujet. Llorente ne dit pas ce qui arriva, et se contente de nous le laisser deviner. La chose, du reste, n'est pas bien difficile. Nous avons vu que Ferdinand s'était passé du Pape lorsqu'il s'était agi d'empêcher les inquisiteurs de retenir leurs honoraires sur les confiscations prononcées. Si, dans le cas présent, ces derniers avaient encore cherché leur profit, Ferdinand aurait bien su s'aider lui-même, sans avoir besoin d'un délégué du Saint-Siége. Nous savons de plus que les Souverains-Pontifes avaient demandé qu'on rendît leurs biens aux hérétiques repentants et aux enfants de ceux qui avaient été condamnés. Nous pouvons donc supposer que les inquisiteurs, conformément aux brefs du Pape, enlevèrent plusieurs fois au fisc une proie sur laquelle il comptait déjà : et c'est pour cela que le roi d'Espagne s'adressa à Rome, ne voulant pas agir de sa propre autorité. Ici encore nous trouvons le Saint-Office meilleur que sa réputation. Les lois de Castille, au reste, bien avant l'établissement de l'Inquisition, prononçaient la confiscation contre le crime d'hérésie. Mais les délais de grâce que chaque tribunal du Saint-Office accordait en entrant en fonctions, avaient pour but de donner aux coupables le moyen de sauver leurs biens. Enfin, le fisc n'avait rien à prétendre sur les biens des Morisques condamnés par l'Inquisition, puisqu'ils passaient à leurs enfants. Quant aux autres condamnés, le fisc devait toujours réserver une partie des biens confisqués pour les enfants mineurs, et pourvoir à leur éducation. Un grand

nombre de veuves et d'orphelins reçurent en don de Ferdinand et d'Isabelle la totalité ou une partie des biens qui avaient été confisqués à leurs maris ou à leurs pères.

Rien de plus épouvantable que l'idée qu'on se fait d'un auto-da-fé, *actus fidei*. On s'imagine un grand feu, une chaudière immense autour de laquelle les Espagnols viennent s'asseoir plusieurs fois l'année comme des cannibales, pour se divertir à voir griller sous leurs yeux quelques centaines de malheureux. Mais qu'il nous soit permis de faire observer d'abord qu'on n'a jamais tué ni brûlé dans aucun auto-da-fé, et que celui-ci consistait simplement à prononcer l'acquittement des personnes faussement accusées, et à réconcilier avec l'Église des coupables repentants. Bien souvent on n'y voyait brûlé que le cierge que portait le pénitent, comme symbole de la lumière de la foi qui brillait de nouveau en lui. On livrait ensuite au bras séculier les hérétiques relaps ou obstinés, et les coupables dont les crimes ressortissaient en partie de la loi civile. Dès lors l'auto-da-fé était fini, et les inquisiteurs se retiraient. Llorente se tait sur cette dernière circonstance, mais elle nous est rapportée par Malten, dans sa *Bibliothèque cosmologique*, 1829, où il décrit dans tous ses détails un procès de l'Inquisition en Sicile. Ce procès eut lieu au commencement du dix-huitième siècle, et l'on y voit que les peines civiles furent infligées un jour après l'auto-da-fé.

De tous les auto-da-fé que signale Llorente, il en est très-peu qui se terminent par la relaxation (1), et cependant personne ne s'imaginera qu'il soit allé chercher les plus bénins pour laisser les plus horribles. On sait au contraire que son but est de rendre l'Inquisition aussi odieuse qu'il le peut. Il cite, par exemple, comme preuve du zèle de ce tribunal, un auto-da-fé qui eut lieu à Tolède, le 12 février 1486, et dans lequel sept cent cinquante coupables furent punis. Mais pas un seul ne fut mis à mort, et toute leur punition consista dans une peine canonique et publique. Le 2 avril de la même année, un nouvel auto-da-fé eut lieu à Tolède, et l'on y comptait neuf cents condamnés ; mais de ces neuf cents, pas un seul ne fut puni de mort. Un troisième, du 1er mai de la même année, comprenait sept cent cinquante personnes ; un quatrième, du 10 décembre, en comprenait neuf cent cinquante ; et de toutes ces victimes, combien furent condamnées à mort ? Pas une seule. Trois mille trois cents

(1) Ce mot, particulier à la procédure inquisitoriale, indiquait que le coupable était mis à la disposition de la justice séculière.

personnes en tout furent condamnées alors, à Tolède, à des pénitences canoniques, et vingt-sept seulement furent envoyées au bûcher. On ne peut assurément soupçonner Llorente d'altérer les chiffres en faveur de l'Inquisition. Il nous parle un peu plus bas d'un auto-da-fé qui eut lieu à Rome, et comprenait deux cent cinquante Espagnols, lesquels en avaient appelé au Pape. Pas un seul ne fut puni de mort : tous, au contraire, furent réconciliés avec l'Église, après avoir accompli pendant l'auto-da-fé lui-même les pénitences qui leur avaient été imposées. Cela fait, ils allèrent deux à deux faire leurs prières dans la basilique de Saint-Pierre. Ils se rendirent ensuite dans le même ordre à Sainte-Marie de la Minerve, où ils déposèrent le sanbenito, et rentrèrent chacun chez soi, sans porter aucun signe du jugement qu'ils venaient de subir (1).

Tout ceci fait clairement comprendre comment le peuple espagnol, ainsi que le constate Llorente, était porté à voir dans les auto-da-fé des actes de grâce plutôt que de cruauté.

Il faut remarquer aussi que l'Inquisition ne jugeait pas seulement les hérétiques, mais encore : 1° les crimes contre nature ; 2° la polygamie, que le contact des Mores rendait fréquente alors en Espagne, et qui, dit-on, n'y est pas rare encore au-

(1) Après ces citations d'auto-da-fé, l'auteur en indique un autre, que le lecteur sera sans doute curieux de lire dans tous ses détails. Townsend, membre de l'Église anglicane, dans son *Voyage en Espagne*, 1786, cite comme exemple des horreurs de l'Inquisition, un auto-da-fé qui eut lieu le 4 mai 1764. « Un mendiant, dit-il, nommé Ignazio Rodriguez, fut mis en jugement au tribunal de l'Inquisition pour avoir distribué des philtres dont les ingrédients étaient tels, que l'honnêteté ne permet pas de les désigner. En administrant ce ridicule remède, il prononçait quelques paroles de nécromancie ; il fut bien constaté que la poudre avait été administrée à des personnes de tout rang. Rodriguez avait deux complices également mises en jugement, Juliana Lopez et Angela Barrios. L'une d'elles demandant grâce de la vie, on lui répondit que le Saint-Office n'était pas dans l'usage de condamner à mort. Rodriguez fut condamné à être conduit dans les rues de Madrid monté sur un âne, et à être fouetté. On lui imposa de plus quelques pratiques de religion, et l'exil de la capitale pour cinq ans. La lecture de la sentence fut souvent interrompue par de grands éclats de rire auxquels se joignait le mendiant lui-même. Le coupable fut en effet promené dans les rues, mais non fouetté, pendant la route ; on lui offrait du vin et des biscuits pour se rafraîchir. » Le mendiant n'en eût certes pas été quitte à si bon marché dans tout autre pays, et en Angleterre surtout, où, en 1855 encore, on administre si fréquemment le fouet dans les prisons. « Ce délit, ajoute l'observateur

jourd'hui (1) ; 3° les fornicateurs, lorsqu'ils avaient perdu une jeune fille en lui persuadant que la fornication n'était pas un péché ; 4° diverses catégories de prêtres et de moines ayant péché contre le sixième précepte ; 5° les laïques qui avaient exercé des fonctions ecclésiastiques ; 6° les diacres qui se permettaient d'entendre les confessions ; 7° ceux qui se donnaient pour commissaires de l'Inquisition, cas qui paraît avoir été assez fréquent ; 8° les blasphémateurs ; 9° le vol sacrilége dans les églises ; 10° l'usure ; 11° le meurtre et la sédition, quand ils avaient quelque rapport avec le Saint-Office. C'est ainsi que les assassins d'Arbuès, inquisiteur à Saragosse, et les rebelles de Cordoue, qui mirent en liberté les prisonniers de l'Inquisition, furent jugés par ce tribunal ; 12° il jugeait encore les délits de ses employés, et il y avait peine de mort pour ceux qui péchaient avec les femmes détenues dans les prisons de l'Inquisition ; 13° les contrebandiers qui vendaient en temps de guerre à l'ennemi, et particulièrement à la France, des munitions et des chevaux ; 14° enfin les sorcières, les magiciens, ceux qui préparaient des philtres, ou qui employaient la supercherie afin de se donner une réputation de sainteté, et en général toute personne qui exploitait la superstition à son profit.

Nous voyons combien de crimes les rois d'Espagne avaient soumis à la juridiction du Saint-Office, contre la volonté même des grands inquisiteurs. Et si nous considérons combien de sorcières furent brûlées en Allemagne, nous serons moins effrayés du

anglais, était fort au-dessous de la dignité de ce tribunal. *Il aurait mieux valu faire punir ce misérable en secret* par le dernier des valets chargés d'exécuter les arrêts de la justice. » M. de Maistre dit fort judicieusement à ce sujet : « C'est un étrange spectacle que celui d'un homme qui prend sur lui de censurer aigrement la jurisprudence criminelle d'une illustre nation, et qui conseille lui-même les *punitions secrètes*. Si l'Inquisition avait fait donner un seul coup de fouet en secret, le voyageur n'aurait pas manqué d'écrire une longue diatribe sur cette atrocité, et il aurait enrichi son voyage d'une belle estampe, où l'on aurait vu deux bourreaux robustes déchirer un malheureux à coups de fouet, dans le fond d'un cachot affreux, en présence de quelques religieux dominicains. » (*De Maistre*, p. 78, 96.)

(1) On trouve dans un auto-da-fé de Murcie, du 8 septembre 1560, sept bigames, treize dans un autre, trois ans plus tard. Il n'y avait pas d'auto-da-fé un peu considérable où il n'y eût des pécheurs de cette sorte. S'ils étaient repentants et non relaps, on ne leur infligeait que des peines canoniques.

nombre des hérétiques, des magiciens, des sorciers, des usuriers, des assassins, des fornicateurs, des contrebandiers, des sacriléges, etc., qui furent condamnés à mort par l'Inquisition. Soldan rapporte, dans son *Histoire des Procès de sorcellerie*, que dans la petite ville protestante de Nordlingen, qui ne comptait environ que six mille habitants, trente-cinq sorcières furent brûlées en quatre ans, de 1590 à 1594; ce qui ferait pour l'Espagne entière, en suivant la même proportion, cinquante mille sorcières dans le même laps de temps. Or, d'après Llorente, pendant les trois cent trente ans qu'a duré l'Inquisition, elle n'a condamné à mort que trente mille hérétiques, sorcières, magiciens, libertins de toutes sortes, contrebandiers, etc. Il résulte de toutes ces considérations, que le nombre des hérétiques exécutés en Espagne doit subir une réduction considérable, et qu'il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi élevé qu'on se l'imagine généralement. Il faut, en effet, pour arriver à le calculer d'une manière approximative, soustraire du total général des trente mille *relaxations*, avancé par Llorente, la somme préalable des condamnations pour blasphème contre Dieu, bigamie, sorcellerie, usure, contrebande, crimes contre nature, sacrilége, assassinat, que nous venons de mentionner; crimes, il ne faut pas l'oublier, qui entraînaient également en Allemagne la peine de mort. Et cependant le Code pénal de l'empereur Charles-Quint apporta, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, un grand adoucissement à la rigueur des lois criminelles de l'époque.

Mais je crois pouvoir démontrer que ce nombre de trente mille est encore exagéré. Notons d'abord que les chiffres de Llorente ne reposent sur aucun document officiel ou privé; mais qu'ils sont uniquement le résultat d'un calcul de probabilité, basé sur des prémisses fausses. La théorie de son système d'approximation se trouve exposée par lui-même en plus d'un endroit. Il suffit d'examiner cette théorie pour en voir la fausseté. Llorente pose comme base de tous ses calculs le chiffre des deux mille infortunés, qui, d'après le jésuite Mariana, auraient été livrés aux flammes à Séville, en 1481, dans la première année de l'Inquisition. L'*Histoire d'Espagne*, justement célèbre, du P. Mariana, est heureusement encore entre nos mains; le passage cité par Llorente dit textuellement : *A Turrecremata edictis proposita spe veniæ homines promiscuæ ætatis, sexus, conditionis ad decem et septem millia ultro crimina confessos memorant, duo millia crematos igne*, etc. (Mariana, l. XXIV, c. XVII.) Ainsi Mariana dit expressé-

ment que sous Torquemada il y eut deux mille personnes de brûlées. D'autre part, Llorente atteste lui-même (t. I, p. 172) que Torquemada ne fut nommé grand inquisiteur qu'en 1483. Comment donc a-t-il pu dire que les deux mille malheureux dont parle Mariana avaient été brûlés à *Séville seulement*, dans la *seule année* 1481, époque à laquelle Torquemada n'était pas encore à la tête de l'Inquisition ? Il devait savoir que, d'après Marineo Siculo et Pulgar, ce nombre de deux mille doit être réparti entre plusieurs années, et entre tous les tribunaux de l'Inquisition en Espagne, sous Torquemada.

Veut-on savoir maintenant combien de personnes furent effectivement condamnées en 1481, pendant la première année de l'Inquisition politique espagnole ? Llorente nous l'apprend dans un autre endroit plus exact (t. I, p. 260), quand il dit que jusqu'au 4 novembre 1481, le nouveau tribunal avait condamné au feu deux cent quatre-vingt-dix-huit personnes. Il paraît avoir remarqué la contradiction qui existe entre ses deux assertions ; car il ajoute que ces deux cent quatre-vingt-dix-huit furent exécutés à Séville seulement, et que les mille sept cents autres le furent dans les alentours et dans l'évêché de Cadix. Malheureusement pour lui, il oublie qu'il s'est fermé lui-même cette issue, puisqu'il nous apprend qu'avant Torquemada, c'est-à-dire avant 1483, il n'y avait pour toute l'Andalousie qu'un tribunal siégeant à Séville. Les accusés y étaient amenés de toutes les parties de la province, et toutes les exécutions avaient lieu dans l'endroit appelé *Quemadero*, tant qu'il n'y eut pas d'autre tribunal en Andalousie (1). Il est donc hors de doute que c'est le nombre de deux cent quatre-vingt-dix-huit auquel il faut s'en tenir, et que celui de deux mille est faux. Llorente affirme, d'après Bernaldez, que de 1482 à 1489 inclusivement, il y eut chaque année quatre-vingt-huit personnes exécutées à Séville. Nous ne pouvons juger de l'exactitude de cette assertion, puisque l'ouvrage de Bernaldez, chapelain du second grand inquisiteur, n'existe que manuscrit en Espagne. Dans tous les cas, les conséquences qu'il en déduit ne sont pas justes. Voici en effet son raisonnement : la délation était beaucoup plus forte à Séville

(1) Llo., p. 149, 150, t. II, p. 160. — Il rapporte que sur l'échafaud de pierre nommé Quemadero, étaient quatre statues de gypse, sous le nom des quatre prophètes, dans lesquelles on faisait brûler les condamnés, à l'imitation du Phalaris antique. Mais revenant plus tard sur ce fait, il dit que les suppliciés étaient liés seulement à ces statues. (*Pr.*, p. I, p. 282.)

qu'ailleurs; donc le nombre de ceux qui furent condamnés par les trois autres tribunaux ne doit s'élever qu'à la moitié, c'est-à-dire à quarante-quatre. Jusqu'ici on peut accepter son hypothèse : mais il garde ce chiffre de quarante-quatre, alors qu'il y avait en Espagne onze tribunaux au lieu de trois, et il attribue annuellement à chacun d'eux quarante-quatre sentences capitales. Dans cette théorie, le nombre des crimes augmente en proportion du nombre des tribunaux, de telle sorte qu'un pays qui, après avoir eu un seul tribunal, en aurait douze, devrait avoir, d'après le système de Llorente, douze fois plus de crimes! Le calcul de Llorente est d'autant plus faux, comme l'a remarqué Prescott (p. II, p. 637), qu'il attribue aux cinq tribunaux d'Aragon le même nombre de condamnations qu'à cinq tribunaux de Castille. Or, ce dernier pays contenait cinq fois plus de juifs que le premier, et devait avoir certainement beaucoup plus de Maranos relaps. « On doit, ajoute Prescott, se méfier des indications de Llorente : car il a, en d'autres circonstances, admis avec légèreté les estimations les plus invraisemblables, ce qui lui est arrivé par exemple à propos du bannissement des juifs, dont il porte le nombre à huit cent mille, tandis que j'ai prouvé par les documents contemporains que ce nombre est de cent soixante mille environ, et tout au plus de cent soixante-dix mille. »

Nous avons donc plus d'une bonne raison d'accuser Llorente d'exagération, lorsqu'il prétend que pendant les dix-huit ans que Torquemada fut grand inquisiteur, huit mille huit cents personnes furent brûlées. Nous voyons que les bases sur lesquelles s'appuie cet échafaudage de chiffres sont fausses et l'on pourrait reprendre son calcul de probabilités de cette manière : Llorente donne pour les condamnations prononcées par le tribunal de Séville, pendant l'année 1481, un chiffre plus de six fois trop fort, et pour les juifs bannis un chiffre cinq fois trop fort : donc nous sommes en droit de supposer qu'il a exagéré la somme des victimes de l'Inquisition dans les mêmes proportions. Nous n'avons pas la prétention de soutenir ce raisonnement au pied de la lettre, mais nous voulons montrer combien l'arbitraire de Llorente pourrait facilement être rétorqué contre lui-même. Cet arbitraire et cette injustice se montrent en tout leur jour à propos de Ximenès. Llorente avance, comme nous le verrons plus bas, que notre archevêque chercha à diminuer les rigueurs de l'Inquisition, qu'il destitua de mauvais employés, qu'il gracia

un grand nombre d'accusés, etc. Bien plus, parmi divers jugements qu'il cite comme ayant été rendus pendant que Ximenès était grand inquisiteur, on ne voit pas une seule condamnation à mort. Et malgré tout cela, il ne fait aucune difficulté d'inscrire dans son calcul de probabilités autant de condamnations par année sous Ximenès que sous Deza et son aide Lucero, dont il blâme à diverses reprises la cruauté. Nous n'avons pas besoin de prouver que cette manière de compter est fausse et injuste.

Celui qui voudrait juger d'après les idées modernes des peines plus légères que l'Inquisition infligeait à ceux qui étaient moins coupables, ou repentants, s'exposerait à de graves erreurs. Beaucoup de personnes étaient déclarées seulement suspectes à un faible degré, *de levi* : à celles-là on n'infligeait pas même des peines ecclésiastiques, mais on leur donnait l'absolution *ad cautelam*, c'est-à-dire par précaution pour le cas où elles en auraient effectivement mérité quelques-unes. C'est ce qui arrive encore tous les jours dans l'administration du sacrement de pénitence, où le confesseur absout le pénitent de l'excommunication, dans le cas où il l'aurait encourue par ses péchés. Llorente avoue que, depuis la moitié du dernier siècle, presque toutes les sentences du Saint-Office appartiennent à cette classe *de levi*, et la seule chose dont il se plaint, c'est qu'on n'ait pas dédommagé ceux qui étaient acquittés, pour la perte de leur temps et autres motifs semblables. Il peut se faire par la suite que les tribunaux poussent à ce point la générosité, mais jusqu'à présent je n'en connais pas d'exemple.

Mais le *sanbenito* que devaient porter tous les suspects, n'était-il pas lui-même un signe honteux, un affront ineffaçable ? L'histoire ecclésiastique et Llorente lui-même répondent à cette question. Le mot *sanbenito* est une altération de *saco bendito* (sac bénit), nom qu'on donnait anciennement à l'habit des pénitents. Car dès les premiers siècles, c'était un usage dans l'Église que le pécheur manifestât son repentir et sa contrition intérieure par des habits de pénitence et de deuil. Faire pénitence en uniforme civil, avec de la soie, de l'or et des pierreries, était une chose inconnue dans l'ancienne Église, et que l'Inquisition espagnole ne permettait pas non plus, ce qui paraît à Llorente une cruauté. (T. I, p. 177.) Ce sac, dont il est déjà parlé dans l'Ancien Testament, recevait généralement au moyen âge une bénédiction préalable, et il devenait pour le pénitent comme un vête-

ment sacré : de là son nom *saccus benedictus*, en espagnol *saco bendito*. Ce vêtement était bleu dans certains pays, en d'autres gris ou noir ; en Espagne, il était jaune ; ceux qui recevaient l'absolution *de levi* le portaient seulement pendant la cérémonie. Beaucoup en étaient dispensés, et ceux qui se dénonçaient eux-mêmes faisaient pénitence en secret ; leur réconciliation avec l'Église se faisait dans l'intérieur des tribunaux, et en des auto-da-fé secrets. Lorsque le condamné devait abjurer comme gravement suspect, il portait une soutane jaune, sur laquelle était attachée une demi-croix ; s'il était formellement hérétique et repentant, il avait une croix entière. Pour ceux qui étaient livrés au bras séculier, et qui ne montraient aucun repentir, leur *sanbenito* était semé de figures représentant des flammes et des diables, et eux seuls aussi portaient sur la tête le bonnet nommé *caroza*. Comme partout ailleurs, il y avait en Espagne un vêtement pour les pauvres pécheurs ; et tandis qu'encore aujourd'hui, en certains États de l'Allemagne qui se donnent pour les plus civilisés, les criminels sont traînés au supplice couverts de peaux de bête, ils y marchaient autrefois en Espagne vêtus du *sanbenito*.

Quant aux pénitences de ceux qui se réconciliaient avec l'Église, deux choses sont à considérer : 1° que, d'après les statuts de l'Inquisition, elles devaient, autant que cela pouvait se concilier avec la conscience, être imposées avec miséricorde et bonté ; 2° que l'Église, aux premiers siècles et au moyen âge, avait en vue, en les imposant, plutôt d'édifier que d'humilier. Tandis qu'aujourd'hui des milliers de chrétiens ne veulent pas même confesser en secret leurs péchés, on ne faisait aucune difficulté autrefois de les déclarer devant la communauté tout entière. Les princes descendaient de leur trône pour faire pénitence dans le sac et dans la cendre, devant leurs sujets, comme le fit Théodose le Grand après le massacre de Thessalonique : et il ne fut pas déshonoré pour cela. Saint Louis se faisait souvent donner la discipline par son confesseur : la France entière le savait, et personne ne regardait cette pénitence comme un outrage pour le roi ; tous, au contraire, admiraient sa piété. Je pourrais accumuler des exemples ; mais ce que j'ai dit suffit pour prouver qu'autrefois c'était le péché qui était regardé comme honteux, et non la pénitence, et que l'on voyait au contraire en celle-ci un moyen de se laver de la honte du premier. C'est de ce point de vue que l'on doit examiner les peines imposées par l'Inquisition ; et nous trouvons en effet dans Llorente des exem-

ples de personnes qui, après avoir fait pénitence *de levi* devant l'Inquisition, étaient si peu déshonorées qu'elles pouvaient s'allier par le mariage aux plus grandes maisons, et même à la famille royale. Bien plus, ceux qui avàient fait pénitence comme *fortement suspects*, pouvaient parvenir aux honneurs, aux charges, aux dignités ecclésiastiques, et même à l'épiscopat. Ceux qui étaient privés pour toujours de leur liberté à cause de la gravité de leurs fautes, ou du danger de la contagion, étaient renfermés, soit dans leur propre logis, comme le disent les statuts de Valladolid, soit dans des maisons pénitentiaires, à la manière des béguinages, ou de la maison Fugger à Augsbourg, où ils pouvaient continuer leurs métiers et leurs affaires (1).

(1) Torquemada avait déjà fait bâtir pour les pénitents de petites maisons entourées par un mur commun, et qui formaient comme une petite ville à part.

A PROPOS D'UN FEUILLETON
DE M. BERLIOZ.

— 31 OCTOBRE 1857 —

D'un musicien célèbre par ses écrits. — La théologie et la philosophie dans la musique. — Haydn et Mozart. — Beethoven et M. Berlioz.

Dans son dernier feuilleton du *Journal des Débats*, M. Berlioz, musicien très-célèbre par ses écrits, cite quelques passages d'un travail sur le *Rhythme*, publié dans l'*Univers*. Il prétend n'y avoir rien compris, et il nous semble sincère. M. Berlioz, qui a composé des messes, ne croit pas à la possibilité d'une musique chrétienne. Nous avons entendu une de ses messes, et il nous a paru, en effet, que la musique chrétienne demeure fort au delà du rayon de ses capacités, et que même il ne sait pas bien dans quelle direction il faut marcher pour l'atteindre. S'il voulait en faire l'aveu après en avoir fourni la preuve, il pouvait se contenter sans manquer de courtoisie. Rien ne l'obligeait de déployer son ironie contre un travail inspiré par le plus grand respect pour l'art qu'il pratique, et qui, quoique beaucoup mieux écrit que ses feuilletons, n'en est pas moins d'une portée tout à fait supérieure à celle où ils parviennent ordinairement.

Nous reproduisons l'article de M. Berlioz, en faisant re-

marquer qu'il a souvent donné une meilleure idée de sa force critique. Ici, il n'essaie pas même d'embrasser la pensée qu'il veut contredire ; il copie seulement quelques paragraphes, sans autre but que d'y coudre une épigramme.

Du Rhythme. — Tel est le titre d'une petite brochure que nous avons sous les yeux. L'originalité de cet opuscule est incontestable. C'est un traité de théologie rhythmique *transcendentale* (transcendante me semble insuffisant).

« Nous trouvons d'abord, dit l'auteur, que le mouvement « rhythmique, en musique, est produit par deux combinaisons « de mesures fondamentales, savoir : la mesure à deux et à « quatre temps, qui produit le rhythme binaire, et celle à « trois temps qui produit le rhythme ternaire. La mesure à « quatre temps, par le nombre égal de temps forts et de temps « faibles, fait naître un mouvement qui a nécessairement la « *force* pour principe, tandis que la mesure à trois temps, un « temps fort contre deux temps faibles, tombe dans le domaine « de la *grâce*. Quand l'accent est observé régulièrement sur le « temps fort, la mesure à quatre temps produit un *rhythme carré*, « ou forme composée de *lignes droites*. La mesure à trois temps, « au contraire, dans les mêmes conditions, nous retrace une « forme arrondie ou *ligne courbe*.

« A côté de ces deux mesures fondamentales, nous trouvons « la mesure de combinaisons binaires divisées par fractions ter- « naires, ou union des deux rhythmes, marquées par les mesu- « res de 12/4, 12/8, 12/16, 6/4, 6/8, 6/16, etc., et donnant lieu à « l'existence de trois rhythmes distincts dans le même mouve- « ment. La ressemblance du rhythme musical avec le senti- « ment humain est donc parfaite et entière.

« Montrons la justesse de notre description de ce sentiment : « l'âme étant créée à l'image de Dieu, tous ses *mouvements* doivent « présenter les caractères de Dieu lui-même. Or, Dieu se manifeste « à nous sous trois formes distinctes : comme Créateur, comme Ré- « dempteur, comme Sanctificateur. Comme Créateur, dans *la* « *force*; comme Rédempteur, dans l'*amour;* comme Sanctificateur « dans la force et l'amour réunis. Le rhythme musical, comme « le sentiment de l'homme, n'est donc autre chose que l'image « d'un Dieu en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit. »

« Mme Marie Bernard-Gjertz reconnaît un rhythme de corruption, lequel a ses trois caractères distincts :

« Le rhythme de l'infamie, le rhythme de la mollesse, le rhythme de l'orgueil. Le premier est une bacchante, le second est un lâche vaniteux, le troisième est un philosophe qui retourne les entrailles de la terre pour y chercher la vérité, et qui ne la trouvera jamais, parce qu'il ne voudra jamais consentir à lire le catéchisme. Le premier engendre la licence, le deuxième engendre l'imbécillité, le troisième engendre le désespoir; tous les trois mènent à la perdition. Et c'est pourtant là ce qui se pratique tous les jours dans les familles catholiques, dans les institutions religieuses et jusque dans nos sanctuaires, en face du Saint-Sacrement!

« Beethoven est le chef de l'école dont les œuvres forment la troisième catégorie ou rhythme de l'orgueil. Avant lui, Haydn et Mozart avaient donné de grands développements à la *sonate*, forme parfaite par-dessus toutes, parce qu'elle est le produit de ce sentiment instinctif de l'homme qui cherche sans le savoir à produire les traits adorables du Rédempteur. Les sonates de Haydn nous dépeignent l'âme pure et naïve du chrétien qui a toujours cru et toujours aimé le bon Dieu sans avoir plus l'idée de douter et de raisonner que le petit enfant l'idée de discuter les paroles de sa mère. Mozart, par le sentiment de mélancolie empreint dans presque toutes ses œuvres, nous montre la situation d'une âme qui désire autre chose que ce qu'il lui est permis de désirer, mais chez laquelle la foi, vivante encore, fait naître la résignation. Elle obéit par devoir, elle n'obéit plus par amour; aussi reste-t-elle triste dans son obéissance.

« La musique de Beethoven fait aimer et se complaire dans le désespoir (l'auteur a peut-être voulu dire que cette musique fait aimer le désespoir et s'y complaire) (1); on y pleure des larmes de sang, non pas sur les douleurs d'un Dieu mort pour nous, mais bien sur la perte éternelle du diable. Rhythme d'orgueil qui cherche la vérité, qui implore la vérité, mais qui ne veut pas accepter cette vérité dans les conditions où il lui a plu de se révéler à nous. C'est toujours le Juif disant au Rédempteur : Descends de la croix, et nous croirons en toi. — Obéis à nos caprices, flatte nos mauvais instincts, et nous pro-

(1) L'expression de l'auteur est vive et incorrecte, la correction de M. Berlioz est plate et grammaticale.

« clamerons le Dieu de vérité, sinon... *Crucifié !* Et ces œuvres-
« là le mettent à mort dans nos cœurs, comme les Juifs l'ont
« mis à mort sur la croix.

« Quel malheur de n'être pas théologien et philosophe ! Il me semble que si je l'étais je comprendrais tout cela. Et cela doit être bien beau. L'un des points de la doctrine de l'auteur m'inspire pourtant quelques doutes. J'ai en effet souvent pleuré en entendant les œuvres de Beethoven ; ces larmes, il est vrai, n'étaient *point causées par les douleurs d'un Dieu mort pour nous,* mais à coup sûr, j'en puis jurer la main sur ma conscience, elles ne coulaient pas non plus *sur la perte éternelle du diable,* pour qui je n'ai plus d'amitié depuis longtemps. »

H. BERLIOZ.

Quand on a l'honneur de rédiger le *Journal des Débats*, il faut toujours se moquer un peu de toutes les doctrines et de tout le monde ; mais M. Berlioz nous permettra d'observer qu'un musicien comme lui, très-brillant surtout par les théories, a tort de plaisanter sur une théorie qui rend si bien compte du caractère de trois grands compositeurs et qui relève tant l'art auquel il s'est consacré. Si le public était mieux introduit dans ces hautes données, les tentatives de M. Berlioz auraient pu mieux se soutenir contre les airs du *Postillon de Longjumeau.* Nous ajouterons que jamais un homme sérieux n'a sujet de s'applaudir de n'être pas théologien et philosophe. On doit être l'un et l'autre, assez du moins pour entendre ceux qui nous font l'honneur d'aller puiser à ces sources profondes les pensées dont ils veulent nous entretenir. Il ne faut pas toujours se proposer de divertir l'abonné. On devient lourd et on ne divertit personne. La théologie, la philosophie sont utiles, quelquefois nécessaires même aux musiciens ; même aux feuilletonnistes. Palestrina était théologien ; il est impossible d'entendre une de ses messes, si peu semblables à celles de M. Berlioz, sans se convaincre que ce

grand homme connaissait profondément le dogme et l'avait longuement médité et goûté. Certes, pour un auditeur intelligent, le seul *Amen* du *Credo* de la messe du Pape Marcel vaut une leçon de théologie. Que M. Berlioz aille un jour écouter cette messe à Saint-Louis d'Antin, exécutée par les élèves de M. Niedermeyer, sous la direction de leur excellent maître ; qu'il leur demande l'*O vos omnes*, de l'Espagnol Vittoria, et tant d'autres morceaux que M. Niedermeyer connaît bien : il saura qu'il y a une musique religieuse, chrétienne et même théologique, et que c'est la grande musique, comme Polyeucte lui fera comprendre qu'il y a une poésie théologique, et que c'est la grande poésie ; comme le Pérugin, Fra Angelico, Raphaël, Lesueur, Poussin, lui feront comprendre qu'il y a une peinture théologique, et que c'est la grande peinture. La théologie, qui a inspiré ces nobles ouvrages, est nécessaire pour les goûter, encore plus pour les imiter. Il y a aussi une philosophie théologique, et c'est la bonne, sans laquelle aucun critique n'expliquera ni ne comprendra jamais cette part que la médiocrité commune peut saisir des secrets du génie chrétien ; et le génie chrétien est théologique comme la vie chrétienne, qui est la vraie vie, et à bien dire, la seule vie.

Haydn et Mozart, par cela même qu'ils étaient de sincères chrétiens, étaient aussi, moins que Palestrina sans doute, des théologiens et des philosophes. On retrouve dans leur vie autant que dans leur musique cet ordre, cette noblesse, cette douceur et cette pureté qui ont été si bien caractérisés dans l'écrit dont s'amuse M. Berlioz. Le grand Haydn ne feignait pas de révéler ce qu'il regardait comme le principal secret de son inspiration, toujours sereine et heureuse. Lorsqu'il se sentait refroidir ou arrêter

devant des difficultés insurmontables, il se levait du piano, récitait son chapelet, et aussitôt recevait de la prière le don qu'il voulait rendre à Dieu. En tête de toutes ses partitions il écrivait : *In nomine Domini,* et à la fin de chacune *Laus Deo.* Mozart, le Raphaël de la musique, merveilleux dès l'enfance et mort sur un incomparable faîte de chefs-d'œuvre, lorsqu'il atteignait à peine la maturité de la jeunesse ; Mozart, portant le triple fardeau des humiliations, de la pauvreté et du génie, à Salzbourg sous la tyrannie d'un patron grossier, à Paris dans la société de Grimm, à Vienne dans les séductions du succès, ne cessa pas un moment, à travers ses tristesses et ses joies, d'être un humble et fervent catholique. Il priait, il communiait, il récitait le chapelet. Après le succès de sa symphonie au concert spirituel de l'Opéra, il offrait à la sainte Vierge ses actions de grâces. Il composait une messe *ex-voto* pour l'heureuse délivrance de sa femme enceinte ; il écrivait à son père : « Comme la mort, à la bien considérer, « est le but de notre vie, je me suis, depuis plusieurs an-« nées, tellement familiarisé avec ce véritable ami de « l'homme, que son image, loin d'être effrayante pour « moi, n'a rien que de doux et de consolant ! Je remercie « mon Dieu de m'avoir accordé la grâce de connaître la « mort comme la clef de notre véritable béatitude. Je « ne me mets jamais au lit sans penser que, tout jeune « que je suis, je puis ne pas me relever le lendemain ; et « cependant, aucun de ceux qui me connaissent ne « pourra dire que dans l'habitude de la vie je sois morose « ou triste : je rends grâce tous les jours à mon Créateur « de ce bonheur, et le souhaite de tout mon cœur à tous « les hommes, mes frères (1). » Ce lendemain que Mozart

(1) MOZART, *Vie d'un artiste chrétien au XVIIIe siècle,* extraite de sa

attendait avec un si mâle courage ne tarda guère, et le trouva aussi grand par l'âme et par la foi qu'il l'avait été par le génie. Mozart quitta la vie en théologien et en philosophe, souriant à Dieu et ne daignant pas accorder un regret au monde. « Je veux que vous me voyiez mourir, » disait-il à sa belle-sœur, en la chargeant de soutenir et de consoler sa femme et ses six enfants. Tel fut l'homme dont on peut dire encore ce que disait Haydn, son immortel ami : « Je déclare devant Dieu et comme honnête homme, « que je tiens Wolfgang Mozart pour le plus grand des « compositeurs dont j'aie jamais entendu parler. » Nous doutons que M. Berlioz ait trouvé parmi les musiciens libres penseurs de notre temps, qui se targuent de n'être ni théologiens ni philosophes, beaucoup de caractères pareils, et qu'il ait esquissé de plus belles physionomies dans son livre intitulé les *Soirées de l'orchestre;* livre, par parenthèse, que Haydn ni Mozart n'eussent jamais voulu écrire, si tout y ressemble au chapitre que nous regrettons d'avoir lu.

La conclusion de ceci, en bonne logique, c'est qu'il ne serait pas inutile à un musicien d'être théologien et philosophe, en d'autres termes, bon catholique, pour une foule de choses qui importent également à la vie et à l'art : pour faire de bons feuilletons et ne pas faire de mauvais livres, pour faire un peu plus de musique et un peu moins de bruit, pour écrire des messes qui continssent moins de fanfares et plus de prières ; et enfin, si tout cela est trop haut, pour se rapprocher de ces grands artistes, Palestrina, Haydn, Mozart, au moins par une sincère et compétente admiration.

correspondance authentique, traduite et publiée par M. l'abbé Goschler. 1 vol., chez Douniol. C'est un livre charmant.

Ainsi, quand M. Berlioz, à propos des sérieuses pensées qu'on lui présente, s'écrie : « Quel malheur de n'être « pas théologien et philosophe! Il me semble que si je l'é« tais, je comprendrais tout cela ! » il est moins plaisant qu'il ne croit, ou il ne l'est pas comme il voudrait. S'il était théologien et philosophe, il comprendrait en effet les pensées des chrétiens, et les chrétiens, à leur tour, peut-être, comprendraient sa musique.

Pour ne point faire tort à M. Berlioz, nous avons hâte de dire que des artistes dont le jugement nous inspire toute confiance lui reconnaissent en musique les éléments d'un mérite élevé et comme les débris d'un véritable génie. Il n'a pas, disent-ils, voulu admettre que tout progrès de l'art fût épuisé après Mozart et Beethoven, et il a eu raison. Mais sa collaboration au *Journal des Débats* lui a porté préjudice. On ne saurait évaluer le dommage que le *Journal des Débats* a porté à certains hommes de grande initiative en leur donnant son appui. Il se les est assimilés, il les a sellés et bridés, et bientôt attelés. Le nom a été couronné de bruit et d'éclat ; le génie, la pensée, l'homme lui-même a disparu. Pour trouver le progrès qu'il sentait possible, M. Berlioz s'est joint aux philosophes qui fouillent et retournent la matière, au lieu de lire tout simplement le catéchisme et de prendre son vol vers les régions sans bornes de l'esprit.

L'orgueil, qui est le génie de Beethoven, et en quelque sorte la doctrine spirituelle de la matière, exerce une redoutable fascination sur ces aspirations déroutées et asservies. Incapables de s'élever, elles s'enfoncent, demandant aux étendues de l'abîme de remplacer ce vaste ciel d'où elles se sentent bannies. Là, sans doute, quelques esprits puissants savent encore se créer une certaine grandeur, et

cette grandeur mérite une certaine admiration, même de ceux qui la jugent et qui la détestent. C'est la grandeur à laquelle le monde applaudit de préférence, plus encore par ignorance et par complicité que par un juste sentiment de sa réelle valeur. L'imitation en est plus facile d'ailleurs, — et plus stérile aussi. Mais le monde veut être trompé.

Pour nous tenir à la musique, Beethoven a été aussi loin que l'on peut aller *par le seul instinct*. Les artistes les mieux disposés en faveur de M. Berlioz disent qu'il en est lui-même la preuve, puisque, avec des lambeaux, ou s'il aime mieux avec des fragments de génie qui parfois le rapprochent de ce maître, il n'a pu faire faire à l'art une seule conquête dans le domaine de l'esprit, toute sa musique ne se composant que d'innovations purement matérielles. C'est l'histoire de M. Hugo, cet autre protégé du *Journal des Débats*, né avec un don poétique si beau, et qui a fini par devenir un rare mécanicien.

Quelques habiles ont défini la musique une *combinaison de sons*; c'est exactement comme si l'on définissait la poésie une combinaison de voyelles et de consonnes. Ajoutez dans les deux cas : *et de formes rhythmiques*, vous aurez assez exactement le caractère des dernières compositions de M. Hugo, et plus encore de celles de M. Berlioz. Ces deux définitions matérialistes sont aussi injurieuses mais aussi vraies pour l'art matérialisé, qu'est vraie et injurieuse à l'égard de l'homme la définition des grossiers médecins qui l'appellent un tube digestif. A leurs yeux, l'homme n'est que cela, et eux-mêmes, se rendant une certaine justice, ne s'estiment pas être autre chose. On reconnaît là, en effet, l'homme ; mais l'homme qui n'a point vu et qui ne veut point voir les choses de Dieu, qui ne veut pas être de Dieu, qui ne veut pas appartenir à Dieu, qui sou-

haite avant tout que rien en lui ni dans ses œuvres ne loue Dieu. Voilà la force de l'orgueil; et cet orgueil, dans la science comme dans l'art, est impuissant et stérile.

A quoi est arrivé M. Berlioz? Il a trouvé des effets de sonorité inconnus avant lui; mais ces *effets* ne sont pas les expressions d'un sentiment, ils sont uniquement une flatterie pour l'oreille et pour le système nerveux. Il a trouvé de nouvelles combinaisons rhythmiques; mais ces rhythmes semblent calculés pour satisfaire l'œil de l'esprit, au lieu de former des mouvements dans le cœur.

Artiste de conviction, ses formes (sauf lorsqu'il écrit) sont habituellement nobles, parfois même grandioses, mais en même temps roides et lourdes comme la matière. Le souffle de l'esprit n'a pas encore passé par là. M. Berlioz a commencé par chercher l'*idéal*, il s'est rabattu à trouver le *nouveau*, il n'a rencontré que l'*étrange*, ou moins encore, le *bizarre*. Suivant quelques appréciateurs, ses trouvailles pourraient être les matériaux d'un superbe édifice; mais, de l'avis général, le plan même de l'édifice n'existe pas.

Haydn, disent les musiciens allemands, a construit un pavillon de jardin tout rempli d'élégance, de calme, de fraîcheur et de tranquillité; la simplicité y paraît le plus riche de tous les ornements, et la paix le plus profond et le plus désirable des plaisirs. Près de ce pavillon, Mozart a élevé un palais incomparable; et Beethoven a construit la tour, sur laquelle désormais personne ne pourra monter sans se rompre le cou.

Il n'a manqué, peut-être, à M. Berlioz que d'être théologien et philosophe pour ajouter une flèche à la tour de Beethoven.

TÉMOIGNAGES ET SOUVENIRS

PAR M. LE COMTE ANATOLE DE SÉGUR.

— 25 DÉCEMBRE 1857 —

Voici un livre qui est purement et simplement, mais avec excellence, ce que l'on appelle un *bon livre,* c'est-à-dire un livre de piété dans sa forme la plus humble et la plus franche. Je veux louer l'ouvrage, et je le veux louer de tout mon cœur, comme je l'ai goûté. Ce sont des pages aimables et qui font du bien ; mais, avant de m'occuper du livre, je me permettrai de louer l'auteur. Je le loue d'avoir songé à écrire un pareil livre étant membre du Conseil d'État, et l'ayant écrit, de l'avoir publié. Je me trompe peut-être, mais je crois sentir là une sorte de courage qui n'est pas le plus commun du monde ; et si M. de Ségur n'a pas pensé qu'il eût le moindre courage à faire si modestement une telle profession de foi, il n'y a que sujet de le louer davantage.

J'entre tout de suite en matière, ne voulant pas perdre le temps à parler à côté du livre. Il se compose de récits variés, qui se tiennent entre eux par le sentiment qui les anime tous, la foi chrétienne la plus profonde, l'amour le plus sincère et le plus touchant pour l'Église de Jésus-Christ. Témoignages des grandeurs et des beautés de la foi ; souvenirs des grandes et belles choses qu'elle inspire

et dont l'auteur a été le témoin attendri. C'est un homme du monde, qui raconte dans le monde ce qu'il a vu hors du monde. Le ton général est celui d'un esprit juste et cultivé, qui néanmoins, sans tomber jamais dans la déclamation, ne craint pas, lorsqu'il le faut, de laisser parler le cœur. Cette simplicité émue est le grand attrait du livre. L'intérêt *dramatique*, je demande pardon du mot, n'y manque pas. Il se trouve toujours dans l'observation saine des choses de la vie ; et les chrétiens, habitués à compter les battements du cœur et à s'en rendre compte, n'ont pour ainsi dire qu'à suivre leur nature pour éveiller dans le lecteur les plus vives comme les meilleures émotions. A condition, bien entendu, que le lecteur ne sera pas blasé et corrodé par l'alcool des lectures courantes : celui qui s'est nourri des romans en dix ou douze tomes des maîtres modernes et qui s'est fait une douce habitude d'avoir au moins un meurtre, un rapt ou tout autre petit crime par feuilleton, avec des descriptions de pays aussi prodigieuses que les événements et les personnages ; celui-là ne peut guère se vanter de prendre plaisir aux simples récits de M. de Ségur. Et encore, s'il essayait... ; mais il n'est pas si simple que d'essayer ! Je venais de lire trois ou quatre chapitres d'un ouvrage « en cours de publication ; » j'avais déjà vu un souterrain, une jeune fille très-pure dans un camp de routiers, un cheval plus que savant, un homme coupable et frêle, mais vertueux et musculeux, lequel, après huit jours passés sans manger ni boire, renversait d'une chiquenaude des gaillards qui terrassaient eux-mêmes les bœufs d'un coup de poing ; un autre homme, âgé de soixante-quinze ans, qui faisait à pied vingt-cinq lieues en cinq heures, à travers fleuves, montagnes et broussailles ; et quels fleuves, quelles montagnes, quelles brous-

sailles !... Ce fut en sortant de là que j'ouvris le livre de M. de Ségur, où je trouvai d'abord le récit d'une visite à la Grande-Trappe et la description d'un paysage normand. C'était comme un bain pris à l'ombre dans une eau pure, après quelque marche pénible à travers la poussière de ces quartiers de banlieue où l'on voit pêle-mêle l'aridité, le fumier, le cabaret et la maison de plâtre.

Moi aussi, j'ai fait ce voyage au désert de Mortagne. Et heureux ceux qui, comme moi, pourront partir du même point que l'auteur, de cette douce maison qu'il aurait dû davantage décrire : charmante maison entourée de grands arbres, beaux ombrages qui abritent la paix, vertes pelouses où se plaisent les saines rêveries, lieu plein de témoignages et de souvenirs ! On y trouve une bibliothèque et une chapelle ; la voix chante et le cœur prie ; on passe de la prière aux vieux livres et des vieux livres aux chansons nouvelles, et partout on rencontre le sourire. Écrivez un jour ce chapitre-là, mon cher auteur, et laissez-le dans vos papiers jusqu'à l'époque où vos enfants pourront le donner aux nôtres, pour leur faire connaître ce que c'était que la maison de famille à l'époque où elle n'avait pas encore tout à fait disparu ! Car il viendra un temps, et ce temps approche, et puisse-t-il être court ! où la maison de famille n'existera plus. Il n'y aura plus que des lieux de passage, des auberges, où l'on se logera un instant pour déloger bientôt, pour changer encore. Faites le portrait de cette chère maison, où l'on garde les images des ancêtres et où l'on connaît les arbres que les fils ont plantés ; décrivez ces sourires qui l'embellissent, depuis le sourire de l'aïeule jusqu'au sourire de l'enfant et jusqu'à celui de l'ami ; dites comment le ciel sourit à l'hospitalité et à la charité souriantes, et tout ce que sait inventer le cœur d'une mère ; et

vous aurez dit en même temps tout ce qu'il y a de force et de grandeur dans la bonté. Cette introduction manque à votre voyage chez les moines. Quand vous l'aurez ajoutée, vous aurez mis en présence deux merveilles opposées du christianisme : son charme dans le monde, son charme dans la solitude ; ce qu'il fait avec le bon usage de la richesse, ce qu'il fait avec le bon usage de la pauvreté. A ces deux extrémités et dans ce contraste, on le retrouvera toujours semblable et le même ; on retrouvera l'hospitalité, la charité, le respect des ancêtres, l'affection fraternelle, les chants, le sourire, la paix.

Il y a beaucoup de descriptions de la Trappe ; celle que nous donne M. de Ségur ressemble à toutes les autres, quant aux faits matériels, mais les réflexions que ces faits lui inspirent et l'accent ne sont plus ordinaires. On reconnaît le chrétien pénétré de vénération pour cette vie de sacrifice ; pénétré d'une intelligente et vaillante indignation pour l'ineptie qui en méconnaît l'utilité sociale et pour la brutalité qui l'accuse. Entre la journée du moine « inutile et fainéant » et la précieuse journée de l'indispensable et laborieux fonctionnaire, il fait une comparaison que je voudrais citer ; mais je passe, pour avoir le temps d'indiquer au moins quelques autres excellents endroits du livre.

De la Trappe, nous allons à l'hôpital militaire. C'est la foi sous un autre aspect ; c'est le témoignage de sa puissance à consoler et à fortifier l'âme dans les conditions le plus faites pour la désespérer et l'abattre. Non certes que les soins matériels manquent ou soient sans intelligence, ou même absolument sans douceur, dans ces vastes entrepôts qui rassemblent toutes les douleurs corporelles. Mais nulle part l'homme n'est plus rapproché de la matière, plus réduit à cet état de chose numérotée qui s'an-

nonce comme l'idéal de la civilisation future. Plus de famille, point d'amis ; à peine quelques connaissances viennent s'asseoir au chevet de ce lit qui n'appartient ni au malade ni aux siens, perdu au milieu de cent autres, dans lesquels souffrent, gémissent, meurent cent autres étrangers, cent autres numéros. Assurément le lit est bon, la salle est bien tenue, les médecins sont habiles et vigilants ; mais il y a les parents de moins et les règlements de plus. Heureusement, la religion accourt. Elle cause, elle sourit, elle réveille dans ce cœur affligé les vérités qui s'étaient endormies ; elle ramène la foi ; la foi fait rentrer l'espérance, affermit la résignation. L'hôpital militaire où M. de Ségur nous introduit est un de ceux que l'on a récemment confiés aux Sœurs de charité. Ces anges ont pénétré là par la brèche de Sébastopol. A l'époque où M. de Ségur l'a visité, un pauvre aumônier se trouvait seul pour répondre aux besoins religieux des malades, assisté quelquefois par rencontre du dévouement de quelques chrétiens. Au milieu de plusieurs épisodes pleins d'émotion et souvent d'intérêt dramatique, M. de Ségur nous peint le bon prêtre dans cette situation terrible, et son livre ne renferme point de pages plus attendries ni plus éloquentes.

Une histoire bien rare et bien touchante termine ce touchant chapitre. C'est celle d'un homme qui donne l'exemple des plus chrétiennes vertus, dans une profession qui d'ordinaire donne plutôt des scandales, et qui, nous l'espérons, disparaîtra un jour avec certains règlements dénoncés par M. de Ségur, comme l'un des restes les plus déplorables de la barbarie. L'homme de bien que M. de Ségur nous fait connaître, est infirmier militaire. Appelé par la conscription, il quitta son village avec la résolution d'accomplir un dessein conçu depuis bien long-

temps. Afin que ses compatriotes pussent entendre la messe tous les jours, il voulait faire ériger son village en paroisse, comme il l'était avant la grande révolution. C'était peu de chose que les efforts d'un simple soldat pour une telle entreprise ; aussi, quand il revint du service, la trouva-t-il moins avancée qu'avant son départ : le pauvre vieux sanctuaire où il voulait ramener la présence réelle tombait en ruines. Il ne perdit pas courage. Il avait une petite maison ; c'était tout ce qu'il possédait au monde : il la donna pour faire un presbytère, et afin de trouver des fonds pour commencer la reconstruction de l'église, il se donna lui-même ; il se vendit comme remplaçant. Ce dévouement toucha quelques bonnes âmes, et on l'aida. On lui offrit même de le racheter : il refusa, demandant pour son église ce qu'on lui offrait, et aujourd'hui l'œuvre est presque achevée. « Il est humble, joyeux, ne se « doutant pas qu'il a fait une action sublime, et n'as- « pirant, après la récompense du Ciel, qu'à une seule ré- « compense en ce monde, celle de voir enfin un acte de « l'autorité religieuse et de l'autorité civile réaliser son es- « pérance, et rendre à sa chère église le titre de succur- « sale, depuis si longtemps perdu... Plus d'une fois j'ai « eu l'honneur de lui serrer la main. Il s'appelle Gahéry, « et sa paroisse s'appellera Étrigé (1). »

Je ne puis qu'indiquer le chapitre consacré à raconter la courte vie et la glorieuse mort du marquis Hélion de Villeneuve-Trans, ce brave et charmant jeune homme qui mourut en héros chrétien au siége de Sébastopol. M. de Ségur était son intime ami, et c'est en témoin qu'il raconte tout ce qu'il y avait de vertu dans ce cœur héroï-

(1) Diocèse de Seez.

que et bon. On devine l'accent que l'amitié doit donner à une âme si naturellement et si constamment émue au spectacle de toute beauté morale. M. de Ségur voyait réunies en celui qu'il aimait les deux choses qu'il admire pardessus tout, la foi chrétienne et le courage militaire.

Dans le chapitre intitulé *Notre-Dame de Paris*, il décrit l'effet produit par les mémorables Conférences du Père Lacordaire sur la jeunesse qui se pressait pour les écouter; et sans y songer, il dit en même temps comment son cœur s'est formé tel qu'il nous apparaît dans cette confession ingénue, plein de ferveur, aimant Dieu, ardent à toute sorte de bien. La merveilleuse éloquence du Père Lacordaire a reçu d'éclatants hommages ; il n'en est point certainement qui puisse, je ne dis pas le flatter, il est au-dessus de ce vulgaire sentiment, mais exciter autant sa reconnaissance envers Dieu, qui lui a permis de développer de tels cœurs. M. de Ségur analyse d'ailleurs avec beaucoup de sagacité le mérite incomparable du Père Lacordaire ; il donne à respirer cette inénarrable fleur de poésie qui s'épanouit également sous sa plume et sur ses lèvres, et qui enivre à la fois l'oreille et l'esprit : « O conférences, grandes « et chères conférences de Notre-Dame, qui avez tenu ma « jeunesse captive sous cette parole inspirée, je ne vous « oublierai jamais ! Jamais je n'oublierai ces tressaillements « qui couraient d'un bout à l'autre de l'immense audi- « toire, ces émotions qui nous forçaient à nous soulever à « demi sur nos bancs, où nous retombions comme épuisés « d'admiration ! Non, il n'est point de plaisirs, il n'est point « de passions assouvies qui soient comparables à ces joies « célestes de l'intelligence chrétienne, s'abreuvant dans « un vase d'or pur, de lumière et de vérité ! »

Il est arrivé à M. de Ségur de voir un miracle, ou peu

s'en faut. Il a fait le voyage du Tyrol pour visiter les deux célèbres stigmatisées, Maria de Mœrl et Domenica Lazzari ; ils les a vues l'une et l'autre, la première dans le ravissement à peu près perpétuel où elle contemple la gloire de Dieu ; la seconde dans la perpétuelle agonie de la passion de Notre-Seigneur, dont elle ressentait les souffrances. Il ajoute son témoignage à tant d'autres ; je me contente de l'indiquer à ceux qui voudraient nier encore ces faits si contestés, que la religion explique et devant lesquels la science se confesse impuissante. Pour arriver au Tyrol, le narrateur passe par Genève et Milan. Il y trouve des figures de connaissance, les unes que les chrétiens aiment toujours à revoir, les autres qu'ils ont toujours intérêt à montrer. A Genève, il y a Calvin, Théodore de Bèze, Rousseau, Voltaire et saint François de Sales ; à Milan, saint Charles Borromée, saint Ambroise, etc. M. de Ségur ne néglige pas les occasions que lui offrent ces contrastes et n'en abuse pas. Il les caractérise en suivant sa route, l'une des plus agréables qu'on puisse faire au monde, route de montagnes, de glaciers, de lacs, de sombres précipices et de vallons charmants. Il a le même enthousiasme pour la belle nature et pour les belles âmes ; il admire, il prie, il aime ; admirations, prières, tendresses, tout vient si naturellement sous sa plume, que l'on croit être avec lui.

Le dernier chapitre est une description de la *chambre des martyrs* au séminaire des Missions étrangères, à Paris. C'est bien finir. Là sont les grands témoignages et les grands souvenirs ; témoignages des martyrs d'aujourd'hui, perpétuant le souvenir des martyrs de la primitive Église, par une même férocité chez les bourreaux, par une même constance chez les victimes, par le renouvelle-

ment des mêmes miracles, par l'assurance des mêmes triomphes. Ces saintes reliques, rassemblées là dans une chambre d'une simple maison de Paris, sous la garde de quelques pauvres prêtres et de quelques jeunes lévites auxquels elles communiquent la folie de la croix, ces ossements et ces instruments de supplice sont les premières pierres et les trésors futurs des cathédrales qui s'élèveront dans l'extrême Orient à la gloire de Jésus-Christ, vainqueur du monde.

Lorsque le livre de M. de Ségur a paru, nous avons cité les pages vraiment belles qu'il a rapportées de la chambre des martyrs, et nos lecteurs ne les ont pas oubliées.

Je termine ici ce compte rendu. Et la part de la critique ? dira-t-on. Que voulez-vous que je critique ? Je pense en tout comme l'auteur, j'admire tout ce qu'il admire, j'aime tout ce qu'il aime. Si j'ai moins d'admiration ou moins d'affection que lui pour certaines choses ou pour certaines personnes, j'ai tort ; et en attendant qu'il ait réussi à me faire réparer mon tort, je le compense en me laissant aller au plaisir de l'estimer et de l'aimer lui-même beaucoup plus qu'il ne fait.

LA COCHINCHINE ET LE TONQUIN

A PROPOS D'UN OUVRAGE DE M. EUGÈNE VEUILLOT.

— 13 MARS 1859 —

L'expédition de Cochinchine a déjà donné lieu à plusieurs publications plus ou moins hâtées. On a réimprimé d'anciennes relations ; on en a composé de nouvelles sur des documents rassemblés et consultés sommairement. D'autres ont montré seulement tel côté de la question, ou telle partie du pays. Le livre que j'annonce est complet (1) ; je puis dire qu'il a été écrit avec étude, avec amour, avec respect pour les héros de taille plus qu'humaine dont il raconte la vie. Cette grande et belle contrée de la Cochinchine et du Tonquin, que Dieu semble enfin vouloir donner à l'Évangile en y faisant régner la France, a été de nos jours la plus arrosée de sang chrétien, volontairement offert pour y planter la croix, sciemment répandu pour la proscrire. Il n'y a pas de lieu sur la terre, en ce siècle, où le nom du Christ ait excité de plus infernales fureurs, où ce nom glorieux ait été honoré par un pareil nombre de martyrs. Un tyran y a régné vingt ans, véritable incarnation de Néron, dont il avait l'esprit, la littérature et les vices. Ce tyran a eu pour successeurs deux

(1) *La Cochinchine et le Tonquin. Le pays, l'histoire et les missions*, par Eugène Veuillot. 1 vol. in-8. Chez Amyot, rue de la Paix, 8.

autres monstres, aussi pervers, plus bas encore que lui. Ils ont continué à persécuter l'Église. L'Église a continué de fournir des martyrs, et même, à l'heure qu'il est, ni la persécution ni le martyre n'ont cessé. Mais le triomphe est proche, ce triomphe que Dieu accorde même en ce monde à ceux qui combattent pour Lui. La France et l'Espagne se sont souvent souvenues que les missionnaires égorgés leur appartenaient par la nationalité comme par la religion : elles ont entendu la voix du sang, et leurs soldats ont abordé à Touranne pour couronner tant d'efforts et châtier tant de crimes. En même temps, la France revendique de vieux droits de suzeraineté qui lui assurent au milieu des mers de l'extrême Orient une position qu'attendait sa grandeur. Elle venait là au sixième rang, après le Portugal. La Cochinchine lui donnera la place qu'elle doit avoir. C'est un grand fait dans l'histoire religieuse et politique du monde ; et ce fait, consacré par les armes, a été préparé, nécessité, accompli par la religion. Les véritables conquérants de la Cochinchine sont les missionnaires. Eux seuls, par leur persévérance, ont engagé l'honneur de la France dans cette entreprise, qu'eux seuls jadis avaient conçue et suggérée. Il est utile et glorieux de dire comment les missionnaires ont combattu, et quel surcroît ils donnent aux peuples qui leur permettent d'aller chercher le royaume de Dieu. Tel est le véritable sujet de ce livre, plein de récits étranges, instructifs, édifiants ; description et histoire d'un pays inconnu, qui va devenir français ; peinture des héros du christianisme, tels et aussi grands qu'ils le furent jamais ; tableau de l'apostolat, qui fait revivre sous nos yeux, dans les hommes de notre race et de notre sang, les miracles de courage par lesquels l'Évangile a commencé et accomplira la conquête du monde.

Ceux qui liront ces pages vives et émues, s'ils ont conservé le sentiment français, n'ayant plus le sentiment chrétien, pardonneront sans doute aux oboles catholiques de fournir cette subvention de la Propagation de la Foi, contre laquelle ils ont pu lire tant de malheureuses et ignorantes déclamations. Voyant quels sont nos missionnaires, nous les défions de ne pas éprouver un sentiment de juste orgueil. Les catholiques seront fiers à meilleur titre ; cette lecture leur laissera des pensées salutaires sur les choses du présent et sur celles de l'avenir. Les spectacles de la civilisation feraient croire que l'esprit du christianisme est affaibli, mais on se rassure à voir quels hommes s'élancent du sein de la civilisation pour courir à la conquête des âmes. Les temps héroïques n'offrent rien de plus beau ; les envoyés des premiers papes ne partaient pas plus dévoués des profondeurs des catacombes.

J'ose dire qu'un rédacteur de l'*Univers* avait quelque droit particulier d'aborder un pareil sujet, et pouvait espérer quelque grâce pour le traiter convenablement. Quand nous voulons, mes chers collaborateurs et moi, remonter à nos origines, nous ne les cherchons pas dans les vieux titres du journalisme. Nous nous honorons de quelque ressemblance plus voisine avec ces fidèles que les apôtres chargeaient de leurs messages, et qui allaient de pays en pays, à travers les injures, quelquefois à travers les périls, porter et lire dans les églises les lettres des docteurs, les actes des confesseurs et des martyrs. Faut-il ajouter que j'ai ressenti une joie plus intime, lorsque j'ai vu mon frère entreprendre le noble et précieux travail qu'il donne au public ? Il m'est souverainement doux que ce travail ait été fait à côté de moi ; que les pages nouvellement écrites en aient été lues auprès de cet humble foyer où tant de

missionnaires ont daigné s'asseoir et laisser les bénédictions qui fortifient le cœur. Là, nous avons vu plusieurs de ces hommes qui s'exilent pour aller gagner des âmes au prix des tortures et de la mort. Là, nous avons entendu ceux qui, revenus malgré eux, ayant souffert la prison et les fouets, regrettaient de n'avoir pas obtenu le martyre et s'entretenaient de l'espérance de le conquérir un jour. Là, le vicaire apostolique actuel de la Cochinchine, Mgr Pellerin, il y a peu de mois, racontait les consolations et les fatigues de son apostolat, ses établissements faits et défaits en un clin d'œil, son palais de roseaux, qui coûtait quelques francs à bâtir, ses fuites pieds nus à travers les forêts pleines de tigres et de reptiles, moins dangereux que les satellites et les chiens du roi. Car le tigre ne veut que satisfaire sa faim et n'est pas toujours affamé ; mais le satellite veut toujours gagner la prime qui lui est promise pour la capture d'un missionnaire ; et si le satellite peut encore se laisser gagner à la pitié, le mandarin qui commande au satellite est impitoyable. Le mandarin, lettré et philosophe, tient à la faveur du roi ; il veut avancer. Lors même qu'il ne hait pas le missionnaire pour son propre compte, pour le bien propre de la littérature et de la philosophie cochinchinoises, indifférent sur la doctrine, il ne l'est pas sur la faveur ; il traque, il torture, il tue. Quel rayonnement de sainte joie et de sainte envie illuminait le visage de l'évêque, lorsqu'il nous disait la constance de ses prêtres, de ses fidèles, de ses néophytes, nous nommant des martyrs qu'il avait lui-même baptisés ! Ce fut ainsi que l'historien des Missions de la Cochinchine et du Tonquin put étudier sa matière, contrôler et compléter les anciennes relations, voir en quelque sorte les lieux, les hommes, se rendre compte de tout. Je ne puis louer son

ouvrage comme je crois qu'il le mérite. Je ne puis en signaler que les qualités matérielles, pour ainsi dire : l'ordre, l'exactitude, la clarté ; mais mon affection est contente de l'honneur qu'il nous fait à tous deux.

Je n'entreprendrai pas d'analyser en quelques pages un gros volume plein de faits. Se fiant avec raison à son art, l'auteur ne s'est permis que de rares réflexions. Il raconte, il peint. Les pensées applicables aux choses du temps, les leçons et les conclusions pratiques sans lesquelles il n'est point de bon livre, naissent d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur.

L'auteur décrit d'abord la Cochinchine et le Tonquin. C'est un beau pays, riche, fertile, plantureux, qui ne paraît pas insalubre. Le premier missionnaire qui l'a complétement visité, le P. de Rhodes, terminait sa description en s'écriant : « Et puis, dites que ce pays-là ne vaut pas le nôtre ! » — « Dites, reprend M. Eugène Veuillot, après avoir interrogé tous les témoins, dites que ce pays-là ne ferait pas une colonie dont la position maritime et la richesse territoriale garantiraient à la France un rôle digne d'elle dans ces contrées où flotte si orgueilleusement le drapeau anglais ! »

Les habitants ne manquent pas d'intelligence ; sous le rapport du courage, ils paraissent supérieurs aux Chinois. Leurs mœurs sont celles des païens, mais des païens lettrés. Cela n'est pas au-dessus de la barbarie et de la sauvagerie ; mais souvent c'est plus abominable. Ils ont de belles maximes morales et des superstitions folles et monstrueuses. On adore les idoles, et on les dépose ou on les bâtonne lorsque les dévots ne sont pas contents. Quelques anciens dieux passent de mode ; il s'en établit de nouveaux. Un poisson de belle taille, porté par une inon-

dation assez avant dans les terres, est devenu un dieu très-considéré. Le tigre reçoit de grands hommages, le crapaud n'en est pas privé. On mange les viandes à peu près crues, en l'honneur de la déesse Cuisine. C'était une déesse légère ; son mari se jeta dans le feu, elle s'y jeta avec lui, par un bon mouvement : ces deux époux ne furent pas tout à fait cuits ; il est donc juste que les aliments ne soient pas cuits davantage. Les grands observent, sans y croire, une partie de ces superstitions du commun peuple, auxquelles se mêlent quelques-unes des idolâtries philosophiques de la Chine, entre autres le culte des ancêtres. Les usages sont singuliers, bizarres, extravagants en beaucoup de rencontres, et, pour la plupart, très-opposés aux nôtres, même quand ils ne manquent pas de sagesse. Les Cochinchinois ne dansent pas : ils font danser des baladins de profession, profession décriée ; ils font danser aussi certaines religieuses qui devraient par leur institution garder le célibat. On les étonne beaucoup lorsqu'on leur dit qu'en Europe les personnages distingués, et même les premiers de l'État, dansent en public, pour leur plaisir. Ils ne se promènent pas, n'ont aucun goût pour la conversation et semblent en ignorer la pratique ; les missionnaires ne peuvent pas même causer avec leurs fidèles, et c'est une des rudes épreuves de cette vie de privations en tous genres. Les Cochinchinois sont sobres, peu avancés dans l'art culinaire et dans les autres arts ; néanmoins ils ont trouvé, comme tous les peuples, plusieurs moyens de s'enivrer et plusieurs manières d'appliquer la torture. La polygamie est permise. Le roi a trois cents femmes, les grands à proportion de leur rang et de leur fortune ; le peuple n'a que le divorce. L'usure aussi est permise, et elle est d'une

pratique plus générale que la polygamie ; le taux légal est de trente pour cent, les plus honnêtes gens seuls s'y restreignent. Les juifs vont se demander si l'empire annamite n'est pas la terre promise? L'esclavage, quoique non institué par les lois, est reconnu en faveur du créancier : il peut s'emparer des biens, des meubles, des femmes, des enfants de son débiteur insolvable. Le vol à main forte est organisé supérieurement et semble une des institutions de la Cochinchine. Il y a des villages tout entiers de voleurs, il y en a d'autres de mendiants. Les voleurs se réunissent par bandes de deux à trois mille, et font des expéditions en règle, que les troupes de l'État se sentent rarement la volonté de troubler. Le coup fait, on rentre dans la vie civile. Quand les voleurs sont partis, les fonctionnaires arrivent, et prennent ce que les voleurs auraient par hasard laissé. Dans les endroits où les fonctionnaires ne pénètrent pas, là le gendarme fait sa main. Ensuite le Roi pille les fonctionnaires enrichis et rançonne les citoyens importants des villes que les voleurs n'osent visiter. N'allez pas croire que la Cochinchine est en état d'anarchie : elle jouit d'un gouvernement très-réglé et très-bien combiné, quoiqu'il ne la préserve pas des révolutions. Seulement, c'est le gouvernement des capacités.

Ce beau rêve, pour lequel tant de flots d'encre ont coulé chez nous et tant de flots de paroles, et qu'on a cherché à réaliser par tant d'essais et de destructions, ce beau « gouvernement des capacités, » les Cochinchinois le possèdent. C'est pourquoi leur pays est livré à la mendicité, au vol, à la famine, au despotisme. Il n'y a rien de plus exactement construit sur la philosophie révolutionnaire que l'état social de la Cochinchine et du Tonquin.

La naissance ne fait à personne aucun passe-droit. Tout Cochinchinois naît dans un état d'égalité parfaite et meurt à peu près dans la même situation, car il n'a point le privilége de fonder une famille. Ses enfants peuvent hériter de ses biens, jamais de ses services. Chacun doit être fils de ses œuvres ; nul n'est rien sans un diplôme ; nul ne sera élevé à un rang supérieur s'il n'a pas conquis un grade supérieur. Il y a trois degrés : le baccalauréat, la licence, le doctorat. Tous trois exigent des prodiges de mémoire. Les aspirants doivent composer en prose et en vers. Sur quelques milliers qui se présentent, une centaine à peine sont reçus. Cependant, ces victorieux, avec toute leur jactance et toute leur mémoire, paraissent d'assez pauvres personnages. Nous connaissons cet effet du baccalauréat, l'imbécillité, ou tout au moins la médiocrité ; les missionnaires ne cessent de le signaler. Il y en a d'autres, plus tristes. Le diplôme est la condition du mandarinat ; le mandarinat est l'aptitude à toutes les fonctions civiles. Les six premiers mandarins littéraires sont les ministres du roi. Ils ont l'intérieur, les finances, l'instruction publique, les travaux publics, le ministère de la justice et *des supplices*. Il y a aussi des mandarins militaires ; ceux-ci, quoique moins instruits, ont le pas sur les autres et tiennent les grandes places politiques. Le bon sens garde toujours ses droits ! Sous le règne du mandarinat, la force méprise l'esprit, et l'esprit méprise les arts : le dernier métier du monde, en Cochinchine, est celui d'artiste, après quoi il n'y a plus que celui d'homme de lettres. Si un esprit ingénieux échappe au mandarinat et se répand en compositions littéraires non officielles, en œuvres d'imagination quelconques, il est classé par cela même, et rien ne le relèvera de l'abjection où il s'est laissé choir.

L'organisation administrative est parfaite, divisée, hiérarchisée, centralisée comme chez nous. Les mandarins étant ce qu'ils sont, c'est-à-dire faméliques et aussi avides qu'orgueilleux et coquins, le pays ne résisterait pas à ce dernier avantage : il y échappe par la liberté municipale, beaucoup plus grande qu'en France. Les Cochinchinois maintiennent sagement les franchises de la commune. Ils ont fait cependant beaucoup de révolutions, à peu près autant que nous ; mais, dit l'auteur, « ils ne les ont pas faites au nom du progrès. » En somme, avec leur intelligence, avec leur sol fécond, avec la forme parfaite de leur administration, les Cochinchinois, grâce au gouvernement des capacités, sont très-foulés, très-affamés, très-misérables. Les mandarins, n'étant rien que par le roi, peuvent bien le tromper s'il est bon, et outrer sa tyrannie s'il est mauvais ; ils ne peuvent lui opposer aucune résistance, « et ce régime égalitaire a pour résultat de placer trente « millions d'esclaves sous la verge de cinquante mille « fonctionnaires qui tremblent devant un despote. »

Quoique cette misère et cet esclavage, s'ajoutant au culte des idoles, aient fait descendre bien bas le niveau moral des Cochinchinois, cependant le peuple n'est pas mauvais. Il n'y a aucune classe qui soit généralement aussi détestable que celle des mandarins ; mais dans toutes les classes, jusque dans le mandarinat, la parole évangélique a trouvé des âmes pleines de bonne volonté et des cœurs qui se sont élevés aux plus héroïques vertus. Ce fut le pronostic donné aux premiers missionnaires ; il s'est confirmé.

Avec l'ère des missions commence l'histoire politique du pays, jusque-là peu intéressante ou du moins peu certaine. L'auteur mène de front ces deux ordres d'événe-

ments, qui ne se confondent point, mais que Dieu semble avoir disposés pour établir l'Église sur des fondements plus solides. Des guerres de dynasties ont donné lieu, tantôt de favoriser les chrétiens, tantôt de les persécuter, bien qu'ils se tinssent à l'écart de toute conspiration, de toute sédition, les missionnaires se bornant à leur enseigner les devoirs du sujet comme ceux du fidèle. Le besoin qu'on a pu avoir de leur sagesse leur a parfois procuré quelque liberté, et la religion a fait des progrès rapides. Lorsque le pouvoir s'est trouvé plus fort que les dissidents, alors il a pris prétexte de la politique pour persécuter la religion, et, par là, s'est augmenté le nombre de ces fortes assises du christianisme que l'on appelle les martyrs. On a beau être philosophe, on a beau être mandarin, on a beau être despote : pour égorger les innocents, il faut encore leur imputer des crimes. Les païens lettrés de la Cochinchine ne se sont pas trouvés moins ingénieux en ce genre que les païens lettrés de tous les temps et de tous les pays : ils ont accusé les chrétiens de vouloir renverser l'autorité légitime.

Le premier missionnaire qui aborda en Cochinchine fut un dominicain espagnol, Diego Advarte. C'était vers 1596. Le premier objet qui frappa ses yeux sur ce rivage, fut une grande croix de bois. Il ne put savoir qui l'avait plantée ; il sut bientôt que de grands efforts seraient nécessaires pour qu'elle prît racine. Après avoir travaillé quelque temps avec beaucoup d'espérance, il dut se retirer, par la faute des Espagnols, qui vinrent renverser ce qu'il avait fait. De nouvelles tentatives, mêlées de succès et de revers, eurent lieu jusqu'en 1615, époque à laquelle parut le véritable fondateur de la mission, Alexandre de Rhodes, jésuite, né à Avignon. Ce grand

homme, qui avait déjà évangélisé le Tonquin, apprit en quelques mois la langue annamite, et put prêcher en liberté pendant une dizaine d'années, durant lesquelles le nombre des chrétiens s'accrut rapidement. Mais bientôt la persécution recommença et le chassa de cette terre malheureuse. Avant son départ, pourtant, il assista dans le supplice le premier Annamite qui donna son sang pour la foi de Jésus-Christ. C'était un jeune catéchiste qu'il avait baptisé, et qui se nommait André. Percé de trois coups de lance, André restait à genoux, les yeux au ciel, répétant le nom de Jésus. Un soldat le frappa de son cimeterre : « Mais, dit le P. de Rhodes, n'ayant « rien fait, il asséna un autre coup, et la tête tomba sur « le côté droit, ne tenant plus qu'à un peu de peau. J'en« tendis fort distinctement qu'en même temps que la « tête fut séparée, le sacré nom de Jésus, qui ne pouvait « plus sortir par sa bouche, sortit par sa plaie, et en « même temps que l'âme vola au ciel, le corps tomba en « terre. » Le P. de Rhodes put emporter les restes du premier martyr, et les fidèles reçurent avec joie ce précieux dépôt.

L'Église naissante de la Cochinchine n'avait plus de prêtre ; le zélé missionnaire vint en demander à la France, après avoir pris les instructions et les bénédictions de Rome. Il trouva dans Paris ce qu'il voulait. Douze jeunes gens, sous la conduite d'un Jésuite nommé Bayot, s'exerçaient à la pratique des vertus ecclésiastiques, résolus de travailler au salut des âmes les plus abandonnées. Ils se donnèrent à l'apôtre de la Cochinchine et du Tonquin, et formèrent la Congrégation des Missions étrangères, de laquelle sont nés des millions de chrétiens. En 1662, douze missionnaires, ayant à leur tête deux Évêques,

tous Français, s'établissaient à Siam, avec l'intention de fonder un séminaire général pour travailler à la formation d'un clergé indigène dans les pays qu'ils évangéliseraient. S'il y a quelque chose de plus beau que les travaux auxquels se livrèrent ces hommes de Dieu sur le sol même du paganisme et de la barbarie, c'est la constance qu'ils déployèrent pour parvenir à installer leur entreprise sublime. En ce temps-là, un voyage d'Europe en Asie pouvait durer trois ans. L'exil perpétuel auquel se condamnent les missionnaires avait alors je ne sais quoi d'absolu, d'éternel, qu'il n'a plus aujourd'hui, et qui est plus affreux que la mort. Aucune difficulté, ni des éléments, ni des hommes, ne fit reculer ces héros. Souvent contrecarrés en Europe même, par les jalousies nationales, par l'ineptie ou l'indifférence de quelques hommes d'État, ils tirèrent cependant de ce côté aussi des secours intelligents, devenus de plus en plus rares. Français, ils n'avaient pas oublié l'intérêt de la France, qui d'ailleurs, convenablement entendu, ne différait pas de l'intérêt de leur mission. Louis XIV investit les vicaires apostoliques ou leurs délégués d'une sorte de caractère officiel, comme directeurs d'une association commerciale qui nouerait des relations d'affaires avec les peuples annamites. Il donna aux missionnaires une forte somme d'argent et une lettre pour le souverain du Tonquin. On ne lira pas sans intérêt la fin de cette lettre.

« Pour commencer de vous donner des marques particulières de notre estime, nous avons commandé qu'on vous portât quelques présents que nous avons cru qui vous seraient agréables. Mais la chose du monde que nous souhaiterions le plus, ce serait d'obtenir pour vos sujets qui ont déjà embrassé la loi du seul vrai Dieu du ciel et de la terre, la liberté de la professer, cette loi étant la plus haute, la plus noble et la plus sainte, et surtout

la plus propre pour faire régner les rois absolument sur les peuples. Nous sommes même très-persuadé que si vous connaissiez les vérités et les maximes qu'elle enseigne, vous donneriez à vos sujets le glorieux exemple de l'embrasser. Nous vous souhaitons ce bien incomparable avec un long et heureux règne, et prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur avec fin heureuse.

« Votre très-cher et bon ami,

« Louis. »

Mais Louis XIV mourut bientôt, et il ne fallait pas demander à Louis XV ni au régent de comprendre, à aucun point de vue, l'importance des missions. Louis XVI, qui eût été un grand roi, en eut le sentiment : il comprenait que le rôle de protecteur des missions catholiques, pris au sérieux, menait à la prépondérance maritime. La révolution éclata, et les missionnaires restèrent livrés à leurs seules ressources, jusqu'au moment où le bas peuple de France qui, depuis soixante ans, a presque exclusivement fourni les apôtres, vint aussi, par l'Association de la Propagation de la Foi, fournir la précieuse obole qui est le viatique de l'apostolat.

Chose étrange, ce fut à l'époque même de la Révolution que la mission tourmentée et sanglante de la Cochinchine eut ses meilleurs jours, tandis que le sang chrétien coulait à flots dans le Tonquin. Le vicaire apostolique de la Cochinchine, Monseigneur Pigneaux de Béhaigne, évêque d'Adran, était ūn homme de génie, qui sut, dans une guerre de succession, procurer au roi légitime le secours de la France. Alors fut conclu le traité par lequel le chef de la dynastie régnante, l'empereur Gia-Laong, assura à la France les droits qu'elle revendique aujourd'hui. Ce Gia-Laong ne se montra pas tout de suite ni tout à fait ingrat ; mais après avoir affermi sa dynastie par des guerres et des supplices où périrent un nombre effroya-

ble de ses sujets, il laissa le trône à l'un de ses fils naturels, Minh-Mang ; et celui-ci, dans un règne de vingt ans, de 1820 à 1840, poussa jusqu'au fanatisme l'ingratitude envers les Européens et la haine envers les chrétiens. Peu de tyrans ont eu des traits plus infâmes. Tremblant ou rassuré, il se rua contre l'Église avec une égale frénésie. L'histoire de la Mission durant cette époque, est une suite non interrompue d'extorsions, de pillages et de martyres.

Mais si jamais la persécution ne fut plus acharnée, jamais la foi ne se dressa plus forte et plus sublime. On se sent impuissant à exprimer l'admiration qui remplit le cœur devant ces hommes si simples et si grands, qui de Paris, des merveilles de la paix et de la civilisation, courant chercher une mort presque assurée au milieu des tourments les plus cruels, la subissent avec calme, que dis-je ? avec joie, dans des tortures dont le récit fait frémir. M. Gagelin, prisonnier, croit n'être condamné qu'à l'exil; M. Jacquart lui écrit : « Vous êtes condamné « à mort. Ainsi vous voilà martyr; que vous êtes heu« reux ! » M. Gagelin répond : *Lætatus sum in his quæ « dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* La grâce « du martyre, dont je suis bien indigne, a été, dès ma plus « tendre enfance, l'objet de mes vœux les plus ardents ; « je l'ai spécialement demandée toutes les fois que j'éle« vais le précieux sang au saint sacrifice de la messe. » Bientôt M. Jacquart est emprisonné à son tour, en compagnie du P. Odorico, espagnol; ils baisent avec une sainte joie les chaînes qu'on leur a rivées au cou. Le P. Odorico mourut dans la prison, M. Jacquart subit le martyre. Lorsque sa mère en reçut la nouvelle, elle remercia Dieu qui glorifiait son sang. M. Marchand fut pris et enfermé dans une cage haute de deux pieds et

demi sur trois de long et deux de large. Il y resta deux mois, après quoi il fut déchiré avec des tenailles rougies au feu et coupé en morceaux. Un seul cri s'échappa de sa bouche : « O Père ! » M. Cornay, condamné à mort, écrit à son père et à sa mère : « Mon sang a déjà coulé « dans des tourments et doit encore couler deux ou trois « fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés. « La peine que vous ressentirez m'a déjà fait verser bien « des larmes ; mais aussi la pensée que je serai près de « Dieu à intercéder pour vous, quand vous lirez cette « lettre, m'a consolé et pour moi et pour vous. Ne plai- « gnez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux « de ma vie. Mes tourments mêmes ne sont pas absolu- « ment cruels. Je ne serai point tenaillé comme M. Mar- « chand, et en supposant qu'on me coupe les quatre « membres, quatre hommes le feront en même temps, « et un cinquième coupera la tête. Ainsi je n'aurai pas « beaucoup à souffrir, consolez-vous donc. » Avant sa mort, il fut de nouveau mis à la torture et reçut soixante-cinq coups de verges. On voulut lui faire fouler la croix ; il se prosterna tout de son long, prit la croix et la tint pressée sur ses lèvres. Lorsqu'enfin on lui eut tranché la tête, les bourreaux lui arrachèrent le foie pour le manger. M. Cornay était nouvellement entré dans la mission ; il n'avait pas trente ans.

Ainsi mourut Monseigneur Borie, par le glaive, après s'être caché longtemps, après avoir subi la prison et les tortures ; ainsi moururent d'autres missionnaires, français et espagnols ; ainsi moururent de nombreux indigènes, les uns prêtres, les autres simples fidèles. Les récits de la mission font particulièrement admirer le courage des religieuses : car il y a des religieuses indigènes, les *Amantes de*

la Croix. Le premier vicaire apostolique de la Cochinchine leur donna ce nom prophétique ; elles l'ont bien porté. Quelle merveille ! Dans ces pays où l'idée même de la chasteté n'existait pas, il y a des communautés de vierges, et depuis deux siècles l'audacieux courage qui a transplanté en Cochinchine ce fruit précieux de l'Évangile, l'a vu triompher du spectacle de tous les vices et de la rage de toutes les persécutions !

Minh-Mang fut vaincu. Les apostasies qu'il put obtenir ne le consolèrent point de la persévérance générale des chrétiens. Il ne put pas même empêcher les fidèles d'escorter les martyrs et de se dénoncer en recueillant au moins les gouttes de leur sang, lorsque les bourreaux emportaient leurs restes mutilés. Minh-Mang parut quelquefois se décourager, il ne s'attendrit jamais. Il eut un jour l'idée de fabriquer une religion philosophique, qui le débarrasserait de la religion véritable. Il était fort lettré ; il rédigea un décalogue dont plusieurs articles étaient pillés du christianisme, et il ordonna de les observer. Ce code religieux de Minh-Mang est curieux, et les abonnés du *Siècle* qui le liront pourront se convaincre que M. Louis Jourdan n'a rien inventé. Les païens en rirent ; Minh-Mang, en dépit de l'amour-propre d'auteur, ne tarda pas à faire comme les autres, et comprit que les tenailles, la cangue, le fouet et le glaive, tout impuissants qu'ils fussent, valaient mieux encore que ses raisons. Ce fut aussi l'opinion de ses successeurs, Thieu-Try et Tu-Duc, sous lesquels la persécution n'a pas cessé. La mort ! jamais il n'y aura de meilleure raison contre l'Évangile ; mais c'est dans la mort qu'il puise la vie.

Le livre de M. Eugène Veuillot nous offre une grande et nouvelle démonstration de cette vieille vérité.

LE TRISSOTINISME.

— 6 mars 1858 —

— Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier!
— Allez, rimeur de balle, opprobre du métier!
— Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire!
— Allez, cuistre!...

Ainsi se parlent deux auteurs que l'on voyait tout à l'heure s'oindre et se frotter réciproquement de tous les baumes de l'admiration. Mais pourtant Vadius voulait faire admirer d'abord sa ballade, et Trissotin son sonnet. Vadius, pressé, a paru faire peu de cas du sonnet; Trissotin, furieux, déchire aussitôt la ballade. Leur bile s'émeut, les voilà qui dégaînent et se vomissent leurs vérités; rien ne les peut retenir; ils ne se séparent qu'en jurant de s'exterminer sans remède.

C'est la scène de tous les jours; mais le trissotinisme en joue bien d'autres et qui tiennent de la tragédie.

Le trissotinisme est une vieille maladie des Lettres, ou plutôt c'est leur maladie, dont toutes les autres ne sont que des formes et des accidents. Je n'en excepte pas la passion mercantile, qui fait présentement tant de fredaines. Étudions un peu le trissotinisme. Depuis Molière, on ne l'a guère peint, et il a tant changé, — hélas! tant grandi! — que beaucoup de gens ne le connaissent

(1) Cet article et les deux suivants ont paru dans le *Réveil*.

plus. La peinture de Molière est sans doute la vérité même, la vérité exquise, sans aucun mélange de bouffonnerie. Trissotin parle, pense, rêve, hait, se gonfle, éclate toujours de la même façon. Seulement, c'était un cuistre, et c'est un seigneur. Le trissotinisme est aussi une maladie sociale ; qui voudrait le décrire à fond trouverait peut-être un beau livre.

Méprisé au milieu d'une société réglée et forte, Trissotin, de nos jours, dans ce pêle-mêle où toutes les ambitions croient pouvoir se frayer une voie, est le type principal de l'homme manqué. Espèce redoutable ! Il poursuit la Muse pour qu'elle le mène à la gloire. La Muse et la gloire l'accablent de refus ; voilà sa plaie inexorable et l'amer secret de son cœur malheureux.

Trissotin, s'il pouvait faire de bons livres, ne tiendrait pas tant à devenir un personnage ; s'il pouvait devenir un personnage, il n'aurait pas tant la fièvre de s'enrichir, il tiendrait moins à se singulariser ; s'il pouvait se singulariser un peu honnêtement, il ne descendrait pas à la farce ; il n'aurait pas recours à la farce, s'il n'était pas l'Impuissance ;

Et s'il n'était pas l'Impuissance, il ne serait pas Trissotin.

Notez qu'il n'est pas toujours bête, pas même précisément sot, ni maladroit, ni inculte : il est impuissant. Le succès quelquefois l'enlève avec son impuissance et le porte à des fortunes inespérées : il reste impuissant.

On l'a vu depuis un siècle arriver à tout. Il a fait les lois et les a faites pour lui, et plus encore que les lois, les mœurs. Il a élevé les princes, dominé dans les conseils, gouverné dans les assemblées ; il a exercé la dictature. Un

jour, Trissotin s'est appelé Robespierre. Il a été plus que tout cela, il a été la mode, une mode qui n'est point entièrement passée. Vois, Molière, le fruit de tes leçons ! Ce cuistre que tu bafouais aux applaudissements du parterre, le parterre est à lui, les loges sont à lui ; comme les Philamintes et les Bélises, les Henriettes courent après lui. Jadis crotté comme Colletet, et vêtu « de simple bureau », maintenant ganté, verni, bigarré de rubans, saupoudré d'étoiles, c'est Apollon en personne ! Que dirai-je ? Le bourgeois, oui, Chrysale lui-même, perdant son vieux bon sens qui ne tenait guère, n'a plus pensé, n'a plus agi que par Trissotin. Viens, viens, Molière ; viens sur la place publique, et regarde : la statue de Trissotin !

Mais dans ce règne et dans cette fleur, Trissotin n'a pas cessé d'être Trissotin. Donnez-lui Henriette et l'héritage de Chrysale, et la ferme générale, et les grandes places, et une généalogie : Trissotin ! Il y a des académiciens de femmes, de coupons, et de fourchette ; que, par sa femme, par ses coupons, par sa fourchette, il entre à l'Académie à la place de Molière : Trissotin ! Trissotin ! C'est toujours Trissotin, secrètement tourmenté de sa prose gauche et insipide, de sa ballade qui ne vaut pas le diable, et de son sonnet, qui ne vaut rien du tout. L'impuissance aigre, jalouse, malade ! Il a forcé la fortune avec son méchant sonnet, et même il a forcé la renommée. Mais un bon sonnet, il n'a pu le faire, et il sait qu'il ne le fera pas, qu'il ne le fera jamais ; qu'il n'y aura point de travail ni de hasard qui lui donne la rime heureuse et la pointe jolie ; qu'il est lourd, qu'il est plat, qu'on le siffle ou qu'on ne tardera guère ; que, s'il passe à la postérité, ce sera comme auteur ridicule, sous quelque brocard de poëte qui viendra le happer en passant.

Pareil malheur ne se pardonne ni aux hommes, ni à Dieu.

Ce Caligula qui s'écriait : *Oh! si l'humanité n'avait qu'une tête!* je l'ai toujours cru agacé des Muses. Je n'en sais rien, mais je l'affirme : ses tiroirs les plus secrets renfermaient quelques essais de morale et de littérature, des poésies probablement, que quelque compagnon de débauche, qui ne s'en est point vanté au réveil, — qui ne s'est point réveillé peut-être ! — avait sifflés dans l'imbécile sincérité du vin. *Si l'humanité n'avait qu'une tête!* Un coup de sifflet seul a pu faire la blessure envenimée et incurable qui s'est trahie par un tel vœu. Le même demi-dieu disait encore qu'il avait une qualité, une seule, mais pleine et parfaite : l'impudence. Qualité de Trissotin!

Et Néron ? il en tenait, celui-là. C'était bien un poursuivant des neuf Sœurs. Lorsqu'il attendait la mort dans ce lieu retiré où Molière, plus tard, ouvrit une sépulture aux sonnets, Néron, se rendant hommage, plaignait Rome plus que lui-même : — « Rome, Rome, quel artiste tu perds ! » Il fut à lui-même son chef de claque, ne pouvant trouver mieux dans le monde entier. De par le très-clément empereur, peine de mort contre quiconque n'applaudissait pas le très-aimable empereur, et peine de mort contre quiconque faisait ou chantait mieux les vers. — Aussi jamais ne vit-on parterre plus enthousiaste ; et ce n'est pas sans à-propos qu'aujourd'hui encore les claqueurs de théâtre portent ce grand nom de *Romains*.

Le refrain de Damoclès dans Béranger est bon, et l'un des rares traits de génie de ce Trissotin humanitaire, qui chargeait ses chansons à balles forcées, pour que le public

y prît plus d'intérêt : *ô vieux Denys* (c'était le roi Louis XVIII), *je me ris de ton glaive* (c'était la police correctionnelle), *je bois, je chante, et je siffle tes vers* (c'était la loi du trois pour cent).

Je siffle tes vers ! Quand le tyran fait sérieusement des vers, l'homme ne peut rien de plus sanglant ni de plus vengeur contre la tyrannie. Mais la chanson a quatre ou cinq couplets ; c'est une invraisemblance. Voyant où allait le poëte, Trissotin, pour employer une expression qui a dû naître à sa cour, lui aurait *coupé le sifflet*.

Notre affreux roi Chilpéric, très-digne époux de Frédégonde, meurtrier des siens et tyran de son peuple, avare, gourmand, débauché, plongé dans la crapule, à tous ces vices en ajoutait un dernier qui les rendait irrémédiables : il faisait des vers latins à l'imitation de Sédulius, des hymnes qu'il voulait qu'on chantât dans les églises. Il y avait des fautes de quantité, et ce n'était rien encore à côté des fautes de doctrine. On refusait ses hymnes, et alors il n'entendait plus aucunement raison : contre les récalcitrants, la spoliation, les cachots, la mort.

Dernier exemple de ce genre : L'une des plus horribles entre les figures qui ont dégoûté le monde, Henri VIII, le porc sanguinaire, fut une incarnation de Trissotin. J'ai toujours pensé que Henri VIII serait resté orthodoxe s'il s'était senti plus de talent que Luther. Les sages de l'époque avaient deviné le péril. Ils ont entrepris de le conjurer. Pour assouvir cette gloriole enragée, ils ont amoncelé les compliments : grand écrivain, grand savant, athlète invincible ! Mais le Trissotin royal a bientôt vu que la voix du frère Martin étouffait la sienne, que le moine avait plus de verve, maniait un latin plus déluré ; voilà

une âme gonflée de rancune contre le Dieu catholique. Est-ce un vrai Dieu qui accorde aux ennemis de la foi des dons plus brillants qu'il n'en fait à ses défenseurs ! Il se révolte, il tourne sa rage contre les églises. Il n'a pas su persuader sa foi, il impose son incrédulité. Il brûle, il pille, il tue. Il n'a pas la plume la plus habile, il aura la torche la plus dévorante et la hache la plus acérée.

Remarquez ce délire. Là est le trait de race, la marque indélébile du Trissotin. Le don de Dieu, à son estime, c'est la phrase. Qui a reçu la phrase, celui-là est le favori du ciel. Extérieurement, Trissotin, jaloux, conteste le don ; intérieurement, il s'humilie, il reconnaît l'Être supérieur. Il aimerait mieux, pour lui, faire une belle phrase avec de mauvaises raisons, qu'une phrase moins belle avec des raisons excellentes : « Il a étalé, dit Bossuet, le beau tour « de son esprit, le beau son de ses vers et la vivacité de « ses expressions : c'est assez ; il ne croit pas que la vérité « lui soit nécessaire. » Sans doute, celui qui fait la belle phrase ne devient pas pour cela plus cher à Trissotin ; et si c'est contre Trissotin qu'il fait cette belle phrase, Trissotin n'aspire qu'à lui arracher et la phrase et la vie ; mais il l'admire, et en l'étranglant, il versera les pleurs de Néron. Rome ! quel artiste tu perds ! Les Chinois mangent le cœur des suppliciés courageux pour se donner du cœur ; Trissotin mangerait son rival égorgé s'il croyait se donner de la phrase.

Celui-ci, bien entendu, est le Trissotin d'élite, qui se connaît assez en talent pour savoir qu'il n'a pas de talent. Il y a le Trissotin qui s'aime et se loue en conscience, et qui ne trouve rien de beau que ce qu'il fait. On le croirait plus doux. La poésie, l'éloquence, le génie, les dons cé-

lestes, c'est lui qui les possède ; la belle phrase, c'est sa phrase. Que lui reste-t-il à envier ? Oh ! rien ! Mais il se pique de justice, et pour peu qu'on le froisse ou qu'on le méconnaisse, il venge les dons de Dieu outragés en lui. Scudéry voulait tuer Corneille. Était-ce donc que le *Cid* lui parût un bel ouvrage ? A son avis, il faisait mieux. Son dessein était de montrer que l'épée de Scudéry valait la plume de Scudéry, et de faire plus généralement comprendre qu'un auteur si vaillant ne pouvait faillir dans le poëme héroïque.

Robespierre, ce faquin scélérat qui est devenu un monstre, mais qui ne put cesser d'être un sot, n'honorait de sa jalousie aucun homme sur terre. Comme législateur et comme écrivain, il dédaignait, je ne dis pas Moïse et Bossuet, c'est tout simple, mais Lycurgue et Rousseau, ses propres prophètes. Avec quelle sérénité, cependant, et avec quel empressement il leur eût coupé la tête, *coupé le sifflet*, si, les ayant là sous la main, il avait soupçonné qu'ils critiquassent la moindre chose ou dans son Être suprême ou dans son habit bleu-barbeau !

Je m'arrête ; les variétés du trissotinisme sont infinies : du Trissotin ignare au Trissotin savant, du Trissotin commençant au Trissotin arrivé, et de l'insolente fortune du Trissotin à sa chute honteuse dans les honneurs et dans les mépris, la carrière est longue. Je le répète, ce serait un livre à faire. J'indique les conclusions et la morale de l'ouvrage.

Cette maladie des Lettres est périlleuse aux Lettres, à la morale publique, à l'État. Quand Trissotin est puissant, son sonnet le gouverne. On obtient tout de lui par son sonnet ; pour le protéger, pour l'illustrer ou pour le

venger, il n'est rien qu'il ne fasse; dans cet intérêt suprême, il livre tout ce qu'il peut livrer à la foule des Trissotins. On a vu... mais si je faisais encore un pas, j'entrerais dans la politique. Je n'en ai nul besoin pour relever l'utilité morale et sociale du sifflet.

Il faut siffler, c'est le remède. Le sifflet est le courant d'air pur qui déchire ces nuages dont le trissotinisme obscurcit perpétuellement l'intelligence et souvent jusqu'à la conscience du public. Frappez sur l'outre bien gonflée, elle résiste, le marteau ne produit pas même un vain bruit ; percez-la d'une épingle, et fût-elle grosse à cacher les montagnes, en un rien de temps ce sera fait. On dit à présent que le ridicule en France ne tue pas. Cela dépend de la manière de s'en servir, et des choses que l'on veut tuer. Cette arme légère ne se laisse pas manier à toutes mains ni à tout propos. L'épingle s'émousse contre le granit; mais pour l'outre, elle la dégonfle.

Le mot qu'il faut dire à Trissotin vainqueur, Vadius, qui s'y connaît, l'a prononcé :

Allez, cuistre !

LE ROMAN DANS LE CHRISTIANISME.

— 3 AVRIL 1858 —

A M. LOUIS VEUILLOT.

MON CHER MONSIEUR,

A la veille de donner une nouvelle édition d'un livre d'ancienne date, j'avais composé et adressé au *Réveil* une préface dans laquelle je développais, au point de vue du catholicisme, la théorie du roman telle que je la conçois.

Selon moi, on peut, sans danger, prendre le vice, même avec son éloquence, quand il en a, mais à la condition de ne l'approuver jamais et de le condamner toujours.

Mon ami, M. Granier de Cassagnac m'a fait contre cette théorie des objections qui m'ont ébranlé. Il désire que la question vous soit soumise, et moi aussi.

Entièrement à vous,

JULES BARBEY D'AUREVILLY.

PARIS, 25 mars 1858.

A M. BARBEY D'AUREVILLY.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous donnerai avec sincérité l'avis que vous me faites l'honneur de me demander. En le provoquant, vous avez pu prévoir qu'il serait contre vous ; je vous remercie d'avoir compté si fortement sur mon affection.

Lorsque votre livre parut, vous n'étiez qu'un chrétien de théorie ; la théorie engage peu et contient moins encore. Vous aviez cependant écrit de belles pages sur Bonald et Joseph de Maistre, et, sans vous connaître, je n'avais pas de peine à croire l'ami commun qui me disait que vous arriveriez bientôt. Mais avant d'aller à l'église, vous allâtes chez le libraire porter un roman que M. de Maistre et M. de Bonald n'eussent point approuvé. Malgré ce qui m'était raconté de cet ouvrage, je n'en fus ni très-étonné, ni très-déconcerté. Je sais comment l'homme tente d'échapper à Dieu, et se laisse incliner à faire abus de sa liberté dans le moment qu'il sent davantage le besoin de l'enchaîner ; je connais aussi les sophismes du démon littéraire :

— Ou le livre était composé, pensai-je, et il n'aura pas eu le courage de le jeter au feu ; ou, dans les ténèbres qui l'enveloppent encore, il le croit innocent ; peut-être même quelque supercherie de l'imagination lui a-t-elle persuadé qu'il serait utile.

Je me rappelai mon cher Édouard Ourliac, qui, lisant aussi Joseph de Maistre et Bonald, et déjà subjugué, mais se débattant encore, ne laissait pas de donner au feuilleton de la *Presse* des contes qui scandalisaient même dans cet endroit-là. Troublé souvent jusqu'à l'angoisse, il condamnait l'œuvre qu'il était en train de faire ; il se promettait de l'abandonner, et il l'achevait le lendemain, aussi répréhensible qu'il l'avait conçue.

C'est l'histoire ordinaire de nos bonnes résolutions, tant que nous ne demandons pas aux sacrements la grâce qui les affermit. Un sursaut de la nature emporte la règle fragile que nous avons la présomption de nous imposer nous-mêmes ; des sophismes insensés et imprévus vien-

nent la dissoudre. Nous sommes aussi habiles à nous donner des raisons pour mal faire, qu'impuissants à suivre et quelquefois à voir l'évidence du bien.

Quand Ourliac eut renoncé à ce qui lui était bientôt apparu indigne non pas seulement d'un chrétien, mais d'un homme, il s'attacha à de certaines franchises et immunités que l'art prétend revendiquer contre la morale, ou du moins à côté d'elle et en dehors de ses étroites prescriptions. Quand il eut résolu de faire ce qu'il faut faire pour voir et pour suivre pleinement le bien, ces priviléges de l'art lui parurent plus que douteux; et comme il ne voulait point renoncer à un genre de littérature où il se sentait une véritable vocation, un combat s'éleva dans son âme. Comment la religion lui permettrait-elle de montrer ce qu'elle conseille de ne point voir, de donner un corps aux fantômes dont elle veut que nous purgions notre esprit, une voix aux passions qu'elle nous commande d'étouffer dans nos cœurs?

L'artiste et le chrétien s'alarmaient réciproquement de leurs nécessités également impérieuses. La poétique dominante et le goût du public mettent le succès à des conditions auxquelles le chrétien ne peut souscrire. Le chrétien sent le besoin d'épaissir et de multiplier les voiles, l'artiste de les déchirer. Là où le chrétien pose une barrière, c'est là que le goût du public appelle la Muse, que l'observation voit un intérêt plus facile, que la fantaisie veut pénétrer plus avant.

Ourliac m'avoua que ce combat, dont il ne sortit que par un acte de foi, lui avait été périlleux; et moi-même, moins combattu que lui, parce que l'instinct littéraire me dominait moins, je n'en ignorais pas les rudesses. Déjà, sans me dissimuler d'ailleurs ma propre incapacité, je

doutais qu'un chrétien pût écrire un roman. Ourliac, tout à fait chrétien, ne renonçait pas à tenter cette œuvre séduisante. Il entrevoyait quelque chose, un bon roman, une véritable œuvre d'art, qui serait, dans la force du terme, un bon livre. Pourtant, deux expériences qu'il fit successivement ne vinrent ni l'une ni l'autre à son gré. Il regrettait ce qu'il s'était défendu et se reprochait ce qu'il s'était permis.

— « Cette peinture faussée par le voile, disait-il, ce langage contraint de la passion, ne sont plus la vérité, et déjà sont plus forts que les réfutations que j'y oppose. Ces réfutations elles-mêmes, ces réfutations plaquées, illisibles dans un conte, cela s'appelle des longueurs ; la religion me les a dictées, l'art les condamne, et mon bon livre, qui peut fort bien n'être pas un bon livre, est, de plus, un livre mal fait. Quand un roman pourra réussir à titre de bon livre, le goût aura tellement changé, qu'un tel ouvrage ne sera plus nécessaire, et alors il pourra nuire. »

Ainsi me parlait Ourliac, et je ne sais si avant de mourir il n'avait pas cessé d'entrevoir cet idéal du roman, le rêve le plus caressé de son imagination. Je sais seulement que le dépositaire de ses dernières volontés reçut l'ordre de brûler tous ses manuscrits.

Ce long détail vous explique pourquoi je vis sans étonnement et sans alarme que, déjà résolu à devenir chrétien, vous eussiez publié ce que je vous demande la permission d'appeler un mauvais livre ; et pourquoi je blâme aujourd'hui sans hésitation la réimpression de ce livre et surtout la théorie qui aurait pour but de le justifier. Au lieu d'une erreur ou d'une faiblesse, je vois un système. La question du roman sera longtemps indécise, quelles

que soient les décisions qu'on y apporte ; mais, pour vous comme pour tous les chrétiens, la question des immunités littéraires à l'égard de la morale est tranchée contre vous. J'espère et je crois que votre esprit se rendra aux raisons très-sommaires que je vais présenter.

Je n'ai pas lu votre livre, et les critiques dont il a été l'objet m'ont bientôt rebuté ou par leur pesanteur ou par leur hypocrisie. Des esprits malveillants, à qui l'art ni la moralité de leurs propres œuvres ne donnent aucun droit sur vous, se sont mis à vous déchirer, non parce que vous avez mal fait, mais parce qu'ils ont su que vous ne vouliez plus faire ainsi ; ils ne condamnaient pas la faute, ils condamnaient, en réalité, le repentir. Si c'était votre profession de composer de tels livres, comme ils tâchent que ce soit la leur, vous n'auriez eu rien à craindre de ce côté, sauf, après le succès, les coups de stylet de la jalousie. Ils vous défendraient contre les reproches des chrétiens ; ils se feraient les vengeurs et les garants de la moralité de vos ouvrages, ou ils nieraient que la littérature puisse être immorale. On en trouve qui vont jusque-là.

Mon argument contre votre livre et même contre le roman en général, c'est vous qui me le fournissez dans cette préface apologétique dont M. Granier de Cassagnac demande la suppression. Je l'ai relue ; elle est éloquente et spécieuse parce qu'elle est sincère. Je ne doute pas que votre dessein n'ait été de donner une leçon à la passion tout en peignant ses ivresses, et de montrer que les ravages qu'elle produit et les servitudes où elle mène infailliblement, sont tout ce qui reste du peu de misérable bonheur qu'elle donne ou qu'elle promet. Ainsi, vous n'avez point approuvé la passion, vous l'avez au contraire condamnée ; vous *n'avez prêché ni avec elle ni pour elle ;*

vous n'avez pas enfin *imité les romanciers de la libre pensée, qui font de la passion et de ses jouissances le droit de l'homme et de la femme et la religion de l'avenir.*

Je crois tout cela d'un galant homme qui, pour n'être point encore chrétien de foi et de pratique, ne laissait pas de l'être déjà par le respect, et ne voulait point renier son baptême ; indocile, et non pas rebelle à l'Église, qu'il admirait *comme la plus belle chose qu'il y ait même humainement sur la terre.* Je le crois et je le comprends. On se refuse à être chrétien, et, par une autre et plus heureuse inconséquence, on estimerait douteux d'agir systématiquement en impie. « L'*impiété* dit Joseph de Maistre, *est canaille.* » On veut rester dans la mauvaise compagnie, on ne veut pas frayer avec la canaille, et vous n'étiez pas un impie.

Je comprends aussi que plus tard et devenu chrétien, relisant ce livre écrit sans mauvaise intention, il vous ait paru tel que vous pensiez l'avoir conçu. Vos lumières elles-mêmes vous ont en quelque sorte abusé sur le mal que vous aviez fait par défaut de lumière. Vous vous êtes dit : Voilà l'homme, et la passion et le vice ; voilà le trouble et l'horreur de ces lâches contentements que nous cherchons dans le désordre ; voilà le fruit de Gomorrhe avec ses couleurs décevantes, ses saveurs âcres et ses poisons que nul remède humain ne peut guérir.

Vous n'avez pas considéré que cette leçon se tire aussi bien des livres à desseins malfaisants auxquels vous déclarez la guerre. Prenez ceux où la passion s'étale avec le plus d'art et le plus d'audace : le plus pernicieux est celui où la leçon est plus éclatante. Partout vous voyez la plaie, vous entendez le gémissement, vous sentez le désespoir. Ni Balzac, ni madame Sand n'ont pu, dans cette multi-

tude de caractères révoltés et de situations désordonnées, créer un caractère, inventer une situation qui séduisent les bons côtés du cœur. Tous ces personnages et toutes leurs ivresses font pitié ; ce sont des fous, des égoïstes, des lâches, souvent des sots, toujours des malheureux.

Il faut une brutalité incompatible avec le talent pour montrer la vraie grandeur et le vrai bonheur où n'est point la vraie vertu. Les romanciers de la crapule l'ont entrepris. L'homme, en leurs peintures, est heureux et tranquille dans le vice, comme le pourceau dans une mare. De toutes les invraisemblances qui peuvent choquer l'esprit, c'est la plus violente ; et ce poison, d'ailleurs, perd de sa qualité par le dégoût qu'il excite.

On peut donc avancer qu'il n'est point d'ouvrage hideux et infâme qui ne fournisse une forte leçon morale. Ou l'auteur, fidèle à la nature humaine, malgré lui, peignant des coupables, a peint des malheureux ; ou, sortant de cette nature qu'il a prétendu peindre, il s'est vautré dans l'ignoble, il a extravagué dans l'absurde, et le lecteur s'éloigne avec dégoût du misérable et laisse avec dédain déraisonner le fou.

La conclusion est celle que toute raison suffisamment éclairée peut tirer de toute œuvre humaine, à savoir que grandeur, vertu, beauté, bonheur et devoir sont une même chose, et que le nom de cette chose est *Vérité*.

Mais qui tirera spontanément cette saine conclusion des œuvres de l'art humain, particulièrement lorsqu'il s'agit des peintures du cœur et de la vie ? Sera-ce le premier venu qui ramasse un roman ?

Alors il faut dire qu'il n'y a pas de mauvais livres. Un jeune homme de lettres, d'ailleurs peu exercé, soutient en ce moment cette thèse, trop forte pour de plus forts que

lui; mais je m'assure qu'il ne vous a pas convaincu. Il y a de mauvais livres, des livres pervers, des livres corrupteurs, des livres qui, même contre l'intention des auteurs, troublent les esprits, les dévoient, les inclinent au mal, les engagent dans le mal. Et ces livres-là sont les mêmes d'où ressortent de si belles leçons morales pour vous et moi, et pour d'autres... qui ne savent les recevoir que parce qu'ils n'en ont plus guère besoin!

Nous ne sommes point des lecteurs de romans. Ce que le public sent, nous le jugeons; ce qui produit sur le lecteur une émotion triomphante, n'est pour nous qu'un procédé dont nous étudions froidement le jeu. Et cependant il nous arrive de nous prendre à ces armes traîtresses; l'habitude et le calcul ne peuvent nous préserver entièrement d'une émotion malsaine. Tout grisonnant que je suis, il y a des livres attrayants que je n'ouvrirai plus, et j'aimerais mieux, je crois, être condamné à relire Rabelais que tels ou tels romans qui ne souillent pas l'imagination mais qui démontent le cœur.

Changeons de place : nous verrons que ces chimères, dont nous finissons par nous dépêtrer à peu près sans dommage, sont des réalités vivantes, saisissantes, durables pour l'esprit neuf ou déformé et faussé du lecteur ordinaire. Aucune dessalée du roman moderne ne fera rêver à un homme de bien le bonheur de l'avoir pour compagne, même avec les perspectives de prompte délivrance que nous ménage adroitement « la religion de l'avenir; » mais combien de pauvres sots, combien de pauvres sottes, donnant dans le piége, y sont restés, et pétrissent obstinément cette fange où ils n'ont trouvé ni diamants, ni fleurs! Combien de femmes, malgré une certaine pureté légale, conservée on ne sait pourquoi, ont perdu le cou-

rage et les consolations du devoir, et, tourmentées de leur honneur comme d'une honte, aspirent au mal qu'elles fuient avec d'imbéciles gémissements!

La condition redoutable du roman, condition que vous avez acceptée, est de peindre le vice et de lui laisser son éloquence. Il faut le peindre, puisqu'il constitue presque seul le ressort de l'unique passion qui intéresse beaucoup la multitude des cœurs; il faut le peindre éloquent, puisqu'il est éloquent. Ainsi le veut la vérité, ainsi l'art l'exige. Donnez à la passion toute sa force, toute sa séduction, sinon le public ne vous écoutera guère ; sinon les maîtres du métier se moqueront de vous : « L'acteur qui sait mal son rôle, dit Horace, ou m'assomme ou me fait rire ; » et votre bon livre, sifflé, ne sera qu'un pauvre livre.

Mais, honnête homme, y avez-vous pensé? L'éloquence, la séduction, le prestige du vice, sont assurés de la complicité du lecteur. Quand vous viendrez ensuite le combattre et le condamner, qui vous assure de l'efficacité de vos combats et de vos condamnations? Qui vous garantit que votre bon livre n'aura pas tout simplement l'effet d'un mauvais livre? Prétendrez-vous que cela ne vous regarde point; que vous êtes moraliste à la façon des artistes et non à celle des magistrats et des prêtres? Je concevrais cette raison d'un artiste pur et simple, c'est-à-dire d'un manœuvre, et elle ne vaudrait rien : c'est la théorie des immunités; elle conduit à la doctrine de l'art pour l'art, d'où logiquement et par l'absurde elle arrive au réalisme. Mais le chrétien n'est pas seulement magistrat, il monte plus haut : il est prêtre.

Horace dit bien que de tout temps les peintres et les poëtes ont eu le privilége de tout oser. Vous conviendrez que c'est un privilége dont ils abusent! En tout cas, le

précepte d'Horace n'est point fait pour nous, et des maîtres que nous devons d'abord écouter nous en ont donné d'autres.

On nous a dit : *Malheur à celui par qui le scandale arrive.*

On nous a dit : *Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.*

On nous a dit, sur un sujet qui fait la trame ordinaire et presque unique des romans : *qu'il n'en soit pas même question entre vous.*

Voilà les règles de l'art chrétien. Dix-huit siècles pleins de chefs-d'œuvre en tout genre proclament assez haut que ces règles, en apparence si étroites, n'ont pas étouffé l'essor du génie humain, et vous voyez tous les jours où l'on arrive en les brisant. La différence est de Bossuet aux réalistes, et de Corneille aux « funambulesques. »

Pour soutenir la thèse des immunités littéraires, on allègue parfois la liberté et l'on pourrait dire la licence de certaines œuvres d'art, trop célèbres et en trop grand nombre, qui ornent les églises, particulièrement en Italie. La vérité est que ces peintures et ces sculptures paraissent la plupart fort déplacées au lieu qu'elles occupent, et j'ai la conviction qu'elles en seront chassées. Malgré les sujets qu'elles représentent, elles n'appartiennent point à l'art catholique. Ou les artistes qui les ont créées n'étaient guère dignes d'élever la voix dans les églises, ou, séduits par le goût du temps, ils ont fait, quoique chrétiens, un art que je ne sais comment qualifier, qui n'est pas même païen, et que j'appellerais *réaliste,* si je ne craignais d'offenser d'illustres noms.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes soumis, nous autres chrétiens, aux débauches de cet art misérable.

L'édilité qui fait décorer nos églises avise un artiste qui a eu des succès au salon ou qui a des patrons dans le monde. Il a peint assez adroitement des bacchantes et des nymphes et s'est passablement tiré de quelque scène de carnage ou d'orgie ; on lui livre une chapelle. Charger nos feuilletonnistes de prêcher un carême ne serait pas plus étrange. L'artiste, sans le moindre étonnement, s'installe dans sa chapelle : il y transporte ses bacchantes, ses nymphes, ses fiers à bras de bataille ou d'orgie ; il les habille le moins qu'il peut, il leur met un nimbe sur la tête, il prend toute liberté avec la pudeur, uniquement occupé de faire des chairs vivantes, de trouver des types agréables, de composer un certain ensemble qui flatte les yeux.

Appellerez-vous cela de l'art catholique, parce qu'on aura la lâcheté d'exposer aux yeux des fidèles cette composition indécente et ignorante que le peintre devrait être condamné à racler de ses propres mains, et vous croiriez-vous autorisé, vous chrétien, à faire quelque chose d'analogue dans un livre ? Non, un pareil travail n'est point de l'art chrétien. *L'art chrétien n'a rien* de *prude* de *bégueule,* de *pédant*, d'*inquiet,* vous le dites avec raison ; *il aime les audaces,* il les multiplie ; mais avant tout il est chaste, et sa plus grande audace est de rejeter ces rubriques et ces industries dont le vice fait son principal attrait. Il veut réussir sans l'humiliant secours de ce mensonge, qu'il doit vaincre et dissiper, et au lieu de dire : « Tant pis pour qui se scandalise, » il dit : « Tant pis pour qui ne s'édifie pas ! »

Ce n'est point nous retirer l'art ; toutes ses carrières nous sont ouvertes, même celle du roman, quoique à mon avis particulièrement épineuse et périlleuse pour nous. Laissons dire ceux qui prétendent que l'art nous est

interdit, et marchons pour leur prouver que nous pouvons marcher. Seulement, il y a des recoins impurs où nous ne pouvons pénétrer et des usances qui ne sont point pour nous. Abandonnons-leur cela, ces terrains réservés et ces facilité signominieuses de gagner le public. C'est leur profit ; notre gloire est de n'y pouvoir prétendre.

La femme pure peut bien, pour ressaisir le cœur de son mari, recourir à la parure et égayer l'austérité du foyer domestique ; elle ne peut pas, quelque dédain qu'elle doive souffrir, se rendre semblable aux indignes rivales qui lui sont préférées, et demander à l'éloquence du vice l'affection refusée aux simplicités de sa vertu. Elle n'y gagnerait rien, elle y perdrait l'estime et le respect qui plaident malgré tout pour elle, et qui la feront triompher un jour. Si son mari lui échappe, il lui restera ses enfants.

Telles sont mes pensées, mon cher monsieur. Je regrette que vous fassiez reparaître votre roman, et si j'avais été averti plus tôt, j'aurais essayé de vous en détourner. Au moins ne le justifiez pas, supprimez toute apologie, et n'opposez aux morsures de la critique, même la plus malveillante, que le regret de vous être trompé. Par là vous conserverez honorablement pour vous, utilement pour le public, le droit d'avertir ceux qui se tromperont comme vous et de reprendre ceux qui se font gloire de tromper et de séduire.

Recevez l'assurance de mon amitié.

LOUIS VEUILLOT.

LA POÉSIE A L'HEURE QU'IL EST.

— 15 MAI 1858 —

I

Il y a vingt-cinq ou trente ans, M. Hugo commençait un de ses manifestes par cette phrase, la seule que je me rappelle : « L'art est aujourd'hui en bon point. » Il entendait l'art poétique. Dans le fait, les choses n'allaient point mal en ce moment-là pour M. Hugo ni même pour la poésie. On arrivait à la plénitude et à la liberté d'un mouvement qui promettait d'heureux fruits. Les classiques en déroute, *enfoncés* pas la charge impétueuse de ces hussards barbus et de ces zouaves à crinière qu'on appelait la jeune école, avaient cessé une résistance inutile. Le vieil Olympe était saccagé. M. Hugo trônait sur une litière d'alexandrins réguliers, vainement décochés par de dignes invalides qui croyaient défendre Corneille, Racine, Molière, et qui n'avaient défendu que Voltaire et Campistron.

Sans doute, bien des dégâts avaient été commis par les vainqueurs, et beaucoup de ces vainqueurs nourrissaient plus de mauvais desseins qu'ils n'annonçaient de vaillance. Ils s'étaient flattés de détruire les vrais autels qu'embrassaient indûment les vaincus; ils pensaient y avoir réussi ; mais les gens sensés ne s'effrayaient pas beaucoup

de leur insolence. Les autels, un peu souillés de poussière, demeuraient debout. On n'avait brisé que du plâtre. Quelques coups de balai après les coups de massue, quelques coups d'époussetoir après les coups de balai, et l'on se trouvait sur un terrain agrandi, en présence des modèles tout brillants d'une jeunesse renouvelée. Plus de périphrases, moins de lieux communs, la langue colorée, le vers souple et sonore, telles étaient les précieuses conquêtes du soulèvement romantique. L'art était vraiment « en bon point. » Et si M. Hugo et les siens voulaient abuser de la victoire, ils prendraient leur retraite à l'Académie ou ailleurs, et l'on marcherait sans eux.

II

Où en sommes-nous de ces belles espérances ? Nous avons aujourd'hui des poëtes qui n'étaient pas nés à l'époque de la floraison romantique. Sont-ce des poëtes ? On ne le sait guère. Ils font des vers ; plusieurs les font adroitement, dans les préceptes plus ou moins rectifiés de l'école ; le public n'en a adopté aucun ; aucun même n'a eu la consolation de faire un peu de tapage. La hardiesse leur a-t-elle manqué ? Non. Ils ont eu tous les genres de hardiesse, et très-largement, y compris la hardiesse classique ; du moins ils ont voulu et ils ont cru l'avoir. Tandis que les uns s'aventuraient jusqu'à inquiéter des oreilles caressées par Béranger, d'autres, plus téméraires, de vrais novateurs, se sont piqués de ressusciter la description, le récit, presque la césure. Les plus heureux y ont gagné, les uns le réquisitoire, les autres l'Académie, mais l'attention publique point, ou si peu que

c'en est triste. Aimez-vous mieux les *Fleurs du mal?* Aimez-vous mieux *Agnès de Méranie?*

La belle époque du romantisme nous donna ses *Fleurs du mal*. C'étaient les contes d'*Espagne* et d'*Italie*. Hélas! quelle différence! Dans le même moment existait un poëte classique dont on précipitait le déclin : il faisait des tragédies en cinq actes qui se nommaient : le *Paria*, *Marino Faliero, Louis XI*, et des comédies, aussi en cinq actes et en vers, qui étaient : les *Comédiens*, l'*École des Vieillards*. A ces œuvres, maintenant dédaignées, comparez la *Charlotte Corday*, la *Bourse*, et même la triomphante *Lucrèce* du classique d'aujourd'hui. La décadence est signalée. On baisse effroyablement.

Dans la foule des rimeurs et des artisans en poésie, trois poëtes étaient debout il y a quelques années, trois poëtes véritables, sinon grands. Un seul est mort, mais comme les deux autres, déjà il se survivait. Tous trois ont valu moins à leur fin qu'à leur commencement; pas un successeur ne se présente : rien de nouveau ne s'est produit, ni ne s'annonce. On ne suit plus en apparence la poétique de Voltaire; on ne jette plus au lecteur ces vers lâches, mous, redondants :

D'une moitié de rime habillés au hasard.

Mais qu'y a-t-on gagné? La poésie est dans la vieillerie et dans le poncif jusqu'au cou, et bien fin serait l'œil qui verrait aujourd'hui que cette déesse a des ailes. Ouvrez au hasard le volume nouveau, vous reconnaîtrez la main et l'esprit débiles d'un copiste qui suit servilement l'un des trois maîtres défunts de l'époque romantique, et qui parfois les suit tous trois... horrible mélange! Comme

toujours, ce sont les faiblesses et les défauts qu'il copie, et ce qu'il ajoute de son cru est affreux.

III

Je n'ignore pas que deux jougs pèsent fatalement sur notre poésie : périphrase et cheville. La périphrase engendre la cheville, la cheville engendre la périphrase. L'une ne va pas sans l'autre ; sans l'une et l'autre, rien ne va. S'il existe en français une tirade de quarante vers purgés de cheville et de périphrase, ils appartiennent à la plus ignominieuse des proses, la prose rimée.

Mais enfin, on pouvait attendre quelque chose des victoires du romantisme, qui a été si brillant contre la périphrase, et qui a disloqué le vers pour en bannir la cheville. Toutes ces victoires sur la périphrase n'ont servi de rien ; toutes ces exécrations dont la cheville a été criblée l'ont laissée florissante. Le poëte n'est plus contraint de dire : « le bronze des batailles » lorsqu'il veut parler d'une pièce de canon. Cette liberté dégénère en platitude. La périphrase, dépouillée de son vieux brocart, reparaît couverte de haillons ; la cheville pullule.

Voilà pour la forme ; pour l'inspiration, c'est bien pis. Connaît-on un ouvrage en vers modernes un peu bien tournés, qui réponde complétement et vigoureusement aux bons sentiments de l'âme humaine? Il y a quelques poëtes chrétiens ; mais à part un petit nombre de pièces heureuses, combien la qualité de leur talent rachète peu, aux yeux du public, l'incommodité de leur vertu ! Combien encore ils sont timides ! La crainte de se faire honnir semble glacer leur verve.

Ils veulent entrer dans la confrérie des poëtes; ils courent le prix Monthyon ou la bague académique ; cette passion leur met l'encensoir à la main, lorsqu'ils devraient fourbir et lancer des ïambes. Ils s'arrangent pour qu'on les tolère, ils se font dédaigner.

En dehors de cette petite troupe effacée et craintive, les poëtes nouveaux, à l'exemple des maîtres, sont des mélancoliques, ou des cyniques, ou des impies, et la plupart déploient ces trois caractères à la fois. Copistes ! Que nous ont chanté les maîtres depuis vingt-cinq ou trente ans? Qu'ils ont aimé qui Lorette, qui Elvire, qui soi-même. Voilà un fond intéressant ! Les copistes n'en sortent pas. Ils ont ajouté : l'un qu'il a beaucoup bu, l'autre qu'il a beaucoup plu, le troisième qu'il s'est beaucoup relu ; et le plus tempérant est encore l'ivrogne. Toute la poésie actuelle roule là-dessus, moins un reste de pudeur.

Les idées des maîtres sur Dieu sont, ou qu'il n'y a pas de Dieu, ou que l'on ne connaît pas Dieu, ou que Dieu est en train de se faire, mais n'est pas encore achevé. Celui qui s'occupe le moins de Dieu, c'est encore celui-là qui lui prodigue moins l'outrage. Les copistes copient souvent, il faut l'avouer, avec une ingénuité de Cafres, sans paraître aucunement se rendre compte de ce qu'ils font. On leur a seriné l'impiété, ils la sifflent du mieux qu'ils peuvent: la plus grosse est la meilleure, mais leur grande affaire est de paraître gentils.

Chez tous les maîtres, et chez tous les disciples, même morale, propre à tranquilliser la conscience des Catilinas : Bois, mange, aime-toi uniquement, mets le feu au monde, et vive le progrès !

IV

Le talent, s'il pouvait résister à ces avilissements de l'esprit et du cœur, succomberait au cynisme de la production. Prenez les maîtres, et regardez seulement la masse des volumes. Je nie qu'un poëte qui lance son dixième ou son quinzième volume ait encore du talent. Depuis longtemps, il n'a plus que de l'abondance.

Évitez de Quinault la stérile abondance.

On ne fait pas dix ou quinze volumes de beaux vers. L'inspiration dégénère en métier, et la question n'est plus que d'exploiter un succès antérieur ou de piquer la curiosité d'un public dont on a corrompu le goût. De là des extravagances tout à la fois mornes et odieuses, comme ce lourd ballot des *Contemplations ;* dix mille vers en pièces détachées, parmi lesquelles il n'y en a pas une complétement belle, ni que l'auteur semble avoir remise une fois sur le métier ! Le public abêti, n'ayant pas même le sentiment qu'on l'insulte, mais sentant parfaitement qu'on l'ennuie, se venge à sa façon. Sa curiosité satisfaite, il se détourne de ces misérables ébauches, il n'y revient pas. L'œuvre d'un jour tombe en une heure, tombe pour jamais. Que restera-t-il des grands poëtes de notre temps? Un petit nombre de pièces légères, dues la plupart à ceux qui ont le moins écrit, passeront à la postérité, surtout à la postérité malhonnête ; le reste aux rayons où trônent Delille et Saint-Lambert.

Depuis plusieurs années déjà, l'aspect des nouveaux venus est fait pour affliger l'esprit. Je ne parle pas du

jeune homme qui paraît à ses frais avec une préface sur les destinées de la poésie, où il dit que « la poésie n'est pas morte, » et à qui deux ou trois aristarques, aussi simples que lui, l'écharpant par miséricorde, répondent qu'il n'y a plus de poésie. Le plus prouvé des deux côtés, c'est le don généralement répandu d'écrire en mauvaise prose. — Toi, jeune homme, tu fais des vers, et cela ne démontre aucunement que la poésie vit encore. — Toi, critique, tu ne trouves point de poésie dans ces vers, et cela ne démontre aucunement qu'il n'y a plus de poésie ailleurs et même là.

Parfois, en effet, même dans ces essais d'écolier, le don apparaît, le parfum se décèle. La méditation et le travail dans un meilleur courant de pensée dégageraient peut-être ce *je ne sais quoi* qui fait le poëte et qui est là, mais que la paresse va tout à l'heure étouffer dans le lieu commun.

De tels avortements sont ordinaires. Je ne m'y arrête point. Ce qui est vraiment pitoyable, c'est la trace nette et évidente du talent. Des jeunes gens apparaissent avec un don manifeste. Ils ont par endroits de l'éclat, de la flamme, du nombre ; l'expression poétique leur vient naturellement, l'instinct du rhythme se dénonce ; ce sont des instruments qui peuvent devenir parfaits : la pensée seule manque. Regardez de plus près, vous verrez que la pensée ne viendra pas. On a dit de celui qui a le moins trahi l'espérance de ses commencements :

. . . . . . Je crus bien voir un homme :
Quel langage hardi, quel souffle triomphant !
Puis vinrent les flatteurs, les dames, le rogomme,
Et mon homme a fini par n'être plus enfant.

V

Aujourd'hui, ils commencent par là. Ils ne sont pas jeunes. Ce qui semble, au premier aspect, l'inexpérience d'une force qui s'essaye, n'est qu'une ruine et une caducité commençante. Leurs défauts, dont vous croyez qu'ils pourront se défaire, sont des conquêtes ; ils les imitent, non plus des maîtres, mais des imitateurs. Leur facture est le résultat d'un goût faussé, comme leur morale est le fruit d'un esprit gâté. Ces débutants se font superbes, sceptiques et blasés : ils ne croient à rien, ils n'aiment rien ; ils n'ont ni roi, ni Dieu, ni dame ; ils feignent d'avoir des sens, et ils n'en ont pas ; tout est corruption sénile ; et l'art, ils ne le méprisent pas moins que la morale. Le dernier mot de tout est l'impuissance. Impuissants à penser, impuissants à sentir, impuissants à travailler. Ils parlent une langue lâche et commune, comme le courant de leurs idées est lâche et commun ; également incapables de corriger une platitude et de s'abstenir d'une misérable audace. Je ne veux rien citer ; j'aurais à noter des maximes trop basses et trop révoltantes. Un autre jour, cette justice sera faite ; elle est nécessaire. En me tenant dans les généralités, je peux, sans manquer d'indulgence, indiquer toute la profondeur du mal.

Mais j'en appelle à tous les bons esprits qui ont ouvert un recueil de vers nouveaux, ou qui ont jeté les yeux sur ces débutants dont les *Revues* nous donnent parfois la primeur : ne sont-ils pas révoltés, je répète le mot, et en même temps désolés de l'avenir que ces coups d'essai promettent à la poésie? Il n'y a plus de respect du tout,

plus d'inquiétude, pas même de fanfaronnade; c'est de l'abjection tranquille et innocente. Les directeurs de *Revues,* grands tâteurs de terrain, qui ne se piquent d'audace en aucun genre, croient n'être pas téméraires, et en effet ne le sont pas, lorsqu'ils introduisent devant un public choisi des poëtes qui viennent chanter des amours de trottoir et peindre des mœurs phalanstériennes, comme si c'était la chose du monde la plus simple et la plus légitime.

Le sens moral est absent, rien de plus, rien de moins, et on peut croire qu'il n'est point réclamé. Mais quand le sens moral manque à ce degré, le sens littéraire n'est pas sûr et n'en a plus pour longtemps. Aussi cette jeune poésie est vieille et décrépite comme le vice qui l'inspire. On connaît ses couleurs, ses ficelles, ses *effets*. Dans l'ordre de sentiments, disons mieux, de sensations misérables où elle barbote, il n'y a plus de recoin qui puisse intéresser même cette pente vulgaire de l'esprit qu'on appelle la curiosité. Les surprises de la forme sont au niveau des raretés du fond. Ces écoliers brisent les vers, avalent la césure, plaquent la couleur, aventurent le mot, donnent la rime, font briller l'antithèse juste à la place où toutes ces choses-là sont attendues. Hélas! n'espérez pas qu'ils oublient rien!

J'avais dernièrement le plaisir d'entendre un homme d'esprit et de bon sens dont la verve s'amusait à fredonner, paroles et musique, l'opéra qui aura du succès l'an prochain. Il pourrait aussi bien composer la pièce de vers dans le genre descriptif ou dans le genre moral (on dit à présent *psychologique*) que publiera l'an prochain le jeune poëte qui donne des espérances cette année-ci. Pour le descriptif, prenez dans les *Orientales;* pour le *psycholo-*

gique, inspirez-vous des moutons de madame Deshoulières :

Hélas ! petits moutons, que vous êtes heureux !
.... Aussitôt aimés qu'amoureux !

VI

Qui changera ce détestable courant? Ce n'est point la critique : endormie, ou lâche, ou incapable, elle a d'ailleurs trop de méfaits sur la conscience pour réparer un mal qui vient d'elle en grande partie. Ce n'est point le public : le lecteur français ne veut plus être respecté ; il est avili ou indifférent. Ce n'est point l'éducation : l'état présent de la littérature et surtout de la poésie ne peut s'expliquer que par la complicité d'un mauvais enseignement. Le mal sera vaincu par un poëte.

Lorsque le don de poésie tombera dans une âme vigoureuse et saine, alors on verra d'abord refleurir la satire. Il nous faut un Boileau, un homme qui sache faire marcher d'accord la raison et la rime, qui mette dans ses vers des idées non-seulement intelligibles et justes, mais honnêtes, qui ait de l'esprit et du cœur, qui n'appelle pas chat un chat et Rollet un brave homme, qui ne se soucie pas de tondre le pré Monthyon, mais qui fasse rondement la guerre. A grands coups de fouet il déblaiera le terrain ; il réveillera l'esprit français ; ses alexandrins s'enrouleront comme une courroie au cou de la sottise et l'étrangleront.

J'espère ce poëte, je crois qu'il viendra. Il ne sera pourtant qu'un précurseur.

A côté de lui il s'en élèvera un autre, plus grand que lui ; un poëte qui n'attaquera ni Dieu, ni l'ordre social, ni la morale vulgaire : qui ne chantera ni sa dame, ni la

dame d'autrui, ni les dames de tout le monde; qui n'offensera pas nos regards du spectacle ennuyeux de ses plaies ou du spectacle répugnant de ses plaisirs. En dehors de ces vulgarités infâmes, il trouvera la poésie qui convient à notre temps, parce qu'elle prendra son noble vol à rebours de l'esprit du temps. Oh! qu'il paraisse, ce poëte; qu'il jette ses vers sur la place publique, et qu'il ne s'inquiète pas d'écrire une préface et de se ménager des prôneurs!

La note complémentaire dont il est parlé à la page 52 de ce volume est réservée pour l'histoire de la suppression du journal l'*Univers*, histoire qui terminera la seconde série des *Mélanges*.
(*Note des éditeurs.*)

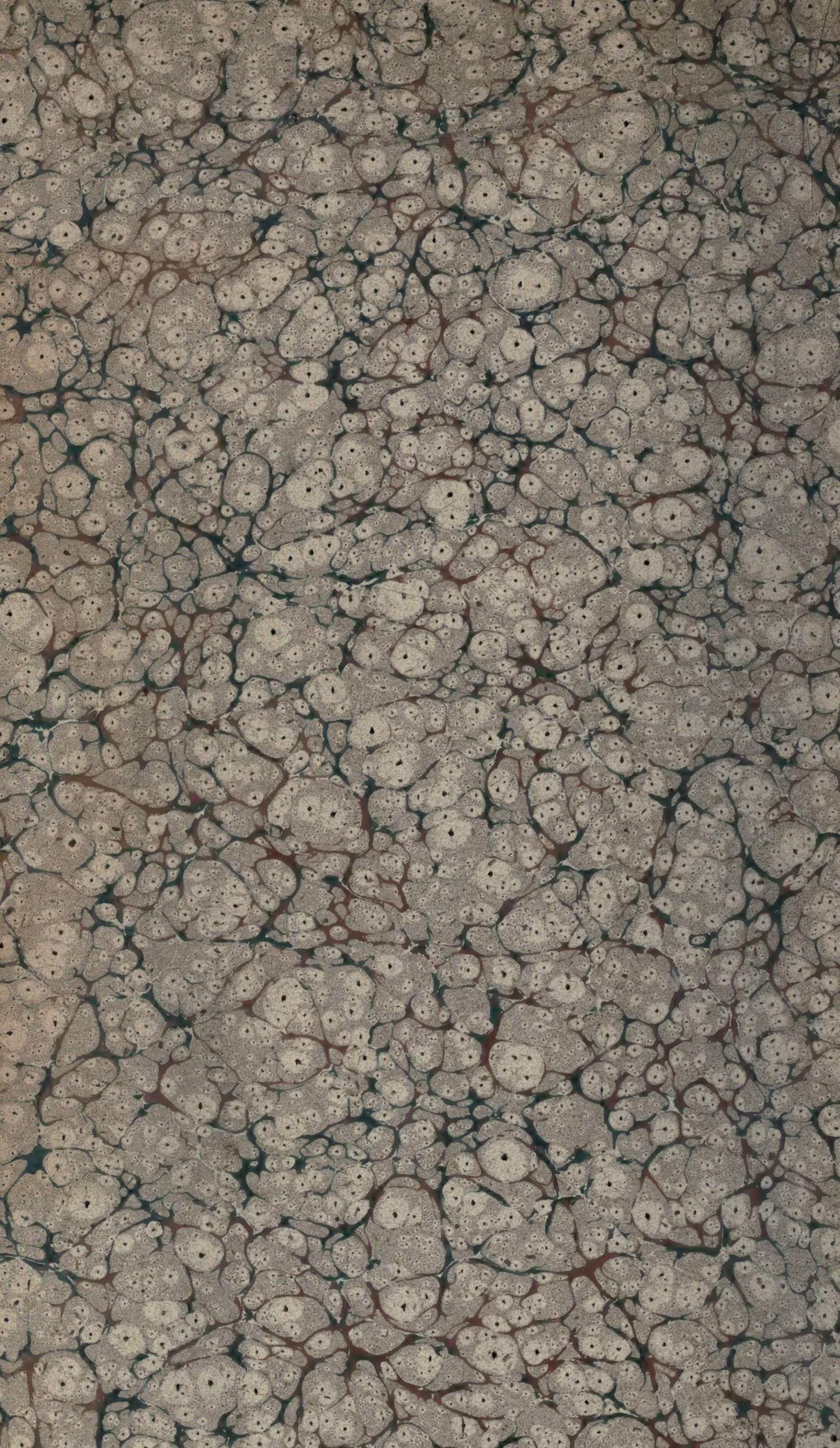
FIN DU TOME QUATRIÈME DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

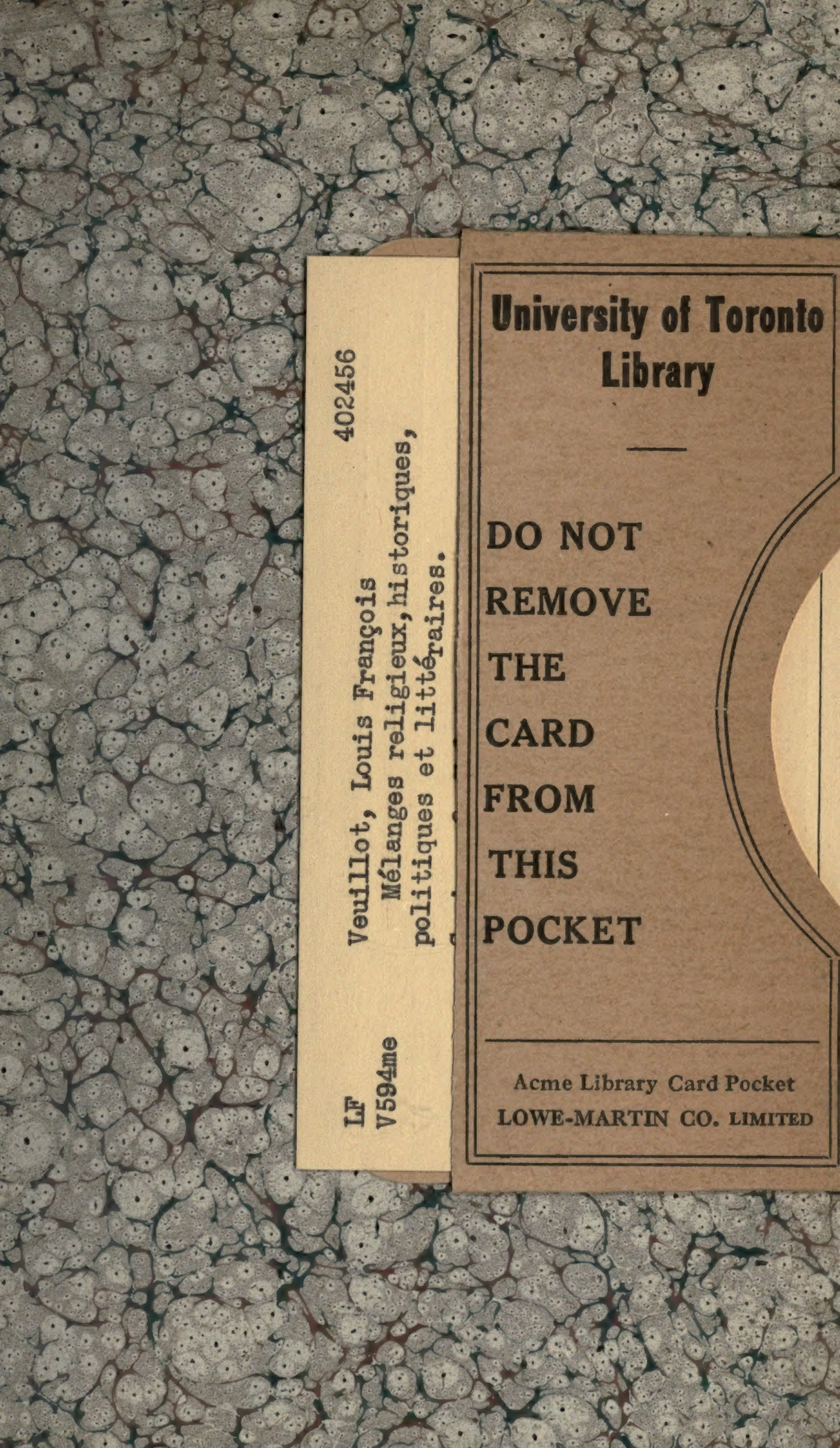
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Corbeil. — Typographie de Crété.





LF
V594me
Veuillot, Louis François
Mélanges religieux, historiques,
politiques et littéraires.
402456
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

